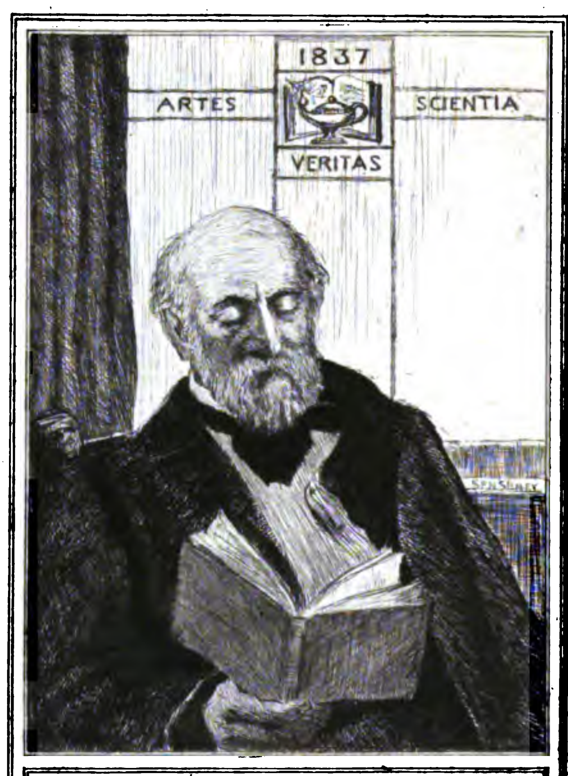

B 442270
Digitized by Google


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS

HISTOIRE

DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

DES

PROVINCES-UNIES

Corbeil, typ. et stér. de Crété.

HISTOIRE

DE LA

FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

DES

PROVINCES-UNIES

PAR

J. LOTHROP MOTLEY

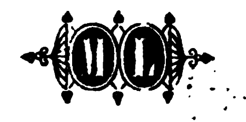
TRADUCTION NOUVELLE

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

PAR

M. GUIZOT

TOME PREMIER



PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE VIVIENNE, 2 BIS

1859

Vignaud Lib.
2 vols.

L'ESPAGNE

ET

LES PAYS-BAS

AU XVIe ET AU XIXe SIÈCLES

PAR

M. GUIZOT

INTRODUCTION

A L'HISTOIRE DE LA NAISSANCE ET DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES

PAR M. JOHN LOTHROP-MOTLEY

Christophe Colomb, du fond de son tombeau, fait à l'Espagne de nouveaux dons, bien inattendus. Au quinzième siècle, il lui a donné le Nouveau-Monde. Au dix-neuvième, le Nouveau-Monde donne à l'Espagne des historiens. Des historiens qui se plaisent passionnément à étudier et à raconter, non-seulement les grandes actions et les

conquêtes de l'Espagne dans ce Nouveau-Monde, leur patrie, mais les destinées de la vieille Espagne elle-même, au sein de la vieille Europe. C'est d'Amérique que sont venus, de nos jours, les travaux les plus complets, les récits les plus attachants sur l'histoire politique ou littéraire de l'Espagne ; et Ferdinand le Catholique, Isabelle de Castille, Charles-Quint et Philippe II inspirent à ces historiens américains autant de curiosité et d'intérêt que Cortez au Mexique où Pizarre au Pérou.

Voici un autre fait qui ne mérite pas moins d'être remarqué. Ces historiens de l'Espagne européenne ou américaine ne sont ni des Espagnols, ni des catholiques. Ils appartiennent à une autre race ; ils professent une autre religion ; ils parlent une autre langue. MM. Washington Irving, Prescott, Motley, Ticknor sont des Anglais et des protestants. Ce sont les enfants de l'Angleterre protestante qui dominent aujourd'hui dans cet hémisphère découvert et conquis, il y a bientôt quatre siècles, par les ancêtres de l'Espagne catholique. L'histoire de l'Espagne est tombée, comme sa domination dans le Nouveau-Monde, entre les mains des étrangers et des hérétiques.

Est-ce là un des bizarres jeux du sort dans la vie des peuples? Est-ce l'un de ces mystères qui restent obscurs, même après des siècles écoulés, dans les desseins de la Providence divine sur le monde? Non; c'est un fait naturel et légitime, qui s'explique pleinement par l'histoire de l'Espagne et de l'Europe depuis quatre siècles; c'est un arrêt justement rendu et clairement motivé par les événements.

Quand Charles-Quint, las du pouvoir, des hommes et de lui-même, prononça sa troisième abdication, et alla chercher dans le monastère de Yuste, pour son corps et pour son âme, un peu de repos, il légua à son fils Philippe II la plus vaste et la plus puissante monarchie que le monde chrétien eût jamais connue. En Europe, l'Espagne, le nord et le midi de l'Italie, les Pays-Bas, c'est-à-dire la Hollande, la Belgique et six des plus beaux départements du nord et du nord-est de la France. En Afrique, quelques-uns des points les plus importants de la côte septentrionale, Oran, Tunis, et sur la côte occidentale les archipels du Cap-Vert et des Canaries. En Asie, l'archipel des Philippines et plusieurs des grandes îles à épices. En Amérique, l'archipel des Antilles, le Mexique,

le Pérou et ces territoires indéfinis que la théocratie romaine s'arrogeait le droit de concéder d'avance à l'ambition espagnole. Philippe était de plus le mari de la reine d'Angleterre. L'Empire d'Allemagne, dont son père n'avait pu réussir à lui transmettre la possession personnelle, était entre les mains de son oncle Ferdinand, allié si intime qu'il ressemblait presque à un vassal. Sauf la dignité impériale, Philippe succédait à tous les domaines de son père qui avait vu, selon la belle expression de Montesquieu, « le monde s'étendre pour lui procurer un nouveau genre de grandeur ; » et ce fut sous son règne que l'orgueil de ses sujets se complut à dire que le soleil ne se couchait jamais dans ses États.

Pour cette époque, et comparée à celle des autres nations, la prospérité intérieure de la monarchie espagnole était éclatante. En Espagne, un document officiel de 1492 porte la population du seul royaume de Castille à 6,750,000 habitants, à peu près le double de ce qu'était vers le même temps, selon M. Hallam, celle de l'Angleterre. Le revenu permanent de la couronne de Castille, qui n'était en 1474, à l'avénement de la reine Isa-

belle, que de 885,000 réaux, s'élevait, en 1504, à 26,283,334 réaux, et le vote des Cortès y ajoutait, pour cette même année, 16,113,014 réaux, en tout 42,396,348 réaux (plus de 10 millions de francs). La découverte du Nouveau-Monde et les relations entre les diverses parties de la monarchie avaient imprimé à l'activité commerciale de l'Espagne un rapide élan : sa marine marchande comptait, à la fin du quinzième siècle, près de mille navires. Le progrès et la richesse des provinces flamandes étaient encore bien supérieurs ; elles contenaient 350 cités entourées de murs et plus de 6,000 petites villes ou bourgs. Anvers avait déjà 100,000 habitants, et pour l'étendue de son commerce, l'ambassadeur vénitien, malgré la vanité nationale, n'hésitait pas à la comparer à Venise. Telle était, dans les villes, l'activité des manufactures flamandes que des enfants de cinq ou six ans y trouvaient, selon Guichardin, un utile emploi ; et dans les campagnes, au milieu de terres cultivées et arrosées comme la plaine de Grenade, le développement intellectuel était déjà à ce point qu'à en croire le même historien, on rencontrait peu de paysans qui ne sussent lire et écrire. Les

arts de la guerre et ceux de la paix florissaient ainsi également. Le même souverain avait à sa disposition l'or du Mexique et du Pérou, l'infanterie espagnole, l'industrie flamande, la science et l'esprit de l'Italie.

Il en disposait, en Espagne du moins, pleinement et sans effort. Ferdinand et Isabelle d'abord, puis Charles-Quint avaient vaincu les adversaires et renversé les obstacles qui entravaient jadis le pouvoir royal. Plus de royaumes divisés entre eux. Plus d'infidèles partageant l'Espagne avec les chrétiens. Le Portugal excepté, le mariage et la conquête avaient fait de la Péninsule un seul État. L'unité avait triomphé dans le gouvernement comme sur le territoire. Les Mendoza, les Guzman, les Ponce de Léon, ces fiers grands seigneurs qui armaient l'un contre l'autre 1,000 lanciers à cheval, 10,000 fantassins, et brûlaient dans Séville 1,500 maisons de leurs ennemis, avaient été domptés par la couronne et étaient venus se ranger autour d'elle pour la décorer et la servir. Les Communes de Castille et le couple héroïque qui marchait à leur tête, don Juan de Padilla et doña Maria Pacheco, sa femme, n'avaient pas été plus

heureux, en 1522, dans leur mouvement de résistance et de liberté. Ni la noblesse féodale ni la bourgeoisie communale de l'Espagne n'avaient bien mesuré leurs prétentions et leurs forces; elles avaient manqué l'une et l'autre d'intelligence politique et de cet esprit d'organisation et de transaction qui peut seul assurer aux bonnes causes un succès toujours difficile. Aristocrates ou démocrates, noblesse ou peuple, personne ne méconnaît impunément les besoins de son temps, les conditions essentielles de l'ordre social et sa propre situation. Une juste sympathie s'attache à la mémoire de ces défenseurs des droits anciens ou des libertés publiques; mais leur défaite fut naturelle, et s'ils avaient vaincu un moment Ferdinand ou Charles-Quint, ils auraient bientôt perdu le pouvoir, n'ayant ni assez de sagesse, ni assez de force pour l'exercer.

Philippe II recueillait donc à la fois une vaste monarchie et un pouvoir monarchique vainqueur. Et nul n'était, par nature, plus propre que lui à jouir, sans le compromettre, de ce double héritage. Capable, laborieux, persévérant, ferme, sagace, habile à se servir des hommes et à se passer de

ceux qui l'avaient le mieux servi, il n'avait point cette ardente fécondité d'esprit, cette intempérance d'ambition et d'activité qui poussent aux entreprises variées et démesurées, et qui développent, pour les user rapidement, toutes les forces du corps et de l'âme. Autant il avait goût au travail, autant il détestait le mouvement; les voyages, les changements fréquents et rapides de séjour, de relations, de mœurs, les fatigues matérielles et les chances soudaines de la guerre, les communications avec les masses, toutes les grandes scènes publiques et vives de la vie et de la société humaine lui étaient antipathiques. Il aimait à la fois la pompe et le silence, les affaires et le repos, le gouvernement et la solitude. En toute occasion, il était lent et caché; les plus importantes nouvelles, les personnages les plus considérables, les questions les plus pressées n'obtenaient de lui, pendant longtemps, point de réponse; quand il entrait dans une ville, quand il était obligé de paraître au milieu des peuples, il s'enfonçait dans son carrosse pour éviter les regards. C'était un souverain de cabinet et de tête-à-tête, qui n'eût jamais conquis les États ni le pou-

voir, ni la grandeur dont il héritait, mais qui semblait né pour les conserver intacts, et qui se vouait avec passion à ce dessein.

Il avait, pour y réussir, un grand avantage qui avait manqué à son père ; il était vraiment et profondément Espagnol. Né et élevé en Flandre, Charles-Quint fut d'abord et longtemps flamand. Quand il commença à régner en Espagne, l'humeur y fut vive et générale contre ses habitudes et ses préférences flamandes. Plus tard, passant sa vie à courir et à gouverner de tous côtés en Europe, Charles-Quint resta moins Flamand, mais n'en devint pas plus Espagnol. Il parlait allemand, français, italien, flamand, aussi bien et aussi volontiers qu'espagnol ; et malgré sa retraite dans les montagnes de l'Estramadure, la Flandre, au fond de son cœur, fut peut-être toujours sa patrie. Philippe II n'eut jamais, en fait ni par affection, d'autre patrie que l'Espagne. Il y vécut depuis sa naissance jusqu'à l'âge de vingt-un ans, n'en sortit jamais que pour de pressantes nécessités, y rentra dès qu'il le put sans de trop graves dangers politiques, et éluda constamment, pendant les trente-neuf dernières années de son règne, les

raisons et les instances qui l'appelaient dans quelque autre partie de ses États. Il ne savait ni l'allemand, ni le flamand; assez mal l'italien et le français; l'espagnol était presque sa seule langue comme l'Espagne son séjour de prédilection. Il ne se plaisait et ne se confiait qu'au milieu des Espagnols. Entre leur foi et sa foi, leurs mœurs et ses mœurs, leurs goûts et ses goûts, l'harmonie devint de jour en jour plus entière. Il n'appelait dans ses conseils à Madrid que des Espagnols, même pour régler les affaires de ses autres États; et lorsque en 1559, au milieu des États Généraux des Pays-Bas réunis à Gand, les Flamands lui demandaient le renvoi des soldats espagnols et du cardinal Granvelle, à titre d'étrangers, il repoussait leur vœu par cette brutale parole: « Moi aussi, je suis un étranger. »

Pour l'Espagne et son souverain, que de moyens de force et de succès! Que de gages d'un puissant et brillant avenir!

La situation de la monarchie espagnole au milieu du seizième siècle paraîtra bien meilleure encore, si on la compare à celle des deux monarchies avec lesquelles elle avait les plus fréquents

et les plus importants rapports, la France et l'Angleterre.

A François Ier avait succédé en France un prince médiocre, imprévoyant, vaniteux, également prompt à s'engager dans de grands desseins et à reculer devant les obstacles ou les revers. Charles-Quint, avant d'abdiquer, avait pris soin d'assurer à son fils, par la trêve de Vaucelles conclue pour cinq ans, un repos dont la France n'avait pas moins besoin peut-être que l'Espagne. Quelques mois à peine écoulés, peut-être même pendant que la trêve se négociait, Henri II se liguait avec le pape et le sultan pour faire la guerre au roi catholique; et par ses ordres la trêve était tout à coup rompue, en Italie par le duc de Guise, en Flandre par l'amiral de Coligny. Partout la guerre tourna mal; malgré l'habileté de Guise, la vieille expérience de Montmorency et l'héroïsme de Coligny, les batailles de Saint-Quentin et de Gravelines furent perdues. Saint-Quentin fut pris par les Espagnols, l'Italie évacuée par les Français; et après deux ans d'une lutte ruineuse, où Calais enlevé à l'Angleterre fut, pour la France, le seul coup d'éclat et de bonheur, Henri II se hâta de conclure avec

Philippe II la triste paix de Cateau-Cambrésis, et de lui promettre en mariage, pour ce fils si tragiquement célèbre, l'Infant don Carlos, sa fille Élisabeth, qui devait, quelques mois après, épouser, au lieu de l'Infant, Philippe lui-même, veuf de la reine Marie d'Angleterre. Les affaires de la France n'étaient pas mieux conduites ni plus heureuses au dedans qu'au dehors; la Réforme s'y répandait rapidement, pas assez pour triompher, assez pour lutter longtemps et survivre à la défaite. La persécution s'aggravait de jour en jour; la guerre civile éclatait; les passions religieuses l'emportaient sur les sentiments nationaux; la foi parlait plus haut que la patrie; catholiques et protestants invoquaient également l'appui de l'étranger. Les catholiques envoyaient de fréquents messagers porter à Philippe II leurs alarmes et leurs instances. Son ambassadeur à Paris, Perrenot de Chantonnay, frère du cardinal de Granvelle, lui dénonçait la mollesse de Catherine de Médicis envers les protestants : « Faites compte, lui écrivait-il, qu'aujourd'hui ce qui est loisible à Genève, tant quant aux prêches, administration des sacrements que choses semblables, se peut faire autant impuné-

ment par tout ce royaume, commençant dès l'hôtel même du roi. » Quand Catherine obtenait à grand'peine que la reine d'Espagne, sa fille, vînt la voir à Bayonne, elle trouvait auprès d'elle le duc d'Albe qui lui répétait, au nom de son maître et avec sa propre rudesse : « Un prince ne peut faire chose plus honteuse, ni plus dommageable pour lui-même que de permettre aux peuples de vivre selon leur conscience..; il faut avant tout, avec des remèdes sévères, et sans épargner le fer ou le feu, extirper ce mal jusqu'à la racine, car la douceur et le support ne servent qu'à l'accroître... Si la reine manquait à un si juste devoir, Sa Majesté Catholique a résolu de sacrifier tous ses biens, sa vie même, pour arrêter le cours d'une peste qu'il regarde comme menaçant également la France et l'Espagne. » Et soit que tour à tour Catherine suivît ou ne suivît pas ces violents conseils, la France tombait de plus en plus en proie aux discordes religieuses et civiles; et d'accord tantôt avec la cour, tantôt avec les mécontents fanatiques qui devaient bientôt devenir les ligueurs, l'influence espagnole y pénétrait chaque jour plus avant.

Sur l'Angleterre et sa nouvelle reine Élisabeth, Philippe II avait moins de prise. A la mort de Marie, il avait tenté de renouer, avec sa sœur, le même lien et de rester encore roi d'Angleterre. Élisabeth éluda, sans refuser absolument. Philippe insista, mais en chargeant son ambassadeur, le duc de Feria, « de parler clair en matière de religion et de déclarer qu'il ne pouvait épouser qu'une reine catholique et décidée à maintenir la foi catholique. » Élisabeth éluda tout à fait, mais avec ménagement, donnant pour raison qu'elle n'avait point dessein de se marier. Si elle ne voulait pas s'unir à Philippe, elle n'avait garde de se brouiller avec lui sur-le-champ et sans absolue nécessité. Elle connaissait trop bien les difficultés et les périls dont elle était assiégée pour aller étourdiment au-devant des inimitiés qu'elle prévoyait. Protestante par situation, par politique, par patriotisme, et aussi, dans une certaine mesure, par conviction, elle avait à la fois à maintenir et à réprimer le protestantisme; elle était en présence et des catholiques qui ne pouvaient se résoudre à perdre l'empire que Marie leur avait rendu, et des puritains qui aspiraient, dans l'État comme dans

l'Église, à une réforme bien plus hardie et plus conséquente. Dès le lendemain de son avénement, aux portes de son royaume, sur le même sol, une reine catholique, puissante par ses protecteurs et par ses propres charmes, Marie Stuart se déclarait sa rivale, prenait le titre de reine d'Angleterre, et commençait contre elle cette série de complots qui devait finir, au bout de trente ans, pour Marie par l'échafaud, pour Élisabeth par un odieux triomphe. Et par-dessus ces embarras intérieurs, Élisabeth, quelle que fût sa réserve, se trouvait engagée au dehors, avec le seul appui d'un parlement et d'un peuple dévoués, mais exigeants, dans la grande lutte des deux croyances qui se disputaient, au sein du monde chrétien, l'empire et la liberté.

Souverain incontesté de la plus vaste et de la plus riche des monarchies européennes, maître absolu dans ses États, intimement uni de foi, d'instincts, de mœurs, avec son pays natal et préféré, Philippe II, au commencement de son règne, n'avait donc pour voisins et pour rivaux que des peuples travaillés par les discordes religieuses et politiques, et des princes incapables ou des femmes inexpérimentées sur des trônes chancelants.

Je passe brusquement du milieu à la fin du seizième siècle, de l'avénement à la mort de Philippe II. Je ne m'arrête pas à suivre la marche des événements; je cours aux résultats. Je viens de voir dans quel état Philippe II a pris la monarchie espagnole; je veux savoir dans quel état il l'a laissée, ce qu'il en a fait après l'avoir gouvernée plus de quarante ans.

La scène est complétement changée, et dans l'intérieur de chacune des trois monarchies, et dans leurs rapports mutuels de force, d'activité, d'influence et de grandeur européenne.

L'Espagne ne possède plus les Pays-Bas. Sept de ces provinces se sont complétement affranchies de son empire, ont embrassé le protestantisme, et forment, sous le nom de *Provinces-Unies*, une république déjà admise parmi les États européens. Philippe II, bien que mollement et presque sans espoir, lui fait encore la guerre; mais il va mourir, et dans quelques années son fils, Philippe III, conclura à La Haye, sous le nom de trêve de douze ans, par égard pour l'amour-propre royal, un traité qui sera la reconnaissance du nouvel État et la paix. Les autres provinces flamandes,

restées fidèles à l'Église catholique, n'en furent pas moins perdues pour la monarchie espagnole; Philippe II, ne pouvant venir à bout de les gouverner à son gré, renonça tout à fait à les gouverner, et en transmit la souveraineté à sa fille aînée l'Infante Isabelle qui épousa l'archiduc Albert, d'abord cardinal, puis affranchi de ses liens avec l'Église pour devenir prince souverain. En 1599, l'Infante et son mari régnaient à Bruxelles, appelés ensemble *les archiducs*. Ainsi la patrie de Charles-Quint, ces belles provinces pour lesquelles Philippe II avait, pendant quarante ans, fait tant d'efforts, commandé tant d'iniquités et de cruautés, causé tant de douleurs et encouru tant de haines, étaient, au moment où il descendit dans le tombeau, les unes perdues à jamais pour sa couronne, les autres passées sous la domination de la branche allemande de sa maison, à la seule condition de faire retour à l'Espagne si leurs nouveaux maîtres n'avaient pas d'enfants.

Hors de ses États, et notamment dans ses relations avec la France, les desseins et les travaux de Philippe II ne furent pas moins vains. Il avait ardemment fomenté en France la persécution re-

ligieuse et la guerre civile. Il avait soutenu la Ligue et les Guise dans leurs plus factieux complots; à tel point que le pape lui-même, Sixte-Quint, en était choqué et disait à Louis de Gonzague, duc de Nevers : « A quelle école avez-vous appris qu'il faille former des partis contre la volonté de votre prince légitime? Je crains bien fort que l'on ne pousse les choses si avant qu'enfin, tout catholique qu'il est, le roi de France ne se voie réduit à appeler les hérétiques à son secours pour se délivrer de la tyrannie des catholiques. » Henri III encore vivant, et pour exclure Henri IV du trône, Philippe II avait conclu avec les Guise un traité formel, s'engageant tous mutuellement « à ce que nul ne puisse jamais régner en France qui soit hérétique, ou qui permette, étant roi, impunité publique aux hérétiques. » Après l'assassinat de Henri III, mêlant l'ambition mondaine à la ferveur religieuse, Philippe avait demandé aux ligueurs d'appeler au trône de France l'Infante Isabelle, sa fille, et ordonné au duc de Parme d'entrer en France avec son armée pour y soutenir la Ligue à toût prix, même aux dépens de la sécurité des Pays-Bas. Le duc de Parme, par deux campa-

gnes savantes, avait arrêté les progrès de Henri IV, et tenu la couronne de France en suspens. Dans les États Généraux réunis à Paris en 1593, Philippe avait pu se croire tout-puissant; la faction des *Seize* lui avait formellement offert le trône « pour lui-même ou pour quelqu'un de sa postérité. » Mais quelques mois après ces emportements de fanatisme espagnol, Henri IV, vainqueur et pacificateur, entrait dans Paris. Deux ans après, Mayenne et la Ligue se soumettaient à lui. L'année suivante, Philippe II lui-même entrait en négociation avec lui; et le 2 mai 1598, les ambassadeurs d'Espagne signaient la paix à Vervins, quinze jours après que Henri IV, par l'édit de Nantes, venait de décréter, pour les protestants, la liberté de conscience, bien imparfaite encore, mais très-supérieure à l'esprit général du temps et consacrant avec éclat la défaite de Philippe II, de ses maximes comme de ses prétentions.

Il avait subi, dans ses rapports avec l'Angleterre, des échecs, sinon plus amers, du moins encore plus directs et plus graves. Ses complots avec Marie Stuart, tantôt pour la marier à l'Infant don Carlos, tantôt pour la tirer de sa prison et la remettre

sur le trône d'Angleterre, « soit que la reine Élisabeth mourût de sa mort naturelle ou d'une autre mort, » avaient échoué plus tragiquement encore que ses menées en France avec les Guise. Il avait vu la plus puissante flotte qu'eût jamais équipée l'Espagne, son *Invincible Armada*, dispersée et détruite en quelques jours par la tempête et par la hardiesse des marins anglais. Les escadres anglaises étaient venues, à plusieurs reprises, ravager les côtes d'Espagne; la dernière, commandée par le comte d'Essex, avait pris et pillé Cadix sans que Philippe réussît ni à repousser de tels efforts, ni à s'en venger; et ce fut à grand'peine qu'Élisabeth se décida, sur les instances de Henri IV, à conclure aussi à Vervins une paix dont Philippe avait bien plus besoin qu'elle et témoignait un bien plus vif désir.

La paix à peine signée, Philippe II mourut, mutilé dans ses possessions, déjoué dans son ambition religieuse et politique, humilié dans son orgueil, laissant l'Espagne faible et triste devant des voisins naguère ses alliés empressés ou ses ennemis timides, maintenant ses vainqueurs, et n'ayant à montrer que l'acquisition contestée de la cou-

ronne de Portugal pour toute compensation à tant de pertes et de revers. C'était là ce que Philippe II avait fait, après quarante-deux années de règne, de la monarchie de Charles-Quint.

Un tel déclin était-il, dans les destinées de l'Espagne, un accident, la faute d'un homme, le fruit de la mauvaise, mais passagère politique d'un règne? Pour résoudre cette question, je reprends ma course; comme j'ai passé tout à l'heure de l'avénement à la mort de Philippe II, je passe maintenant du temps de Philippe II à notre propre temps; j'interroge le grand témoin de l'histoire, les événements mis à l'épreuve des siècles. Qu'est devenue la monarchie de Charles-Quint depuis les revers que, sous le règne de son fils, elle avait déjà subis?

Hors d'Europe, en Amérique, l'Espagne n'est plus rien; toutes ses conquêtes ont secoué son joug; tous ses établissements lui ont échappé. Une belle possession lui reste seule, l'île de Cuba, la reine des Antilles; possession précaire, de jour en jour plus convoitée et plus menacée par les États-Unis, voisin aussi puissant qu'ambitieux, aussi audacieux que puissant, et qui fait des conquêtes

comme les grands fleuves inondent leurs rives, en s'épanchant et par la seule force de leur cours.

Séparées de leur métropole, les anciennes colonies espagnoles ne sont point devenues pour elle, comme les États-Unis pour l'Angleterre, un riche marché, de nombreux et laborieux essaims sortis d'une ruche-mère, et, malgré leur rivalité, conservant avec elle, par habitude, par intérêt, par goût, des relations intimes, actives, fécondes. Les colonies espagnoles ont voulu devenir des États libres ; mais l'Espagne ne leur avait légué, ni les principes, ni les institutions, ni les traditions, ni les exemples de la liberté. En conquérant l'indépendance, la plupart de ces peuples nouveaux sont tombés dans l'anarchie, dans une anarchie aussi stérile que l'était jadis leur servitude. Les idées les plus radicales, les passions les plus désordonnées se déploient sans obstacle comme sans succès dans ces immenses territoires démembrés de la monarchique Espagne. Catholiques de nom, ils sont envahis par la licence d'esprit et l'impiété ; c'est là que s'importent et se répandent, par milliers, les plus cyniques productions de l'incrédulité du

siècle dernier, les rebuts de l'indifférence du nôtre. L'Espagne n'a pas mieux instruit ses colonies à défendre et à garder la foi qu'à conquérir et à pratiquer la liberté.

Au nord de l'Afrique où elle avait d'abord rejeté, puis poursuivi les Musulmans, l'Espagne s'est retirée devant eux; elle leur a abandonné les conquêtes de Charles-Quint et du cardinal Ximénès; elle ne possède plus sur cette côte qu'un coin de terre où elle envoie ses galériens.

Sur son sol natal, entre les Pyrénées, la Méditerranée et l'Océan, la prospérité et la grandeur de lamona rchie espagnole n'ont pas eu un meilleur sort. Deux races royales, rivales de gloire et de pouvoir en Europe, la maison d'Autriche et la maison de Bourbon, se sont assises sur son trône; l'une et l'autre ont également vécu et laissé tomber la nation espagnole dans la faiblesse et l'apathie; les descendants de Louis XIV ont promptement dégénéré à Madrid comme ceux de Charles-Quint. L'Espagne a vu dépérir sous leur règne le travail, la richesse, l'armée, la marine, les finances, les lettres comme la politique, les esprits comme l'État. Les honnêtes, mais incom-

plets et incohérents essais de réforme de Charles III ont voilé un moment plutôt que suspendu la décadence ; les dix-septième et dix-huitième siècles ont été pour l'Espagne deux siècles de gouvernement sénile, de désorganisation et de torpeur.

Cette apathie intellectuelle et politique du pouvoir et du pays les a-t-elle du moins préservés l'un et l'autre des révolutions ? L'immobilité a-t-elle fondé la durée ? Le sol, en cessant de produire, a-t-il cessé de trembler ? Dans le sommeil l'Espagne a-t-elle trouvé le repos ?

Nullement : dès que l'occasion s'est rencontrée, dès qu'un grand vent venu du dehors a soufflé sur l'Espagne, l'esprit novateur s'y est levé soudain, comme s'il n'eût jamais cessé d'y fermenter ; mêlé, comme ailleurs, de lumière et d'aveuglement, de nobles désirs et de prétentions insensées, aussi ambitieux, aussi présomptueux, aussi licencieux que dans les sociétés où depuis longtemps il se déployait en liberté et s'avançait vers l'empire. Tirée de sa torpeur par l'honneur national et la guerre, l'Espagne s'est aussitôt lancée dans la carrière des révolutions ; ses anciennes mœurs, ses anciens principes monarchiques

et catholiques n'ont pas été tout à fait vains ; ils l'ont plus d'une fois arrêtée au bord de l'abîme, et joueront encore, à coup sûr, un rôle considérable dans ses destinées ; mais ils n'ont suffi ni à la satisfaire ni à la contenir ; ils se sont trouvés impuissants et pour prévenir l'invasion de l'esprit révolutionnaire et pour lui résister ; et si l'Espagne s'en affranchit un jour, ce ne sera certainement pas pour rentrer sous le régime à la fois oppressif et impuissant que lui avaient fait Philippe II et ses successeurs.

Pendant que l'Espagne tombait dans cette apathie qui ne l'a pas sauvée de l'anarchie, que devenaient les États voisins en qui elle avait, au seizième siècle, des sujets ou des rivaux? Comment se développaient les destinées des Pays-Bas, de la France, de l'Angleterre ?

Qu'on se figure Philippe II revenant à Bruxelles et contemplant le spectacle qu'offre la Belgique de nos jours. Au lieu de provinces sujettes, et incessamment divisées et jalouses dans leur dépendance, un royaume encore nouveau, mais déjà affermi par de redoutables épreuves ; un roi protestant qui ne s'est pas cru obligé d'ab-

jurer sa foi natale, mais qui élève ses enfants dans la foi catholique, entouré de la confiance, du respect, de la ferme adhésion d'un peuple catholique ; la liberté religieuse la plus entière, prouvée chaque jour par la manifestation sincère et forte des croyances et des passions religieuses et philosophiques, de leurs prétentions mutuelles et de leurs débats ; les anciennes libertés municipales du pays en vigueur et toujours chères à la population ; une grande liberté politique pratiquée avec bon sens et mesure au milieu d'institutions assez mal combinées ; une immense somme de travail et de prospérité répandue dans toutes les classes de la société et amenant le développement de leur intelligence comme de leur bien-être. Quels changements du seizième au dix-neuvième siècle ! Quels obstacles surmontés ! Quels progrès accomplis ! à coup sûr la surprise de Philippe II serait grande, et je ne sais s'il consentirait à croire à ce qu'il verrait.

En passant de Bruxelles à La Haye, il éprouverait un nouveau et encore plus vif sentiment d'étonnement et de mécompte ; il verrait là son ancien et plus efficace ennemi, la maison de

Nassau tranquillement établie sur le trône, avec le plein assentiment et au milieu de toutes les libertés, anciennes et nouvelles, du pays. Les Pays-Bas protestants ont traversé avec succès, depuis trois siècles, les plus rudes épreuves qu'ait jamais eu à subir un peuple. Constitués en république, ils ont conquis, avec des efforts et des sacrifices inouïs, la liberté de leur foi et l'indépendance de leur État ; au dehors, ils ont lutté contre les plus grands souverains de l'Europe, la maison d'Autriche et la maison de Bourbon, Philippe II et Louis XIV ; au dedans, ils ont résisté et survécu à de déplorables dissensions, à la rivalité passionnée des deux puissances civiles qui avaient fait ensemble leur salut, l'aristocratie républicaine et une famille de princes patriotes et populaires. Et ces travaux une fois accomplis, ces périls surmontés, quand d'autres temps sont venus, quand les révolutions de la grande société européenne ont pesé sur la Hollande, l'ancienne république s'est changée en monarchie constitutionnelle, sans obstination intraitable comme sans désaveu de son passé, sachant reconnaître les convenances nouvelles de sa situation, et se servir,

pour y satisfaire, des divers éléments de son histoire. Il n'y a, pour une nation qui a fait du bruit dans le monde, point de progrès plus difficiles ni plus méritoires que ces transformations qui s'accomplissent modestement, sans défaite ni sacrifice de dignité pour aucun parti, au nom de l'intérêt national sagement reconnu et par un grand acte de bon sens public.

La France a subi, depuis trois siècles, de bien plus profondes et bien plus douloureuses transformations que la Hollande. Elle a désiré ou accepté les régimes les plus divers, la monarchie et la république, la monarchie pure et la monarchie constitutionnelle, le despotisme d'un homme et le despotisme d'une assemblée, la domination en Europe tantôt par la guerre, tantôt par la paix, l'empire des armes et l'empire des idées. Elle ne s'est fixée dans aucun de ces régimes ; aucun n'a réussi soit à la contenter, soit à l'arrêter ; elle les a tentés et traversés comme des expériences qui sont bientôt devenues, pour elle, des mécomptes ; elle a donné à l'Europe le spectacle d'une nation tour à tour ardente ou indifférente, propre ou impropre à la

vie politique, aussi changeante que puissante, capable de tout conquérir et inhabile à rien conserver.

Ce n'est pas qu'en y regardant attentivement et de près, on n'aperçoive, au fond des vicissitudes et des inconstances françaises en fait de gouvernement, un vœu, un espoir, un travail national toujours le même, souvent interrompu, quelquefois repoussé avec colère, jamais complétement abandonné, et vivace dans le cœur de la nation, même quand sa vie extérieure et active n'en révèle pas la présence. Au seizième siècle, au milieu des crimes et des calamités de la guerre religieuse et civile, le chancelier de l'Hôpital, le président de Thou, les grands magistrats, la haute bourgeoisie du temps s'efforçaient de poser les bases d'une monarchie légale et les garanties des principales libertés individuelles. Au dix-septième siècle, le même dessein, agrandi jusqu'à la prétention de limiter l'autorité royale et d'assurer l'influence du pays dans son gouvernement, fut la tentative à la fois égoïste et sincère, sanglante et frivole, d'une partie de la noblesse et de la bourgeoisie coalisées dans la Fronde.

Quand ce dessein eut échoué, quand Mazarin et Louis XIV eurent fait triompher la monarchie pure, un pieux et illustre archevêque, un honnête et fier grand seigneur, un vertueux héritier du trône, Fénelon, le duc de Saint-Simon et le duc de Bourgogne se livrèrent au rêve de la réformer pour l'honneur aristocratique et le bien public. Des réformes bien autrement vastes et hardies devinrent l'idée fixe et l'effort passionné du dix-huitième siècle. La révolution de 1789 en sortit, c'est-à-dire la refonte démocratique de l'ancienne société française, commencée au nom de la monarchie constitutionnelle, poursuivie à travers les crimes de la république, consacrée par les gloires de l'Empire. Après vingt-cinq ans de chaos et de création, d'anarchie et de despotisme, de triomphes et de revers, quand la France se vit contrainte par l'Europe au repos qu'elle souhaitait elle-même, ce fut à l'ombre de la monarchie constitutionnelle qu'elle le trouva et qu'elle en a joui pendant trente-quatre ans, se flattant qu'elle possédait enfin ce gouvernement libre qu'elle invoquait en 1789. Retombée tout à coup dans l'anarchie, elle a accepté avec empressement,

pour y échapper, un despotisme modéré, fort d'un nom glorieux et de la sanction populaire. Mais qui affirmerait que ce sera là le terme de ses courses politiques, et qu'elle ne reviendra pas un jour à ces espérances et à ces essais de gouvernement libre que déjà tant de fois elle a pris, abandonnés et repris avec la même ardeur? Dans la nouvelle préface que j'ai mise en tête de la sixième édition de mon *Histoire de la civilisation en France*, j'ai essayé de résumer, en termes précis, ce fait caractéristique de l'histoire de ma patrie : « La France a subi, depuis quatorze siècles, les plus éclatantes alternatives d'anarchie et de despotisme, d'illusion et de mécompte; elle n'a jamais renoncé longtemps ni à l'ordre, ni à la liberté, ces deux conditions de l'honneur comme du bien-être durable des nations. C'est par là que notre histoire, souvent triste, demeure pourtant rassurante. Elle nous apprend que, malgré les erreurs et les crimes de nos jours, nous ne sommes pas des novateurs aussi inouïs, ni des rêveurs aussi chimériques qu'on nous en accuse. Le but que nous poursuivons est, au fond, le même qu'ont poursuivi

nos pères ; comme nous, ils ont travaillé à émanciper et à élever moralement et matériellement les diverses classes de notre société ; comme nous, ils ont aspiré à garantir, par des institutions libres et par l'intervention efficace de la nation dans son gouvernement, la bonne gestion des affaires publiques, les droits et les libertés des personnes. Et s'ils ont, à plusieurs reprises, échoué dans ce généreux dessein, toujours de grands et fermes esprits, nobles ou bourgeois, magistrats ou simples citoyens, sont restés debout au milieu de la défaillance générale, maintenant les bons principes, les hautes espérances, et ne souffrant pas que le feu sacré s'éteignît parce qu'on n'avait pas encore réussi à élever le temple. Et la confiance de ces persévérants défenseurs de la bonne cause malheureuse n'a point été trompée ; non-seulement elle a survécu à ses malheurs ; mais, le jour venu, elle a reparu plus exigeante et plus forte. Le temps grandit ce qu'il ne tue pas. »

Quelles que soient, pour son régime politique, les obscurités de l'avenir, la France ne s'en doit pas trop alarmer ; elle a, dans son histoire pas-

sée, de quoi se consoler un peu des difficultés qu'elle rencontre, et même des revers, plus ou moins durables, qu'elle essuie en fait d'institutions. Il y a, pour les peuples, plus d'une voie qui mène à la prospérité, à la civilisation et à la liberté. La France n'a pas pris la plus courte ni la plus sûre; mais dans celle qu'elle a suivie, et malgré ses temps d'arrêt ou ses détours, elle n'a pas cessé de marcher. Désolée et mutilée, au seizième siècle, par les haines et les persécutions religieuses, elle n'en a pas moins pris, au dix-septième siècle, sous la main de Henri IV et le sceptre de Louis XIV, un rapide élan vers tous les genres d'activité, de progrès et de gloire. Épuisée et éclairée par les revers et le prompt déclin de la monarchie pure, offensée, en les partageant, des vices de ses maîtres, elle s'est jetée avec passion, au dix-huitième siècle, dans l'esprit d'opposition, de réforme et de liberté; et là, à travers des prétentions et des erreurs insensées, elle a brillé d'un grand éclat intellectuel, répandu dans le monde ses idées, ses mœurs, son influence, et préparé aux peuples de nouvelles destinées. Nation pleine de force vitale, qui s'emporte, s'égare, se recon-

naît, change brusquement de route, ou bien s'arrête tout à coup, lasse en apparence et dégoûtée de chercher en vain, mais qui ne se résigne point à l'impuissance, se distrait de ses revers par d'autres travaux et d'autres gloires, reste grande, intelligente et puissante en dépit de ses fautes, et semble avoir le privilége d'échouer sans dépérir.

Dans sa vie politique, l'Angleterre a été, depuis trois siècles, plus habile, plus sage et plus heureuse que la France. Elle a accompli l'œuvre que jusqu'ici la France a vainement tentée ; elle s'est donné un gouvernement libre. Il lui en a coûté deux révolutions, mais des révolutions qui (même la première, malgré ses égarements) ont été le développement, non l'abolition des croyances, des mœurs, des institutions nationales. En 1640 et en 1688, le mouvement qui a éclaté et triomphé était essentiellement protestant et parlementaire; or le Parlement depuis des siècles, et le protestantisme depuis cent ans déjà, c'était la vieille Angleterre. En changeant son gouvernement, la nation anglaise n'a point rompu avec son passé ; loin d'abjurer sa foi et ses lois, elle les a défendues, affermies, étendues. L'esprit de tradition a

tenu, dans ses sentiments et dans ses actes, autant de place que l'esprit d'innovation. C'est à l'influence combinée et balancée de ces deux esprits que l'Angleterre a dû le solide succès de ses révolutions, et ce progrès continu de liberté légale, de fermeté religieuse et morale, d'activité hardie et persévérante, qui fait, depuis bientôt deux siècles, au milieu des bouleversements et des tâtonnements européens, sa force, sa prospérité et sa gloire.

J'arrive au terme de mes comparaisons. J'ai caractérisé et mis en regard, à leurs grandes époques depuis trois siècles, les destinées si diverses des trois grandes nations de l'Europe occidentale. Quelle cause dominante a fait cette diversité? Pourquoi l'Espagne si puissante il y a précisément trois cents ans, quand Charles-Quint, en 1556, remettait à Philippe II son empire, est-elle aujourd'hui si faible? Pourquoi la France et l'Angleterre, par des routes très-différentes et avec des succès inégaux, n'ont-elles pas cessé l'une et l'autre d'avancer et de grandir? Problème essentiel à résoudre, car lorsqu'ils embrassent tant de pays et de siècles, les événements révèlent les lois et sont la justice de Dieu.

Le seizième siècle a été l'âge critique de l'Europe chrétienne, le tombeau du moyen âge et le berceau des temps modernes. Les principes de pensée et d'action qu'ont adoptés à cette époque les États européens ont décidé de leurs destinées.

Ni l'intelligence, ni l'énergie, ni la vertu, ni la gloire n'ont manqué au moyen âge, longtemps injustement méconnu, et non moins injustement célébré ou injurié aujourd'hui. Époque de foi et de dévouement naïf, d'activité forte, d'invention originale, qui a fait de grandes choses et de grands hommes, et de courageuses tentatives de liberté et de progrès; époque qui, dans l'ordre moral, a débattu sincèrement, bien que chargée d'entraves, les grands problèmes de l'humanité, qui, dans les lettres et les arts, a connu quelquefois le beau, souvent le sublime, et qui ne méprisait point les hommes, quoiqu'elle les opprimât et les humiliât brutalement.

Mais après plusieurs siècles d'une fermentation à la fois violente et monotone, le jour de la grande épreuve est venu pour le moyen âge, de cette épreuve à laquelle sont tôt ou tard soumis tous les âges et tous les états de l'humanité. La fermenta-

tion ne saurait être perpétuelle et vaine ; il faut que l'organisation arrive. A mesure que la société du moyen âge a duré, les besoins de justice et de bien-être, d'ordre et de liberté, se sont répandus dans les couches diverses dont elle était formée; les vices et les abus que toutes choses apportent en naissant, ou que le temps y introduit, ont éclaté au bas et au sommet de l'échelle sociale, dans l'Église comme dans l'État. Le moyen âge a été appelé à s'organiser et à se réformer. Les intérêts généraux devenus plus puissants, et les esprits devenus plus sévères, ont sommé cette société féodale et municipale, laïque et ecclésiastique, de se constituer régulièrement, avec ensemble et durée, et de façon à donner à tous ses membres des chances de développement comme des garanties de sécurité. Le moyen âge a succombé à cette épreuve ; il s'est trouvé incapable d'organisation régulière et de réforme efficace. Les bonnes intentions et les tentatives honnêtes n'ont point manqué : dans l'ordre politique, des rois et leurs conseillers, les États Généraux en France, les Cortès en Espagne, les Parlements en Angleterre, les confédérations municipales d'Italie, de

Flandre et d'Allemagne; dans l'ordre religieux, des papes et des conciles, des évêques et des moines se sont plus d'une fois efforcés, du onzième au quinzième siècle, de redresser les griefs, de réformer les abus, de donner à la société civile ou religieuse un gouvernement régulier, un ordre équitable et stable. Vains efforts! l'anarchie tyrannique du moyen âge a été indomptable; aucune création n'a pu sortir naturellement de ce chaos.

Il ne faut pas s'en prendre aux seuls maîtres des peuples à cette époque, laïques ou ecclésiastiques, rois, papes ou grands seigneurs, à leur égoïsme et à leurs vices seuls. L'incapacité et la faute, en fait d'organisation politique, ont été générales au moyen âge, aussi bien dans les sujets que dans les gouvernants, et dans les efforts de la liberté comme dans les œuvres du pouvoir. Quels que soient la cause et les acteurs, il y a une certaine mesure de lumière, de sagesse, de prévoyance, de modération intelligente et persévérante, qui est indispensable pour le succès; les peuples ne peuvent pas plus s'en passer que les souverains, les insurgés pas plus que les oppresseurs; et dans la vie publique comme dans la vie privée, l'intérêt

bien entendu a des sacrifices à faire et des conditions à subir. Ni les peuples, ni les rois, ni les bourgeois, ni les nobles, ni les laïques, ni les ecclésiastiques, n'ont été, au moyen âge, assez sensés, assez éclairés, assez réfléchis et patients pour reconnaître, sur une grande échelle d'espace et de temps, leur intérêt bien entendu, en accepter les lois, et se conduire de manière à en assurer le succès. C'était une époque d'instincts emportés, de résolutions soudaines, d'action aveugle, de force brutale. Enfermés, même les plus grands, dans un horizon étroit et obscur, mal instruits, même les plus habiles, des faits et des obstacles avec lesquels ils avaient à traiter, les hommes échouaient dans leurs desseins politiques par leur ignorance autant que par leurs vices ; et les vues courtes, les idées fausses, les erreurs d'esprit, les ténèbres générales ont tenu, dans l'impuissance d'organisation et de réforme du moyen âge, au moins autant de place que les intérêts égoïstes et les mauvaises passions.

Un grand événement, celui qu'on est convenu d'appeler la Renaissance, vint, dans le cours du quinzième siècle, ajouter, à cette incapacité na-

turelle du moyen âge pour s'organiser et se réformer, des difficultés nouvelles. La résurrection de l'antiquité républicaine et païenne remua et troubla profondément le monde chrétien : tant de grands faits et de grands hommes, si différents de ceux qu'il avait coutume de contempler, tant de chefs-d'œuvre poétiques, philosophiques, historiques, littéraires, si supérieurs, du moins pour la perfection du travail et de la forme, à ses propres ouvrages, la nouveauté, la beauté et la liberté, ces trois séducteurs si puissants, enivrèrent, surtout dans les classes élevées, une société ardente et grossière, avide de mouvement et de plaisir intellectuel, en échange du joug et des maux dont elle souffrait. L'épreuve était inévitable ; les nations et les générations humaines ne remplissent pas les siècles de leurs œuvres pour demeurer inconnues et étrangères à celles qui leur succèdent. Dieu ne permet pas, dans le développement du genre humain, une telle déperdition de force et de génie. C'est la mission, c'est la gloire des peuples et des temps divers de se transmettre mutuellement leur mémoire et leurs travaux, et d'agir les uns sur les autres sans se

connaître. Il y a une sorte de barbarie aussi inintelligente que vaine à accuser et à déplorer la Renaissance qui nous a rendu l'ancienne Grèce et l'ancienne Rome, parce que l'Europe du moyen âge en a été fortement atteinte et ébranlée. C'était une des phases par lesquelles la société chrétienne devait passer; et à coup sûr, après avoir, quinze siècles auparavant, vaincu la société païenne, elle n'était pas destinée à succomber en en voyant reparaître l'ombre. A considérer les choses dans leur ensemble et leur durée, la Renaissance n'a point altéré ni corrompu le monde chrétien; elle lui a, au contraire, imprimé un mouvement nouveau et plus large, source d'admirables développements. Mais il est certain qu'au moment de son apparition, elle a aggravé le désordre et les embarras qui pesaient déjà sur l'Europe; elle a jeté le doute et le trouble dans les croyances et les habitudes chrétiennes; elle a inspiré à beaucoup d'hommes distingués un sentiment qui isole et énerve, le dédain de leur propre pays et de leur propre temps. Les esprits sont devenus exigeants, sceptiques, ironiques, et les mœurs se sont amollies et relâchées. Le progrès de l'activité et de la curiosité

intellectuelle a rendu la réforme sociale, que le moyen âge avait vainement tentée, à la fois plus nécessaire et plus difficile à accomplir.

Le monde ne s'arrête pas parce qu'on ne le dirige plus, et si ses chefs s'endorment ou lui manquent, il en prend d'autres qui lui donnent satisfaction, n'importe à quel prix. En présence de l'antiquité païenne renaissant avec éclat et du moyen âge impuissant à réorganiser fortement la société chrétienne ébranlée, le seizième siècle s'est ouvert par deux événements immenses, corrélatifs bien que très-divers, la Réforme religieuse et les grandes monarchies.

Entre les trois grands États dont j'essaie de caractériser la politique et la destinée comparées, l'Espagne était le mieux préparé et le plus résolu à accueillir l'un de ces événements et à repousser l'autre. La monarchie venait d'y triompher plus complétement et plus glorieusement que nulle autre part en Europe à cette époque. Par le mariage ou la conquête, Ferdinand et Isabelle avaient fait, de la péninsule espagnole, un seul royaume. Sans violence extrême ni choquante iniquité, au nom et dans l'intérêt de l'ordre, de la justice et du

bien-être général, le pouvoir y avait été concentré presque autant que le territoire. La noblesse féodale domptée se réduisait, sans vive résistance, à servir et à briller à l'armée et à la cour. Elle ne paraissait même pas toujours dans les cortès où la couronne prenait souvent soin de n'appeler que les députés des villes, plus empressés et plus dociles, pourvu qu'elle les laissât jouir de leurs franchises municipales et ne leur demandât pas trop d'argent. Il y avait, de la part de la bourgeoisie espagnole du quinzième siècle, si peu d'ardeur à intervenir dans le gouvernement de l'État que des villes considérables, comme Burgos et Tolède, demandèrent au roi de payer lui-même leurs députés, et que beaucoup d'autres, investies du droit d'être représentées aux cortès, transmettaient leur droit aux représentants de quelque ville voisine qu'elles chargeaient de paraître et de voter en leur nom. Les députés de Salamanque représentaient, dit-on, cinq cents villes et quatorze cents villages. La Galice tout entière n'avait point d'autres députés que ceux de la petite ville de Zamora; et lorsque, en 1506, dans une circonstance où elles se sen-

taient intéressées à siéger dans les cortès, plusieurs villes en réclamèrent le privilége, celles qui l'avaient constamment exercé s'opposèrent à leur demande, soutenant que « par les anciens usages, le droit de députation n'avait été réservé qu'à dix-huit cités du royaume. » En face de prétentions populaires si limitées et si modestes, Ferdinand et Isabelle avaient peu de peine à conquérir ou à maintenir la plénitude et l'indépendance du pouvoir royal.

La royauté eut de plus, en Espagne, au quinzième siècle, une fortune qui lui a souvent manqué quand elle en eût eu le plus pressant besoin; les personnes royales furent habiles, considérées, l'une d'elles même respectée et chérie des peuples à un degré rare, et aussi fidèlement que glorieusement servies par leurs principaux conseillers. Ferdinand d'Aragon, sans grandeur d'âme ni éclat de génie, sans probité dans ses relations au dehors, sans fidélité dans ses mœurs domestiques, n'en était pas moins un prince sérieux, laborieux, sensé, modéré, économe, soigneux de la justice, ne poussant pas son ambition au delà de sa force et peu enclin à abuser du succès. Isabelle de Cas-

tille est, de toutes les reines de l'histoire d'Europe, celle qui a laissé le plus beau renom de vertu en même temps que de capacité; grande âme consciencieuse, entreprenante et hardie au besoin, modeste et vraiment femme dans le cours ordinaire de la vie, digne et affectueuse, fidèle à ses amitiés comme à ses devoirs, et dans ses rapports quelquefois difficiles avec le roi, son mari, sachant se dévouer sans s'asservir. Ce fut elle qui comprit et soutint constamment, quelquefois à grand'peine, Christophe Colomb, Gonzalve de Cordoue et lé cardinal Ximénès, les trois plus glorieux et plus honnêtes serviteurs qu'ait jamais eus une couronne; trois héros sous le froc, sous la cuirasse et dans les solitudes de l'Océan ; et tous trois inébranlables dans leur fidélité, quoique maltraités, après la mort d'Isabelle, par des maîtres à qui ils avaient donné, l'un le Nouveau-Monde, l'autre l'Italie, le troisième les boulevards de l'Islamisme sur la côte d'Afrique. Quelle royauté au sortir de l'anarchie féodale, et quel cortége pour la royauté!

Autant l'Espagne, à l'aurore du seizième siècle, était prête et empressée à accueillir la grande monarchie, autant elle repoussait la Réforme reli-

gieuse. La lutte contre les Infidèles était, depuis huit siècles, la pensée, la passion, le travail, la gloire de la nation espagnole. Et pour elle, les Infidèles n'étaient pas telle ou telle secte de chrétiens, telle ou telle tribu d'Espagnols ; c'étaient les Arabes, les Musulmans, des ennemis de race comme de foi, des étrangers comme des mécréants, d'anciens vainqueurs enfin vaincus. Tous ces sentiments religieux et patriotiques, tous ces motifs de haine et de guerre s'attachaient, pour les Espagnols, au nom d'Infidèles, et restèrent dans leurs cœurs quand les infidèles devinrent les protestants, les hérétiques. Ce fut contre les Maures et les Juifs, contre les sectateurs de Mahomet et les meurtriers de Jésus-Christ que Ferdinand et Isabelle s'engagèrent dans la persécution ardente et instituèrent l'Inquisition, poursuivant ainsi d'anciens ennemis au nom de la patrie, de l'Église et de la victoire. Une œuvre et une gloire à la fois nouvelles et semblables s'ouvrirent pour eux quand Colomb leur eut donné le Nouveau-Monde ; il s'agit alors d'amener à la foi chrétienne comme sous leur empire ces nations idolâtres dont on ne savait seulement pas les noms

ni le nombre. La reine Isabelle surtout s'en préoccupa passionnément. Quelque trouble se mêla bientôt à sa pieuse ambition. Les violences avides auxquelles les Indiens furent en proie, les cruautés exercées pour les subjuguer et les dépouiller en les convertissant, excitèrent dans son âme des scrupules que, peu de jours avant sa mort et dans son testament même, elle témoigna avec une touchante sollicitude. Ferdinand, de son côté, point scrupuleux mais prudent, garda longtemps envers les Maures, après leur défaite, des soins et des mesures. Plusieurs de ses ordonnances attestent que, jusqu'en 1499, les traités qui leur avaient promis, dans les territoires qu'ils occupaient, le libre exercice de leur culte et de leurs mœurs, furent assez exactement observés. Mais quelques scrupules de conscience et quelques précautions de prudence ne résistent pas longtemps à l'empire d'un principe et à l'entraînement d'une passion proclamés et soutenus par les institutions et les pouvoirs de l'État. Quand la couronne de Ferdinand et d'Isabelle passa à leur petit-fils, l'unité de la foi catholique imposée par la force politique, n'importe à quels

rebelles et à quel prix, était déjà la loi et le sentiment de l'Espagne, nation et souverain.

En héritant de son grand-père, avec le titre de roi Catholique, cette foi et cette loi, Charles-Quint se trouva, comme lui et bien plus que lui, contraint à de grands ménagements. Les Maures d'Espagne étaient des ennemis vieillis et vaincus; les protestants d'Allemagne, des adversaires jeunes, ardents et en progrès. Par l'étendue et la variété de ses possessions et de ses ambitions, Charles-Quint se vit engagé, tour à tour ou même à la fois, en Italie contre la France et le Pape, en Allemagne contre les réformés, en Afrique contre les Arabes, à l'orient de l'Europe contre les Turcs, dans des luttes inconséquentes et changeantes qui ne lui permettaient pas de concentrer sur un seul point et vers un seul but ses mouvements et ses forces. Despote croyant, mais encore plus politique que fanatique, esprit juste, clairvoyant et étendu, il savait reconnaître et accepter d'avance la nécessité, et s'arrêter dans ses plus chers desseins. En luttant contre la Réforme, il affichait la prétention de ne faire que de la politique et de ne point re-

pousser la liberté religieuse absolument et pour elle-même. Il avait des alliés protestants contre la confédération protestante, et le cardinal Farnèse quittait son camp avec colère parce que le culte réformé s'y célébrait à côté de la messe. L'histoire de Charles-Quint en Allemagne n'est qu'une longue série de demi-mesures, d'ajournements, de concessions, de fluctuations, de transactions; et en définitive ce fut sur deux grands actes acceptés de lui, le traité de Passau en 1552 et le recès de la diète d'Augsbourg en 1555, que la paix religieuse, c'est-à-dire la liberté religieuse entre les États allemands, commença à se fonder. Mais dans ses États héréditaires, dans les Pays-Bas, en Italie, en Espagne surtout, Charles-Quint se vengeait de ses hypocrisies forcées, et mettait rigoureusement en pratique le principe de l'unité et de la contrainte en matière de foi. Il le proclama bien plus absolument encore, du fond du monastère de Yuste, lorsque, déchargé de la fatigue et de la responsabilité du pouvoir, il n'eut plus qu'à donner, au nom de sa conscience et de son expérience, les conseils d'un spectateur libre et passionné.

Apprenant, en mai 1558, que les doctrines de la Réforme avaient pénétré en Andalousie et en Castille, il écrivit sur-le-champ à sa fille l'Infante dona Juana, régente d'Espagne en l'absence de Philippe II : « Croyez, ma fille, que cette affaire m'a mis et me tient en si grand souci et me cause une si vive peine que je ne saurais vous l'exprimer, en voyant que ces royaumes, durant l'absence du roi et la mienne, ont été parfaitement tranquilles et exempts d'une telle calamité, et que maintenant que je suis venu m'y retirer, m'y reposer et y servir Notre-Seigneur, il y éclate, en ma présence et en la vôtre, une si énorme et si impudente abomination, où se sont laissé entraîner de telles personnes ; moi qui sais combien de fatigues et de peines j'ai supportées, à ce sujet, en Allemagne, et que j'y ai risqué une grande part de mon salut, assurément, si je n'avais la certitude que vous, et les membres du Conseil qui sont auprès de vous, extirperez ce mal jusqu'à la racine..... je ne sais si je me résignerais à rester ici et à ne pas aller y porter remède moi-même. » Et quatre mois après, peu de jours avant sa mort, ajoutant à son testament un codicille,

il adressait au roi son fils ces dernières paroles : « Je lui ordonne, en ma qualité de père et par l'obéissance qu'il me doit, de travailler soigneusement à ce que les hérétiques soient poursuivis et châtiés avec tout l'éclat et toute la sévérité que mérite leur crime, sans permettre d'excepter aucun coupable, et sans égard pour les prières, le rang et la qualité de personne. Et afin que mes intentions puissent avoir leur plein et entier effet, je l'engage à faire partout protéger le saint-office de l'Inquisition..... Il se rendra digne par là que Notre-Seigneur assure la prospérité de son règne, conduise lui-même ses affaires et le protége contre ses ennemis, pour ma plus grande consolation. »

Philippe accomplit le vœu de son père, fort au delà, à coup sûr, de ce qu'eût fait Charles-Quint lui-même. Le châtiment et l'extirpation de l'hérésie, le maintien, ou le rétablissement, ou l'extension, par le fer et le feu, de l'unité de la foi, fut sa préoccupation constante et ardente, la règle et le but suprême de sa politique et de sa conduite, au dehors comme au dedans, dans sa famille comme dans ses États. C'est

toute son histoire. Je n'ai garde de m'y arrêter ; j'en veux seulement recueillir quelques traits qui révèlent, avec un sombre éclat, ce que devinrent l'âme de cet homme et le gouvernement de ce roi sous l'empire de l'idée fixe et fatale qui en prit possession.

Le 29 août 1559, Philippe était rentré de Flandre en Espagne où il n'avait pas encore paru depuis que son père lui en avait remis le sceptre. Il était dans cette veine de fortune et de satisfaction que la Providence accorde souvent aux nouveaux rois. Il venait de terminer heureusement et modestement en Italie, contre le pape lui-même, une guerre qu'il détestait en la faisant, mais à laquelle le fougueux patriotisme italien de Paul IV ne lui avait pas permis d'échapper. Contre le roi de France, ses deux généraux, le duc Philibert de Savoie à Saint-Quentin et le comte d'Egmont à Gravelines, lui avaient donné de brillantes victoires. Il en avait habilement profité pour conclure la paix de Cateau-Cambrésis, et pour épouser la fille de Henri II, Élisabeth de Valois, charmante princesse de quinze ans. Elle devait arriver, sous peu de mois, en

Espagne.. Pour célébrer, en l'attendant, ses succès et son bonheur, Philippe voulut se donner et donner à son peuple une fête. Le 8 octobre 1559, six semaines à peine après l'arrivée du roi, un amphithéâtre s'élevait sur la place publique, devant l'église de Saint-François, à Valladolid. A six heures du matin, toutes les cloches de toutes les églises de la ville sonnèrent; une procession solennelle sortit de la prison de l'Inquisition. Trente prisonniers marchaient en tête; à côté de chacun, deux familiers du Saint-Office, et de plus, pour quatorze d'entre eux, deux moines. Quelques-uns des prisonniers étaient simplement vêtus de noir; les autres, enveloppés d'un sac de drap jaune, la tête couverte d'un bonnet conique, et sur tous ces vêtements des figures de démons et des flammes brodées en couleurs éclatantes. A leur suite venaient les magistrats de la cité, les juges civils, les prêtres, les nobles à cheval; puis, les membres mêmes du tribunal sacré, précédés d'un drapeau de damas rouge, aux armes de l'Inquisition. Derrière ce cortége se précipitait une grande foule accourue de toutes parts pour voir son roi sur

le trône et des hérétiques sur le bûcher. Selon le dire d'un témoin oculaire, 200,000 personnes étaient réunies ce jour-là dans Valladolid. Les inquisiteurs prirent leurs places. Dans une tribune élevée près d'eux, le roi entra, suivi de sa sœur, l'Infante doña Juana, de son fils l'Infant don Carlos, de son neveu Alexandre Farnèse, depuis duc de Parme, des ambassadeurs étrangers et des grands de sa cour. En face de la tribune royale était dressé un grand échafaud, visible de toutes les parties de la place. Toute l'assemblée réunie, l'évêque de Zamora prêcha un sermon, dit le Sermon de la foi. La prédication terminée, le grand inquisiteur, Fernand Valdez, archevêque de Séville, s'avança vers le roi qui se leva et tira son épée : « Votre Majesté jure, dit Valdez, par la croix de l'épée sur laquelle repose votre main royale, que vous donnerez au saint-office de l'Inquisition, contre les hérétiques, les apostats et tous ceux qui leur sont favorables, tout l'appui nécessaire, et que vous ferez rechercher et poursuivre quiconque agira ou parlera contre la foi. — Je le jure, » répondit Philippe, et il signa le serment qui fut aussitôt répété par toute

l'assemblée. On fit avancer les trente prisonniers. On lut leur sentence. Seize étaient *réconciliés*, c'est-à-dire condamnés à un emprisonnement soit perpétuel, soit limité, et à la confiscation de tous leurs biens. Ceux-là s'agenouillèrent et abjurèrent leurs erreurs. Les quatorze autres, condamnés à mort, furent immédiatement livrés au bûcher. Ceux à qui l'effroi arracha, dans ce moment suprême, des paroles de repentir, obtinrent la grâce d'être étranglés avant qu'on jetât leurs corps dans les flammes. Deux seulement se refusèrent absolument à toute rétractation : un moine Dominicain, Domingo de Roxas, fils du marquis de Poza, et un noble florentin, don Carlos de Seso, qui avait joui longtemps de la faveur de Charles-Quint. En montant sur le bûcher, le Dominicain voulut parler au peuple ; le roi indigné ordonna sur-le-champ qu'il fût bâillonné, et le bâillon lui ferma la bouche jusqu'à son dernier soupir, consumé avec la victime. Le gentilhomme florentin, Seso, passait devant la tribune royale pour se rendre au bûcher : « Pouvez-vous, dit-il au roi, voir vous-même ainsi brûler vos innocents sujets ? — Quand ce serait mon propre fils, lui répondit Philippe,

j'apporterais moi-même le bois pour le brûler, s'il était un misérable tel que toi. » Commencée à six heures du matin, la cérémonie ne fut terminée qu'à deux heures après midi. C'était le second *auto-da-fé* consacré aux protestants.

Telles étaient, dans ses plus beaux jours, les fêtes de Philippe II et ses grâces au milieu des fêtes.

Comme il avait agi, senti et parlé le 8 octobre 1559, ainsi il agit, sentit et parla toute sa vie. La guerre et la chasse aux hérétiques étaient son travail, l'*auto-da-fé* son triomphe. « Plutôt ne pas régner du tout, disait-il, que de régner sur des hérétiques. — Je sacrifierais cent mille vies, si je les avais, plutôt que de souffrir un seul changement en matière de religion. » Quand le comte d'Egmont vint, en 1564, à Madrid lui apporter les représentations de la noblesse flamande contre ses rigueurs, Philippe réunit un conseil de théologiens, et leur exposa la situation des Pays-Bas profondément agités et demandant la liberté de conscience. Croyant que le roi voulait mettre ses concessions à couvert derrière leurs avis, les théologiens répondirent d'abord que « vu l'état criti-

que des provinces flamandes et le danger imminent qu'un refus ne poussât ces peuples à la révolte contre la couronne et à l'entier abandon de l'Église, le roi pourrait avec raison leur accorder la liberté du culte qu'ils préféraient : Je ne vous ai pas appelés, leur dit Philippe, pour savoir si je puis, mais si je dois accorder cela aux Flamands. » La réponse des théologiens devint alors absolument négative, et Philippe, tombant à genoux devant le crucifix placé dans la salle, s'écria : « Souverain maître de toutes choses, j'implore ta majesté divine; maintiens-moi dans la résolution où je suis de ne jamais devenir et de ne me laisser jamais appeler le seigneur de ceux qui te rejettent pour leur Seigneur! » Tout ce qu'on put obtenir de lui, ce fut la formation, dans les Pays-Bas mêmes, d'une commission de trois évêques et de trois jurisconsultes chargés d'examiner, de concert avec le conseil d'État, les griefs et les vœux des Flamands. En juillet 1565, cette commission envoya à Madrid son rapport; elle concluait au maintien de toutes les rigueurs, proposant seulement qu'en cas de repentir de l'hérétique convaincu, les juges pussent transformer

la peine capitale en bannissement. Philippe approuva le rapport, sauf cette faculté d'adoucir la peine qu'il refusa absolument aux juges; et trois mois après, les 17 et 20 octobre 1565, il adressa à la régente, sa sœur, Marguerite de Parme, sa résolution définitive de n'accorder aux Pays-Bas, pas plus en matière de gouvernement que de religion, aucun des changements qu'ils sollicitaient; surtout point de convocation des États et point d'atténuation des pouvoirs des inquisiteurs. Quand ces lettres furent lues dans le Conseil et leur publication résolue : « C'est maintenant, dit le prince d'Orange en sortant, que nous allons voir commencer une belle tragédie. »

Elle commença en effet le printemps suivant, d'abord par la résistance aristocratique guidant et contenant la passion populaire : les *Gueux* de 1566 avaient pour chefs avoués ou patrons à peine secrets le prince Guillaume d'Orange, ses frères, les comtes Louis et Adolphe de Nassau, les comtes d'Egmont, de Horn, de Brederode, les plus grands seigneurs du pays, la plupart encore catholiques, ligués pour réclamer leurs anciennes libertés politiques aussi bien qu'un peu de tolé-

rance pour les réformés, acceptant fièrement ce nom de *gueux*, dont les conseillers espagnols voulaient les insulter, et faisant frapper eux-mêmes des médailles pour le consacrer. Devant cette explosion partie de si haut et qui retentissait partout, Philippe s'inquiéta et s'arrêta un moment; il écrivit au prince d'Orange qui voulait se retirer du Conseil : « Vous vous tromperiez beaucoup si vous pensiez que je n'ai pas en vous pleine confiance. Si quelqu'un cherchait à vous nuire auprès de moi, je ne serais pas si léger que de lui prêter l'oreille, moi qui ai tant éprouvé votre loyauté et vos services. » Peu après, le 31 juillet 1566, il adressa à la régente, sa sœur, des instructions plus douces : « Pour l'inclination naturelle que j'ai toujours eue de traiter mes vassaux et subjects plus par voye d'amour et de clémence que de crainte et de rigueur, je me suis accommodé à tout ce qui m'a été possible. » Il consentait notamment, disait-il, à l'abolition de l'Inquisition dans les Pays-Bas, et à ce que les évêques demeurassent seuls investis des pouvoirs des Inquisiteurs. Mais au moment même où il envoyait à Bruxelles ces concessions, il appelait dans son

palais, à Madrid, un notaire, et en présence du duc d'Albe et de deux docteurs en droit, il déclarait « que ne les ayant faites ni librement, ni spontanément, il n'entendait point être lié par là ; » et trois jours après, le 12 août 1566, il chargeait son ambassadeur à Rome, don Louis de Requesens, de dire au pape Pie V : « Sur le point de l'abolition de l'Inquisition, il eût été juste que Sa Sainteté fût consultée; mais on n'en eut pas le temps, à cause des instances qu'on faisait en Flandre afin d'obtenir une prompte décision. Et peut-être a-t-il mieux valu qu'il en ait été ainsi, puisque l'abolition de l'Inquisition ne peut avoir de force qu'autant qu'elle soit consentie par le Pape qui a établi celle-ci. Mais il convient de garder sur cela le secret. »

Philippe ne se doutait pas que, malgré ses soins et sa puissance, ses secrets étaient presque toujours connus de son plus redoutable adversaire. La cause de la Réforme et de la liberté dans les Pays-Bas eut cette fortune que son principal chef était non-seulement un grand seigneur, mais un homme de la cour et du monde, longtemps associé à leurs plaisirs, versé dans leurs relations et

leurs intrigues, et aussi habile à se conduire dans les détours du palais que dans les débats du Conseil ou dans les luttes de la guere civile. Tout en s'efforçant de modérer un pouvoir inique et de contenir ou même de réprimer un peuple irrité, Guillaume d'Orange prévoyait le mauvais succès de sa double résistance, et, les yeux fixés sur l'avenir, il entretenait à Madrid de nombreux agents empressés à l'informer de tout ce qui s'y préparait, et qui lui transmettaient même quelquefois les plus secrets détails du cabinet du roi, entre autres des copies de sa correspondance avec la régente à Bruxelles. « Il veut tromper tout le monde, disait-il de Philippe, et pour y mieux réussir, il commence par tromper sa sœur. » Les concessions apparentes n'abusèrent point Guillaume ; un renseignement venu de Paris, où il avait aussi des agents, l'avertit que Philippe méditait contre les rebelles des Pays-Bas et leurs trois grands protecteurs, les comtes d'Egmont et de Horn et Guillaume lui-même, de sinistres desseins. C'était la mission du duc d'Albe qui se préparait. Guillaume comprit que le jour était venu de se prononcer avec éclat, et en même temps de

se mettre à l'abri, en attendant qu'on pût agir. Il refusa formellement le serment d'obéissance implicite que Philippe demanda aux chevaliers de la Toison d'or, et partit pour l'Allemagne le 30 avril 1567, après s'être vainement efforcé de décider ses deux amis, Egmont et Horn, à prendre la même résolution. Il avait quitté les Pays-Bas depuis quatre mois quand le duc d'Albe y arriva, vrai confident (si jamais Philippe II eut un confident) et digne exécuteur de la politique de son maître. Je n'ai nul besoin d'en reproduire ici les détails; ils sont partout. Ce fut la politique de l'échafaud et du gibet au lieu de l'*auto-da-fé*, au nom du même principe, l'unité de la foi et du pouvoir. Pendant six ans, avec l'aide de son *Conseil de sang*, et à force de proscriptions, de condamnations, d'exécutions, de confiscations, d'exactions, de dépopulation, le duc d'Albe satisfit pleinement Philippe; et lorsque, le 2 mars 1568, au nom des électeurs de l'Empire d'Allemagne comme en son propre nom, l'empereur Maximilien II écrivit au roi d'Espagne pour solliciter, de sa prudence comme de sa clémence, un régime plus doux dans les Pays-Bas, Philippe lui répon-

dit : « Ce qui se fait dans ces provinces a pour but leur avantage et leur repos, ainsi que d'y conserver et étendre la foi catholique; si je n'avais pas voulu procéder avec tant de justice, les choses y auraient été finies dès le premier jour... Je n'agirais pas autrement quand même je risquerais la souveraineté de ces États et quand le monde viendrait à tomber sur ma tête. »

Pourtant, au bout de six ans, Philippe ne put se dispenser de s'apercevoir que ni l'unité de la foi ni celle du pouvoir ne se rétablissaient dans les Pays-Bas, et que les victoires mêmes aggravaient la guerre au lieu d'y mettre un terme. L'état de l'Europe fournissait d'ailleurs à sa politique une raison et à son amour-propre une excuse pour un changement, au moins apparent, de conduite et d'agents à Bruxelles. Les affaires d'Angleterre et de France appelaient de plus en plus son attention et ses efforts. En Angleterre, malgré toute sa réserve, la politique d'Élisabeth, au dehors aussi bien qu'au dedans, devenait décidément protestante, et les réformés des Pays-Bas, comme ceux de France, y trouvaient un appui efficace, bien que sans cesse désavoué. En France,

la guerre religieuse, de jour en jour plus acharnée, ouvrait à Philippe II un nouveau théâtre et de nouvelles chances; il applaudissait avec passion à la Saint-Barthélemy, entrait, avec les Guise et la Ligue, en relation intime, et traitait avec eux de la succession à cette belle couronne de France qu'un peu plus tard il devait voir flotter un moment au-dessus de sa propre tête. Il s'associait en même temps à tous les complots de Marie Stuart contre Élisabeth, et se préparait à des mesures plus effectives que des complots. C'était en France et en Angleterre que se transportait, pour lui, la lutte de l'Église catholique contre la Réforme; sa guerre dans les Pays-Bas, avec ses propres sujets, demeurait incertaine et devenait secondaire. Le duc d'Albe fut rappelé; et depuis son rappel jusqu'à la fin du règne de Philippe II, six gouverneurs différents, don Louis de Requesens, don Juan d'Autriche, le duc de Parme, le comte de Mansfeld, l'archiduc Ernest et le comte de Fuentes, essayèrent successivement, à divers degrés et avec de continuelles oscillations, de pratiquer, dans les Pays-Bas, une politique plus modérée. Les négociations, les promesses de concessions, les ten-

tatives de séduction adressées aux chefs des réformés, au prince d'Orange lui-même, se mêlèrent incessamment à la guerre à la fois continuée et ralentie. Mais à travers toutes ses négociations et ses promesses, Philippe demeurait inébranlable dans son principe et immuable dans son but. Jamais il ne consentit ni se laissa croire disposé à consentir que le culte réformé fût libre et pratiqué dans ses États. En matière de libertés et de garanties politiques, il faisait des concessions et des promesses; en matière de liberté religieuse, aucune. Et même ses concessions politiques n'étaient que des ajournements et des leurres dont il se promettait bien de ne tenir nul compte dès qu'il pourrait rengager la lutte et rétablir, par la force, l'unité de la foi. L'assurance en fut souvent renouvelée à la cour de Rome, et la sagacité supérieure du prince d'Orange n'était pas nécessaire pour pénétrer la consciencieuse duplicité du roi.

Je dis la consciencieuse duplicité. Qu'on me pardonne ce choquant assemblage de termes qui semblent s'exclure absolument. Quand on entre dans l'âme de Philippe II, on assiste à un spectacle plus étrange et plus triste encore que celui

de son règne ; la moralité de l'homme est faussée et pervertie au moins autant que la politique du souverain. Sincère dans sa foi et dévoué sans limite à ce qu'il regardait comme l'intérêt de sa foi, Philippe, en accomplissant ce devoir, semblait ne se souvenir et ne se soucier d'aucun autre : dans sa vie publique et dans sa vie privée, la cruauté, le mensonge, l'assassinat, les faux, les rivalités honteuses dans l'adultère, l'égoïsme ingrat, la vengeance perfide ou atroce, toutes sortes d'actes vicieux et odieux se rencontrent, accomplis avec une sécurité d'esprit effroyable, en homme persuadé que sa religion permet ou couvre tout, pourvu qu'il soit prêt à lui tout sacrifier.

Il lui fit un sacrifice, moins coupable peut-être que d'autres, car les motifs graves, sinon légitimes, n'y manquaient pas, mais empreint de tant de dureté et qui est resté couvert de tant d'obscurité que non-seulement l'indignation, mais la calomnie s'y sont attachées. Plus on regarde de près à l'histoire de l'infant don Carlos, plus on demeure convaincu qu'il n'y eut, ni de l'une ni de l'autre part, de crime commis ou projeté, et que la sombre inquiétude du père sur les sen-

timents et la conduite future de son fils, en matière religieuse, est la véritable explication de leurs tragiques rapports. Le roman qu'on a cherché dans l'histoire, les prétendues amours de don Carlos avec sa belle-mère Élisabeth de France et la jalousie de Philippe sont repoussés et par les témoignages historiques, et par les vraisemblances morales, et par des impossibilités matérielles. Le désordre mental où tomba l'infant après une chute violente, et qu'attestent divers actes d'emportement absurde ou furieux, suffirait à expliquer la résolution de l'écarter du trône, et même sa détention, mais non le mystère des mesures et encore moins la procédure moitié politique, moitié religieuse, dont il fut l'objet. L'aliénation constatée du fils eût été, pour le père, la meilleure justification, et rien ne ferait comprendre pourquoi Philippe se la serait refusée. Ses rigueurs silencieuses eurent une autre cause. « Le prince, écrivait le ministre de Toscane à son maître, est soupçonné d'être peu catholique. » Il avait témoigné, pour les griefs et la résistance des Pays-Bas, un vif intérêt. Quand le duc d'Albe en alla prendre le gouvernement, don Carlos

lui fit une scène violente, s'opposant à son départ et déclarant qu'il voulait aller lui-même à Bruxelles. Plus tard, il médita de s'enfuir, soit dans les Pays-Bas, soit en Allemagne, et il fut arrêté le jour même où il se disposait à exécuter son projet. Il s'était plus d'une fois exprimé, sur l'Inquisition, en termes amers et menaçants : « Les choses en sont venues à ce point, écrivit Philippe à sa tante, la reine de Portugal, que pour remplir, comme prince chrétien, mon devoir envers Dieu et mon royaume, j'ai été obligé de soumettre mon fils à un rigide emprisonnement. J'ai pris le parti de sacrifier à Dieu mon propre sang, préférant son service et le bien de mes peuples à toutes les considérations humaines. J'ajouterai seulement que cette résolution n'a point été amenée par aucun méfait de mon fils, ni par aucun manque de respect envers moi; je ne le traite point ainsi pour le châtier, ce qui aurait, quelque justes qu'en fussent les motifs, son temps et sa limite. Ce n'est pas non plus un expédient pour réformer sa vie désordonnée. Ce que j'ai fait se fonde sur d'autres raisons; le remède que j'applique n'est ni un expédient ni une affaire de temps; j'ai dû y recourir,

comme je viens de vous le dire, pour remplir mes devoirs envers Dieu et mon peuple. » — « Sa Sainteté, écrivait à Philippe Zuniga, son ambassadeur à Rome, loue hautement le parti qu'a pris Votre Majesté ; le Pape sent que, pour le salut de la chrétienté, il faut que vous viviez beaucoup d'années et que vous ayez un successeur qui marche sur vos traces. » Après six mois consumés en accès alternatifs de fureur et d'affaissement, le 24 juillet 1568, don Carlos expirant était étendu sur son lit, assoupi ou déjà insensible ; Philippe entra sans bruit dans la chambre de son fils, et caché derrière le prince d'Éboli et le grand prieur don Antonio de Toledo, il le regarda, étendit vers lui sa main, et faisant le signe de la croix, lui donna sa bénédiction d'adieu : « Après quoi, dit son historien Cabrera, le roi rentra dans sa chambre, plus affligé et moins soucieux. » Son fils mort, Philippe croyait sa politique hors de péril.

Mais autour de ses États se formaient et prévalaient, malgré ses efforts, d'autres politiques, bien plus différentes de la sienne que n'eût pu l'être celle de don Carlos devenu roi, et bien plus re-

doutables, soit comme rivales, soit comme ennemies.

En Angleterre, Élisabeth, en montant sur le trône, se trouva en présence de deux réformes religieuses, l'anglicane et la puritaine, l'une royale, l'autre populaire; toutes deux délivrées, par son avénement, de grands maux et de grands dangers; la première se tenant pour satisfaite et voulant s'arrêter; la seconde incomplète, fervente et aspirant avec passion à se déployer. Le catholicisme était vaincu, mais seulement d'hier, et toujours redouté; l'Église anglicane dominait; les dissidents invoquaient la liberté.

La liberté religieuse avait besoin de la liberté politique et comptait sur son appui. C'était avec le concours du Parlement que Henri VIII avait tyranniquement accompli la réforme royale; c'était à l'aide du Parlement que la réforme populaire se promettait d'être libre et de prévaloir. Dans le triomphe de la royauté sous les Tudor, le Parlement n'avait point disparu; servile et mobile, il était toujours resté présent et actif dans le gouvernement de l'État. L'arène était là, ouverte à tous les combattants et à toutes les victoires. Fait

singulier, quoique très-explicable : la protestante Angleterre est le pays où les institutions du moyen âge, ce temps catholique par excellence, se sont le mieux maintenues et perpétuées. C'est par les franchises politiques conquises au treizième siècle que la réforme religieuse du seizième a triomphé. Le peuple anglais réformé le pressentait avec un profond instinct, et dans ses efforts comme dans ses affections il unissait constamment la cause de sa foi nouvelle à celle de ses vieilles libertés.

Dans cette situation compliquée et orageuse, Élisabeth déploya une justesse et une fermeté d'esprit admirables. Avec des goûts catholiques, elle fut, dans les affaires de son pays et de son gouvernement, sérieusement et sincèrement protestante. Despote par caractère, par tradition et par calcul, elle ne poussa jamais à l'extrême ses prétentions ni ses actes ; tout en gourmandant avec hauteur son parlement et son peuple, elle s'arrêta devant leurs griefs et leurs droits quand la royauté eût trop risqué à les méconnaître. Elle réprima durement et même opprima souvent le grand parti réformateur, religieux et politique,

né de son temps, et qui devait, dans le siècle suivant, aux dépens de ses inhabiles successeurs, fonder la liberté dans la monarchie ; mais elle sut le ménager en le combattant, et il grandit sous sa prudente malveillance. Ni la liberté religieuse, ni la liberté politique n'existaient sous Élisabeth ; mais c'est de son règne et de sa politique que date en Angleterre le triomphe du protestantisme, berceau de l'une et de l'autre.

Le protestantisme ne saurait être lavé du reproche d'intolérance et de persécution ; il n'a point proclamé la liberté de conscience et il l'a souvent violée. Mais il en contenait le germe ; et ce germe, méconnu ou même désavoué en principe, ne pouvait manquer, en fait, de se développer. Pour des hommes qui réclamaient, contre les pouvoirs établis, la liberté de leur foi, la tyrannie en matière de foi était choquante ; et parmi les protestants, les sectes diverses ne tardèrent pas à se la reprocher mutuellement. Au-dessus des sectes, plusieurs des chefs du protestantisme naissant, et des plus éminents, surtout les hommes de gouvernement ou d'épée, affranchis, par leur grand esprit ou par leur judicieuse expé-

rience, des passions vulgaires de leur temps, reconnurent bientôt qu'en matière religieuse la liberté était le meilleur gage de la paix publique aussi bien que le droit de la conscience, et tentèrent d'en faire pénétrer le principe dans les esprits et dans les lois. Guillaume d'Orange eut, au seizième siècle, l'honneur d'être l'un des premiers et des plus hardis à soutenir cette grande vérité morale dont, à la fin du dix-septième siècle, le plus glorieux de ses descendants devait si puissamment avancer le triomphe. Ces précoces défenseurs de la liberté religieuse échouèrent; mais il n'y a point de vains efforts dans une bonne cause qui reste pendante et active; les successeurs ne leur manquèrent point, philosophes ou chrétiens, magistrats ou simples citoyens, acteurs ou spectateurs dans les luttes de religion. C'était d'ailleurs l'un des plus grands et des plus essentiels caractères de la réforme qu'elle réduisait beaucoup et quelquefois même supprimait le rôle du prêtre dans les rapports des fidèles avec Dieu, rendant ces rapports bien plus directs et personnels, ce qui amène infailliblement, dans la vie religieuse des âmes, un grand développement d'activité propre et intime, et par

conséquent l'habitude comme le besoin de la liberté. A travers les guerres continuelles et les ardentes persécutions religieuses des seizième et dix-septième siècles, on voit poindre et on suit pas à pas, dans les États protestants, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, le progrès difficile, mais continu, du principe de la liberté religieuse, conséquence naturelle des idées générales, des sentiments et des institutions que le protestantisme tendait à faire prévaloir.

Parmi les nations catholiques, la France eut, au seizième siècle, la gloire d'être la première à entrevoir la justice de ce grand principe et à en tenter l'application. Elle était alors, en fait de religion comme de politique, dans une situation encore plus compliquée et plus difficile que celle de l'Angleterre. En religion, le catholicisme prévalait, mais sans être en état de réduire le protestantisme à l'impuissance et au silence; les réformés étaient bien plus forts en France que les catholiques en Angleterre; la lutte religieuse y fut plus prolongée, plus incertaine, et marquée, de part et d'autre, par de bien plus sanglants excès. En politique, la royauté dominait, mais n'ayant pour appui, comme pour

frein, aucune de ces grandes institutions qui, en associant la nation à son gouvernement, rendent le pouvoir bien plus sûrement et plus généralement efficace. A peu près absolue en principe, la royauté française était, au seizième siècle, très-faible en fait et incapable de suffire soit à ses devoirs publics, soit à ses propres intérêts. Elle ne pouvait ni protéger ses sujets les uns contre les autres, ni se protéger elle-même contre les ambitions des grands ou les passions populaires. La nation était sincèrement monarchique, noblesse et peuple, mais en se livrant à toutes les prétentions, à toutes les licences les plus fatales à la monarchie. Au sein d'un pays royaliste, une royauté souveraine voyait la guerre civile et l'anarchie ravager l'État, et s'y plongeait elle-même, sauf à tenter quelquefois, pour en arrêter le cours, de languissants efforts.

Deux classes d'hommes, très-différents les uns des autres, ne s'aveuglaient point sur ce déplorable état du pays et du pouvoir, et cherchaient sérieusement les moyens d'y mettre un terme. D'une part, des hommes de guerre et d'affaires expérimentés, judicieux, froids dans la lutte religieuse, peu sou-

cieux de la vérité ou de la morale, mais attachés à la grandeur et à l'indépendance nationale, voulant pour eux-mêmes, et aussi pour le pays, un peu d'ordre et de sécurité, habiles de plus à pressentir les diverses chances de l'avenir et soigneux de les ménager. D'autre part, des hommes de bien, la plupart magistrats, de grande ou de modeste situation, dévoués à la patrie et au roi, ennemis des intrigues de cour et des influences étrangères, voulant des lois justes sous un pouvoir efficace, et arrivés par la vertu, la piété éclairée, la science, les lettres, l'expérience, à des notions de justice et de gouvernement fort supérieures à celles de leur temps; le chancelier de L'Hôpital et Du Plessis-Mornay à côté du maréchal de Damville et du duc de Brissac. De ces éléments si dissemblables, mais rapprochés par le bon sens et le péril, se forma le parti dit des *Politiques*. Parti vraiment digne de son nom, car malgré la vanité de ses efforts dans le cours de la lutte, il exerça, sur le dénouement, une influence décisive; et ce fut de lui que la politique de la monarchie française reçut, dès cette époque, son caractère propre et l'impulsion qui fit plus tard son originalité et son succès.

Au point de vue moral, on ne saurait juger trop sévèrement Catherine de Médicis : corrompue et corruptrice, froide et légère dans le crime, perfide et changeant incessamment de perfidie, capable de tout faire et de tout risquer pour le plaisir de remuer et de dominer. Mais à travers tant de vices, Catherine eut des mérites; elle prit à cœur la royauté et la France; elle défendit de son mieux, contre les Guise et l'Espagne, l'indépendance de l'une et de l'autre; ne voulant les livrer ni aux partis extrêmes, ni à l'étranger. Égoïste et perverse, elle n'était, par instinct, ni violente, ni fanatique; malgré sa méfiance et son antipathie pour les protestants, elle n'avait, contre eux, point d'idée fixe, ni de résolution permanente; de 1562 à 1584, Charles XI et Henri III, conseillés par leur mère, essayèrent, par neuf édits ou traités, de mettre fin à la lutte ; et ces tentatives de pacification ne furent pas toutes menteuses et perfides ; Catherine pouvait admettre des concessions à la liberté religieuse, non par justice et comme un droit, mais comme une nécessité préférable aux excès de la guerre civile ou de la tyrannie. Elle prit L'Hôpital pour ministre et le soutint assez long-

temps contre les fanatiques. Ce n'est pas le cardinal de Richelieu qui a inventé de s'allier avec les protestants d'Allemagne ou du Nord pour maintenir ou élever la France contre l'Autriche; François Ier avait commencé, contre Charles-Quint, cette politique; Catherine de Médicis la pratiqua contre Philippe II. Esprit naturellement modéré et libre, sa foi n'étouffait pas son bon sens, et au milieu de ses trahisons et de ses cruautés, elle ne perdait jamais de vue la royauté et la France, leur sûreté et leur grandeur. Elle eut sa part dans le travail de la politique qui les sauva enfin des factions et de l'étranger.

Le triomphe de cette politique fut l'œuvre et la gloire de Henri IV. Ni l'Europe, ni même la France, qui a gardé de ce roi un souvenir si populaire, ne lui ont encore rendu pleine justice. Les protestants ne lui ont pas pardonné de s'être fait catholique, les catholiques d'avoir été protestant. Il fit les deux choses les plus grandes, les plus difficiles et les plus salutaires que demandât et comportât son temps. Au dedans, après les plus sanglantes discordes civiles, il rétablit la paix; non par un pouvoir rude et despotique, mais

par un gouvernement modéré; il donna la victoire à l'un des partis sans opprimer l'autre, en lui assurant, au contraire, plus de liberté qu'il n'en avait jamais possédé. Au dehors, il pratiqua une politique parfaitement indépendante et nationale, ne cherchant que la sûreté et la grandeur de la France, et dégageant les affaires extérieures de toute considération, de toute influence contraires à ces intérêts suprêmes. Il fit la paix avec l'Espagne, malgré l'humeur de l'Angleterre, son alliée. Il persista, malgré sa conversion au catholicisme, dans son alliance avec l'Angleterre et les États protestants, sachant bien que là étaient les adversaires naturels des puissances ennemies ou rivales de la France et de lui-même. Esprit libre et tempéré, aussi juste que vif, aussi exempt de découragement que d'illusion, faisant aux divers intérêts, aux divers motifs d'action, leur place et leur part, et n'acceptant aucun joug, ni du dehors sur le dedans, ni du dedans sur le dehors; ambitieux avec mesure et patience, prompt à la sympathie et peu accessible à l'influence, se communiquant volontiers sans jamais se livrer, habile à faire accepter sa volonté et son pouvoir sans les lais-

ser mettre en question, et aussi persévérant dans ses desseins que souple et varié dans ses moyens de succès. Jamais roi, venu dans des temps d'extrême violence, n'a, par des procédés plus doux, mis fin à tant de mal, commencé tant de bien, et relevé la monarchie avec tant de ménagement pour les anciennes traditions ou les nouveaux besoins de liberté.

Le seizième siècle avait atteint son terme. Par l'impuissance du moyen âge à organiser et à réformer efficacement le monde chrétien, par la renaissance de l'antiquité païenne, par la réforme de Luther et de Calvin, toutes les grandes questions qui peuvent agiter fortement l'âme et la société humaine, les questions de liberté religieuse, de liberté intellectuelle, de liberté politique, avaient été soulevées et débattues dans le cours de cette puissante époque. A l'ouverture du dix-septième siècle, dans les trois grands États de l'Europe occidentale, trois politiques profondément diverses avaient prévalu et entraient en pleine action. En Espagne, une politique exclusivement et absolument catholique. En Angleterre, une politique essentiellement protestante. En France, une politique mixte

et tempérée, catholique, mais plus laïque qu'ecclésiastique, et royale sans être effectivement despotique. Ces trois politiques faisaient, aux grandes questions du temps, des réponses et des destinées très-différentes. En Espagne, point de liberté ni religieuse, ni intellectuelle, ni politique ; l'Inquisition et la Royauté gouvernant despotiquement ensemble; la littérature et la poésie nationales, que le seizième siècle avait vues si brillantes, tombant en langueur et en déclin, comme la société. En Angleterre, les symptômes et les débuts d'un ardent travail national pour la conquête des trois libertés; les sectes chrétiennes de plus en plus nombreuses et ferventes ; la lutte déjà engagée entre les Puritains et l'Église anglicane, le Parlement et la couronne. En France, la liberté religieuse admise et pratiquée; l'édit de Nantes en vigueur; la liberté politique soutenue par quelques esprits élevés, dans quelques-uns de ses principes, mais sans application forte ni sûre; les États Généraux apparaissant encore pour se montrer vains et disparaître sans retour ; la liberté intellectuelle active et puissante, dans la philoso-

phie, les sciences, les lettres; les grandes lumières qu'elle devait jeter sur ce siècle déjà visibles à l'horizon ; Descartes, Gassendi, Fermat, Corneille, Pascal, Bossuet déjà nés, et se préparant à traiter toutes les grandes questions, à émouvoir toutes les passions nobles, à satisfaire et à développer toutes les facultés hautes de l'esprit humain.

Depuis cette époque, deux siècles se sont écoulés ; un troisième a déjà dépassé la moitié de son cours ; les trois politiques qui avaient prévalu, au seizième siècle, dans les trois grands États de l'Europe occidentale, ont subi l'épreuve décisive de la durée ; les causes ont eu le temps de produire leurs effets. La lumière s'est faite sur cette histoire; l'enseignement est aussi clair que le spectacle est grand.

En Angleterre, la liberté religieuse, la liberté intellectuelle et la liberté politique, s'appelant et se soutenant l'une l'autre, ont réussi, dans leurs communs efforts; l'âme humaine, dans ses rapports avec Dieu, et l'esprit humain, dans ses manifestations devant les hommes, sont libres; des institutions libres garantissent les libertés des

personnes comme l'action du pays dans les affaires de l'État. Sous l'empire de ces institutions et de ces libertés, la prospérité et la puissance publiques se sont merveilleusement développées et s'accroissent de jour en jour; la foi chrétienne, le respect du passé et de l'ordre établi se sont fortement maintenus ou ranimés à travers les plus redoutables épreuves. La condition essentielle de la moralité, de la force et du bonheur pour les sociétés humaines, l'alliance de la perpétuité et du mouvement, de la conservation et du progrès, est obtenue et garantie, autant du moins que permet de l'espérer l'incurable imperfection des hommes et de leurs œuvres. Le mérite de ce résultat n'appartient pas sans doute à la liberté seule, religieuse, intellectuelle ou politique; d'autres causes, des causes essentiellement et directement conservatrices y ont eu leur part, et une grande part; mais la liberté aussi a droit de réclamer la sienne; en donnant satisfaction au besoin d'action spontanée et indépendante qui pousse dans des voies nouvelles les générations successives, elle n'a point empêché les forces conservatrices d'exercer leur action, et ces forces elles-mêmes avaient besoin

que la liberté fût là pour demeurer pures et salutaires.

En France, dans les dix-septième et dix-huitième siècles, la liberté politique a manqué; la liberté religieuse, acceptée et garantie par la sagesse libérale de Henri IV, a succombé sous l'orgueil despotique et aveugle de Louis XIV. Mais en dépit des entraves légales, la liberté intellectuelle s'est déployée avec éclat; absentes des institutions, l'indépendance et la publicité se sont réfugiées dans la vie sociale; le mouvement et la manifestation des idées, les travaux, les plaisirs et les gloires de l'esprit ont eu la faveur publique, quelquefois celle du despote lui-même. Louis XIV s'y complaisait; Louis XV les tolérait. La pensée humaine est restée libre et active, quoique sans efficacité directe et précise. Son influence, admise par un gouvernement modéré en fait quoique à peu près absolu en droit, a suffi pour que le développement des forces morales et sociales de la nation ne s'arrêtât point. La France, mal gouvernée, mais non pas opprimée, a brillé, prospéré, grandi; et un jour est venu où la liberté intellectuelle, seule en face d'un pouvoir faible et

doux, a réclamé impérieusement la liberté religieuse et la liberté politique, comme les droits de l'homme et du pays. La France, depuis ce jour, erre de tempête en tempête sur les mers où elle s'est lancée, et c'est encore un problème de savoir si elle entrera définitivement dans le port qui était, au départ, le but de sa course, et auquel elle a, deux fois, paru toucher. Mais grâce à la liberté intellectuelle qu'elle a toujours conservée et à la politique tempérée de son ancienne monarchie, elle est arrivée à ses épreuves pleine de force et de vie ; elle a pu les supporter sans y périr ; elle a fait, en les subissant, de grandes et précieuses conquêtes ; elle a réformé son ordre civil ; le travail est, chez elle, libre de toute entrave ; l'administration des affaires matérielles du pays et ce qu'on peut appeler la mécanique sociale ont reçu d'admirables perfectionnements ; la liberté religieuse, mal définie encore et imparfaitement garantie, est pourtant reconnue et en vigueur. Malgré ses fautes et ses revers, la France a droit de penser qu'elle n'est pas plus au terme de ses succès que de ses épreuves, et qu'elle n'a pas tant travaillé, ni tant avancé depuis trois

siècles pour ne jamais obtenir, dans la liberté politique, la garantie de ses conquêtes et la satisfaction de ses espérances.

Les destinées de l'Espagne sont plus tristes et plus obscures. Noble nation que ses maîtres spirituels et temporels ont vouée, pendant trois siècles, à l'état de nation stagnante, et qui a accepté cette vocation jusqu'au jour où les affronts et les armes de l'étranger sont venus l'y arracher. La victoire nationale qu'avec l'aide de l'Angleterre elle a remportée dans cette grande lutte, sera-t-elle pour l'Espagne un principe suffisant de régénération politique ? Triomphera-t-elle, à l'intérieur, de deux siècles d'apathie, de stérilité et de décadence, comme elle a triomphé de l'oppression étrangère? Les Espagnols ont raison de l'espérer et de le tenter. Le doute est permis aux spectateurs.

En essayant de caractériser, dans leurs principes et dans leurs effets, les diverses politiques qui, depuis trois siècles, se disputent l'empire de l'Europe, je me suis renfermé dans l'Europe occidentale et dans trois États. On peut porter plus loin ses regards; on peut comparer ces mêmes politi-

ques dans les États du nord et les États du midi de l'Europe, dans les colonies anglaises et hollandaises et les colonies espagnoles en Amérique ou en Asie ; on rencontrera partout les mêmes résultats; aux mêmes questions on recevra partout les mêmes réponses. Là où l'absolutisme catholique a dominé, il a arrêté et glacé la vie sociale ; il a frappé les nations de stérilité; en étouffant la liberté, il n'a établi qu'un ordre sans solidité ni force réelle, qui n'a point empêché que les jours des grandes épreuves n'arrivassent, et qui, ces jours venus, s'est trouvé impuissant contre leurs excès et presque aussi incapable de se réformer que de se maintenir. Là, au contraire, où ont prévalu, soit le protestantisme comme en Angleterre, en Hollande et dans le nord de l'Europe, soit le catholicisme intelligent, sensé et qui ne s'est fait ni l'instrument ni le dominateur du pouvoir civil, comme en France, en Belgique et dans une partie de l'Allemagne, l'activité morale, la puissance sociale, la prospérité publique se sont déployées, sous des formes diverses et à des degrés inégaux, mais partout avec des résultats glorieux et salutaires pour l'humanité. Ces nations ont commis

de grandes fautes, de grands crimes, et subi de grands maux; leurs progrès ont été plus ou moins rapides, plus ou moins complets; mais elles ne se sont point affaissées ni éteintes; à travers les égarements de leur conduite et les vicissitudes de leur destinée, elles sont restées ou devenues capables de ces riches développements, en apparence contradictoires, mais au fond pleins d'harmonie, qui donnent satisfaction à toute la nature humaine et à la société tout entière; elles ont vu s'ouvrir devant elles ces avenirs illimités qui sont le sublime caractère de la civilisation chrétienne et attestent sa divine origine.

Deux ouvrages, publiés naguère aux États-Unis d'Amérique, l'*Histoire du règne de Philippe II*, par M. Prescott, et l'*Histoire de la fondation de la République des Provinces-Unies*, par M. Motley, ont précisément pour sujet les premières scènes et les premiers acteurs du grand drame européen dont j'ai essayé de résumer le cours et le sens : la monarchie espagnole dans sa morne splendeur et la république hollandaise dans son sanglant berceau; Philippe II et Guillaume d'Orange; le catholicisme et le protestantisme aux

prises avec une égale ardeur et sous leurs plus indomptables chefs. Les deux historiens se sont, pour ainsi dire, partagé cette mémorable époque; ils ont pris, pour objet principal de leur récit, l'un le roi et le peuple catholiques, l'autre le peuple et le prince réformés. L'ouvrage de M. Prescott doit embrasser tout le règne de Philippe II, et les deux premiers volumes, les seuls publiés jusqu'ici, n'en contiennent que les douze premières années, de 1556 à 1568. Le livre de M. Motley est déjà une œuvre complète; voulant faire assister ses lecteurs à la naissance de la république des Provinces-Unies, il a pris la vie de Guillaume d'Orange, dit *le Taciturne*, pour centre et mesure de son travail. Après une *Introduction* sur l'ancienne histoire des Pays-Bas et les dernières scènes du règne de Charles-Quint, il commence son récit à l'avénement de Philippe II, au moment où la lutte s'engage, bien que d'abord sans bruit, entre le roi inquisiteur et le prince réformateur, et il s'arrête en 1584, au moment où Guillaume tombe frappé par l'assassin payé par Philippe qui s'écrie en l'apprenant : « Si ce coup eût été porté deux ans plus tôt, l'Église catholique et moi nous y

aurions gagné. » Philippe II avait raison de ne se réjouir qu'avec regret ; Guillaume de Nassau était mort, mais la république des Provinces-Unies était fondée.

En retraçant cette tragique et glorieuse histoire, M. Motley a porté dans son travail deux grandes qualités, la science et la passion ; il a profondément étudié les faits, et en les racontant, il a ressenti, avec une ardeur sincère, toutes les émotions qu'ils pouvaient susciter dans une âme sympathique et généreuse. De nos jours seulement, les événements et les hommes de cette époque ont été mis en pleine lumière et peuvent être bien compris. Non que, jusque-là, les historiens leur eussent manqué ; Charles-Quint et Philippe II s'étaient inquiétés d'en avoir, et même de les bien instruire. Trois Espagnols et un Napolitain, leurs contemporains, Sépulvéda, Herrera, Cabrera et Campana ont laissé, de leurs règnes, de longues histoires. Sépulvéda et Herrera étaient historiographes en titre, l'un de Charles-Quint, l'autre de Philippe II ; et le premier avait, à ce qu'il paraît, obtenu de son maître presque autant d'indépendance que de lumières. Il voulut un

jour lire à l'empereur quelques fragments de son travail : « Non, dit Charles-Quint, je ne veux ni entendre, ni lire ce que vous avez dit de moi ; d'autres le liront quand je n'y serai plus; mais si vous avez, sur un point quelconque, besoin d'informations, je serai toujours prêt à vous les donner. » Même dans sa retraite de Yuste, l'empereur admit quelquefois Sépulvéda qui, retiré aussi dans une petite maison de campagne près de Cordoue, sa ville natale, écrivait son livre comme Charles-Quint finissait sa vie, loin du monde et en se reposant du passé sans s'en détacher. Rien n'indique que Philippe II ait accordé à son historiographe Herrera la même faveur ni la même liberté. Importants à titre de témoins contemporains et bien informés, ces historiens officiels, Sépulvéda surtout, ont même quelquefois cette impartialité involontaire que donne la connaissance précise des faits et des acteurs. Dans l'*Histoire de Philippe II* par Cabrera, qui n'a d'ailleurs rien d'officiel, et dont la première partie seulement a été publiée, on rencontre, sur le caractère et la politique intime du roi, des traits d'une énergique vérité, et dont l'auteur ne pa-

raît pas sentir lui-même toute la portée. Après ces contemporains, plusieurs écrivains postérieurs, entre autres Gregorio Leti dans le dix-septième siècle et Watson dans le dix-huitième, ont écrit l'histoire de Philippe II, mais sans puiser à des sources nouvelles. Depuis trente ans, elles se sont ouvertes de toutes parts : en Espagne, en Hollande, en Belgique, en France, les archives ont été fouillées ; les correspondances, les mémoires, les documents originaux ont été recherchés et livrés aux curieux de toute sorte, savants ou oisifs. Trois grands recueils surtout, les *Archives de la maison de Nassau*, publiées à Leyde par M. Groen van Prinsterer, les *Correspondances de Charles-Quint, de Philippe II et de Guillaume le Taciturne*, que M. Gachard a tirées, soit textuellement, soit par extraits, des archives de Simancas et de Bruxelles, et les *Papiers du cardinal Granvelle* insérés dans la grande *Collection des documents inédits relatifs à l'Histoire de France*, dont en 1833, et comme ministre de l'instruction publique, j'ai fait commencer la publication, tous ces travaux ont inondé de lumière l'histoire de cette époque, et nous pouvons assister aujour-

d'hui au spectacle du seizième siècle, presque comme si les acteurs étaient là, agissant et parlant devant nous.

A tant de documents dont le public était déjà en possession, et après les avoir soigneusement exploités, M. Motley en a lui-même ajouté de nouveaux ; il a voyagé, il a séjourné longtemps en Europe, particulièrement en Hollande, en Belgique, en Allemagne; il connaît les lieux; il a visité les théâtres des événements; il a fouillé dans les bibliothèques, dans les archives, dans les collections de manuscrits ; il rend compte dans sa préface des sources d'information, jusque-là inconnues, où il a puisé, des bienveillants appuis qu'il a rencontrés, des résultats qu'il se flatte d'avoir obtenus ; et la lecture de son ouvrage confirme pleinement, quant à sa profonde étude du sujet, la confiance qu'inspire, au premier aspect, le simple exposé de ses travaux.

A la science M. Motley joint la passion. Protestant et républicain, il porte à son sujet, aux destinées de la Réforme et de la République hollandaise, un intérêt ardent; libéral, sincère et honnête homme, il s'indigne, comme s'ils étaient

d'hier, contre les attentats dont la liberté religieuse et politique a eu tant à souffrir, il y a trois siècles, dans un pays lointain et étranger à sa patrie. Il s'attache et se complaît à flageller les auteurs de ces violences faites à l'âme et de ces souffrances infligées à la vie humaine. Il porte la même ardeur dans son admiration pour les défenseurs de la cause libérale et protestante ; autant il déteste Philippe II et le duc d'Albe, autant il aime Guillaume d'Orange ; il le raconte, il le commente, il l'explique en homme personnellement intéressé dans sa destinée et sa gloire ; Guillaume le Taciturne n'est pas seulement pour lui un héros ; c'est son héros. Trop bien instruit pour méconnaître, et trop véridique pour taire les faits reprochés à ce prince, loin de les éluder, il s'y arrête, les examine, en scrute tous les détails, en avocat convaincu de l'excellence de sa cause et décidé à la soutenir sans réserve. Le récit du mariage de Guillaume, en 1561, avec la princesse Anne de Saxe, fille du grand électeur Maurice, et des ambiguïtés religieuses du prince dans la négociation de l'affaire, est un modèle de plaidoyer obstiné et habile pour couvrir les côtés

faibles d'une bonne cause et d'un client chéri. Ce parti pris si tranché, ce sentiment si arrêté et si vif enlèvent à M. Motley habituellement l'apparence et quelquefois la réalité de cette équité historique qui, de nos jours, n'est souvent que du scepticisme ou de l'indifférence ; il ne s'applique pas à pénétrer dans les rangs et dans les cœurs ennemis pour les comprendre et les décrire avec une impartialité scrupuleuse ; il développe avec complaisance les faits et les scènes propres à susciter dans l'âme de ses lecteurs les sentiments dont il est lui-même animé, et il ne donne presque jamais, à l'autre face des événements et des hommes, autant de place et de couleur. Mais ce caractère de l'ouvrage frappe au premier coup d'œil et empêche le lecteur de se livrer sans réserve à l'auteur. Et deux mérites s'élèvent bien au-dessus de cette imperfection trop apparente pour être périlleuse : le livre est vrai et aussi attachant que concluant ; c'est un grand plaidoyer historique en faveur de la liberté religieuse et politique ; la cause est évidemment bonne et gagnée, quoi qu'on puisse dire de la passion du rapporteur.

PRÉFACE DE L'AUTEUR

La fondation de la République des Provinces-Unies sera toujours considérée comme l'un des principaux événements des temps modernes. Si ce grand État n'avait pas pris naissance, les divers phénomènes historiques du seizième siècle et des siècles qui l'ont suivi ne se seraient pas produits, ou auraient subi de graves modifications. Protestation solennelle, par sa seule existence, contre la tyrannie ecclésiastique et l'empire universel, cette République sut maintenir avec sagacité, à des moments bien critiques dans l'histoire du monde, cette balance du pouvoir qui devrait, chez les nations civilisées, s'identifier avec les balances de la justice divine. Le magnifique empire de Charles-Quint s'était élevé sur le tombeau de la liberté. Il est consolant de voir peu à peu la liberté renaître, grandir et triompher. Dans ce petit coin du monde, qui s'appelle la province de Hollande, apparaît une puissance qui lutte pendant quatre-vingts ans contre le plus puissant souverain de la terre, devient, dans le cours de cette lutte, une noble nation, ajoute succes-

sivement à ses possessions plusieurs des plus riches pays de la terre, depuis le pôle jusqu'au tropique, et finit par dicter des lois à l'empire de Charles-Quint.

Tout État est un membre de la grande famille humaine, et la relation qui unit les hommes entre eux est si étroite qu'une nation, lorsqu'elle lutte pour son propre compte, finit toujours par conquérir quelque chose au profit de toute l'humanité. Au seizième siècle, la Hollande et la Zélande défendirent leurs droits, comme le firent, au dix-septième siècle, la Hollande et l'Angleterre alliées, et au dix-neuvième siècle, les États-Unis d'Amérique : ce n'est là qu'un chapitre du grand livre des destinées humaines ; car, dans ce qu'il est convenu d'appeler les révolutions de Hollande, d'Angleterre et d'Amérique, il n'y a que les anneaux d'une même chaîne.

Le monde doit à la République des Provinces-Unies, plus encore qu'à l'histoire de Florence dans une époque antérieure, des leçons pratiques dans cette grande science de l'équilibre politique qui devient de jour en jour plus importante, à mesure que les divers États du monde civilisé se touchent de plus près, et se disputent plus ardemment la prééminence. Par son courage et par son génie politique et militaire, Guillaume le Taciturne parvint à vaincre le monarque le plus puissant et le moins scrupuleux de son siècle. Doué de la même audace héréditaire et d'un génie aussi flexible, l'arrière-petit-fils de Guillaume tint dans ses mains les destinées de l'Europe, et sut, en ralliant tous les éléments de résistance, opposer une barrière victorieuse à l'esprit d'envahissement de Louis XIV. De même qu'au seizième siècle, les efforts de l'Inquisition et la tyrannie sans égale de Philippe II conduisirent à l'établissement de

la République des Provinces-Unies, de même, au dix-septième siècle, la révocation de l'édit de Nantes et l'invasion de la Hollande firent monter le stathouder de Hollande sur le trône des Stuarts, que soldait Louis XIV.

L'histoire de la longue agonie qui précéda la naissance de la République de Hollande est d'un intérêt particulier pour tous ceux qui appartiennent à la race anglo-saxonne, car on retrouve cette race toujours la même, qu'elle soit en Frise, en Angleterre ou dans le Massachusetts.

Les Anglais étudieront toujours avec intérêt le sort d'une grande république navale et commerçante qui, tout en n'occupant qu'une petite partie de l'Europe, sut conquérir un vaste empire par les hardies entreprises de ses négociants, étendre sa domination jusqu'en Asie, en Amérique, en Afrique, en Australie, et exercer sa souveraineté dans le Brésil, dans la Guyane, dans les Indes Occidentales, à New-York, au cap de Bonne-Espérance, dans l'Hindoustan, à Ceylan, à Java, à Sumatra, et dans la Nouvelle-Hollande. Pour le public américain, ce spectacle offre encore plus d'intérêt. La République des États-Unis prit naissance dans la résistance de tous les éléments rationnels de la nature humaine contre le dogmatisme sacerdotal et la persécution, et dans la lutte persévérante des libertés historiques et nationales contre le despotisme de l'étranger. « Conserver et non pas détruire, » ce fut la devise du Washington du seizième siècle, comme ce fut le vœu de notre grand héros et de ses illustres contemporains.

La grande République du monde occidental sent couler dans ses veines le généreux sang de la nation qui ja-

dis gouvernait une portion importante de son territoire; elle fait remonter son existence politique jusqu'à la même source de liberté modérée, et elle prendra plaisir à lire le récit des épreuves de la République qui l'a précédée. Les volumes que nous publions contiennent l'histoire de la conquête de l'indépendance des Provinces-Unies, car leur ennemi tarda si longtemps à les reconnaître que cette reconnaissance devint superflue et ridicule. On peut faire dater l'existence de la République de l'union d'Utrecht, en 1581. Ce fut alors que le territoire se divisa définitivement en provinces indépendantes et en provinces soumises, et que la République des Provinces-Unies se sépara des Provinces belges de l'Espagne. Guillaume le Taciturne accomplit cette grande œuvre, et mourut trois ans après. Avec lui finit la période héroïque de cette histoire, et c'est là que nous nous arrêtons. Plus tard, nous exposerons plus rapidement, et à travers une plus longue suite d'années, les grands jours de la République, et nous raconterons comment elle sut établir, à l'extérieur et à l'intérieur, son gouvernement et l'équilibre européen. Ceux qui sont chargés de maintenir avec justice la liberté humaine ne sauraient trop méditer sur les leçons de l'histoire et sur les destinées des pays libres.

J'ajoute que cet ouvrage est le fruit de recherches consciencieuses, faites avec un vif désir de découvrir la vérité. J'ai soigneusement étudié tous les chroniqueurs contemporains un peu importants, et tous les historiens postérieurs, hollandais, flamands, français, italiens, espagnols ou allemands. J'ai consulté, avec la même exactitude, les catholiques et les protestants, les royalistes et les républicains. Les œuvres de Bor (énorme collection

de papiers d'État, de lettres et de pamphlets, mélangés ensemble, et réunis par un récit fait sans art, mais avec âme), les travaux de Meteren, De Thou, Burgundius, Heuterus, Tassis, Viglius, Hoofdt, Haræus, Van der Haer, Grotius, Van der Vynckt, Wagenaër, Van Wyn, De Jonghe, Kluit, Van Kampen, Dewez, Kappelle, Bakhuyzen, Groen van Prinsterer, Ranke et Raumer, me sont aussi familiers que ceux de Mendoza, Carnero, Cabrera, Herrera, Ulloa, Bentivoglio, Perez et Strada. Les relations manuscrites de ces envoyés vénitiens, aux yeux d'Argus, qui savaient surprendre, dans leurs moments d'abandon, tant de cours et de cabinets, et qui daguerréotypaient ensuite leur caractère et leur politique, pour l'instruction de la perfide République, nous ont laissé des trésors inestimables sur l'histoire secrète du seizième siècle; je les ai soigneusement examinés, surtout les récits du spirituel et sardonique Badovaro, de Suriano et de Michele. Il est superflu d'ajouter que toutes les publications de M. Gachard, en particulier l'inappréciable correspondance de Philippe II et de Guillaume le Taciturne, ainsi que les « *Archives et Correspondance* » de la maison d'Orange Nassau, publiées par le savant Groen van Prinsterer, m'ont constamment servi de guide dans le labyrinthe de l'histoire politique de l'Espagne et des Pays-Bas. La nombreuse et intéressante collection de pamphlets, connue sous le nom de « *la Collection Duncan,* » dans la bibliothèque royale de la Haye, m'a aussi fourni une foule de détails, au moyen desquels j'ai cherché à donner à mon récit de l'intérêt et de la couleur. En outre de ces recueils et de beaucoup d'autres travaux imprimés, j'ai eu l'avantage de lire plusieurs histoires manuscrites, parmi lesquelles je puis citer en particu-

lier les ouvrages de Pontus Payen, de Renom de France, et de Pasquier de la Barre; la vaste collection de documents inédits qui se trouve dans les archives royales à la Haye, à Bruxelles et à Dresde, m'a fourni des renseignements nouveaux et de la plus grande importance. J'ose espérer que de longues années de travail, passées en grande partie à étudier les archives des nations dont l'histoire m'occupe aujourd'hui, ne seront pas entièrement perdues, et que ceux qui aiment le progrès, ceux qui croient les peuples capables de se gouverner eux-mêmes et de se perfectionner, et ceux qui admirent le génie de l'homme et la vertu désintéressée, trouveront quelque encouragement dans l'histoire détaillée d'un peuple héroïque, pendant une crise terrible, et dans la vie et la mort du grand homme qui a uni son nom et sa renommée au nom et à la renommée de son pays.

Je ne cherche pas à m'excuser de ces détails un peu personnels. Lorsqu'un auteur inconnu réclame sur un sujet important l'attention du public, c'est pour lui non-seulement un droit, mais un devoir, de prouver qu'il a mérité d'être écouté, à force de travail et de conviction sincère. Je sens bien vivement que ce sont là mes seuls titres, et je réclame humblement pour mon travail l'indulgence de mes lecteurs.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma reconnaissance au docteur Klemm, conseiller aulique et premier bibliothécaire, à Dresde, et à M. Von Weber, conseiller intime et directeur des archives royales de Saxe, qui m'ont témoigné une si constante bienveillance pendant la durée de mes recherches dans cette ville. Je veux aussi remercier sincèrement M. Campbell, bibliothécaire-adjoint à la Haye, de l'amitié avec laquelle il m'a

toujours traité pendant l'absence de son chef, M. Holtrop. J'ai les plus grandes obligations à l'éminent critique et historien, M. Bakhuyzen van den Brinck, grand archiviste des Pays-Bas, qui m'a donné, pendant mon séjour à la Haye, des conseils et des instructions si bienveillantes, et je tiens aussi à remercier le directeur des Chartes, M. de Schwane, de la bonté et du soin qu'il a mis à me procurer des copies des manuscrits déposés aux archives. Enfin, je termine en témoignant à M. Gachard, archiviste général de Belgique, mon profond respect et ma vive reconnaissance pour l'infatigable courtoisie et l'active bonté avec laquelle il m'a aidé pendant mes études dans les Archives du roi à Bruxelles.

HISTOIRE

DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

DES

PROVINCES-UNIES

INTRODUCTION

I

A l'extrémité nord-ouest de la vaste plaine qui s'étend de l'océan Germanique aux montagnes de l'Oural, est située la contrée qu'on appelle les Pays-Bas. Ce petit triangle renfermé entre la France, l'Allemagne et la mer est divisé maintenant en portions presque égales entre les royaumes modernes de Belgique et de Hollande. Les premières notions que nous possédions sur ce coin du monde nous viennent des Romains. Les guerres que Rome a soutenues contre les Barbares du Nord, ont tiré l'île humide de la Batavie et les marais environnants de l'obscurité qui eût pu les envelopper pendant des siècles avant que la destinée de ce pays eût été mise en lumière

par la population indigène. Jules César a arraché à l'oubli les sauvages héroïques qui combattaient contre ses légions avec un patriotisme farouche, mais impuissant à défendre leur triste patrie; et grâce au grand poëte de l'Angleterre qui avait appris, dans les Commentaires du conquérant, à connaître la plus hardie de toutes ces tribus, le nom des Nerviens, après le cours de vingt siècles, est resté familier à nos oreilles.

Tacite a raconté aussi avec une exactitude singulière la lutte engagée entre la population de ces contrées et la puissance de Rome, écrasante encore quoiqu'elle fût déjà ébranlée sur sa base, et il a, en outre, consacré plusieurs chapitres de son ouvrage sur la Germanie à décrire quelques-unes des tribus teutoniques de la Néerlande.

Au point de vue de la géographie et de l'ethnographie, les Pays-Bas appartiennent à la Gaule et à la Germanie. C'est une question douteuse de savoir auquel de ces pays les Romains rattachaient l'île de Batavie, qui est le noyau même de la contrée. Il est pourtant probable que le territoire tout entier, à l'exception de la Frise, était regardé comme faisant partie de la Gaule.

Trois grandes rivières, le Rhin, la Meuse et l'Escaut, avaient déposé leur limon depuis des siècles au milieu des dunes et des bancs de sable poussés par l'Océan près de leur embouchure : un delta habitable enfin pour les hommes s'était ainsi formé. Ce fut d'abord un vaste marais composé de petites îles et de forêts vierges, coupées par des marécages et des étangs ; le territoire était en grande partie situé au-dessous du niveau des grandes marées, constamment exposé à être inondé par les rivières, et souvent submergé par l'Océan.

Le Rhin, quittant enfin les contrées où son cours a reçu depuis tant de siècles la double consécration de l'art et de la nature, de la poésie et des événements, coule avec effort sous le portique de basalte formé par les sept montagnes au milieu de la plaine cultivée qui s'étend jusqu'à l'océan Germanique. Après son entrée dans cette vaste prairie, le fleuve se sépare en deux branches, et, méritant ainsi le nom de Rhin à deux cornes que lui donna Virgile, il serre entre ses bras l'île de Batavie.

La Meuse, après avoir pris sa source dans les Vosges, se répand à travers la forêt des Ardennes, traverse les falaises de rochers qui s'élèvent sur la frontière sud-est des Pays-Bas, se grossit des eaux de la Sambre au milieu du pittoresque bassin d'anthracite où Namur s'élève aujourd'hui, puis se dirige vers le nord, en traversant le pays dans sa longueur, jusqu'au moment où elle va se jeter dans le Rhin.

L'Escaut, qui est presque exclusivement un fleuve belge, prend naissance en Picardie, et coule à travers les provinces de Flandre et de Hainaut. Du temps de César, il disparaissait avant d'arriver à la mer dans des taillis et des sables mouvants, qui servirent longtemps de défense contre les armes romaines aux sauvages habitants d'un pays que les lents progrès de la nature et les efforts infatigables de l'homme ont transformé, et qui est maintenant la Zélande et la Hollande méridionale. Les îles étaient inconnues aux Romains.

Telles étaient les rivières qui traversaient, ainsi que leurs nombreux tributaires, ce sol humide. Les inondations fréquentes causées par les tempêtes de l'Océan, qui faisaient refluer les fleuves dans leurs lits, rendaient le pays presque inhabitable. De misérables ichthyophages

vivaient sur ce territoire à demi submergé, cherchant un refuge sur les *terpen* ou monticules qu'ils avaient élevés comme des castors sur un sol mouvant. C'est là que la même race enchaîna plus tard l'Océan qui l'avait tyrannisée si longtemps, soumit à ses lois les puissants fleuves qui l'inondaient jadis, et les obligea à fertiliser une contrée déshéritée par la nature, à faciliter les communications, à devenir un réseau bienfaisant de veines et d'artères, à rattacher enfin leur pays par de vastes canaux aux régions les plus éloignées du monde. Cette contrée, rejetée par la mer et par la terre, arrache enfin à toutes deux leurs plus riches trésors. La race engagée depuis des siècles dans une lutte toujours renaissante contre des éléments furieux se préparait ainsi, sans le savoir, à son grand combat contre le despotisme plus farouche encore des hommes.

Le territoire des Pays-Bas tout entier était entouré de forêts. Une ceinture de bois longeait la côte, et descendait jusqu'au delà de l'embouchure du Rhin. Les masses épaisses des taillis servaient de barrière contre les sables rejetés par la mer et qui, empêchés ainsi de pénétrer dans l'intérieur des terres, formaient à leur tour une sorte de digue que le temps et l'art devaient fortifier. Les bois de Harlem et de la Haye sont des restes de cette ancienne forêt. Le bois de Badahuenna, célèbre par les horribles sacrifices que les druides y célébraient, s'étendait sur la rive occidentale du lac de Flevo qui a disparu maintenant. La grande forêt d'Hercynie, si large qu'il fallait neuf jours pour la traverser, bornait le pays du côté de l'Allemagne et s'étendait des bords du Rhin jusque dans les contrées lointaines habitées par les Daces, et aucun Allemand, dit César, après soixante jours de

voyage, n'avait pu atteindre ses limites, ou même en entendre parler. Au midi, la célèbre forêt des Ardennes, hantée par les Faunes et les Satyres, couvrait le pays de ses ombrages et le séparait de la Gaule Celtique.

Ainsi inondé par de grandes rivières, placé au-dessous du niveau de l'Océan, entouré de forêts impénétrables, le pays bas, le pays inférieur, le pays creux, la Hollande, enfin, semblait à peine mériter l'effort des armes romaines. Cependant la tyrannie étrangère a, dès les premiers siècles, convoité ce petit coin du monde avec la même ardeur qui la portait à s'emparer des contrées qui avaient reçu de Dieu le don fatal de la beauté, et la liberté a trouvé, chez les enfants des Pays-Bas, des défenseurs aussi intrépides que les Grecs et les Italiens.

II

On ne saura jamais, d'une manière positive, qui étaient les habitants aborigènes des Pays-Bas. La tradition ne remonte pas au delà du temps de César, qui trouva les contrées situées à gauche du Rhin habitées surtout par des tribus d'origine celtique. Cette fraction des races Indo-Européennes, qui avaient déjà envahi une grande partie de l'Asie Mineure, de la Grèce, de l'Allemagne, des îles Britanniques, de la France et de l'Espagne, s'était établie depuis longtemps dans la Gaule belge, et formait le fond de la population. Arrêté par l'océan Atlantique dans ses progrès vers l'ouest, le courant avait commencé à refluer vers sa source, si bien que l'élément gaëlique s'introduisit parmi les habitants des Pays-Bas, non-seulement par l'invasion des premières tribus, mais

encore par le retour de celles qui abandonnaient la Gaule celtique. Le nom actuel des Wallons indique l'uniformité d'origine qui existe entre eux et les races Gauloises, Galloises et Gaëliques. Les Belges étaient, sous beaucoup de rapports, supérieurs au plus grand nombre de ceux qui leur tenaient par le sang. César rend témoignage à leur bravoure, plus éclatante que celle de tous les autres Celtes. On peut attribuer en partie cette qualité à la présence de plusieurs tribus allemandes, qui, à cette époque, avaient déjà franchi le Rhin, et qui, en mêlant leur sang à celui des Belges, avaient transmis une nouvelle ardeur à leurs descendants. Une race d'origine gallique occupait donc le cœur du pays; mais les frontières étaïent habitées par des tribus d'origine teutonique.

Quand les Cimbres et leurs alliés attaquèrent Rome, un siècle avant notre ère, les habitants primitifs de l'île de Batavie, Celtes probablement, firent partie de l'expédition. Une inondation récente et terrible avait emporté leurs misérables demeures et les arbres mêmes des forêts. Ils étaient plus que jamais mécontents du triste pays où ils vivaient; l'île fut abandonnée par ses habitants. Vers la même époque, des discordes civiles qui éclatèrent parmi les Chattes, puissante tribu germaine établie dans la forêt d'Hercynie, eurent pour résultat l'expatriation d'une partie de la population. Les exilés choisirent pour demeure l'île abandonnée sur le Rhin, lui donnèrent le nom de *Bet-auw*, ou bonne prairie, et furent connus depuis lors sous le titre de Bataves.

Les Bataves étaient, d'après Tacite, les plus braves des Germains. Les Chattes, dont ils faisaient partie, étaient une tribu éminemment guerrière. « D'autres marchent au combat, » dit l'historien, « ceux-ci vont à

la guerre. » La vigueur de corps et d'esprit surpassait chez eux celle des autres tribus. Les jeunes gens ne coupaient leurs cheveux ni leur barbe que lorsqu'ils avaient tué un ennemi. Alors, sur le champ de bataille, au milieu du carnage et du pillage, ils rasaient leur visage pour la première fois. Les hommes lâches et indolents conservaient seuls leur barbe et leurs cheveux. Ils portaient aussi au cou un anneau de fer, ou une espèce de joug qu'ils jetaient loin d'eux comme un emblème de mollesse, quand ils avaient accompli leur premier fait d'armes. Les Romains parlaient toujours des Bataves avec respect. Ils avaient soumis les Belges; ils avaient contraint les libres Frisons à payer le tribut, mais ils appelaient les Bataves leurs amis. Les collecteurs d'impôts n'entraient jamais chez eux. Une honorable alliance les unissait aux Romains; alliance pourtant d'un géant et d'un nain. Les Romains, comblés de gloire, étendaient leur empire; les Bataves n'avaient pour récompense que les plus rudes coups. La cavalerie batave devint fameuse sous la République et sous l'Empire. César la tenait avec raison en grande faveur, car sa bravoure avait fait changer les affaires de face à Pharsale. Depuis la mort de César jusqu'au temps de Vespasien, la légion batave servit aux empereurs de gardes du corps, et l'île de Batavie fut la base de toutes les opérations dans les guerres des Romains avec la Gaule, la Germanie et la Grande-Bretagne.

Au delà des Bataves, vers le nord, habitait la grande tribu Frisonne, qui occupait la région qui s'étend entre le Rhin et l'Ems. Le Zuyderzée et le Dollart, qui durent leur origine aux terribles inondations du seizième siècle, n'existaient pas alors, pour créer une frontière entre des

tribus de même extraction, et qui formaient une seule nation de pure origine germanique.

La population de la Batavie était donc à demi celtique et à demi germanique. Chez les habitants des Pays-Bas on retrouve toujours ces deux éléments difficiles à unir et de tendances diverses. Une certaine fatalité a toujours tendu à séparer de plus en plus, dans l'histoire, ces deux races, au lieu de mettre au jour et d'encourager leurs rapports naturels. La religion a contribué aussi, dans toutes les grandes époques historiques, à relâcher les liens qui les unissaient. S'il en eût été autrement, si les remarquables qualités caractéristiques des deux races avaient pu se fondre en un seul tout, il eût été difficile de trouver un peuple plus richement doué par la nature pour la domination et le progrès que la population Belge-Germaine.

Les deux races avaient entre elles une grande ressemblance physique. Elles étaient de haute taille. Le gigantesque Gaulois se moquait des soldats romains comme d'une bande de pygmées, tandis que le Germain excitait leur étonnement par son corps robuste et ses membres musculeux. Le teint de tous deux était blanc, leurs yeux bleus et sauvages; mais les longs cheveux dorés du Celte étaient épars sur ses épaules, tandis que les cheveux roux du Germain devaient une nuance plus prononcée au jus des plantes sauvages, et étaient relevés sur le sommet de sa tête en un simple nœud. Là s'arrêtait le goût du Germain pour la parure. Une épine rattachait à son cou sa tunique, et le reste de ses vêtements suivait la forme du corps, en laissant libres les mouvements des membres. Le Gaulois, au contraire, attachait une telle importance à sa personne que les Romains distinguaient les diffé-

rentes tribus de la même race sous le nóm de Gaule à longs cheveux, Gaule à braies, Gaule à toge (*Gallia comata*, *braccata*, *togata*). Il tenait aux vêtements de couleurs brillantes et variées, goût qui se retrouve encore dans le costume des montagnards écossais, et chargeait de chaînes d'or son cou et ses bras. Le Germain, plus simple et plus rude, ne portait d'autre ornement que l'anneau de fer dont son premier homicide le délivrait. Le Gaulois était irascible, violent dans sa colère, moins redoutable pourtant dans une lutte prolongée contre un ennemi vigoureux. « Tous les Gaulois sont de très-grande taille, » dit un homme qui avait servi sous Julien (1). « Ils ont le teint blanc, les cheveux dorés, des yeux terribles, ils sont querelleurs, vantards et insolents. Une troupe d'étrangers ne pourrait résister dans une dispute à l'un d'entre eux, lorsqu'il est soutenu par la vigueur de sa femme aux yeux bleus, surtout lorsqu'elle grince des dents, qu'elle gonfle son cou, et qu'elle commence à brandir ses grands bras blancs et à assener à droite et à gauche des coups de poing, comme les pierres lancées par la corde tordue d'une catapulte, tout en lançant des coups de pied en même temps. Leur voix est terrible et menaçante. Leur colère est prompte, mais facile à apaiser. Ils sont propres sur leur personne, et l'on ne voit jamais parmi eux, comme on en rencontre ailleurs, des hommes et des femmes sales et déguenillés. Ils sont aptes à tout âge au service militaire. Le vieillard marche au combat d'un cœur aussi jeune, avec un mépris aussi profond pour le danger, et une vigueur aussi endurcie contre le froid et les rigueurs de la guerre, que

(1) Ammien Marcellin, XV, XII, 1.

les plus jeunes des guerriers. On n'a jamais vu chez eux, comme cela arrive souvent en Italie, des hommes se couper les pouces pour échapper au service de Mars. »

L'organisation politique des deux peuples différait beaucoup. On peut dire que la forme républicaine se trouvait chez tous les deux; mais les tribus gauloises étaient aristocratiques, et se composaient de véritables clans, tandis que les Germains, régis nominalement par un roi, formaient à vrai dire une démocratie. Les deux classes qui gouvernaient la Gaule étaient les nobles et les prêtres : le peuple tout entier était esclave, dit César. Les nobles étaient tous élevés pour le métier des armes. Chacun d'eux marchait au combat suivi de ses vassaux, un chef était choisi pour commander à tous les clans pendant la guerre. Le roi, ou premier gouverneur, était élu tous les ans, mais par les nobles seulement. Le peuple ne possédait aucun droit, et était heureux d'obéir en esclave à ceux des nobles qui avaient la force de le protéger pendant la paix. Les druides exerçaient les principales fonctions du gouvernement; ils jugeaient tous les procès civils ou criminels. Ceux qui se révoltaient contre leurs décisions ne pouvaient plus assister aux sacrifices, excommunication terrible, qui retranchait le criminel de tous rapports avec ses compatriotes.

Chez les Germains, la souveraineté résidait dans la grande assemblée du peuple. Il se trouvait, à vrai dire, parmi eux quelques esclaves, mais ils étaient en petit nombre, et recrutés parmi les prisonniers de guerre, ou parmi des malheureux qui avaient perdu leur liberté dans des jeux de hasard. Leurs chefs, auxquels les Romains donnaient le nom de rois et de princes, n'étaient en réalité que des généraux élus par le suffrage universel.

Nommés par la grande assemblée pour commander à la guerre, ils étaient élevés sur les épaules des guerriers libres, au milieu des cris de guerre, et du cliquetis des lances et des boucliers. L'armée se composait exclusivement de volontaires, et le soldat qui quittait le champ de bataille tant que son chef était vivant était entaché d'infamie pour le reste de sa vie. La grande assemblée nommait aussi les magistrats qui gouvernaient les villages, et elle décidait de toutes les affaires importantes de paix ou de guerre. On la convoquait en général quand la lune était dans son plein. Les nobles et les délégués populaires arrivaient assez irrégulièrement, et l'un des inconvénients de la liberté était de perdre quelquefois deux ou trois jours à attendre les retardataires. Toutes les affaires de l'État passaient par les mains de ces farouches démocrates. Les chefs élus par eux avaient plus d'autorité pour persuader que de pouvoir pour commander.

Les Gaulois étaient voués à l'agriculture. Ils connaissaient quelques-uns des arts utiles à la vie. Ils avaient des troupeaux nombreux et une grande quantité de bétail; l'exportation de leurs viandes salées s'étendait jusqu'à Rome. Le sauvage Germain, *Ger-Mann*, *Heer-Mann*, *War-Mann*, regardait le carnage comme la seule occupation digne d'un homme, et méprisait l'agriculture comme un métier ignoble et amollissant. C'était une bassesse, pensait-il, que d'acquérir par ses sueurs ce qu'on pouvait si aisément conquérir au prix de son sang. Les terres étaient divisées tous les ans par les magistrats, et chaque famille recevait une ferme qu'elle était obligée de quitter à la fin de l'année. Les champs étaient cultivés comme propriété commune; mais il était plus aisé de réunir les Germains pour le combat que de les retenir

près d'une charrue. Ils étaient donc plus propres à la vie d'invasion et de conquête que la Providence leur destinait pendant des siècles, qu'ils ne l'eussent pu être en prenant racine sur le sol. Les Gaulois construisaient des villes et des villages. Le Germain élevait sa cabane solitaire là où l'envie lui en prenait. Il ne se souciait guère d'avoir des voisins.

La religion des deux races offrait les plus grands contrastes. L'autorité des prêtres était grande chez les Gaulois. Les druides formaient une caste puissante, qui présidait même aux affaires civiles et dont le pouvoir était despotique dans les matières religieuses. On ne connaîtra jamais complétement les dogmes de leur étrange théologie, mais nous savons trop bien quels en étaient les rites sanguinaires. L'imagination s'effraye à l'idée de ces sombres forêts retentissant des cris d'agonie de dix mille victimes humaines, et des chants farouches des prêtres couverts de sang et de fumée à la louange des dieux sauvages qu'ils adoraient.

Dans sa simplicité le Germain s'était élevé à une foi plus pure que celle du Romain sensuel ou du superstitieux Gaulois. Il croyait à un seul Dieu, suprême, tout-puissant, *All-Vater*, ou père universel. Cette divinité était trop sublime pour être incarnée ou représentée ; son essence infinie ne pouvait se renfermer dans des temples construits de main d'homme. Tel est le témoignage rendu par les Romains aux nobles conceptions des Germains. Certaines forêts étaient consacrées au Dieu invisible que les yeux d'une foi respectueuse pouvaient seuls contempler. Là, à de certaines époques, le peuple se réunissait pour adorer. On entrait dans le bois sacré, les pieds liés ensemble, en signe de soumission. Si quel-

qu'un tombait, il ne lui était pas permis de se relever, il devait se traîner par terre à reculons. Les cérémonies étaient simples et en petit nombre. Les prêtres ne formaient point de caste, et quand les Romains pénétrèrent pour la première fois chez eux, ils n'avaient point coutume d'offrir des sacrifices. Il faut avouer qu'on en vint plus tard à immoler parfois une seule victime qu'on choisissait parmi les criminels et les prisonniers. La pureté de la religion des Germains souffrit bientôt du voisinage de la race celtique. Sous la domination romaine, la corruption augmenta et arriva enfin à une dépravation profonde. L'étrange mélange de la mythologie romaine avec les sombres superstitions des Celtes s'accordait mal avec le caractère simple de la théologie germaine. La destruction de tout système religieux qui s'ensuivit prépara les voies à la véritable révélation. Pendant des siècles trois grandes formes de la religion, la superstition sanguinaire des druides, le polythéisme sensuel des Romains, les croyances élevées mais vagues des Germains, se trouvèrent face à face dans ce petit coin du monde, au milieu des marais inconnus du Rhin et de l'Escaut: puis, après s'être corrompues et détruites l'une l'autre, elles disparurent toutes trois devant la pure lumière du christianisme.

Le contraste qui existait entre les systèmes politiques et religieux de la Gaule et de la Germanie se retrouvait dans les relations sociales. Les mœurs des Gaulois étaient singulièrement dissolues. Le mariage était à peu près inconnu. Le Germain au contraire, seul parmi les barbares, se contentait d'une femme ; quelques grands personnages seulement avaient le droit d'en épouser plusieurs, par des raisons politiques. Le jour de son mariage

le Germain offrait à sa fiancée, non les bracelets et les colliers d'or dont le Gaulois parait sa maîtresse, mais des bœufs, un cheval sellé, une épée, un bouclier et une lance, en témoignage de la part qu'elle devait prendre désormais à ses travaux en devenant la moitié de lui-même.

Les honneurs rendus aux morts différaient aussi chez les deux nations. Les funérailles des Gaulois étaient somptueuses. Chez les deux peuples on brûlait les cadavres; mais le Celte jetait dans les flammes les animaux favoris, les esclaves et les serviteurs chéris du défunt. Des monuments de pierre ou des monceaux de terre s'élevaient sur les cendres des morts. On retrouve encore partout en Europe des souvenirs de la domination celtique sous la forme de ces énormes et disgracieux monuments.

Les Germains ne portaient pas leur ambition au delà du tombeau. Ils ne jetaient ni vêtements, ni parfums dans le bûcher funéraire; les armes et le cheval de bataille du mort étaient seuls brûlés et enterrés avec lui. Le gazon recouvrait ses cendres, il n'avait d'autre tombeau que la mémoire de sa valeur. Les larmes mêmes étaient interditesa ux hommes. « On regardait, dit l'historien, comme le devoir des femmes de pleurer, celui des hommes était de se souvenir. »

Il est inutile de poursuivre plus loin le parallèle. Il était nécessaire de rappeler à ceux qui étudient l'histoire les traits caractéristiques qui distinguaient ces deux grandes races, traits que le temps a plutôt contribué à marquer qu'à effacer. Leur contraste et leur séparation donne la clef d'une partie de leur histoire. Si la Providence avait permis la fusion de ces deux races, il est

possible que leur situation et le lien géographique et historique qu'elles pouvaient offrir à toutes les tribus dominantes en Europe leur eussent permis d'exercer sur le monde un empire qui eût différé, sous beaucoup de rapports, de tous ceux qui se sont élevés sur la terre. Spéculations inutiles qui nous font pourtant entrevoir les malheurs nés d'une antipathie mutuelle qui, dans d'autres pays et sous d'autres circonstances, a fait place à un goût et à un appui mutuels.

Il faut maintenant esquisser rapidement les transformations politiques que subit le pays depuis l'origine de son histoire jusqu'au milieu du seizième siècle, époque à laquelle commença cette lutte terrible qui a donné naissance à la république Batave.

III

Le premier chapitre de l'histoire des Pays-Bas a été écrit par leur conquérant. La Gaule Celtique était déjà au pouvoir de Rome; les tribus belges, effrayées à l'approche du danger, s'arment contre le tyran universel. Promptes à s'enflammer et à frapper, mais trop inconstantes pour résister à un ennemi puissant, elles forment à la hâte une ligue dans laquelle entrent presque tous les clans. Au premier coup de l'épée de César, la frêle confédération est détruite. Les tribus se dispersent dans toutes les directions. Presque toutes bientôt sont défaites, et crient merci. Les Nerviens seuls, fidèles au sang germain qui coule dans leurs veines, jurent de mourir plutôt que de se rendre. Ils sont du moins dignes de leur cause. César s'avance contre eux à la tête de huit

légions. Rangés en bataille sur le bord de la Sambre, ils attendent l'arrivée des Romains. César les atteint au bout de trois jours; il établit son camp sur une colline escarpée qui descend jusqu'à la rivière, et lance quelques cavaliers sur l'autre rive. A peine toute la cavalerie romaine a-t-elle traversé le fleuve que les Nerviens se précipitent hors de la forêt qui couvre le sommet de la montagne, renversent les hommes et les chevaux, se jettent en une masse compacte dans la rivière, et un moment après chargent toutes les forces de l'ennemi sur le penchant de la colline. « Il semblait » dit le conquérant, « qu'ils fussent à la fois dans la forêt, dans la rivière et au milieu de nos bataillons. » Une terreur passagère s'empare des Romains, mais elle ne dure qu'un instant. Huit légions de vétérans romains avec le vainqueur du monde à leur tête ne peuvent céder à l'inexpérience des braves Nerviens. César arrache un bouclier des mains d'un soldat et se jette sans autres armes au plus épais du combat. La lutte corps à corps continue avec fureur, mais l'habileté du héros et la valeur tranquille de ses troupes restent, comme toujours, victorieuses. Les Nerviens fidèles à leur vœu meurent sans qu'un homme se rende. «Ils combattirent ce jour-là jusqu'à ce que la terre fût couverte de leurs morts, » dit le Romain, et pendant que les premiers tombaient comme la grêle, leurs camarades montaient sur leurs cadavres entassés, et lançaient de là leurs javelines contre les ennemis comme du haut d'une colline. » Ils combattaient comme des hommes pour qui la vie sans liberté est un fardeau. Ils ne furent pas défaits, ils furent exterminés. Cinq cents hommes seulement rentrèrent dans leurs foyers. En arrivant à l'asile où ils avaient caché leurs femmes et leurs

enfants, César apprit qu'après la bataille, trois chefs seulement avaient survécu. Ainsi périrent les Nerviens. César donna l'ordre à ses légions de traiter avec respect les faibles restes de la tribu qui venait de grossir en mourant le vainb ruit de sa gloire ; puis, sans reprendre haleine, il se mit en marche pour exterminer les Aduatiques, les Ménapis, et les Morinens.

La Gaule ainsi pacifiée, comme il le dit lui-même, avec une sublime ironie, d'un pays dont il avait détruit ou vendu comme esclaves une partie de la population, tandis que le reste s'était réfugié dans ses tanières comme des bêtes fauves, le conquérant partit pour l'Italie. En conséquence de ces grandes victoires, beaucoup de tribus Germaines envoyèrent à Rome des ambassades de paix. De ce nombre, furent les Bataves qui formèrent une alliance avec les maîtres du monde. Leur position resta toujours honorable. Ils étaient justement fiers de ne pas payer de tribut ; peut-être cela venait-il de ce qu'ils n'avaient pas de quoi payer. Ils avaient peu de bétail ; ils ne pouvaient donner des peaux et des cornes comme les Frisons ; on leur permit par conséquent de donner seulement leur sang. Dès lors, leur cavalerie, la plus célèbre de la Germanie, acquit un grand renom dans les armées romaines sur tous les champs de bataille de l'Europe.

Il est triste de voir plus tard les valeureux Bataves se distinguer dans la mémorable expédition entreprise par Germanicus pour étouffer la liberté chez les Germains leurs frères. Ils sont associés pour toujours à l'image sublime, mais un peu vague du grand Hermann, héros élevé à Rome, connaissant le pouvoir colossal de l'Empire, et qui sut pourtant par son génie, sa valeur et son

adroite politique conserver à la Germanie sa nationalité, sa religion, et peut-être même cette noble langue que sa littérature un peu tardive a rendue si célèbre. Mais c'est comme ennemis et non comme amis de la Germanie qu'on se souvient des Bataves.

Galba, en succédant à la pourpre, après le suicide de Néron, dissout les gardes du corps bataves auxquelles il devait son élévation. Il est assassiné ; Othon et Vitellius se disputent l'empire, tous les yeux se tournent vers les huit régiments bataves. C'est en leurs mains que semble reposer le sort du monde. Ils se déclarent pour Vitellius, et la guerre civile commence. Othon est défait, Vitellius est proclamé par le sénat et par le peuple ; mais craignant comme ses prédécesseurs, la turbulente arrogance des légions bataves, il les envoie en Germanie : ce fut le signal d'une longue révolte qui s'étendit dans la Gaule et la basse Germanie, et fut sur le point d'y renverser la domination Romaine.

IV.

Claudius Civilis était un Batave de noble race, et avait servi vingt-cinq ans dans les armées romaines. Son nom teuton est inconnu. Comme la plupart des Barbares qui vivent longtemps dans un État civilisé, il avait adopté un nom emprunté au langage de ses maîtres. C'était un soldat de fortune, qui combattait là où volaient les aigles romaines. Après un quart de siècle de service, il fut envoyé à Rome chargé de chaînes, et son frère fut exécuté sous le poids d'une fausse accusation de conspiration. Tels étaient les triomphes réservés aux auxiliaires bata-

ves. Civilis eut la vie sauve, et jura de consacrer son existence à une plus noble cause. Comme le héros germain Arminius, Civilis avait été élevé à Rome et connaissait l'état de dégradation dans lequel elle était plongée ; il savait quels vices infâmes souillaient ses maîtres ; il avait conservé un amour invincible pour sa race et pour sa liberté. Le désir de venger des injures privées se mêlait dans son cœur à de plus nobles motifs. Il savait que le sceptre était entre les mains des légions bataves. Galba avait été assassiné, Othon s'était tué, Vitellius dépensait en débauches journalières plus d'or qu'il n'en eût fallu pour nourrir toute la population batave et pour convertir en pâturages fertiles les marais de son île, tout en disputant la pourpre à Vespasien, jadis aventurier obscur comme Civilis dont il avait été l'ami et le compagnon d'armes. Le moment de porter un coup en faveur de la liberté semblait venu.

Grâce à son courage, à son éloquence, et à son génie politique, Civilis réussit à former une confédération générale de toutes les tribus celtiques et germaines des Pays-Bas. Un moment, il y eut un seul peuple, une République batave. Il puisa de nouvelles forces dans la superstition des Germains. Sur les bords de la Lippe, près du lieu où elle se réunit au Rhin, vivait Velléda, vierge et sorcière Bructère, qui exerçait une grande influence sur les guerriers de sa nation. Elle habitait seule une tour élevée, située au sein d'une sombre forêt, et on la regardait comme un oracle. Les réponses qu'elle accordait à ses adorateurs sur les événements futurs passaient par l'organe de quelques élus. Elle promit à Civilis, qui était intimement lié avec elle, le succès et la chute de l'empire romain. Sur la foi de ses prophéties,

plusieurs tribus germaines envoyèrent des subsides abondants au chef batave.

Tacite nous a conservé tous les détails de la révolte dans l'un de ses tableaux les plus éloquents.. Le spectacle d'une nation courageuse qui, sous l'inspiration d'un grand homme, se soulève contre une pesante oppression, parlera toujours au cœur de toutes les générations. Les batailles, les siéges, les défaites, le courage indomptable de Civilis, toujours plus éclatant au moment où les nuages s'accumulaient autour de lui, tout cela a été décrit par le grand historien de la manière la plus saisissante. Le noble Romain trouvait que le portrait de l'illustre Barbare était un sujet digne de son génie.

La lutte ne fut pas couronnée de succès. Après de nombreuses victoires et de fréquentes défaites, Civilis resta seul. Les tribus gauloises l'abandonnèrent et demandèrent la paix. Vespasien, qui avait triomphé de Vitellius, était un ennemi trop redoutable pour son ancien compagnon d'armes. Les Bataves eux-mêmes se lassèrent de lutter en vain, et la fortune, après bien des caprices, se déclara enfin en faveur des Romains. Le général de l'empereur, Cérialis, saisit le moment où la cause du héros batave était le plus menacée pour envoyer des émissaires dans sa tribu, et pour corrompre la prêtresse mystérieuse dont les prophéties avaient si fortement agi sur son imagination. Ses intrigues eurent tout leur effet. La fidélité des soldats s'ébranla; la prophétesse abandonna son adorateur, et prédit la ruine de ses entreprises. Les Bataves murmuraient en disant que leur perte était inévitable, qu'une seule nation ne pouvait mettre obstacle à la servitude qui devait envahir le monde entier. Quelle petite portion du genre humain étaient les

Bataves? Que pouvaient-ils dans une lutte contre l'empire romain ? D'ailleurs, ils n'étaient point écrasés par les tributs. Leurs fiers alliés ne leur demandaient que des hommes et du courage. C'était presque la liberté. S'il fallait avoir des maîtres, mieux valait servir un empereur romain qu'une sorcière germaine.

Tels étaient les murmures qui circulaient dans le peuple. Si Civilis avait triomphé, on l'eût déifié ; mais en dépit de son héroïsme, ses malheurs le rendirent enfin odieux. Le Batave n'était pourtant pas homme à se laisser écraser, et il avait servi Rome trop longtemps pour que les barbares Germains fussent ses maîtres en politique. Il ne voulait pas servir de bouc expiatoire aux vengeances de Rome. Surveillant, de la rive gauche du Rhin, les progrès de la défection et le refroidissement de l'enthousiasme national, il se décida à prendre les devants sur ceux qui étaient devenus ses ennemis. Il accepta les offres de négociations que lui faisait Cérialis. Le général romain désirait vivement, au prix d'un pardon complet, ramener sous les drapeaux de l'empire un si brave soldat.

On convint d'une entrevue. On rompit le pont établi sur la *Nabalia*, et Cérialis et Civilis s'avancèrent des deux côtés : la paisible rivière qui, grâce aux travaux des Romains, rattachait le Rhin au lac Flevo, coulait entre le général de l'empereur et le chef rebelle.

Ici l'histoire s'arrête brusquement. Le reste du récit du Romain est perdu, et le héros batave disparaît pour toujours sous ce pont brisé. Son nom ne se retrouve plus dans l'histoire. On ne sait rien de la suite de sa carrière : tout ce qui le touche est enseveli dans l'oubli qui envahit tout d'un coup les événements dont il était le principal acteur.

L'âme de Civilis n'avait pas suffi à inspirer tout un peuple, mais c'est aux circonstances plutôt qu'à son infériorité personnelle qu'il faut attribuer la différence qui existe entre son renom et celui d'Hermann. Le patriote Germain n'était ni plus brave ni plus habile que le Batave, mais il avait derrière lui les immenses forêts de sa patrie. Les légions qui se plongeaient dans ces profondeurs inconnues, n'avaient d'autre ressource pour échapper à une mort inévitable qu'une retraite honteuse. Civilis était cerné par l'Océan; on arrivait aisément par les rivières et par les canaux dans son pays, antique base des opérations militaires des Romains. L'ardeur patriotique qu'il avait inspirée un moment à ses compatriotes l'avait déçu; ses alliés l'abandonnaient, il était seul, aux abois, entouré par les chasseurs: la mort ou la soumission étaient sa seule alternative. Dans de telles circonstances, Hermann n'aurait pu montrer plus de courage et d'esprit de conduite, ni terminer une lutte impossible avec plus de dignité et d'habileté.

La révolte de Civilis contre Rome présage d'une manière remarquable le grand conflit avec l'Espagne, duquel est née, quinze siècles plus tard, la république batave. Les caractères, les événements, les batailles sur mer et sur terre, les siéges à outrance, les alliés perfides, les traits de générosité, d'audace et de cruauté, la généreuse confiance, la foi violée, tout cela semble se reproduire si exactement qu'on pourrait croire que l'histoire représente sans cesse la même tragédie en changeant d'acteurs et de costumes. Ce n'est pas une vaine illusion que la ressemblance qui existe entre Civilis et Guillaume le Taciturne, héros tous les deux d'ancienne race germaine, ayant appris la science de la guerre et de la paix au ser-

vice d'étrangers, maîtres hautains du monde. La détermination, la persévérance dans un même dessein, la constance dans les calamités, le ressort dans le caractère, le dévouement, le génie politique, le courage personnel, et l'amour ardent de la patrie, tels sont les traits communs à leur héroïsme. L'ambition était chez tous les deux subordonnée à la cause qu'ils servaient. Tous deux refusèrent la couronne, quoique l'un et l'autre entrevît peut-être, dans la suite des temps, un royaume batave dont il devait inévitablement être le chef. Tous deux offrirent le trône à un prince Gaulois, car Classicus n'était que le précurseur du duc d'Anjou et de Bruno de Brederode, et ni l'un ni l'autre n'était destiné dans ce monde à voir le succès couronner ses sacrifices.

Les traits caractéristiques des deux races habitant le pays se retrouvent presque les mêmes dans la lutte avec les Romains et avec les Espagnols. Les populations du midi, inflammables, audacieuses, hardies, furent les premières dans les deux révoltes à défier et à attaquer le pouvoir impérial, tandis que les habitants des provinces du nord, plus lents à s'émouvoir, mais animés d'une colère plus durable, furent dans les deux cas moins ardents au début, mais restèrent seuls fermes à la fin de la lutte. Deux fois la race celtique abandonna la confédération; ses chefs valeureux, mais corrompus, furent amenés par l'or impérial à trafiquer de la soumission de leurs soldats, tandis que les Pays-Bas allemands, vaincus par Rome après une lutte désespérée, triomphèrent dans le grand conflit avec l'Espagne, et détruisirent tout vestige de son autorité. La république batave prit rang parmi les puissances maîtresses de la terre; les pro-

vinces belges restèrent au pouvoir des Romains, des Espagnols et des Autrichiens.

V

Des événements importants mais obscurs, des révolutions, sur lesquelles l'histoire a gardé le silence, se passant dans les profondeurs mystérieuses de l'Asie, des torrents d'hommes débordant sur les flancs des monts Altaï, des convulsions bouleversant des royaumes éloignés et des dynasties inconnues, des chocs successifs agitant le monde barbare pour venir expirer aux limites de la civilisation, des douleurs immenses ébranlant la terre comme pour annoncer la naissance d'un nouvel empire et la ruine de la puissance efféminée qui prétend encore être la seule maîtresse du monde, des hordes éparses de Barbares sanguinaires, qui, chassés de leurs demeures, errent avec de vagues projets sur les frontières de l'empire romain, constamment repoussés et reparaissant sans cesse, comme des essaims toujours grossissant, guidés par un instinct sauvage ou par des lois mystérieuses, tels sont les étranges phénomènes qui ont précédé la chute de la Rome occidentale. Dans sa majesté et sa puissance extérieures, en dépit de la corruption et de la destruction qui avaient rongé ses forces vitales, l'Empire frappé à mort repoussait encore les attaques de ses ennemis barbares.

Pendant la longue lutte qui dura du temps de Vespasien à celui d'Odoacre, pendant toutes les révolutions ethnographiques qui précédèrent les grandes invasions, les Pays-Bas restèrent soumis à l'Empire. Leur territoire était sur la grande route qui menait les Goths à Rome. Cette

région humide et stérile servait de frontière à l'Empire. C'est sur cette rive désolée que vint se briser la première vague de la liberté germanique qui devait bientôt engloutir Rome. Pourtant, malgré l'ébranlement des bornes anciennes, les Pays-Bas restaient encore fidèles à l'Empire, le sang batave coulait encore pour sa défense.

Au milieu du quatrième siècle, les Francs et les Allemands (*Alle Mænner*), formant une confédération des tribus Germaines, furent défaits par l'empereur Julien à Strasbourg, et la cavalerie batave, comme cela lui était souvent arrivé, remporta la victoire pour le despotisme. Ce triomphe, l'un des derniers que l'histoire rapporte, était aussi grand pour leur valeur qu'humiliant pour la véritable gloire de la nation. L'individualité de la race disparaît bientôt après : épuisée en partie au service des Romains, la population est engloutie par les tribus des Francs et des Frisons qui occupent les domaines de leurs ancêtres.

Pendant un siècle encore, Rome conserve son organisation extérieure, mais l'invasion règne dans toute sa force. Les Pays-Bas sont foulés aux pieds par les Francs, les Vandales, les Alains, les Suèves, les Saxons, les Frisons et les Esclavons même, dans la marche de la Germanie vers cet empire universel que ses prophètes et ses bardes lui avaient prédit. Les flots sans cesse renaissants des Barbares montaient toujours, mais l'arche du christianisme flottait sur l'abîme. Quand le déluge cessa, la terre était rentrée dans le chaos, le dernier empire païen avait été emporté par les ondes, l'enfance de l'Europe chrétienne commençait.

A la fin des invasions, on retrouve le caractère ethnologique des Pays-Bas à peu près le même que par le

passé. La domination a passé des Romains aux Francs; la race germaine l'emporte sur la race celtique, mais les éléments de la nation restent essentiellement les mêmes, quoique dans des proportions différentes. Les anciens Belges, qui ont adopté la langue et les coutumes des Romains, acceptent le nouvel empire des Francs. Cette peuplade pourtant, repoussée des bords du Rhin par les hordes pressées des Gépides, des Quades, des Sarmates, des Hérules, des Saxons, des Burgondes, s'avance vers le Midi et l'Occident. Au moment où l'Empire tombe devant Odoacre, ils occupent la Gaule celtique et la région belge des Pays-Bas, tandis que les *libres Frisons*, ancienne tribu germaine avec laquelle le vieil élément batave s'est fondu sans disparaître, occupent la portion septentrionale du territoire qui est devenue plus tard la république de Hollande tout entière.

L'histoire des Francs devient donc l'histoire des Pays-Bas. Les Frisons luttent contre leur pouvoir pendant plusieurs siècles, jusqu'au moment où ils sont subjugués par Charlemagne. Ils inquiètent, même dans la Gaule celtique, les Francs qui sont décidés à ne pas renoncer à leurs possessions. Les pieux rois fainéants de la race Mérovingienne conçoivent le désir de propager le christianisme chez les Frisons, païens encore. Dagobert, fils de Clotaire II, s'avance contre eux jusqu'au Weser, s'empare d'Utrecht, fonde la première église chrétienne dans la Frise et établit une domination nominale sur le pays tout entier.

Cependant les Mérovingiens eussent été trop faibles pour exercer leur empire sur la sauvage Frise, si leur dynastie n'avait pas déjà obéi à cette puissante maison du Brabant qui posséda si longtemps leur pouvoir avant de

s'emparer de leur couronne. Ce fut Pepin d'Héristal, petit-fils du Néerlandais Pepin de Landen qui triompha de Radbod le Frison (A. D. 652) et l'obligea à échanger son titre de roi contre celui de duc.

Ce fut le fils naturel de Pepin, Charles-Martel qui acheva l'œuvre de son père à force de coups. Le nouveau maire du palais obligea bientôt le chef frison à se soumettre et même à accepter le christianisme. L'indiscrétion d'un évêque neutralisa pourtant l'effet apostolique des coups du guerrier. Le païen Radbod avait déjà plongé une jambe dans les fonts baptismaux, quand une idée le frappa : « Où sont maintenant mes ancêtres morts ? » dit-il en se tournant tout à coup vers l'évêque Wolfran. « En enfer, avec tous les autres païens, » répondit imprudemment le prélat. « Très-bien, » répliqua Radbod en retirant sa jambe, « alors j'aime mieux m'asseoir au festin d'Odin avec mes ancêtres que de mourir de faim avec votre poignée de chrétiens dans le ciel. » Les prières et les menaces restèrent sans succès. Le Frison refusa positivement de se soumettre à une cérémonie qui devait le séparer éternellement de ses parents morts, et il mourut païen comme il avait vécu. Son fils Poppo, en succédant à sa souveraineté nominale, ne s'opposa pas activement aux progrès du christianisme chez ses sujets, mais il refusa de se convertir lui-même. Il se révolta contre l'empire des Francs, fut complétement défait par Charles-Martel en 750, dans une grande bataille, et périt avec un grand nombre de Frisons. La religion chrétienne, ainsi prêchée, fut enfin adoptée par les païens du Nord. Leur conversion avait été entreprise par leurs frères de la Grande-Bretagne. Le moine Wilfrid avait été suivi par Willibrod, prêtre anglo-saxon,

Ce fut lui qui détruisit les statues d'Odin à Walcheren, qui abolit son culte, et fonda des églises dans la Nord-Hollande. Charles-Martel lui donna en récompense de grandes terres près d'Utrecht, sans compter un grand nombre d'esclaves et d'autres présents. Il fut, peu de temps après, consacré comme évêque de tous les Frisons. Ce fut là l'origine du célèbre épiscopat d'Utrecht. Un autre Anglo-Saxon, Winfred ou Boniface, avait été très-actif aussi parmi ses frères, les Frisons. Sa crosse avait marché à côté de la hache d'armes de Charles-Martel. Au milieu du huitième siècle, quelques centaines de milliers de Frisons avaient été massacrés, un plus grand nombre s'étaient convertis. Le marteau qui avait frappé les Sarrasins à Tours, réussit enfin à soumettre les Néerlandais au christianisme. Les travaux de Boniface dans la haute et dans la basse Germanie furent immenses, mais il reçut aussi de grandes récompenses temporelles. Il fut nommé archevêque de Mayence, et évêque d'Utrecht à la mort de Willibrod. Fidèle pourtant à sa mission, il subit héroïquement le martyre qui lui fut infligé par les païens rebelles de Dorkum. Ce fut ainsi que le christianisme fut établi dans les Pays-Bas.

Sous Charlemagne, les Frisons se révoltèrent souvent et firent cause commune avec les Saxons. En 785, pourtant, ils furent complétement subjugués et ne se soulevèrent plus jusqu'à l'époque de leur entière séparation de l'empire franc. Charlemagne leur laissa le nom de *libres Frisons*, et la propriété de leur territoire. Le système féodal ne prit jamais racine chez eux. « Les Frisons, » disent leurs lois, « resteront libres tant que le vent soufflera du milieu des nuages, tant que le monde durera. » Ils consentaient toutefois à obéir aux chefs que

le monarque franc devait désigner pour les gouverner d'après leur propre constitution. Ces lois furent recueillies, et existent encore. La version originale de leurs *Asegas*, contient toutes leurs anciennes coutumes, ainsi que les additions faites par les Francs. L'organisation générale établie par Charlemagne était naturellement en vigueur chez les Frisons, mais le grand législateur savait trop bien l'importance que tous les hommes attachent aux coutumes locales, pour permettre à ses Capitulaires impériaux de contrarier sans nécessité les habitudes frisonnes.

Les Pays-Bas furent ainsi, pour la première fois depuis la chute de Rome, réunis sous un seul sceptre. Huit siècles après la ruine de la puissance romaine qui les avait jadis asservis, ils sont rapprochés de nouveau sous l'empire de Charlemagne. Leur union formait un seul anneau dans la chaîne d'un royaume nouveau. Le règne de Charlemagne avait enfin accompli les promesses de la sorcière Velléda et des autres prophètes. Une famille germaine avait relevé l'empire du monde. Les Pays-Bas, comme les autres provinces soumises au grand monarque, étaient gouvernés par des fonctionnaires civils et militaires nommés par la couronne. Dans le Nord-Est, patrie des Frisons, les dons de terres ne revêtirent jamais la forme de bénéfices ou fiefs révocables. Avec cette importante exception, le pays tout entier partageait le sort et l'organisation générale de l'empire.

Mais Charlemagne était venu au monde un siècle trop tôt. Le chaos qui couvrait l'Europe depuis la dissolution de l'empire romain était trop complet encore. Son génie hardi et organisateur ne pouvait en tirer une forme de gouvernement durable. Le sol, épuisé par la longue

domination d'un empire païen, avait besoin de rester plus longtemps en friche. Les éléments contradictoires avec lesquels l'empereur avait construit son royaume ne se fondirent pas durant sa vie. La main puissante qui les avait rapprochés les contenait seule. Quand le grand homme mourut, son empire tomba naturellement en ruines. La société avait besoin d'un démembrement plus complet avant de commencer à se constituer dans chaque localité. Une civilisation nouvelle ne peut être improvisée, même par un grand esprit. Quand est-il arrivé qu'un seul homme civilisât un peuple? Au huitième et au neuvième siècle, il n'y avait pas même un peuple à civiliser. L'organisation créée par Charles était donc nécessairement temporaire. Son empire reposait sur des colonnes artificielles qui tombèrent dès que la main qui les avait élevées fut glacée par la mort. Ses institutions n'avaient pas pénétré dans le sol, et ne poussaient pas au loin ces racines vigoureuses qui peuvent seules maintenir un empire florissant à travers le temps et les orages.

D'ailleurs, la race carlovingienne s'était épuisée en produisant une série de héros comme les Pepins et les Charles. Leur famille devint bientôt aussi méprisable que les rois fainéants et chevelus qu'ils avaient renversés. Mais nous n'avons pas à raconter l'histoire des indignes descendants de l'empereur. Le royaume fut divisé, subdivisé, parfois reconstitué en partie, comme un domaine de famille, entre des monarques également incapables de posséder, de déléguer ou de céder l'héritage du grand guerrier législateur. Les Charles et les Louis, Débonnaire, Chauve, Gros, Aveugle, Bègue ou Simple, qui furent assis sur son trône les uns après les

autres, n'ont d'autre individualité devant l'histoire que des surnoms insignifiants : ils n'étaient pas capables de comprendre, encore moins d'exécuter les plans de leur grand ancêtre.

Charles le Simple fut le dernier prince carlovingien maître de la Lorraine, qui comprenait alors la plus grande partie des Pays-Bas et de la Frise. Le monarque allemand, Henri l'Oiseleur, qu'on appelait alors le roi des Francs orientaux, comme on appelait Charles le roi des Francs occidentaux, acquit la Lorraine par le traité de Bonn, Charles s'en réservant la souveraineté pendant sa vie. En 925 pourtant, Charles le Simple ayant été emprisonné et déposé par ses propres sujets, l'Oiseleur fut reconnu roi de Lorraine. Les Pays-Bas passèrent ainsi de la France à l'Allemagne en restant toujours les provinces d'un empire désuni et mal constitué.

Ce fut à cette époque que les titres de duc, de comte, et les autres petites souverainetés devinrent héréditaires dans les Pays-Bas. C'est en l'an 922 que Charles le Simple donna au comte Dirk par lettres patentes le territoire de la Hollande. Ce petit coin de terre destiné à devenir un jour le berceau d'un empire puissant, s'étendant dans les deux hémisphères, devenait donc l'héritage des descendants de Dirk. Historiquement, il doit s'appeler Dirk I[er], comte de Hollande.

Le plus puissant ennemi de ce petit souverain et de ses successeurs, fut, pendant bien des siècles, l'évêque d'Utrecht, qui devait sa force aux dons de Charles-Martel comme nous l'avons déjà vu. Parmi les autres provinces des Pays-Bas qui devinrent alors ou qui étaient déjà héréditaires, la plus importante était l'ancien royaume de Lothaire, devenu le duché de Lorraine. En 965, il fut divisé

en haute et basse Lorraine, le duché de la basse Lorraine faisant seul partie des Pays-Bas. Deux cents ans plus tard, les comtes de Lorraine, qui possédaient le Brabant presque entier, prirent possession de la basse Lorraine, et commencèrent à porter le titre de ducs de Brabant. Le même principe d'isolement et d'indépendance locale qui créait ces duchés, établit le pouvoir héréditaire des comtes et des barons qui gouvernaient jadis sous les ducs et autres grands fonctionnaires. De là naquirent des comtes souverains de Namur, de Hainaut, de Limbourg, de Zutphen, des ducs de Luxembourg et de Gueldres, des barons de Malines, des marquis d'Anvers, et bien d'autres petits autocrates. Les plus puissants de tous, après la maison de Lorraine, étaient les comtes de Flandre, car les hardis forestiers de Charlemagne eurent bientôt enlevé la souveraineté de leur petit territoire aux faibles mains de ses descendants, comme Baudouin au Bras de fer avait privé Charles le Chauve de sa fille. La Hollande, la Zélande, Utrecht, Over-Yssel, Groningue, Drenthe et la Frise, débris de l'antique patrie Frisonne, se pressaient dans un petit coin de l'Europe, fragment obscur de l'empire détruit de Charlemagne, et devaient constituer un jour les Provinces-Unies des Pays-Bas, l'une des plus puissantes républiques de l'histoire. En attendant, pendant bien des siècles, les comtes de Hollande et les évêques d'Utrecht devaient se disputer l'empire sur ce petit territoire.

Le pays tout entier était ainsi divisé en petits États sans force. Leur histoire est sans intérêt. Des dynasties inconnues, une ou deux familles qui gouvernent seules, tandis que le peuple n'a aucune part aux affaires, laissent peu de traces curieuses à rechercher. Le plus dévoué des

généalogistes reculerait devant la longue suite de ces hommes illustres et obscurs.

Il faut pourtant jeter un coup d'œil sur les traits généraux du système de gouvernement établi dans les Pays-Bas, à cette importante époque de l'histoire du monde, pour comprendre les transformations que ce pays avait subies en commun avec une grande partie de l'Europe occidentale.

Au dixième siècle les anciennes formes du gouvernement batave, et celles que les Romains avaient établies ensuite, ont entièrement disparu. Une organisation toute nouvelle leur a succédé. Il n'y a plus de grande assemblée populaire et souveraine, comme au temps des Germains, la nation ne choisit plus ses généraux et ses monarques temporaires. Le pouvoir électif a disparu sous les Romains; qui, après la conquête, ont remis l'administration de leurs provinces à des fonctionnaires choisis par la métropole. Les Francs poursuivent la même marche. Du temps de Charlemagne, la révolution est complète. Les assemblées populaires, les élections populaires ont absolument disparu, les fonctionnaires civils et militaires, les magistrats, les ducs, les comtes, les margraves sont tous des créatures du roi, *kneyton des konings*, *pueri regis*, et restent dans cette situation jusqu'au jour où ils rejettent le pouvoir qui les a créés, pour établir leur autorité propre en sa place. Le principe de Charlemagne qui permet à ses délégués de gouverner selon les coutumes locales, les aide à fonder leur indépendance, tout en conservant ce qui reste des lois et des libertés nationales.

Les comtes assistés par des juges inférieurs, tiennent conclave de temps en temps, trois fois par an, en général. Ils convoquent aussi des assemblées en cas de guerre. On y appelle les grands vassaux qui amènent à leur tour

leurs hommes liges armés chacun d'un bouclier, d'une lance, d'un arc, de douze flèches et d'une cuirasse. Ces assemblées réunies au nom d'un souverain éloigné, dont les sujets ne connaissent pas même le visage, et dont ils ne comprendraient peut-être pas la langue, ne ressemblaient guère à ces réunions d'un peuple entier, où des hommes libres et turbulents, armés comme il leur convenait, arrivant tôt ou tard selon leur fantaisie, avaient la coutume d'élire leurs généraux et leurs magistrats et de les élever sur leurs boucliers. Les peuples sont gouvernés et leurs chefs sont choisis par une main invisible. Des édits provenant d'un pouvoir surnaturel, pour ainsi dire, exigent une obéissance absolue. Les populations consentent à se voir ainsi annihilées et abdiquent non-seulement leurs droits politiques, mais encore leur liberté personnelle. D'autre part, la grande source du pouvoir répand tous les jours moins de lumière et de chaleur. Perdant toute influence d'attraction et de répulsion, elle s'éclipse peu à peu, ses satellites sortent de leur orbite, et le chaos et les ténèbres reparaissent. Un sceptre étendu sur un si vaste empire demandait des mains plus robustes que celles des Carlovingiens dégénérés. Il se brise. Les fonctionnaires deviennent des souverains et exercent sur les peuples une autorité désormais héréditaire, qui leur donne le droit de faire payer le passage sur les routes et sur les rivières, de lever la dîme du sang et de la sueur, de persécuter leurs sujets dans toutes les relations de la vie. Il n'y a plus de pouvoir central pour les protéger de la tyrannie officielle. Le pouvoir en se subdivisant devient plus oppressif, l'épée est le seul symbole de la loi, la croix devient une arme offensive, chaque évêque est un tyran consacré, chaque petit baron un voleur de grand

chemin, tandis que les populations, alternativement la proie du duc, du prélat et du seigneur, tondues et menées à la boucherie comme des brebis, s'estiment heureuses de se vendre comme esclaves, ou de se presser sous les murs du château de quelque petit potentat dans l'espoir d'obtenir quelque protection. Là ils élèvent des huttes qu'ils entourent parfois de palissades et de murs de boue, et c'est dans ces misérables demeures de l'ignorance et de la pauvreté que l'esprit de liberté et de commerce apparaît enfin pour tirer l'humanité de sa paresse et de son lâche engourdissement. Les ténèbres devaient pourtant régner longtemps encore avant que le jour vînt à paraître.

Les fonctionnaires nommés par la couronne étaient naturellement chargés de l'administration des finances. Ils percevaient les revenus du souverain; un tiers glissait à travers leurs doigts pour entrer dans leurs propres coffres. Devenus souverains, ils conservèrent ces fonds pour leur fortune personnelle. Le trésor public puisait à quatre sources, les domaines royaux, les droits de passage et de péage, les impôts directs, et les contributions nommées fort à tort volontaires ou bienveillantes. Les amendes venaient s'ajouter à ces recettes; les impôts sur le péché formaient, dans ce temps barbare, une branche considérable des revenus. Les anciennes lois frisonnes n'étaient autre chose qu'un tarif gradué des crimes. Presque toutes les mauvaises actions que les hommes peuvent commettre, étaient punies par des amendes seulement. Le meurtre, le vol, l'incendie, le viol, toutes les offenses contre les personnes, pouvaient s'acquitter pour une somme déterminée. Le parricide entraînait la perte de l'héritage; le sacrilége et le meurtre d'un maître par son esclave étaient punis de mort, telles étaient les exceptions. On peut natu-

rellement conclure de ce fait que le trésor royal s'enrichissant par ces amendes, il n'était pas probable que le souverain fît de grands efforts pour diminuer les crimes qui venaient tous les ans augmenter ses revenus. Pourtant, bien que le sens moral soit choqué par un système qui rend l'intérêt du gouvernement identique avec la corruption de la population, et qui donne au riche plus de facilité pour le crime qu'au pauvre, il valait mieux que le mal fût puni par des amendes que de ne point l'être du tout. Une lourde amende que le noble payait avec peine et que le pauvre coupable ne pouvait acquitter qu'en devenant esclave, était sans doute injuste aussi bien qu'absurde, mais servait pourtant à mitiger les horreurs que le tumulte, la rapine et le meurtre enfantaient alors. Peu à peu quand la lumière de la raison commença à briller dans les ténèbres, les traits les plus odieux de ce système disparurent, tout en laissant subsister un sentiment général de respect pour la loi.

VI

Cinq siècles d'isolement succèdent aux temps que nous venons de décrire. Dans les Pays-Bas comme dans le reste de l'Europe, une foule de petits ruisseaux imperceptibles préparent lentement le grand courant du progrès général. Après cinq siècles de régime féodal, les droits des hommes sont oubliés, on ne s'inquiète guère d'obéir à la raison divine. Le droit a disparu pour faire place à la force : trois grandes puissances s'élèvent peu à peu, se développent et agissent l'une sur l'autre tout en gouvernant la société.

L'épée est la première, et pendant quelque temps, la seule force. Le seigneur, devenu maître du territoire et de ceux qui y vivent, distribue à ses subalternes qui lui sont parfois à peine inférieurs, une part de ses biens en échange du service de leur fidèle épée. Les *vavasours* renouvellent cet échange avec des vassaux inférieurs, et donnent des terres et du bétail, humain ou autre, en retour de la foi jurée. La chaîne de fer d'une hiérarchie militaire, composée d'anneaux dépendants les uns des autres, s'étend ainsi sur toutes les provinces. Des châteaux imprenables, plus nombreux dans les Pays-Bas que dans tout autre pays de la chrétienté, couvrent toutes les plaines. Des chevaliers bardés de fer tiennent leurs camps en permanence dans la campagne. On invente alors l'heureuse théorie du droit divin pour sanctionner le système, et la superstition et l'ignorance donnent cours à ce vain prétexte. Ainsi la grâce de Dieu qui a confié la propriété d'un vaste territoire en Europe à un certain idiot français, lui donne le droit de vendre des parties considérables de son royaume et de les accompagner d'un titre de possession tout divin et par conséquent irrécusable. Grand agrément pour un homme qui n'avait ni la force, ni l'esprit, ni la volonté nécessaires pour conserver ses biens ! Ainsi les Dirks de Hollande obtiennent un acte de Charles le Simple, et quoique la grâce de Dieu n'empêche pas le royal signataire de mourir en prison pauvre et détrôné, la cession faite à Dirk reste consacrée par un décret du Tout-Puissant. Ainsi les Robert et les Guy, les Jean et les Baudouin qui deviennent souverains du Hainaut, du Brabant et de la Flandre, prétendent avoir un droit surnaturel à l'autorité que leur bonne épée a conquise et est prête

à maintenir. La force des armes ainsi organisée s'étend et se fonde. Les ducs, les comtes, les seigneurs et les vassaux, les chevaliers et les écuyers, les maîtres et les serviteurs renaissent et luttent sans relâche. C'est un spectacle étrange, confus, sanguinaire. Ici, les évêques et les barons luttent pendant des siècles, et massacrent des créatures humaines par milliers pour conquérir un bout de terre inculte; là, des familles puissantes, conservant précieusement de vieilles querelles, luttent entre elles de génération en génération; la lutte continue, les seigneurs se querellent et se battent d'abord entre eux, puis avec le monde entier, au son de farouches cris de guerre que personne n'a jamais compris, les chaperons rouges ou noirs, les capuchons blancs ou gris, les *Hooks* et les *Kabbeljaws;* la destruction marche sur leurs pas; ils élèvent des châteaux, mettent le feu à d'autres, joutent aux tournois, enlèvent des bœufs, brûlent des Juifs, volent sur les grands chemins, vont à la croisade, tantôt contre des chiens de païens sur les sables de la Syrie, tantôt à travers les marais de la Frise contre les Albigeois, les Stedingers et autres hérétiques; se plongent dans le sang et la flamme, se repentent quand ils n'ont rien à faire, et paient leur passage à travers le purgatoire en plaçant dans la main toujours tendue de l'Église une large part de leur gain mal acquis. Ils agissent toujours d'après leurs instincts, puis se civilisent ou disparaissent. C'est ainsi que ces braves hommes d'armes jouent leur rôle, et qu'une grande puissance, la force de l'acier, croît et s'étend de siècle en siècle, en secondant dans sa course le grand progrès de la société vers son but inconnu.

Une autre puissance s'élève, la force cléricale, l'influence des clercs, la puissance des esprits cultivés se

mesurant avec la force brutale, puissance incarnée dans le clergé comme cela était déjà arrivé souvent. Cette grande force se développe d'une manière inégale, elle est parfois bienfaisante, parfois funeste. Le clergé accomplit sa tâche, siècle après siècle; quelquefois, il console les pénitents à leur lit de mort, il consacre des tombeaux, il nourrit ceux qui ont faim, habille ceux qui sont nus, représente les principes du christianisme dans une époque de meurtre et de rapine; il accomplit parmi les pauvres obscurs des actes innombrables d'amour et de charité qui ne seront peut-être jamais connus ici-bas, mais que les anges de Dieu ont écrits là haut sur leurs livres; parfois, il extrait un miel précieux des rares fleurs des arts paisibles qui fleurissent encore dans un désert aride; il élève le flambeau de la science sur une mer orageuse; il recueille dans les couvents et les cloîtres les trésors de l'érudition antique qu'on découvre peu à peu, après les inondations des Barbares. Parfois, au contraire, on rencontre les prêtres revêtus de casques et d'armures au milieu d'autres bandits; on les voit échanger des coups au plus épais de la bataille, excommunier avec la cloche, le livre et le cierge leurs ennemis tremblants; on voit les souverains à la tête de leurs armées ramper dans la poussière et promettre une obéissance servile pour obtenir le baiser de paix : le même pouvoir agit sur le baron ignorant et sur le pauvre vilain; la fiction du droit apostolique de lier et de délier devient aussi productive en biens terrestres, que l'autre droit divin de tenir et de posséder, et c'est ainsi que la force des esprits cultivés maniée par quelques hommes d'élite, et sanctionnée par une autorité surnaturelle, devient aussi puissante que l'épée elle-même.

Une troisième puissance qui se développe plus lentement que les autres, arrive bientôt à s'élever au-dessus d'elles, c'est la force de l'or. L'acier lui-même cède au métal le plus noble. L'importance des municipalités enrichies par le négoce commence à se faire sentir. Le commerce, origine de la liberté des Pays-Bas, qu'il détruisit plus tard, comme cela arrive souvent dans l'histoire des hommes, le commerce change insensiblement, mais d'une manière merveilleuse, la face de la société. Des amas de cabanes deviennent des villes fortifiées; la ligue républicaine et commerciale vient, comme le lierre, s'enlacer autour du tronc vieilli du despotisme féodal. Les villes s'unissent aux villes dans toute la chrétienté et au delà, formant un empire au sein des empires, et se liant de plus en plus les unes aux autres par une sympathie profonde et un appui mutuel qui augmente leurs forces. Les pêcheurs et les caboteurs de rivières cherchent de grandes aventures maritimes, et les marchands deviennent des princes de la terre. Le commerce arrache la Hollande aux marais qui l'engloutissaient à demi, et l'or ruisselle dans son sein. L'or enlève l'empire à l'acier. Les tisserands affamés des Flandres deviennent des manufacturiers puissants. Cinquante mille ouvriers parcourent les rues animées des cités. Les fabricants de soieries et de drap, les brasseurs de bière reçoivent des rois le nom de compère, prêtent à leurs royaux alliés de grosses sommes d'argent, et brûlent les reçus royaux sur des bûchers de bois de cannelle. La richesse amène la force, et la force la confiance. Les bourgeois apprennent à manier l'arquebuse et le poignard, et craignent d'autant moins les épées des barons depuis qu'ils ont appris que leurs armes sont d'aussi bonne trempe que les leurs, et que

des armées nombreuses, la fleur de la chevalerie, ont souvent pris la fuite devant eux. Les richesses soudaines enfantent l'insolence, les troubles, les dissensions intestines. Des querelles intérieures, d'horribles soulèvements souillent de sang les rues des cités, mais peu à peu l'éducation élève les bourgeois au-dessus de leur grossièreté primitive. Ils apprennent à ne pas craindre la puissance cléricale plus que la puissance des armes : ils possèdent quelques éléments de la même force. L'or finit par triompher, sans droit divin, des puissances ennemies malgré leurs titres surnaturels. C'est ainsi que, se frayant un chemin dans la direction qui leur est marquée, en faisant du drap, en gagnant de l'argent, en traitant avec les grands royaumes, en faisant la guerre par terre et par mer, en sonnant les cloches, et en déployant de longues bannières, les insolents et hardis bourgeois accomplissent aussi leur œuvre. La puissance de l'argent se développe, et la liberté municipale devient un fait accompli ; un fait, non un principe, car l'ancienne théorie de la royauté n'est pas plus attaquée que par le passé : ni la nation en masse, ni les bourgeois comme classe ne prétendent aux droits de l'homme. Toutes les attributions supérieures, la législation, la justice, l'administration, restent entre les mains du souverain. Il est absurde de faire remonter, comme Grotius, l'origine de la république des Provinces-Unies, à un temps immémorial. La république n'a commencé d'exister qu'au seizième siècle, et elle n'a été fondée qu'après de longues années d'agonie. Les instincts démocratiques des barbares Germains devaient survivre dans le cœur de leurs descendants, mais l'organisation républicaine, civilisée et régulière n'avait jamais existé. Les villes, en acquérant des forces, n'avaient jamais ré-

clamé les droits de faire des lois ou de prendre part au gouvernement. En fait, elles faisaient les lois, et participaient en outre à quelques-unes des fonctions les plus importantes des souverains, surtout lorsqu'il s'agissait de traiter avec d'autres puissances. A force d'or ou de sang, grâce à leurs négociations, à leurs menaces, à leurs promesses, parfois à leurs coups, les bourgeois obtenaient leurs chartes. Les codes, les statuts, les actes de joyeuse entrée et autres constitutions étaient dictés par les citoyens et jurés par les rois. C'étaient des grâces du pouvoir supérieur, des priviléges, des lois particulières, des fragments de la véritable liberté, infiniment préférables pourtant à la servitude qui les avait précédés : les faits positifs tenaient lieu des abstractions vaines qui, à cette époque pratique et violente, n'auraient eu que peu de valeur ; mais ils cherchaient encore à se rattacher par une fiction grossière à la hiérarchie qu'ils avaient ébranlée sans vouloir la renverser. Ainsi les cités, au lieu de se regarder comme les représentants du peuple réuni, devinrent des êtres fabuleux, des corps sans âme, des corporations ayant acquis assez de vie et de force pour prétendre à une existence individuelle. Les cités vinrent se ranger comme des individus dans les rangs de la féodalité, et revêtirent les droits et les devoirs féodaux. Les villes de Dort, de Middelbourg, de Gand, de Louvain étaient regardées comme des êtres vivants qui rendaient hommage à leurs suzerains, exigeaient le service de leurs vassaux, luttaient avec leurs égaux et foulaient aux pieds leurs esclaves.

C'est ainsi que dans ces provinces ignorées, comme dans les coins les plus obscurs et les plus éloignés de l'Europe, la civilisation avance peu à peu, lentement sans

doute, mais l'édifice promet de s'élever enfin. La société nouvelle, poussée par des forces puissantes et contraires, marche dans le cercle qui lui est tracé, elle fait un pas en avant, puis recule, avance irrégulièrement, s'élève encore, mais, au fond, elle marche toujours et elle acquiert à chaque pas une force et un ensemble nouveaux. L'humanité reste encore en arrière. Le peuple est encore cloué au sol. La situation des masses dans les provinces du nord des Pays-Bas resta misérable plus longtemps qu'ailleurs. Dans la Frise même, la liberté, le plus cher trésor des anciens Frisons, avait disparu sous des prétextes divers. L'esclavage était à la fois compulsoire et volontaire. Les pauvres se vendaient pour avoir du pain. Les gens timides se vendaient pour échapper à la violence. Dans les ventes volontaires, fréquentes alors, on aliénait sa liberté pour appartenir aux couvents ou aux autres puissances ecclésiastiques, le sort des serfs de l'Église étant préférable à celui des autres esclaves. Ceux qui avaient été vaincus dans des épreuves judiciaires, les naufragés, les vagabonds, les étrangers, les criminels qui ne pouvaient payer l'amende perdaient leur liberté; mais les esclaves se recrutaient surtout parmi les prisonniers de guerre, qui étaient presque toujours réduits en servitude. Une femme libre qui épousait un esclave se condamnait, elle et sa postérité, à un esclavage perpétuel. Chez les Francs Ripuaires, une femme libre qui se dégradait ainsi recevait une épée et une quenouille; si elle choisissait la première, elle devait tuer son mari; en choisissant la seconde, emblème de la servitude, elle était réduite pour toute sa vie à la condition de son époux.

Les invasions des farouches Normands amenèrent beaucoup de gens faibles et timides à rechercher la servi-

tude. On fuyait en foule vers les églises et les monastères pour échapper par un esclavage volontaire au terrible joug des rois des mers. Durant le court règne de Godefroy le Normand, tous les *libres* Frisons étaient obligés de porter un licou. En comparaison, le sort d'un serf de l'Église ressemblait à la liberté. Une amende considérable punissait son meurtrier. Il pouvait rendre témoignage, hériter, faire un testament, plaider même devant la justice, s'il pouvait la rencontrer. Le nombre des esclaves était très-considérable dans les Pays-Bas; celui des serfs de l'évêché d'Utrecht était énorme.

Le sort des esclaves appartenant aux laïques était infiniment plus rude. Les *Lyf-eigene*, ou esclaves proprement dits, étaient les plus misérables. On les regardait comme des bêtes de somme. Ils n'avaient aucun des droits naturels de l'humanité; leur vie et leur mort étaient entre les mains de leur maître, ils n'avaient point part aux fruits de leur travail. Les villageois ou vilains, qui formaient la seconde classe, étaient moins à plaindre. Ils pouvaient acquitter le travail dû à leur maître moyennant une somme fixe; une fois cette redevance payée, le vilain pouvait travailler pour son propre compte. Son maître, par conséquent, n'était pas absolument son propriétaire. L'esclave avait une certaine part de liberté.

Les croisades apportèrent de grandes améliorations à la condition des serfs. Tout homme qui prenait la croix était libre à son retour. Beaucoup d'esclaves furent vendus ou engagés par les chevaliers qui partaient pour la Terre Sainte et qui désiraient convertir leurs propriétés en argent avant de se lancer dans leur entreprise. Les acheteurs étaient presque toujours les couvents et les églises, et les serfs ainsi aliénés obtenaient au moins une

servitude plus douce. La place des absents était occupée par des travailleurs libres, et les arts de l'agriculture et de l'industrie tombant ainsi entre les mains d'une classe plus élevée, furent moins méprisés et ouvrirent peu à peu une sphère de plus en plus vaste à l'industrie et aux progrès des hommes libres. Le peuple commença alors à naître. C'était encore un peuple bien misérable, et qui possédait seulement des droits personnels sans aucun droit civil. Leur condition valait mieux que la servitude, mais elle était pourtant presque désespérée. Les impôts qui les écrasaient ne pesaient ni sur les nobles ni sur les prêtres. Ils n'avaient point voix dans la distribution des sommes qu'ils fournissaient. Nul recours n'existait contre les violences effrénées auxquelles ils étaient exposés. Dans les cours tenues par les seigneurs, le criminel était appelé à juger sa victime. Le voleur de grand chemin et le magistrat étaient un seul et même individu.

Peu à peu les hommes libres, artisans, négociants ou autres, devinrent plus nombreux et construisirent des maisons plus commodes et plus solides autour du château de leur seigneur ou des nobles puissants des environs. Les maîtres, désireux d'augmenter leur propre importance, favorisèrent les progrès de ces petits bourgs. La population ainsi agglomérée se forma bientôt en corporations. Ils furent ensuite réunis par corps de métiers; la formation d'un gouvernement communal précéda naturellement celle des corporations. Les communes étaient créées par des chartes accordées par le souverain. A moins que les premiers actes de cette nature n'aient disparu, les chartes des villes de Hollande et de Zélande sont de date plus récente que celles de Flandre, de France et d'Angleterre.

La plus ancienne charte de commune qu'on retrouve dans les provinces qui formèrent un jour la république des Provinces-Unies est celle qui fut accordée à la ville de Middlebourg par Guillaume, premier comte de Hollande, et par la comtesse Jeanne de Flandre, comme co-propriétaires de Walcheren. On peut voir que son but principal est de promettre comme privilége spécial à cette commune le recours à la loi contre la violence arbitraire avec laquelle l'humanité en général était alors gouvernée par ses maîtres.

« Les habitants, dit la charte, sont sous la protection du comte et de la comtesse. Des amendes pour les querelles, les meurtrissures, les blessures, les coups, les injures, pour le tumulte, la résistance aux bons offices et au jugement de la cour des échevins, pour le mépris de la loi, la vente de vin falsifié et autres méfaits, seront perçues au profit du comte, de la cité et parfois des échevins..... La justice est garantie aux Middlebourgeois sous une seule et même forme. Tout homme doit se présenter devant les échevins. Si quelqu'un est sommé de paraître et que, bien qu'il soit dans la province, il ne se présente pas devant la cour ou refuse de se soumettre à la sentence, il sera banni et ses biens seront confisqués. Un juge ou un échevin qui refusera justice à un plaignant ne siégera plus sur le tribunal jusqu'à ce qu'il ait fait réparation. Un bourgeois ayant une affaire avec un étranger doit le citer devant l'échevin. On peut appeler de l'échevin au comte. Nul ne peut témoigner, si ce n'est les propriétaires. Toute aliénation de bien-fonds doit avoir lieu devant les échevins. Si un étranger se plaint d'un bourgeois, les juges et les échevins doivent arranger l'affaire. Si l'une des parties refuse de se soumettre, ils doivent faire son-

ner les cloches de la ville et convoquer une assemblée générale des bourgeois pour l'y contraindre. Si quelqu'un sonne les cloches de la ville sans le consentement général, et si on manque de se rendre à l'appel de la cloche quand elle sonne, on sera passible d'une amende. On ne pourra arrêter et emprisonner un Middlebourgeois en Flandre ni en Hollande, si ce n'est pour cause de crime. »

Cet acte fut signé et scellé par les deux souverains qui prêtèrent serment de l'observer en 1217. Ce fut sur ce modèle que furent constituées plus tard presque toutes les communes, le berceau de tant de grandes cités en Hollande et en Zélande.

Ces chartes n'étaient certainement pas très-étendues, même pour les municipalités qui obtenaient un tel privilége, si on les examine au point de vue de la théorie. C'était pourtant un grand pas fait dans le degré de civilisation auquel l'humanité était alors parvenue. Elles donnaient, non pas à tous les habitants, mais à un grand nombre d'entre eux, le droit, non de se gouverner eux-mêmes, mais d'être gouvernés par la loi. Elles constituaient une justice locale. Elles donnaient des garanties contre les emprisonnements arbitraires. Elles élevaient des tribunaux où siégeaient des hommes tirés de la classe des bourgeois. Elles donnaient un bouclier contre la violence arbitraire des supérieurs et la sédition des égaux. Elles encourageaient les gens paisibles et punissaient les brouillons. Elles protégeaient le principe fondamental de la loi, *ut sua tenerent,* jusqu'aux limites de l'absurde, défendant à un homme libre, mais sans propriétés, de déposer en justice, quand ce droit n'était pas refusé aux esclaves des campagnes. C'était un progrès

sur la loi de la force, et les hautes cours des seigneurs. Pour le commencement du treizième siècle, c'était un pas en avant.

Les juges et échevins, c'est-à-dire le premier magistrat et ses assesseurs, avaient d'abord été nommés par le souverain. Dans la suite des temps, l'élection des autorités municipales fut accordée aux communes. Ce privilége inestimable, après avoir été exercé pendant quelques années par la masse des citoyens, finit par retomber entre les mains du gouvernement municipal lui-même, agissant de concert avec les doyens des différentes corporations.

Sous cette nouvelle organisation, animée par l'ardeur de la vie civile, les communes de Flandre et de Hollande commencèrent à faire de rapides progrès. Elles prirent de plus en plus l'apparence de petites républiques prospères. Elles devaient ce bien-être à leur commerce avec l'Angleterre et les nations de la mer Baltique, et aux manufactures d'étoffes de laine.

Le commerce entre l'Angleterre et les Pays-Bas existait déjà depuis des siècles, et continuait à s'étendre au grand avantage des deux pays. Une querelle qui s'éleva en 1275 entre les négociants anglais et hollandais causa pourtant une guerre de piraterie qui suspendit pendant dix ans le commerce. La réconciliation amena plus tard l'établissement du dépôt des laines anglaises à Dort. Une nouvelle dispute priva la Hollande de ce grand avantage. Le roi Édouard refusa de venir en aide au comte Florent dans une guerre contre les Flamands, et il transporta le dépôt de Dort à Bruges et à Malines.

Le commerce des Pays-Bas avec la Méditerranée et l'Orient se faisait surtout par cette heureuse ville de Bruges, qui, au treizième siècle, s'était déjà élevée au pre-

mier rang dans le monde commercial. C'était le rendez-vous des Lombards et des Italiens, le grand entrepôt de leurs marchandises. Elle devint en outre le grand marché des laines anglaises et des étoffes de laine des Pays-Bas, en même temps qu'on y vendait les drogues et les épices de l'Orient. Elle n'avait pas encore atteint pourtant l'apogée de sa fortune; elle devait s'élever avec Venise pour tomber en même temps qu'elle. Quand le commerce de terre avec les Indes commença à décroître après la découverte du passage par le Cap, l'étoile des deux cités commença à pâlir. L'herbe poussa dans les belles rues de Bruges, jadis si animées, et le varech couvrit les murs des palais de marbre de Venise. Mais à l'époque dont nous parlons, les deux villes étaient dans un état de prospérité insolente et croissante.

Les cités qui gagnaient tous les jours en richesse et en importance ne se contentaient plus d'être régies par la loi, elles commencèrent à prendre part non-seulement à leur propre gouvernement, mais à celui de leur pays. Sous Guy Ier, comte de Flandre, les villes furent représentées régulièrement dans les assemblées des états provinciaux que les nobles composaient seuls jadis. (1286-1289.) Dans le courant du siècle suivant, les six villes principales ou capitales de la Hollande, Dort, Harlem, Delft, Leyde, Gouda et Amsterdam, acquirent le droit d'envoyer régulièrement leurs députés aux États provinciaux. Les villes constituaient donc, avec la noblesse, le pouvoir parlementaire de la nation. Elles obtinrent aussi du comte des lettres patentes qui leur donnaient le droit de choisir leurs bourgmestres et un nombre limité de conseillers ou de sénateurs (*Vroedshappen*).

C'est ainsi que les libertés de la Hollande et des

Flandres devenaient tous les jours plus fortes. Une grande révolution de la nature, qui eut lieu à la fin du treizième siècle, vint ajouter son influence aux pas plus lents des progrès politiques. Jusqu'alors, l'ancienne Frise formait une masse compacte qui comprenait la Hollande et le territoire presque entier de la future république. Un petit ruisseau séparait seul les deux grands districts. Les terres s'étendant au bord de la Vlie, menacées depuis longtemps, finirent par disparaître dans les flots. L'océan Germanique rejoignit le lac intérieur de Flevo. Le terrible Zuyderzée commença son existence en engloutissant des milliers de villages frisons avec leur population, et en créant un abîme entre des peuples de même origine. L'unité politique, aussi bien que l'unité géographique du pays, fut détruite par cet affreux déluge. Les Hollandais furent séparés de leurs parents de l'Est par une mer aussi dangereuse que celle qui s'étendait entre eux et leurs frères anglo-saxons, établis dans la Grande-Bretagne. Les députés qui allaient siéger jadis aux assemblées générales à Aurich, ne purent plus entreprendre un passage aussi périlleux. La West-Frise fut absorbée par la Hollande. La Frise orientale continua de former une fédération de provinces de mœurs rudes, qui se gouvernèrent elles-mêmes, jusqu'au moment où la courte et sanglante domination des ducs saxons amena l'établissement de l'autorité de Charles-Quint. Quel qu'ait été le souverain qui l'ait gouvernée nominalement, cette tribu, la plus républicaine des Pays-Bas et de l'Europe entière, n'accepta jamais le régime féodal. Un congrès de la confédération se réunissait tous les ans. Chacun des sept petits États gouvernait d'autre part ses affaires intérieures. Chaque État était divisé en districts, qui

étaient régis par des magistrats et des assesseurs choisis dans la population. Au-dessus de tous ces fonctionnaires siégeait un Podestat, magistrat portant le même nom et exerçant les mêmes fonctions que dans les républiques italiennes. Il n'y avait parfois qu'un seul Podestat, d'autres fois, chaque province nommait le sien. Il était choisi par le peuple, et jurait fidélité aux États de sa province ; s'il s'agissait d'un Podestat général, il prêtait serment à la diète fédérale et était en général élu pour un temps limité, quoiqu'il y eût eu des exemples de nomination à vie. Il était assisté par un conseil de dix-huit à vingt magistrats. Les députés au congrès général étaient nommés par le suffrage universel pendant la semaine de Pâques. Le clergé n'était pas regardé comme un corps de l'État.

C'est ainsi que dans un pays que la nature avare semblait avoir condamné à une pauvreté et à une obscurité éternelles, le principe de la liberté humaine soumise à la raison, sans lequel il n'y a ni prospérité ni gloire nationale qui vaille la peine d'être conquise, poussait les plus fortes et les plus profondes racines. Au treizième et au quatorzième siècle, la Frise était déjà, à vrai dire, une république; la Hollande, la Flandre, le Brabant possédaient déjà les éléments du gouvernement libre. La grande république qui devait sortir un jour de la lutte entre le despotisme et l'esprit de liberté politique et religieuse se faisait déjà entrevoir. Les éléments qui devaient former la république germaient depuis des siècles. L'amour de la liberté, la disposition à combattre et à souffrir pour elle, une mâle résistance contre la tyrannie quelque puissante qu'elle pût être, voilà les traits caractéristiques de cette race dans tous les temps et dans tous les pays, qu'on

la cherche au milieu des marais de la Frise, sur les digues de la Hollande, au sein des collines et des vallées de l'Angleterre ou à travers les forêts vierges de l'Amérique. Sans doute l'histoire de la liberté humaine en Flandre et en Hollande, présente bien des scènes de violence et de tumulte, quoique ces défauts aient été exagérés par des historiens prévenus. Il en a été de même partout où la lutte s'est reproduite. Mais au milieu du luxe, de l'insolence, de la sédition et des troubles, on retrouve toujours la vie. Ces petites républiques si violentes avaient du sang dans les veines; elles étaient pleines d'énergie, de vigueur et d'une fierté qui ne demandait de secours qu'à elle-même. Les tumultes, le sang versé à la lumière du soleil, tout cela vaut mieux que l'ordre et le silence qui proviennent des ténèbres du despotisme. Cette turbulence même préparait la population pour son œuvre. Les négociants, les manufacturiers, les agriculteurs, les barons batailleurs, enfermés dans un petit coin de la terre, et se querellant entre eux et avec le monde entier à travers les siècles, conservaient ainsi l'amour de la lutte qui devait leur être si utile au seizième siècle, et sans laquelle leur pays eût peut-être succombé dans le combat le plus inégal que des hommes aient jamais soutenu contre le despotisme.

Nous ne voulons pas esquisser l'histoire particulière même des provinces les plus considérables des Pays-Bas pendant les cinq siècles que nous venons d'essayer de caractériser. En tenant le fil de l'histoire de la Hollande proprement dite, on peut néanmoins se guider rapidement au milieu du dédale des dynasties qui se succèdent dans le pays. Depuis le temps du premier Dirk jusqu'à la fin du treizième siècle, pendant quatre cents ans, une

longue suite d'enfants mâles des Dirks et des Florents se succèdent sur le trône. Cette race, au bras de fer, à la tête chaude, ces gens aventureux qui gouvernent un petit coin de sables, et qui font des efforts surhumains pour l'agrandir, qui acquièrent une ou deux lieues de marais ou de bruyères au prix de plus de coups et de sang qu'il n'en eût fallu pour fonder un empire dans des circonstances favorables, disparaissent enfin. La Hollande et la Zélande qui y avait été annexée reviennent alors à la maison d'Avennes et se trouvent ainsi réunies à la province de Hainaut. Un demi-siècle plus tard, la race régnante du Hainaut s'éteint. Guillaume IV meurt sans enfants en 1335. Sa mort est le signal du commencement d'une suite presque interminable de secousses intérieures. Les deux grands partis connus sous les noms étranges de Hooks et de Kabbeljaws, prennent naissance, et divisent la noblesse, les villes, les familles pendant cent cinquante ans, sans que leur querelle soit fondée sur aucun principe abstrait ou intelligible. On peut remarquer pourtant que dans la suite le parti des Kabbeljaws ou Cabillaus représentait en général la cité et la faction municipale, tandis que les Hooks ou Hameçons, qui voulaient les saisir et les gouverner, étaient les nobles : le fer et l'audace luttaient contre le nombre et le poids.

Le duc Guillaume de Bavière, fils de la sœur de Guillaume IV, réussit à s'établir sur le trône en 1354. Son frère Albert lui succède, Guillaume succède à son père. Il épouse Marguerite de Bourgogne, fille de Philippe le Hardi, et meurt en 1417. Le noble héritage des trois provinces des Pays-Bas arrive à sa fille Jacqueline, âgée de dix-sept ans. Il est inutile de retracer la carrière de la belle et malheureuse Jacqueline. Peu de romans his-

toriques ont fait couler autant de larmes. Héroïne favorite des ballades et tragédies, elle possède pour les Pays-Bas les traits connus et l'existence perpétuelle d'Iphigénie, de Marie Stuart, de Jeanne d'Arc, et autres personnages consacrés. Épuisée, le cœur brisé après treize années de lutte avec ses parents, consolée de la brutalité de trois maris par la douceur et l'esprit chevaleresque du quatrième, elle est dépossédée des vastes domaines de son père par son cousin, le méchant duc de Bourgogne, Philippe, surnommé « le Bon ; » elle perd son rang de souveraine, et, réduite à être dame forestière de ses provinces, elle meurt enfin, et son bon cousin prend tranquillement possession de ses biens. (1435.)

VII

Les cinq siècles d'isolement sont arrivés à leur terme. Les ruisseaux inconnus de l'histoire des Pays-Bas se réunissent pour former un seul fleuve. La Bourgogne absorbe toutes les autres provinces obligées de reconnaître un seul maître. Un siècle s'écoule, et les héritiers de la maison de Bourgogne sont encore en paisible possession du sol.

Philippe le Bon était maître des principales provinces des Pays-Bas avant de dépouiller Jacqueline. Il avait hérité de la haute et basse Bourgogne, des comtés de Flandre et d'Artois. Il avait acheté le comté de Namur, et usurpé le duché de Brabant auquel le duché de Limbourg, le marquisat d'Amiens, et la baronie de Malines étaient annexés. En prenant possession des domaines de Jacqueline, il devenait seigneur de Hollande, de Zélande

et de Hainaut et souverain titulaire de la Frise. Il acquit le Luxembourg quelques années plus tard.

Maître de tant de cités opulentes et de provinces fertiles, il se sentait l'égal des rois de l'Europe. A l'occasion de son mariage avec Isabelle de Portugal, il institua, à Bruges, l'ordre célèbre de la Toison d'Or. Quelle idée plus dévote et plus pratique à la fois pouvait traverser la tête d'un prince ! L'Agneau de Dieu suspendu sur la poitrine des chevaliers ne rappelait-il pas à la fois les fabriques d'étoffes de laine auxquelles la Flandre devait une si grande partie de sa richesse, et la Bourgogne une partie de son pouvoir, en même temps que la douce humilité du Christ qui devait toujours caractériser les chevaliers? Ils étaient au nombre de vingt-cinq, y compris Philippe lui-même, comme grand-maître. Les chevaliers étaient empereurs, rois, princes, ou célèbres parmi la noblesse de la chrétienté. L'un des premiers statuts de l'ordre défendait à ses membres, les têtes couronnées exceptées, de faire partie de toute autre compagnie du même genre.

L'avénement d'un prince aussi puissant et aussi ambitieux que Philippe le Bon, était de mauvais augure pour la cause de la liberté dans les Pays-Bas. L'esprit d'indépendance semblait avoir été personnifié par la belle et malheureuse Jacqueline pour être enterré avec elle dans son tombeau. L'usurpateur qui l'avait écrasée, s'avançait pour fouler aux pieds les lois et les priviléges des provinces qui constituaient naguère son héritage.

A son avénement, le pouvoir municipal avait déjà atteint un certain développement. Les bourgeois gouvernaient les villes et les provinces mêmes parfois, grâce à l'influence qu'ils possédaient dans les États. La richesse

et l'activité avaient amené leurs résultats naturels. L'autorité suprême du souverain et la puissance des nobles étaient contre-balancées par l'autorité municipale qui commençait à acquérir la prépondérance. Les trois pouvoirs se soutenaient réciproquement. Le commerce avait changé les esclaves en hommes libres, et ceux-ci en bourgeois, qui acquéraient tous les jours une plus large part dans le maniement des affaires de leur pays. Les conseils des villes étaient bien près de devenir tout-puissants. Quoiqu'ils fussent animés d'une tendance oligarchique qui se manifesta surtout plus tard, ils étaient composés en grande partie de gens que leur activité et leur intelligence avaient fait sortir de la classe inférieure. Les institutions renfermaient incontestablement un levain républicain. Le pouvoir était effectivement, sinon nominalement, entre les mains de ceux qui s'étaient élevés eux-mêmes à une situation pour laquelle ils n'étaient pas nés.

Les assemblées des États étaient plus diplomatiques que représentatives. Elles se composaient en général des nobles et des députés des villes. En Hollande, le clergé n'avait point d'influence dans le corps parlementaire où il ne siégeait pas. Le stadthouder représentait le souverain et proposait les mesures. Ce fonctionnaire ou le comte lui-même demandaient par exemple un subside, les nobles votaient, généralement en corps, parfois pourtant, individuellement. La loi venait ensuite devant les bourgeois. S'ils avaient reçu des instructions sur la matière, ils votaient par cité. S'ils n'avaient pas délibéré sur la question, ils retournaient dans leurs villes respectives pour soumettre la proposition aux divers conseils; ils rapportaient la décision, quand la session se

rouvrait, lorsqu'elle avait été ajournée, ou à la diète suivante. On voit, d'après ces faits, que le principe de la représentation nationale et populaire n'était encore qu'imparfaitement développé. Les députés municipaux n'agissaient point sans instructions. Chaque cité formait un petit État indépendant, soupçonnant toujours non-seulement le souverain et les nobles, mais encore les villes rivales. Cette jalousie mutuelle hâtait le coup qui allait humilier toutes ces petites puissances. Le centre du système, devenu plus puissant, chassa aisément de leur orbite ces corps plus faibles et qui se repoussaient les uns les autres.

Le premier acte de Philippe, en prenant possession du gouvernement, fut de déclarer par l'entremise du conseil de Hollande que les priviléges et déclarations qu'il avait jurés comme *Ruward* ou tuteur pendant que Jacqueline conservait encore une souveraineté nominale, devaient être tenus pour nuls et sans valeur tant qu'ils n'auraient pas été confirmés par lui comme comte. Il trancha ainsi d'un seul coup le nœud des serments et des complications politiques qu'il avait été obligé de donner comme gages pendant qu'il avançait prudemment vers le pouvoir. Il se retrouvait libre. La conscience de l'usurpateur devenue la mesure de la liberté des provinces, ses sujets trouvèrent bientôt que la part qu'on leur faisait était petite. Depuis cette époque et durant la domination bourguignonne, et jusqu'à l'établissement de la république, la liberté des Pays-Bas, malgré quelques éclairs aussi brillants qu'irréguliers et de courte durée, resta presque constamment sous une éclipse.

La prospérité matérielle du pays avait fait nonobstant de grands progrès. Les pêcheries de Hollande avaient

acquis une énorme importance. L'invention du pauvre Bekelzooun de Biervliet était devenue une source de richesses inépuisables. Les pêcheries formaient ainsi une armée de marins qui présageaient déjà la puissance navale de la Hollande. Les pêcheurs étaient, à vrai dire, une milice de la mer, et la guerre que les provinces de Hollande et de Zélande soutinrent triomphalement à cette époque contre les villes anséatiques, au nom de Philippe, mais avec leurs seules forces, prouve suffisamment leur bravoure. C'est alors que prit naissance cette race de marins hardis et calmes qui devaient un jour rendre le nom Hollandais illustre dans le monde entier, ces hommes, dont les farouches descendants, les gueux de la mer, devaient faire trembler l'empire espagnol, tandis que leurs successeurs devaient plus tard encore parcourir l'Océan avec un balai attaché au haut du grand mât, et soutenir contre leurs frères les Anglais, aussi intrépides qu'eux, des batailles navales durant quatre jours et quatre nuits.

La grande puissance de la Hollande venait de l'Océan; elle avait échappé aux dangers dont il la menaçait, pour puiser à cette source des forces nouvelles. Elle fondait déjà alors sa richesse commerciale et sa liberté civile sur ces sables mouvants, dont les Romains disaient qu'on ne savait si c'était de la terre ou de l'eau. Elle flottait comme une sirène sur les vagues, et se préparait à faire oublier les désavantages de son territoire par la splendeur de ses richesses. Ornée de dépouilles venues de tous les coins du monde, couronnée des joyaux de la science et des arts, elle devait un jour faire retentir la voix de la liberté et de la force.

Il en était de même en Flandre, dans le Brabant, et

dans les autres provinces importantes. L'industrie, la richesse, l'agriculture, le commerce et les manufactures faisaient des progrès constants. Les courants naturels de la puissance allaient déborder, quand la main du despotisme vint sceller leur source.

La maison de Bourgogne grandissait rapidement et diminuait tous les jours les privilèges politiques des Pays-Bas. Le combat fut, au commencement, favorable à la cause du pouvoir arbitraire ; mais les germes qui devaient un jour, dans leur immense développement, miner sourdement les fondements de la tyrannie et s'étendre dans le monde entier existaient déjà. Les premiers pas de la réforme religieuse dans les Pays-Bas seront retracés dans un chapitre séparé. Un autre élément de liberté était déjà à l'œuvre à cette époque. Au moment où la grandeur de la Bourgogne croissait le plus rapidement, on forgeait en secret une arme plus puissante pour la grande lutte de la liberté que toutes celles que l'esprit et les mains des hommes avaient inventées et maniées jusqu'alors. Pendant que Philippe le Bon, dans l'éclat de sa puissance, enivré de ses succès et de l'agrandissement de son territoire, instituait à Bruges l'ordre de la Toison d'or, « à la gloire de Dieu, de la sainte Vierge, et de saint André, patron de la maison de Bourgogne, » et qu'il enregistrait les noms des rois et des princes qui devaient avoir l'honneur de porter ses insignes, un humble citoyen d'Harlem, Lorenz Coster, c'est-à-dire Laurent le Fossoyeur, réussissait à imprimer une grammaire avec des caractères mobiles. L'imprimerie était inventée, mais sa naissance ne fut pas annoncée au monde avec le même éclat que l'institution de l'ordre de la Toison d'or. Le pauvre compositeur ne prétendait pas à n'avoir

pour compagnons que des empereurs et des princes. Son invention n'excita aucune admiration dans la chrétienté, et cependant, de quel poids ont été dans la balance, aux yeux de l'humanité et de la civilisation, les vaines splendeurs de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et de ses chevaliers de la Toison d'or, en comparaison du pauvre fossoyeur et de ses caractères de bois (1)?

Philippe mourut au mois de février 1427. Il n'entre pas dans notre plan de retracer les détails de sa vie et de sa carrière. La tendance pratique de son gouvernement fut de réprimer l'esprit de liberté, tout en accordant souvent aux corporations des priviléges étendus, mais temporaires. Philippe conféra en un seul jour trente chartes à autant de divers corps de citoyens. Il accordait des monopoles, il ne concédait pas des droits ; il fixa le nombre des conseillers dans un grand nombre de cités des Pays-Bas, en leur permettant de lui présenter, pour les places de bourgmestre et de juges, une double liste de candidats, sur laquelle il faisait son choix. Ce n'était ni un grand ni un bon prince, mais il avait le don de l'administration. Ses talents militaires étaient véritables, et il fut heureux à la guerre. Il était adroit, dissimulé, bon politique. Il comprenait que le pouvoir d'un prince, quelque absolu qu'il pût être, dépendait de la prospérité de ses sujets. Il usait largement des richesses de la Hollande et de la Flandre, mais il protégeait leur commerce et

(1) On a souvent discuté la question de savoir à quelle époque et en quel endroit l'imprimerie a été inventée. Il est probable qu'elle ne sera jamais tranchée à la satisfaction de la Hollande et de l'Allemagne. Les Hollandais soutiennent que les premiers caractères mobiles ont été employés à Harlem de 1423 à 1440. Les premières éditions de Lorenz, qui sont très-fautives, sont religieusement conservées à Harlem.

leurs manufactures. Il encourageait les arts, la science, la littérature. Les frères Jean et Hubert Van Eyck furent attirés à Bruges par sa libéralité, et y travaillèrent beaucoup. Jean fit même partie du conseil du duc. L'art de la peinture à l'huile fut amené à un haut degré de perfection par l'élève d'Hubert Van Eyck, Jean de Bruges. Un nombre infini de peintres de mérites divers florissaient à cette époque dans les Pays-Bas, annonçant cette grande école de peinture qui devait un jour étonner le monde par l'éclat de son coloris, la profondeur de sa science, et l'exactitude de sa reproduction de la nature. Des auteurs comme Olivier de la Marche et Philippe de Comines qui, comme le dit ce dernier, « n'écrivaient pas pour l'amusement des gens brutaux et de bas étage, mais pour les princes et autres personnes de qualité, » peuplaient la cour de Bourgogne et recevaient du duc des marques d'une libéralité princière. Philippe changea l'organisation de l'université de Louvain et lui accorda sa protection. Il fonda à Bruxelles cette bibliothèque des ducs de Bourgogne qui devint célèbre dans l'Europe entière. Il leva des impôts considérables, sema l'argent à pleines mains, mais grâce à l'ordre de ses affaires, il laissa pourtant quatre cent mille couronnes d'or et la valeur de trois millions de marcs en argenterie et en meubles, trésor considérable à cette époque et qui devait disparaître comme de l'eau entre les mains prodigues de son fils.

Les exploits de ce fils n'ont pas besoin de longs commentaires. Peu d'épisodes romanesques de l'histoire d'Europe sont aussi connus au monde que les récits de la carrière rapide de Charles le Téméraire. Nul n'a jamais douté des droits de ce prince à son surnom. Nul ne fut

plus téméraire, mais il est certain qu'aucune qualité ne pouvait lui être plus funeste à cette période de l'histoire de sa maison. Ce n'était pas ainsi qu'une famille d'usurpateurs pouvait s'affermir dans la possession de biens mal acquis. Des attaques réitérées contre les droits d'autrui justifiaient les représailles, l'agression même. La justice, la prudence, la fermeté, la sagesse dans l'administration intérieure, telles étaient les vertus nécessaires au fils de Philippe et au rival de Louis. Nulles qualités ne manquaient davantage au gladiateur couronné. Son image pourrait être aussi imposante dans une ballade que Baudouin Bras-de-Fer ou Godefroi de Bouillon. Mais sa place ne se trouvait pas dans l'histoire. Il se croyait pourtant inspiré par une politique profonde. Il avait une idée fixe, il voulait ériger la Bourgogne en royaume. Depuis le jour où, à la tête de la première armée permanente connue pour ainsi dire dans l'histoire, son trésor rempli par l'économie de son sage père, il entra en lice contre la ruse de Louis XI, jusqu'au moment où on le trouva mort, dépouillé et seul, le visage dans une mare de boue et de sang, il poursuivit constamment le même but. Sa couronne ducale devait se changer en un diadème royal, et toutes les provinces qui s'étendent de la Méditerranée à la mer du Nord, entre la France et l'Allemagne devaient être réunies sous son sceptre. Les Pays-Bas et toutes leurs richesses lui appartenaient déjà, leurs libertés n'existaient plus. Mais l'amour de l'indépendance vivait encore dans un autre pays, sa constitution physique était le contraire de celle de la Hollande; mais le même courage national, la même ardeur pour la défense des droits de l'homme animaient les deux nations. La Suisse devait lui être soumise, ses remparts

éternels de glaces et de granit devaient former le grand boulevard de son royaume. Le monde sait le résultat de la lutte entre le maître de tant de duchés et de comtés et les montagnards des Alpes. Malgré toute sa hardiesse, Charles était un pauvre soldat. Tout son mérite consistait dans son courage personnel. Il se croyait un grand général, et en causant avec son fou il aimait à se comparer avec Annibal. « Nous ressemblons bien à Annibal aujourd'hui, Monseigneur, » disait amèrement le fou en s'éloignant avec son maître du funeste champ de bataille de Granson. Il en fut de même à Morat et à Nancy. Il suivait les traces de son modèle au pied des montagnes seulement.

Comme conquérant, il fut sans cesse vaincu; comme politique, il ne trompa que lui-même; ce ne fut que comme tyran dans ses propres domaines qu'il put soutenir son rôle. Il perdit la couronne qu'il eût pu s'assurer parce qu'il ne trouva pas le fils de l'empereur digne d'épouser l'héritière de Bourgogne, et cependant, après la mort de son père, son mariage avec le même Maximilien fut la seule condition qui pût assurer à Marie l'héritage paternel. Sans succès dans ses desseins de conquêtes et dans ses intrigues politiques, il accomplit presque complétement ses projets pour l'oppression des Pays-Bas. Il ne regardait ces provinces que comme une banque sur laquelle il pouvait tirer. Ses rapports personnels avec le pays se bornèrent à l'extorsion d'énormes impôts. Les États ne les accordaient qu'avec une répugnance toujours croissante. Les taxes, les exactions toujours nouvelles que les sanguinaires extravagances du duc rendaient nécessaires ne se recueillaient en général dans les villes qu'avec accompagnement de tumultes, de révoltes, et

d'effusion de sang. Peu de princes furent plus positivement en malédiction aux peuples qui avaient le malheur de porter leur joug. Il réussit presque à établir un despotisme central sur la ruine des institutions provinciales. Sa mort soudaine recula seule la catastrophe. L'armée permanente et le siége de la cour suprême de Hollande enlevé à la Haye pour être transporté à Malines, telles étaient les deux grandes mesures qui devaient terrasser les Pays-Bas. Le tribunal lui-même avait été modifié par son père, et l'extension d'autorité accordée par Philippe à ces juges dépendant uniquement de la couronne était une infraction aux droits de la Hollande. La cour pourtant siégeait dans le pays même, et le privilége sacré, *de non evocando*, le droit de tout Hollandais à êtrejugé dans son pays natal, subsistait encore. Charles jeta le masque, il déclara que ce conseil, composé de ses créatures, qui ne tenaient leurs charges que de son bon plaisir, exercerait la haute juridiction sur les chartes de toutes les provinces, qu'il accompagnerait partout la personne du duc, et dériverait toute son autorité de la volonté souveraine. La cour devait avoir Malines pour siége ordinaire. On verra plus tard que l'effort fait par Philippe pour revendiquer pour ce conseil le pouvoir suprême fut une des causes secondaires de la grande révolution des Pays-Bas.

Comme son père, Charles gouverna les Pays-Bas par des stadthouders. De la condition entrevue un moment par les provinces, de l'état de petites républiques florissantes et se gouvernant elles-mêmes, elles étaient tombées à la situation de départements d'un État désuni, mal assorti, mal gouverné, qui n'était ni une république, ni un empire, ni un royaume, ni un duché, sans population ho-

mogène, sans affection entre le maître et les sujets, sans rapports de race ni de langage.

Les triomphes de Charles le Téméraire ne furent pas nombreux, sa chute fut ignominieuse. Les trésors de son père étaient épuisés; son peuple portait le fardeau terrible d'une armée permanente; le commerce et les manufactures du pays étaient paralysés par ses exactions, et il n'avait accompli aucun de ses desseins. Il mourut à quarante-trois ans (1477), laissant toutes les provinces, les duchés et les seigneuries qui composaient ses États à sa fille unique, Marie de Bourgogne. Les possessions que Philippe avait arrachées aux mains débiles de Jacqueline tombaient déjà entre celles d'une autre femme. La petite-fille de Philippe lui-même, aussi jeune, aussi belle, aussi isolée que Jacqueline, restait seule maîtresse de ces vastes domaines.

VIII

Une crise survient alors tant pour la Bourgogne que pour les Pays-Bas. Dans ces dernières provinces, un mouvement de réaction succède aussitôt à la mort du tyran. La main qui l'opprimait à peine glacée, un élan soudain de liberté prête au peuple entier une force inconnue. En un instant il ressaisit et au delà tous les droits qu'il avait perdus. Les villes de Hollande, de Flandre et des autres provinces convoquent une assemblée à Gand. Les hommes de tous les partis, laissant de côté leurs vieilles querelles, les Hooks et les Kabbeljaws, les patriciens et le peuple, s'unissent pour recouvrer les constitutions de leur pays. D'autre part, Louis XI s'empare de

la Bourgogne, et réclame le territoire au nom de la couronne en demandant l'héritière pour son fils. La situation est critique pour la duchesse Marie. Comme de coutume en pareil cas, on fait appel aux fidèles communes. On prodigue au peuple les gages et les serments afin de ramener dans son cœur le dévouement. Le congrès se réunit à Gand. La duchesse Marie promet beaucoup et tiendra ses promesses. Les députés sont invités à rallier la nation autour de la duchesse pour résister à la force et aux intrigues du roi de France. Le congrès est disposé à soutenir la cause de sa jeune maîtresse. Les délégués déclarent pourtant très-catégoriquement que « les provinces ont été opprimées et appauvries par les énormes impôts levés par le duc Charles du commencement de son règne à la fin de sa vie, pour soutenir des guerres ruineuses. Il serait plus urgent de les alléger que de les augmenter. » Ils ajoutent que, « depuis plusieurs années les chartes provinciales et municipales ont été constamment violées, et qu'ils seraient heureux de les voir rentrer en pleine vigueur. »

Le résultat des délibérations fut la concession faite par la duchesse Marie du grand privilége, « *Groot Privilegie,* » la grande charte de la Hollande. Quoique cette convention ait été violée plus tard, puis enfin abolie, elle fut pourtant le fondement de la république. C'était la récapitulation et la reconnaissance d'anciens droits, non la concession de nouveaux priviléges. C'était une restauration, non une révolution. Les principaux articles méritent l'attention de ceux qui s'intéressent aux progrès politiques de l'humanité.

« La duchesse ne pourra se marier sans le consentement des États de ses provinces. Les charges dont elle

dispose ne peuvent être conférées qu'à des personnes du pays. Personne ne pourra occuper deux emplois. Nulle charge ne pourra s'affermer. Le grand conseil et la cour suprême de Hollande sont rétablis. On pourra appeler devant cette cour du jugement des tribunaux ordinaires. Elle ne jugera pas en première instance les affaires du ressort des tribunaux provinciaux et municipaux. Les États et les villes sont confirmés dans leur droit à ce que les habitants ne puissent être appelés en justice en dehors de leur territoire. Les villes et les provinces des Pays-Bas peuvent convoquer des diètes toutes fois et en tel lieu qu'il leur plaira. Nulle taxe nouvelle ne peut être imposée sans le consentement des États provinciaux. La duchesse ni ses descendants ne pourront entreprendre une guerre offensive ou défensive sans le consentement des États. Dans le cas où la guerre serait entreprise illégalement, les États ne sont pas obligés de contribuer à la soutenir. Dans tous les actes publics ou légaux, on sera tenu de se servir du langage des Pays-Bas. Les ordres de la duchesse resteront sans effet, s'ils violent les priviléges d'une cité. Le siége du conseil suprême est transféré de Malines à la Haye. On ne pourra battre monnaie, ni élever ou abaisser la valeur de l'argent sans le consentement des États. Les villes ne seront pas tenues de contribuer à des subsides qu'elles n'auront pas votés. Le souverain se présentera en personne devant les États pour faire la demande des impôts à prélever. »

L'œuvre était bonne ; d'un seul coup le pays échappait à la misérable situation à laquelle il avait été réduit. Cette destruction sommaire de tous les efforts de Charles pour établir le despotisme eût dû le réveiller dans sa tombe. Les lois, l'épée, la bourse, tout échap-

pait aux mains du souverain pour être soumis aux volontés du parlement. Ces réformes fondamentales pouvaient, si on les maintenait, rendre la santé au corps politique. Elles donnaient le gage de ce qui devait arriver un jour. Certes, pour le quinzième siècle, « le grand privilége » était une constitution suffisamment libérale. Où aurait-on pu trouver alors sur la terre la moitié de la liberté garantie aux Pays-Bas? Le congrès pouvait, d'après la grande charte, lever les impôts, régler le commerce et les manufactures, déclarer la guerre, battre monnaie, lever les armées de terre et de mer. Le pouvoir exécutif était tenu de demander en personne l'argent qui lui était nécessaire, de conférer les charges aux seuls habitants du pays, il reconnaissait à ses sujets le droit de lui désobéir dans le cas où ses ordres seraient en contradiction avec les lois, il se tenait pour obligé de se soumettre aux décisions des tribunaux. Les villes nommaient leurs magistrats, convoquaient leurs diètes selon leur bon plaisir, réglaient elles-mêmes leurs institutions locales, et surveillaient leur exécution. Le jugement des affaires appartenait en première instance aux tribunaux municipaux, la Cour suprême, dont les juges étaient nommés par le souverain, n'était qu'une Cour d'appel. La liberté des citoyens était efficacement protégée contre des emprisonnements arbitraires. Le droit « *de non evocando,* » l'*habeas corpus* de la Hollande, était rétabli.

Cette constitution reconnaissait donc complétement et nettement l'existence d'un peuple doué de têtes, de cœurs et de bras qui lui appartenaient en propre. C'était un grand pas en avant, une protestation contre la doctrine du moyen âge, la servitude naturelle de la population. On revendiquait ainsi avec une noble modéra-

tion cette liberté naturelle, croyance des temps éclairés. L'honneur d'avoir combattu avec audace et persévérance en faveur des droits de l'homme n'appartient à aucun peuple du monde plus qu'aux vieux bourgeois de Flandre et de Hollande.

Des priviléges semblables à ceux qui étaient contenus dans la grande charte de Hollande furent accordés à beaucoup d'autres provinces, surtout à la Flandre toujours prête à s'élancer avec fureur à la défense de la liberté. Pendant quelque temps, la paix et la joie règnent seules, mais la duchesse est faible, jeune et femme. Les intrigues des politiques, les conseils réactionnaires ne lui manquent pas. Dans le lointain un vieux roi perfide tourne autour d'elle, cherchant qui il pourra dévorer. Une mission des États part pour la France. La fin tragique des sires d'Imbrecourt et d'Hugonnet est bien connue. Envoyés par les États, ils acceptent des instructions secrètes de la duchesse pour entrer en relation avec le roi de France et tramer des complots contre leurs collègues, contre la grande charte, contre leur pays. Louis les trahit, pensant dans sa ruse que cette politique est la plus sûre. Ils sont saisis à Gand, immédiatement jugés et aussitôt exécutés par les bourgeois furieux. En vain, la duchesse Marie, vêtue de deuil, les cheveux épars, la ceinture dénouée et les yeux baignés de larmes, se présente d'abord à l'Hôtel de Ville, puis sur la place du Marché, pour intercéder humblement en faveur de ses serviteurs. Nul ne peut sauver ces perfides diplomates. Le châtiment était sévère. Fut-il plus prompt et plus cruel que ceux auxquels les monarques trahis ont ordinairement recours? Les Flamands à ce moment critique eussent-ils mérité leur liberté s'ils n'avaient tiré prompte et sévère vengeance de cette pre-

mière infraction aux droits qu'on venait de leur reconnaître? N'eût-ce pas été une preuve de faiblesse que d'épargner les traîtres qui avaient souillé la joie nationale dans sa fleur au moment où la liberté était reconquise?

IX

Nous faisons ici un grand pas dans l'histoire de l'Europe. La duchesse Marie épouse l'archiduc Maximilien. Les Pays-Bas deviennent la propriété de la maison de Hapsbourg. Les Gantois rejettent les prétentions du Dauphin, et choisissent pour l'époux de leur princesse l'homme que son père avait si follement repoussé. Le choix eût été plus sage pour Charles le Téméraire que pour les délégués des Pays-Bas. Le mariage a lieu le 18 août 1477. Marie de Bourgogne sort de la tutelle des bourgeois de Gand pour passer à celle du fils de l'Empereur. Le prudent mari fait alliance avec le parti des villes, sachant bien de quel côté est la force. Il sait que les Kabbeljaws ont enfin anéanti les Hooks. Tout en se promettant dans l'avenir le droit de réfléchir de nouveau à ses promesses, il en use libéralement envers le parti municipal. En attendant il est gouverneur et tuteur de sa femme et de ses provinces. Ses enfants doivent hériter des Pays-Bas et de tout ce qu'ils contiennent. Quoi de plus conséquent que les lois de succession réglées par le droit divin? Au commencement du siècle, Philippe le Bon dépouille Jacqueline parce que les femmes ne peuvent hériter. Quarante ans plus tard, sa petite-fille succède à tous ses domaines et les transmet à ses enfants. Le pape et l'Empereur soutiennent les deux thèses avec

la même force de logique. La politique et la promptitude de Maximilien ont autant de succès que la perfidie et la force de Philippe.

La duchesse Marie tombe de cheval et meurt. Son fils Philippe, âgé de quatre ans, est reconnu comme son successeur. A la maison de Bourgogne succède la maison d'Autriche, cinquième et dernière famille des maîtres de la Hollande avant qu'elle s'érige en république. Maximilien est reconnu par les provinces comme gouverneur et tuteur, pendant la minorité de ses enfants. La Flandre seule refuse. Les bourgeois, toujours prompts à agir, prennent possession de la personne du petit Philippe et gouvernent en son nom. Un comité de nobles et de bourgeois maintient son autorité contre Maximilien pendant plusieurs années. En 1488, l'Archiduc, alors roi des Romains, fait une tentative à la tête d'un petit corps de cavalerie pour prendre Bruges, mais le résultat est humiliant pour lui. Il est fait prisonnier par les bourgeois de Bruges qui le retiennent avec plusieurs de ses conseillers dans une maison sur la place du Marché. Les magistrats sont tous changés, les affaires du gouvernement sont conduites au nom de Philippe seul. Cependant les États des autres provinces des Pays-Bas s'assemblent à Gand; ils sont inquiets, non pour la cause nationale, mais pour la liberté du roi des Romains. Déjà la Hollande, déchirée par des luttes intérieures, aveuglée par les artifices de Maximilien, a abandonné pour un temps la grande lutte à laquelle la Flandre est restée fidèle. Enfin, un traité est conclu entre l'Archiduc et les Flamands. Maximilien est reconnu comme régent des autres provinces, Philippe sous la direction d'un conseil doit gouverner la Flandre. Un congrès de toutes les provinces doit

en outre être convoqué tous les ans, pour veiller au bien public. Maximilien signe et jure le 16 mai 1488. Il promet aussi de licencier ses troupes étrangères au bout de quatre jours. A quoi servent les serments et les otages quand la prérogative royale lutte contre le peuple? L'Empereur Frédéric envoie une armée sous les ordres du duc de Saxe. Les serments sont oubliés, les otages sont abandonnés à leur malheureux sort. La lutte dure un an; au bout de ce temps, les Flamands sont vaincus. Que pouvait faire la Flandre seule quand les provinces, ses sœurs, quand la fidèle Hollande elle-même avaient lâchement abandonné la cause commune? Un nouveau traité est signé en octobre 1485. Maximilien reste seul tuteur de son fils, et une domination absolue sur la Flandre et les autres provinces lui est attribuée. Les insolents bourgeois sont sévèrement punis de s'être souvenus qu'ils avaient été libres. Les magistrats de Gand et d'Ypres, vêtus de noir, sans ceinture, à genoux et la tête nue, sont obligés d'implorer le pardon du despote et de l'acheter au prix de 300,000 couronnes d'or. Après quoi, l'ordre règne pendant quelque temps en Flandre.

La conduite tenue par Maximilien avait été empreinte de ruse et de décision. En s'alliant avec le parti des villes il avait anéanti les nobles. Il tourna ensuite contre les bourgeois le pouvoir qu'il avait ainsi obtenu. Il écrasa pas à pas les libertés que sa femme et lui avaient juré de protéger. Il méprisa l'autorité du Grand Privilége, et de toutes les autres chartes. Les bourgmestres et de nombreux citoyens furent décapités pour en avoir appelé à leurs statuts contre les édits du régent, et pour avoir, d'après des lois incontestables, voté en faveur de la convocation

d'un congrès général. Il proclama que toutes les propriétés foncières devaient, à défaut d'héritier mâle, revenir de droit au trésor. Il avait falsifié la monnaie, ce qui autorisait de la part de tous ses agents, depuis le stadthouder jusqu'au dernier des employés, des escroqueries sans nombre. Si tant de perfidie et d'oppression ne justifiaient pas la résistance des Flamands à la régence de Maximilien, il serait difficile de trouver, dans les affaires polititiques, une conduite raisonnable à suivre sinon de se soumettre absolument à l'autorité.

En 1493, Maximilien succède au trône impérial à la mort de son père. L'année suivante, Philippe le Beau, son fils, âgé alors de dix-sept ans, reçoit l'hommage des divers États des Pays-Bas. Il borne son serment au maintien des priviléges accordés par Philippe et Charles de Bourgogne ou leurs ancêtres, et déclare nuls et non avenus tous ceux qui ont été acquis depuis la mort de Charles. La Hollande, la Zélande et les autres provinces consentent à ces conditions ignominieuses et sacrifient ainsi sans résistance le Grand Privilége et toutes les autres chartes.

La Frise est, pendant quelque temps, politiquement séparée du reste du pays. Épuisés et harassés par de longs siècles de guerres étrangères et intestines, les libres Frisons, d'après les conseils ou sur l'ordre de l'empereur Maximilien, élisent pour leur podestat le duc de Saxe. Le prince souverain se trouve naturellement être un magistrat assez peu démocratique et se fait reconnaître comme maître légitime de la Frise. Dix-sept ans plus tard, la Saxe vend cette souveraineté à la maison d'Autriche pour 350,000 couronnes. Ce petit pays, que sa constitution déclarait être libre comme le vent qui souffle,

dont Charlemagne avait respecté et honoré les institutions, qui, le poignard à la main, s'était affranchi de la tyrannie normande, qui n'avait jamais courbé le cou sous le joug féodal ni sous l'autorité du pape, sacrifie enfin son existence indépendante, poussé à la folie et au suicide par les dissensions de ses sauvages enfants. Toutes les provinces se trouvent réunies dans une commune servitude, et regrettant, mais trop tard, leur mollesse à agir au moment où elles pouvaient encore revendiquer leurs libertés et ces chartes anciennes et vénérées, que leurs ancêtres avaient conquises à la sueur de leur front et au prix du sang de leurs veines, se trouvent à la merci d'un autocrate et de ses édits.

En 1496, s'accomplit un événement important, le mariage de Philippe le Beau avec Jeanne, fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille ; de cette union naît, dans la première année du siècle, le second Charlemagne, celui qui doit réunir sous le même sceptre l'Espagne et les Pays-Bas, sans compter tant d'autres royaumes plus éloignés. Six ans après (25 septembre 1506), Philippe meurt à Burgos. Ce prince si beau et si débauché, uniquement occupé de ses plaisirs, et qui abandonnait toutes les affaires de l'État à ses ministres, Philippe « croit conseil, » et n'est rien par lui-même ; mais il est l'anneau qui sert de pont à la maison de Hapsbourg pour arriver à établir une monarchie presque universelle.

X

Deux grands mariages faits en vingt ans par deux archiducs autrichiens ont changé la face du monde. Le

fleuve que nous suivons depuis sa source disparaît tout d'un coup dans l'océan d'un empire qui s'étend sur le monde entier. Le comte Dirk Ier, seigneur d'un coin à moitié submergé de l'Europe, a pour successeur Charles, second comte de Hollande, plus connu sous le nom de Charles-Quint, roi d'Espagne, de Sicile et de Jérusalem, duc de Milan, empereur d'Allemagne, conquérant en Asie et en Afrique, maître de la moitié du monde. Tous les enfants connaissent les principaux événements de ce grand règne. Les Pays-Bas partagent le sort de cet amas de nations, sort misérable pour les provinces. Les mariages qui apportèrent tant de prospérité à l'heureuse (1) Autriche, ne sont pas aussi propices à ses sujets. Il ne peut jamais être ni juste, ni raisonnable que la destinée de millions d'êtres humains dépende d'un contrat de mariage entre un homme et une femme, et un empire permanent et prospère ne peut se fonder sur une base si frêle. L'idée dominante de Charlemagne était une grande et utile pensée, et le plan de son empire ne semblait pas chimérique, quoique le temps, plus sage que les monarques et les législateurs, dût prouver qu'il était impraticable. Il s'agissait de fondre en un grand tout les tribus diverses des Francs, des Frisons, des Saxons, des Lombards, des Burgondes, encore dans l'ardeur de leur jeunesse, et formant encore la grande famille teutonique ; il fallait former une masse compacte d'éléments naturellement cohérents, de peuples parlant la même langue, issus de la même race, possédant la même histoire, chez lesquels les tendances à s'isoler les uns des autres commençaient seulement à poindre ; il fallait consentir à conser-

(1) *Bella gerant alii, tu felix Austria, nubes, etc.*

ver des lois et des coutumes locales, tandis qu'une volonté puissante formait une seule nation de populations diverses mais homogènes. Il s'agissait de tirer, du tombeau de la corruption de l'Empire romain, un empire allemand et chrétien, jeune et vigoureux; l'idée était noble et raisonnable. Le dessein de Charles-Quint, du second Charlemagne, fut bien différent. Il s'agissait alors d'obliger à une union forcée des peuples qui depuis sept siècles s'étaient développés, et étaient devenus hostiles les uns aux autres; des nations séparées par la géographie et par l'histoire, par les lois et par les coutumes ; il fallait réunir sous un même sceptre des millions d'hommes, non à cause de leur identité naturelle, mais dans le seul but de former une grande propriété de famille; et l'unité s'accomplissait en détruisant les institutions locales, en remplaçant des chartes populaires et libérales par les édits du despotisme central, en luttant contre l'esprit du siècle tout entier, en regardant les âmes aussi bien que les corps de multitudes innombrables comme la propriété d'un seul individu, en travaillant à maintenir dans une seule maison toutes les couronnes que le hasard y avait jetées; et pour consacrer l'édifice tout entier, l'ambitieux architecte imaginait de placer à jamais, sur la tête impériale des Hapsbourg, le triple diadème des papes : tout cela n'était pas l'effort d'un grand génie fondateur, mais le dessein d'un autocrate égoïste.

Aucune nation ne pouvait trouver moins d'avantage ou de charme à cette union monstrueuse que les Pays-Bas et l'Espagne. Leur situation géographique respective, leur histoire, leurs mœurs, leur politique les mettait en contradiction constante. L'Espagne venait à peine de revêtir

la forme d'un état compacte, par la réunion de ses divers royaumes ; ses nobles arrogants descendaient tous de petits souverains et prétendaient à un pouvoir absolu dans leurs domaines; un enthousiasme passionné pour la religion catholique s'était répandu dans la nation entière, grâce aux longues guerres contre les Sarrazins ; la population peu nombreuse, éparse sur un territoire étendu et sauvage, était animée d'un esprit militaire qui portait presque toutes les classes de la société à préférer la pauvreté à la richesse avilissante résultant du commerce : l'Espagne, avec son caractère sombre, martial et romanesque, présentait un contraste complet avec les Pays-Bas.

Les provinces avaient rarement formé un tout, mais une affinité naturelle découlait pour elles de leurs mœurs, de leur histoire et de leur position. La vie, le mouvement, une activité constante régnaient partout. Une population énergique fourmillait dans les rues des florissantes cités qui couvraient la surface d'un territoire restreint et admirablement cultivé. Leurs vaisseaux servaient de moyens de transport au monde entier ; leurs négociants, quand leurs droits étaient attaqués, se défendaient vigoureusement avec leurs richesses personnelles, sur leurs propres frégates; leurs manufactures étaient célèbres par toute la terre, leurs bourgeois, riches comme des princes, vivaient avec un luxe royal et exerçaient une grande influence politique ; l'amour de la liberté était leur passion dominante. L'ardeur religieuse n'était pas encore complétement développée chez eux, mais les événements de la génération suivante devaient prouver que les deux races n'avaient pas entre elles un antagonisme plus prononcé que celui du sentiment religieux. Il était

certain que les habitants des Pays-Bas seraient des réformateurs ardents et que les Espagnols seraient des persécuteurs impitoyables. C'était une union maudite que celle qu'on formait entre deux nations de mœurs si opposées.

Philippe le Beau et Ferdinand s'étaient disputés et détestés dès le premier jour. Les Espagnols et les Flamands prirent leur part de cette antipathie mutuelle, et une haine bien décidée régna aussitôt entre eux. L'avidité éhontée des nobles flamands, l'ambition vénale dont ils firent preuve en Espagne choqua et indigna la hauteur des Espagnols. Cette haine internationale est une des raisons qui font le mieux comprendre la grande révolte qui éclata sous le règne suivant.

Les provinces des Pays-Bas, réunies de nouveau sous un empereur, furent traitées, malgré leurs richesses et leur puissance, comme des vassaux obscurs. Charles en confia le gouvernement à divers membres de sa famille qui régissaient le pays, non dans l'intérêt de la population, mais dans celui de la maison d'Autriche. On verra plus tard la conduite qu'il tint à leur égard sur les questions religieuses. La grande insurrection de Gand peut être prise pour un type dramatique du caractère politique de son administration. Dans ce but, il faut donner quelques détails sur les circonstances intérieures qui amenèrent ce mémorable événement.

XI

Gand était, sous tous les rapports, l'une des villes les plus importantes d'Europe. Érasme, qui en sa qualité de Hollandais et de courtisan, n'avait pas grande partialité

pour les turbulents Flamands, assure qu'il n'y avait point, dans la chrétienté, de ville qu'on pût lui comparer sous le rapport de l'étendue, de la puissance, de la constitution politique, ou de la culture intellectuelle des habitants. C'était, disait l'un des citoyens au moment de l'insurrection, plutôt un pays qu'une ville. L'activité et la richesse des bourgeois étaient proverbiales. Les cloches sonnaient tous les jours, et on relevait les ponts jetés sur les différents bras de la rivière qui coupaient les rues, afin que toutes les affaires fussent suspendues au moment où les légions d'ouvriers se rendaient à leurs travaux ou revenaient dans leurs demeures. Au quatorzième siècle, dans le temps des Arteveldes, Froissard porte à quatre-vingt mille le nombre des combattants que Gand pouvait envoyer sur le champ de bataille. La cité exerçait sa juridiction sur des villes nombreuses et populeuses qui lui étaient soumises, et disposait ainsi d'une population dépassant le nombre de ses propres habitants, qu'on a évalués à 200,000 âmes.

Située au milieu de plaines fertiles, Gand était entourée de fortes murailles, dont le circuit extérieur était à peu près de quatre lieues. Les rues et les places étaient vastes et bien dessinées, les églises et les monuments publics nombreux et magnifiques. La belle église de Saint-Jean ou Saint-Bavon, où Charles-Quint avait été baptisé, le vieux château où Baudouin Bras-de-fer avait amené la fille de Charles le Chauve, l'Hôtel de ville avec sa façade mauresque, le célèbre beffroi où trônait, depuis trois siècles, le dragon envoyé de Constantinople par l'empereur Baudouin de Flandre, tous ces monuments ornaient la ville de Gand et étaient célèbres dans toute la contrée. L'orgueil particulier des bourgeois se portait sur

la grosse cloche, nommée Roland, qui appelait depuis si longtemps les générations successives de citoyens à gagner des batailles contre les souverains étrangers et leurs chevaliers, ou à plonger leurs épées dans le sein les uns des autres. Roland était l'objet de l'affection des bourgeois, souvent de la haine des souverains, et était regardée par tout le monde comme une personne historique, douée, en quelque sorte, des passions et des facultés des hommes, qu'elle avait depuis si longtemps dirigés et excités.

La constitution de la ville était parfaitement libre. C'était, à vrai dire, une petite république. La population était divisée en cinquante-deux corporations d'artisans, et trente-deux tribus de tisserands; chaque confrérie nommait, tous les ans ou tous les deux ans, ses doyens et ses officiers inférieurs. Le Sénat exerçait les fonctions législatives, judiciaires et administratives, tout en relevant, naturellement, du grand conseil de Malines, et de l'autorité suprême, corps composé de vingt-six membres, tirés en partie de la classe supérieure, c'est-à-dire des gens qui vivaient de leurs revenus, en partie des manufacturiers, et en partie des tisserands. Ils étaient choisis par un collége de huit électeurs, désignés par les citoyens à la nomination du souverain. La cité, comme corps constitué, était l'un des quatre États ou membres de la province de Flandre. Il est évident que tant de liberté dans la théorie et dans la pratique, jointe au caractère turbulent qui distinguait les citoyens de Gand, devait choquer les idées de Charles-Quint, et que les fautes de la petite république ne pouvaient manquer de lui être représentées sous les couleurs les plus odieuses, par les esprits paisibles qui préféraient le repos du despotisme

aux agitations de la liberté. La ville réclamait, en outre, les conventions générales du Grand Privilége de la duchesse Marie, de cette grande charte qui, au dire des amis du pouvoir établi, avait été légalement abrogée par Maximilien. Les libertés de la ville avaient aussi reçu une atteinte par l'acte dit de la Peau de veau (*Kalf Vel*). Dans cette pièce célèbre, Charles-Quint, âgé alors de quinze ans, menaçait d'un châtiment exemplaire tous ceux qui soutiendraient qu'il avait juré, à son inauguration, de maintenir les chartes et priviléges réclamés par les Gantois avant la paix de Cadsant.

La cause immédiate du mécontentement de la ville de Gand fut l'effort tenté alors par le gouvernement pour obliger la Flandre à accorder un subside de 400,000 caroli d'or, tiers de la somme votée par les Pays-Bas; Gand résistait seul, les trois autres membres de Flandre avaient cédé. Les Gantois prétendaient que le subside ne pouvait être accordé qu'avec le consentement unanime des quatre membres de la province. Entre autres preuves de ce droit incontestable, ils en appelaient à un document qui n'avait jamais existé, si ce n'est dans l'imagination d'une populace crédule. Ils soutenaient que l'un des comtes de Flandre avait jadis perdu ses biens au jeu contre le comte de Hollande, mais qu'il avait été tiré de ses embarras par la générosité de Gand. Les bourgeois de la ville avaient payé les dettes et racheté la souveraineté de leur seigneur, qui leur avait octroyé, en retour, une charte appelée « le Marché de Flandre (*Koop van Flandern*). » Parmi les priviléges concédés par cet acte, il était expressément stipulé qu'aucun subside ne pouvait être accordé sans le consentement de la ville de Gand. Cette charte seule eût tranché la question, si

elle n'avait eu l'inconvénient de n'avoir jamais existé. Beaucoup de gens supposaient que les magistrats, dont quelques-uns étaient favorables au gouvernement, avaient caché ce précieux document. Lieven Pyl, ancien sénateur, était accusé en particulier d'être complice de cette mauvaise action. Il était accusé aussi, et avec plus de justice, d'un acte de perfidie et d'effronterie étrange. Chargé par ses concitoyens de porter à la reine régente leur refus positif d'accueillir le subside, il avait, au contraire, donné en leur nom une réponse affirmative. Pour ces crimes, imaginaires ou réels, il fut cruellement torturé, et décapité ensuite. « Je sais, mes enfants, » dit-il sur l'échafaud, « que vous serez fâchés de votre conduite quand vous verrez couler mon sang, et que vous me regretterez quand il sera trop tard. » Il ne paraît pas pourtant qu'on eût de grandes raisons de le regretter, quelque sévère que fût le châtiment par lequel il expia sa perfidie.

Le mal ainsi en train, la langue de Roland et les têtes chaudes des citoyens firent le reste. Ils étaient disposés à enrôler et à payer des troupes marchant sous leur propre bannière. Mais ils étaient offensés de l'énorme contribution qu'on leur demandait pour soutenir une guerre étrangère, entreprise dans les intérêts de famille de leur maître lointain. Ils ne purent trouver le « Marché de Flandre, » mais ils prirent possession de l'odieuse « Peau de Veau, » qui fut solennellement déchirée par le doyen des tisserands. Elle fut ensuite coupée en mille morceaux par les citoyens irrités, et plusieurs d'entre eux se promenèrent dans les rues avec des fragments de ce document détesté, placés sur leurs toques en guise de plumes. De ces démonstrations hostiles, ils passèrent

à tenter des intrigues auprès de François Ier. Il repoussa leurs avances et en donna avis à Charles, qui résolut alors d'étouffer l'insurrection. François Ier écrivit à l'empereur pour le prier de lui faire l'honneur de traverser la France : « Voulant vous assurer, » dit-il, « monseigneur mon bon frère, par cette lettre, écrite et signée de ma main, sur mon honneur et sur la foi d'un prince qui est le meilleur frère que vous ayez, qu'en passant par mon royaume, tout honneur et toute hospitalité vous seront offerts comme s'il s'agissait de moi-même. » Certes, le roi de France, après s'être engagé volontairement d'une manière aussi formelle, offrant en outre en otage ses deux fils et d'autres personnages de distinction, ne pouvait, sans se déshonorer complétement, abuser à son avantage de la présence de l'empereur dans ses États. Les réflexions qu'on a souvent faites sur le noble esprit chevaleresque déployé par François dans cette occasion, et sur la connaissance subtile du cœur humain dont Charles fit preuve, sont donc assez superflues. L'empereur vint à Paris. « Ici, » dit un citoyen contemporain de Gand, qui a laissé un récit minutieux de cette affaire plein d'une étrange sympathie pour le despote, « ici l'empereur fut reçu comme s'il eût été le maître du paradis. » Le 9 février 1540, il quitta Bruxelles, le 14 il arriva à Gand. L'entrée du cortége dans la ville dura plus de six heures. Quatre mille lanciers, mille archers, cinq mille hallebardiers ou mousquetaires, tous armés jusqu'aux dents et prêts pour le combat, composaient la garde du corps. L'empereur, à cheval au milieu d'eux, était entouré de « cardinaux, d'archevêques, d'évêques et d'autres grands seigneurs ecclésiastiques, » combinant ainsi les terreurs de l'Église avec tout l'appareil de la guerre, pour ef-

frayer les bourgeois turbulents. Une brillante suite « de ducs, de princes, de barons, de grands maîtres et de seigneurs, ainsi que la plupart des chevaliers de la Toison d'or, » accompagnaient Sa Majesté, d'après le récit du même témoin oculaire. Cet indigne fils de Gand était dans l'admiration de la magnificence déployée à cette occasion : « Il y avait dans les rues tant de grands seigneurs, de princes de maisons souveraines, d'évêques et d'autres dignitaires de l'Église, qu'on ne voyait qu'eux, » dit le pauvre homme ravi. Les habits somptueux de ces nobles hôtes excitaient surtout son admiration. « Il était merveilleux de voir, » dit-il, « la richesse et la magnificence des princes et des seigneurs, leurs belles fourrures, la martre et l'hermine, les grandes chaînes d'or fin qu'ils portaient autour du cou, les perles et les pierres précieuses qui ornaient leurs toques et leurs habits dans la plus grande abondance. C'était une chose triomphante de les voir si richement vêtus et accoutrés. »

On peut se faire une idée de l'étendue et de la richesse de la ville à cette époque, si on se rappelle qu'elle put loger et nourrir soixante mille étrangers et quinze mille chevaux à l'occasion de la visite de l'empereur. Charles laissa s'écouler un long mois d'anxiété entre le moment de son arrivée et celui de sa vengeance. On alternait entre la crainte et l'espérance. Le 17 mars, le doute fut dissipé par l'exécution de dix-neuf personnes condamnées comme chefs de la résistance. Le 29 avril, Charles-Quint prononça la sentence de la cité ; l'Hôtel de ville était ouvert à tous venants ; l'empereur, la reine régente et les grands fonctionnaires de la cour, de l'Église et de l'État étaient présents. Le décret arrivé en-

fin à maturité fut lu d'un bout à l'autre. Il annulait toutes les chartes, lois et priviléges de la ville de Gand. Il confisquait tous les biens publics, rentes, revenus, maisons, artillerie, munitions de guerre, et en général tout ce que les corporations ou les négociants possédaient en commun ; en particulier, la grosse cloche Roland fut condamnée à être immédiatement enlevée. Il fut décrété que les 400,000 florins objet de la révolte seraient immédiatement payés, et qu'en outre la ville de Gand serait tenue de payer une amende de 150,000 florins, et une rente perpétuelle de 6,000 florins. Au lieu de leur ancienne et chère constitution détruite ainsi d'un seul coup, Charles imposa à la cité rebelle une nouvelle forme de gouvernement municipal extrêmement simple dont tous les dignitaires devaient être nommés par lui avec l'aide des corporations dont il réduisait le nombre de moitié en les dépouillant de tout pouvoir politique et de leur gouvernement intérieur. Il fut décrété en outre que les sénateurs, les pensionnaires, les clercs et secrétaires, trente bourgeois notables nommés par l'empereur, les deux doyens des tisserands, tous vêtus de robes noires et dépouillés des chaînes, insignes de leur emploi, paraîtraient devant l'empereur à un jour fixé, accompagnés de cinquante membres des corporations et de cinquante autres personnes, arbitrairement désignées, *en chemise et la corde au cou*. Cette nombreuse députation représentant la cité devait alors tomber aux genoux de l'empereur et dire, à haute et intelligible voix, par la bouche d'un de leurs clercs, qu'ils se repentaient des déloyautés, désobéissances, infractions des lois, révoltes, rébellions et hautes trahisons dont ils s'étaient rendus coupables, qu'ils promettaient de ne plus

retomber dans de telles fautes, et le suppliaient humblement, pour l'amour de la passion de Jésus-Christ, de leur accorder pardon et miséricorde.

Le 3 mai fut le jour désigné pour l'exécution de la sentence. Charles, qui avait le goût des spectacles imposants et qui se piquait de savoir les arranger avec art, était décidé à ce que les bourgeois de son empire, qui pourraient avoir des dispositions à insister trop fortement sur leurs droits municipaux, se souvinssent longtemps du 3 mai. Les rues étaient remplies de troupes; des corps considérables de cavalerie et d'infanterie étaient postés sur les différents points de la ville, car on savait bien que la sentence avait excité chez la population une violente fureur, et que l'appareil d'une force invincible pouvait seul la contenir. Les sénateurs vêtus de deuil, les autres députés couverts chacun d'un drap, la tête nue et la corde au cou, se rendirent, à l'heure fixée, de la salle du sénat à la résidence impériale. L'empereur, la couronne sur la tête et le sceptre à la main, était assis sur son trône, la reine régente à côté de lui; les princes, les prélats et les nobles l'entouraient, ses archers et ses hallebardiers le gardaient. Les sénateurs et les bourgeois, revêtus de leurs robes noires, se prosternèrent à ses pieds dans la poussière. Le pensionnaire lut alors la formule ordonnée pour exprimer la contrition de la cité et pour demander miséricorde pour elle au nom de ses députés toujours à genoux, tandis que plusieurs d'entre eux pleuraient de rage et de honte. « Ce qui leur faisait le plus de peine, » dit l'honnête citoyen dont nous avons rapporté l'admiration pour les vêtements somptueux des princes et des prélats, « était d'avoir la corde au cou, ce qui leur paraissait dur, et s'ils n'y

avaient pas été obligés, ils auraient mieux aimé mourir que d'y consentir. »

Aussitôt que le pensionnaire eut achevé son discours, l'empereur dont le jeu était alors de sembler partagé entre une colère naturelle et ses instincts de bonté, joua son rôle avec un grand effet dramatique. « Il garda le silence un moment, » dit le même témoin oculaire, « il semblait se demander s'il accorderait ou non le pardon qu'imploraient les coupables. » Alors la reine régente prit sa part dans la cérémonie, et, se tournant vers Sa Majesté « avec toute sorte de respect, de douceur et d'humilité, elle le pria d'accorder le pardon en faveur de sa naissance qui avait eu lieu dans cette ville. »

« Alors l'empereur prit un visage serein, et répondit avec une grande douceur qu'à cause de son amour fraternel pour elle, et parce qu'en sa qualité de prince bon et vertueux, il préférait la miséricorde à une justice rigoureuse, il accordait son pardon aux citoyens en faveur de leur repentance. »

Les Pays-Bas, après l'issue de la lutte soutenue par Gand, se trouvaient réduits à une misérable situation. Les formes du gouvernement intérieur et local subsistaient encore; mais quand l'esprit s'en réveillait, il n'excitait que la moquerie. La cour suprême de Malines fut érigée, comme au temps de Charles le Téméraire, en autorité suprême au-dessus des anciennes chartes. Était-il possible que cette léthargie durât toujours chez des provinces qui n'avaient atteint un si haut degré de liberté que pour en être dépouillées? Pouvait-on espérer que l'ardeur de l'enthousiasme religieux, s'unissant à l'instinct profond de la liberté civile, donnerait aux Pays-Bas la force de secouer le joug espagnol?

retomber dans de telles fautes, et le su[illegible]
ment, pour l'amour de la passion de J[illegible]
accorder pardon et miséricorde.

Le 3 mai fut le jour désigné pour
sentence. Charles, qui avait le goût
pesants et qui se piquait de savoir l[illegible]
était décidé à ce que les bourgeois
pussent avoir des dispositions [illegible]
ment sur leurs droits municipaux
[illegible] du 3 mai. Les rues étai[illegible]
des corps considérables de [illegible]
étaient postés sur les différents [illegible]
[illegible]

...royables. Anvers entier ...si des sommes considé... fois qu'il paraissait en ... qui l'entouraient étaient ...ille satellites armés l'es... re à mort ceux qui lui ré... es disciples arriva à un tel ... ns laquelle il s'était lavé et ... vin élixir. Faisant un pas de ... ur la crédulité humaine, il ... iage avec la Vierge Marie, in... oce, et se montra en public à ... ccompagné d'une image de sa ... nna alors au peuple de pourvoir ... mariage et d'assurer le douaire ... il fit placer un coffre de chaque ... pour recevoir les offrandes des ... a-t-il de plus incroyable dans l'his... onnage, l'audace de l'imposteur ou ... des dupes? Sa carrière dans les Pays... nte qu'il eut l'effronterie de partir pour ... ant, comme il le disait, ses principes sur ... araît qu'il fut assassiné par un prêtre dans ..., vers l'an 1115.

... milieu du douzième siècle, d'autres hérésiar... doctrines et de mœurs plus pures vinrent à pa... Waldo eut de nombreux disciples dans les Pays... cette époque à la venue de Luther les sectes se ... lent, les Vaudois, les Albigeois, les Perfectistes, ... ollards, les Poplicains, les Arnaldistes, les frères de ... ême soutinrent une lutte inégale, mais constante, ... ntre le pouvoir et la corruption de l'Église, arrosant de

XII

On ne peut comprendre le caractère de la grande révolte des Pays-Bas au seizième siècle sans jeter un regard en arrière sur les diverses phases des opinions religieuses qui s'étaient manifestées dans les provinces. Nous avons déjà parlé de l'introduction du christianisme dans ces contrées. Dès son origine, les princes, le peuple, les prélats même ne furent jamais très-soumis au pape. A mesure que l'autorité papale fit des progrès, la résistance à ses décrets se manifesta souvent. Les richesses et le territoire des évêques d'Utrecht dépendaient de l'empereur.

Ils furent les adversaires déterminés d'Hildebrand, les appuis fidèles des Hohenstaufen, Gibelins plutôt que Guelfes. L'hérésie était une plante qui avait commencé de bonne heure à se produire dans les Pays-Bas. Dès le commencement du XIIe siècle, le célèbre Tanchelyn prêchait à Anvers contre l'autorité du pape et des prêtres, et tournait en ridicule les cérémonies et les sacrements de l'Église. A moins que les historiens n'aient été fort prévenus contre lui, il fut le plus infâme de tous les imposteurs qui ont tant de fois fait tort à la cause de la réformation religieuse. Il devança de quatre siècles la licence et l'avidité manifestées plus tard par une série de faux prophètes, et fut le premier à tirer avantage de la crédulité de la populace et de la corruption des prêtres, ambition qui eut pour son plus illustre représentant le fameux Jean de Leyde.

L'impudence de Tanchelyn et la superstition de ses

disciples semblent également incroyables. Anvers entier lui servait de harem. Il levait aussi des sommes considérables sur les fidèles ; toutes les fois qu'il paraissait en public, l'appareil et la pompe qui l'entouraient étaient dignes d'un empereur. Trois mille satellites armés l'escortaient partout, prêts à mettre à mort ceux qui lui résistaient. La superstition de ses disciples arriva à un tel degré qu'ils buvaient l'eau dans laquelle il s'était lavé et la conservaient comme un divin élixir. Faisant un pas de plus dans ses expériences sur la crédulité humaine, il annonça son prochain mariage avec la Vierge Marie, invita tous les fidèles à la noce, et se montra en public à une foule immense accompagné d'une image de sa sainte fiancée. Il ordonna alors au peuple de pourvoir aux dépenses de son mariage et d'assurer le douaire de sa femme, et il fit placer un coffre de chaque côté de la statue pour recevoir les offrandes des deux sexes. Qu'y a-t-il de plus incroyable dans l'histoire de ce personnage, l'audace de l'imposteur ou la superstition des dupes? Sa carrière dans les Pays-Bas fut si brillante qu'il eut l'effronterie de partir pour Rome, en semant, comme il le disait, ses principes sur la route. Il paraît qu'il fut assassiné par un prêtre dans une querelle, vers l'an 1115.

Vers le milieu du douzième siècle, d'autres hérésiarques de doctrines et de mœurs plus pures vinrent à paraître. Waldo eut de nombreux disciples dans les Pays-Bas. De cette époque à la venue de Luther les sectes se succèdent, les Vaudois, les Albigeois, les Perfectistes, les Lollards, les Poplicains, les Arnaldistes, les frères de Bohême soutinrent une lutte inégale, mais constante, contre le pouvoir et la corruption de l'Église, arrosant de

leur sang le champ de la réformation future. La persécution des hérétiques ne fut nulle part plus cruelle que dans les Pays-Bas. Ceux qu'on soupçonnait étaient soumis à des épreuves ridicules mais cruelles. Après la torture, la mort par le feu était le mode ordinaire d'exécution, sans être peut-être le plus horrible. En Flandre, les moines avaient inventé un châtiment plus cruel pour les Vaudois et autres malfaiteurs de la même espèce. Quand le crime d'un accusé avait été prouvé par le fer chaud, un soc de charrue rougi au feu, l'eau bouillante ou toute autre preuve logique, il était dépouillé et attaché au pilori; alors, on l'écorchait vif jusqu'à la taille et on lâchait sur lui des essaims d'abeilles dont les piqûres, irritant ses chairs saignantes, amenaient une agonie et une mort horribles.

Cependant l'hérésie augmentait en dépit de l'oppression. Les saintes Écritures, traduites en français par Waldo, avaient été mises en vers dans les Pays-Bas, et les conversions aux doctrines des Vaudois allaient toujours croissant. En même temps, le luxe et le pouvoir du clergé augmentaient toujours. Les évêques d'Utrecht ne protégeaient plus le peuple contre le pouvoir arbitraire, et se conduisaient comme de petits papes. Ils ne cédaient en dignité ni au roi ni à l'empereur, et exigeaient l'hommage des princes les plus puissants des Pays-Bas. L'ordre du clergé devint bientôt le plus puissant de tous. Un prêtre mis en accusation refusait de reconnaître les tribunaux temporels. La protection des édifices ecclésiastiques s'étendait à tous les criminels et à tous ceux qui fuyaient la justice, résultat heureux dans ces temps sanguinaires, lors même qu'il prenait naissance dans l'orgueil du sacerdoce. Pour établir une accusation contre un évêque, il fallait soixante-douze témoins; vingt-sept suffisaient à

la cause d'un diacre, sept à celle des dignitaires inférieurs ; deux témoins suffisaient pour condamner un laïque. Le clergé acquérait de grandes richesses, grâce à ce que les prêtres savaient lire et écrire. Les priviléges et les chartes des petits princes, les dons et les legs des particuliers étaient presque toujours rédigés par les ecclésiastiques qui pouvaient seuls les attaquer. Non contents toutefois de leurs biens et de leurs dîmes, les membres du clergé imposaient sans cesse de nouveaux fardeaux à la population. Les charrues, les faucilles, les chevaux, les bœufs, tous les instruments agricoles étaient soumis à une taxe en faveur de ceux qui ne travaillaient pas, mais amassaient leurs biens dans des greniers. Dans le courant du douzième siècle, un grand nombre de maisons religieuses, richement dotées de terres et de propriétés, furent fondées dans les Pays-Bas. Si un bras ou une voix s'élevait contre l'avidité du clergé, les prêtres avaient toujours dans leurs mains un redoutable instrument de défense ; un anathème terrible était lancé contre leur antagoniste et le faisait rentrer dans la soumission. Les disciples de Celui qui avait ordonné aux fidèles de bénir leurs persécuteurs et d'aimer leurs ennemis avaient inventé des formules chrétiennes qui disaient : « Au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit, de la bienheureuse Vierge Marie, de Jean-Baptiste, de saint Pierre, de saint Paul, et de tous les autres Saints du ciel, nous maudissons et nous excommunions celui qui s'est révolté contre nous. Puisse la malédiction l'atteindre dans sa maison, dans son grenier, dans son lit, ses champs, son sentier, sa ville, son château ! Puisse-t-il être maudit dans les combats, maudit dans ses prières, dans ses paroles, dans son silence, en mangeant, en buvant,

en dormant ! Puisse-t-il être maudit dans son goût, son ouïe, son odorat et dans tous ses sens ! Puisse la malédiction s'attacher à ses yeux, à sa tête et à son corps depuis la racine des cheveux jusqu'à la plante des pieds ! Je vous adjure, démon, et tous vos satellites, de ne point lui laisser de repos, jusqu'à ce que vous l'ayez conduit à une honte éternelle, jusqu'à ce qu'il ait péri par l'eau ou par la corde, jusqu'à ce qu'il soit mis en pièces par les bêtes féroces, ou consumé par le feu. Que ses enfants soient orphelins, que sa femme soit veuve. Je vous ordonne, démon, et à tous vos satellites d'éteindre à l'instant même la lumière de ses yeux comme j'éteins ces torches. Ainsi soit-il, ainsi soit-il. Amen, amen. » En parlant ainsi, le prêtre soufflait les deux cierges allumés qu'il tenait entre ses mains et cette action terminait l'anathème.

Ces folles imprécations, sortant de la bouche d'une vieille femme insensée, eussent fait frissonner; mais à cette époque de ténèbres, on regardait les malédictions prononcées par les prêtres comme un moyen infaillible pour attirer le feu du ciel, non sur le blasphémateur, mais sur sa victime. Des hommes qui ne reculaient devant le fer ni le feu tremblaient comme des esclaves à ces horribles menaces prononcées par des langues qui leur semblaient douées d'un pouvoir surnaturel. Les autres hommes fuyaient les misérables accablés sous un tel poids et cessaient toutes relations avec ces êtres impurs et détestés.

A la fin du treizième siècle pourtant, le pouvoir du clergé commençait déjà à décliner ; ce n'était pas la corruption de l'Église, mais ses immenses richesses qui engendraient la haine que lui portaient beaucoup de gens. Les princes temporels et les fiers barons commen-

çaient à disputer aux ecclésiastiques le droit de posséder de vastes biens, tout en refusant de porter le poids des impôts, incapables qu'ils étaient de tirer l'épée pour la défense commune. Ce fut à cette époque que les comtes de Flandre, de Hollande, et d'autres princes souverains des Pays-Bas promulguèrent des décrets qui interdisaient aux maisons religieuses d'acquérir de nouvelles propriétés, par legs, dons, achats ou de quelque autre manière que ce fût. La chute des avides et licencieux Templiers, qui eut lieu à cette époque dans les Provinces et dans l'Europe tout entière, fut un grand coup porté au clergé. Les attaques contre les abus dans l'Église se multiplièrent à mesure que son autorité décroissait. Vers la fin du quatorzième siècle, les doctrines de Wickliffe avaient fait de grands progrès dans le pays. Au commencement du quinzième siècle, l'exécution de Jean Huss et de Jérôme de Prague amena la révolte de la Bohême. Le pape proclame une croisade contre les Hussites. Les chevaliers et les prélats, les écuyers et les citoyens s'enrôlent en Hollande et les provinces voisines sous l'étendard sacré; mais plus d'un guerrier, après avoir éprouvé la force du bras de Ziska, revient chez lui avec plus de sympathie pour les hérétiques qu'il a combattus que pour l'Église qu'il est allé défendre.

Cependant les restrictions imposées par les princes Flamands au droit des ecclésiastiques à posséder et à acquérir de nouveaux biens deviennent tous les jours plus sévères et plus générales. D'autre part, l'invention de l'imprimerie fait faire un pas immense à la cause de la réformation. Une Bible qui coûtait naguère cinq cents couronnes n'en coûte plus que cinq. Le peuple acquiert la faculté de lire ou d'entendre lire la parole de Dieu. La

lumière de la vérité disperse les nuages de la superstition comme par une nouvelle révélation. On découvre que le pape et les moines ne ressemblent pas toujours à Jésus et à ses apôtres. D'ailleurs l'instinct de l'intérêt propre contribue à ouvrir les yeux du public. Beaucoup de prêtres avides et de rang inférieur ont entrepris le commerce dans les Pays-Bas; ils se sont enrichis en vendant leurs denrées, libres de tout impôt, à un prix inférieur à celui des marchands laïques. Les bénéfices réalisés ainsi par le clergé, en ôtant à beaucoup de gens la faculté de gagner leur vie, excitaient la jalousie, d'autant plus que les révérends pères avaient une branche de commerce très-lucrative de laquelle tous les autres négociants étaient exclus. La vente des indulgences était une source de grands profits pour les prêtres. L'impudence du trafic est presque incroyable. Dans les Pays-Bas, le prix courant des denrées ainsi offertes au public était affiché dans toutes les villes et villages. Le pardon de Dieu, pour les crimes déjà commis ou sur le point de l'être, était taxé d'après un certain tarif. On obtenait par exemple l'absolution d'un empoisonnement pour onze ducats, six livres tournois. Un inceste coûtait trente-six livres, trois ducats. Le parjure était absous pour sept livres, trois carlins. Le meurtre qui n'était pas commis par le poison n'était pas cher. Un parricide même pouvait obtenir son pardon devant le tribunal de Dieu, moyennant un ducat, quatre livres, huit carlins. Henri de Montfort acheta l'absolution de ce crime en 1448. Faut-il s'étonner qu'après un siècle ou deux d'un tel scandale, Luther ait paru? Est-il étonnant qu'un peuple simple et qui aimait l'Église eût le désir de la voir purifiée de tant d'abus odieux plutôt que d'entendre dire que le dôme de

Saint-Pierre s'élevait un peu plus près des nues, grâce au revenu tiré du rachat de tant de crimes ?

Pendant que les abus augmentent ainsi dans l'Église, son pouvoir diminue dans les Pays-Bas. Les jours heureux du ban, du livre et du cierge ont disparu. En 1459, le duc Philippe de Bourgogne interdit aux églises d'accorder une protection aux fugitifs. Charles le Téméraire qui tient la guerre seule pour sacrée, met de pesants impôts sur tous les biens de l'Église. On résiste. Il fait payer à main armée. L'épée et la plume, la force et l'intelligence, jusqu'alors les serviteurs et les instruments du pouvoir clérical sont en pleine révolte. Charles le Téméraire monte à l'assaut de l'une des forteresses; le docteur Grandfort de Groningue se charge d'attaquer l'autre. Ce savant Frison, appelé alors la lumière du monde, l'ami et le compatriote du grand Rodolphe Agricola, prêche partout dans les provinces contre les abus et les erreurs de l'Église. Il attaque l'infaillibilité du pape, nie l'utilité des prières pour les morts et discute toute la doctrine du purgatoire et de l'absolution.

La grande réforme était déjà née au commencement du seizième siècle. Le nom d'Érasme de Rotterdam était déjà célèbre; on connaissait déjà l'homme qui, suivant Grotius, « montrait si bien le chemin d'une sage réformation ». Mais si Érasme montrait le chemin, il faut avouer qu'il n'y marcha guère. Type éternel de l'homme paisible et modéré, il blâmait les erreurs de l'Église avec douceur et sagesse, comme si les Borgia n'avaient pas régné trop longtemps à Rome, comme si les esprits des hommes dans la chrétienté tout entière n'étaient pas trop agités pour se satisfaire de douces remontrances contre le péché, surtout quand celui qui les prononçait

recevait son salaire des mains des pécheurs. Le siècle voulait des réformes et non des remontrances. Le sage de Rotterdam était un fin observateur, un esprit satirique et pénétrant, mais un moraliste trop indulgent. Il aimait la bonne compagnie, le repos et les douceurs de la vie dans les palais des princes; il ne se souciait pas de l'existence et de la mort des martyrs. « Que d'autres prétendent au martyre, » dit-il, « pour moi, je suis indigne de cet honneur. » Et ailleurs : « Je n'ai nulle envie d'exposer ma vie par amour pour la vérité; tous les hommes n'ont pas la force de supporter le martyre. Pour moi, s'il fallait en venir là, je ne vaudrais pas mieux que Simon Pierre. » Modéré en toutes choses, il eût aimé, disait-il, à vivre sans boire et sans manger, quoiqu'il n'eût jamais pu en trouver le moyen, et il se réjouissait de ce qu'en avançant en âge, il perdait son goût pour les plaisirs charnels auxquels il s'était jadis quelque peu adonné. Ses yeux étaient ouverts sur les abus de l'Église, mais il trouvait que Luther allait trop vite et trop loin. Il commença par applaudir à l'œuvre du moine de Wittemberg, il finit par la maudire. La réformation eût pu être retardée pendant des siècles si Érasme et d'autres modérés eussent été les seuls réformateurs. On se souviendra longtemps du style élégant dont il revêtait le latin. La république des lettres gardera un souvenir reconnaissant de ses efforts pour inspirer un goût plus pur, une critique plus relevée, l'amour des beautés classiques au lieu de la pédanterie ridicule qui régnait depuis si longtemps dans les cloîtres du moyen âge. Dans l'histoire de la réforme religieuse, son nom ne semble guère mériter les éloges de Grotius.

A mesure que le schisme avance dans la chrétienté, l'empereur commence à trembler. Il veut sauver l'État, mais il désire fermer le gouffre sans le dévouement de Curtius. Il conçoit le projet étrange de réunir l'Église et l'Empire sous une même couronne. Tel est le plan de Maximilien pour la réforme de l'Église. Une papauté héréditaire, un pape empereur toujours présent, le système de Charlemagne et celui d'Hildebrand fondus et simplifiés ; à ce prix, le monde peut encore être sauvé. « Rien de plus honorable, de meilleur et de plus avantageux ne peut nous arriver, » écrit Maximilien à Paul Lichenstein, « si nous réussissons à annexer à notre empire cette papauté qui nous appartient de droit. Le cardinal Adrien approuve nos vues, et nous encourage à poursuivre; il croit que les cardinaux ne nous donneront pas beaucoup de peine. Il est fort à craindre que le pape ne meure de sa maladie. Il a perdu l'appétit et boit avec un tel excès que sa santé est complétement détruite. Comme les affaires de cette nature ne peuvent s'arranger sans argent, nous avons promis aux cardinaux, que nous comptons gagner, 300,000 ducats que nous trouverons chez les Fugger, et qui seront payables à Rome au jour dit. »

Il communique deux jours après tous ces arrangements d'affaires à sa fille Marguerite, et se réjouit déjà du rang éminent qu'il va atteindre dans ce monde et dans l'autre : « Nous envoyons M. de Gurcé, dit-il, pour faire un traité avec le Pape, afin qu'il nous prenne comme coadjuteur, ce qui nous assurera à sa mort le trône papal, et plus tard la canonisation. Quand je serai mort, vous serez obligée de m'adorer, ce dont je serai très-fier. Je commence à agir sur les cardinaux ; deux ou trois cent

mille ducats me seront d'un grand secours dans cette affaire. » La lettre était signée. « De la main de votre bon père, Maximilien, futur pape. »

Ces intrigues n'étaient pourtant pas destinées à réussir. Le pape Jules vécut encore deux ans, Léon X lui succéda, et comme les Médicis ne sont pas disposés à réformer l'Église, un autre projet et un autre réformateur peut-être deviennent nécessaires.

Durant ce temps, le trafic des bulles d'absolution devient plus horrible que jamais; il faut trouver de l'argent pour subvenir aux extravagantes magnificences de Rome. En conséquence, on offre aux chrétiens par toute l'Europe, avec l'autorisation papale, des garanties de pardon pour tous les péchés imaginables, « même le viol de la Mère de Dieu, s'il était possible, » et on y joint la promesse de la vie éternelle dans le paradis, moyennant paiement du prix fixé pour chaque crime. Les Provinces comme les autres pays sont divisées en districts et affermées pour la perception de cette branche du revenu papal. Une grande partie de l'argent ainsi obtenu reste entre les mains des misérables qui le perçoivent. Les catholiques sincères qui aiment et qui honorent l'ancienne religion frémissent d'horreur à la vue du spectacle qui s'offre de toutes parts. Les criminels achetant le paradis à prix d'argent, les moines dépensant le produit de ce trafic dans les maisons de jeu ou de débauche, ce plan de salut semblait, à ceux qui avaient étudié l'Évangile bien différent de celui que le Christ avait apporté sur la terre. On s'était évidemment écarté de l'enseignement des apôtres. Les âmes innocentes et paisibles sont troublées; mais enfin l'excès du mal réveille un géant qui va combattre toutes ces infamies. Martin Luther entre seul en

lice; il n'a pour toutes armes qu'un carquois rempli de quatre-vingt-quinze propositions, et un arc qui les lance dans la chrétienté tout entière avec une rapidité incroyable. En quelques semaines les quatre-vingt-quinze propositions ont volé dans toute l'Allemagne, dans les Pays-Bas, en Espagne et sont arrivées à Jérusalem.

Au début, Érasme encourage le moine hardi. Tant que la hache n'est pas au pied de l'arbre qui porte les dangereux fruits d'or, le modéré applaudit aux coups. « On regarde la cause de Luther comme odieuse, » écrit Érasme à l'électeur de Saxe, « parce qu'il attaque à la fois les ventres des moines et les bulles du Pape. » Il se plaint qu'on accable d'injures le zélé champion sans lui répondre par des arguments. Il prévoit que l'œuvre aura pour résultat le trouble et l'effusion du sang, mais il impute la plus grande partie du blâme au clergé : « Les prêtres parlent de l'absolution sur un tel ton, dit-il, que les laïques ne peuvent le digérer. Luther a été blâmé surtout pour le peu de cas qu'il fait de Thomas d'Aquin, parce qu'il veut diminuer le commerce des indulgences, parce qu'il n'a pas grand respect pour les ordres mendiants, et qu'il tient les Évangiles en plus d'honneur que les opinions des scholiastes. Tout cela passe pour des hérésies inexcusables. »

Érasme pourtant offensait ainsi les deux partis. Un essaim de moines bourdonnait déjà autour de lui, pour lui reprocher la hardiesse de langage de ses commentaires et de ses dialogues. On l'appelait Érasme à cause de ses erreurs, Arasme parce qu'il labourait les choses saintes, Érasinus parce que ses écrits prouvaient qu'il était un âne, Behemoth, Antechrist, et autres noms du même genre. On disait que Luther avait acheté chez lui



la semence mortelle qu'il répandait. L'œuf avait été pondu par Érasme, puis couvé par Luther. D'autre part, on reprochait à Érasme de ne pas prendre assez hardiment le parti du réformateur. Le modéré était attaqué par les fanatiques des deux opinions. Il se lave du reste bientôt de tout soupçon de luthéranisme. Il est épouvanté de l'ardeur du combat. Il se fâche en voyant balayer d'un seul coup une sainte poussière et des toiles d'araignées consacrées : « Les hommes ne devraient pas tout entreprendre à la fois, écrit-il, il vaut mieux marcher pas à pas. Il vaut mieux regarder de loin ce qu'on ne peut corriger. Si l'impiété de l'humanité réclame des médecins aussi hardis que Luther, si les hommes ne peuvent se guérir avec des onguents et des boissons rafraîchissantes, espérons que Dieu accordera son pardon au repentir de ceux dont il a puni la rébellion. Si la colombe du Christ, au lieu du hibou de Minerve, voulait bien voler à nous, on pourrait apporter quelque remède à la folie de l'espèce humaine. »

Cependant un homme qui ne parlait ni de colombes ni de hiboux, ce hardi médecin qui n'employait ni les onguents ni les boissons rafraîchissantes, passe à grands pas à côté des charlatans inoffensifs pour attaquer le mal en face. Les démons, plus nombreux que les tuiles des toits, ne peuvent le détourner de son œuvre. Les bulles, les bans, les excommunications et les décrets pleuvent sur sa tête. L'empereur lui prouve son amour paternel en l'accablant d'édits plus pressés que la grêle. Le Saint-Père s'emporte et le maudit de Rome; les docteurs de Louvain condamnent les livres odieux et blasphématoires que brûle le bourreau de leur ville. Luther n'est pas modéré; il résiste à l'orage, demande qu'on l'attaque par

des arguments et non par des foudres sans logique, et montre, en même temps, aux bourreaux et au peuple, devant la porte d'Elster à Wittemberg, que les bulles du Pape peuvent brûler aussi vite que les propositions hérétiques. A quoi sert de raconter des événements qui ont changé la face du monde, que tous les enfants savent par cœur, ces combats de Titans, ces arbres centenaires déracinés, ces rochers renversés, la diète de Worms, la guerre des Paysans, Eisenach devenu le Patmos où le réformateur soutient des luttes acharnées contre le diable?

Les édits impériaux entreprennent bientôt de supprimer par force la réforme dans les Pays-Bas. Les provinces sont malheureusement la propriété privée de Charles-Quint, l'héritage qu'il a reçu de son père : en conséquence il les traite paternellement, à son point de vue du moins. L'Allemagne, n'étant pas son héritage, n'est pas aussi aisée à manier. « Il paraît, dit l'édit de 1521, que le susdit Luther n'est pas un homme, mais un démon revêtu du corps d'un homme et des habits d'un prêtre pour entraîner plus sûrement la race humaine à l'enfer et à la damnation ; il en résulte que tous ses disciples et ses adhérents seront punis par la peine de mort et la confiscation de tous leurs biens. » Ceci était au moins bref et intelligible. Le sanguinaire édit proclamé à Worms, sans qu'on eût recours même à la formalité de l'assentiment des États, fut aussitôt mis à exécution. L'inquisition fut introduite dans les provinces pour seconder cette opération. L'œuvre de sang qui distingue le règne de Charles dans les Pays-Bas commença alors. Le 1er juillet 1523, deux moines augustins, premiers martyrs de la réforme dans les provinces furent brûlés à Bruxelles. Érasme remarque avec un soupir que « depuis que ces deux hé-

rétiques ont été brûlés à Bruxelles, la ville penche de plus en plus vers la doctrine de Luther. »

Le pape Adrien VI, le fils du constructeur de bateaux des Pays-Bas, l'ancien précepteur de l'Empereur, avait les yeux ouverts sur les vices du Clergé. L'humble savant d'Utrecht n'était pas un Borgia. A la diète de Nuremberg, convoquée pour étouffer l'œuvre de Luther, le Pape déclara nettement par la bouche de l'évêque de Fabriane que « ces désordres avaient pris leur source dans les péchés des hommes, surtout dans les vices des prêtres et des prélats. Même sur le trône papal, » dit-il, « on a commis des crimes horribles. Bien des abus se sont répandus dans le corps du clergé. La peste a gagné de la tête aux membres, elle s'est étendue du Pape aux prélats inférieurs, et elle va si loin maintenant qu'on trouve à peine un seul prêtre qui marche dans la bonne voie et qui ait échappé au fléau. Néanmoins le mal est si ancien et si étendu qu'il sera nécessaire d'avancer avec lenteur. »

A cette époque de passions violentes, les réformateurs aussi bien que les ecclésiastiques se tenaient pour offensés de cette confession explicite. Les progrès de la réformation seraient lents, en effet, pensait-on, s'il fallait mettre un siècle entre chaque pas. En vain le Pontife, désireux d'employer la douceur, engagea-t-il Érasme à calmer par sa rhétorique les flots déchaînés. Le sage de Rotterdam était vieux et malade, son temps était passé. La tête d'Adrien se courbait aussi sous la triple couronne qu'il ne portait que depuis vingt mois. Il mourut le 13 septembre 1523, après être arrivé, d'après son épitaphe, à la conviction que le plus grand malheur de sa vie était d'avoir régné.

Un autre édit proclamé dans les Pays-Bas, défend toutes les réunions particulières d'édification, interdit la lecture des Écritures, les discussions dans l'intérieur des familles touchant la foi, les sacrements, l'autorité du pape ou tout autre sujet religieux, le tout sous peine de mort. Les édits n'étaient pas une lettre morte. Les moines, plus habiles à brûler les réformateurs qu'à discuter avec eux, entretenaient les bûchers et fournissaient les victimes. L'échafaud, le plus concluant de tous les syllogismes, était sans cesse en réquisition. Le peuple pourtant ne se laissait pas convaincre. Les hérétiques périssaient par milliers dans les flammes sans qu'une seule brebis rentrât au bercail.

Un nouvel édit vint renouveler et aggraver les menaces contre la lecture de l'Écriture en public ou en particulier. A la même époque, la violente altercation qui s'éleva entre Luther et Érasme sur la prédestination, et la dispute qui eut lieu entre Luther et Zwingle sur la présence réelle eurent plus d'effet pour arrêter les progrès de la réforme que les bans, les édits, le fer et le feu. L'humanité baissa la tête en voyant que le hardi réformateur soutenait un nouveau dogme pour remplacer les anciennes erreurs, et que les dissidents savaient se servir parfois de la hache, du bûcher et de l'excommunication, aussi bien que les papistes. En 1526, Felix Mants, l'anabaptiste, fut noyé à Zurich, d'après la brève sentence de Zwingle : « *Qui iterum mergit mergatur.* » C'est ainsi que les anabaptistes, à leur première apparition dans le monde, se trouvaient exposés à être brûlés par l'Église et noyés par les disciples de Zwingle.

Il faut avouer que la secte des anabaptistes soutenait des principes assez absurdes et assez corrupteurs pour

expliquer au moins la colère qu'ils faisaient naître dans tous les partis. La turbulence de ses adhérents troublait les autorités constituées, leur dépravation faisait tort à la cause de la réforme. Leurs chefs étaient des misérables adonnés à la débauche, au blasphème et à la cruauté, comme leurs disciples à la superstition la plus dégradante. Le malin esprit, chassé de Luther, semblait aux yeux orthodoxes avoir cherché son refuge dans un troupeau de pourceaux. Un boulanger hollandais, Matthiszoon de Harlem, avait succédé aux Allemands Muncer et Hoffmann, et se faisait passer pour Enoch. Le plus important des disciples de cet homme fut le fameux Jean Boccold de Leyde. Sous la conduite de ce prophète, les anabaptistes s'emparèrent de la ville de Munster. Là, ils confisquèrent les propriétés, pillèrent les églises, violèrent les femmes, massacrèrent les hommes qui refusaient de se joindre à eux, en un mot, commirent tous les crimes que les hommes seuls peuvent inventer ou accomplir. Le prophète se fit proclamer roi de Sion, et envoya ses apôtres en Allemagne et dans les Pays-Bas pour prêcher sa doctrine.

La polygamie était un trait distinctif de son système; il la pratiqua en épousant quatorze femmes. La première de toutes, la belle veuve de Matthiszoon, sous le titre de reine de Sion, portait une couronne d'or. Le prophète fit des efforts infructueux pour s'emparer de Leyde et d'Amsterdam. L'invasion armée des anabaptistes fut repoussée, mais leur folie était contagieuse et faisait des progrès. Elle éclata à Amsterdam par une froide nuit d'hiver, au mois de février 1535; sept hommes et cinq femmes, animés du Saint-Esprit, se dépouillèrent de leurs habits et se précipitèrent dans les rues en criant : « Mal-

heur! malheur! malheur! la colère de Dieu! la colère de Dieu! » Quand on les arrêta, ils refusèrent obstinément tout vêtement. « Nous sommes la vérité nue », disaient-ils. Deux jours après, ces fous furieux, qui méritaient une maison de santé plutôt qu'un échafaud, furent tous exécutés. La secte s'accrut aussitôt, et le mal atteignit toutes les parties des Pays-Bas. Beaucoup de victimes trouvèrent la mort dans les tortures, sans que le châtiment eût d'effet visible. Cependant le chef de la secte, le prophète Jean de Leyde, fut défait par les forces de l'évêque de Munster qui reprit possession de sa ville et fit mettre en pièces le roi de Sion avec des fers rouges.

Malheureusement la sévérité du gouvernement ne se portait pas seulement sur le prophète et les misérables qui le suivaient. Des milliers d'hommes et de femmes vertueux et paisibles, ayant aussi peu de sympathie pour la dépravation des anabaptistes que pour les vices de l'Église romaine, furent massacrés de sang-froid dans les Pays-Bas, sous le règne sanguinaire de Charles-Quint. En 1533, Marie, reine douairière de Hongrie, sœur de l'empereur, régente des Pays-Bas, la « veuve chrétienne, » objet de l'admiration d'Érasme, écrivait à son frère « qu'à son avis, il fallait poursuivre tous les hérétiques repentants ou non, avec une telle sévérité que l'erreur fût étouffée une fois pour toutes, en prenant soin toutefois de ne pas dépeupler complétement les provinces. » Avec cette restriction charitable, la « veuve chrétienne » se mit à l'œuvre pour surveiller l'organisation complète du système. En 1535, on publia à Bruxelles un édit qui condamnait à mort tous les hérétiques : les hommes qui se repentaient devaient être décapités, les femmes devaient être enterrées vives, les rebelles des deux sexes étaient

réservés au bûcher. Cet édit ou d'autres semblables régirent le pays pendant vingt ans. La persécution ordonnée par le pape et l'empereur poursuivait son œuvre de mort avec tant d'activité qu'on pouvait commencer à se demander si les limites posées par la régente ne seraient pas dépassées. Au milieu du carnage, l'empereur fit demander son fils Philippe, afin qu'il reçût l'hommage des Pays-Bas comme futur maître et seigneur. En même temps un nouvel édit, publié à Bruxelles le 29 avril 1545, confirmait et approuvait tous les décrets antérieurs dans leurs articles les plus barbares. Tel était l'état des affaires religieuses dans les Pays-Bas, au moment de l'abdication de l'empereur.

XIII

Les institutions civiles du pays avaient revêtu leur dernière forme provinciale à l'époque du gouvernement des ducs de Bourgogne et de la maison d'Autriche. On a déjà vu que la tendance avait toujours été de substituer des personnages imaginaires à l'action des hommes. La liberté des Pays-Bas se débattait alors dans une chaîne de corporations qui l'avait soutenue jadis, mais qui pouvait finir par l'étrangler. L'esprit de gouvernement intérieur et local, véritable élément vital de la liberté, se manifestait parfois d'une manière excessive. La force centrifuge, trop développée, se combinait avec la jalousie des corporations entre elles pour affaiblir la nation dans la lutte contre un ennemi commun. Au lieu des droits du peuple, on ne s'inquiétait que des droits des États, car les grandes villes, régissant de vastes districts et des villages nombreux, étaient de petits États plutôt que des gouverne-

ments municipaux. Quoique le pouvoir législatif et exécutif appartînt en dernier ressort au souverain, chaque ville possédait un code particulier de lois, rendues peu à peu par son conseil et confirmées par le prince. Une portion considérable de la nation prenait ainsi une part pratique aux fonctions législatives auxquelles elle n'avait pas droit en théorie, et les besoins de la société n'exigeaient pas qu'on fît des lois assez souvent pour que ce fût asservir la population que de l'exclure de leur rédaction. Le pouvoir populaire était assez fort pour faire beaucoup de bien, mais il était épars et gêné par des formes artificielles. Les corporations étaient vassales des villes, les villes vassales du seigneur féodal. Chaque corporation votait au grand conseil de la ville comme une seule personne, la ville n'avait qu'une voix dans les États. Le peuple des Provinces-Unies était le personnage qui restait à créer. C'était au nom d'un privilége et non d'un droit qu'on prenait part au gouvernement. Cependant les priviléges étaient si nombreux et s'étendaient à tant de gens qu'en réalité les cités étaient des républiques. Le gouvernement était dans les mains d'une grande partie de la population. L'activité et l'intelligence menaient à la richesse et au pouvoir. C'était un grand pas après la servitude générale qui existait aux onzième et douzième siècles; c'était une grande barrière élevée contre le pouvoir arbitraire. Des idées plus élevées sur les droits de l'humanité, des notions commerciales plus étendues ont appris plus tard aux hommes à distinguer la différence entre des libertés et la liberté, entre les corporations et le commerce libre. Mais au moyen âge, le principe de l'association commerciale protégea les premiers pas de la liberté et de l'activité humaine contre la violence et

l'oppression. En outre, la vie existait encore à cette époque dans le régime municipal. La séve circulait des racines les plus cachées jusqu'aux branches chargées de feuilles et de fruits, et prouvait que le tronc de l'arbre était encore vigoureux. Lè chemin de l'influence politique était ouvert à tous, non par droit de naissance, mais au prix d'honorables efforts de la tête et des bras.

La plus grande ville des Pays-Bas, la capitale commerciale du monde était Anvers. Au nord et à l'est de l'Europe, la ligue anséatique avait perdu sa puissance avec la révolution qui s'était opérée dans le commerce. Au midi, les canaux de marbre à travers lesquels un petit nombre de grandes villes des côtes de la Méditerranée conduisaient le commerce des Indes s'étaient desséchés; les grands aqueducs étaient déserts et en ruines. Vérone, Venise, Nuremberg, Augsbourg, Bruges perdaient tous les jours du terrain; mais Anvers, assise sur un fleuve profond et rapide, étendit la main jusqu'à l'Océan et saisit la pomme d'or qui tombait de la main des cités, ses sœurs. La ville était si ancienne que les généalogistes faisaient remonter sa fondation jusqu'à deux siècles avant la guerre de Troie et affirmaient avec une gravité risible l'existence d'un géant appelé Antigonus établi sur l'Escaut. Le patriarche exigeait la moitié des marchandises de tous les navigateurs qui passaient près du château, et il avait l'habitude de couper et de jeter dans la rivière la main droite de tous ceux qui avaient quelque objection à ce simple tarif. *Hand-werpen* (jeter les mains), devint *Anvers*, et les deux mains que porte l'écusson de la ville sont le témoignage que rend le blason à la vérité du récit. Le géant fut à son tour jeté dans l'Escaut par un héros nommé Brabo; le Bra-

bant doit son nom à ses exploits, « *de quo Brabonica tellus.* » Sans ces recherches savantes, il eût semblé plus naturel de supposer que le nom de la ville venait des mots *an t' werfs*, « sur le port. » Anvers pourtant était devenu le plus grand entrepôt et le principal marché de l'Europe. Les Fuggers, Velsens, Ostetts d'Allemagne, les Gualterotti et Bonvisi d'Italie, et beaucoup d'autres célèbres maisons de commerce y avaient des établissements. Aucune ville, si ce n'est Paris, ne dépassait Anvers en population ; nulle cité n'approchait de l'activité commerciale qui y régnait. Le gouvernement était libre. Le souverain, sous le nom de marquis d'Anvers, jurait solennellement de régner d'après les anciennes lois et chartes. Le stadthouder comme son représentant, partageait le pouvoir avec les quatre États de la cité. Le sénat était composé de dix-huit membres choisis par le stadthouder dans une liste de soixante-douze noms présentée par le sénat même et par le quatrième corps appelé le Borgery. Le sénat se renouvelait tous les ans par moitié. Il exerçait le pouvoir exécutif, remplissait l'office de cour d'appel, nommait les deux bourgmestres et les deux pensionnaires ou conseillers judiciaires, et choisissait aussi les magistrats et les fonctionnaires inférieurs de la cité. Le corps des anciens sénateurs siégeait *ex officio*.

Les vingt-six maîtres de métiers, choisis par le sénat sur la présentation des corps de métiers qui avaient droit chacun à nommer deux membres, formaient le troisième État. Leur vocation particulière consistait à enrôler la milice et à veiller à la réunion et à l'exercice des soldats. Les doyens des corporations au nombre de cinquante-quatre, choisis par le sénat sur la triple liste des candidats présentée par les corporations qui devaient

avoir chacune deux représentants composaient le quatrième État. Ce corps influent faisait partie du grand conseil de la ville; il était aussi chargé d'examiner les candidats qui demandaient à être admis dans les corporations en offrant des échantillons de leurs talents; il devait encore surveiller les affaires générales des corporations et régler les querelles.

Deux importants fonctionnaires représentaient le roi dans toutes les affaires criminelles et civiles. Le *vicarius capitalis*, *scultetus*, *schout*, *shériff*, ou margrave avait le pas sur tous les autres magistrats. Son office consistait à surveiller toutes les arrestations et procédures criminelles et les exécutions. Le *vicarius civilis* portait le nom d'Amman, et ses fonctions correspondaient à celles des podestats dans les républiques de Frise et d'Italie. Son office était pour les affaires civiles à peu près le même que celui de son collègue pour les affaires criminelles.

Ces quatre branches avec leurs fonctionnaires et leurs employés composaient l'administration intérieure d'Anvers. Assemblées en conseil, elles formaient la cour suprême. Le souverain ne pouvait imposer aucune taxe à la ville sans le consentement des quatre branches votant séparément.

Les droits de la personne et du domicile des citoyens étaient scrupuleusement protégés. Le Schout ne pouvait faire arrêter un homme qu'avec la permission du bourgmestre, et il était tenu de faire comparaître l'accusé sous trois jours devant les tribunaux qui étaient ouverts au public.

La condition de la population était bonne. Les pauvres, peu nombreux, recevaient les aumônes sans les rechercher. Les écoles étaient excellentes et à bon marché. Il

était rare de trouver un enfant qui ne sût lire, écrire et parler au moins deux langues. Les fils des bourgeois finissaient leurs études à Louvain, à Douai, à Paris ou à Padoue.

Anvers était une des plus belles villes de l'Europe. Elle s'étendait dans une plaine au bord de l'Escaut, sous la forme d'un arc ayant le fleuve pour corde, et renfermait quelques-uns des plus beaux monuments de la chrétienté. La célèbre église de Notre-Dame, le palais de la Bourse, modèle de tous les édifices du même genre qui se sont élevés dans le monde, où se réunissaient tous les jours cinq mille négociants, le port, où on voyait parfois deux mille cinq cents vaisseaux à la fois, et où cinq cents navires entraient et sortaient tous les jours, toutes ces magnificences n'avaient peut-être pas leurs égales dans le monde.

D'après ce que nous avons dit des institutions municipales du pays, on aura pu conclure que le pouvoir des États généraux était assez restreint. Les députés siégeant dans ce congrès n'avaient pas été nommés par le peuple; ils étaient à vrai dire les ambassadeurs des provinces. La députation de chacune d'elles ne se composait pas toujours des mêmes éléments. Ainsi, la Hollande était représentée par deux membres ou branches, les nobles et six villes principales. Les quatre membres de la Flandre étaient les villes de Gand, Bruges, Ypres, et « la liberté de Bruges. » Le Brabant envoyait les députés de quatre grandes villes, de Louvain, de Bruxelles, de Bois-le-Duc et d'Anvers, sans que le clergé ni les nobles fussent représentés. Un prêtre, l'abbé de Middlebourg, un grand seigneur, le marquis de Veer et Vliessengen et les députés de six grandes villes représentaient la Zélande; la province d'U-

trecht envoyait trois branches, noblesse, clergé, et les représentants de cinq villes. On supposait que ces provinces ainsi que les autres parties du territoire, constituées de la même manière, siégeaient en réalité à la diète quand elle était assemblée. Les affaires des États généraux roulaient en général sur des questions de finances. Le souverain ou son stadthouder devaient se présenter en personne pour obtenir les subsides, et une ville ou une branche d'une province pouvait à elle seule les faire refuser.

XIV

Les progrès du pays et du siècle s'étaient fait sentir dans l'éducation; elle restait pourtant entre les mains des moines qui avaient jadis sauvé la science de la destruction, mais qui la tenaient encore enveloppée dans ses bandelettes, enfermée dans le cercueil de pierre des siècles passés. L'université de Louvain était le principal centre de l'instruction dans les provinces. Elle avait été fondée en 1423, par Jean II, duc de Brabant. Elle était gouvernée par un président et un sénat qui formaient une corporation indépendante entre les mains de laquelle le fondateur avait abdiqué toute son autorité, en donnant à ses membres le droit de pourvoir eux-mêmes aux siéges vacants. Les cinq facultés de droit, de médecine, de droit canon, de théologie et des beaux-arts existaient dans l'université de Louvain. On y trouvait, en outre, quatre classes d'études pour les jeunes gens qui formaient un grand collége. La pédanterie régnait sans partage à l'université et exerçait de là son empire sur les autres établissements d'éducation. Cependant l'université de Louvain avait été

et était encore très-utile pour conserver le goût des fortes études, et les progrès constants du commerce donnaient naissance à des pas non moins rapides dans les arts de la civilisation.

Le niveau de la culture intellectuelle dans ces cités florissantes était fort élevé en comparaison de la plupart des autres parties de l'Europe. Les enfants des classes supérieures jouissaient de grandes ressources d'éducation dans les villes importantes. Les classiques, la musique, les langues modernes et surtout le français formaient le fond des études. La culture intellectuelle n'était pas la propriété exclusive des classes élevées; elle s'était répandue, au contraire, d'une façon très-remarquable parmi les ouvriers et les artisans des grandes villes.

Le principe de l'association ne s'appliquait pas à la politique et au commerce seuls. En dehors des nombreuses corporations par lesquelles on acquérait le droit de cité dans les différentes villes, les sociétés destinées aux progrès intellectuels, au soutien ou à l'amusement de leurs membres, étaient nombreuses. La grande association secrète des architectes ou des maçons d'Allemagne, à la patience et aux talents de laquelle on doit l'accomplissement des admirables œuvres d'art de l'architecture gothique au moyen âge, avait des ramifications dans les Pays-Bas, et explique la présence de tant de magnifiques églises dans les Provinces. Il y avait aussi des compagnies militaires de mousquetaires, d'arquebusiers, d'archers, d'hommes d'armes dans toutes les villes. Une fois l'an, chaque association donnait une fête et nommait un roi choisi pour son habileté dans l'usage des armes. Ces solennités, toujours accompagnées de grands divertissements, ne se passaient jamais sans des luttes

d'adresse à l'arc et à l'épée. Il n'était pas probable qu'un peuple habitué à de tels jeux renonçât volontiers au privilége et au devoir des hommes libres, le droit de porter les armes et de s'en servir.

L'une des associations les plus importantes était celle des corporations dites de rhétorique qui existaient en plus ou moins grand nombre dans toutes les villes considérables. Elles étaient formées par les artisans qui occupaient leurs loisirs à composer des vers, à représenter des pièces de théâtre, à donner des concerts et à d'autres amusements intelligents et innocents. Les corporations de rhétorique vinrent d'abord de France, au quinzième siècle. Les premiers *Rederykers* prouvent assez la faiblesse de leur érudition par le simple fait que leur nom même confond la rhétorique avec la poésie et le drame. Au début de leur carrière ils donnèrent des représentations théâtrales. « Le roi Hérode et ses œuvres » fut joué dans la cathédrale d'Utrecht en 1418. Ces associations se propagèrent avec une grande rapidité dans les Pays-Bas, et comme elles tenaient toutes les unes aux autres, et avaient coutume d'entretenir des rapports périodiques, le lien de cette humble littérature servit infiniment à créer une étroite union parmi les populations. Elles devinrent ainsi des instruments politiques dangereux. Déjà, sous Philippe le Bon, les chansons et les satires des corporations de rhétorique devinrent assez incommodes au gouvernement Bourguignon pour qu'il interdit les réunions. Il n'était pas du reste au pouvoir du souverain d'anéantir d'une façon durable des institutions qui avaient déjà quelque analogie avec la presse périodique moderne en y joignant des représentations qui rappelaient la licence des drames grecs. Considérées au

point de vue de l'art, leurs œuvres ne méritaient pas grand éloge pour le goût, la conception et l'exécution, qui pouvaient rappeler les marteaux, la mesure et les métiers des auteurs. Cependant, si le style et les productions sont souvent mauvais, les artisans ne trouvaient pas de meilleurs exemples dans les institutions littéraires de leur pays. Les corporations d'ouvriers ne pouvaient marcher les premières dans la voie de la littérature, et leurs travaux ne portaient pas l'empreinte d'un goût plus corrompu que les œuvres des pédants de Louvain. Les Rhétoriciens ne sont donc pas responsables de tout le mauvais goût de leur génération. Les plus graves historiens des Pays-Bas se reposaient quelquefois de leurs immenses travaux par des productions si étranges qu'on ne pouvait s'attendre à ce que les tisserands et les couteliers fussent plus difficiles que leurs maîtres en fait de goût et d'élégance.

Philippe le Beau voulut faire partie de l'une de ces associations. On peut en conclure qu'elles avaient acquis une certaine importance. Les corporations de rhétorique existaient dans les plus petits villages. Le nombre de vers flamands composés et lus tous les ans dans les Provinces dépasse toute croyance. Ces associations avaient des statuts réguliers. Les fonctionnaires portaient les titres pompeux de rois, princes,. capitaines ou archidiacres. Chaque corporation avait son trésorier, son bouffon et son porte-étendard pour les processions publiques, et portait un nom particulier comme le Lys ou la Violette, avec une devise appropriée à son titre. En l'an 1493, ces associations étaient devenues si importantes que Philippe le Beau les convoqua toutes en assemblée générale à Malines. Elles y furent organisées, et placées sous la sur-

veillance générale d'une association mère composée de quinze membres, sous le nom de « Jésus à la Fleur de Baume. »

Les souverains désiraient toujours se concilier ces importantes corporations en y prenant eux-mêmes place. Comme les acteurs, les Rhétoriciens résumaient et racontaient leur temps; ni les princes, ni les particuliers n'étaient indifférents à leur mauvais vouloir. L'intention de Philippe avait été de trouver là des instruments pour accomplir les desseins arbitraires de sa maison; mais les sociétés publiquement organisées n'étaient pas les seules. Les corporations libres étaient les plus nombreuses et les plus influentes. Elles eurent leur part dans les progrès de la réforme religieuse et dans la révolte des Pays-Bas. Elles firent ressortir dans leurs *farces* et leurs *satires* les vices du clergé. Elles représentèrent la tyrannie sous une forme dramatique pour amener le peuple à l'abhorrer. Il ne faut pas s'étonner que, parmi les chefs des anabaptistes qui furent la honte de la grande révolution dans l'État et dans l'Église, on trouve les noms d'anciens membres de corporations de rhétorique comme David de Delft et Jean de Leyde. Le talent pour les représentations dramatiques enlevé à son théâtre naturel pour s'exercer en faveur de la tromperie et de la débauche, eut des effets aussi funestes que ses premiers essais avaient été innocents. Mais ces déréglements n'étaient que les excès d'un système qui avait eu de bons résultats; les corporations littéraires prouvaient que le peuple était vivant, qu'il n'avait pas été amolli par la prospérité matérielle, ni avili par l'ignorance et la servitude politique.

L'esprit de liberté animait ces assemblées de gens un peu grossiers, mais non dépourvus de culture, et on

apercevait parfois ses nobles traits à travers les déguisements grotesques qui la couvraient.

Les grands plaisirs que les corporations donnaient au public étaient les Jubilés périodiques qu'elles célébraient dans certaines villes. Toutes les associations de rhétorique des Pays-Bas étaient alors invitées à se réunir et à lutter de magnificence. Dans ces processions, les costumes, les tableaux vivants, les charades et les assauts d'esprit, de poésie et de talent dramatique étaient dirigés par celle des associations qui, l'année précédente, avait remporté le prix. Ces jubilés s'appelaient « les Joyaux du Pays. »

On peut trouver dans les amusements d'un peuple d'amples éléments pour juger son caractère. Et l'on ne saurait se former une opinion défavorable de la culture intellectuelle d'une nation chez laquelle les tisserands, les forgerons, les jardiniers et les marchands trouvaient leur plus grand délassement à composer et à représenter des tragédies ou des farces, à réciter leurs propres vers ou à personnifier des sentiments moraux par des tableaux vivants composés avec art. Les habits de velours cramoisi, les manteaux de damas des courtisans, les vêtements brodés d'or des prêtres ou des princes servent souvent de draperies à un mérite bien insignifiant aux yeux de l'histoire. Les mêmes costumes portés par des ouvriers occupés d'art ou de littérature ont plus d'importance et demandent à être regardés de plus près. Les amusements des Néerlandais ne sont-ils pas d'une nature plus élevée et plus généreuse que les combats de taureaux et les auto-da-fé qui divertissaient à cette époque le peuple espagnol? Quelle place mérite dans l'histoire le sombre fanatique qui, au nom du Christ, changea en abattoirs

toutes ces cités joyeuses, et fit succéder, aux brillantes processions des Joyaux du pays, des marches funèbres vers l'échafaud?

Quinze siècles se sont écoulés, et au lieu d'une horde de sauvages vivant au milieu des marais et des buissons, nous trouvons trois millions d'hommes les plus industrieux, les plus prospères, peut-être les plus intelligents qu'on puisse voir sous le soleil. Leur bétail, le plus beau de l'Europe, paît sur un sol ravi à l'Océan, leurs récoltes ont plus de valeur commerciale que si la nature leur eût donné un pays découlant d'huile et de vin. Leurs navigateurs sont les plus hardis, leur marine marchande la plus nombreuse, leurs négociants les plus entreprenants du monde. La Hollande et la Flandre, peuplées d'une même race, rivalisent dans les arts de la civilisation. Le talent des Flamands pour les beaux-arts comme pour les arts mécaniques est sans égal. Les musiciens belges enchantent et instruisent les autres nations. Les pinceaux belges ont depuis plus d'un siècle couvert leurs toiles de couleurs agencées avec une perfection inconnue jusqu'alors. Les produits des fabriques de Flandre s'exportent dans toutes les parties de l'Europe, dans les Indes orientales et occidentales, jusqu'en Afrique. Le monde entier apprécie les magnifiques tapisseries, les soieries, les toiles de Flandre comme les productions plus simples et plus utiles de la Hollande. Habiles, comme César l'avait jadis remarqué, à imiter les arts des autres nations, les adroits ouvriers de Louvain, de Gand et des autres villes reproduisent les châles et les soieries de l'Inde avec une admirable exactitude.

L'industrie nationale était infatigable, la prospérité sans exemple, leur amour de la liberté indomptable, leur

goût des combats célèbre. Occupés d'arts paisibles, d'un tempérament phlegmatique, les Néerlandais étaient cependant la population la plus belliqueuse et la plus excitable d'Europe. Deux siècles de guerres civiles avaient éclairci les rangs des générations sans calmer l'ardeur guerrière de la nation.

Les femmes étaient remarquables par leur beauté et la vigueur de leur constitution. Habituées dès l'enfance à la plus grande liberté dans les rapports entre les sexes et les classes, accoutumées à voyager à pied ou à cheval d'une ville à l'autre sans escorte et sans crainte, elles avaient acquis des manières plus franches et plus indépendantes que celles des femmes des autres pays, tout en conservant une morale pure et une conduite irréprochable. Le grand rôle que les femmes hollandaises devaient jouer dans les drames de la révolution tombait donc en des mains capables par nature et par éducation de le soutenir dignement.

Le petit territoire des dix-sept provinces contenait alors 208 villes entourées de murs, plusieurs d'entre elles étaient au nombre des cités les plus importantes de la chrétienté; 130 villes avaient des chartes; 6,300 villages possédaient un clocher et une tour d'alarme, sans compter un nombre infini de hameaux moins considérables ; 60 grandes forteresses gardaient le pays.

XV

Dans cette rapide esquisse de la carrière et des progrès de la nation néerlandaise durant seize siècles, nous l'avons toujours trouvée marquée du sceau ineffaçable

d'une passion dominante, l'amour de la liberté, l'instinct du gouvernement libre. Cette race, composée des éléments les plus héroïques des tribus Teutonnes, descendant des Bataves et des Frisons, lutte jusqu'à la mort contre la tyrannie, organise sous le règne de Vespasien une grande révolte, maintient en partie son indépendance même sous la main habile de Charlemagne, refuse en Frise de se soumettre au joug des papes ou de porter la chaîne de la féodalité, et pendant tout le moyen âge combat résolûment pour arriver à la lumière, en arrachant successivement à ses petits souverains la reconnaissance pratique des droits de l'humanité. A l'avénement de la maison de Bourgogne, la puissance des communes avait acquis assez de force pour se mesurer sans crainte contre le gouvernement arbitraire dont cette famille ambitieuse et tyrannique est la personnification. Pendant plus d'un siècle, la lutte continue; la liberté, la vie civile sont tour à tour attaquées ou minées par Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Maximilien, l'époux de Marie de Bourgogne, cherchant à renverser les remparts élevés depuis des siècles contre le despotisme. Le combat recommence toujours. La liberté, souvent écrasée, retrouve en touchant terre une nouvelle énergie. Enfin au seizième siècle, un élément nouveau, le plus puissant de tous, l'esprit de liberté religieuse entre dans la lice. Le pouvoir arbitraire, représenté par le second Charlemagne, attaque les nouveaux alliés avec une cruauté sans remords et sans scrupules. De vénérables magistrats civils, la corde au cou, sont contraints de se prosterner avec le sac et la cendre; les réformateurs religieux montent sur le bûcher. Vers le milieu du siècle, la lutte redouble de fureur. Dans les Pays-Bas,

la liberté humaine, blessée mais vivante encore, défie toujours les chasseurs. Les forces des deux grandes puissances contraires ont grandi sans cesse à travers les siècles passés. Elles vont se mesurer dans une lutte plus longue et plus implacable que toutes celles que le monde a jamais vues. L'empereur va quitter la scène. Les provinces si passionnément attachées à leur nationalité, à leurs libertés municipales, à la réforme religieuse, vont devenir la propriété d'un étranger, d'un prince dont le sang ne coule pas dans leurs veines, qui méprise leur langue, leur religion, leur manière de voir et de vivre.

Telle était la situation politique, religieuse et sociale de la nation qui allait assister à un spectacle nouveau et fécond en leçons.

PREMIÈRE PARTIE

PHILIPPE II DANS LES PAYS-BAS (1555-1559)

CHAPITRE PREMIER

L'abdication de Charles-Quint est résolue. — Bruxelles au seizième siècle. — Description de la grande salle du palais. — Portraits des personnages importants présents à la cérémonie. — Formalités de l'abdication. — Émotion universelle. — Remarques sur le caractère et la carrière de Charles. — Sa retraite à Saint-Just.

Le 25 octobre 1555, les États des Pays-Bas étaient réunis dans la grande salle du palais à Bruxelles (1). Ils avaient été convoqués pour servir de témoins et de garanties à l'abdication que Charles-Quint avait résolue depuis longtemps et qu'il se préparait à accomplir ce jour-là. L'empereur, comme beaucoup de potentats, aimait les grands spectacles politiques, et connaissait leur influence sur la masse des hommes. Quoique son costume fût toujours d'une simplicité presque mesquine (2), et qu'il portât en général des vêtements noirs, nul ne savait mieux que lui organiser habilement un spectacle

(1) Eml. Van Meteren, *Historien der Nederlanden*, I, p. 16. Pieter Bor., *Nederlandsche Oorlogen*, t. I, p. 3.

(2) Ponteri Heut. *Rerum Austriacarum hist.* Louvain, 1643, t. XIV, p. 346.

frappant. Nous avons vu de quel air imposant il étouffa l'insurrection de Gand, écrasant, pour ainsi dire, cette énergique et turbulente petite république. Il avait étudié longtemps les arrangements de la dernière scène de son long et puissant règne avec une connaissance consommée des effets qu'il voulait produire. La fin de sa propre carrière, l'entrée de son bien-aimé Philippe dans la lice du monde devaient se résumer en une scène digne de l'auguste caractère des acteurs et du grand théâtre sur lequel ils jouaient leurs rôles. Les yeux du monde entier étaient fixés sur Bruxelles : l'abdication d'un empereur n'était pas, au seizième siècle, un événement sur lequel on fût blasé par l'habitude.

La brillante capitale du Brabant, de cette province qui possédait une constitution portant l'heureux nom de « *joyeuse entrée*, » était digne de servir de cadre à cette scène imposante. Bruxelles était une ville depuis plus de cinq siècles, et ses murs élevés depuis deux (1) cents ans déjà avaient plus de deux lieues de circonférence et renfermaient cent (2) mille habitants. Au contraire de la plupart des cités des Pays-Bas presque toutes construites dans de vastes plaines, Bruxelles était bâtie sur les flancs abruptes d'une colline. Une vaste étendue de verdure, de jardins, de bosquets, de champs fertiles l'entouraient comme une mer. Le bas de la ville était baigné par la petite rivière de la Senne, et ses rues irrégulières mais pittoresques serpentaient sur le penchant de la montagne comme les gradins et les escaliers d'un amphithéâtre. Au centre de la ville s'élevait audacieusement la tour

(1) Guicciardini. *Belgii Descript.* (Amst., 1660), p. 110.

(2) *Ibid.* Comparez les *Délices des Pays-Bas*, par le père Griffet; Liége, 1769, I, p. 193.

ciselée de l'Hôtel de ville, véritable dentelle de pierre, haute de trois cent soixante-six pieds et s'élançant au-dessus d'une façade admirablement sculptée. Le sommet de la colline était couronné par les tours du vieux palais ducal de Brabant, flanqué à gauche par un vaste parc planté des plus beaux arbres, et à droite par les somptueuses demeures des princes d'Orange, des Egmont, des d'Atemberg, des Culembourg et autres grands seigneurs flamands (1). La vaste forêt de Soignies, semée de monastères et de couvents, peuplée de gibier de toute espèce, où les citoyens faisaient des pélerinages en été et où les gentilshommes chassaient le cerf et le sanglier, s'étendait jusqu'à un quart de lieue des murs de la ville (2). La population, intelligente, industrieuse et prospère autant qu'aucune autre en Europe, se divisait entre cinquante-deux corporations d'ouvriers dont les plus importantes étaient celles des armuriers qui fabriquaient des cottes de mailles contre lesquelles les balles venaient s'émousser; celle des jardiniers dont les travaux plus paisibles fournissaient tous les ans matière à la dépense de sommes inouïes, et celle des fabricants de tapisseries dont les magnifiques produits étaient l'admiration du monde entier. Sept églises principales, dont la plus frappante était celle de Sainte-Gudule avec ses tours jumelles, sa charmante façade et ses admirables vitraux, ornaient la partie supérieure de la ville. Le nombre sept était regardé à Bruxelles comme un chiffre magique, et on supposait, à cette époque où l'astronomie était encore dans l'enfance pendant que l'as-

(1) Guicciardini; le Père Griffet.
(2) *Ibid*, p. 120.

trologie régnait sans partage, que ce nombre rappelait celui des sept planètes (1) qui gouvernaient toutes les choses de la terre par leur influence. Le sénat composé de sept membres qui formaient le conseil supérieur de la ville, se recrutait chez sept familles nobles possédant sept anciens châteaux. On comptait à Bruxelles sept grandes places, sept portes, et à l'occasion de la cérémonie dont nous parlons, les amateurs de coïncidences extraordinaires remarquèrent que sept têtes couronnées (2) se trouvaient réunies sous un même toit dans cette ville si passionnément attachée à la liberté.

Le palais où les États généraux devaient se réunir à cette occasion avait servi de résidence aux ducs de Brabant depuis le temps de Jean II qui l'avait construit vers l'an 1300. C'était un édifice vaste et commode, mais que ne distinguait aucune beauté architecturale. Devant le palais s'étendait une grande place entourée d'une grille de fer; on voyait derrière un beau parc planté d'arbres forestiers, contenant des jardins, des labyrinthes, des étangs et des enclos pour le gibier, des champs de course et des tirs à l'oie (3). La grande entrée de l'édifice donnait sur une vaste salle à laquelle une belle chapelle était attenante.

La salle était célèbre par son étendue, l'harmonie de ses proportions et la richesse des ornements (4). C'était là que se tenaient les chapitres de l'ordre célèbre de la

(1) Guicciardini; le Père Griffet.

(2) Em. van Meteren, t. I, p. 17. Le Père Griffet, t. I, p. 196. Van der Vynckt, *Nederl. Beroerten* (Amst., 1823), t. I, p. 109. Guicciardini, p. 110.

(3) Guicciardini, p. 116 et seqq. Griffet, t. I, p. 196 et seqq.

(4) Recueil, par forme de Mémoires, des actes et choses les plus notables qui sont advenues aux Pays-Bas, mises et rédigées par écrit par

Toison d'or (1). Les murs étaient couverts d'une tapisserie magnifique d'Arras, représentant la vie et les exploits de Gédéon le Madianite; le miracle de la Toison fait en faveur de ce héros fameux (2), patron des chevaliers de la Toison d'or, attirait surtout les regards. On avait orné la salle pour la cérémonie de guirlandes et de bouquets de fleurs. Au fond, à l'occident, une estrade élevée de cinq ou six marches avait été construite, et on avait rangé au-dessous des banquettes pour les députés des dix-sept provinces (3). Sur la plate-forme même, des bancs recouverts de tapisserie et placés à droite et à gauche attendaient les chevaliers de l'ordre et les assistants de haute distinction (4). Derrière ces siéges on en voyait d'autres, préparés pour les membres des trois grands

Pasquier de la Barre, natif de Tournay (*Ms. des Archives royales de Bruxelles*, p. 5). Ce curieux manuscrit, que nous aurons souvent occasion de citer dans le courant de ce volume, a été découvert, il y a quelques années, parmi des livres de comptes, dans les Archives de Belgique. L'auteur était procureur général à Tournay, et fut destitué en 1567, au mois de février, par Noircarmes. Le manuscrit est plein de détails curieux et importants sur les événements de l'année 1566. — Voir Gachard, *Notice* d'un manuscrit contenant l'histoire de Tournay (*Comm. roy. d'hist.*, t. I, nº 1, 2ᵉ série du *Compte rendu*).

(1) Quatre jours avant l'abdication, le 21 octobre, Charles avait tenu un chapitre de la Toison d'or auquel onze chevaliers étaient présents. Il leur avait fait alors la première communication officielle de son intention de conférer tous ses royaumes à son fils. En même temps il leur avait déclaré qu'étant grand maître de l'ordre, aussi bien que souverain de Bourgogne et des Pays-Bas, il désirait se démettre de cette dignité en faveur de Philippe. Le roi s'était alors retiré du conseil. Les chevaliers tinrent une conférence en règle sur la question et finirent par approuver unanimement le désir de l'empereur. Philippe alors rentra dans la salle et reçut les compliments sur sa nouvelle dignité. (Inventaire de la Toison d'or. Bruxelles, *Archives Ms.*, t. I.)

(2) De la Barre, ms., *ubi sup.*, Juges, chap. VI.

(3) Gachard, *Analectes Belgiques*. Paris, 1830, p. 70-106.

(4) *Ibid.*, ubi sup.

conseils (1). Au centre de la plate-forme, s'élevait un magnifique dais, orné des armes de Bourgogne, sous lequel étaient placés trois fauteuils dorés (2). Tous les siéges sur la plate-forme étaient encore vides, mais les bancs assignés aux députés des provinces étaient déjà occupés. De nombreux représentants de tous les États, à l'exception de ceux de Gelderland et d'Overysell avaient pris place. De graves magistrats revêtus de leurs robes et de leurs chaînes d'or, et des fonctionnaires municipaux dans les splendides uniformes civils en si grande faveur dans les Pays-Bas, remplissaient tous les siéges dans l'espace qui leur avait été assigné. Le reste de la salle était encombré par la partie de la multitude assez heureuse pour être admise à contempler ce grand spectacle. Les archers et les hallebardiers gardaient les portes (3). Le théâtre était plein, les spectateurs attendaient avec impatience; les acteurs seuls manquaient encore. Au moment où l'horloge sonna trois heures, le héros de la scène parut : César, pour parler le langage classique du temps, sortit de la chapelle appuyé sur l'épaule de Guillaume d'Orange. Il fut suivi aussitôt par Philippe II, et Marie, reine de Hongrie. L'archiduc Maximilien, le duc de Savoie et d'autres grands personnages entrèrent à leur suite, accompagnés par une foule brillante de guerriers, de conseillers, de gouverneurs et de chevaliers de la Toison d'or (4).

Presque tous les noms connus alors ou destinés à devenir célèbres dans l'histoire des Pays-Bas semblent se

(1) Gachard, *Analectes Belgiques*. Paris, 1830, p. 70-106.

(2) *Ibid.* Comparer Pont. Heut., t. XIV, p. 336.

(3) *Ibid.* Van Meteren, t. I, p. 16.

(4) Gachard, *Anal. Belg.*, *ubi sup.* Pont. Heut., t. XIV, p. 336. Wilhelmus Godelævus, *Historiola de Abdicatione imperii à Carolo V*, etc. Apud Schardii, *Rer. Germ. Scriptores*, t. II, p. 638-654.

grouper à dessein sur ce théâtre imposant où le rideau devait tomber pour toujours sur l'empereur, tandis que la première scène de la longue et terrible tragédie du règne de Philippe devait se jouer en même temps. On y voyait l'évêque d'Arras, que la chrétienté devait bientôt apprendre à connaître sous son titre plus célèbre de cardinal Granvelle, ce prélat serein et souriant dont l'influence secrète sur les Pays-Bas et sur la destinée d'un si grand nombre de personnages présents à la cérémonie devait être si étendue et si fatale. Là, on distinguait le premier des chevaliers flamands, le descendant direct des anciens rois frisons, célèbre déjà par sa bravoure sur les champs de bataille, sans s'être encore illustré par les deux fameuses victoires qui devaient un jour faire retentir le nom d'Egmont dans le pays tout entier comme le son d'une trompette. Grand, vêtu d'un costume magnifique, les cheveux noirs et flottants, les yeux bruns et doux, le teint uni, les moustaches courtes, les traits d'une délicatesse presque féminine, tel était le brave et malheureux Lamoral d'Egmont (1). A côté de lui, le comte de Horn, aux traits marqués, à l'air sombre, à la barbe longue, homme courageux, honnête, mécontent et impopulaire; un peu plus loin, deux autres seigneurs qui partagèrent la même destinée, le marquis de Berghen et le sire de Montigny, le baron Berlaymont, brave, loyal, avide d'argent et d'honneurs, mais fidèle à son parti; le duc d'Arschot qui devait les suivre tous, tenter de les gouverner tous, et les trahir tous, grand seigneur vêtu d'habits splendides de velours cramoisi, pauvre sire

(1) Dans la galerie royale à Amsterdam, on voit de très-beaux portraits originaux d'Egmont, de Horn, du duc d'Albe, du prince d'Orange et ses frères, ainsi que beaucoup de tableaux du temps.

faisant remonter sa généalogie jusqu'à Adam, d'après les inscriptions du tombeau de sa famille à Louvain, mais plus connu comme petit-neveu du célèbre gouverneur de l'empereur, M. de Chièvres; le hardi et débauché Brederode dont les beaux traits annonçaient l'insouciance et des goûts turbulents; l'infâme Noircarmes qui devait attirer sur son nom une haine éternelle en imitant de tout son pouvoir, envers ses compatriotes et ses parents, les cruautés et l'avarice du duc d'Albe; les célèbres guerriers Meghen et Aremberg, tous ces illustres personnages et bien d'autres dont les faits d'armes devaient bientôt retentir en Europe se pressaient dans cette foule brillante (1). On y voyait aussi le savant Frison, le président Viglius, adroit, rusé, éloquent, petit homme vif, aux cheveux blonds, aux yeux verts brillants, aux joues rondes et fraîches, à la barbe flottante (2). Au premier rang parmi les grands d'Espagne, à côté de Philippe, on distinguait le célèbre favori Ruy Gomez, ou, comme on l'appelait familièrement à cause de l'amitié que lui portait Philippe, « Re y Gomez » (3) (le roi et Gomez), homme d'une belle tournure, à la figure méridionale, aux cheveux et à la barbe noirs, aux yeux étincelants, le visage pâle et fatigué par une application incessante (4). A côté de l'empereur se tenait l'immortel prince d'Orange.

(1) Guicciardini, p. 108 (art. *Lovanium.*)

(2) *Vita Viglii ab Aytta Zuichemi* ab ipso Viglio scripta. Apud Hoynck van Papendrecht, t. I, p. 33. Levensbeschryving berœmede ned. Mannen und Vrouwen, t. IV, p. 75-82. *Prosopographia Viglii*, ex suf. Petri. Decade XII de script. Frisiæ apud Hoynck.

(3) Relazione del Cl. Fed. Badovaro ritornato ambasciatore della Ser. Rep. Veneziana, 1577. Ms. Biblioth. de Bourgogne, n° 6085 *bis*.

(4) Badovaro, Ms.

Tels étaient quelques-uns des acteurs les plus en évidence dans cette grande scène. Nous aurons à raconter leur destinée, à les voir passer de ce brillant théâtre à une fin tragique et mystérieuse : les uns périront sur l'échafaud, les autres succomberont la nuit sous le poignard des assassins, d'autres plus heureux resteront sur le champ de bataille ; presque tous dormiront tôt ou tard dans un tombeau sanglant !

Toute l'assemblée s'était levée à l'entrée de l'empereur ; sur son ordre, chacun reprit aussitôt sa place. Les bancs à l'extrémité de la plate-forme se remplirent des princes invités, des chevaliers de la Toison d'or, portant les insignes de leur ordre, des membres des trois conseils et des gouverneurs. L'empereur, le roi et la reine de Hongrie restèrent seuls au milieu de la plate-forme. Comme le but de la cérémonie était de faire une vive impression sur les spectateurs, il est nécessaire de donner un portrait détaillé des deux principaux acteurs.

Charles-Quint avait alors cinquante-cinq ans et huit mois, mais la décrépitude de la vieillesse l'avait déjà atteint. Il était de taille moyenne, et avait été jadis vigoureux et bien tourné. Ses épaules larges, sa poitrine développée, sa taille mince, ses bras et ses jambes robustes, lui avaient permis jadis de lutter contre tous les adversaires en champ clos, et de tuer de sa propre main des taureaux dans le combat favori de tous les Espagnols. Il avait rempli sur le champ de bataille les devoirs d'un soldat aussi bien que ceux d'un général, et il avait supporté toutes les souffrances et toutes les privations, à l'exception de celles de la faim (1). Ces avantages personnels avaient dis-

(1) Pont. Heut., t. XIV, p. 346. Comparer Relazione di Marino Cavalli in Alberi, sér. 1, vol. II, 209. Badovaro, *Relazione*, Ms.

paru. Ses mains, ses genoux et ses jambes étaient déformés par la goutte ; il se soutenait avec une extrême difficulté en s'appuyant sur une béquille et sur l'épaule d'un de ses serviteurs. Il avait toujours été extrêmement laid de visage, et le temps n'avait pas ajouté aux agréments de sa physionomie. Ses cheveux, jadis de couleur claire, maintenant devenus blancs, étaient courts et roides, sa barbe grise était hérissée, son front était large et portait l'empreinte de la domination, ses yeux d'un bleu sombre avaient une expression à la fois majestueuse et bienveillante, son nez aquilin était recourbé. Le bas de son visage était d'une difformité célèbre. La lèvre inférieure de la maison de Bourgogne, héritage aussi fidèlement transmis que le Duché et le Comté, était épaisse et pendante; la mâchoire inférieure avançait tellement sur la supérieure qu'il était impossible à Charles de rapprocher les unes des autres les dents qui lui restaient, et de prononcer une seule phrase d'une voix intelligible. Il lui devenait tous les jours plus difficile de manger et de parler, occupations favorites pour lui, tant ce défaut naturel augmentait tous les jours, au point de devenir une difformité horrible qui semblait être le résultat d'un accident (1).

Après le portrait du père, nous passons à celui du fils. Philippe II était maigre, pâle, d'une taille au-dessous de la moyenne; ses jambes minces, sa poitrine étroite, son air timide et embarrassé lui donnaient l'apparence d'un homme habituellement malade (2). Il parut si petit lors de sa première visite à ses tantes que les reines Éléo-

(1) Pont. Heut., t. XIV, p. 346. Badovaro, Ms. Comp. Gasp. Contarini, apud Alberi, sér. 1, t. II, p. 60.

(2) Badovaro, Ms. *Relazione del Mag. M. Giovan. Michele, venuto Amb. d'Inghilterra, d'anno* 1557. (Ms. Biblioth. de Bourg., n° 6093.)

nore et Marie (1), habituées aux hommes vigoureux de la Flandre et de l'Allemagne, l'obligèrent à gagner leurs bonnes grâces en se présentant (2) au tournois où ses prouesses restent assez problématiques. « Son corps, » dit son panégyriste, « n'était qu'une cage humaine, qui, quelque petite et étroite qu'elle pût être, contenait une âme pour laquelle l'espace infini des cieux n'était pas assez vaste (3). » Le même admirateur passionné dit que sa personne inspirait un tel respect que des paysans, le rencontrant seul dans un bois, s'étaient prosternés avec une vénération involontaire sans le connaître (4). De visage, il ressemblait infiniment à son père (5), il avait le front large, les yeux bleus, le nez aquilin mieux formé pourtant que celui de l'empereur. Dans le bas du visage, l'étrange conformation ordinaire à la maison de Bourgogne se retrouvait. La lèvre était épaisse et pendante, la bouche grande, la mâchoire inférieure horriblement proéminente (6). Il avait le teint beau, les cheveux rares, la barbe blonde, courte et pointue (7). Son apparence était celle d'un Flamand, avec la hauteur d'un Espagnol. En public, il était froid, silencieux, presque sinistre. Il tenait habituellement les yeux fixés à terre en parlant, et quand il causait c'était avec retenue et embarras, comme s'il souffrait (8). On

(1) Cabrera, *Vita de Felipe segundo Rey de España*. Madrid, 1619, liv. I, p. 12.

(2) Cabrera, *ubi sup.*

(3) Cabrera, t. I, p. 12.

(4) Cabrera, t. I, p. 4.

(5) Michele, Ms.

(6) Michele, Ms. Badovaro, Ms.

(7) Badovaro, Ms.

(8) *Ibid.*

attribuait cette manière d'être en partie à son orgueil naturel qu'il cherchait parfois à vaincre, et en partie à des douleurs habituelles d'estomac qu'il devait à son goût excessif pour la pâtisserie (1).

Telle était l'apparence personnelle de l'homme qui allait tenir entre ses mains la destinée de la moitié du monde, et dont la seule volonté devait régir à l'avenir le sort de tous ceux qui étaient présents à cette cérémonie, de millions d'hommes en Europe, en Amérique et jusqu'au bout du monde, et de multitudes encore à naître.

Les trois personnages royaux ayant pris place sur leurs siéges disposés triangulairement sous le dais, ceux qui avaient des places désignées se rassirent et la cérémonie commença (2). Philibert de Bruxelles, membre du conseil privé des Pays-Bas, se leva sur l'ordre de l'empereur et fit un long discours (3). Il parla de l'affection de l'empereur pour les provinces, lieu de sa naissance, de son profond regret de voir sa santé délicate et ses forces de corps et d'esprit affaiblies, ce qui l'obligeait à déposer le pouvoir et à chercher dans un climat plus favorable quelque soulagement à ses souffrances (4). La goutte de César fut ensuite décrite en termes si énergiques que l'empereur dut se sentir mal à l'aise en prêtant l'oreille à l'éloquence du conseiller : « C'est un bourreau impitoyable, » disait Philibert, « elle envahit le corps entier, depuis le sommet de la tête jusqu'à la

(1) Badovaro, Ms. — Giov. Michele, Ms.
(2) Godelævus, *De abdicatione*, etc., p. 640.
(3) Gachard, *Annal. Belg.*, p. 81-102. P. Bor., t. I, p. 3.
(4) Bor., t. 1, 3, 4. Pont. Heut., t. XIV, p. 336-338. Godelævus, 640-642.

plante des pieds, elle ne laisse pas un seul point libre. Elle contracte les nerfs et les soumet à une torture insupportable; elle pénètre dans les os, congèle les moelles, convertit en chaux les fluides des jointures, et ne cesse que lorsque le corps tout entier est épuisé et affaibli, que tous les membres sont hors de service, et que l'esprit a cédé devant cette horrible souffrance (1). » César, engagé dans une lutte mortelle avec ce terrible ennemi, se voyait contraint, comme le conseiller l'apprit alors à ses auditeurs, à aller chercher un champ de bataille plus propice que l'air humide de la Flandre, sous le ciel clément de l'Espagne. Il se réjouissait toutefois de la force et de l'expérience de son fils, et de l'heureuse alliance qu'il venait de former pour le bonheur des Provinces en épousant la reine d'Angleterre (2). Il revint alors sur l'amour infini de l'empereur pour ses sujets, et conclut par une exhortation pressante adressée à Philippe pour le conjurer de maintenir la foi catholique dans toute sa pureté. Après cette longue harangue, qui est rapportée tout entière par plusieurs historiens présents à la cérémonie, le conseiller procéda à lire l'acte d'abdication par lequel Philippe, déjà roi d'Espagne, de Sicile, de Naples, de Milan, souverain titulaire d'Angleterre, de France et de Jérusalem, recevait la possession de tous les duchés, marquisats, comtés, baronies, villes, cités et châteaux de la maison de Bourgogne, com-

(1) Pont. Heut., p. 336. L'historien était présent à la cérémonie, et raconte fort en détail tout ce qu'il a entendu. Son imagination peut être venue en aide à sa mémoire. Les narrateurs du discours du conseiller réduisent cet élan d'éloquence pathologique à quelques mots.

(2) Pont. Heut., p. 336.

prenant naturellement les dix-sept Provinces des Pays-Bas (1).

Quand Philibert de Bruxelles eut fini, un murmure d'admiration s'éleva dans toute l'assemblée; il s'y mêlait quelques acclamations de regret de voir les Provinces perdre leur ancien et puissant défenseur au moment du danger dont le belliqueux roi de France et sa nation guerrière et turbulente menaçaient les frontières (2). L'empereur se leva, et, courbé sur sa béquille, fit un signe au jeune homme sur l'épaule duquel il s'appuyait en entrant. Un homme de vingt-deux ans, grand et beau, s'avança alors. Son nom depuis lors a été et restera toujours cher aux Néerlandais. Il avait à cette époque l'air d'un homme du Midi plutôt que d'un Allemand ou d'un Flamand. Ses traits réguliers et prononcés rappelaient ceux d'un Espagnol; son teint était brun, sa tête petite, et bien placée sur les épaules, ses cheveux étaient d'un brun foncé ainsi que ses moustaches et sa barbe pointue. Son front était large et élevé, déjà couvert de rides prématurées creusées par des pensées profondes; ses yeux étaient grands, noirs, bien ouverts et exprimaient la réflexion (3). Il était vêtu magnifiquement selon la coutume des Pays-Bas et comme la cérémonie l'exigeait. Sa présence étant indispensable dans cette grande occasion, l'empereur l'avait rappelé récemment de son camp sur la frontière où, malgré sa jeunesse, il avait été nommé général en chef pour combattre des ennemis

(1) Godelævus, p. 640, 641.

(2) Pont. Heut., t. XIV, p. 388, sqq.

(3) Le meilleur portrait du prince d'Orange, dans sa jeunesse, fait maintenant partie de la collection particulière du feu roi de Hollande, Guillaume IV, à La Haye.

tels que l'amiral de Coligny et le duc de Nevers (1).

Ainsi appuyé sur sa béquille et sur l'épaule de Guillaume d'Orange (2), l'empereur commença un discours adressé aux États en s'aidant d'un papier chargé d'une écriture serrée qu'il tenait à la main. Il passa rapidement en revue le cours des événements depuis la dix-septième année de son âge jusqu'à ce jour. Il dit qu'il avait été neuf fois en Allemagne, six fois en Espagne, sept fois en Italie, quatre fois en France, dix fois dans les Pays-Bas, deux fois en Angleterre, deux fois en Afrique, et qu'il avait fait onze voyages par mer. Il raconta ses nombreuses guerres, ses victoires et ses traités de paix, assurant ses auditeurs que le bonheur de ses sujets et le triomphe de la religion catholique avaient toujours été la grande affaire de sa vie. Tant que Dieu lui avait accordé la santé, les ennemis seuls, continua-t-il, pouvaient regretter que Charles vécût et régnât ; mais sa force déclinait, la vie allait lui échapper, son amour pour ses États et pour ses sujets, son attachement à leurs intérêts, exigeaient qu'il se retirât de la scène du monde. Au lieu d'un vieillard qui avait déjà un pied dans la tombe, il leur donnait un souverain à la fleur de l'âge et dans toute la vigueur de la jeunesse. Se tournant alors vers Philippe, il fit remarquer qu'un père mériterait toute la reconnaissance de son fils s'il lui laissait en mourant un si magnifique empire ; mais que, lorsque le père descend dans le tombeau avant le temps, et que, par un enterrement volontaire et anticipé, il cherche à assurer le bonheur de ses États et la grandeur de son fils, le bienfait accordé

(1) Apologie ou défense du très-illustre prince Guillaume. Sylvius, 1581, p. 29.

(2) Pont. Heut., p. 338.

est, sans conteste, plus grand encore. Il ajouta que la dette serait payée avec usure si Philippe se conduisait avec sagesse dans son administration des Provinces, et s'il prouvait ainsi son attachement à leurs véritables intérêts. La postérité applaudirait à son abdication si son fils se montrait digne de ses bontés; et ce n'était qu'en vivant dans la crainte de Dieu et en maintenant les lois, la justice et la religion catholique dans toute sa pureté, qu'il pouvait prouver qu'il méritait un tel dépôt. En concluant, il conjura les États, et, par leur entremise, toute la nation de rendre leur obéissance au nouveau prince, de maintenir la concorde et de conserver religieusement la foi catholique, les suppliant en même temps de lui pardonner tous les torts et les erreurs dont il avait pu se rendre coupable envers eux pendant son long règne, les assurant qu'il se souviendrait sans cesse de leur obéissance et de leur affection pour lui dans les prières qu'il ferait monter vers Celui à qui il allait consacrer le reste de sa vie (1). Tant de nobles paroles, des assurances si énergiques de tous les efforts tentés pour accomplir ses devoirs, tant de ferventes espérances de la bonne administration d'un fils, ne pouvaient manquer d'attendrir un auditoire déjà excité et touché par le caractère imposant de la cérémonie tout entière. On entendait sangloter dans tous les coins, et tous les yeux étaient pleins de larmes. Les chevaliers de la Toison d'or sur la plate-forme et les bourgeois au fond de la salle étaient agités des mêmes émotions. Quant à l'empereur, il tomba presque évanoui sur

(1) Pont. Heut., t. XIV, p. 338. 339. Godelævus, p. 640-642. Gachard, *Anal. Belg.*, p. 81-102. Comparez Bor., t. I, p. 4, 5; Van Meteren, t. I, p. 16; Fam. Strada, *De bello Belgico*. Rom., 1653, t. I, p. 3-7.

son siége à la fin de son discours. Il devint d'une pâleur mortelle et pleurait comme un enfant (1). La froideur de Philippe lui-même céda presque à l'émotion générale, quand il se leva pour jouer son rôle dans la cérémonie. Tombant à genoux aux pieds de son père, il lui baisa les mains avec respect. Charles posa solennellement les mains sur la tête de son fils, fit le signe de la croix et le bénit au nom de la sainte Trinité (2). Puis, le relevant, il l'embrassa tendrement, en disant aux grands seigneurs qui l'entouraient, qu'il éprouvait une véritable compassion pour son fils en le chargeant d'un fardeau que le travail d'une vie entière pouvait seul lui donner la force de porter (3). Philippe prononça alors quelques mots pour exprimer sa reconnaissance pour son père et son affection pour ses sujets. Puis, se tournant vers les États, il leur dit qu'il regrettait de ne pouvoir s'adresser à eux ni en français ni en flamand, et qu'il les priait en conséquence de vouloir bien écouter l'évêque d'Arras qui lui servirait d'interprète (4). Antoine Perrenot se leva aussitôt, et, dans un discours rempli de lieux communs bien tournés et abondants, il exprima longuement les sentiments de Philippe pour son père, sa ferme volonté de marcher dans le sentier du devoir, et de suivre les conseils et les exemples de l'empereur dans l'administration des Provinces (5). Jacob Maas, membre du conseil de Brabant, homme savant, éloquent et prolixe, qui avait été

(1) Pont. Heut., Meteren, *ubi sup.*
(2) Godelævus, p. 642.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.* Pont. Heut., p. 340. Meteren, t. I, p. 16. Bor., t. I, 5, 6.
(5) Gachard, *Anal. Belg., ubi sup.* Pont. Heut., Meteren, Bor., *ubi sup.* Godelævus rapporte le discours de l'évêque en six pages in-folio. *De abdic.*, p. 642 sqq.

choisi pour répondre au nom des États généraux, répliqua au long discours du prélat par une élégante harangue de même étendue, en acceptant l'abdication au nom des corps pour lesquels il portait la parole (1). La reine Marie de Hongrie, la veuve chrétienne d'Érasme (2), régente des Pays-Bas depuis vingt-cinq ans, se leva alors pour remettre sa charge aux mains de son neveu, en exprimant en quelques phrases son affection pour la population, ses regrets en la quittant, et son espoir qu'on lui pardonnerait toutes les erreurs qu'elle avait pu commettre pendant sa longue administration. L'éloquent Maas reprit encore la parole, et se confondit en compliments pour assurer la princesse de la parfaite satisfaction que les Provinces avaient toujours éprouvée sous son gouvernement (3).

Les discours et les réponses étaient enfin arrivés à leur terme; la cérémonie était terminée; l'empereur, s'appuyant sur l'épaule du prince d'Orange et du comte de Buren (4), sortit lentement de la salle, et entra dans la chapelle, suivi par Philippe, par la reine de Hongrie et par toute la cour, dans le même ordre qu'en arrivant (5).

Il était évident que le drame avait réussi complétement. Les sentiments les plus élevés, le sacrifice le plus héroïque, une confiance touchante, un amour simple du devoir, le patriotisme et l'affection paternelle d'une part, de l'autre, le respect filial et le sentiment le plus pro-

(1) Gachard, *Anal. Belg*. Pont. Heut., Meteren, Bor.

(2) Het Leven van Desiderius Erasmus. *Nederl. Mannen en Vrouwen*. t. I, p. 274.

(3) Pont. Heut., Godelævus, Bor., Meteren, *ubi sup*.

(4) Godelævus, p. 6-45.

(5) Gachard, *Anal. Belg*.

fond des devoirs publics et des intérêts des peuples, tels furent les ressorts mis en jeu dans cette scène. Le bonheur des Pays-Bas semblait être le seul but qu'on se proposât dans cette grande affaire. Tout le monde avait bien joué son rôle dans le passé, tout le monde avait bon espoir pour l'avenir. L'empereur, qui abdiquait, était regardé comme un héros et un prophète. Le théâtre était inondé de larmes. On ne peut avoir le moindre doute sur la sincérité de l'émotion générale qui se répandit dans toute l'assemblée. « Le discours de César, dit le secrétaire Godelævus qui était présent à la cérémonie, émut profondément les nobles et les gentilshommes, beaucoup d'entre eux fondaient en larmes; les illustres chevaliers de la Toison d'or eux-mêmes pleuraient (1). » L'historien Pontus Heuterus, alors âgé de vingt ans, qui se trouvait dans l'auditoire, assure que la plus grande partie de l'auditoire versait des larmes et faisait entendre des sanglots si bruyants que Sa Majesté Impériale et la reine finirent par pleurer avec eux. « Quant à moi, » ajoute-t-il, « mon visage était inondé par mes pleurs (2). » L'envoyé d'Angleterre, sir John Mason, décrit sous les mêmes traits la scène qu'il venait de voir, dans une dépêche adressée à son gouvernement. « L'empereur, » dit-il, « a demandé à ses sujets de lui pardonner, dans le cas où il aurait manqué à quelques-uns de ses devoirs envers eux. » Et là-dessus, » continue l'envoyé, « il fondit en larmes, attendri, je pense, indépendamment de l'émotion inséparable du sujet, par les sanglots que la compagnie poussait depuis longtemps; car je ne crois pas qu'il y eût dans toute l'assemblée un homme,

(1) Godelævus, p. 642.
(2) Pont. Heut., t. XIV, p. 336-339.

étranger ou non, qui ne pleurât plus ou moins pendant la plus grande partie de son discours. Et, cependant, il les supplia de lui pardonner cette émotion qui provenait de sa faiblesse, de son âge et des regrets qu'il éprouvait, en quittant un peuple qui lui était si cher et si affectionné (1). »

Qu'est-ce que l'empereur Charles avait fait en faveur des Pays-Bas pour mériter leurs larmes? Sa conduite envers eux n'avait été qu'une longue oppression. Que leur importaient ses quarante voyages par terre et par mer, ses allées et venues entre la Frise et Tunis, entre Madrid et Vienne? Quel intérêt y avait-il pour eux à ce que la navette impériale volât si rapidement sur le métier? Charles travaillait à la grandeur et à la richesse toujours croissantes de sa maison; ses entreprises avançaient au prix des trésors que ses peuples gagnaient à la sueur de leurs fronts; ses trames étaient souvent baignées du sang de ses plus braves sujets. Les intérêts des Pays-Bas n'avaient jamais été même une considération secondaire pour leur maître. Il n'avait accompli aucun de ses devoirs envers eux, il avait eu à leur égard les torts les plus graves. Il les avait regardés comme un trésor dans lequel il pouvait puiser à pleines mains pour prodiguer leur or en soutenant des guerres insensées et interminables qui n'avaient pas plus d'intérêt pour eux que si elles se fussent passées dans une autre planète. Des cinq millions en or qui composaient le revenu de ses royaumes, deux millions provenaient des opulentes et industrieuses Provinces, tandis que l'Espagne et les Indes ensemble ne four-

(1) M. J. W. Burgon donne des extraits de cette dépêche dans *La Vie et le temps de sir Thomas Gresham*, ouvrage rempli de documents rares et curieux.

nissaient qu'un million (1). Les richesses, amassées par l'activité humaine dans ce petit territoire jadis couvert de marais et de broussailles (2), apportaient au trésor impérial un revenu quatre fois plus considérable que toutes les mines si vantées du Mexique et du Pérou. Cependant les artisans, les cultivateurs et les marchands, qui créaient toutes ces richesses, avaient à peu près autant de part à la direction des dépenses faites avec les produits de leur industrie que les sauvages de l'Amérique à la distribution des trésors contenus dans leur sol. La rivalité des maisons de Hapsbourg et de Valois avait absorbé tous les esprits pendant la plus grande partie du règne que nous venons de voir se terminer d'une façon si dramatique. Triompher de François Ier, laisser à Philippe un plus riche héritage que celui que le dauphin pouvait espérer, tels furent les grands mobiles de l'incomparable activité que Charles déploya pendant la partie de son règne la plus longue et la plus prospère. Il entreprit ensuite d'étouffer la réforme dans ses États, mais il abandonna la partie. Il n'y avait donc pas grand intérêt pour les Pays-Bas à être gouvernés par un homme

(1) *Relazione del Cl. Michele Suriano.* (Ms. Biblioth. de Bourgogne, no 12, p. 871.)

(2) Badovaro estimait le revenu annuel en beurre et en fromage des prairies que la Hollande avait conquises sur la mer, à 800,000 couronnes, ce qui, en tenant compte de la différence entre la valeur de l'argent en 1557 et la valeur actuelle, représenterait une somme d'environ huit millions (Ms. *Relazione*). En agriculture, pour le commerce et les manufactures, les Pays-Bas étaient la contrée la plus avancée du monde. Les fabriques d'Arras, de Tournay, de Bruxelles, de Louvain, de Gand et de Bruges étaient sans rivales; Anvers était la capitale commerciale de la chrétienté. « Anversa, » dit Badovaro, « è stimata la maggiore piazza del mondo, si può credere quanto sia la sommasi assuma passare 40 millioni d' oro l' anno quelle che incontanto siano. »

qui les obligeait de contribuer si largement au succès d'entreprises qui leur étaient au moins indifférentes, quand elles ne leur étaient pas odieuses. Les Pays-Bas supportaient des impôts réguliers montant à un million de couronnes ; en cinq ans, ils avaient accordé des subsides s'élevant à huit millions de ducats, et les États étaient sévèrement repris par les courtisans qui représentaient le despote, s'ils avaient l'audace de faire quelques questions sur l'emploi des sommes perçues, ou s'ils exprimaient quelque intérêt pour la bonne administration des deniers publics (1). Cependant on peut supposer qu'ils étaient assez indifférents à la question de savoir qui de Charles ou de Philippe avait triomphé à Pavie, et les partisans toujours croissants de la réforme religieuse en Hollande et en Flandre ne se réjouissaient certainement pas de ce que l'empereur avait battu leurs frères à Mühlberg. Mais il ne se contentait pas d'épuiser leurs trésors et de mettre des entraves à leur industrie. Il était en guerre constante avec les vieilles libertés qu'ils avaient achetées si cher. Comme son ancêtre Charles le Téméraire, il voulait transformer les Provinces en royaume. Il aurait voulu amener toutes leurs chartes séparées et distinctes à l'uniformité, en les réduisant toutes à de vaines formules. Les difficultés qu'il rencontra en chemin, l'opposition obstinée des bourgeois qui défendaient les chartes que leurs pères avaient conquises au prix de leur sang, le manque de loisir au milieu des innombrables occupations que lui donnait le gouvernement de la moitié du monde, tout cela l'obligea à remettre indéfiniment l'exécution de ses projets. Il trouva le temps

(1) Postea, *Plaintes du Card. Granvelle.*

pourtant de détruire en détail quelques-unes des institutions libérales les plus avancées des provinces. La ville de Tournay (1) était une petite république heureuse et prospère, elle gouvernait sagement toutes ses affaires locales ; il supprima ses libertés sans prétexte valable, et la réduisit à la condition d'une ville d'Espagne ou d'Italie. Nous avons déjà raconté et le monde connaît la célèbre punition infligée à Gand pour avoir osé revendiquer le droit de voter les impôts. On pourrait citer bien d'autres exemples, si cela était nécessaire, pour prouver que Charles-Quint n'était pas seulement un despote politique, mais qu'il était cruel et violent dans l'exercice de son pouvoir.

Si l'oppression à laquelle il avait soumis les Pays-Bas n'avait toutefois porté que sur les matières de finances ou de commerce, on comprendrait, sans les approuver, les regrets que son peuple manifestait lors de son abdication. Mais l'histoire l'accuse de crimes plus graves, et on s'étonne que l'homme qui les avait commis ait pu prononcer ses adieux au milieu des applaudissements et des larmes. Sa main avait fondé l'Inquisition dans les Pays-Bas. Il est absurde de prétendre que cette institution diabolique y tînt sa place avant cette époque. Les cas isolés dans lesquels les inquisiteurs avaient agi prouvent l'absence et non la présence du tribunal comme on le verra plus tard. Charles organisa l'Inquisition ecclésiastique, et inventa en outre ces terribles « placards, » qui constituaient une inquisition secrète plus cruelle que celle qui existait en Espagne. Le système porta aussitôt tous ses fruits. On a élevé jusqu'à cent mille le nombre des Néerlandais brûlés, étranglés, décapités ou enterrés

(1) Extraits des registres de Tournay 1472-1581, par M. Gachard (Bruxelles, 1846), p. 8-13.

vifs en obéissance aux édits de l'empereur, pour le crime d'avoir lu l'Écriture, d'avoir mal parlé des images taillées ou de la doctrine de la messe, et on n'a jamais dit que le nombre des victimes fût au-dessous de cinquante mille (1). L'envoyé vénitien Navigero porte le nombre des martyrs, dans les seules provinces de Hollande et de Frise, à trente mille, et cela en 1546, dix ans avant l'abdication, cinq ans avant la promulgation de l'horrible édit de 1550 (2).

Les Édits et l'Inquisition, tels étaient les présents que Charles avait faits aux Pays-Bas en retour de leurs trésors qu'il avait jetés aux vents, et de leur constante obéissance. Son nom a mérité par là d'être couvert d'un éternel opprobre, non-seulement dans les Provinces, mais dans tous les pays où l'amour des libertés politiques et religieuses a fait battre un seul cœur. Quatre-vingts ans de lutte et le sacrifice de la vie de millions d'hommes suffirent à peine à déraciner ces institutions après le soin qu'en prit son successeur. Et cependant, l'empereur, au moment d'abdiquer, avait réuni autour de lui les États généraux de ses fidèles Provinces, et, revêtu pour la dernière fois de sa robe impériale, il les avait assurés de toute l'affection qu'il leur avait toujours portée, et avait mêlé ses larmes aux leurs.

Si un seul fantôme avait pu sortir de l'un des innombrables tombeaux où ses décrets avaient fait descendre des créatures humaines, la question que l'empereur posait au milieu de tant de sanglots eût peut-être pu recevoir une réponse. Peut-être eût-on dit alors, à l'homme

(1) Grotii *Annal*, t. I, p. 17. Amst., 1658.

(2) *Relazione di Cl^mo^ Bernardo Navigerò*, 1546. *Correspondence of Charles the Fifth*, par le Rév. W. Bradford. Londres, 1850, p. 471.

qui demandait à ses auditeurs de lui pardonner les torts involontaires qu'il pouvait avoir envers eux, qu'il y avait un monde où l'on regardait comme un crime de torturer, d'étrangler, de brûler, de noyer les innocents. On ne peut avancer en faveur de l'empereur la misérable excuse dont on se sert d'ordinaire en pareil cas: Charles n'était pas un fanatique. L'homme dont les armées avaient pillé Rome, qui avait porté des mains sacriléges sur le vicaire du Christ, et qui avait retenu en prison le chef infaillible de l'Église dans un but politique, n'était pas alors un fanatique. Il ne croyait à rien; lorsqu'un obstacle s'opposait à l'exécution de sa volonté impériale, quand les intérêts de sa maison étaient menacés, il ne faisait pas plus de cas des pontifes que des anabaptistes. C'étaient les tendances politiques des réformateurs, leur rébellion contre les dogmes, la tradition, et la sanction surnaturelle donnée au pouvoir temporel qu'il poursuivait à outrance. Il était trop habile et trop clairvoyant pour ne pas reconnaître la liaison entre l'amour de la liberté religieuse et celui de la liberté politique. Sa main était toujours prête pour écraser les deux hérésies. S'il eût été un vrai fils de l'Église, un champion fidèle de son infaillibilité, il ne se serait pas soumis à la paix de Passau tant qu'il aurait pu amener un soldat sur le champ de bataille. Et ce ne fut pas de sa part un acquiescement forcé; car, longtemps avant la mémorable défaite que Maurice lui fit essuyer, il avait permis aux troupes allemandes, dont il ne pouvait se passer, d'assister au culte protestant célébré par des ministres protestants. Des prédicateurs luthériens marchaient dans les Pays-Bas, de ville en ville, sous la bannière impériale, tandis que les sujets de Charles-Quint, dans ces provinces qui com-

posaient son ancien patrimoine, montaient tous les jours sur l'échafaud au nom de la même doctrine qui se prêchait librement dans ses camps. L'influence de ces prédicateurs de garnison sur la réforme dans les Pays-Bas est bien connue. Charles détestait les luthériens, mais il avait besoin de soldats, et il aida ainsi par sa propre politique à répandre des opinions qu'il eût donné sa vie pour étouffer, s'il eût été aussi fanatique qu'il le devint peut-être dans sa retraite. Il est vrai que la doctrine calviniste, qui se répandait de plus en plus dans les Provinces, était plus dangereuse, religieusement et politiquement, que le protestantisme des princes allemands, qui même, alors, n'avait pas encore été ouvertement reconnu comme une hérésie; mais il est d'autant plus évident par là que c'était l'hétérodoxie politique plutôt que les doctrines religieuses que le despote cherchait à étouffer.

Personne, au reste, ne fut jamais plus strict observateur des cérémonies de la religion. Il entendait journellement la messe. Il assistait au sermon tous les dimanches et jours de fête. Il se confessait et communiait quatre fois par an. On le voyait parfois, dans sa tente, à minuit, à genoux devant le crucifix, les mains et les yeux levés au ciel. Il ne mangeait jamais de viande pendant le carême, et faisait rechercher soigneusement et punir tous les courtisans ou les plébéiens qui manquaient au devoir de jeûner pendant les quarante jours (1). Il était un politique trop habile pour ne pas savoir la valeur des larges phylactères et des longues prières. Il connaissait trop bien la nature humaine pour ne pas savoir que l'anet et le cumin l'emportent encore sur les choses plus importantes de la loi, la justice, la miséricorde et la foi. Peu

(1) Badovaro, Ms.

lui importait que le fondateur de la religion qu'il professait, et pour le maintien de laquelle il avait rendu ses édits et fondé l'Inquisition. se fût jamais élevé contre les pharisiens. Cependant, on ne peut douter qu'il n'y eut des temps où l'empereur était presque populaire dans les Pays-Bas, et qu'il n'y fut jamais odieux comme son successeur. Il y avait pour cela quelques raisons sérieuses et d'autres frivoles; ses manières étaient charmantes; il parlait l'allemand, l'espagnol, l'italien, le français et le flamand; et il adoptait pour un moment les traits caractéristiques de chaque nation avec la même facilité qu'il avait à parler leur langue. Il savait être fier avec les Espagnols, familier avec les Flamands, spirituel et fin avec les Italiens. Il pouvait renverser le taureau dans l'arène, à Madrid, comme le plus adroit des matadors, remporter le prix du combat dans un tournoi comme un chevalier du temps passé; il montait à cheval avec les nobles flamands, touchait le but en tirant de l'arquebuse au milieu des artisans d'Anvers, et buvait de la bière en échangeant de grosses plaisanteries avec les paysans du Brabant. De telles vertus ont aidé à pallier les crimes qu'il a commis contre Dieu et contre les hommes, contre la religion et la foi jurée; comme si l'oppression devenait plus tolérable parce que l'oppresseur parle plusieurs langues et tire adroitement à l'arbalète.

Mais, au fond, la grande raison de sa popularité était son génie militaire. Charles n'était inférieur à aucun général de son temps. « Quand il vint au monde, » dit le duc d'Albe, « il naquit soldat (1), » et l'empereur confirma cette idée, et rendit le compliment en déclarant que « les

(1) *Carta del duque de Alba al S. don Juan de Austria.* Documentos ineditos para la *Historia de España,* vol. III, p. 273-283.

trois seuls capitaines qui méritassent le nom de grands étaient lui, premièrement, M. le connétable de Montmorency pour le second, et le duc d'Albe pour le tiers. » Il est vrai aussi que tous ses officiers n'étaient pas de la même opinion, et que plusieurs d'entre eux disaient trop souvent que sa présence constante sur le champ de bataille faisait plus de mal que de bien, « et qu'il vaudrait bien mieux que Sa Majesté restât chez elle (1). » On ne peut pourtant pas douter qu'il ne fût un bon soldat et un grand général. Il était naturellement très-brave, et son énergie et sa patience étaient inépuisables. Il était le premier en armes quand on devait se battre, et il débouclait son armure le dernier (2). Il commandait en chef et en personne, même lorsqu'il était entouré de vétérans et torturé par la goutte. Il supportait avec calme les grands revers. On dit qu'il lui arriva de changer de couleur deux fois seulement dans sa vie, au moment de la fatale destruction de sa flotte à Alger, et le jour de la célèbre fuite d'Inspruck. Il était d'un caractère stoïque et tranquille, jusqu'au moment où la maladie vint changer son système nerveux. Il ne connaissait ni les émotions ni les larmes. Les Espagnols disaient qu'on ne l'avait jamais vu pleurer, même à la mort de ses amis et de ses parents les plus proches, et que le départ de don Ferrante de Gonzague de la cour put seul lui arracher une larme (3). Une telle nature était incomparable pour la vie orageuse qu'il devait mener. Il était essentiellement un homme d'action, un général d'armée. « Priez Dieu seulement

(1) Brantôme, *Hommes illustres et grands capitaines étrangers*, art. Charles-Quint.

(2) *Relazione di Navigero*, apud Bradford, *Correspondence*, p. 450.

(3) Badovaro, ms.

pour ma santé et ma vie, » disait-il aux jeunes officiers qui venaient de toutes parts s'empresser sous sa bannière, « car tant que je l'aurai, je ne vous laisserai point oisifs, en France, et n'aime la paix non plus que vous autres. Je suis né, fait et accoutumé pour les armes; il faut que je les continue jusqu'à ce que n'en (1) pourrai plus. » L'infatigable énergie et le calme imperturbable qui le distinguaient le faisaient regarder comme un héros par les princes, comme une idole par les soldats, et il était populaire en tous lieux. La promptitude avec laquelle il arriva comme la foudre au milieu de l'insurrection de Gand, malgré le danger personnel qu'il pouvait y courir, l'ardeur de jeunesse qui le fit sortir de son lit de maladie pour battre les protestants à Mühlberg, le sang-froid avec lequel il vit mourir soixante mille soldats de son armée en assiégeant Metz pendant l'hiver, tout cela lui valut une ample mesure de ces applaudissements qui accompagnent toujours les hauts faits militaires, surtout quand l'homme qui les accomplit porte une couronne. Il réunissait la bravoure personnelle d'un vrai chevalier à la science plus moderne d'un tacticien consommé. Il lui arrivait de charger lui-même, en personne, comme le plus brillant de ses officiers de cavalerie, et nul n'entendait mieux que lui les arrangements d'une campagne, l'art de grouper les troupes, de pourvoir à leurs approvisionnements, de mettre en mouvement une armée et de la tenir en état (2).

Cependant, quoiqu'il fût un aussi grand guerrier qu'aucun de ses ancêtres, Goths, Bourguignons ou Souabes, il était dépourvu de l'esprit chevaleresque. Un attachement

(1) Brantôme, *Grands capitaines*, art. Charles-Quint.
(2) Badovaro, Ms.

fanatique pour la foi, la protection accordée aux opprimés, la loyauté envers les amis et les ennemis, la fidélité à une cause qu'on croit sacrée, le sacrifice de tous les intérêts personnels à une grande idée, la générosité de la main et du cœur, toutes ces qualités qui s'unissent au courage et à la constance pour former l'idéal du vrai chevalier, Charles non-seulement ne les possédait pas, mais il les méprisait. Il foulait aux pieds un antagoniste affaibli, qu'il fût un bourgeois ou un petit souverain. Il était perfide comme l'onde. Il trompait ceux de ses ennemis qui se fiaient aux promesses impériales par des manœuvres indignes d'un empereur ou d'un gentilhomme. Il conduisait partout avec lui le malheureux Jean Frédéric de Saxe « comme un ours enchaîné », disait-il lui-même, prêt à le lancer sur Maurice, dans le cas où « l'enfant » se montrerait ingrat. Il fut complice de la supposition d'acte exécutée par l'évêque d'Arras, et qui valut au landgrave Philippe son long emprisonnement, crime plus noir que ceux que tant de coquins subalternes ont expiés sur le gibet (1). Les contemporains savaient bien l'histoire de ses perfidies, qui s'étendaient des plus grandes aux plus petites affaires, quand ils l'appelaient « Charles qui triche » (2). Maître absolu de royaumes sur lesquels le soleil ne se couchait jamais, non-seulement il était avide

(1) « In rebus agendis tractandisque » dit l'un de ses plus ardents admirateurs parmi ses contemporains, « simulator egregius, fidei alienus, privati commodi perquàm studiosus, atque uno verbo dicam alter avus maternus Ferdinandus Catholicus. » Pont. Heut., t. XIV, p. 346.

(2) De Thou, *Histoire universelle*, t. I, p. 267-599. Londres, 1734. Comparez Groen van Prinsterer, *Archives et correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 63-66. Leyde, 1838. S. H. Pfeilschmidt, *Vor drei hundert Jahren Blätter der Erinnerung an Kurfürst Moritz von Sachsen*, p. 10. (Dresden, 1852.) Vide postea.

d'étendre encore ses possessions, mais il était avare dans les petites choses, et avait de la peine à donner cent ducats (1). Il fit don de cent couronnes au soldat qui lui apporta les gantelets et l'épée de François I[er] ; dix mille couronnes eussent à peine égalé le présent ordinaire en pareille occasion, aussi cet homme sortit-il de sa présence au désespoir (2). Les trois soldats qui traversèrent l'Elbe à la nage, leurs épées entre les dents, pour lui amener les bateaux dans lesquels il traversa le fleuve pour aller gagner la victoire de Mühlberg, reçurent chacun de la munificence impériale un pourpoint, une paire de bas et quatre couronnes. Ses courtisans et ses ministres se plaignaient amèrement de sa mesquinerie ordinaire qui les obligeait à augmenter leurs maigres salaires en acceptant des présents de toutes les mains assez riches pour les offrir. A vrai dire, Charles, malgré ses grands talents militaires, était par-dessus tout un politique. S'il suffit d'avoir fondé des institutions durables pour être un grand homme d'État, il mériterait même ce nom, car une grande partie de son système de gouvernement a résisté aux assauts de trois siècles. Mais l'œuvre de Charlemagne est tombée dès que sa main a été glacée, tandis que les travaux de législateurs ordinaires ont atteint un degré de perpétuité refusé aux lois de Solon et de Lycurgue. La durée n'est pas le sceau du mérite pour les institutions humaines. Si nous appliquons au gouvernement de Charles la seule pierre de touche possible, si nous demandons jusqu'à quel point il était destiné à assurer le bonheur des peuples, sa politique ne nous paraît pas mériter une grande admiration. Ce n'est pas seulement qu'il fût un

(1) Brantôme, art. *Charles-Quint.*
(2) Badovaro, Ms.

despote par nature et par éducation, et qu'il eût substitué, partout où cela était possible, l'élément absolu au principe de la liberté ; le despotisme peut avoir de bons résultats, comme la démocratie peut amener la tyrannie. Mais en le jugeant d'après la règle de tout bon gouvernement, d'après ces lois éternelles de vérité et de justice divine que reconnaissent toutes les nations chrétiennes, nous ne trouverons pas, dans l'œuvre de la vie de l'empereur, de grands motifs de respect pour lui. Les intérêts de sa famille, l'établissement de sa dynastie, tel fut son but constant. Le bonheur et les progrès de son peuple n'influèrent jamais sur sa conduite, même d'une manière indirecte, et comme résultat, il fut déjoué dans ses vues politiques, et laissa son empire ruiné et affaibli.

Il connaissait les hommes, surtout leurs faiblesses, et savait en profiter. Il savait qu'ils supportent beaucoup de choses, et que les petits ennuis les irritent souvent plus que de grandes injustices infligées de propos délibéré. Aussi employait-il presque toujours des gens du pays dans les charges inférieures de ses nombreux États, et répéta-t-il souvent à son successeur que la hauteur des Espagnols et l'incompatibilité de leur humeur avec celle des Flamands auraient pour résultat de grandes difficultés et de grands dangers (1). Il avait pour opinion que les hommes étaient tyrannisés d'une manière plus intelligente par leurs proches, et peut-être avait-il raison. Il était infatigable en fait de travail, et s'il était possible d'administrer la moitié du monde comme une propriété privée, Charles-Quint eût pu, mieux que tout autre peut-être, accomplir cette

(1) *Apologie d'Orange*, p. 47, 48.

tâche. Il n'avait pas la folie de croire qu'il lui fût possible de veiller aux détails de l'administration dans chacun de ses royaumes, et il confiait le gouvernement des affaires spéciales à ses différents ministres et agents. Il se réservait de connaître les hommes et de traiter les affaires sur une grande échelle, et en cela il était certainement supérieur à son fils. Sa correspondance passait presque entièrement par les mains de Granvelle, le père, qui analysait les lettres reçues, et écrivait souvent les réponses pour les présenter à la signature de l'empereur. Ce ministre était en grande faveur auprès de Charles, et il en profitait pour son avantage personnel. Ce système de gouvernement laissait naturellement beaucoup de place à la tromperie; mais l'empereur savait ce qui se passait et regardait philosophiquement les abus comme une partie de l'organisation administrative (1). Granvelle devint immensément riche sous ses yeux en trafiquant de la faveur impériale, et en évitant à Sa Majesté beaucoup d'embarras. Charles le savait, se moquait de son avidité, mais appelait Granvelle « un bon lit de repos » (2). Sa connaissance de la nature humaine, du reste, provenait surtout de la contemplation des faiblesses des hommes, et il lui arrivait par conséquent de ne voir qu'un côté des choses. On le trompa souvent, et il tomba parfois dans des erreurs fatales malgré toute sa clairvoyance. Il entreprit des affaires qui ne lui étaient ni honorables, ni profitables, et qui faisaient tort à ses plus chers intérêts. Il offensa souvent des hommes qui auraient pu être des

(1) *Relazione di Navigero,* apud Bradford, p. 445.

(2) « Nous avons perdu, » écrivait l'empereur à Philippe à la mort de Granvelle, « un bon lit de repos. » Dom Levesque, *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, t. I, p. 180.

amis utiles, et changea en ennemis ses alliés mêmes. « Sa Majesté, » disait un observateur fidèle qui le connaissait bien, « n'a pas toujours montré dans sa carrière la prudence qui lui eût été nécessaire. Il a souvent blessé ceux dont il eût pu se concilier l'affection, changé ses amis en adversaires, et laissé périr ses plus fidèles partisans (1). »

Il faut donc reconnaître que cette connaissance si vantée de la nature humaine et cette habileté à traiter avec les hommes étaient plus superficielles qu'il n'appartient au véritable génie.

Ses habitudes personnelles furent, durant la plus grande partie de sa vie, celles d'un soldat infatigable. Il pouvait rester en selle nuit et jour, et supporter toutes les fatigues et les souffrances, excepté la faim. Son incontinence s'étendait à tout (2). Il mangeait énormément. Il déjeunait à cinq heures du matin ; on lui servait alors une volaille au lait, avec du sucre et des épices ; puis il se rendormait. Il dînait à midi, et mangeait toujours d'une vingtaine de plats. Il soupait deux fois, d'abord après vêpres, et ensuite à minuit ou une heure, et ce repas était peut-être le plus copieux de tous. Il mangeait beaucoup de pâtisseries et de confitures, et arrosait ses repas de bière et de vin en abondance (3). Son estomac, jadis d'une vigueur extraordinaire, succomba à quarante ans d'une pareille vie. Son goût, non son appétit, commença à s'affaiblir, et il se plaignit à son majordome que tout ce qu'il mangeait était insipide. La plaisanterie qu'il reçut en réponse est célèbre. Le cuisinier ne pouvait rien faire de plus, à moins qu'il ne servît à Sa Ma-

(1) Badovaro, Ms.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* Comp. *Navigero relaz.*, p. 365, apud Bradford.

jesté un plat de montres (1). Cette allusion à la passion bien connue de Charles pour l'horlogerie eut un grand succès. L'empereur rit plus longtemps que cela ne lui était jamais arrivé, et les courtisans rirent naturellement aussi longtemps que Sa Majesté. Les applaudissements accordés à une si pauvre plaisanterie nous porteraient à croire que les fous de la cour impériale n'étaient pas aussi bouffons que quelques-uns des bons mots de Triboulet pourraient le faire supposer.

La translation des autres couronnes et dignités de l'empereur à Philippe II s'accomplit un mois après sans éclat. L'Espagne, la Sicile, les îles Baléares, l'Amérique et autres parties du monde lui furent transmises sans plus de cérémonie qu'une donation *inter vivos* (2). L'Empire causait quelques difficultés. On avait déjà signifié à Ferdinand que son frère comptait abdiquer la couronne impériale en sa faveur, et les insignes de la souveraineté lui avaient été remis par les mains de Guillaume d'Orange (3). Une députation, composée de ce prince, du vice-chancelier Seld, du docteur Wolfang Haller et de quelques autres personnes, fut envoyée aux électeurs de l'Empire pour leur signifier le parti pris par l'empereur. Un délai de deux ans intervint alors, causé d'abord par la mort de trois électeurs, puis par la guerre qui éclata en Europe, et les affaires n'étaient pas encore réglées (4) au mois de février 1553, quand les électeurs rassemblés à Francfort reçurent enfin l'abdication de Charles et pro-

(1) Badovaro, Ms.

(2) Godelævus, p. 645, sqq.; Van Meteren, t. I, p. 17; Bor., t. I, p. 6, sqq.

(3) Godelævus, p. 646, sqq.; Pont. Heut., t. XIV, p. 645, sqq.; Meteren, p. 17.

(4) Godelævus, p. 646, sqq.

cédèrent à l'élection de Ferdinand (1). Le nouvel empereur fut couronné au mois de mars, et envoya aussitôt une ambassade au pape pour lui communiquer le fait. On ne s'attendait nullement à l'opposition du pontife. Mais le vieillard chagrin qui siégeait alors sur le trône de saint Pierre, détestait Charles et toute sa race. Il déclara donc que la transaction n'était point valide, puisqu'elle n'avait pas reçu d'abord la sanction du pape, auquel appartenaient toutes les couronnes. Ferdinand, après que ses envoyés eurent entendu soutenir par le pape des doctrines très-étranges, renonça à la discussion après avoir solennellement protesté, et il fut reconnu par Pie IV, successeur du pape Caraffa (2).

Charles n'avait pas attendu la fin de ces disputes pour mettre à exécution ses projets de retraite. Il occupa une maison particulière à Bruxelles, près de la porte de Louvain, jusqu'au mois d'août 1556. Le 27 de ce mois, il écrivit de Gand à Jean d'Osnabruck, président de la chambre de Spire, pour déclarer qu'il avait abdiqué en faveur de Ferdinand et pour demander que, pendant l'intérim, on rendît à son frère la même obéissance qu'à lui-même (3). Dix jours après, il adressa une lettre aux États de l'Empire pour leur annoncer le même fait, et, le 17 septembre 1556, il mit à la voile en Zélande pour se rendre en Espagne. Tous ces délais et ces difficultés créèrent quelque hésitation dans les esprits. Les gens qui n'admiraient pas l'abdication, que d'autres regardaient comme un acte de magnanimité sans exemple, soutenaient que Charles n'avait pas la moindre intention de renoncer à l'empire.

(1) Godelævus, p. 646, sqq.
(2) *Ibid.*, p. 654, sqq.
(3) *Ibid.*

L'ambassadeur vénitien écrivit même à son gouvernement que Ferdinand devait gouverner au nom de Charles avec un pouvoir très-restreint, et que l'empereur reprendrait la direction des affaires dès que sa santé le lui permettrait (1). L'évêque d'Arras et don Juan de Manrique lui avaient tous deux assuré, ajoute-t-il, que Charles n'abdiquerait jamais définitivement (2). Manrique affirmait que c'était une plaisanterie que de croire à une pareille intention de sa part (3). L'empereur devait rester pour protéger son fils contre la France, les Turcs et les hérétiques. Son ombre seule faisait peur aux luthériens (4), et on pouvait s'attendre à le voir sortir bientôt du tombeau où il avait disparu un moment. Le temps a prouvé la fausseté de tous ces raisonnements; mais ces opinions, soutenues par ceux qui étaient en situation de savoir le mieux la vérité, prouvent combien il était difficile aux hommes de croire à une décision si étrange à leurs yeux. Il faut remonter au temps de Dioclétien pour trouver un autre exemple de l'abdication d'un empire aussi vaste, abandonné par une résolution aussi arrêtée, et le grand historien anglais de l'empire romain a comparé les deux actions l'une à l'autre. Mais il y a une grande différence dans les situations. Les deux empereurs étaient des militaires distingués; tous deux avaient persécuté sans miséricorde des chrétiens sans défense, tous deux renoncèrent à un immense empire pour se plonger dans une retraite absolue. Mais Dioclétien était né dans l'abaissement le plus profond : il était es-

(1) Badovaro.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

clave et fils d'un esclave. Pour un tel homme, qui a atteint le faîte de la puissance humaine, l'abandonner volontairement nous semble une action plus magnanime que celle de Charles-Quint. Né dans la pourpre, habitué dès son enfance à l'autorité suprême, chargé de couronnes depuis le berceau, l'empereur d'Allemagne avait eu le temps d'apprendre à estimer les choses à leur véritable valeur. Les contemporains cherchaient à deviner les motifs secrets qui avaient pu le décider, et le monde cesse à peine maintenant de s'étonnér de sa résolution. Et pourtant, si on prend en considération le caractère de l'empereur, il eût été plus étonnant qu'il eût continué à siéger sur son trône. La fin n'avait pas couronné l'œuvre, et l'ouvrier même avait été atteint. La première, à vrai dire, la plus grande partie de sa carrière, avait été une suite non interrompue de triomphes. Le rêve favori (1) de son grand-père, celui de sa jeunesse (2), l'espérance d'ajouter la triple couronne du pape aux biens héréditaires de sa maison, lui avait à la vérité échappé. Il avait trop de bon sens flamand pour se nourrir longtemps de chimères; mais il avait conquis l'empire sur des mains formidables; il avait non-seulement vaincu presque tous les princes qui avaient levé les armes contre lui, il les avait encore faits prisonniers. Le pape Clément, le roi François Ier, les Ducs et les Landgraves de Clèves, de Hesse, de Saxe et de Brunswick avaient été attachés aux roues de son char, et plusieurs d'entre eux avaient mangé, pendant de longues et terribles années, le pain de l'humiliation et de la captivité. Mais la fin de son

(1) Introduction.

(2) Brantôme, *Hommes illustres*, etc., art. Charles-Quint. Bayle, *Dict. hist. et crit.*, art. Charles-Quint.

règne était venue obscurcir les gloires du passé. Le but de sa carrière lui échappait. La plupart de ses projets étaient détruits. Il avait humilié François Ier, mais Henri II avait vengé son père avec éclat : il avait foulé aux pieds Philippe de Hesse et Frédéric de Saxe, mais il était réservé à un Allemand, à un homme de cette race qu'il déclarait « rêveuse, ivrogne, et incapable de toute intrigue, » de tromper celui qui avait trompé le monde entier et de faire fuir devant lui, d'une façon ignominieuse, le conquérant de tant de nations. Le jeune Allemand qui avait appris la guerre et la dissimulation dans la cour et le camp d'un maître si habile, devait l'éclipser sur le plus grand théâtre du monde. Absorbé à Inspruck par les délibérations du concile de Trente, Charles n'avait pas entendu gronder l'orage qui s'amoncelait autour de lui. Pendant qu'il se préparait à écraser à jamais l'église protestante, avec les armes que lui forgeait une assemblée d'évêques, voici venir Maurice de Saxe au désespoir ; sa barbe rousse flotte au vent comme un météore ; il passe comme la foudre à travers les montagnes à la tête de ses lanciers, arguments plus irrésistibles que tous les dogmes exposés par Granvelle ! Sous le costume d'une vieille femme, l'empereur avait tenté, le 6 avril (1), de s'échapper d'Inspruck dans la charrette d'un paysan pour se rendre en Flandre. Sauvé pour le moment par la médiation de Ferdinand, il avait dû quelques semaines après, à la suite de la défaite de ses troupes par Maurice à Füssen, fuir de nouveau à minuit le 22 mai, presque seul, malade de corps et d'âme, au milieu du tonnerre, de la pluie et des éclairs, à travers les défilés périlleux des montagnes qui s'étendent entre

(1) Pfeilschmidt, *Vor drei hundert Jahren*, p. 56.

Inspruck et la Carinthie. Son élève lui avait permis de s'échapper « parce qu'il n'avait, disait-il, point de cage pour un si grand oiseau (1). » Les princes captifs durent alors la liberté non à la clémence de l'empereur, mais à sa frayeur. La paix de Passau, qui fut jurée au mois d'août suivant, détruisit tout l'édifice élevé avec tant de peine par l'empereur, et posa les fondements de l'église protestante. Il avait battu pour la dernière fois les protestants à Muhlberg. D'autre part, l'homme qui avait traité avec Rome comme si le pape eût été son vassal, fut contraint, avant de descendre de son trône, de subir l'insolence d'un pontife qui mettait sa joie à insulter et à humilier sa maison, et à fouler aux pieds l'orgueil de Charles, de Philippe et de Ferdinand. En France, le malheureux siége de Metz était venu lui apprendre qu'il avait atteint sur le Zodiaque le signe fatal du Cancer. Une écrevisse représentée sur toutes les murailles du lieu qu'il avait habité pendant cette époque funeste, avec les mots «*plus citra* » au lieu de la fière devise qu'il avait toujours portée « *plus ultra,* » vint venger les malheurs passés de la France, et la vengeance fut plus amère que le plaisant qui l'avait imaginée ne le crut peut-être (2). Le Grand-Turc même, Soliman le Magnifique, s'était emparé de la plus grande partie de la Hongrie et tenait une flotte toute prête pour attaquer Naples, avec la coopération du pape et de la France (3). Ainsi les infidèles, les protestants et la sainte Église étaient réunis pour l'écraser. Il n'était plus un conquérant aux yeux des grandes puissances de la terre ; il était désappointé, vaincu, déçu dans ses es-

(1) Pfeilschmidt, p. 58.

(2) *Histoire du duc d'Albe*, t. I, p. 369. Édit. Paris, 1698.

(3) Cabrera, t. I, p. 32.

pérances. En outre, il avait échoué depuis longtemps dans les efforts réitérés qu'il avait faits pour assurer le trône impérial à Philippe. Ferdinand et Maximilien avaient obstinément résisté tous les deux à ses arguments et à ses séductions. Le père avait parlé du modeste patrimoine que possédait leur branche de la maison en comparaison de l'énorme héritage de Philippe, qui n'était qu'un homme après tout, doué de facultés finies, et qui pouvait un jour être écrasé sous le poids de l'empire que son père voulait fonder pour lui (1). Maximilien, de son côté, assura son oncle qu'il avait « le cœur assez haut et l'estomac assez bon pour digérer et avaler ce grand morceau aussi bien que son cousin (2). » Le fils pour lequel l'empereur avait tant de sollicitude commençait déjà, avant l'abdication, à se montrer ingrat. Il avait chassé de Milan tous les anciens serviteurs de son père, et avait refusé d'aller voir l'empereur à Bruxelles jusqu'à ce qu'il se fût assuré du degré de respect et de cérémonial que le nouveau roi pouvait attendre de la part de son père (3).

Si l'empereur avait continué de régner, il se serait trouvé engagé dans une lutte mortelle avec le grand mouvement religieux des Pays-Bas, qu'il n'aurait pu étouffer plus longtemps, et qu'il légua à son successeur comme un héritage de feu et de sang. Né dans la même année que le siècle, Charles à cinquante-cinq ans était épuisé et usé, tandis que cette grande époque qui devait amener l'huma-

(1) Pont. Heut., t. XII, p. 301.

(2) Brantôme, t. I, p. 49, 50.

(3) Dom Lévesque, *Mém. de Granvelle*, t. I, p. 24-26. « Cet embarras, » dit le Bénédictin, « fut la véritable cause de son abdication et de sa retraite dans le couvent de Yuste. La politique s'épuiserait en vain à en chercher une autre. »

nité à briser les bandelettes qui la tenaient depuis si longtemps captive, commençait à peine à entrevoir toute sa force.

Les projets de l'empereur avaient échoué, sa fortune était embarrassée, ses revenus dépensés d'avance, ses biens engagés, ses affaires en désordre; son esprit s'affaiblissait, et sa santé était détruite sans remède : il était temps pour lui de se retirer. Il prouva sa clairvoyance en reconnaissant que ni son pouvoir ni sa gloire ne gagneraient à la prolongation de sa présence sur un théâtre où il n'avait plus à attendre que des chagrins. Les forces, du reste, lui manquaient. Quarante ans d'une voracité sans exemple avaient accompli leur œuvre. Il souffrait de la goutte, de l'asthme, de la dyspepsie, de la gravelle. Son cou, ses bras, ses genoux, ses mains lui refusaient souvent leur service. Il était sujet à une maladie chronique de la peau. L'appétit lui restait, mais son estomac, incapable d'accomplir plus longtemps la tâche qui lui était imposée, le faisait souffrir constamment. Du reste, on sait que la résolution d'abdiquer avant sa mort était pour lui un parti pris depuis longtemps. Il était convenu avec l'impératrice qu'ils se sépareraient aux approches de la vieillesse, pour passer le reste de leur vie dans un couvent. Lorsqu'il était jeune, il avait été frappé par la réponse d'un vieil officier auquel il demandait ses raisons pour vouloir se retirer du service : « Afin, dit le vétéran, d'avoir un peu de temps pour la contemplation entre ma vie active et le tombeau (1). »

C'était une décision du même genre que Charles, après l'avoir retardée quelque temps, mettait enfin à exécution.

(1) Strada, t. I, p. 18.

Pendant qu'il était encore à Bruxelles, après son abdication, une comète apparut pour l'avertir d'accomplir son dessein (1). Depuis le commencement jusqu'à la fin de sa vie, les comètes et autres corps célestes tiennent beaucoup de place dans les affaires et les résolutions de Charles-Quint. On ne pouvait se tromper sur les intentions de ce météore : « L'empereur savait bien, dit un chroniqueur contemporain allemand, qu'elle annonçait la guerre, la peste, et la mort prochaine de princes puissants. « Mon sort m'appelle ! » s'écria-t-il, et il s'occupa aussitôt de hâter les préparatifs de son départ.

Le tableau romanesque de sa retraite philosophique à Yuste, tracé d'abord par Sandoval et par Siguenza, reproduit ensuite avec des séductions nouvelles par Strada, imité depuis par les auteurs de tous les temps et de tous les pays, n'est malheureusement qu'une œuvre d'imagination. Les recherches des écrivains modernes ont complétement détruit l'échafaudage sur lequel s'élevait cet édifice aérien si cher aux poëtes et aux moralistes. L'empereur, dans sa retraite, n'apparaît plus au sein d'un nuage éclatant, revêtu de vêtements étincelants. Sa transfiguration est finie.

Toutes les actions, toutes les minutes, pour ainsi dire, de sa retraite, exactement rapportées par ceux qui partageaient sa solitude, ont été retracées devant nos yeux avec le talent le plus frappant par des écrivains brillants et habiles (2). L'empereur, dépouillé de la robe de philo-

(1) Godelævus, p. 645.

(2) Sterling, *la Vie de Charles-Quint à Yuste* (Londres, 1853) ; Bakhuysen van den Brinck, *Analyse d'un manuscrit contemporain sur la retraite de Charles-Quint* (Bruxelles, 1850) ; les œuvres de MM. Mignet et Pichot sur le même sujet (Paris, 1854), et surtout la dernière publi-

sophe dont trois siècles l'avaient revêtu, frissonne sous le vent glacé de la réalité.

Loin d'être plongé dans des méditations profondes et pieuses, et d'avoir oublié le cours des événements de ce monde, nous apprenons au contraire que les pensées de l'empereur ne se détournaient pas un moment du mouvement politique de son temps. Il passait sa vie à lire des dépêches et à dicter ou à écrire des réponses interminables, aussi sèches et aussi prolixes que par le passé. Il manifestait à propos des affaires du monde un intérêt aussi vif et aussi profond que dans le temps où l'univers reposait dans sa main. A vrai dire, il était essentiellement un homme d'action. Il n'avait ni les goûts ni les facultés qui rendent grand dans la retraite. On ne rapporte pas une pensée élevée, un sentiment généreux, une idée ingénieuse ou profonde qui soit tombée de ses lèvres dans sa solitude. Les épigrammes que les chroniqueurs avaient inventées pour lui, lui ont été ravies et on ne lui a rien rendu en échange, si ce n'est quelques plaisanteries vulgaires échangées avec des moines stupides. Loin d'avoir conçu ou même exprimé les sentiments de tolérance religieuse qui, disait-on, l'avaient fait condamner comme hérétique par l'inquisition, et qui avaient porté Philippe, prétendait-on encore, à faire brûler le corps de son père pour jeter ses cendres au vent (1), il était devenu dans sa

cation de M. Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint* (Bruxelles, 1854). On peut dire que la matière a été épuisée par ce dernier ouvrage dans lequel le texte de Siguenza et le manuscrit anonyme découvert par M. Bakhuysen dans le greffe de la cour d'appel à Bruxelles, sont mis sous les yeux du lecteur, au moins pour ce qui traite de la difficile question de savoir si l'empereur a célébré lui-même ses propres obsèques.

(1) Brantôme, *Œuvres complètes*, t. I, p. 32. Paris, 1822.

retraite aussi fanatique qu'il était naguère observateur exact et indifférent des cérémonies religieuses. Son amer regret d'avoir tenu sa parole envers Luther, comme s'il n'avait pas assez manqué à la foi jurée pour s'en repentir dans sa solitude, les reproches qu'il s'adressait sans cesse de n'avoir pas mis à mort, pendant qu'il le tenait en sa puissance, l'homme qui avait fait tant de mal, les instructions qu'il envoyait du fond de sa retraite aux inquisiteurs pour presser l'exécution de tous les hérétiques, y compris ses anciens amis Cazalla et Constantin de Fuente, jadis ses prédicateurs et ses aumôniers, les pressantes exhortations qu'il adressait à Philippe pour lui recommander de couper l'hérésie dans ses racines par la rigueur et de rudes châtiments, ces explosions de fanatisme féroce se combinant avec des excès révoltants de voracité, des indigestions d'omelettes aux sardines, de saucisses d'Estramadure, de pâtés d'anguilles, de perdrix conservées, de chapons gras, de sirops de coings, de bière frappée et de vin du Rhin, que venaient interrompre les doses abondantes de séné et de rhubarbe auxquelles son médecin glacé d'effroi le condamnait, ce mélange de cruauté et d'excès vulgaires forme un spectacle moins attrayant pour l'imagination que l'ancien portrait de Charles dans son cloître. Malheureusement c'est le seul qui soit peint d'après nature.

CHAPITRE II.

Portrait de Philippe II. — Traits caractéristiques de Marie Tudor. — Conseil de Philippe. — Rivalité de Ruy Gomez et du duc d'Albe. — Caractère de Ruy Gomez. — La reine Marie de Hongrie. — Portrait de Philibert de Savoie. — Trêve de Vaucelles. — Traité secret entre le pape et Henri II. — Réjouissances dans les Pays-Bas à propos de la paix. — Desseins de Philippe. — L'édit de 1550 remis en vigueur. — Dissimulation du roi. — Requête aux Provinces. — La trêve rompue en Italie. — Caractère du pape Paul IV. — Intrigues du cardinal Caraffa. — La guerre contre l'Espagne est résolue en France. — Campagnes d'Italie. — Siége de Rome à l'amiable. — La paix est faite avec le pontife. — Hostilités sur les frontières flamandes. — Coligny est battu à Douai. — Il pille Lens. — Philippe en Angleterre. — La reine Marie prend part à la guerre. — L'armée de Philippe s'assemble à Givet. — Portrait du comte d'Egmont. — L'armée française est commandée par Coligny et Montmorency. — Siége de Saint-Quentin. — Efforts du connétable pour délivrer la ville. — Bataille de Saint-Quentin. — Hésitation et timidité de Philippe. — La ville de Saint-Quentin est prise et pillée. — L'hésitation de Philippe continue. — Son armée se débande. — Campagne du duc de Guise. — Prise de Calais. — Entrevue de l'évêque d'Arras et du cardinal de Lorraine. — Conventions secrètes pour une alliance de la France et de l'Espagne contre l'hérésie. — Lenteur des mouvements de Guise. Expédition de M. de Termes sur la frontière de Flandre. — Bataille de Gravelines. — Popularité du comte d'Egmont. — Inimitié du duc d'Albe.

Philippe II avait reçu l'investiture de Milan et la couronne de Naples avant son mariage avec Marie Tudor (1). Il avait été obligé, fort contre son gré, de renoncer à la

(1) Pont. Heut., t. XIV. Godelævus, p. 645.

couronne impériale. L'archiduché d'Autriche, avec les dépendances héréditaires en Allemagne, qui venaient de la famille de son père, avait été conféré par l'empereur à son frère Ferdinand à l'occasion du mariage de ce prince avec Anne, sœur unique de Louis, roi de Hongrie (1). Dix ans après, Ferdinand, roi de Hongrie et de Bohême depuis la mort de Louis, tué, en 1526, à la bataille de Mohacz, fut élu roi des Romains, et refusa obstinément d'accéder à toutes les prières qui lui furent faites plus tard en faveur de Philippe, pour qu'il renonçât à sa couronne et à la succession de l'empire en faveur de son neveu. A cette exception près, Philippe venait de recevoir tous les États de son père. Il était roi de tous les royaumes d'Espagne et des Deux-Siciles. Il portait le titre de roi d'Angleterre, de France et de Jérusalem. Il était « dominateur absolu » en Asie, en Afrique et en Amérique, duc de Milan, des deux Bourgognes, et souverain héréditaire des dix-sept provinces des Pays-Bas (1).

La nation venait donc de recevoir un nouveau maître. Étranger de naissance et d'éducation, ne parlant pas un mot de leur langue, ni d'aucune des langues que la masse des habitants pouvait comprendre, Philippe se trouvait posséder l'autorité suprême sur ces Provinces, parce qu'il descendait par les femmes de ce Philippe le Bon qui avait, un siècle auparavant, réuni tous ces États en un seul, par voie d'héritage, d'achat, de force ou de ruse. Il est indispensable de dire quelques mots sur l'histoire antérieure de l'homme aux mains duquel la destinée de tant d'êtres humains venait d'être confiée.

Il était né au mois de mai 1527, et était par conséquent

(1) Pont. Heut., t. VIII, p. 197.
(2) Pont. Heut., t. X, p. 210.

âgé de vingt-huit ans. Il avait épousé à seize ans sa cousine, Marie de Portugal, fille de Jean II et de la sœur de l'empereur, dona Catalina. L'année suivante, en 1544, il devint père du célèbre et malheureux don Carlos, et perdit sa femme(1). On dit que la princesse dut la mort à son imprudence et à la négligence dévote de ses dames. La duchesse d'Albe et les autres femmes de la cour, chargées de la soigner pendant ses couches, la quittèrent pour mériter l'absolution en assistant à un auto-da-fé d'hérétiques. En leur absence, la princesse mangea plusieurs tranches de melon, qui lui coûtèrent la vie (2). En 1548, don Philippe parut pour la première fois dans les Pays-Bas. Il y venait pour recevoir l'hommage des diverses provinces en qualité de souverain futur, et pour échanger avec elles des serments de fidélité mutuelle (3). André Doria, avec une flotte de cinquante vaisseaux, l'avait amené à Gênes, d'où il se rendit à Milan, pour être reçu dans cette ville avec de grandes réjouissances. Il trouva à Trente le duc Maurice de Saxe, qui employa chaleureusement son intercession près de l'empereur en faveur du Landgrave de Hesse, alors en prison. Philippe eut la bonne grâce de promettre cette faveur (4), et de tenir sa parole aussi fidèlement que la plupart des serments solennels qu'il prononça cette année-là. Le duc d'Arschot vint au-devant de lui en Allemagne et l'escorta jusqu'à Bruxelles.

L'été se passa au milieu de fêtes magnifiques; les villes

(1) Cabrera, t. I, p. 8.
(2) Meteren, t. I, p. 3.
(3) Meteren, p. 13. Wagenaer, *Vaderlandsche Historie*, t. IV. p. 29, sqq. Amsterdam, 1770.
(4) Meteren, t. I, p. 13.

des Pays-Bas rivalisèrent entre elles de splendeur dans la célébration des cérémonies où Philippe jura successivement fidélité aux constitutions et aux chartes de toutes les provinces, et reçut en échange les engagements de ses sujets pour l'avenir. Il jura sans réserve de maintenir *toutes* les constitutions et les priviléges, tandis que son père et son grand-père avaient seulement promis de maintenir les chartes accordées ou confirmées par Philippe et Charles de Bourgogne (1). Les soupçons furent désarmés par ces concessions que Charles avait résolues sans scrupule dans le but de concilier à son fils la bonne volonté du peuple. En vue des prétentions que pouvaient élever en Hollande la famille de Brederode, et les descendants de races jadis souveraines dans d'autres provinces, l'empereur, pour assurer la succession à ses sœurs s'il mourait sans enfants, ou s'il arrivait à Philippe ou à don Carlos de ne pas laisser de postérité, prodigua les promesses, sachant bien qu'elles n'obligent jamais les forts. Quoique la maison de Bourgogne eût usurpé plusieurs des provinces sous prétexte que les femmes ne pouvaient hériter, la règle avait déjà été violée, et il était décidé à ne rien épargner pour se concilier les États, afin que, le

(1) Le serment qu'il prononça en Hollande portait : « Qu'il maintiendrait fidèlement tous les priviléges et libertés des nobles, villes, communes, sujets laïques et ecclésiastiques de la province de Hollande et West-Frise, qui leur avaient été accordés par ses ancêtres les comtes et comtesses de Hollande, aussi bien que leurs coutumes, traditions, usages et droits (*gewoonte, herkomen, usantien en rechten*), tels qu'ils les avaient et pratiquaient. » Le serment du Brabant obligeait à maintenir « *tous* les priviléges », et la même formule sans conditions et sans exception fut adoptée dans les autres provinces. » Voyez Groot, *Plakkaat Bock*, t. IV, p. 3; t. III, p. 20. Blyde Inkommst v. *Filip.* apud Mieris, *Nederl. Voorst.*, t. III, p. 222. Wagenaer, *Vaderl. Hist.*, t. IV, p. 294-7 et t. V, 328-341.

cas échéant, ils vissent sans peine une nouvelle dérogation à la coutume. Les serments de Philippe ne continrent donc point de réserves, et les Flamands, les Brabançons et les Wallons le reçurent le cœur léger et à bras ouverts. A Valenciennes, les fêtes qui accompagnèrent son arrivée furent splendides; mais la joyeuse entrée qui lui était préparée à Anvers surpassait tout le reste en magnificence (1). Une cavalcade des magistrats et bourgeois notables, tous vêtus de velours cramoisi, suivis de laquais portant des livrées superbes, et accompagnés de quatre mille soldats de la milice de la ville en grand uniforme, sortit de la ville pour le recevoir. Vingt-huit arcs de triomphe qui avaient coûté à eux seuls, dit le bon chroniqueur, 26,000 caroli d'or, étaient élevés dans les rues et les places, et toutes les démonstrations imaginables de joie et d'affection furent prodigués au prince et à l'empereur (2). La grande et riche cité, ignorant le sort qui l'attendait dans l'avenir, s'était couverte de fleurs pour honorer la venue de son maître. Pourtant les manières de Philippe conservaient toute leur froideur, et il reçut ces marques de l'affection et de l'empressement des citoyens avec une hauteur imperturbable. L'impression qu'il produisit sur les Flamands fut loin d'être favorable, et quand il fut bien convaincu de la frivolité des projets sur l'Empire qu'il avait comme son père tant de peine à abandonner, il retourna en Espagne, sa véritable patrie. En 1554 il avait quitté de nouveau la Péninsule pour épouser la reine d'Angleterre, privilége que son père lui avait gracieusement abandonné. Il fut uni à Marie Tudor le 23 juillet 1554, et si le rapport des goûts

(1) Meteren, t. I, p. 13.
(2) *Ibid.*

pouvait apporter le bonheur dans le mariage, nulle union n'eût dû être plus prospère. Ils regardaient tous deux le maintien de la suprématie de l'Église comme le grand but de leur existence; ils étaient convaincus que le massacre des hérétiques est le plus saint des devoirs imposés par la Providence aux souverains; ils croyaient que le plus sûr moyen d'arriver au ciel était de faire de leur royaume un enfer. Il n'est pas étonnant que l'union sur un seul horizon de ces deux astres de la superstition ait paru de mauvais augure à la nation anglaise. Les efforts prétendus de Philippe en faveur de certains réformateurs condamnés à mort, et ses intercessions mensongères en faveur de la princesse Élisabeth manquèrent absolument leur effet. Le parlement consentit seulement à lui accorder une autorité nominale en Angleterre. Ses enfants s'il en avait, devaient être aptes à succéder, mais il était seulement le mari de la reine, d'une femme qui ne pouvait compenser par sa passion maladive et inquiète pour son époux et par les goûts sanguinaires qui leur étaient communs, les onze ans qu'elle avait de plus que lui, son manque absolu d'attraits, et le peu de chance qu'il avait de devenir le père d'une race de monarques anglais. On est presque saisi de compassion, même pour Marie Tudor, quand on compare ses efforts passionnés pour inspirer de l'affection à son époux avec la froideur impassible qu'il lui témoigne. Quelque tyrannique, quelque cruelle que fût sa nature, elle était pourtant femme et elle prodiguait à son mari tout ce qui restait dans son âme de bons sentiments. Elle interdisait qu'on priât pour l'âme de son père (1); elle haïssait sa sœur et son peuple; ell

(1) De Thou, t. II, p. 419.

brûlait les évêques, elle se baignait dans le sang des hérétiques, mais elle était pleine pour Philippe de soumission et de douceur féminine. Le contraste est singulier entre Marie, reine d'Angleterre, et Marie, femme de Philippe. Petite, maigre, maladive, la vue horriblement basse, quoique ses yeux lançassent des éclairs, le visage couvert de rides creusées par les soucis et les mauvaises passions plus que par le temps, avec une voix d'homme dont la dureté faisait trembler ceux qui se trouvaient dans la pièce voisine (1), elle avait les goûts d'une femme, travaillait bien à l'aiguille, aimait à broder, jouait du luth avec un talent et une expression remarquables, parlait plusieurs langues, le latin entre autres, avec facilité et élégance (2); elle était en outre véritablement femme par ses faiblesses, ses évanouissements, les flots de larmes qu'elle versait tous les jours sur la froideur de Philippe, son infidélité patente, et ses fréquentes absences d'Angleterre; aussi inspire-t-elle une compassion involontaire, et est-on sur le point d'oublier son histoire (3).

Ses sujets, déjà extrêmement irrités par les persécutions religieuses, gémissaient en outre sous les fardeaux pécuniaires qu'elle leur imposait pour satisfaire aux exigences du roi, et elle s'exposait sans hésitation à leur fureur pour obtenir un sourire de son époux. Lorsque ses maladies chroniques revêtirent enfin une forme qui porta Philippe et Marie à écrire ensemble au cardinal Pole pour annoncer, non qu'ils espéraient la naissance d'un prince, mais pour proclamer cette naissance même

(1) Michele, *Relaz. di Giov.*, Ms. 1557. Cabrera, t. IV, p 210.
(2) Michele, Ms.
(3) Michele, *Relazione*, Ms.

en ayant la précaution de laisser la date en blanc, la joie et l'illusion momentanée de la reine furent sans bornes. La fausse nouvelle fut répandue partout. La satisfaction fut grande dans les Pays-Bas et on célébra le prétendu événement par les fêtes auxquelles la population était toujours disposée. « La régente étant à Anvers, » annonçait sir Thomas Gresham aux membres du conseil privé, « a fait sonner la grande cloche pour que tout le monde pût savoir que la nouvelle était vraie (1). Les simples marchands de Sa Majesté la reine ont fait célébrer l'événement par des coups de canon sur les vaisseaux anglais, avec toute la joie et le triomphe que l'habileté de l'homme a pu inventer, et la régente a envoyé aux soldats anglais cent couronnes pour se réjouir (2). » Si les cloches et les coups de canon avaient pu donner à l'Angleterre un souverain espagnol, ce but si désiré eût peut-être été atteint. Quand on ne put plus dissimuler la futilité des espérances royales, Philippe quitta l'Angleterre pour n'y plus revenir jusqu'à ce que sa guerre avec la France vînt l'obliger à demander à la reine Marie des troupes, des subsides et une déclaration de guerre.

Nous avons déjà décrit l'apparence personnelle du nouveau souverain. Ses manières, loin de ressembler à celles de son père, étaient peu conciliantes. A son premier voyage hors d'Espagne, il fit l'impression la plus fâcheuse dans ses différents États : « Il fut désagréable

(1) Burgon (*la Vie et le temps de sir Thomas Gresham*), communique la lettre reçue du secrétaire d'État : « Car il a plu au Dieu tout-puissant, dans son infinie bonté, d'ajouter aux nombreux bienfaits dont il nous a comblés, la joie de l'heureuse naissance d'un prince. »

(2) Burgon, t. I, p. 165.

aux Italiens, » disait l'envoyé Suriano, « insupportable aux Flamands, et odieux aux Allemands (1). »

Les reproches de l'empereur et de la reine Marie de Hongrie sur l'inconvenance de ses manières avaient eu pourtant quelque effet, et lorsqu'il alla en Angleterre pour se marier, il se conduisit «avec beaucoup de douceur et d'humanité, mêlées à la dignité royale (2). » « A cette occasion, » dit un autre Vénitien accrédité auprès de lui, « il s'était dépouillé de cette hauteur espagnole, qui l'avait rendu si odieux la première fois qu'il était venu d'Espagne (3). » Le fameux ambassadeur Badovaro confirme cette impression en disant : « A son premier voyage, on l'avait trouvé hautain, et trop préoccupé de la succession de l'Empire. Mais on croit maintenant généralement que sa modestie et son humanité sont tout ce qu'on peut désirer (4). » Il faut remarquer du reste que toutes ces qualités n'apparaissaient qu'en la présence des ambassadeurs et des grands, seuls représentants de « l'humanité » qui eussent avec lui des rapports publics et avoués (5).

On croyait en général, qu'il manquait d'énergie masculine. Il avait une très-mauvaise santé, et on pensait que son caractère était indolent, qu'il n'avait pas le goût de la guerre, et qu'il était aussi timide que frêle et souffrant (6). Il faut rappeler cependant que, pour calmer le désappointement qu'on éprouvait à le trouver si différent de son belliqueux père, il prit part à un tour-

(1) Suriano, *Relazione*, Ms.
(2) Suriano, Ms.
(3) Michele, Ms.
(4) Badovaro, Ms.
(5) Michele, Ms. Suriano, Ms.
(6) Badovaro, Ms.

noi à Bruxelles, où il jouta avec le comte Mansfeldt, l'un des militaires les plus célèbres de son temps et où « il rompit des lances à la grande satisfaction de son père et de ses tantes(1), » ajoute son fidèle panégyriste.

Le savant et éloquent Estelle Calvete a écrit un volume dont la plus grande partie est remplie par un récit du voyage du prince, contenant les descriptions les plus minutieuses des fêtes et des joutes. Mais nous pouvons raisonnablement supposer que Philippe doit à l'imagination de l'historien quelques-unes de ses prouesses chevaleresques (2). Les contemporains non prévenus étaient tous d'avis qu'il n'avait point le goût des entreprises. On lui reprochait même une absence coupable d'ambition, comme si la passion de s'emparer des biens d'autrui et le besoin de la guerre et des bouleversements eussent été des vertus de plus dans le cas où il eût manifesté cette ressemblance avec Charles-Quint. Ceux qui étaient disposés à juger de lui favorablement rappelaient le temps où Charles lui-même avait passé (3) pour indolent et faible, et attribuaient ces dispositions pacifiques de Philippe à ses maux d'estomac et d'entrailles, et aux soins excessifs que son père avait pris de lui dans sa jeunesse (4). Ils s'attendaient même à le voir un jour se montrer au monde comme un héros et un conquérant. Peu de gens pourtant se qerçaient de cette illusion; l'opinion générale, celle dont le temps a prouvé la justesse, était que Philippe détestait la guerre, et que lorsqu'il serait contraint d'engager les hostilités, il

(1) Cabrera, t. I, p. 12.
(2) *Ibid.*, p. 12, 13.
(3) Michele, Ms.
(4) *Ibid.*

cueillerait des lauriers plutôt par les mains de ses généraux qu'à la pointe de son épée. On le regardait comme étant d'un caractère opposé à celui de l'empereur. Charles cherchait les grandes entreprises ; on s'attendait à voir le fils les éviter. L'empereur ne reculait jamais devant les menaces ; Philippe était réservé, prudent, soupçonneux, et capable de sacrifier un royaume par hésitation et par timidité. Le père avait le génie de l'action, le fils le goût du repos. Charles consultait tout le monde, mais il réservait son jugement. Philippe II, accessible à l'influence, hésitait à se décider, et son irrésolution le poursuivait dans l'exécution de ses desseins (1).

On ne s'attendait donc pas, dans ce siècle guerrier, à voir Philippe acquérir beaucoup de gloire militaire. On ne faisait pas grand cas de ses facultés intellectuelles. Il est vrai de dire qu'elles étaient au-dessous de la moyenne. Il avait l'esprit extrêmement étroit. La passion des petits détails le distingua dès sa jeunesse, et il ne put de sa vie apprendre à généraliser, ni comprendre qu'un seul homme, quelque actif qu'il pût être, ne pouvait arriver à savoir minutieusement les affaires publiques et particulières de cinquante millions d'hommes. Il travaillait sans relâche ; il était né pour écrire des dépêches et pour mettre des notes en marge de celles qu'il recevait (2). Il restait parfois au conseil quatre ou cinq

(1) Suriano, Ms.

(2) Ces apostilles toujours longues, confuses et embrouillées, sont parfois bouffonnes, et trente ou quarante ans de pratique journalière n'y apportèrent aucune amélioration. Par exemple, il recevait une lettre de France en 1589, racontant l'assassinat de Henri III et disant qu'il avait été tué, assurait-on, par un moine Jacobin qui lui avait tiré un coup de pistolet dans la tête. « La façon qu'on dit qu'il a été tué, ç'a été par

heures de suite, et vivait dans son cabinet. Il donnait volontiers des audiences aux ambassadeurs et aux députés, écoutant attentivement tout ce qu'on lui disait pour ne répondre que par monosyllabes. Il ne parlait qu'espagnol, et n'abusait même pas de cette langue; mais il était infatigable la plume à la main. Il détestait la conversation, mais il pouvait écrire une lettre de dix-huit pages, quand son correspondant était dans la chambre à côté, sur un sujet qu'un homme d'esprit eût pu traiter peut-être en quelques mots. Le monde, à son avis, marchait par les notes et les protocoles. Les événements n'avaient pas le droit de se produire dans ses États sans avoir passé par les formalités des chancelleries. Il ne put jamais comprendre que la terre ne cessait pas de tourner pendant qu'il écrivait un programme de ses résolutions (1). Il était lent à prendre un parti, plus lent encore à le faire connaître. Son style était prolixe, plutôt par absence que par abondance d'idées. Il se réfugiait dans un nuage de paroles, parfois pour cacher sa pensée, plus fréquemment pour dissimuler l'absence de pensée, trompant ainsi non-seulement les autres, mais lui-même. Il adhéra pourtant toujours d'une manière inflexible à un grand projet conçu dès sa jeu-

un Jacobin qui lui a donné d'un coup de pistolle dans la tayte. » Il écrivait en marge cette explication lumineuse, en soulignant le mot *pistolle* : « Ceci est peut-être une sorte de couteau. » Et quant à tayte, « cela ne peut être que tête, comme vous le savez bien, etc., etc. » Gachard, *Rapport à M. le ministre de l'intérieur*, en tête de la *Correspondance de Philippe II*, vol. I, XLIX, note 1. Il est évident qu'en faisant de si étranges commentaires et en travaillant huit ou neuf heures par jour, pendant quarante ans, le roi d'Espagne ne pouvait manquer de laisser à sa mort une quantité de papiers inédits.

(1) Het Huwelijk van W. van Oranje, met Anna. V. Saxen. 108. Bakhuysen v. d. Brynckt.

nesse. L'idée qui l'avait inspiré semblait s'être incarnée en lui et le gouverner, plutôt que faire partie des pensées et des sentiments d'une créature indépendante. Quoiqu'il pût arriver que même le sentiment dominant cédât devant un intérêt personnel, prouvant ainsi que le fanatisme de Philippe lui-même n'était pas inflexible, cependant, on peut le regarder dans l'ensemble comme la personnification de la chevalerie espagnole et de l'enthousiasme religieux de l'Espagne, sous une forme tardive et corrompue. Il était uniquement Espagnol. Il semble que l'élément bourguignon et autrichien ait disparu, et que le sang des chevaliers espagnols coule seul dans ses veines. L'enthousiasme fanatique pour la croix, qui pendant les longues guerres intestines contre le croissant avait été le trait distinctif et romanesque de la nation, était devenu une bigoterie étroite. Ce qui avait fait jadis la gloire du peuple devint la honte du souverain. L'hérétique chrétien était à ses yeux l'objet d'une haine plus violente que celle que les Juifs et les Maures mêmes avaient excitée dans les siècles les plus fanatiques ; le roi d'Espagne devait être la dernière incarnation et le type le plus parfait de cet enthousiasme traditionnel, de cette haine éternelle. Cette passion promettait de lui conserver pendant toute sa vie un but unique. On pensait que son ambition, au lieu de se porter sur l'agrandissement de ses États, tendrait à justifier son titre de roi très-catholique. On ne pouvait guère douter qu'il n'obéît fidèlement à son père, au moins sur ce point, et que les édits ne fussent exécutés avec rigueur.

Il était tellement Espagnol de naissance, d'éducation et de caractère, que ce seul fait l'eût rendu incapable de gouverner un pays dont les habitudes et le sentiment

national différaient si absolument de ceux de sa terre natale. Il était plus étranger à Bruxelles qu'en Angleterre même. La vie gaie, bruyante, babillarde, animée, qu'on menait en Flandre et en Brabant, lui était en horreur. La volubilité des habitants des Pays-Bas était un reproche perpétuel de sa taciturnité. En outre, il était imbu, par éducation, de l'antique haine nationale des Espagnols pour les Flamands, sentiment qui n'avait fait que croître dans la métropole, tandis que le courant rapide de la vie avait tendu à l'effacer dans les Provinces.

La légèreté et les débauches de Philippe le Beau, l'avidité et l'insolence de ses courtisans flamands n'étaient pas encore oubliés en Espagne, et Philippe n'avait pas pardonné à son grand-père son origine étrangère. Sa grand'mère, la vieille Jeanne la Folle, venait de mourir (1) dans la tour où elle avait vécu si longtemps, occupée à poursuivre des chats, et ses deux fils, Charles à Bruxelles et Ferdinand à Augsbourg, avaient célébré avec grande pompe des cérémonies funèbres, qui semblaient ranimer des souvenirs qui commençaient à s'effacer, en évoquant l'image de la royauté castillane, qui était obscurcie, depuis tant d'années, par l'éclat de la grandeur impériale.

L'éducation de Philippe avait été assez négligée. Dans un temps où les grands seigneurs parlaient tous plusieurs langues, il ne pouvait dire un mot qu'en espagnol (2), quoiqu'il eût quelque connaissance du français et de l'italien, qu'il apprit plus tard à lire avec une certaine facilité. Il avait étudié un peu l'histoire et la géographie, et

(1) De Thou, t. II, p. 661.
(2) Michele, Ms. Badovaro, Ms.

il avait le goût de la sculpture, de la peinture et de l'architecture (1). Certes, il eût fallu être étrangement constitué pour ne pas avoir quelque sentiment des arts, quand on était né sur le trône dans la première partie du seizième siècle, et qu'on avait reçu en héritage l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas !

Les habitudes personnelles du roi étaient régulières. Sa santé délicate l'obligeait à suivre un régime, quoiqu'il fût sujet à y manquer quand il s'agissait de confitures et de pâtisserie. Il dormait beaucoup et prenait peu d'exercice ; mais ses médecins lui avaient conseillé depuis quelque temps d'essayer de chasser pour atténuer les mauvais effets de ses habitudes sédentaires (2). Il était très-sévère dans l'observation de ses devoirs religieux, et entendait la messe, le sermon et vêpres avec une régularité monacale, excessive pour un homme de son âge et de son rang, suivant beaucoup de bons catholiques. Outre les moines qui prêchaient régulièrement devant lui, il avait tous les jours des conférences avec d'autres religieux sur des points obscurs de théologie (3). Il consultait minutieusement son confesseur sur toutes les actions de sa vie, s'enquérant avec anxiété si telle ou telle ligne de conduite chargerait sa conscience (4). Il avait le goût des grossières débauches. Un de ses plus grands plaisirs consistait à sortir la nuit, déguisé, afin de pouvoir fréquenter librement les lieux de rendez-vous ordinaires du vice. C'était là sa distraction à Bruxelles, au milieu des plus graves affaires d'État (5). Il n'était pas avare : on

(1) Badovaro, Ms.
(2) Michele, Ms.
(3) *Ibid.*
(4) Badovaro, Ms.
(5) *Ibid.*

pensait même qu'il eût été généreux s'il n'eût manqué d'argent au début de sa carrière. Durant un hiver très-froid, il répandit des aumônes parmi les pauvres de Bruxelles avec une grande libéralité (1). Il aimait à plaisanter dans l'intimité, et pouvait rire immodérément, quand il se trouvait avec ses serviteurs, de bouffonneries que la gravité de ses manières eût réprimées en public (2). Il s'habillait en général à l'espagnole, avec un pourpoint serré, des chausses courtes, et un petit manteau, quoiqu'il lui arrivât parfois de se revêtir des costumes plus élégants de France et de Bourgogne, et de mettre des boutons à ses habits et des plumes à ses chapeaux (3). On ne croyait pas alors qu'il fût d'un caractère cruel, mais on parlait généralement de lui dans le langage de convention qu'on employait pour les souverains, comme d'un prince « clément, bénin et débonnaire (4). » Le temps devait montrer quel droit il avait à de si honorables titres.

Durant sa résidence à Bruxelles, la cour était organisée d'après les habitudes de la maison de Bourgogne, et non à l'espagnole (5); mais sur les cent cinquante personnes qui la composaient, on comptait cent trente-cinq Espagnols; les quinze autres courtisans avaient pris naissance dans différents pays : les uns étaient Flamands, les autres Bourguignons, Italiens, Anglais ou Allemands (6). On voit avec quelle promptitude il oublia les conseils et les

(1) Badovaro, Ms.
(2) *Ibid.*
(3) Badovaro, Ms. Comp. Suriano, Ms.
(4) Vide *Archiv. et correspond. de la maison d'Orange*, t. II, p. 447, note 1; 443, 448, 487.
(5) Badovaro, Ms.
(6) *Ibid.*

exemples (1) de son père, et comment il commença à réveiller dans les Pays-Bas cette ancienne haine pour les Espagnols qui devait devenir bientôt si profonde, si violente et si fatalement générale. Il n'estimait au monde que les Espagnols, il vivait avec les Espagnols, il prenait conseil des Espagnols, il gouvernait par les Espagnols (2).

Son conseil se composait de cinq ou six grands seigneurs espagnols, le fameux Ruy Gomez, alors comte de Melito, plus tard prince d'Eboli, du duc d'Albe, du comte de Feria, du duc de Villa-Franca, de don Antonio Toledo, et de don Juan Manrique de Lara. « Les deux colonnes qui soutiennent toute la machine, disait Suriano, sont Ruy Gomez et le duc d'Albe, et le gouvernement de la moitié du monde dépend de leurs conseils (3). » Ces deux personnages étaient en opposition constante l'un à l'autre. Leurs querelles étaient incessantes, leur haine profonde, et tous ceux, Espagnols ou étrangers, qui avaient des affaires à traiter avec le gouvernement, se trouvaient dans une situation cruelle et dangereuse. Si l'on s'assurait la faveur de Gomez, on était sûr par cela même de l'inimitié du duc d'Albe. Si on était protégé par le duc, le favori ne pouvait manquer de vouer le coupable aux ténèbres du dehors (4). Le duc d'Albe représentait le parti de la guerre, Ruy Gomez personnifiait la politique pacifique plus naturelle à Philippe. L'évêque d'Arras qui, d'après l'opinion (5) des ambassadeurs, leur était supérieur à tous par sa capacité et son expérience,

(1) *Apolog. d'Orange*, p. 47, 48.
(2) Badovaro, Ms.
(3) Suriano, Ms.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*

était alors complétement sur le second plan, et n'était appelé au conseil que pour donner son avis dans des affaires très-graves ou très-délicates. Il devait pourtant jouer un grand rôle dans les événements qui se préparaient déjà. Le duc d'Albe, qui devait aussi avoir une si terrible part dans l'histoire future des Pays-Bas, n'était pas agréable à Philippe (1). Il était éclipsé par l'influence suprême du favori, et la guerre d'Italie, imminente alors, réclamait l'appui de son bras. Il faut remarquer que même alors on croyait généralement le duc d'un caractère indécis et timide (2). On eût pu croire que ses victoires passées lui avaient déjà acquis la réputation de courage et d'habileté qu'il méritait certainement. Il était réservé à l'avenir de mettre au jour d'autres traits de son caractère qui devaient faire de son nom un objet d'étonnement et d'épouvante pour le monde.

Le poids des affaires de l'État reposait donc sur les épaules du favori Ruy Gomez de Silva, comte de Melito. Il était d'une famille d'origine portugaise. Il avait été élevé avec le roi, quoiqu'il fût de huit ans son aîné, et leur amitié remontait à leur plus tendre jeunesse. On raconte que Ruy Gomez, dans son enfance, avait été condamné à mort pour avoir frappé Philippe qui s'était interposé entre lui et un autre page au milieu d'une querelle (3). Le prince au désespoir s'était jeté aux pieds de son père et avait demandé le pardon du coupable avec une telle instance, que l'empereur avait enfin consenti à épargner la vie du futur premier ministre de son fils (4).

(1) Suriano, Ms. Badovaro, Ms.
(2) Badovaro, Ms.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

On disait que cet événement avait jeté les fondements de l'affection remarquable et rare qui existait entre eux. Ruy Gomez était célèbre par son tact et sa complaisance, et il ne laissait échapper aucune occasion d'affermir l'amitié si heureusement commencée. On racontait qu'il avait enchanté son maître en jetant ses cartes d'un air de dépit hypocrite un jour qu'ils jouaient ensemble pour un gros enjeu, ce qui avait permis au roi de gagner la partie avec des cartes beaucoup moins avantageuses (1). Le roi, apprenant plus tard la vérité, fut ravi de la bonne grâce et de l'abnégation du jeune homme. La complaisance que le favori montra plus tard pour la relation qui exista si longtemps et si publiquement entre sa femme, la célèbre princesse d'Eboli, et le roi, plaça sa puissance sur un fondement inébranlable, et lui assura la faveur du souverain jusqu'à sa mort.

Pour le moment, il cumulait les fonctions de valet de chambre, de conseiller d'État et de ministre des finances (2). Il habillait et déshabillait son maître, l'endormait en lisant ou en causant, le réveillait le matin, admettait ceux qui avaient obtenu des audiences particulières, et gouvernait complétement la maison du roi (3). Le reste de la journée était consacré à l'énorme correspondance et aux affaires d'administration qu'entraînaient ses fonctions de premier ministre et de grand trésorier. Il était très-ignorant. Il n'avait ni expérience ni instruction dans les arts de la guerre et de la paix, et son éducation avait été assez négligée dans sa jeunesse (4). Comme Philippe,

(1) Brantôme, art. *Philippe II.*
(2) Badovaro, Ms.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

il ne parlait point d'autre langue que l'espagnol, et n'avait aucun goût pour la littérature. Ses manières étaient agréables, il parlait facilement, et était naturellement séduisant et bienveillant. Il avait beaucoup de capacité naturelle pour les affaires, et grâce au tact merveilleux qu'il possédait, il pouvait causer avec des hommes d'État, des docteurs, et des généraux sur la guerre, la théologie ou la jurisprudence, sans trahir son ignorance. Il travaillait beaucoup dans l'espoir de suppléer par l'étude à l'absence d'instruction générale, et pour accomplir honorablement les devoirs nombreux de chaque jour. En même temps, par le désir du roi, il paraissait toujours aux banquets, mascarades, tournois et fêtes de tout genre qui abondaient alors à Bruxelles. Il n'était pas étonnant qu'il fût pâle, et qu'il semblât succomber sous le poids. Il accomplissait sa tâche volontiers ; toutefois, il ne connaissait point de repos quand il s'agissait du service de Philippe. « Après Dieu, dit Badovaro, il n'avait d'autre but dans ce monde que le bonheur de son maître (1). » Il était déjà naturellement fort riche, Philippe l'ayant doté de biens qui montaient à vingt-six mille ducats de revenu, et sa faveur était encore dans tout son éclat (2).

Tels étaient le maître et le favori entre les mains desquels le sort des Pays-Bas allait reposer désormais.

La reine de Hongrie, comme on l'a vu, avait renoncé à sa charge de régente lors de l'abdication de Charles-Quint. C'était une femme d'un caractère masculin, montant admirablement à cheval, grande chasseresse devant l'Éternel, digne descendante de Marie de Bourgogne. Malgré toutes les belles phrases qu'elle échangea avec l'éloquent

(1) Badovaro, Ms.
(2) Badovaro, Ms. Suriano, Ms.

Maas à la grande cérémonie du 28 octobre, elle était en réalité détestée dans les Provinces dont les habitants lui étaient, du reste, odieux (1). « Je ne pourrais pas vivre au milieu de cette population, même sans la gouverner, » écrivait-elle dans une lettre particulière à l'empereur quelques semaines avant son abdication, « car je ne pourrais pas remplir mes devoirs envers Dieu et mon prince. Quant à régir les affaires, je peux affirmer à Votre Majesté, et prendre Dieu à témoin, que cette tâche m'est tellement horrible que j'aimerais mieux gagner ma vie que de m'y mettre (2). » Elle ajoutait qu'une femme de cinquante ans qui avait servi le souverain pendant vingt-cinq années, avait droit de se reposer, et que d'ailleurs elle était « trop vieille pour recommencer et pour apprendre l'A, B, C (3). » L'empereur, qui avait toujours fait cas d'elle à cause de la fidélité qu'elle mettait à exécuter ses intentions, savait qu'il était inutile de s'opposer à sa retraite. Quant à Philippe, il détestait sa tante qui le lui rendait (4); mais au moment de l'abdication et au commencement de son règne, il eût désiré qu'elle continuât à gouverner les Pays-Bas (5).

Le nouveau régent était le duc de Savoie. Ce prince errant et aventureux s'était attaché à la fortune de Philippe, et jouissait auprès du roi de la faveur que l'empereur lui avait témoignée. Emmanuel Philibert de Savoie, âgé alors de vingt-six à vingt-sept ans, était le fils du malheureux duc de Savoie et de dona Beatrice de Por-

(1) Badovaro, Ms.
(2) *Papiers d'État du cardinal Granvelle,* t. IV, p. 476.
(3) *Ibid.*
(4) Badovaro, Ms.
(5) Gachard, *Retraite et mort,* etc., t. I, XL., XLI, p. 311, 357, 417.

tugal, sœur de l'impératrice. Il était neveu de Charles et cousin germain de Philippe. On savait l'amitié de l'empereur pour sa mère, et la fidélité à la cause impériale que sa famille avait montrée n'avait valu au duc que des malheurs. Il avait perdu sa fortune, on l'avait dépouillé de ses biens et de ses dignités. Il laissa son épée pour tout héritage à son fils. Le jeune prince de Piémont, comme on l'appelait généralement dans sa jeunesse, vint au camp de l'empereur, et y fut reçu avec une faveur signalée. Il avança rapidement dans les honneurs militaires. Agissant toujours d'après sa maxime favorite, *spoliatis arma supersunt*, il était décidé à se frayer un chemin à la gloire, à la richesse et à ses États héréditaires même, s'il était possible, avec le seul secours de son épée (1). La guerre était non-seulement sa passion, mais son commerce. Chacune de ses campagnes était une spéculation, et il arrivait, depuis longtemps, à se créer un revenu assez considérable, en achetant les prisonniers de distinction aux soldats qui les avaient pris et qui ignoraient leur rang, pour les mettre ensuite à rançon avec un immense bénéfice (2). Cette manière de trafiquer des hommes était ordinaire alors, et on la tenait pour parfaitement honorable. Le maréchal Strozzi, le comte Mansfeldt et autres militaires de profession puisaient à de telles sources la plus grande partie de leurs revenus (3). Ils étaient, par conséquent, disposés à regarder la paix comme un état de choses contre nature, puisqu'elle supprimait tous les profits de leur métier, et les condamnait à l'oisiveté et à la pauvreté. Le duc de

(1) Brantôme, *Œuvres*, t. I, p. 351 sqq.
(2) *Ibid*.
(3) De Thou, t. III, liv. XIX, p. 162, sqq.

Savoie était devenu l'un des généraux les plus habiles et les plus heureux de son temps, et il était en grande faveur auprès de l'empereur. Il avait servi avec le duc d'Albe contre les protestants d'Allemagne et sur d'autres champs de bataille célèbres. La guerre était son élément ; il ne désirait donc pas la paix, tout en en reconnaissant la nécessité. Il ne faisait pas le moindre cas des trêves, et les tenait pour un paradoxe absurde. Un armistice, comme celui qui fut conclu au mois de février à la suite de l'abdication, n'était à son avis qu'un moyen de porter à l'ennemi des coups insidieux et inattendus, dans le cas où une partie de la population mettrait quelque confiance dans les paroles échangées entre les monarques et les plénipotentiaires. Il avait quelque apparence de raison pour ce code de morale politique et militaire. Son père avait été dépouillé de tous ses biens, sa mère était morte de dépit et de désespoir, il était descendu du rang d'un prince souverain à la situation d'un soldat mercenaire, par des rapines faites pendant une trêve. Il passait pour posséder des facultés brillantes, et sa téméraire bravoure était célèbre. On regardait son imprudence et sa hardiesse personnelles comme les seules taches de son grand talent pour le commandement. Il était instruit, parlait avec une égale facilité le latin, le français, l'espagnol et l'italien, avait la réputation d'un goût prononcé pour les beaux-arts, et écrivait bien et avec une grande élégance (1). Tel était Philibert de Savoie, le pauvre neveu du puissant empereur, le cousin errant et aventureux du hautain Philippe, prince sans sujets, duc sans duché, sans autre espérance

(1) Badovaro, Ms.

que la guerre, sans autre revenu que les rapines ; image, en un mot, d'un soldat hardi et brave. Il était d'une taille peu élevée, mais souple et vigoureuse, l'air martial, « portant son épée sous le bras (1), comme un caporal, » parce qu'une maladie intérieure l'empêchait de revêtir le ceinturon ; prêt à mettre promptement à profit toutes les chances qu'une nouvelle série de campagnes pourraient lui offrir. Ses appointements comme régent, ses pensions, et le reste de ses possessions en Piémont et dans le territoire de Nice constituaient un revenu de cent mille couronnes d'or qu'on savait d'avance qu'il dépenserait tout entier (2).

Charles avait désiré aplanir le commencement de la carrière de Philippe. Dans ce but, il avait fait de grands efforts pour détruire, à vrai dire, l'œuvre de son règne, et pour suspendre l'action de son système politique tout entier. L'empereur conquérant, après avoir fait la guerre toute sa vie, avait tenté d'improviser la paix comme dernier acte de son gouvernement. Mais il n'était pas facile de pacifier l'Europe, ni de créer tout d'un coup un profond silence, au moment où il s'enveloppait de son manteau pour voir tomber solennellement le rideau sur sa dramatique histoire. Pendant l'automne et l'hiver de 1555, les hostilités avaient été virtuellement suspendues, et des négociations un peu languissantes s'en étaient suivies. Pendant plusieurs mois, les armées restèrent en présence sans combattre, et les diplomates se disputèrent sans résultat palpable. Enfin les délégués chargés de traiter, assemblés à Vaucelles depuis le commencement de l'année 1556, signèrent, le 5 février, une

(1) Brantôme, t. I, p. 358.
(2) Badovaro, Ms.

trêve plutôt qu'une paix (1). On convint d'un armistice de cinq ans sur terre et sur mer, en France, en Espagne, en Flandre, en Italie, dans tous les États des rois de France et d'Espagne. Le Pape était expressément compris dans la trêve qui fut signée, pour la France, par l'amiral Coligny et Sébastien l'Aubespine, et, pour l'Espagne, par le comte de Lalaing, Philibert de Bruxelles, Simon Renard et Jean-Baptiste Suciccio, jurisconsulte de Crémone (2). Cependant le Pape avait conclu avec la France, au mois de décembre précédent, un traité qui rendait nul et absurde cet armistice solennel. Pendant que les plénipotentiaires du roi Henri engageaient leur foi à ceux de Philippe, il avait été convenu que la France prêterait son concours, en hommes et en argent, au projet favori du pape, qui consistait à chasser entièrement les Espagnols d'Italie (3). Le roi devait venir en aide au pontife, et, en récompense de son secours, voir ses fils cadets élevés sur les trônes des royaumes enlevés à Philippe. Quand la France a-t-elle jamais hésité à descendre en Italie avec un tel espoir? Comment la rivalité éternelle des maisons de Valois et de Hapsbourg pouvait-elle manquer de s'enflammer plus que jamais, quand le vicaire du Christ lui-même attisait l'incendie ?

Un moment pourtant, les nouvelles de la paix répandirent une grande joie dans les Provinces. On était heureux de voir cesser, pendant quelque temps au moins, cette longue série de campagnes sans aucun avantage pour le pays, puisque toute la part qu'il y prenait consistait à fournir des hommes, de l'argent et des champs

(1) De Thou, t. III, p. 14, sqq. Meteren, t. I, 17.
(2) De Thou, t. III. Meteren, t. I, p. 17.
(3) *Ibid.*, *ibid.*

de bataille, sans espérer aucun profit des victoires les plus brillantes et des traités les plus compliqués. Un pays de manufactures, d'agriculture et de commerce, débordant de vie industrielle, souffrait nécessairement de se voir transformé en un camp permanent. La joie régnait donc dans les Pays-Bas, et à Anvers, la grande métropole commerciale des Provinces et de l'Europe entière, le ravissement fut sans bornes. On rôtissait des bœufs entiers sur les places; les rues, qui devaient bientôt être inondées du sang des citoyens, étaient traversées par des ruisseaux de vin. Cent arcs de triomphe ornaient le passage du roi, et, malgré l'époque de l'année (on était au mois de février), la route était jonchée de fleurs (1). A cette réception de la joyeuse ville, le roi ne répondit que par un visage plus sombre encore que de coutume. Beaucoup de gens crurent que Philippe regrettait véritablement la signature de l'armistice, qu'il était animé par une étincelle de cette ambition martiale que ses panégyristes lui attribuent, et que, sachant bien qu'il n'était pas probable que les hostilités fussent longtemps suspendues, il attendait impatiemment les chances de conquête que la guerre lui apporterait. Le secret du traité du pape n'avait pas été si bien gardé que la futilité des conventions signées à Vaucelles ne fût soupçonnée par beaucoup de gens. Ces prévisions contribuèrent à justifier la théorie et la pratique du nouveau gouverneur général des Pays-Bas au sujet des armistices. Philippe comprenait sa situation et roulait dans sa tête de nouveaux plans militaires, pendant que ses sujets sonnaient les cloches et allumaient des feux de joie dans les Provinces. Ces projets, qui devaient

(1) Meteren, t. I, p. 17 sqq.

être bientôt mis à exécution, apportèrent d'ailleurs quelque délai à la mise en œuvre du grand dessein auquel le roi devait consacrer sa vie.

L'empereur avait toujours voulu traiter les Pays-Bas comme une nation compacte; il détestait les anciennes chartes et les priviléges obstinés en désaccord avec ses idées de symétrie. Il comptait sur deux grandes institutions, la cour de Malines et l'Inquisition, pour simplifier et détruire d'une manière efficace tous ces droits irréguliers et hétérogènes. Le tribunal civil devait annuler toutes les différences dans les lois en cassant en masse les constitutions, et la cour ecclésiastique devait détruire par le feu toutes les différences dans la doctrine religieuse. On espérait qu'entre ces deux meules, les Pays-Bas écrasés se soumettraient à l'uniformité. Philippe adopta la tradition. Son père n'avait jamais eu le temps de mettre ses projets à exécution; on pouvait croire que le fils serait son digne successeur, au moins pour ce qui concernait les affaires religieuses. Une des premières mesures du règne de Philippe fut de remettre en vigueur le terrible édit de 1550. Il agit en cela d'après l'opinion expresse de l'évêque d'Arras (1), qui lui représenta l'utilité de se servir de la popularité du nom de son père pour entrer dans la voie de rigueur qu'on était décidé à suivre. Charles était l'auteur de l'édit; on pouvait toujours dire qu'on ne faisait rien de nouveau, que la corde, la mort par l'eau ou par le feu comme châtiment de l'hérésie, faisaient partie des institutions nationales, que l'édit avait reçu la sanction du sage empereur, et que la sagacité des générations passées l'avait approuvé. L'événe-

(1) *Papiers d'État du cardinal Granvelle*, t. IX, p. 478, 479.

ment démontra que le prélat n'eût pu donner au roi un avis plus ingénieux. Les appels aux habitants des Pays-Bas sans cesse renouvelés plus tard sur ce sujet s'adressaient toujours à leur patriotisme et à leurs instincts conservateurs. Ils furent sommés à diverses reprises de maintenir l'Inquisition, sous prétexte que leurs ancêtres s'étaient soumis à ce tribunal, auquel Philippe n'avait apporté aucun changement, attendu que l'intention du roi était seulement de conserver à l'Église et au trône l'autorité qui leur était propre du temps de l'empereur, son père, « de bienheureuse mémoire. »

Pourtant, les projets militaires de Philippe semblèrent entraver un moment l'exécution de son plan favori. Il sembla s'écarter, pour un moment, du but qu'il ne devait cesser de poursuivre qu'à sa mort. L'édit de 1550 fut remis en vigueur et confirmé; tous les fonctionnaires furent tenus de l'appliquer exactement, sous peine d'être immédiatement destitués (1). Néanmoins l'exécution ne se poursuivit pas avec beaucoup de vigueur. On résista ouvertement en Hollande; Anvers refusa nettement de permettre la proclamation de l'édit; le Brabant déclara qu'il ne s'y soumettrait pas (2). Il était étrange que le roi tolérât tant de désobéissance; mais le roi avait besoin d'argent. Il consentait à renoncer, pour un moment, à irriter les Provinces par de nouvelles persécutions religieuses, pendant qu'il tentait tous les efforts possibles pour arracher l'or de leurs bourses (3).

Le roi voyait donc avec mécontentement la joie que la pacification inspirait dans les Provinces. Les États s'at-

(1) Bor., t. I, p. 12.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 15.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 15 sqq.

tendaient sans doute à voir licencier les troupes maintenues à leurs frais pendant la guerre, ce qui n'entrait point dans les intentions du roi. La trêve pouvant être rompue d'un instant à l'autre, il ne voulait à aucun prix diminuer des ressources dont il pouvait avoir besoin tout d'un coup. Philippe manquait d'argent, les arrérages de la paie des troupes alors sur pied dans les Pays-Bas étaient énormes. Le roi avait représenté cette situation aux États des Provinces, mais l'affaire avait été tenue secrète pendant les négociations avec la France. Les voies étaient donc préparées pour la requête ou « *Bede* » qu'il fit aux États assemblés à Bruxelles au printemps de 1556. Il demandait qu'on lui accordât un impôt d'un pour cent sur les propriétés foncières, et de deux pour cent sur les marchandises; les sommes devaient être versées en trois paiements. La requête quant à l'imposition de la taxe fut refusée par la Flandre, le Brabant, la Hollande et les autres provinces importantes; mais, comme de coutume, un subside raisonnable, généreux même, fut offert en échange par les États. Philippe consentit à l'accepter, après être arrivé à la conviction qu'au moment où il prévoyait une guerre avec la France, il serait de mauvaise politique d'insister sur l'établissement de l'impôt. On avait tardé longtemps à proclamer la trêve en Italie, et ce fut là qu'elle reçut les premières atteintes. Les manœuvres des politiques, les intrigues des ambitions individuelles, et l'ardeur militaire que Philippe avait manifestée un moment, avaient contribué à créer entre Philippe et le pape un état d'hostilité, position très-fausse pour les deux souverains. Comme cela était inévitable, le traité secret de décembre détruisit immédiatement la trêve jurée en février.

L'indignation de Paul Caraffa fut grande quand il reçut

la nouvelle de l'armistice par le cardinal de Tournon, qui avait été chargé par le gouvernement français de la lui communiquer (1). Malgré les protestations de la France au sujet de la ligue secrète, le pape se plaignait d'être abandonné à ses propres ressources et de rester seul pour lutter contre la grande puissance de l'Espagne.

Le pape Paul IV, de la maison Caraffa, présentait, dans l'histoire de sa vie, un contraste frappant avec l'empereur Charles. Au moment où le conquérant despote rénonçait à la couronne pour le froc, et au plus grand trône de l'univers pour un cloître, ce vieux moine, aussi las de sa retraite religieuse et scientifique que Charles l'était du pouvoir et de la grandeur, avait renoncé à sa réputation de savant, et avait échangé son rosaire contre les clefs et l'épée de saint Pierre. Faust politique, dégoûté des résultats d'une vie d'études et d'abnégation, à peine son élection l'eut-elle élevé au trône qu'il parut animé des passions les plus mondaines et possédé de l'ambition guerrière la plus effrénée. Il fuyait le cloître avec la même ardeur que Charles portait à s'y réfugier. Il soupirait après les tempêtes du monde extérieur comme le conquérant désirait le repos du port, après avoir été ballotté si longtemps par le tourbillon des affaires humaines (2). Aucun de ses prédécesseurs n'avait été plus despotique, plus belliqueux, plus disposé à élever et à affermir le pouvoir temporel de Rome. Il voyait dans l'Inquisition la grande institution qui pouvait l'aider à accomplir ses desseins, et il se trouvait pourtant l'adversaire de Philippe ! Cette seule circonstance suffirait pour prouver clairement qu'il avait entrepris de jouer

(1) De Thou, t. III, p. 16, liv. XVII. Meteren, Bor.
(2) Brantôme, *Guerriers illustres*, art. Charles-Quint.

un rôle au-dessus de ses forces (1). Si sa capacité eût été égale à son ambition, il eût pu exercer une grande influence sur les affaires du monde ; mais heureusement, aucun sorcier ne prêta son pouvoir à Paul Caraffa, et le moine querelleur porta ses trois couronnes sur le trône pontifical avec une humeur grondeuse et violente, pour être la proie et l'instrument des entreprises de ses ennemis et des intrigues de ses parents. Sa haine pour l'Espagne et les Espagnols n'avait pas de bornes. Il les appelait sans cesse « des hérétiques, des schismatiques, maudits de Dieu, enfants des Juifs et des Maures, rebut de toute la terre (2). » Il n'était pas difficile d'agir sur des passions aussi insensées, et une main habile était toujours prête à faire vibrer les cordes déjà agitées par l'âge et la fureur. Le personnage le plus influent et le plus actif dans les intrigues de la cour papale était le neveu du pape, le cardinal Caraffa, jadis militaire entreprenant et dissolu. Il enflamma la colère du pontife en lui représentant que la maison Colonna, rivale de leur famille, soutenue par le duc d'Albe, alors vice-roi de Naples, et par toute la puissance espagnole, une fois délivrée de l'inquiétude de l'invasion française, ferait tomber tout le poids de sa vengeance sur les Caraffa. On décida que la cour de France était et restait liée par la convention secrète. En outre, quoique le pape eût été expressément compris dans le traité de Vaucelles, les troupes espagnoles prenaient déjà une attitude menaçante dans le midi de l'Italie. Le cardinal désirait se rendre aussitôt à Paris et travailler à exciter la sympathie du roi de France pour la situation de son oncle et la sienne. Une prompte

(1) De Thou, t. III, p. 19.

(2) Navigero, *Relazione*, Ms. Bibl. de Bourg., n° 6079.

rupture entre la France et l'Espagne et l'embrasement de l'Europe entière étaient indispensables pour sauvegarder les intérêts et la réputation des Caraffa. Le cardinal de Tournon, qui ne désirait pas voir si vite mettre un terme aux relations amicales entre l'Espagne et sa patrie, réussit à le retenir quelque temps à Rome (1). Il resta, mais non dans l'inaction. Cet intrigant infatigable avait déjà formé une alliance étroite avec une personne de grande importance en France, Diane de Poitiers (2). Henri avait succédé à son père dans les faveurs de sa maîtresse comme dans les autres attributs de la royauté; elle fut gagnée par les flatteries du rusé Caraffa et par les assiduités des Guise. Les hommes d'État les plus habiles et les plus sages, le connétable et l'amiral, étaient très-décidés en faveur de la paix, car ils savaient la situation du royaume. Le duc de Guise et le cardinal de Lorraine désiraient la guerre dans l'espérance d'augmenter l'influence de leur famille pendant la lutte. Coligny avait signé la trêve de Vaucelles et souhaitait de la maintenir; mais l'influence du parti catholique l'emportait. Le résultat fut de jeter le roi catholique dans le parti opposé à celui du pape. La reine, comme la maîtresse, était disposée à écouter favorablement Caraffa, car Catherine de Médicis désirait voir son cousin, le maréchal Strozzi, trouver une occupation honorable et avantageuse dans les campagnes d'Italie.

Cependant un incident frivole vint en aide aux desseins de la cour pontificale. Une querelle ouverte avec l'Espagne naquit d'une circonstance insignifiante. L'ambassadeur d'Espagne à Rome avait coutume de sortir de

(1) De Thou, t. III, p. 19 sqq.
(2) *Ibid.*

très-bonne heure de la ville pour aller chasser, et il jouissait depuis longtemps du privilége de faire ouvrir les portes quand cela lui convenait. Par accident ou à dessein, on lui refusa un jour la permission de passer comme à l'ordinaire. Décidé à ne pas renoncer au plaisir qu'il s'était promis, et furieux de ce qu'il regardait comme un outrage, il attaqua et battit les gardes à l'aide de ses serviteurs, et s'en étant rendu maître, il sortit de la ville et alla chasser comme de coutume (1). Le pape entra dans une violente colère, que Caraffa prit soin d'exciter. On refusa à l'ambassadeur l'audience qu'il demandait pour donner quelque explication de sa conduite, et la traînée de poudre ainsi placée, on crut le moment venu pour y mettre le feu. Le cardinal se rendit à Paris en toute hâte. Dans sa première entrevue avec le roi, il lui représenta que Sa Sainteté avait mis une confiance absolue dans le traité secret conclu avec Sa Majesté, que la trêve récemment signée avec l'Espagne laissait le pontife à la merci des Espagnols, que le duc d'Albe avait déjà tiré l'épée, que le pape ayant eu depuis longtemps l'honneur et la joie de choisir le roi de France comme protecteur du trône pontifical en général et de la famille Caraffa en particulier, le jour était venu pour lui de réclamer les bienfaits de cette protection. Il affirmait en outre, avec toute l'autorité sacerdotale, qu'en respectant la trêve récemment conclue avec l'Espagne, Sa Majesté violerait toutes les lois divines et humaines. La raison et la justice lui ordonnaient de défendre le pontife, maintenant que les Espagnols allaient profiter de l'armistice pour agir contre lui. D'ailleurs, le pape était compris dans le traité

(1) De Thou, t. III, liv. XVII, p. 19 sqq.

de Vaucelles ; l'abandonner à ses ennemis, c'était violer le traité même (1). Les artifices et les arguments du cardinal eurent plein succès, la guerre en faveur du pape fut résolue (2). Le cardinal, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été confiés par Sa Sainteté, dispensa le roi de toute obligation de garder sa foi envers l'Espagne. Il lui donna aussi une dispense du devoir de faire précéder les hostilités par une déclaration de guerre. Strozzi fut aussitôt envoyé en Italie avec quelques troupes ramassées à la hâte, pendant que le duc de Guise s'occupait d'organiser une armée régulière.

Une fois le mal fait et la guerre décidée, le cardinal fit son entrée publique à Paris comme légat du pape. La populace se pressait autour de sa mule pendant qu'il traversait les rues à la tête d'une procession nombreuse. Tout le monde désirait obtenir la bénédiction du saint homme qui était venu de si loin pour représenter le successeur de saint Pierre et pour gagner à sa cause tous les vrais croyants. Il avait l'air de répondre aux supplications des gens superstitieux par des bénédictions ferventes, mais les amis qui l'entouraient distinguaient nettement les moqueries et les sarcasmes qui tombaient seuls de ses lèvres. « Que ces pauvres imbéciles s'en donnent à cœur joie, puisqu'ils veulent être des imbéciles, » murmurait-il, tout en souriant d'un air de bienveillance comme il convenait à son saint office (3). Tels étaient les éléments de la nouvelle ligue, tel était le bois avec lequel on comptait allumer et entretenir le vaste incendie. Les grandes puissances de la terre, l'Espagne, la France, l'Angleterre et

(1) De Thou, t. III, p. 28-29.
(2) *Ibid.* Bor., t. I, p. 15.
(3) *Ibid.*, t. III, p. 29 ; XVII.

la Papauté virent ainsi leurs relations rompues et leurs armées engagées dans une guerre qui devait durer plusieurs années. On a déjà vu quel rôle les intérêts nationaux ou les questions de principes jouaient dans la lutte qui commençait, lutte qui devait coûter la vie à tant de milliers d'hommes et réduire des millions de créatures humaines à toutes les souffrances que la famine et les déprédations peuvent causer. Sans doute on eût fait rire le cardinal Caraffa, au moment où il faisait une entrée triomphale dans Paris, si on lui eût suggéré l'idée que les sentiments ou le bonheur des peuples de tous ces grands États qu'il venait d'envelopper dans ses filets devaient peser dans la balance. Le monde était gouverné par d'autres influences. Les intrigues d'un cardinal, l'habileté de la maîtresse d'un roi, la partie de chasse d'un ambassadeur, les spéculations d'un soldat de fortune, la mauvaise humeur d'un moine, la haine mutuelle de deux maisons italiennes, par-dessus tout la rivalité éternelle des deux grandes familles historiques qui possédaient entre elles la plus grande partie de l'Europe, tels étaient les ressorts qui gouvernaient la destinée de la chrétienté. Comparés à de telles raisons, qu'importaient les grandes idées morales et politiques, les plans des hommes d'État, les espérances des nations? Le temps devait le montrer bientôt. Cependant les maîtres de la terre continuaient à gouverner uniquement pour leur avantage propre. Cependant une petite guerre, entreprise par de misérables motifs, allait précéder le grand spectacle qui devait prouver à l'Europe qu'il existait encore des principes et des peuples, et qu'une nation de marchands et de manufacturiers paisibles pouvait défier toutes les puissances de l'univers et, génération après génération, risquer

son sang et ses trésors pour défendre une cause sacrée.

Il n'entre pas dans nos projets de raconter les détails de la campagne en Italie ; cette guerre de politique et d'intrigues n'est d'ailleurs pas aujourd'hui d'un grand intérêt. Pour les militaires du temps, l'assaut de science qui allait avoir lieu entre deux généraux aussi célèbres que les ducs de Guise et d'Albe, était sans doute la partie la plus curieuse du spectacle; mais les progrès que l'humanité a faits depuis lors dans l'art de tuer dépouille ce duel suranné de tout intérêt, même au point de vue technique. On ne saurait trouver grand plaisir à suivre attentivement les mouvements étudiés et lents de ces deux généraux, prenant les châteaux et les villes, l'un après l'autre, avec une indolence si savante qu'il est évident que les chefs des deux armées regardaient la guerre comme la seule affaire sérieuse de ce monde, et qu'ils étaient convaincus qu'il ne faut point se hâter, ni manquer aux règles de l'art militaire lorsqu'on a une bonne affaire en main, sans aucune raison d'y mettre promptement un terme. Depuis la fin de l'année 1556, moment où le maréchal Strozzi, militaire savant, mais malheureux, traversa les Alpes, jusqu'à la paix du duc d'Albe avec le pape, dans l'automne de 1557, il n'y eut pas, à vrai dire, une seule bataille rangée, ni un événement d'intérêt majeur. Le duc d'Albe mettait, comme à l'ordinaire, sa politique dilatoire en œuvre contre son ennemi, avec grand succès. Il n'avait pas, disait-il à l'un de ses amis, l'intention de risquer tout le royaume de Naples contre un habit brodé du duc de Guise (1). En outre, il était parti pour la guerre, « avec un mors dans la

(1) De la Roca, *Resultas de la Vida del duque de Alba*, p. 66.

bouche, » comme le dit Ruy Gomez à l'ambassadeur vénitien. Philippe, très-troublé de se trouver en armes contre l'Église, avait interrogé avec inquiétude tous les docteurs et les théologiens, dont il avait coutume de prendre les conseils, pour savoir si la guerre contre le pape ne courait pas le risque de lui faire perdre son titre de Roi Très-Catholique (1). L'évêque d'Arras et Ruy Gomez désapprouvaient tous deux la guerre, et encouragèrent Philippe dans ses dispositions pacifiques (2). Les docteurs, à vrai dire, étaient d'avis que Philippe n'ayant agi en Italie que pour se défendre et pour protéger ses États, il ne devait point avoir d'inquiétude sur son droit à porter toujours le titre auquel il attachait tant d'importance (3). Cependant tant de réflexions et d'hésitations ne pouvaient manquer de gêner les mouvements du duc d'Albe, et le général s'impatientait intérieurement de ce qu'il regardait comme une situation ridicule. En même temps il irritait le duc de Guise par la lenteur forcée de ses opérations. Il réduisait les forteresses et prenait les villes avec le sang-froid le plus imperturbable, tandis que son adversaire en fureur cherchait en vain à le piquer ou à le tromper pour l'amener à risquer une bataille rangée (4). La bataille de Saint-Quentin, dont le récit appartient à notre sujet et qui appellera bientôt notre attention, décida les mouvements des armées en Italie (5). Le brillant succès du comte d'Egmont en Picardie rendit inutile une victoire en Italie, et le duc d'Albe se trouva

(1) Badovaro, Ms.
(2) Michele, *Relazione*, Ms.
(3) Badovaro, Ms. Comp. Suriano, Ms.
(4) Michele, Ms.
(5) De Thou, t. III, liv. XVIII, p. 119.

maître de conduire à son gré la fin de la campagne (1). Le duc de Guise fut rappelé pour défendre les frontières de France mises en danger par la bravoure du héros flamand, et le pape resta seul pour conclure la paix. La prospérité et le bonheur renaissaient, et la campagne se termina par un spectacle original et curieux. L'ambition puérile du pontife secondée par les intrigues de son neveu avait entraîné le roi de France dans une guerre contraire à ses intérêts et à ses goûts. Paul s'aperçut que son allié était serré de trop près pour pouvoir lui assurer cette protection sur laquelle il avait compté en commençant, dans sa vieillesse, une carrière militaire. Il désirait donc abandonner son allié et se tirer de la position difficile où il se trouvait en faisant avec Sa Majesté Catholique une paix avantageuse. Le roi de France avait entrepris la guerre uniquement d'après le vœu de Sa Sainteté; on le laisserait se battre tout seul, et le pape ferait la paix avec tout le monde. Le résultait était désirable pour Philippe. On donna en conséquence des instructions au duc d'Albe pour qu'il fournît au saint Père une occasion convenable d'accomplir ses intentions. Le général victorieux apprit que son maître ne désirait d'autres fruits de l'attitude imposante qu'il avait prise en Italie et de la victoire de Saint-Quentin que le pardon absolu du pape pour avoir soutenu contre lui une guerre même défensive (2). En conséquence, on commença à l'amiable le siége de Rome, et il fut convenu qu'un assaut ou « *camiciata* » de la sainte cité aurait lieu dans la nuit du 26 août 1557. Le pontife devait être pris par surprise, et le duc d'Albe promit de retirer ses troupes au moment de

(1) De Thou; t. III, p. 125.
(2) De la Roca, *Resultas*, etc., p. 68.

l'assaut définitif, ce qui semblerait seulement un excès de sa prudence accoutumée (1). Le danger imminent de la sainte cité et de sa propre personne fournissant ainsi au pape une excuse pour abandonner la cause de son allié, le duc d'Albe fut admis, pour son compte et pour celui de son maître, à faire ses soumissions à l'Église et sa paix avec Rome (2). Le général espagnol, rempli en secret d'indignation et de dégoût, fut contraint de se plier devant la vanité d'un vieillard impérieux et de mauvaise humeur. Les négociations furent commencées, et le duc d'Albe avait si habilement conduit la campagne pendant le printemps et l'été, que lorsqu'il fut admis à baiser la mule du pape, il put présenter à Sa Sainteté les clefs de cent villes d'Italie comme offrande de paix (3). Il les rendit au pape avec une humilité apparente et un grand mécontentement secret, à la condition que les fortifications seraient rasées, et que le saint Père renoncerait absolument à l'alliance française. C'est ainsi que le fanatisme de Philippe changea les positions respectives entre son antagoniste et lui. Le pontife vaincu fit pour ainsi dire la loi au général victorieux. Le roi qui pouvait s'humilier devant un vieillard en enfance pendant qu'il persécutait ses pauvres sujets, eût mérité que la bulle d'excommunication, qui avait été préparée contre lui, fût effectivement lancée, puisqu'il pouvait sentir l'effet funeste de semblables anathèmes.

Le duc de Guise, congédié avec cette déclaration du

(1) De Thou, t. III, p. 127-129, liv. XVIII. Cabrera, liv. IV, chap. xi, p. 166-168. Comp. Lhorente, *Hist. crit. de l'Inquisit.*, t. II, p. 179-183. De la Roca, p. 68-72.

(2) De Thou, Cabrera, *ubi sup.*

(3) *Ibid.*

pape qu'il avait fait peu de chose pour son souverain, moins encore pour la protection de l'Église, et rien du tout pour sa propre réputation, prit en toute hâte le chemin de Città-Vecchia pour tâcher de réparer par ses exploits sur la frontière de Flandre le mauvais effet de sa campagne en Italie. Le traité entre le pape et le duc d'Albe fut signé (1) le 15 septembre 1557, et le général espagnol se retira à Milan pour y passer l'hiver. Le cardinal Caraffa quitta la cour de France pour celle de Madrid, où il continua à ourdir des trames pour la complication des affaires du monde et pour avancer la fortune de sa famille. Aucun des partis n'avait tiré une grande gloire de la campagne. La France, l'Espagne, le pape Paul IV ne sortaient, ni les uns ni les autres, de la guerre d'Italie avec un bénéfice bien net. Au fond, tout le monde y avait perdu. La France avait fait une retraite précipitée, le pape avait souscrit à une capitulation ridicule, et le seul souverain victorieux, le roi d'Espagne, avait cédé pendant l'été la souveraineté de Sienne à Cosme de Médicis. Si la république de Venise eût montré à Philippe plus de cordialité et quelque désir de soutenir sa politique, il est probable qu'elle eût pu s'emparer de la proie qui tomba entre les mains de Cosme (2). Le souverain rusé et sans principes, qui savait si habilement jeter son filet dans les eaux troubles, avait réussi à tromper tout le monde, l'Espagne, Rome, la France. Sans avoir pris part à la lutte, ce prince, qui avait tenu la guerre et les partis éloignés de ses frontières, fut le seul, en Italie, qui retirât de la campagne un avantage territorial.

Pour éviter d'interrompre le récit, nous avons suivi

(1) De Thou, t. III, p. 128.
(2) Suriano, Ms.

la campagne d'Italie jusqu'à l'automne de 1557, époque de la signature du traité entre Philippe et le pape. Il faut maintenant retourner sur nos pas jusqu'à la fin de l'année précédente.

Au moment où les troupes françaises envahissaient l'Italie, les hostilités éclataient sur les frontières de la Flandre. Le travail de l'empereur, pour étouffer en si grande hâte les brandons fumants encore des inimitiés nationales, fut détruit tout entier, et, un an après son abdication, la guerre régnait des bords du Tibre à ceux de l'océan Germanique. Les deux partis s'accusèrent réciproquement d'avoir violé la trêve de Vaucelles, probablement avec une égale justice, car on ne peut guère douter que les engagements n'eussent été tenus pour nuls des deux parts. Les professions d'amitié des deux souverains étaient également fausses. Tous deux étaient responsables des scènes de carnage et de pillage qui allaient désoler de nouveau les plus belles contrées de la chrétienté.

Au moment où la cour de France avait consenti à accéder aux vœux de la maison Caraffa, l'amiral Coligny, alors gouverneur de Picardie, avait reçu l'ordre de faire une expédition sur la frontière de Flandre. Avant d'annoncer solennellement les hostilités, on tenait à tirer tout le parti possible de la perfidie qu'on avait résolue.

Sur la colline qui surmonte la ville de Douai, habitait alors un ancien banquier de Lucques, autrefois joueur et débauché, et qui avait été réduit à la misère par sa mauvaise conduite. Il s'était bâti là un ermitage. Vêtu de bure, un rosaire à la ceinture, il mendiait son pain de porte en porte; mais son habit était le seul élément de

sainteté qu'il possédât, et il avait passé son temps à examiner les côtés faibles de la ville infiniment plus que ceux de son propre cœur. Au moment où les hostilités éclatèrent en Italie, l'instinct de son ancienne profession lui suggéra qu'il y avait une bonne spéculation à faire en Flandre, en mettant à profit, comme espion, les observations qu'il avait faites sous sa robe d'ermite (1). Il demanda une audience à Coligny, et lui exposa ses propositions. Le noble amiral hésita, ses sentiments étaient plus élevés que ceux de la plupart de ses contemporains. En outre, il avait négocié et signé la trêve avec l'Espagne, et il répugnait à la violer lui-même avant la déclaration de guerre. Cependant il savait qu'une armée française était en marche pour attaquer les Espagnols en Italie; il avait reçu l'ordre de profiter des premiers avantages que sa position sur les frontières pouvait lui offrir; il savait que la théorie et la pratique autorisaient alors un général à rompre le jeûne, si un morceau tentant se présentait (2), et surtout il connaissait à merveille le caractère de son antagoniste le plus rapproché, le nouveau gouverneur des Pays-Bas, Philibert de Savoie, qu'il savait être le capitaine le moins scrupuleux qui fût en Europe. Ces considérations le décidèrent à profiter des offres de l'ermite.

Un jour fut donc fixé pour entreprendre, sous la conduite de ce nouvel allié, de surprendre la ville de Douai, qui devait être livrée au pillage et aux brutalités des soldats français. On choisit la nuit de l'Épiphanie, dans la pensée qu'on viendrait facilement à bout des habitants

(1) De Thou, t. III, p. 78, liv. XVIII. P. C. Hoofdt, *Nederl. historien*, t. I, p. 7 (Amst., 1642).

(2) Brantôme, art. *Duc de Savoie.*

accablés par le sommeil et la bonne chère de la fête (6 janvier 1557). Le plan était bien conçu, mais les projets de l'amiral de France devaient être contre-carrés par une vieille femme, seule créature éveillée alors dans la ville ; elle s'aperçut du danger et courut dans les rues en criant, si bien qu'elle alarma à temps les citoyens et empêcha ainsi l'attaque (1). Coligny, désappointé dans ses espérances, dédommagea ses soldats en assaillant tout d'un coup Lens en Artois ; il pilla la ville et la rasa ensuite. Telle était alors la malheureuse condition des villes frontières qui, pendant la trêve même, reposaient sur des mines prêtes à faire explosion au moment le plus inattendu (2).

Les hostilités ainsi commencées, le gouvernement français éprouva quelque embarras. Le duc de Guise venait de traverser les Alpes avec les premières troupes disponibles, et il s'agissait de former une autre armée. On indiqua pour lieu de rendez-vous Pierrefonds, et une armée de dix-huit mille hommes d'infanterie et de cinq mille hommes de cavalerie s'y trouva réunie au commencement du printemps (3): Cependant Philippe; voyant la guerre engagée, venait de passer en Angleterre dans le but (en contradiction avec les conditions expresses de son contrat de mariage) d'amener sa femme à obliger ses ministres à prendre part à la guerre avec la France. Il y réussit aisément. Les Anglais se trouvèrent, en conséquence, engagés dans une lutte qui ne les intéressait pas, qui était même contraire à leur intérêt, et cela grâce à la passion d'une femme faible, méchante et

(1) De Thou, Hoofdt, *ubi sup.*
(2) *Ibid.*, *ibid.*
(3) De Thou, t. III, p. 148, liv. XVIII.

cruelle pour un mari qui la détestait. Le héraut d'Angleterre arriva en France sous un déguisement, et fut présenté à Reims au roi Henri. Alors, mettant un genou en terre, il énonça au nom de la reine d'Angleterre ses plaintes contre le roi de France, sur une série de sujets inventés ou exagérés pour l'occasion, et dont aucun ne donnait même un prétexte convenable pour la guerre qu'on venait déclarer (1). Le roi Henri exprima son regret et sa surprise que les relations de bonne et solide amitié que le traité récent avait assurées aux deux pays fussent sitôt rompues, sans cause suffisante. En recevant la déclaration de guerre qu'on le forçait à accepter, il donna l'ordre au héraut Norris d'assurer sa maîtresse que son messager n'était traité avec courtoisie que parce qu'il venait d'une dame. S'il eût été envoyé par un roi, le langage de la réponse eût égalé la perfidie dont l'Angleterre faisait preuve. Dieu punirait cette violation manifeste de la foi jurée et la rupture violente des bons rapports de deux grandes nations. Là-dessus, le héraut fut congédié de la présence du roi, mais il fut traité avec la plus grande distinction; on le conduisit à l'hôtel de l'ambassadeur d'Angleterre, où il reçut de la part du roi une chaîne d'or (2).

Philippe avait envoyé Ruy Gomez en Espagne pour lui procurer des hommes et de l'argent, pendant qu'il se consacrait à la même tâche en Angleterre (3). Il y passa trois mois : « Durant ce temps, dit un contemporain espagnol, il obtint des choses auxquelles on n'eût jamais cru possible de faire consentir cette nation hautaine et

(1) Hoofdt, t. I, p. 7. De Thou, t. III, p. 144.
(2) De Thou, Hoofdt, *ubi sup.*
(3) *Documentos ineditos para la hist. de España,* t. IX, p. 487.

indomptable. Il les décida à déclarer la guerre à la France avec le fer et la flamme, par terre et par mer (1). » Les hostilités ainsi déclarées en règle et d'après toutes les habitudes chevaleresques, la reine fit partir une armée de huit mille hommes, cavalerie, infanterie et pionniers, tous revêtus d'uniformes bleus (2), qui sous les ordres de lord Pembroke et de lord Clifton, accompagnés des trois fils du comte de Northumberland et d'un grand nombre de jeunes gens de la noblesse anglaise, débarqua à Calais, et joignit bientôt les troupes de Philippe au camp de Saint-Quentin (3).

Le roi d'Espagne cependant avait quitté l'Angleterre, et, avec plus d'ardeur et d'activité qu'il n'en montrait d'ordinaire, avait donné des ordres pour organiser une armée considérable. Elle se composait surtout de troupes tirées des Pays-Bas, renforcées par quelques auxiliaires allemands. Trente-cinq mille fantassins et douze mille chevaux traversèrent la province de Namur au milieu de juillet, et se rassemblèrent à Givet sous les ordres du duc de Savoie qui, comme gouverneur des Pays-Bas, exerçait les fonctions de général en chef (4). Tous les grands seigneurs des Provinces, le prince d'Orange, le duc d'Aerschot, Berlaymont, Meghen, Brederode, étaient présents; mais l'âme et l'espérance de l'armée, dans cette mémorable occasion, était le comte d'Egmont.

Lamoral, comte d'Egmont, prince de Gavre, était

(1) *Docum. ined. para la hist. de Esp.*

(2) Meteren, t. I, p. 18.

(3) Meteren, *ubi sub.* Hoofdt, t. I, p. 8.

(4) Meteren, Hoofdt, *ubi sup.* De Thou, t. III, liv. XIX.

dans sa trente-sixième année (1), à la fleur de cette vie brillante qui devait être si vite et si fatalement obscurcie. Nul des nuages qui s'accumulaient pour lui dans l'avenir n'avait encore assombri son horizon. Jeune, beau, noble, riche, vaillant, il n'apercevait point les fantômes menaçants du temps futur, et saisissait avidement la brillante occasion que le présent lui offrait pour cueillir de nouveaux lauriers sur un champ de bataille plus vaste et plus glorieux que ceux où il avait combattu jusqu'alors. La campagne qui allait s'ouvrir promettait d'être éclatante, lors même que ses résultats seraient sans importance, et le caractère ardent et démonstratif d'Egmont ne pouvait manquer d'être séduit par cette espérance. Les grands principes et les grands intérêts n'étaient pas en jeu, mais l'imagination pouvait trouver beaucoup de satisfaction dans une guerre qui commençait avec tant de pompe et de formalités. Les armées en présence n'étaient pas très-nombreuses, mais elles se composaient de troupes choisies, commandées par la fleur de la chevalerie européenne. Les rois, les princes et les paladins les plus illustres de la chrétienté s'armaient pour ce grand tournoi, auquel ils avaient été appelés par les hérauts et les clairons. Le héros hollandais, sans couronne et sans États, mais descendant d'une race aussi illustre que les têtes couronnées elles-mêmes, désirait passionnément de se distinguer au milieu de cette joute brillante.

Sur la côte nord-ouest de la petite péninsule qui formait la Nord-Hollande, baignée par les ondes orageuses de l'océan Germanique, s'élevaient le château, la ville et la seigneurie dont Egmont tirait son nom de famille et

(1) Il était né en 1522. Levensbe, *Ber. Nederl. Man. en Vrouw.* art. *Egmont.*

le titre qu'on lui donnait d'ordinaire. On faisait remonter sa généalogie, à travers une série de chevaliers et de croisés, jusqu'aux rois païens des plus anciennes tribus teutonnes. Les noms du Frison Radbold et d'Adgild (1) démontraient, pensait-on, l'antiquité d'une maison qui comptait parmi ses membres des rois du huitième siècle et qui avait augmenté sa splendeur depuis lors par des alliances illustres. Le père du comte d'Egmont, en épousant Françoise de Luxembourg, princesse de Gavre, avait acquis et transmis à ses enfants quelques-uns des titres les plus anciens et des plus beaux domaines de Flandre. Trois enfants seulement survécurent; sa fille unique épousa plus tard le comte de Vaudemont, et devint mère de Louise de Vaudemont, femme du roi de France, Henri III. L'aîné de ces deux fils, Charles, était mort jeune, sans être marié, laissant les titres et les biens de la famille à son frère. Lamoral, né en 1552, fut dans sa jeunesse page de l'empereur. Quand il fut d'âge à porter les armes, il demanda et obtint la permission de suivre les pas de son aventureux souverain. Il fit son apprentissage pendant la rude campagne de Barbarie, où, âgé seulement de dix-neuf ans, il commanda un corps de cavalerie légère, et se distingua sous les yeux de l'empereur par son courage et son dévouement en accomplissant non-seulement les devoirs d'un brave officier, mais ceux d'un soldat infatigable (2). Il revint dans son pays par la

(1) Levensbe, *Beroemde Nederl.*, vol. I.

(2) *De la Guerre civile des Pays-Bas*, par Pontus Payen, MS.

Nous aurons souvent occasion de citer ce manuscrit dans le courant de ce volume. Il est étrange qu'un fragment si curieux et si intéressant d'un historien contemporain n'ait pas été publié. L'auteur, Pontus Payen, seigneur des Essarts, était du parti du roi et catholique très-décidé. Il était en relations intimes avec beaucoup de personnages im-

Corse, Gênes et la Lorraine sans avoir souffert des combats, des inondations ni des tempêtes de cette mémorable entreprise, et se maria trois mois après (en 1545) avec Sabine de Bavière, sœur de Frédéric, électeur palatin. Les noces eurent lieu à Spire, et peu de mariages royaux furent accompagnés de fêtes plus brillantes. L'empereur, son frère le roi des Romains, l'archiduc Maximilien, tous les électeurs de l'Empire et un nombre infini de grands seigneurs étaient présents à la cérémonie.

L'année suivante, Charles donna l'ordre de la Toison d'or au comte d'Egmont, à un chapitre tenu à Utrecht. En 1553, il avait accompagné l'empereur au funeste siége de Metz. En 1554, il fut envoyé en Angleterre à la tête d'une magnifique ambassade pour demander au nom de Philippe la main de Marie Tudor, et il avait assisté au mariage dans la cathédrale de Winchester, la même année. Quoiqu'une branche de sa maison eût jadis atteint à la souveraineté de Gueldres, qu'une autre branche possédât les grands biens et les titres de la famille de Buren qui venaient de passer par le mariage de l'héritière entre les mains du prince d'Orange, cependant le prince de Gavre, comte d'Egmont, était chef d'une famille qui ne le cédait en ancienneté, en richesse et en puissance, à aucune des grandes familles hollandaises ou flamandes. Personnel-

portants du temps qu'il raconte, et son ouvrage contient beaucoup d'esquisses frappantes, d'anecdotes caractéristiques, de détails minutieux qui prouvent un observateur habile des hommes et des choses. Il possède plus qu'aucun de ses concitoyens le talent de mettre devant les yeux des lecteurs les personnages et les événements qui lui étaient familiers. Son ouvrage a beaucoup de couleur, et est rempli de détails précieux. Il en existe plusieurs exemplaires dans les différentes Bibliothèques des Pays-Bas. Celui qui m'a servi se trouve dans la Bibliothèque royale de la Haye (Fonds Gérard, B. 103).

lement, il était célèbre pour sa bravoure, et quoiqu'il ne fût pas encore devenu l'idole de l'armée, comme cela arriva plus tard, bien qu'il n'eût pas encore commandé en chef dans les occasions importantes, il passait déjà pour un des cinq premiers généraux au service de l'Espagne (1). Avide d'admiration, il était en même temps hautain et présomptueux, aspirant à concilier le caractère d'un grand seigneur arrogant avec celui d'un chef populaire. Sa colère était soudaine et terrible; mais une excessive vanité le mettait à la merci de ceux qui connaissaient ses faiblesses. Peu instruit et doué d'une capacité médiocre pour toutes les affaires (2) excepté pour celles des camps, il était destiné à être aussi indécis et aussi inhabile comme homme d'État, qu'il était résolu et plein d'une heureuse audace sur le champ de bataille. Militaire supérieur, sa fâcheuse étoile le conduisit comme politique sur un sentier difficile et dangereux, dans lequel le génie, la prudence et l'intégrité n'auraient peut-être pas assuré le succès, mais où la ruine devenait inévitable quand la témérité succédait à l'hésitation, et la crédulité à la violence. Tel était le comte d'Egmont quand il prit le commandement de la cavalerie du roi dans l'été de 1557.

Les premières opérations du duc de Savoie avaient pour but de tromper l'ennemi. L'armée, après s'être avancée en Picardie jusqu'à Vervins, feignit de se jeter toute entière sur la ville de Guise. Ce mouvement était destiné à détourner l'attention et les forces de Saint-Quentin, sur lequel devait porter l'attaque. Cependant le connétable de France, Montmorency, arriva le 28 juil-

(1) Suriano, MS.
(2) Pontus Payen, MS.

let 1557, pour prendre le commandement des troupes françaises. Il était accompagné par le maréchal de Saint-André et l'amiral Coligny. Les noms les plus illustres de France étaient représentés dans cette armée d'élite. Nevers et Montpensier, Enghien et Condé, Vendôme et la Rochefoucauld étaient déjà là, et le connétable et l'amiral arrivaient pour animer par leur expérience et leur grande réputation le courage des troupes. Les Français étaient campés à Pierrefonds, petit endroit situé entre la Champagne et la Picardie, et dans les environs. L'armée espagnole était à Vervins et menaçait Guise. C'était l'opinion générale en France que l'intention de l'ennemi était d'envahir la Champagne, et le duc de Nevers, gouverneur de cette province, avait disposé ses forces en vue de cette probabilité. Montmorency pourtant croyait que la Picardie était le véritable but de l'expédition (1) et que Saint-Quentin, qui était le point le plus important sur la route de Paris, était menacé. L'opinion du connétable fut bientôt confirmée par les avis qu'envoya Coligny. Il apprenait, disait-il, que l'armée ennemie après avoir siégé trois jours devant Guise, avait quitté cette place, et s'était portée tout entière sur Saint-Quentin pour l'investir.

Cette ville riche et prospère s'élevait sur une colline au bord de la Somme. Elle était entourée de vastes faubourgs, ornés de vergers et de jardins, qui renfermaient dans leur sein des champs admirablement cultivés (2).

(1) De Thou, t. III, liv. XIV, p. 149.
(2) *Batalla de San-Quintino, copiada de un codice MS. de la Bibl. del Escorial. Documentos ineditos*, t. IX, p. 490. — Le manuscrit publié sous ce titre dans la collection des documents de Madrid est d'un auteur inconnu, mais qui était présent au siége qu'il décrit avec soin.

La ville était défendue de trois côtés par un lac assez large, très-profond sur certains points, mais qui ressemblait parfois à un marais et qui s'étendait du côté de la Flandre jusqu'à un quart de lieue de la ville (1). Les habitants étaient intelligents et industrieux; un grand nombre des marchands et des manufacturiers étaient très-riches ; le commerce de la ville était étendu et d'une grande importance (2).

Téligny, gendre de l'amiral, tenait la place avec un détachement du régiment du Dauphin, le capitaine Brueuil commandait la ville. Ils informèrent tous deux Coligny du danger imminent qui les menaçait. Ils lui représentèrent le besoin urgent où ils se trouvaient de renforts et d'approvisionnements. L'amiral savait bien que la place n'était pas en état de soutenir un siége, et les conséquences de sa reddition pouvaient être terribles. Il était encore possible, disait-on, d'introduire des secours dans la ville, mais chaque jour diminuait les chances. Coligny n'était pas homme à laisser l'herbe pousser sous ses pieds, après un tel appel en faveur de la ville la plus importante de son gouvernement. La sûreté de la France dépendait de celle de Saint-Quentin. Une fois ce rempart enlevé, Paris était à la portée de quelques jours de marche d'un ennemi aventureux. L'amiral partit aussitôt le 2 août, avec des renforts considérables. Il était trop tard. Les troupes anglaises sous les ordres de lord Pembroke, lord Clinton et lord Grey avaient durant ce temps

Son livre porte, du reste, le nom de *Bataille de Saint-Quentin,* et le fait le plus remarquable est qu'il ne cite pas une seule fois le nom d'Egmont dans son récit. La rivalité nationale ne peut guère aller plus loin.

(1) *Documentos ineditos,* p. 491, 492.

(2) *Ibid.*

effectué leur jonction avec le duc de Savoie, et venaient d'arriver au camp de Saint-Quentin. La route par laquelle on avait espéré jeter dans la place les secours tant désirés se trouvait coupée et impraticable. L'amiral pourtant, préoccupé par la situation de Brueuil et de Téligny, avait devancé ses troupes, et arriva à Saint-Quentin presque seul et sans suite. Malgré les remontrances de ses officiers, il s'enferma dans la ville, décidé à la délivrer à force d'habileté et d'expérience, ou à partager au moins le sort de ses défenseurs (1).

Quelques jours se passèrent en sorties peu efficaces, ordonnées par Coligny dans le but de reconnaître le pays et de découvrir le moyen d'introduire des renforts. Le connétable cependant s'était avancé avec son armée jusqu'à la Fère, et ne restait pas dans l'inaction. Il entretenait des communications journalières avec les assiégés, et était décidé à jeter des secours dans la place s'il était possible. Les désappointements pourtant se succédaient sans cesse. En outre le brave mais imprudent Téligny jugea à propos, pendant une indisposition momentanée de l'amiral, d'effectuer une sortie contre les ordres exprès de celui-ci. Il paya sa témérité de sa vie (2). Cependant la garnison diminuait de jour en jour. Coligny fit sortir de la ville toutes les bouches inutiles, enferma les femmes dans la cathédrale et les autres églises, de peur que leur terreur et leurs larmes ne fissent perdre courage aux soldats, et tenta tous les moyens en son pouvoir pour réparer les fortifications de la ville et soutenir la résolution des habitants. La situation devenait désespérée. Il était évident que cette place impor-

(1) De Thou, t. III, p. 251, liv. XIX; Hoofdt, t. I, p. 8.
(2) De Thou, t. III, p. 132.

tante allait tomber au pouvoir des ennemis, et Paris se trouvait découvert. L'un des faubourgs était déjà entre les mains des Espagnols. Enfin Coligny découvrit une route par laquelle il croyait possible de faire arriver des renforts. Il communiqua le résultat de ses observations au connétable. D'un côté de la ville, le lac devenu un marécage était sillonné par deux ou trois sentiers étroits et glissants souvent cachés sous l'eau, et par un ruisseau qu'on ne pouvait traverser qu'en bateau. Le connétable d'après les renseignements que lui transmit Coligny, quitta la Fère le 8 août avec quatre mille hommes d'infanterie et deux mille chevaux. Il fit faire halte à ses troupes au village d'Essigny et s'avança en personne jusqu'au bord du marais pour reconnaître le terrain et décider ses plans. Il résolut d'essayer de jeter des renforts dans la place, comme l'amiral l'avait suggéré. Laissant donc ses troupes en ordre de bataille, il retourna à la Fère où l'attendait le reste de son armée pour achever ses préparatifs (1). Coligny s'était chargé de fournir les bateaux pour traverser le ruisseau. Le 10 août, jour de Saint-Laurent, le connétable se mit en marche avec quatre gros canons, quatre coulevrines et quatre pièces de campagne, et arriva à neuf heures du matin près du faubourg d'Isle qui était déjà au pouvoir des Espagnols. L'armée du connétable se composait de douze mille Allemands, et de quinze compagnies d'infanterie française, en tout à peu près seize mille fantassins, et de cinq mille hommes de cavalerie. L'armée du duc de Savoie était campée du même côté de la ville et s'étendait au delà du marais et de la rivière. Quatorze

(1) De Thou, t. III, p. 134. Meteren, t. I, p. 18.

compagnies espagnoles occupaient le faubourg; deux compagnies avaient été postées en avant-garde près d'un moulin qui se trouvait sur le chemin du connétable qui avançait toujours. Les troupes tinrent pied un moment, mais se retirèrent bientôt, pendant que les Français ouvraient le feu de leurs batteries sur les quartiers du duc de Savoie. La tente du duc fut enlevée, et il n'eut que le temps de mettre sa cuirasse et de se réfugier chez le comte d'Egmont (1). Le connétable, profitant aussitôt de cet avantage momentané, commença à faire passer ses troupes à travers le marais. L'entreprise pourtant ne devait pas réussir. Les bateaux étaient peu nombreux, et si petits qu'ils couraient toujours le risque de couler au moment où ils quittaient la rive chargés de soldats. Plusieurs firent eau, et les hommes périrent. La rive opposée se trouva en outre être élevée et dangereuse. Beaucoup de soldats, après avoir traversé la rivière, ne purent prendre terre, et d'autres qui avaient échappé au danger d'être noyés se perdirent dans des sentiers tortueux et impraticables, et périrent misérablement dans le marais. Un très-petit nombre réussit à entrer dans la ville, mais parmi eux se trouvait d'Andelot, frère de l'amiral avec cinq cents soldats. Durant ce temps un conseil d'officiers s'était réuni sous la tente du comte d'Egmont. Les opinions sur le parti à prendre étaient très-diverses. Risquerait-on un engagement ou permettrait-on au connétable qui n'avait réussi qu'à demi dans son projet, et qui n'avait fait entrer dans la ville que des renforts insignifiants, de se retirer avec le reste de son armée? L'ardeur d'Egmont triompha de tous les obsta-

(1) Hoofdt, t. I, p. 8. Meteren, t. I, p. 18. De Thou, t. III, p. 157.

cles (1). L'occasion était venue de se mesurer, dans une situation avantageuse, avec le plus grand capitaine du temps. On ne pouvait songer à abandonner la victoire que la fortune de la guerre venait de mettre à la portée des Espagnols. Le connétable de Montmorency se trouvait devant eux, accompagné des princes du sang royal, des plus grands seigneurs et des plus braves chevaliers de France. Il s'était mis en leur pouvoir par une entreprise désespérée. Le laisserait-on aller sain et sauf? L'effet moral de la défaite d'une telle armée serait plus grand que si elle comptait deux fois plus de soldats. Le coup serait porté au cœur de la France, et elle ne s'en relèverait pas. Pouvait-on renoncer sans effort à l'occasion qui se présentait de mettre aux pieds de Philippe, dans la première campagne qu'il entreprenait depuis son avénement au trône, une couronne digne des plus célèbres victoires de l'empereur? L'éloquence impétueuse du brave Hollandais était irrésistible et on prit le parti de couper la retraite au connétable (2).

A une lieue du faubourg d'Isle, où le connétable venait d'entrer, se trouvait un défilé étroit situé entre des montagnes escarpées et rapprochées. En passant le matin par le ravin, le connétable avait remarqué que l'ennemi pouvait empêcher son retour à cet endroit. Il avait donc laissé le Rheingrave à la tête d'une compagnie de carabiniers à cheval pour garder le passage. Au moment de commencer sa retraite, il envoya en avant le duc de Nevers avec quatre compagnies de cavalerie pour fortifier ce poste important qu'il ne croyait pas assez gardé. La précaution arriva trop tard. Le prompt coup d'œil

(1) Hoofdt, t. I, p. 8. Meteren, t. I, p. 18.
(2) Hoofdt, Meteren, *ubi sup.*

d'Egmont avait déjà reconnu le côté faible. Au moment où Nevers s'approchait, il vit deux mille hommes de cavalerie ennemie traverser et occuper le passage. Plein de fureur et de rage, Nevers voulait charger les ennemis, quoique leur nombre fût infiniment supérieur au sien. Ses officiers le retinrent à grand'peine, en lui rappelant l'ordre positif qu'il avait reçu du connétable de garder le défilé, mais de ne tenter sous aucun prétexte un engagement avant l'arrivée du gros de l'armée. Peut-être la témérité eût-elle alors été de la prudence. La charge à fond, que le duc voulait tenter eût peut-être balayé le défilé, et ouvert un chemin à l'armée, si le connétable eût accompagné ce mouvement en s'avançant rapidement. De nouveaux corps de cavalerie espagnole et flamande arrivaient toujours ; le passage fut bientôt bloqué, et le duc de Nevers se replia lentement et à regret sur le prince de Condé qui était posté avec la cavalerie légère près du moulin où la première escarmouche avait eu lieu. Ils furent bientôt rejoints par le connétable et le gros de l'armée. Les troupes françaises tout entières commencèrent alors leur mouvement de retraite. Il était évident, du reste, qu'elles étaient enveloppées. En approchant du défilé fatal qui traversait la seule route qui les conduisît à la Fère, elles le virent complétement au pouvoir de l'ennemi, et le comte d'Egmont, à la tête de deux mille hommes de cavalerie légère, donna le signal du combat, en attaquant l'aile gauche du connétable. Le flanc droit fut assailli par les ducs Eric et Henri, qui commandaient chacun mille dragons, avec le secours du comte de Horn à la tête d'un régiment de gendarmes à cheval. Mansfeldt, Lalaing, Hoogstratenwick et Vilain fondaient en même temps sur le centre de l'armée

ennemie. La cavalerie française s'ébranla sous le choc. Les colporteurs, marchands et valets de tout genre, qui suivaient l'armée, frappés de terreur, prirent la fuite en désordre, et dans leur retraite précipitée jetèrent la confusion et l'effroi dans tous les rangs. La déroute fut prompte et complète. L'attaque fut suivie à l'instant par la victoire. Nevers qui, à la tête de quelques compagnies, avait pris un chemin creux, dans l'espérance de faire un détour et de présenter de nouveau le front à l'ennemi, fut rejoint par l'armée en déroute et par les Espagnols qui la poursuivaient. La journée était perdue, la retraite presque impossible. Pourtant le duc, par un effort désespéré, s'ouvrit un chemin à la pointe de l'épée et réussit à s'échapper accompagné par une poignée de soldats. La cavalerie avait rompu ses rangs au premier choc et était presque entièrement détruite. Une partie de l'infanterie restait ferme encore, et tentait de continuer la retraite. Le feu de quelques pièces d'artillerie acheva la défaite, et avant d'arriver à Essigny, l'armée était complétement écrasée. La victoire des Espagnols était entière. La moitié des troupes françaises, qui avaient pris part à l'entreprise, était restée sur le champ de bataille. Le reste de l'armée était prisonnier ou en déroute. Quand Nevers passa en revue à Laon les malheureux débris des forces du connétable, il trouva treize cents hommes de cavalerie française et trois cents Allemands, tandis que l'infanterie française ne comptait plus que quatre compagnies au lieu de quinze, et qu'il ne restait que quatre mille fantassins allemands sur les douze mille hommes qui se trouvaient à la Fère. En moins d'une heure une armée de vingt et un mille hommes de troupes choisies avait été détruite ou prise, à l'exception de six mille soldats. Le connétable lui-

même avait reçu une blessure dans l'aine et avait été fait prisonnier. Le duc d'Enghien, après avoir fait preuve d'une valeur éclatante et avoir rallié les troupes plusieurs fois, reçut un coup de feu à travers le corps et vint mourir dans le camp ennemi. Le duc de Montpensier, le maréchal de Saint-André, le duc de Longueville, le prince Ludovic de Mantoue, le baron Corton, la Roche du Mayne, le Rheingrave, les comtes de la Rochefoucauld, d'Aubigné, de Rochefort avaient été faits prisonniers. Le duc de Nevers, le prince de Condé et quelques autres avaient réussi à s'échapper quoiqu'on fût si convaincu que la fuite était impossible que l'armée victorieuse se refusait à croire à leur salut. Quand Nevers, après la bataille, envoya un trompette au duc de Savoie, pour ouvrir des négociations au sujet des prisonniers, on regarda le trompette comme un imposteur, et la lettre au duc comme un document controuvé, et ce ne fut qu'après des recherches attentives sur le champ de bataille pour y découvrir son corps, que le duc de Nevers réussit à persuader aux vainqueurs qu'il vivait encore (1).

Cinquante hommes seulement avaient péri dans l'armée de Philippe (2). Louis de Brederode fut étouffé par son armure, les deux comtes de Spiegelberg et le comte Waldeck furent tués ; aucun autre officier de marque ne perdit la vie. Tous les étendards et l'artillerie française, à l'exception de deux pièces de canon, avaient été pris, et on les offrit au roi quand il arriva le lendemain au camp de Saint-Quentin. On lui présenta aussi les prisonniers de distinction formant une longue procession. Les rois d'Espagne n'avaient pas souvent joui d'un triomphe plus com-

(1) De Thou, t. III, p. 161, 162, liv. XIX.
(2) *Ibid.*

plet que celui que Philippe devait à la bravoure et à la hardiesse du comte d'Egmont (1).

Pendant que le roi contemplait les dépouilles qu'il devait à la victoire, un soldat du régiment de cavalerie légère de don Henri Manrique s'approcha et lui présenta une épée : « Je suis celui qui a pris le connétable », dit-il, « voilà son épée : sera-t-il du bon plaisir de Votre Majesté de me donner quelque chose à manger chez moi? » — « Je vous le promets, » répliqua Philippe, sur quoi le soldat baisa la main du roi et se retira (2). La coutume généralement reconnue alors était qu'un roi était prisonnier du roi, un général du général, mais celui qui prenait le commandant en chef avait droit, qu'il fût officier ou soldat, à dix mille ducats (3). Dans cette occasion, le connétable était prisonnier de Philippe qui passait pour commander son armée en personne. Un certain capitaine espagnol, nommé Valenzuela, disputait au soldat ses droits à l'épée du connétable. Le soldat s'avança aussitôt vers le connétable qui était présent ainsi que ses illustres compagnons de captivité : « Votre Excellence est un chrétien, » dit-il, « voulez-vous dire sur votre conscience et sur la foi d'un chevalier, si ce n'est pas moi qui vous ai fait prisonnier? Votre Excellence ne sera pas surprise

(1) Hoofdt, t. I, p. 8, 9. Meteren, t. I, p. 18, sqq. De Thou, t. III, p. 157, 160. Bor., t. I, p. 16. Les historiens des Pays-Bas portent en général à quatre mille au moins le nombre des morts de l'armée française. Une proclamation contemporaine du gouvernement, publiée quinze jours après la bataille, ordonnant des actions de grâces, donne le chiffre de quarante-huit compagnies d'infanterie et cinq mille hommes de cavalerie, pour le nombre des morts, des blessés et des prisonniers. Van Wynt, *Byvoegss en Anmerkingen op Wagenaar Vaderl. hist.*, t. VI, p. 13, 15. Amst., 1792.

(2) *Batalla de S. Quintin. Documentos ineditos*, t. IX, p. 496.

(3) *Ibid.*

de ce que je ne suis qu'un soldat : c'est avec des soldats que Sa Majesté fait la guerre. — Certainement, » dit le connétable, «vous m'avez fait prisonnier, vous avez pris mon cheval et je vous ai remis mon épée; mais j'ai donné ma parole au capitaine Valenzuela. » Comme la coutume espagnole ne reconnaissait pas un gage donné à un autre que le véritable vainqueur, il fut convenu que le soldat abandonnerait deux mille ducats au capitaine sur les dix mille qu'il devait recevoir. Ce fut ainsi que se termina la dispute (1).

Telle fut la brillante victoire de Saint-Quentin qu'on peut placer au même rang que les célèbres combats de Crécy et d'Azincourt. La frontière de Flandre échappa pour un moment aux souffrances qui vinrent assaillir les frontières françaises. C'en était assez pour rendre la victoire aussi chère au peuple qu'aux soldats. Depuis ce jour le nom du brave Hollandais résonna aux oreilles de l'armée comme le bruit d'une trompette. « Egmont et Saint-Quentin, » tel fut le cri qui retentit jusqu'à l'extrémité des États de Philippe (2). Un coup mortel avait été porté à la France. Les lauriers de toutes les victoires de François Ier et de Henri II venaient de se flétrir. Cette bataille et celles qui furent bientôt gagnées par le même bras obligèrent le roi Henri à signer le traité le plus funeste qui se trouve inscrit dans l'histoire de France.

La renommée et la puissance du connétable disparurent; ses malheurs et sa captivité jetèrent une ombre fatale sur l'antique gloire de la maison de Montmorency; ses ennemis en profitèrent pour ruiner son influence et

(1) *Documentos ineditos*, t. IX, p. 496, 497.
(2) Hoofdt, t. I, p. 5.

sa popularité (1). La joie de Philippe au contraire était aussi grande que le comportaient le calme et la froideur de sa nature. Le magnifique et sombre palais de l'Escurial, dédié à saint Laurent et construit dans la forme du gril, instrument du martyre du saint diacre, fut élevé en mémoire de la bataille gagnée le jour de sa fête (2). Ce fut ainsi que le roi célébra la victoire. La récompense qu'il réservait au vainqueur vint plus tard.

La lenteur et la prudence de Philippe, pour ne pas dire sa pusillaminité, lui firent perdre les plus beaux fruits de son triomphe. Ferdinand de Gonzague voulait qu'on fît suivre ce coup terrible d'une marche immédiate sur Paris (3). Tel était aussi l'avis de tous les généraux distingués du temps. C'eût été, sans aucun doute, l'opinion de Charles-Quint, et il n'eût pas manqué de la mettre à exécution, s'il se fût trouvé, tout infirme qu'il était, sur le champ de bataille de Saint-Quentin à la place de son fils. Il ne put cacher sa colère et son dépit quand il apprit qu'on n'avait pas pris Paris, et on raconte qu'il refusa de lire les dépêches qui lui annonçaient que cet événement n'avait pas eu lieu (4). Philippe ne possédait certainement aucun des instincts du conquérant ; rien ne pouvait l'engager à violer les règles de la stratégie la plus prudente. Il n'était pas homme à agir vivement après le coup qu'il avait porté ; il ne pouvait laisser sur ses derrières Saint-Quentin debout encore, bien que la garnison ne fût plus que de

(1) De Thou, t. III, p. 160.

(2) Hoofdt, t. I, 9.

(3) De Thou, t. III, p. 162.

(4) Brantôme, *Hist. du duc d'Albe*, t. II, p. 140. Les lettres de Charles, écrites à cette époque, ne confirment pourtant pas ce fait. Voyez Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 169 sqq. Comp. Sterling, *Vie de Charles-Quint à Yuste*, p. 121, 122.

huit cents hommes. Nevers était encore sur la route de Paris, et quoiqu'on sût qu'il commandait seulement les débris d'une armée, il pouvait réussir à former un nouveau corps de troupes, à temps pour arrêter la marche triomphale du roi sur Paris. Grâce à cette excessive prudence, Philippe refusa d'avancer jusqu'à ce que Saint-Quentin fût en sa puissance (1).

Bien que Coligny fût presque réduit au désespoir par la défaite absolue des Français dans la dernière action, il tenait bravement dans Saint-Quentin, sachant bien que chaque jour de prolongation du siége était un avantage pour le pays. Il fit de nouveaux efforts pour amener des renforts dans la place. Un pêcheur lui montra un sentier inondé, couvert par plusieurs pieds d'eau, par lequel il réussit à faire arriver dans la ville cent cinquante soldats sans armes et à demi noyés. La garnison n'était plus que de huit cents hommes, mais le siége durait toujours, grâce au courage, à la sagacité de l'amiral, et à la bravoure indomptable de son frère d'Andelot. La compagnie de cavalerie du régiment du Dauphin s'était mal conduite depuis la mort de son chef, M. de Téligny. Les bourgeois étaient naturellement las du siége et impatients de le voir finir. Les mines et les contre-mines se continuèrent jusqu'au 21 août. On commença alors une canonnade suivie qui dura jusqu'au 27. Ce jour-là onze brèches furent ouvertes dans les murailles, et on ordonna un assaut sur quatre points à la fois. Les citoyens défendaient les murailles, les soldats occupaient les brèches. La lutte fut courte, mais sanglante, la garnison se conduisit héroïquement. Tout à coup l'ennemi pénétra dans la place

(1) De Thou, t. III, p. 162. Hoofdt, t. I, p. 9.

par une tour qu'on avait crue assez forte, et qui n'était pas suffisamment gardée. Coligny courut au lieu indiqué et attaqua l'ennemi presque seul. Il fut bientôt écrasé sous le nombre, ainsi que les quatre hommes et le page qui l'accompagnaient. Pris par un soldat nommé Francisco Diaz, il fut mené à travers une mine au duc de Savoie qui donna au soldat dix mille ducats en échange de l'épée de l'amiral. Le combat continuait encore avec acharnement dans les rues, le brave d'Andelot résista jusqu'à la fin. Il succomba enfin, et fut fait prisonnier. Philippe, qui arrivait comme d'ordinaire dans les tranchées à midi, complétement armé et précédé par un page qui portait son casque, reçut alors la nouvelle que Saint-Quentin était à lui (1).

Le pillage et l'incendie succédèrent à un horrible carnage. Tout le monde fut massacré dans les maisons où les soldats pénétrèrent. Le sac de la ville dura toute la journée et le jour suivant jusqu'à la nuit du 28. Tous les soldats eurent une part abondante du pillage; quelques-uns réussirent à s'emparer de deux ou trois mille ducats, on alla même jusqu'à douze mille ducats (2). Les femmes, sans être positivement outragées, furent dépouillées d'une grande partie de leurs vêtements, de peur qu'elles ne pussent cacher des trésors qui appartenaient à leurs vainqueurs, et beaucoup d'entre elles reçurent des coups de couteau dans la figure. Les soldats coupèrent même les bras à quelques-unes de ces malheureuses (3), puis les chassèrent nues et mutilées dans les rues en flammes,

(1) De Thou, t. III, p. 171. Hoofdt, t. I, p. 10. Meteren, t. I, p. 18. *Documentos ineditos*, t. IX, p. 497-513.

(2) *Documentos ineditos*, t. IX, p. 513 sqq.

(3) *Ibid.*

car le 28 on avait mis le feu à la ville en cent endroits, et l'incendie était général. Les rues étaient déjà jonchées des cadavres des citoyens et des soldats massacrés, les survivants furent alors brûlés dans leurs maisons. Les têtes, les membres et les troncs humains étaient épars au milieu des briques et des poutres des maisons qui tombaient de toutes parts (1). L'incendie dura toute la nuit, sans qu'on fît un seul effort pour l'éteindre, tandis que les soldats couraient comme des démons à travers le feu et la flamme à la recherche du butin. Ils pénétraient la torche à la main dans toutes les caves et les souterrains très-nombreux dans la ville, pour y chercher des trésors cachés. Le travail de tuer, de piller et d'incendier dura trois jours et trois nuits. Les rues étaient encombrées de cadavres, pas un seul mort n'avait reçu la sépulture depuis la prise de la ville. Les corps des hommes mis en pièces par les chiens ou noircis par le feu empestaient l'atmosphère (2). Les femmes avaient été enfermées de nouveau dans la cathédrale où elles avaient vécu pendant le siége, et où elles se pressaient maintenant les unes contre les autres en attendant d'apprendre leur sort (3). Le 29 août, à deux heures de l'après-midi, Philippe donna l'ordre que toutes les femmes sans exception quittassent la ville pour aller se réfugier sur le territoire français (4). Saint-Quentin qui, soixante-dix ans auparavant, faisait partie de la Flandre, allait y être annexé de nouveau, et Philippe ne voulait pas qu'une seule créature humaine parlant français, homme, femme ou enfant, pût se trouver

(1) *Documentos ineditos*. t. IX. p. 515.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

dans ses murs (1). Les langues des hommes étaient muettes pour toujours. On contraignit les femmes au nombre de trois mille cinq cents, de quitter la cathédrale et la ville. Les unes tombaient d'inanition, les autres étaient grièvement blessées, toutes en traversant les rues en ruines furent obligées de fouler aux pieds les corps restés sans sépulture de leurs pères, de leurs maris ou de leurs frères. Pas une de ces malheureuses n'avait un protecteur; elles ne pouvaient plus reconnaître les traits des cadavres, et cette lugubre procession de femmes de tout rang et de tout âge, les unes défigurées par les coups de couteau, les autres les bras coupés, leurs plaies sanglantes encore ouvertes, quelques-unes pliant sous le poids de quatre-vingt-dix années, la tête nue, leurs cheveux blancs épars sur les épaules, d'autres portant dans leurs bras les enfants qu'elles nourrissaient, sortit pour toujours de la ville, accompagnée par un détachement de soldats pesamment armés. Toutes accomplirent à pied ce cruel voyage; on leur accorda seulement des charrettes pour transporter les enfants de deux à six ans (2). L'œuvre de destruction et de dépopulation était complète : « Je me promenais dans la place en regardant autour de moi, » dit un soldat espagnol qui était présent et qui tenait un journal de tout ce qui se passait, « il me semblait voir une seconde destruction de Jérusalem ; ce qui me frappait surtout, c'était de ne plus trouver un seul citoyen de la ville, personne qui fût ou qui osât se dire Français ! Comme les choses de ce monde sont vaines et passagères, me disais-je ! Il y a six jours, que de richesses dans cette ville, et

(1) *Documentos ineditos*, t. IX, p. 115.
(2) *Ibid.*, t. IX, p. 516.

maintenant il n'y reste pas pierre sur pierre (1)! »

Philippe avait ordonné lui-même l'expulsion des femmes; il n'avait d'ailleurs fait aucun effort pour arrêter le carnage, le pillage et l'incendie. Le roi n'oublia pourtant pas ses devoirs envers les saints. Aussitôt que les flammes éclatèrent, il envoya à la cathédrale pour y chercher le corps de saint Quentin qu'il fit apporter sous sa tente (2). On y éleva un autel, et le cercueil du saint fut placé à droite tandis que la tête du « glorieux saint Grégoire, » reposait à gauche en compagnie des nombreuses reliques qu'on avait trouvées dans la cathédrale (3). Pendant que les messes se succédaient dans cette sainte retraite, l'œuvre des démons s'accomplissait au dehors (4). Les ossements des saints enterrés depuis des siècles reposaient paisiblement sous la tente du monarque, pendant que les chiens rongeaient les cadavres des hommes qui venaient d'être tués à Saint-Quentin, et que les soldats traînaient dans un exil éternel des femmes mutilées et désespérées.

Coligny et son frère étaient naturellement les plus marquants des prisonniers faits dans la ville. D'Andelot eut le bonheur de s'échapper pendant la nuit en soulevant le bord de la tente dans laquelle on le gardait. L'amiral fut conduit à Anvers. Il y passa plusieurs semaines dans son lit, malade de la fièvre. Pendant sa convalescence, n'ayant pas d'autre passe-temps, il se mit à lire les Écritures (5), et se convertit au calvinisme. Le monde frémit

(1) *Documentos ineditos*, t. IX, p. 519.
(2) *Ibid.*, p. 624.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) Meteren, t. I, p. 18.

encore au souvenir du sort que cette conversion lui attira.

Saint-Quentin était réduit, mais Philippe n'en était pas plus empressé à poursuivre sa fortune. Il perdit son temps à faire le siége de plusieurs places sans importance, et la valeur d'Egmont ne put encore rapporter ses fruits. Le Catelet fut pris au commencement de septembre. Le 12 du même mois, la citadelle de Ham se rendit, après avoir reçu deux mille coups de canon, Noyon, Chanly et quelques autres villes moins considérables furent livrées aux flammes. Philippe traversa alors la frontière, licencia son armée et se retira à Bruxelles. Il entra dans cette ville le 12 octobre. Les Anglais retournèrent dans leur pays (1). La campagne de 1557 se termina sans résultats positifs; la victoire de Saint-Quentin semblait devoir demeurer stérile.

Cependant les Français ne demeuraient pas dans l'inaction. Les troupes du connétable avaient été détruites, mais le duc de Guise, qui était arrivé en toute hâte d'Italie en apprenant la défaite de Saint-Quentin, était tout prêt à former une nouvelle armée. Il brûlait d'impatience de relever sa réputation qui avait un peu souffert de la campagne qu'il venait de faire en Italie, et de profiter de la captivité de son rival, le connétable. Pendant que Philippe agissait avec tant de lenteur et de circonspection durant l'automne, le duc avait recruté en France et en Allemagne des troupes nombreuses. Au mois de janvier (1558) il était prêt à entrer en campagne. On avait décidé dans le conseil du roi Henri qu'on ne tenterait pas de reprendre les places qu'on avait perdues en Picardie, mais

(1) Hoofdt, t. I, p. 10. De Thou, t. III, p. 171, 174, liv. XIX.

qu'on porterait la guerre sur le territoire de l'alliée de Philippe. Il était décrété que l'Angleterre subirait tous les malheurs, et que Philippe recueillerait toute la gloire et le profit qui résulteraient de leurs efforts communs. Cette guerre avait été entreprise par le mari de la reine; les sujets de la reine n'y avaient aucun intérêt; mais elle devait coûter à l'Angleterre le trophée des armes du prince Noir. Le 1er janvier 1558, le duc de Guise parut devant Calais; le maréchal Strozzi, déguisé, avait déjà fait une expédition pour reconnaître la place. Le résultat de l'examen avait été que la garnison était faible et qu'elle comptait trop sur la citadelle. Après une canonnade terrible qui dura huit jours, et qu'on entendit à Anvers, la ville fut prise d'assaut (1). Le siége qui l'avait acquise à l'Angleterre avait duré un an. Huit jours après Guines succombait sous dix mille coups de canon des trente-cinq grosses pièces d'artillerie du duc de Guise (2). Le dernier vestige de la domination anglaise en France, le dernier prétexte du roi d'Angleterre pour porter le titre et les lis du roi de France disparurent ainsi pour toujours. Henri II se rendit à Calais redevenue une ville française après deux cents ans de séparation, nomma Paul de Termes gouverneur de la place, et retourna à Paris, pour célébrer bientôt après le mariage du dauphin avec la nièce des Guise, Marie, reine d'Écosse (3).

Ces événements, joints à la campagne d'hiver du duc qui avait relevé pour un moment le courage abattu de la France, devaient donner bientôt une nouvelle face aux

(1) Meteren, t. I, p. 19. De Thou, t. III, p. 202-209, liv. XX. Hoofdt, t. I, 11. Bor., t. I, p. 16.

(2) Meteren, de Thou, Hoofdt, Bor., *ubi sup.*

(3) De Thou, t. III, p. 211.

affaires, en assurant au parti catholique l'ascendant dans le royaume. La gloire de la maison de Montmorency et de Coligny s'était éclipsée, tandis que l'étoile des Guise, resplendissante depuis la conquête de Calais, arrivait à son zénith.

Ce fut à cette époque qu'une entrevue mémorable eut lieu à Péronne entre l'évêque d'Arras et le cardinal de Lorraine. Ce fut là qu'on commença à tisser cette trame qui devait s'étendre si loin, et qui intéressait le sort de tant de millions d'êtres. La duchesse Christine de Lorraine, cousine de Philippe, l'avait accompagné à Saint-Quentin. Le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, son frère, obtinrent la permission de la visiter à Péronne. La duchesse était accompagnée par l'évêque d'Arras, et les deux prêtres eurent ensemble une longue conférence secrète (1). On peut supposer que l'ardeur militaire de Philippe s'était déjà affaiblie. Il s'était trompé sur sa vocation, et avait déjà reconnu la fausse position dans laquelle il s'était placé. Il combattait le monarque qui pouvait devenir son plus ferme appui contre l'ennemi suprême des deux royaumes et du monde entier. Le roi de France avait l'hérésie en horreur; quant à Philippe, il avait déjà décidé quelle serait la mission de sa vie.

L'évêque était rusé et plus habile que l'ambitieux et vain cardinal. Il assura au prélat que Philippe considérait la captivité de Coligny et de Montmorency comme une dispensation providentielle, puisque le génie tutélaire de la France restait encore debout malgré les revers arrivés au royaume. Il fit entendre que le cardinal et son frère tenaient entre leurs mains les destinées de

(1) De Thou, t. III, p. 223. Hoofdt, t. I, p. 12.

la France et de l'Europe. Les intérêts des deux nations, de la religion et de l'humanité exigeaient impérieusement qu'on mît un terme à cette guerre contre nature, afin que les deux monarques pussent unir leurs forces pour travailler ensemble à l'extirpation de l'hérésie. Philippe mettait toute sa confiance en la sagesse et la prudence du cardinal. Il était nécessaire que les négociations restassent secrètes pour le moment, mais, en attendant, il fallait conclure la paix le plus tôt possible, et Philippe le désirait autant que Henri. L'évêque s'aperçut bientôt de l'impression qu'avaient produite ses astucieuses paroles. Le cardinal, poussé par les flatteries qu'on lui prodiguait et par les mouvements de son ambition, prêta volontiers l'oreille aux plans de l'évêque. Ainsi furent jetés les fondements d'un vaste dessein que le temps devait perfectionner. On décida d'entreprendre une croisade de toutes les forces espagnoles et françaises contre les sujets des deux couronnes. L'œuvre de l'évêque était accomplie. Le cardinal retourna à Paris, décidé à amener la paix avec l'Espagne. Il était convaincu que la gloire de sa maison serait infiniment augmentée et que sa puisance serait définitivement fondée si l'on entrait dans une étroite alliance avec Philippe pour l'accomplissement de ses funestes projets contre la religion et l'humanité. Les négociations, cependant, restaient secrètes. Une nouvelle campagne et de nouvelles humiliations pour la France, devaient précéder l'acceptation de la paix que le roi d'Espagne faisait offrir.

Les opérations de guerre recommencèrent peu de temps après l'entrevue de Péronne. Le duc de Guise, qui

(1) De Thou, t. III, p. 223, 227, liv. XX.

avait recruté cinq mille cavaliers et quatorze mille fantassins en Allemagne (1), entreprit, d'après le désir du roi, le siége de Thionville (2), ville forte et de grande importance, située sur la Moselle, dans le duché de Luxembourg. Le 22 juin, le duc fit donner l'assaut, la garnison capitula aussitôt (3). Le siége fut conduit régulièrement et habilement, mais les détails n'offrent point d'intérêt. Il faut pourtant remarquer la mort du maréchal Strozzi, l'un des officiers d'aventure les plus célèbres de son temps. Ce brave soldat, toujours malheureux, fut tué par une balle au moment où il aidait le duc de Guise, qui s'appuyait sur son épaule, à pointer un canon contre la forteresse (4).

Après la prise de Thionville, le duc de Guise perdit dix-sept jours sans faire aucun effort pour poursuivre les succès qui l'avaient accompagné au début de la campagne. La bonne fortune des Français semblait neutralisée par la langueur qui avait ralenti tous les mouvements de Philippe après la victoire de Saint-Quentin. Le temps que le duc de Guise eût pu employer à continuer sa brillante carrière, se perdait en détails frivoles ou dans une véritable torpeur. Peut-être cette lenteur était-elle le résultat de perfides intelligences avec l'Espagne, et les premiers fruits de l'entrevue de Péronne. Quelle qu'en fût la cause, la conséquence immédiate fut un grand désastre pour la nation française, et une profonde humiliation pour son souverain.

(1) Hoofdt, t. I, p. 12.

(2) De Thou, t. III, p. 229.

(3) De Thou, t. III, p. 229, 235. Meteren, t. I, p. 19. Hoofdt, t. I, p. 12, 13.

(4) Meteren, t. I, p. 19.

Le plan du cabinet français, en nommant le maréchal de Termes gouverneur de Calais, avait été que ce général tirât le plus tôt possible parti de sa situation. Il rassembla donc une armée de huit mille hommes de pied et de quinze cents chevaux (1), moitié Allemands, moitié Gascons, et il reçut l'ordre de ravager les environs, particulièrement le comté de Saint-Pol. Durant ce temps, le duc de Guise, qui avait soumis les villes de la frontière méridionale, devait remonter vers le nord, opérer sa jonction avec le maréchal, et former ainsi une barrière sur toute la frontière des Pays-Bas.

De Termes partit de Calais au commencement de juin, avec l'armée qu'il venait de former. Il passa près de Gravelines et de Bourbourg, et il arriva devant Dunkerque le 2 juillet. La ville, qui était sans garnison, ouvrit des négociations; mais, pendant qu'elles étaient pendantes, la place fut prise d'assaut et mise au pillage. La ville de Saint-Winochsberg partagea le même sort. Le maréchal qui souffrait horriblement de la goutte, fut obligé alors de remettre temporairement le commandement à M. d'Estouteville, soldat hardi et féroce, qui conduisit l'armée jusqu'à Niewport, en pillant, en brûlant et en dévastant tout ce qu'il trouvait sur son passage. Cependant Philippe, qui était à Bruxelles, avait donné au duc de Savoie l'ordre de s'opposer au duc de Guise avec une armée qu'il avait réunie en toute hâte à Maubeuge, dans la province de Namur. Il désirait donc attaquer le duc de Termes avant que celui-ci pût effectuer sa retraite sur Calais.

Enivrée de victoires remportées sur des paysans sans

(1) Bor., t. I, p. 16. Meteren, t. I, p. 19. Comp. Hoofdt, t. I, p. 13. De Thou, t. III, p. 238, liv. XX.

défense, chargée des dépouilles des villes pillées ou incendiées, l'armée du maréchal de Termes avait repris la route de Calais. Le moment d'un coup hardi et imprévu était arrivé. Quel bras devait le porter? Quel était le général dans l'armée de Philippe qui réunissait la promptitude, le bonheur et l'audace nécessaires, si ce n'était le plus brillant des généraux de cavalerie, l'intrépide héros de Saint-Quentin? Egmont reçut les ordres du roi, et se mit à l'instant même en campagne. Il réunit à la hâte toutes les forces disponibles dans les environs. Le maréchal Bignicourt lui amena des détachements des garnisons de Saint-Omer, de Béthune, d'Aire et de Bourbourg : il se trouva bientôt à la tête de dix mille soldats d'infanterie et de deux mille hommes de cavalerie (1). Son armée était suivie par des bandes considérables de paysans, hommes et femmes, furieux des outrages qu'ils venaient de subir et altérés de vengeance. L'énergique général se porta aussitôt sur la route même de l'armée française. Décidé à détruire l'armée entière du maréchal de Termes ou à rester sur le champ de bataille, il conduisit son armée à Gravelines, petite ville située près de la mer, entre Calais et Dunkerque. Le général français mettait la dernière main à son œuvre de destruction en incendiant Dunkerque, et allait reprendre la route de son gouvernement, quand il apprit le danger qui le menaçait. Bien que malade et souffrant, il monta à cheval et conduisit lui-même son armée à Gravelines. Là, il fut absolument arrêté. Pendant la nuit du 12 juillet, il tint un conseil d'officiers. Il fut décidé qu'on refuserait la bataille, et qu'on tenterait à la marée

(1) Meteren, t. I, p. 19. Comp. de Thou, t. III, p. 289, liv. XX. Bor., t. I, p. 16. Hoofdt, t. I, p. 14.

basse de prendre le chemin de Calais par les grèves. Le lendemain au matin, il traversa la rivière d'Aa au-dessous de Gravelines. Egmont qui n'était pas homme, ce jour-là au moins, à construire un pont pour un ennemi qui fuyait, passa la rivière au-dessus de la ville, et rangea toutes ses forces en ordre de bataille. Le maréchal ne pouvait refuser le combat qu'on l'obligeait ainsi d'accepter. Il ne prit plus conseil que de son courage. Il n'était pas inférieur en nombre à son adversaire et pouvait espérer de s'ouvrir un chemin à travers les rangs ennemis en sauvant son armée et son trésor. Il avait la mer à droite, l'Aa derrière lui, Egmont en face. Il forma un rempart sur son flanc gauche au moyen des fourgons et des bagages, et plaça sur le devant son artillerie qui se composait de quatre coulevrines et de trois fauconneaux. Il rangea sa cavalerie derrière les canons, et la fit flanquer des deux côtés par les Gascons ; l'infanterie française et allemande formait l'arrière-garde.

Egmont, d'autre part, partagea sa cavalerie en cinq escadrons ; il plaça en avant trois de ces corps de cavalerie légère pour conduire l'attaque; il commandait lui-même le centre; les deux ailes étaient placées sous les ordres du comte de Pontenals et d'Henri Henriquez. Les hussards noirs de Lazare Schwendi et les gendarmes flamands venaient ensuite. Derrière eux, l'infanterie était divisée par nations, Espagnols, Allemands et Flamands, et commandée par Carvajal, Münchausen et Bignicourt. Egmont qui, suivant son habitude, avait choisi le poste le plus dangereux à l'avant-garde, ne put plus contenir son impatience : « L'ennemi est à nous, » s'écria-t-il, « que ceux qui aiment leur patrie me suivent. » En parlant ainsi, il donna de l'éperon à son cheval, et, à

la tête de son régiment, fondit sur l'ennemi. Les Gascons reçurent la charge avec le plus grand sang-froid, et soutenus par le feu de l'artillerie qui les couvrait et qui balayait les premiers rangs des assaillants, ils suppor-portèrent tout le poids de la première attaque sans broncher. Le cheval d'Egmont fut tué sous lui au commencement de l'action. Remontant aussitôt en selle, il encouragea de nouveau sa vaillante cavalerie. Les Gascons maintenaient leur terrain, et combattaient avec une férocité impitoyable. Le courage du désespoir animait les Français; l'espoir d'une victoire brillante et définitive inspirait les Espagnols et les Flamands. La mêlée était complète; les généraux et les soldats, les cavaliers et les fantassins, les lanciers et les mousquetaires se confondaient dans une foule luttant passionnément, pied contre pied, poitrine contre poitrine, cheval contre cheval; combat tumultueux et acharné sur une grève aride. Pendant longtemps, on ne put savoir de quel côté pencherait la victoire, lorsque enfin dix vaisseaux anglais apparurent à l'horizon, et, s'approchant de la côte, ouvrirent leur feu sur les rangs encore intacts des Français. Les vaisseaux étaient trop éloignés, et le danger de tuer les amis en même temps que les ennemis trop imminent pour que leurs canons pussent exercer une grande influence sur la bataille. Mais l'ennemi fut troublé par cette attaque imprévue du côté de la mer; en même temps un détachement de cavalerie allemande, auquel Egmont avait donné l'ordre de passer par les dunes du côté du midi, réussit à prendre les Français par le flanc gauche. Egmont, profitant de la confusion, chargea avec une nouvelle vigueur. Le sort de la journée fut décidé. La cavalerie française s'é-

branla, rompit ses rangs, et dans sa fuite, porta l'effroi dans toute l'armée. La déroute fut complète; cavaliers et fantassins, Français, Gascons et Allemands prirent tous la fuite. Quinze cents hommes périrent dans l'action; un plus grand nombre fut précipité dans la mer, pendant que beaucoup de fuyards tombaient encore sous les coups des paysans exaspérés qui cherchaient à venger leurs injures dans le sang des soldats dispersés et blessés (1). L'armée du maréchal de Termes n'existait plus, et avec elle disparut le dernier espoir de la France d'obtenir une paix honorable. Elle était aux pieds de Philippe, et cette brillante action de cavalerie fut peut-être, par ses résultats immédiats et durables, l'une des victoires les plus décisives et les plus frappantes qu'on ait jamais remportées. Le maréchal de Termes avait reçu une blessure à la tête, et était prisonnier ainsi que Sénarpont, Annebault, Villefon, Morvilliers, Chanlis et beaucoup d'autres officiers de haut rang. Le roi de France avait à peine le courage d'entreprendre l'organisation d'une nouvelle armée (2), bien que la nécessité lui en fît une loi. Il fut obligé de consentir à une paix désastreuse pour la France, après avoir travaillé à en adoucir les conditions.

On reprocha fort au maréchal de Termes d'être resté si longtemps à Dunkerque et dans les environs. On l'accusa plus haut encore de n'avoir pas su échapper à la surveillance d'Egmont pour passer près de Gravelines pendant la nuit. On peut douter, au moins, que cette entreprise nocturne eût pu déjouer la vigilance du

(1) Meteren, t. I, 19. Hoofdt, t. I, p. 19. Bor., t. I, p. 16, 17. Comp. Cabrera, t. IV, p. 21. De Thou, t. III, p. 231-241.
(2) De Thou, liv. III, p. 241, liv. XX.

comte d'Egmont. Quant au séjour du maréchal à Dunkerque, on assurait qu'il avait reçu l'ordre d'y attendre le duc de Guise, qui devait opérer sur ce point sa jonction avec lui (1). Sans la lenteur criminelle et inexplicable qui caractérisa les mouvements du duc après la prise de Thionville, l'honneur de la France eût pu être sauvé.

Quelles qu'aient pu être les fautes de Guise et de Termes, on ne peut douter des mérites du comte d'Egmont. Onze mois après la bataille de Saint-Quentin, le héros hollandais venait de remporter une victoire qui décidait du sort de la guerre, et qui mettait son souverain en situation de dicter les conditions d'une paix éclatante (2). Le règne de Philippe s'ouvrait sous des auspices aussi brillants que l'avaient été les plus beaux jours du règne de l'empereur, et les Provinces nageaient dans la joie à la perspective d'une paix si prompte. A qui le roi et le peuple devaient-ils en rapporter la reconnaissance si ce n'est à Lamoral d'Egmont? Ses compatriotes reconnurent avec joie ses droits à leur amour. Il devint l'idole de l'armée, le héros de toutes les ballades et de tous les récits, l'objet du culte populaire. Dans les Pays-Bas tout entiers, on l'appelait le bras droit de la patrie, le sauveur de la Flandre, le protecteur de la nation, le soutien du trône (3).

La victoire d'Egmont lui valut beaucoup d'amis, et un ennemi dont la haine devait triompher un jour. Le duc d'Albe avait été très-opposé à ce qu'on offrît le combat au maréchal de Termes. Il déprécia le succès de son rival en développant les conséquences qui eussent pu

(1) Hoofdt, t. I, p. 15. De Thou, t. III, p. 241, liv. XX.
(2) Hoofdt, de Thou, *ubi sup.*
(3) Hoofdt, t. I, p. 13.

résulter de la défaite (1). Il tint ce langage à Egmont lui-même lors de son retour à Bruxelles. Le vainqueur, enivré de sa gloire, n'était pas disposé à admettre les critiques, encore moins ce qu'il regardait comme la preuve de l'envie du duc. Plus vain et plus arrogant que jamais, il traita son puissant rival avec insolence, et répondit à ses observations par d'amers sarcasmes, en présence même du roi. Le duc d'Albe n'était pas homme à oublier les querelles, ni à pardonner le triomphe.

La cour était donc divisée entre les amis et les adhérents d'Egmont, et ceux qui soutenaient son adversaire. Les critiques et les moqueries pleuvaient de toutes parts; on recommençait tous les jours à donner la bataille de Gravelines; les Espagnols et les Flamands redoublaient les uns envers les autres de violence et de récriminations, et l'ancienne haine nationale devenait de plus en plus vive. Le duc d'Albe continuait à blâmer la témérité qui avait risqué, sur un seul coup, le sort d'une si grande armée. Les amis d'Egmont répondaient qu'il était aisé aux étrangers, qui n'avaient rien à risquer dans le pays, de voir avec calme les belles campagnes des Pays-Bas dévastées, et les foyers d'une population industrieuse désolés par des soldats brutaux et avides. Les habitants des Provinces devaient être éternellement reconnaissants envers leur sauveur (2). Ils ne s'inquiétaient guère du tableau, que traçaient les Espagnols, des dangers d'un triomphe imaginaire du maréchal de Termes. Malgré les récriminations des envieux, le coup était porté, et le cœur du peuple, plein de gratitude, refusait de renverser l'idole qu'il venait d'élever.

(1) Meteren, t. I, p. 19. Bor., t. I, p. 17. Hoofdt, t. I, p. 15.
(2) Pontus Payen, ms., p. 378, 379.

CHAPITRE III.

Négociations secrètes pour la paix. — Deux armées nouvelles sont rassemblées, elles restent dans l'inaction. — Négociations à Cercamp. — Mort de Marie Tudor. — Traité de Cateau-Cambrésis. — Mort de Henri II. — Politique de Catherine de Médicis. — Révélations de Henri II au prince d'Orange. — Cérémonies funèbres à Bruxelles à l'occasion de la mort de Charles Quint. — Joie universelle dans les Pays-Bas causée par la paix. — Philippe organise le gouvernement. — Préparatifs de son départ. — Il nomme Marguerite de Parme régente des Pays-Bas. — Les trois conseils. — La Consulta. — Les stathouders des différentes provinces. — Mécontentement causé par les troupes étrangères. — Les États s'assemblent à Gand pour recevoir les instructions et les adieux du roi. — Discours de l'évêque d'Arras. — Demande de trois millions. — Menaces de Philippe contre l'hérésie. — L'exacte application des édits est recommandée. — Réponse des États d'Artois. — Conditions inattendues. — Fureur du roi. — Les autres provinces suivent l'exemple de l'Artois. — Les États généraux protestent contre les troupes étrangères. — Réponse solennelle de la couronne. — Le roi quitte les Pays-Bas. — Auto-da-fé en Espagne.

La bataille de Gravelines avait décidé la question. Les intrigues des deux prélats, à Péronne, avaient reçu l'appui de la victoire du comte d'Egmont; les deux partis désiraient la paix. Le roi Henri était las de perdre au jeu qu'il jouait depuis si longtemps. Philippe était pressé de sortir de sa fausse situation, et de pouvoir concentrer toutes ses facultés et les forces de son royaume sur son grand ennemi, l'hérésie dans les Pays-Bas; le duc de Savoie sentait que le temps était arrivé où la diplomatie

pouvait lui venir en aide pour rentrer en possession des droits qui lui avaient été enlevés par l'épée, et que son bras avait contribué si énergiquement à conquérir de nouveau. Les souverains penchaient vers la paix, et comme les principes et les instincts nationaux n'avaient jamais eu part à la querelle, on pouvait être assuré que la paix serait populaire partout, quelles qu'en pussent être les conditions.

Montmorency et le prince d'Orange furent chargés par les deux souverains de commencer des négociations secrètes (1). Le connétable entreprit cette tâche avec joie, parce qu'il sentait que chaque jour qui prolongeait sa captivité portait atteinte à sa réputation et aux intérêts de son pays (2). Les Guise, qui s'étaient brouillés avec la duchesse de Valentinois (Diane de Poitiers), n'étaient pas encore assez puissants pour lutter contre l'influence de la maîtresse qui, plutôt pour contrarier leurs desseins que poussée par des sentiments plus élevés, usait de tout son pouvoir en faveur d'une prompte paix. Le cardinal de Lorraine n'avait pas oublié les éloquents arguments de l'évêque d'Arras; mais on peut supposer que son frère, le duc de Guise, cherchait une occasion de relever la gloire militaire du royaume, et qu'il désirait retarder les négociations jusqu'au moment où sa valeur aurait assuré à la guerre une fin plus honorable.

Il avait rassemblé une nouvelle armée qui se trouvait réunie sous ses ordres à Pierrefond. En même temps, Philippe, à la tête de trente mille hommes d'infanterie et de quinze mille chevaux, vint établir son camp, au milieu d'août, sur les bords de l'Anthies, près de la fron-

(1) *Apologie du prince d'Orange*, p. 49.
(2) De Thou, t. III, p. 246, liv. XX.

tière de Picardie (1). Le roi Henri venait d'arriver à Pierrefond et de passer en revue l'imposante réunion de ses troupes. Quand l'armée française était en ordre de bataille, elle couvrait un espace d'une lieue et demie de long, et il fallait trois heures pour en faire le tour à cheval (2). Tout cet appareil militaire n'était destiné qu'à l'effet. Les deux rois, à la tête de leurs grandes armées, restèrent en face l'un de l'autre, dans l'inaction, pendant qu'on traitait en secret la paix. Une ou deux escarmouches sans importance eurent lieu aux avant-postes; personne n'y périt, et ce fut le seul résultat militaire de ces grands préparatifs. Au commencement de l'automne, toutes les troupes furent licenciées, et les commissaires des deux couronnes se réunirent ouvertement en congrès à l'abbaye de Cercamp au milieu d'octobre. Les plénipotentiaires de Philippe étaient le prince d'Orange, le duc d'Albe, l'évêque d'Arras, Ruy Gomez de Silva, et le président Viglius; ceux du roi de France étaient le Connétable, le maréchal de Saint-André, le cardinal de Lorraine, l'évêque d'Orléans et Claude l'Aubespine (3). La reine d'Angleterre avait aussi envoyé des ambassadeurs. Mais la question de Calais apportant de grands embarras dans les négociations de Cercamp, on décida de traiter les affaires de l'Angleterre dans un autre congrès, et de s'occuper d'abord des arrangements entre la France et l'Espagne (4).

La mort de la reine Marie, qui eut lieu le 7 novem-

(1) Bor., t. I, p. 17. Hoofdt, t. I, p. 16. Meteren, t. I, p. 20.

(2) De Thou, t. III, p. 244, liv. XX.

(3) Bor., Hoofdt, Meteren, *ubi sup*. De Thou, t. III, p. 250, liv. XX.

(4) *Ibid*.

bre (1), suspendit momentanément les séances du congrès. Lorsque le roi d'Espagne eut fait de vains efforts pour obtenir la main d'Élisabeth, et qu'il eut été nettement (2) repoussé, les commissaires se réunirent de nouveau au Cateau-Cambrésis au mois de février 1559; les affaires d'Angleterre furent arrangées par des envoyés spéciaux, et le 3 avril, le traité entre la France et l'Espagne fut conclu (3).

Par cette importante convention, les deux rois s'engageaient à maintenir la religion catholique dans toute sa pureté, autant que cela serait en leur pouvoir, et il fut convenu qu'un concile œcuménique s'assemblerait immédiatement pour accommoder les dissensions religieuses, et étouffer l'hérésie qui faisait de si grands progrès dans les deux royaumes. En outre il fut établi que les deux nations renonceraient aux conquêtes faites depuis huit ans. Tout le fruit des victoires de François I[er] et de Henri II disparut ainsi d'un trait de plume, et le duc de Savoie, la veille soldat de fortune, sans biens et sans terres, redevint prince souverain : on lui rendait tous ses États, et il devait en outre épouser Marguerite, sœur du roi de France qui lui apportait en dot trois cent mille couronnes d'or. Philippe, veuf pour la seconde fois, devait épouser Isabelle, fille du roi Henri, déjà fiancée à l'infant don Carlos; il avait droit en même temps à une dot de quatre cent mille couronnes d'or. Le roi de France devait commencer le premier ses restitutions qui devaient être terminées en trois mois. Philippe avait ensuite

(1) De Thou, III, 250, liv. XX.
(2) De Thou, t. III, p. 254.
(3) Bor, Meteren, Hoofdt, de Thou.

un délai d'un mois pour rendre au roi Henri les fruits de ses conquêtes.

La plupart des puissances européennes étaient comprises dans ce traité par les deux parties contractantes : le pape, l'empereur, tous les électeurs, les républiques de Venise, de Gênes et de Suisse, les royaumes d'Angleterre, d'Écosse, de Pologne, de Danemark et de Suède, les duchés de Ferrare, de Savoie et de Parme, sans nommer d'autres petits États, la chrétienté presque entière en un mot avait part à ce pacte d'alliance, comme si Philippe eût été résolu à n'avoir à l'avenir pour ennemis que les calvinistes et les mahométans, les Turcs et les Flamands.

Le roi de France avait le droit de choisir, parmi les sujets de Philippe, quatre otages qui devaient l'accompagner à Paris et y séjourner jusqu'à complète exécution de tous les articles du traité. Le choix du roi tomba sur le prince d'Orange, le duc d'Albe, le duc d'Aerschot et le comte d'Egmont.

Tel fut le traité du Cateau-Cambrésis (1). Ainsi finit cette guerre entre la France et l'Espagne qui avait été si légèrement entreprise.

Le maréchal Montluc dit que nul monarque français n'avait jamais signé un traité aussi honteux et aussi funeste (2). Les conquêtes accumulées depuis huit ans par la France, et qu'elle se voyait obligée de restituer, constituaient un tiers du royaume. Cent quatre-vingt-huit places fortifiées rentraient entre les mains du roi d'Espagne ; quelques écrivains portent le nombre à quatre

(1) De Thou, t. III, p. 350-355. Hoofdt, t. I, p. 19, 20. Bor., t. I, p. 17, 18. Meteren, t. I, p. 23.

(2) De Thou, *Meursii Guglielmus auriacus*, p. 6. Leyde, 1621.

cents en comptant les autres villes de moindre importance (1). Le duc de Savoie profita plus que personne de ces restitutions, et après de longues années passées à combattre comme un chevalier errant, il rentra en possession de son duché et devint le beau-frère de son ancien ennemi.

La tragédie qui termina brusquement, comme on le sait, les fêtes de la paix à Paris, porta avec elle une moralité profonde. Le monarque qui, au mépris de ses serments et contre les intérêts de son royaume et du monde, avait engagé à la légère une guerre inutile, perdit la vie dans un combat simulé, au moment où il célébrait le rétablissement de la paix. Le 10 juillet, Henri II mourut de la blessure que lui avait faite la lance de Montgommery au tournoi qui avait eu lieu onze jours auparavant (2). Les flatteurs mêmes de ce prince faible et méprisable n'ont jamais pu lui reconnaître d'autre mérite que sa passion pour la guerre, comme si un goût sanguinaire était en lui-même une vertu lorsqu'il n'était pas accompagné par une seule étincelle de génie militaire. Cependant à sa mort, le royaume tomba dans des mains plus dangereuses encore, et le sort de la chrétienté devint plus menaçant que jamais. La dynastie de Diane de Poitiers céda la place à celle de Catherine de Médicis, la reine douairière succéda à la maîtresse, et la France, pendant les longues et terribles années qu'elle passa dans le sang sous la verge de fer de la louve italienne et des enfants lâches et cruels qu'elle avait portés dans ses flancs, put apprendre à regretter même les temps de

(1) Hoofdt, t. I, p. 20. De Thou, t. IV, 20. *Meursii, Guglielmus auriacus*, p. 6. Leyde (1621).
(2) De Thou, t. III, p. 367.

Henri et de Diane. Charles IX, Henri III, François d'Alençon, dernier reste de la maison de Valois ; quelle énorme part de la dette terrible qu'un demi-siècle de révolutions et de massacres n'a pas encore payée s'est accumulée sous leur règne !

La duchesse de Valentinois, brouillée avec les Guise, était disposée à prendre Montmorency en faveur. Le roi, qui n'était qu'un instrument entre ses mains, eût peut-être été amené, s'il eût vécu, à éprouver un peu moins d'aversion pour Coligny et pour ses amis. Cette possibilité était pourtant douteuse; c'était Henri II qui avait conclu avec son royal frère Philippe, le projet d'organiser dans les deux royaumes des « vêpres siciliennes » pour se défaire de tous les chefs huguenots à la première occasion favorable. Sa mort et la politique de la régente retardèrent de quatorze ans l'exécution de ce grand dessein. Henri vécut assez pourtant, après la conclusion de ce traité secret, pour le révéler à l'homme qui devait un jour consacrer sa vie à déjouer cette odieuse conspiration des monarques contre leurs sujets. Guillaume d'Orange, alors en otage à Paris à la suite du traité du Cateau-Cambrésis, reçut cette malencontreuse confidence du roi de France (1). Le prince, qui avait déjà conquis l'estime de Charles-Quint par sa discrétion habituelle, sut profiter de ce qu'il avait appris, et attendre le moment d'agir ; mais son aversion pour la politique des cours de France et d'Espagne date peut-être de ce jour-là (2).

Pendant les négociations pour la paix, Philippe avait été appelé à prendre le deuil de sa femme et de son père. Il n'avait feint aucune douleur à la mort de Marie Tudor,

(1) *Apologie d'Orange*, p. 53, 54.
(2) *Ibid.*

mais il rendit à l'empereur l'honneur de grandes cérémonies funéraires à Bruxelles. Les fêtes funèbres durèrent deux jours, le 29 et le 30 décembre 1558.

Si le deuil qu'on menait sur la mort de l'empereur n'était qu'une mascarade hypocrite, une joie sincère inspirait au moins les fêtes qu'on célébra dans les Pays-Bas au moment de la proclamation de la paix. Le ravissement régnait dans les provinces, mais à Anvers, la métropole du pays, l'enthousiasme était à son comble. On consacra neuf jours aux réjouissances. Les cloches sonnaient gaiement, l'artillerie tonnait, les feux de joie s'allumaient de toutes parts, le splendide clocher de la cathédrale était illuminé tous les soirs par trois cents lampions, la ville était jonchée de fleurs et parsemée d'arcs de triomphe ; les corporations de rhétorique étonnaient le monde par la magnificence de leurs processions, la splendeur de leurs habits et l'enflure de leurs vers ; les bourgeois depuis les plus riches jusqu'aux plus humbles marchaient de festins en festins ; le vin coulait dans les rues ; on voyait rôtir des bœufs entiers ; les mâts de cocagne étaient couverts de prix ; on poursuivait dans les rues des cochons, les yeux bandés ; les hommes et les femmes attachés dans des sacs disputaient le prix de la course ; enfin pendant neuf jours la joie d'Anvers et des Provinces entières se manifesta par des démonstrations de gaieté universelle (1).

Le souverain éprouvait peu de sympathie pour la joyeuse humeur de ses sujets. Rien dans son caractère ni dans ses projets ne pouvait lui faire comprendre les dispositions de cette population énergique et gaie. Philippe n'avait pas conclu la paix avec le monde pour que

(1) Meteren, t. I, p. 23, 24.

les habitants des Pays-Bas pussent monter aux mâts de cocagne, sonner les cloches, ou semer des fleurs sur son chemin pendant les fêtes, pour retourner ensuite à leur vie industrieuse. Il avait rendu la paix au monde pour être libre de combattre l'hérésie, et cet ennemi mortel avait établi sa forteresse dans les Provinces. Le traité du Cateau-Cambrésis lui donnait le loisir de se consacrer à cette grande entreprise. Il n'avait jamais aimé les Pays-Bas ; toute résidence dans ces provinces constitutionnelles lui était odieuse, et il désirait vivement retourner en Espagne. Il sentait qu'il pouvait diriger du fond de son cabinet l'entreprise qu'il avait résolue, et que sa présence dans les Pays-Bas serait inutile et désagréable.

Philippe passa donc les premiers mois de l'année 1559 à organiser le gouvernement des Provinces et à faire les préparatifs nécessaires pour son départ. Le duc de Savoie, rentré en possession de son duché, n'avait plus le loisir de gouverner les Pays-Bas, et il fallait par conséquent lui trouver au plus tôt un successeur dans cette grande charge. Plusieurs candidats se présentaient. La duchesse Christine de Lorraine avait reçu quelques promesses et souhaitait ardemment de les voir se réaliser ; on disait que l'empereur désirait la nomination de l'archiduc Maximilien, choix qui eût prouvé de la part de Philippe plus de magnanimité que le monde ne lui en supposait en général. Outre ces prétendants royaux, les grands seigneurs du pays, le prince d'Orange et le comte d'Egmont surtout, avaient l'espoir d'être promus à cette dignité. Le prince d'Orange pourtant avait le jugement trop sain pour se tromper longtemps, et il se convainquit bientôt que les Pays-Bas n'avaient aucune chance d'être gouvernés par un homme du pays. Il ap-

puya donc de toute son influence les prétentions de la duchesse Christine dont, à l'instigation de l'évêque d'Arras, il désirait épouser la fille. Le roi favorisa ou parut favoriser pendant quelque temps le choix de madame de Lorraine, et le mariage projeté du prince (1). Puis, tout à coup et par des raisons mystérieuses, il fallut reconnaître que la duchesse et le prince d'Orange avaient été trompés, et que le roi et l'évêque avaient décrété la nomination d'un autre candidat dont on n'avait pas jusqu'alors regardé les prétentions avec beaucoup d'égards (2). C'était la duchesse Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint (3). Nous donnerons dans le chapitre suivant une rapide esquisse de la vie antérieure de cette princesse. Pour le moment, il suffit de rapporter le fait de son élévation. Afin de donner une idée complète des arrangements politiques de Philippe avant son départ des Pays-Bas, nous remettons aussi à un autre chapitre quelques détails sur les personnages qu'il appela à former les trois grands conseils destinés à aider la régente dans l'œuvre du gouvernement. Ces trois corps avaient été jadis fondés et organisés par l'empereur, et son successeur établit le conseil d'État, le conseil privé, et le conseil des finances (4) sur les mêmes bases que par le passé. Le conseil des finances avait la surveillance de toutes les affaires relatives aux domaines royaux et aux revenus

(1) Vide Bakhuysen v. d. Brink, *Het Huivelijk van W. van Oranje*, sqq. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 272. Bruxelles, 1843.

(2) Bakhuysen, p. 8. Comparez Flor. van der Haer, *De initiis tumultuum Belgicorum*, t. I, p. 127. Louvain, 1640. Strada, *De Bell. Belg.*, t. I, p. 34-40. Meteren, t. I, p. 24.

(3) Strada, Van der Haer, Meteren, *ubi sup.*

(4) Meteren, p. 24. Hoofdt, t. I, p. 20.

annuels du gouvernement; il était présidé par le baron Berlaymont (1). Le conseil privé, à la tête duquel siégeait Viglius, se composait de dix ou douze savants docteurs, et était chargé de veiller sur les affaires légales, les grâces et l'administration de la justice. Le conseil d'État, le plus important des trois corps, avait pour fonctions de diriger les grands actes du gouvernement, la guerre, les traités, les relations étrangères, les affaires intérieures et les rapports entre les Provinces. Les membres de ce conseil étaient l'évêque d'Arras, Viglius, Berlaymont, le prince d'Orange, le comte d'Egmont et plus tard le seigneur de Glayon, le duc d'Aerschot, et le comte de Horn (2). Ce dernier, qui était grand amiral des Provinces, venait d'être choisi pour accompagner le roi en Espagne et pour être chargé auprès de lui des affaires (3) des Pays-Bas. Il était pourtant destiné à retourner dans son pays au bout de deux ans.

Dans le but, à ce qu'on pensa, de diminuer le pouvoir des grands seigneurs, les attributions des trois conseils étaient parfaitement distinctes; les membres du conseil d'État ne pouvaient prendre part aux affaires des deux autres corps, tandis que les membres du conseil privé et du conseil des finances, ainsi que les chevaliers de la Toison d'or, avaient le droit d'assister aux séances du conseil d'État (4). L'avenir prouva du reste que tout le pouvoir véritable reposait entre les mains de la Consulte, comité composé de trois membres du conseil d'État, par qui la régente devait, d'après ses instructions secrètes, se

(1) Meteren, Hoofdt, Van der Vynckt.
(2) Hoofdt, t. I, p. 23. Meteren, t. I, p. 24.
(3) Van der Vynckt, t. I, p. 149.
(4) Hoofdt, Meteren, *ubi sup.*

laisser guider dans toutes les affaires importantes. Les trois personnes qui composaient ce conclave mystérieux, Viglius, Berlaymont et l'évêque d'Arras, ne formaient en réalité qu'une seule et même personne. La volonté de l'évêque d'Arras gouvernait absolument ses deux collègues, et, à vrai dire, il régnait seul.

La province de Brabant ne reçut point de stadthouder ou de gouverneur chargé du pouvoir exécutif, la régente devant y résider et gouverner en personne. Les stadthouders des autres provinces étaient le comte d'Egmont pour la Flandre et l'Artois, le prince d'Orange pour la Hollande, la Zélande et Utrecht, le comte de Meghen pour la Gueldres et Zutphen, le marquis de Berghen pour le Hainault, Valenciennes et Cambrai, le comte d'Aremberg pour la Frise, Groningue et Over-Yssel, le baron de Montigny pour Tournai et le Tournaisis, le baron Berlaymont pour Namur, le comte Mansfeldt pour le Luxembourg, le baron Coureires pour Ryssel, Douai et Orchies (1). Tous les stadthouders étaient commandants en chef des forces militaires dans leurs provinces. A l'exception du comte d'Egmont exclu, par la constitution de son gouvernement de Flandre, de l'administration de la justice (2), tous les stadthouders exerçaient les fonctions de juges suprêmes dans les tribunaux civils et criminels (3). Les forces militaires des Pays-Bas étaient peu considérables en temps de paix; les Provinces craignaient la présence des soldats. La seule armée permanente légalement organisée dans le pays était les bandes d'ordonnance, corps de gendarmes à cheval, se montant à trois mille

(1) Meteren, t. I, p. 24. Hoofdt, t. I, p. 22.
(2) Hoofdt, p. 28.
(3) Meteren, p. 24.

hommes qui prenaient rang parmi les troupes de cavalerie les mieux disciplinées et les plus braves de l'Europe (1). Le corps se composait de quatorze escadrons, commandés par un nombre égal de stadthouders ou de grands seigneurs. Outre ces troupes, il restait encore dans les Provinces des forces étrangères qui se montaient à peu près à quatre mille hommes (2). C'était un reste des innombrables soldats qui avaient établi leurs quartiers dans les Pays-Bas pendant les longues guerres qu'on venait de subir. Nourris aux frais du pays, soutenus par son trésor, offensant continuellement les habitants par une vie de débauches et d'excès, ces troupes étaient devenues un fardeau insupportable pour la nation qui les détestait à l'égal des ennemis contre lesquels elles avaient été enrôlées. On les avait envoyées dans différentes garnisons sous prétexte de défendre la frontière. Après la solide paix qu'on venait de conclure entre l'Espagne et la France, il ne restait toutefois plus aucun prétexte pour obliger les Provinces à accepter cette protection, et la présence de ces troupes commença à faire soupçonner le rôle qu'elles étaient destinées à jouer dans l'attaque qui se préparait contre la liberté religieuse et les priviléges politiques du pays. On disait que ce n'était là que le noyau d'une grande armée qui devait réduire les Provinces à une servitude absolue envers l'Espagne. Des murmures sourds, des marques continuelles de mécontentement et de méfiance commençaient à se faire jour dans les Pays-Bas (3); mais on ne prenait pas garde à ces présages de l'orage qui approchait.

Toutes les Provinces étaient convoquées pour le

(1) Meteren, p. 24.
(2) Bor., t. I, p. 19. Meteren.
(3) Bor., t. I, p. 15. Meteren, 24.

7 août (1555), à Gand, afin d'y recevoir les dernières communications et les adieux du roi (1). Avant ce jour pourtant, Philippe parut en personne dans plusieurs occasions solennelles pour convaincre le pays de la nécessité de donner toute son attention au grand sujet qui occupait exclusivement son propre esprit (2). Il se rendit au grand conseil de Malines (3) dans le but de répéter lui-même à ce corps qu'il entendait que les édits fussent scrupuleusement mis à exécution, et que les moindres traces de l'hérésie fussent effacées, partout où elles pourraient paraître, par le supplice immédiat de tous les hérétiques, quels qu'ils fussent.

Il fit convoquer de même une assemblée particulière des États de Flandre, pour recevoir ses ordres sur le même sujet. A la fin de juillet, il se rendit à Gand, où un grand nombre de seigneurs, de bourgeois et d'étrangers étaient déjà rassemblés. Il y tint, pendant la dernière semaine du mois, le vingt-troisième chapitre de l'ordre de la Toison d'or, qui fut célébré avec une grande pompe ; les fêtes durèrent trois jours. Les quatorze colliers vacants furent donnés à des personnages de distinction. L'histoire publique de l'ordre de chevalerie que Philippe le Bon avait fondé dans un but d'ambition et d'ostentation finit avec cette cérémonie. Depuis lors les nominations se firent *ex indultu apostolico* et sans qu'on assemblât le chapitre (4).

Les États s'étant dûment réunis au jour fixé, Philippe,

(1) Meteren, p. 24.

(2) Joach. Hopperus, *Recueil et Mémorial des troubles des Pays-Bas* (apud Hoynckt, t. II, p. 20).

(3) *Ibid.* Comparez Gachard, *Collection des documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*. Bruxelles, 1833, t. I, p. 313-336.

(4) Van der Vynckt, t. I, p. 135.

accompagné par la duchesse de Parme, le duc de Savoie et une suite nombreuse de grands seigneurs, parut devant eux. Après les cérémonies d'usage, l'évêque d'Arras se leva et prononça au nom du souverain un long discours contenant les adieux et les instructions du roi. Dans cette importante harangue, on apprit aux États que le roi les avait convoqués pour leur communiquer son intention de quitter immédiatement les Pays-Bas. Il eût voulu rester plus longtemps au sein de ses Provinces bien-aimées, mais les circonstances l'obligeaient au départ. Son père était venu en 1543 dans les Pays-Bas pour le bien du pays, et il n'était retourné en Espagne que pour y mourir.

Au moment de l'avénement au trône du roi, il avait conclu une trêve de cinq ans qui avait été violée par la perfidie de la France. Il avait été contraint, malgré son désir de retourner dans un pays où sa présence était si nécessaire, de rester dans les Provinces jusqu'à ce qu'il eût mené la nouvelle guerre à bonne fin. Il avait été guidé dans toute sa conduite par sa profonde tendresse pour les Pays-Bas et par son respect pour leurs intérêts. Tout l'argent sorti de leurs trésors avait été dépensé pour les protéger. En conséquence, Sa Majesté espérait que les États prêteraient leur sérieuse attention à la requête déposée devant eux, d'autant plus que les sommes demandées, trois millions de florins d'or, devaient être employées pour le bien des Provinces. Après son retour en Espagne, Sa Majesté espérait pouvoir envoyer de l'argent dans les Pays-Bas. Le duc de Savoie ayant été obligé, par l'heureux changement survenu dans ses affaires, de renoncer au gouvernement des Provinces, et le prince don Carlos étant trop jeune pour occuper ce poste important, Sa Majesté avait choisi comme régente des

Pays-Bas sa propre sœur, la duchesse de Parme, fille de l'empereur. Née dans les Pays-Bas et pénétrée de la plus profonde affection pour les Provinces, il avait la ferme confiance qu'elle serait fidèle aux intérêts du pays et à ceux du roi. Dans ce moment, beaucoup de pays et particulièrement les nations voisines étaient infestés par diverses sectes nouvelles, réprouvées et damnables. Ces sectes procédant du démon, père de toutes les discordes, n'avaient pas manqué d'entretenir dans ces royaumes des dissensions et une misère continuelles, preuve du déplaisir du Dieu tout-puissant. Sa Majesté, désirant éviter des maux si affreux à ses États, fidèle à son devoir envers le Seigneur Dieu qui lui demanderait compte un jour du bonheur des Provinces, et sachant en outre que les changements de religion entraînent toujours des malheurs et le bouleversement du bien-être général, convaincue que les misérables, mendiants et vagabonds qui traversaient le pays sous prétexte de religion n'avaient d'autre but que le désordre et le pillage, avait résolu, en conséquence, de marcher sur les traces de son seigneur et père, se souvenant des mémorables paroles que l'empereur lui avait adressées à l'occasion de son abdication, et elle avait ordonné à la régente, Marguerite de Parme, au nom de la religion et pour la gloire de Dieu, de faire *exécuter soigneusement et exactement les édits et décrets promulgués par l'empereur et renouvelés par le roi, pour l'extirpation de toutes les sectes et hérésies.* Tous les gouverneurs, conseillers et personnages élevés en autorité avaient reçu l'ordre d'user de tout leur pouvoir pour arriver à la même fin (1).

(1) Voyez le *Discours* dans Bor., t. I, p. 19-21. Comparez Gachard, *Doc. inéd.*, t. I, 313-322.

Le grand but du discours fut ainsi exposé de la manière la plus éloquente et avec toute la rhétorique ordinaire en pareil cas et familière à l'évêque d'Arras. Il ne dit pas un mot du sujet qui tenait le plus au cœur des Néerlandais, le départ des troupes espagnoles (1). Il ne laissa pas entrevoir l'ombre d'espoir de la réduction des impôts sous lesquels les Provinces gémissaient depuis si longtemps ; Sa Majesté, au contraire, demandait de nouvelles et énormes taxes. Quelques paragraphes bien tournés sur l'administration de la justice, sans laquelle une république est un corps sans âme, vinrent conclure le discours de l'évêque, dont les dernières paroles furent une pressante exhortation d'étouffer l'hérésie et les hérétiques, dans l'espoir que le Seigneur Dieu accorderait en retour le bonheur et la prospérité aux Pays-Bas (2).

La harangue royale terminée, les députés, suivant l'ancien usage, demandèrent la permission de s'ajourner

(1) Bentivoglio, *Guerra di Fiandra*, t. I, p. 9 (Opere, Parigi, 1648), rapporte la harangue de l'évêque tout différemment, et introduit une promesse formelle du roi de renvoyer les soldats le plus tôt possible. Il est inutile de rappeler que le cardinal n'est qu'une médiocre autorité en fait de discours, excepté pour ceux qui n'ont jamais été prononcés. Il rapporte dans le plus grand détail les harangues des généraux sur le champ de bataille, des rois dans leurs cabinets, des conspirateurs dans leurs assemblées secrètes, et nul ne peut discuter l'exactitude de ces discours qui n'ont d'autre fondement que l'imagination de l'écrivain. Le style plein de grâce et de majesté de Bentivoglio, l'élégance de ses descriptions, et ses connaissances générales sur le sujet qu'il traite rendront toujours ses ouvrages attrayants ; mais l'habitude classique d'inventer de longues tirades pour les personnages historiques est heureusement passée de mode. Il est fort intéressant de savoir ce qu'un homme remarquable a pu dire ou écrire dans une occasion importante, mais il est moins instructif d'apprendre ce que l'historien eût regardé à sa place comme un beau discours ou une lettre habile.

(2) Bor., I, 19-21.

au lendemain, afin que les représentants de chaque province pussent délibérer entre eux sur la question d'accorder ou de refuser la requête des trois millions (1). Le jour suivant, les États s'assemblèrent de nouveau en présence du roi, pour entendre les réponses des diverses députations (2).

La parole fut donnée d'abord aux États d'Artois (3). Le président des représentants de cette province lut une série de résolutions « rédigées, » dit un contemporain, « en termes fort élégants, comme sont ordinairement les actes et dépêches des Artésiens, rendant bon témoignage de la vivacité de leur esprit (4). » Les députés parlèrent de l'extrême affection que leur province avait toujours portée à Sa Majesté ainsi qu'à l'empereur. Elle l'avait prouvé par la constance avec laquelle elle avait supporté si longtemps les calamités de la guerre, et les États consentaient de tout leur cœur à la requête pour ce qui regardait leur contingent. Ils étaient prêts à mettre à la disposition du roi non-seulement les restes de leurs biens, mais la dernière goutte de leur sang.

Au moment où l'éloquent président atteignit cet endroit de son discours, Philippe, qui était debout, appuyé sur l'épaule d'Egmont, et qui écoutait attentivement l'adresse des États d'Artois, se tourna vers les députés de cette province avec un visage souriant (5), exprimant par la douceur inaccoutumée de ses regards la satisfaction qu'il éprouvait de ces expressions de

(1) Pontus Payen, Ms., p. 14-18.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*

loyale affection et de cette prompte obéissance à ses désirs (1).

Cependant le député arrivait à une conclusion inattendue en suppliant Sa Majesté, en récompense de l'ardeur que montraient les États pour son service, d'ordonner au plus tôt le départ de toutes les troupes étrangères pour lors en garnison dans les Pays-Bas. Leur présence, ajoutait-il, était devenue inutile depuis la ratification du traité de paix si heureusement conclu avec le monde entier.

A ce changement soudain dans le langage du député, le roi, qui ne souriait plus, se laissa violemment retomber sur son siége de parade, et écouta ainsi le reste du discours, en méditant d'un air sombre sur les paroles qu'on avait osé lui adresser. « Il était évident, » dit un témoin oculaire, « qu'il était profondément offensé. Il changeait fréquemment de couleur, et chacun pouvait remarquer, d'après l'agitation de son visage, le trouble de son esprit (2). »

Les autres provinces furent plus explicites encore que les États d'Artois. Toutes les députations avaient voté les contingents, mais on avait généralement mis comme condition expresse que les troupes étrangères seraient retirées avant le payement des subsides promis (3).

Le roi n'essaya pas de dissimuler la rage qu'il éprouvait, et il dit amèrement au comte d'Egmont et aux autres grands seigneurs qui entouraient le trône, qu'il était facile de voir, d'après de tels procédés, quel cas il fallait

(1) Pontus Payen, p. 14-18.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

faire des protestations d'affection et de dévouement des Provinces (1).

Outre les réponses particulières des États de chaque province au discours royal, une remontrance solennelle, au nom des États généraux et signée par le prince d'Orange, le comte d'Egmont et un grand nombre de seigneurs des Pays-Bas, fut alors présentée au souverain. Cette pièce représentait à Philippe les insultes, le pillage et le désordre « que les soldats étrangers se permettaient tous les jours envers la population, déclarant que le fardeau était devenu intolérable, et que les habitants de Marienbourg, ainsi que ceux de plusieurs autres villes et villages, avaient abandonné leurs demeures plutôt que de rester exposés plus longtemps à tant d'insolence et d'oppression (2). »

Le roi, furieux déjà, ne put plus contenir sa rage à la présentation de cette pétition. Il se leva et sortit précipitamment en demandant en passant aux membres de l'assemblée si on comptait que lui aussi, en qualité d'Espagnol, quitterait immédiatement le pays et renoncerait à y exercer toute autorité (3). Le duc de Savoie, qui paraissait pour la dernière fois en public comme régent, profita de cette occasion pour reprocher violemment aux États l'insulte qu'ils venaient de faire à leur souverain (4).

(1) Pontus Payen, Ms. Comp. Van der Haer, t. I, p. 108-110. Wagenaer, *Vaderl. Hist.*, t. VI, 52.

(2) Meteren, t. I, p. 24. Bor., t. I, p. 22. Wagenaer, t. VI, p. 48-58. « Remonstrance adressée au roy par les États généraux pour le renvoi des troupes étrangères et pour que les affaires fussent administrées de l'avis des seigneurs. » Gachard, *Docum. inéd.*, t. I, p. 323-325.

(3) Wagenaer, *Vaderl. Hist.*, t. VI, p. 52. Comparez Van der Haer, « Subiratum de sede regem surrexisse et eo digresso. » T. VIII, p. 110.

(4) Van der Haer, *ubi sup.*

Les nobles et les bourgeois pourtant n'avaient pas encore été écrasés par la longue série de souffrances qui les attendait, et ils ne pouvaient oublier que les ancêtres de Philippe avaient usé jadis de manières plus humbles envers les représentants des Provinces. Son grand-père, Maximilien, retenu en prison par les citoyens de Bruges, et Marie de Bourgogne, sur la place du Marché, demandant, les larmes aux yeux et les cheveux épars, la vie de ses perfides ambassadeurs, avaient coutume de tenir un langage moins impérieux aux États des Pays-Bas.

L'accès de mauvaise humeur du roi fut pourtant suivi de discours moins hautains. On crut encore utile de dissimuler et de répondre aux États généraux par des explications plutôt que par des ordres. En conséquence, un document singulier fut, après un délai de quelques jours, présenté à l'assemblée. Le message portait que le roi désirait éviter d'appeler des étrangers au gouvernement des Pays-Bas, fait qu'il venait de prouver par la nomination de la duchesse Marguerite; que l'infanterie espagnole était nécessaire pour protéger le pays de l'invasion, et ne s'élevait pas à plus de trois ou quatre mille hommes auxquels on devait des arrérages considérables que Sa Majesté ferait payer dès qu'elle serait arrivée en Espagne. On suggérait l'idée que ces troupes serviraient d'escorte à don Carlos quand il arriverait dans les Pays-Bas, quoique le roi les eût volontiers emmenées en Espagne sur ses vaisseaux, s'il avait connu à temps le désir des États. Il comptait, du reste, payer lui-même leur entretien, quoique leurs services ne fussent destinés qu'au bien des Provinces. Il ajoutait qu'il avait choisi deux grands seigneurs du pays, le prince d'Orange et le comte d'Egmont, pour prendre le commandement des troupes étrangères,

et qu'il promettait que, dans l'espace de trois ou quatre mois, au plus tard, tous les Espagnols quitteraient les Pays-Bas (1).

Le jour où les États s'étaient assemblés à Gand, Philippe avait adressé une longue lettre au grand conseil de Malines, qui était alors la cour suprême, et aux différents conseils et tribunaux provinciaux (2). L'objet de cette communication était de donner les derniers ordres du roi au sujet des édits, et pour le supplice de tous les hérétiques, en masse et par des procédés sommaires.

Il donnait les instructions les plus pressantes et les plus positives pour que ces édits fussent exécutés à la lettre, et que les hérétiques fussent brûlés, étranglés et enterrés vifs, comme il était ordonné. Il enjoignait à tous les officiers de justice et aux magistrats, « d'estre curieux pour s'enquerir si, à tous costés, l'exécution des placards se fait, » déclarant ses intentions, « que toute rigueur se fasse sans y respecter personne que ce soit, et qu'on procède, non-seulement contre les transgresseurs, mais aussi contre les juges qui voudraient user de dissimulation et connivence. » Il faisait allusion à une opinion faussement répandue, et qui soutenait que les édits étaient dirigés contre les anabaptistes seuls. Il corrigeait cette erreur, et déclarait qu'ils devaient être mis à exécution « sans distinction et miséricorde, contre ceux quipou - vaient être seulement entachés des articles et erreurs introduits et soutenus par ledit Luther. »

(1) Réponse du roi à la remontrance, etc. *Documents inéd.*, t. I, p. 326-329.

(2) Lettre de Philippe II au grand conseil de Malines, par laquelle il lui fait connaître son intention sur le fait de la religion et de l'extirpation des hérésies, 8 août 1559. *Documents inéd.*, t. I, p. 323-335.

Le roi, malgré les scènes violentes qui avaient eu lieu à l'assemblée, prit congé des États dans une dernière séance, avec une cordialité apparente. Son mécontentement était manifeste, mais il le faisait porter surtout sur les individus. Son déplaisir de la conduite tenue par les grands seigneurs, et surtout par le prince d'Orange, n'était déjà plus un secret.

Philippe, après la prorogation de l'assemblée, acheva ses préparatifs de départ. Il apprit à Magdebourg que le le pape consentait à lancer une bulle pour créer les nouveaux évêchés qu'il désirait établir dans les Pays-Bas (1). Nous reviendrons dans un autre chapitre sur cet intéressant sujet ; pour le moment, nous devons accompagner le roi à Flessingue, d'où il devait mettre à la voile pour l'Espagne. Il fut accompagné jusqu'à ce port par la régente, le duc de Savoie et les personnages les plus importants des Provinces (2). Guillaume d'Orange se trouvait parmi ceux qui assistaient au départ du roi pour lui présenter leurs adieux et leurs respects. Au moment où Philippe allait monter sur le vaisseau qui devait l'emmener pour toujours loin des Pays-Bas, ses regards tombèrent sur le prince. Il ne put plus contenir son mécontentement, et, se tournant vers lui, il lui reprocha amèrement d'avoir contrarié tous ses projets par de secrètes intrigues. Guillaume répondit modestement que tout ce qui s'était passé avait eu lieu par le mouvement régulier et naturel des États. Sur quoi le roi, écumant de rage, saisit le prince par le bras, et le secoua violemment, s'écriant en espagnol : « *No los estados, ma vos, vos, vos!*

(1) Hopper, *Rec. et Mém.*, p. 21, c. II.
(2) Van der Vynckt, t. I, p. 140.

Non pas les États, mais vous, vous, vous ! » répétant par trois fois le mot « vous » qui est en espagnol une expression impolie et familière (1).

Après cette insulte publique, le prince d'Orange ne monta pas à bord du vaisseau du roi, mais se contenta de souhaiter, du rivage, un bon voyage à Sa Majesté (2). On peut se demander s'il n'eût pu lui arriver, dans le cas où il se fût aventuré sur le navire de Philippe, de faire un voyage imprévu et involontaire en Espagne, d'où il ne fût peut-être pas revenu aussi promptement. Sa prudence lui fut utile alors, comme elle devait l'être plus d'une fois, et le roi quitta les Pays-Bas après cette explosion de haine contre un homme qui devait un jour, comme il le devinait peut-être, déjouer ses projets, et résister jusqu'au bout à sa tyrannie.

La flotte, qui se composait de quatre-vingt-dix vaisseaux, si bien approvisionnés qu'entre autres provisions on avait à bord quinze mille chapons, d'après le chroniqueur anversois (3), mit à la voile le 26 août (1559), du port de Flessingue (4). Le voyage fut orageux, et on fut contraint de sacrifier une partie des riches tapisseries et des autres objets d'ameublement accumulés depuis si longtemps par Charles et par Philippe. Quelques-uns des vaisseaux coulèrent à fond; il fut nécessaire, pour sauver les autres, d'alléger la cargaison et de « revêtir les vagues furieuses de ces magnifiques soieries » qui avaient acquis aux Pays-Bas une si grande renommée : ce qui fit

(1) *Mémoires d'Aubery du Maurier* (Maurier, 1680), p. 9. Il raconte cette anecdote d'après l'autorité de son père qui l'avait entendu rapporter à un témoin oculaire, ami du prince d'Orange.

(2) *Ibid.*

(3) Meteren, t. I, p. 25.

(4) *Ibid.*

dire que Philippe et son père avaient appauvri la terre pour enrichir l'Océan (1). La flotte était chargée d'objets de prix, Philippe ayant pris le parti de fixer, à l'avenir, sa résidence en Espagne. Il aborda en sûreté à Laredo, le 8 septembre (2). Les périls auxquels il venait d'échapper le confirmèrent dans le grand dessein auquel il avait consacré sa vie. Il était convaincu qu'il n'avait échappé à un naufrage que parce qu'une grande mission lui était confiée, et, de peur que son ardeur contre l'hérésie ne vînt à languir, l'agréable spectacle d'un *auto-da-fé* vint réjouir ses yeux peu de temps après son arrivée dans son pays natal.

Au commencement de janvier, le roi, persuadé qu'il était nécessaire d'employer partout de nouveaux moyens pour arrêter l'extension des opinions de Luther, avait écrit au pape pour lui demander l'autorisation d'aggraver, si cela était possible, la rigueur de l'Inquisition espagnole. Le pontife, qui n'y voyait aucune objection, adressa, en conséquence, au grand inquisiteur Valdez, une bulle qui lui ordonnait de condamner au bûcher tous les prisonniers, quels qu'ils fussent, lors même qu'ils n'avaient point été accusés d'être « relaps (3). » On avait fait de grands préparatifs pour frapper de terreur les hérétiques par une suite de spectacles horribles, qui se terminaient par le supplice de nombreuses victimes, parmi lesquelles on comptait des personnes d'un haut rang, d'une érudition profonde et de vie irréprochable, qui languissaient depuis longtemps dans les cachots

(1) Meteren, t. I, p. 25. Hoofdt, t. I, p. 27. Comparez Cabrera, t. V, p. 235.

(2) Bor., t. I, p. 22.

(3) « Si le roi et l'inquisiteur n'avaient jamais commis d'autre crime, » dit Lhorente, « ceci suffirait pour dévouer leurs noms à une éternelle infamie. »

du Saint-Office (1). Le premier *auto-da-fé* avait eu lieu à Valladolid, le 21 mai 1559, en l'absence du roi, mais en présence de la famille royale et des principaux fonctionnaires civils, religieux et militaires. La princesse régente, assise sur le trône à côté du bûcher, tenait à la main l'épée sainte. L'archevêque de Séville, suivi des familiers de l'inquisition et de leurs victimes, était arrivé en procession solennelle au « Cadahalso, » où, après le sermon d'usage en l'honneur du Saint-Office, il avait fait prêter serment à l'infante, sur le crucifix, de maintenir à jamais la sainte Inquisition et les décrets apostoliques. Sur ce, l'archevêque s'était écrié : Que Dieu fasse prospérer les affaires de Votre Altesse et ses États (2)! Après quoi, les hommes et les femmes qui faisaient les frais du spectacle, avaient été livrés aux flammes (3). Quand on apprit que le roi devait, sous peu, rentrer en Espagne, on réserva la seconde fête pour célébrer son arrivée. Le 8 octobre, en conséquence, un nouvel *auto-da-fé* eut lieu à Valladolid. Le roi, sa sœur, son fils, les grands officiers du royaume, les ambassadeurs étrangers et toute la noblesse du pays étaient présents, au milieu d'un immense concours de soldats, d'ecclésiastiques et de peuple. Le sermon fut prêché par l'évêque de Cuença. Quand il fut terminé, l'inquisiteur général Valdez cria à haute voix : « O Dieu, hâte-toi de nous venir en aide (4)! » Le roi alors tira son épée. Valdez s'avança près de l'estrade sur laquelle Philippe était assis, et lut

(1) Cabrera, t. V, p. 235, sqq. Lhorente, *Hist. crit. de l'Inquisition*, t. II, liv. XVIII.

(2) Cabrera, t. IV, p. 209.

(3) *Ibid.*

(4) « *Domine, adjuva nos.* » Cabrera, p. 235.

la protestation qui portait : « Votre Majesté jure, par la croix de son épée sur laquelle repose sa main royale, de donner aide et secours au Saint-Office de l'Inquisition contre tous les hérétiques, apostats, et ceux qui les favorisent, et de dénoncer tous ceux qui, d'après votre connaissance royale, parleront ou agiront contre la foi (1). » Le roi répondit tout haut : « Je le jure. » Le serment fut ensuite prêté en masse par l'assemblée. Treize personnes de distinction furent brûlées vives devant le roi, outre le corps d'un prisonnier que la mort avait ravi à temps aux mains du Saint-Office, et l'effigie d'un hérétique qui avait été condamné sans jugement et sans qu'on eût pu mettre la main sur lui. Au nombre des victimes était Carlos de Sessa, jeune gentilhomme d'un noble caractère et de facultés brillantes, qui dit au roi, en passant près du trône, pour monter au bûcher : « Comment pouvez-vous être témoin de mon supplice et le permettre? » Philippe fit alors cette fameuse réponse que son historiographe a soigneusement conservée : « Je porterais du bois pour brûler mon fils, s'il était aussi méchant que vous (2). »

Un autre *auto-da-fé* eut lieu presque immédiatement à Séville; cinquante hérétiques y furent brûlés vifs : on jeta aussi dans les flammes les ossements du docteur Constantin Ponce de la Fuente, jadis l'ami, le chapelain et l'aumônier du père de Philippe. La fièvre avait délivré cet ecclésiastique savant et vertueux de son horrible cachot. Le Saint-Office pourtant, non content de brûler son cadavre, exerça encore son impuissante et ridicule vengeance sur son effigie. Un mannequin, revêtu de sa

(1) Cabrera, p. 235.
(2) Cabrera, p. 236.

robe et les bras étendus comme il en avait l'habitude en priant, fut placé sur le bûcher au milieu des victimes vivantes, et consumé avec elles, afin que l'Inquisition pût remporter un triomphe imaginaire sur le tombeau.

Telles furent les cérémonies religieuses qui célébrèrent le salut de Philippe, et son mariage avec Isabelle de France, qui suivit de près les *auto-da-fé*. Les victimes enchaînées sur un bûcher enflammé servaient de torches pour conduire le monarque à son lit nuptial (1).

(1) Hoofdt, t. I, p. 27. Meteren, t. I, p. 25. Bor., t. I, p. 23. De Thou, t. III, p. 410-413, liv. XXIII. Cabrera, t. IV, p. 202; V, 235 et sqq. Comparez Lhorente, *Hist. crit. de l'Inquis.*, II, XVIII, XX et XXI, qui a rectifié plusieurs erreurs commises par les écrivains antérieurs.

DEUXIÈME PARTIE

ADMINISTRATION DE LA DUCHESSE MARGUERITE DE PARME (1559-1567).

CHAPITRE PREMIER

Esquisse biographique et portrait de Marguerite de Parme. — Le conseil d'État. — Berlaymont, Viglius. — Quelques mots sur Guillaume le Taciturne — Portrait d'Antoine Perrenot, plus tard cardinal Granvelle. — Coup d'œil général sur la situation politique, sociale et religieuse dans les Pays-Bas. — Habitudes extravagantes de la noblesse. — Embarras pécuniaires. — La sympathie pour la réforme, qui s'accroît sans cesse dans le peuple, est la véritable cause de la révolte près d'éclater. — Mesures du gouvernement. — Effets de l'édit de 1550. — Des bulles pour augmenter le nombre des évêchés dans les Pays-Bas sont accordées par le pape à Philippe. — Nécessité de conserver les troupes espagnoles comme instruments de la politique persécutrice.

Marguerite de Parme, qui venait d'être nommée régente des Pays-Bas, était la fille naturelle de Charles-Quint et l'aînée de ses enfants. Sa mère était d'une famille respectable d'Oudenarde, portant le nom de Van der Genst, et elle avait été élevée et adoptée par la grande maison de Hoogstraten. Des circonstances particulières, qu'il

n'est pas nécessaire de rapporter ici, rendaient excusable la faute à laquelle Marguerite devait sa royale origine et lui donnaient des titres presque légitimes à la protection de son père. Il reconnut ses droits sur lui et la plaça dès son enfance entre les mains de sa tante, Marguerite de Savoie, alors régente des Provinces. A la mort de cette princesse, l'Empereur confia sa fille à sa sœur, Marie, reine douairière de Hongrie, qui avait succédé à sa tante dans le gouvernement des Pays-Bas, qu'elle conserva jusqu'à l'abdication de Charles. La royale chasseresse fit partager ses goûts à sa jeune nièce, et Marguerite dépassa bientôt sa maîtresse. L'ardeur qu'elle apportait à la chasse du cerf et le courage avec lequel elle montait à cheval prouvaient aussi qu'elle était une digne fille de Marie de Bourgogne. Sur ce point, l'éducation qu'elle reçut n'était pas indigne de la position élevée dans laquelle elle avait été placée d'une manière un peu irrégulière. Peu de temps après la mémorable prise de Rome, le pape et l'empereur venaient de se réconcilier ; il fut décidé que la famille des Médicis s'élèverait sur les ruines de la liberté de Florence, et l'empereur accorda la main de Marguerite au neveu du pape Alexandre. Le misérable débauché qui allait épouser la fille aînée de Charles-Quint, et devenir le maître des riches territoires de la république toscane, passait pour être le fils de Laurent de Médicis et d'une esclave moresque, bien qu'on crût, en général, qu'il était en réalité le fils du pape. Les noces furent célébrées avec grande pompe à Naples, et l'empereur figura dans le tournoi sous l'armure d'un général maure. A Florence, les fêtes avaient été splendides, mais plusieurs présages funestes étaient venus troubler la joie publique. Il n'était pas besoin de consulter des

apparitions surnaturelles dans le ciel ou sur la terre pour deviner les fatales conséquences de l'union d'une enfant de douze ans avec un homme de vingt-sept ans, usé par la débauche. Heureusement pour Marguerite, les présages funèbres se réalisèrent; son mari mourut dans la première année de leur mariage, victime de sa mauvaise conduite, sous le poignard de son cousin, Lorenzino de Médicis. Cosme, son successeur au trône de Florence, désirait obtenir aussi la main de Marguerite; mais l'empereur crut avoir suffisamment acquis la fidélité de cette maison, et voulait attacher à ses intérêts la famille du pape régnant. Marguerite fut donc mariée quelques années plus tard à Octave Farnèse, neveu de Paul III. Elle était destinée à des unions inégales. Après avoir, encore enfant, épousé un homme deux fois plus âgé qu'elle, on la donna, à vingt ans, à un adolescent de treize ans. Elle conçut pour son second mari une si violente aversion que la paix devint impossible entre eux. En conséquence, Octave partit pour la guerre, et en 1541, il accompagna l'empereur dans sa fameuse expédition de Tunis.

Le bruit de grands désastres causés par les batailles et les tempêtes se répandit en Europe avant qu'on pût connaître les véritables résultats de l'expédition. On racontait que l'empereur avait péri dans un orage, et que le prince Octave était mort avec lui. Le remords s'éveilla dans le cœur de Marguerite, il lui sembla que les difficultés de la vie domestique avaient obligé son mari à la quitter pour devenir la victime des éléments. Quand la vérité se fit jour, elle apprit que son mari vivait encore, mais qu'il était dangereusement malade auprès de l'empereur, et la répugnance qu'elle avait éprouvée pour lui, à cause

de son extrême jeunesse, se changea en une tendresse passionnée. Son absence, les services qu'il avait rendus à son père, amenèrent une révolution dans les sentiments de Marguerite, et lui inspirèrent de l'admiration pour lui. Lorsque Octave, fait duc de Parme et de Plaisance, revint à Rome, sa femme le reçut à bras ouverts. Deux jumeaux vinrent bientôt bénir leur union, et sans un certain goût de domination que Marguerite tenait de son père, et qu'elle était trop sujette à exercer sur son mari, leur mariage eût pu passer pour être heureux (1).

Diverses raisons engagèrent Philippe à choisir Marguerite pour gouverner les Pays-Bas, quoique cette nomination semblât entourée de quelque mystère. On crut que sa naissance préviendrait le peuple en sa faveur; mais peut-être le motif secret qui décida Philippe fut-il la conviction qu'elle seule, parmi tous les candidats qui se présentaient, se laisserait guider par l'ecclésiastique entre les mains duquel il voulait laisser le véritable gouvernement des Provinces. En outre, le duc de Parme désirait fort que le roi lui rendît la citadelle de Plaisance, que les troupes espagnoles occupaient encore. Philippe voulait complaire au duc sans abandonner la forteresse. Il pensa qu'Octave serait flatté de la nomination de sa femme à un poste aussi important, et qu'il ne serait pas désolé d'être délivré, pendant quelque temps, de son impérieuse tendresse. La résidence de la duchesse dans les Pays-Bas assurait à son mari la paix dans son ménage, et à Philippe la tranquillité en Italie. Marguerite servait d'otage pour la fidélité du duc, qui avait d'ailleurs remis son fils aîné à Philippe, pour être élevé à sa cour.

(1) Strada, t. I, p. 35-14.

Elle était âgée de trente-sept ans quand elle arriva dans les Pays-Bas avec le renom de facultés distinguées et d'un caractère hautain et énergique. Elle était passionnément catholique, et avait reçu les instructions de Loyola, qui avait été longtemps son confesseur et son guide spirituel (1). Elle avait pour les hérétiques une horreur plus grande que pour tous les autres criminels, et elle regardait les sanguinaires édits de son père comme des révélations célestes. Elle était très-exacte dans l'observation des cérémonies catholiques, et avait coutume, pendant la semaine sainte, de laver les pieds à douze vierges, qu'elle dotait et mariait ensuite (2). Elle n'avait guère d'autre talent que celui de l'équitation.

Soigneusement élevée dans l'école politique de Machiavel et des Médicis, elle possédait cet art de dissimuler qui formait le fond de la politique à la cour de Charles et de Philippe. Elle était peu instruite, et ne savait, à vrai dire, parler aucune autre langue que l'italien. Son apparence personnelle était masculine, mais elle possédait une certaine séduction majestueuse et fière qui s'accordait avec l'opinion généralement reçue de son caractère. Les moustaches (3) qu'on distinguait sur sa lèvre supérieure indiquaient, disait-on, l'autorité et une volonté mâle, impression qui était confirmée par les violentes attaques de goutte auxquelles elle était sujette, mal rare chez les femmes (4).

Telles étaient la vie passée et la réputation de la duchesse Marguerite. Il nous reste à voir si le caractère et

(1) Strada, t. I, p. 42.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

les facultés qu'elle déploya dans sa nouvelle situation justifièrent le choix de Philippe.

Les membres du conseil d'État étaient, comme nous l'avons déjà dit, Berlaymont, Viglius, l'évêque d'Arras, le prince d'Orange et le comte d'Egmont.

Berlaymont présidait en outre le conseil des finances. La plupart des écrivains catholiques parlent de lui comme d'un homme loyal et du caractère le plus honorable. Les auteurs du parti protestant, au contraire, s'accordent pour l'accuser d'avidité, d'avarice et de cruauté. On n'a jamais nié qu'il ne fût un militaire courageux et dévoué, un catholique violent, et un partisan inflexible de la cause royale. Le baron et ses quatre fils, braves jeunes gens très-instruits, furent toujours au premier rang pour défendre la couronne contre la nation. Il faut avouer pourtant que cette fidélité fanatique perd une partie de l'éclat romanesque qu'elle doit au génie et à la poésie qui l'ont tant de fois célébrée, quand le prince légitime pour lequel on combat est non-seulement un étranger par le sang et le langage, mais qu'il est animé d'une haine évidente pour le pays qu'il prétend gouverner.

Viglius van Aytta van Zuychen, était un savant Frison, « né de manants, » disent quelques écrivains « mais n'ayant aucun goût pour la vie des manants (1). » D'après d'autres autorités que le président favorisait, il était au contraire d'une noble origine ; mais quelle que fût sa famille, il est certain qu'il dut sa première et sa seule illustration historique à ses rares facultés. Dans sa jeunesse il avait déjà mérité les éloges d'Érasme. Il avait étudié à Louvain, à Paris et à Padoue, avait refusé d'être le pré-

(1) Lewensbach, *Nederl. Man. en Vrouwen*, t. IV, p. 75.

cepteur de Philippe quand ce prince était enfant, et était devenu plus tard professeur à Ingolstadt. Après avoir repoussé plusieurs offres de l'empereur, il avait fini, en 1542, par accepter de siéger dans le grand conseil à Malines, et était devenu président de ce corps en 1543. Il avait été l'un des plénipotentiaires chargés de traiter de la paix en France, en 1558; il venait d'être nommé président du conseil privé, membre du conseil d'État, et faisait partie du comité secret appelé la Consulte. On le détestait dans les Pays-Bas à cause de la part qu'il avait prise à la rédaction des fameux édits de 1550. On disait en général que le projet était écrit de sa main ; mais il se plaignit amèrement, dans des lettres écrites à cette époque, de l'injustice qu'on lui faisait sous ce rapport, et soutint qu'il avait essayé sans succès de décider l'empereur à mitiger la sévérité de l'édit. On n'est pas disposé à admettre ses excuses quand on se souvient de ses opinions à propos de la religion. Sa théorie et sa pratique étaient également étroites. Il regardait la liberté religieuse comme une doctrine abominable et funeste, et traitait l'hérésie comme le plus impardonnable des crimes.

Nul homme n'a su mieux que le savant président accumuler des lieux communs élégants et des paroles amères contre ces malfaiteurs manifestes, ces hommes qui réclamaient le droit d'adorer Dieu chez eux selon leur conscience. Il était d'avis qu'un homme qui, sans être versé dans la loi ou la théologie, osait entrer dans son cabinet, en fermer la porte et prier Celui qui voit dans le secret, ouvrait la grille à deux battants pour faire entrer le père du mensonge, et amener la perte de toute la population, corps et âmes. « Si chacun, » disait-il à Hopper, « peut croire ce qui lui convient, dans sa

propre maison, nous en viendrons bientôt aux Pénates (1) et aux Dieux lares ; le pays sera infesté par des milliers d'erreurs et de sectes, et peu de gens, j'en ai peur, consentiront à se laisser enfermer dans le bercail de Christ. J'ai toujours considéré cette opinion, » continuait le président, « comme ce qu'il y avait au monde de plus dangereux. Ceux qui la soutiennent méprisent au fond toute religion, et ne sont ni plus ni moins que des athées. Cette vague liberté domestique doit être étouffée par tous les moyens : c'est dans ce but que Christ a institué des bergers pour ramener ses brebis errantes dans le bercail de la véritable Église. C'est là seulement que nous pouvons protéger les agneaux contre les loups dévorants et empêcher qu'ils ne soient ravis au troupeau du Christ pour aller grossir le troupeau de Bélial. La liberté religieuse, la liberté de conscience, comme ils l'appellent, ne peut pas être tolérée (2). »

Tel était le langage que Viglius était toujours prêt à tenir non-seulement à son fidèle Hopper, mais encore au monde entier. Le président tenait fort à ce que le troupeau du Christ ne pût être régi que par les bergers en titre, car il avait l'intention de saisir un jour l'une des houlettes les plus lucratives du bercail, quand il quitterait la vie séculière.

Il est indispensable maintenant de dire quelques mots de l'homme qui, à dater de cette époque, commence à jouer dans l'histoire de son pays un rôle qui devient tous

(1) « *Lares lemuresque.* » Ep. ad. Hopp., p. 421.

(2) Viglii *Epist. ad Joach. Hopperum*, p. 421, 422. Comparez *Vit. Viglii ab ipso Viglio script.* (apud Hoynck), t. I, p. 1-33. Viglii *Epist. select. ad diversos*, t. XLVIII. Lewensb., *Nederl. Man. en Vrouw.*, t. IV, p. 75-82. Van der Vynckt, t. I, p. 127.

les jours plus important. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, est déjà, malgré sa jeunesse, le centre autour duquel les événements et les personnages de son temps viennent naturellement se grouper, et nous le verrons devenir de plus en plus la source vive d'où découleront la sagesse, la force et la vie nationale du peuple.

La généalogie de la maison de Nassau remonte avec netteté jusqu'au milieu du onzième siècle. Elle se divise presque aussitôt en deux branches. L'aînée reste en Allemagne ; Adolphe de Nassau monte sur le trône impérial au treizième siècle, et la nation allemande doit à cette famille des électeurs, des évêques et des généraux. La branche cadette, plus illustre, ne conserva en Allemagne que la modeste principauté de Nassau-Dillembourg, mais elle s'établit dans les Pays-Bas où elle acquit bientôt une grande influence et de vastes possessions. Les ancêtres de Guillaume, comme ducs de Gueldre, avaient exercé les droits souverains dans les Provinces, quatre cents ans avant l'avénement de la maison de Bourgogne (1).

Cette ambitieuse maison compta les Nassau des Pays-Bas parmi ses plus fidèles et ses plus puissants adhérents. Engelbert II se fit remarquer dans les orageux conseils de Charles le Téméraire ; il le suivit sur le champ de bataille, et fut ensuite le constant partisan de Maximilien à la cour et dans les camps. Il mourut sans enfants, et laissa ses biens à son frère Jean, dont les deux fils, Henri et Guillaume de Nassau, partagèrent l'héritage après sa mort. Guillaume entra en possession des terres d'Allemagne, se convertit au protestantisme, et établit la réforme dans ses États. Henri, l'aîné, reçut en partage les

(1) *Apologie d'Orange*, p. 42.

biens et les titres de sa famille dans le Luxembourg, en Brabant, en Flandre et en Hollande, et se distingua autant que son oncle Engelbert au service des maisons de Bourgogne et d'Autriche. Ami et confident de Charles-Quint, dont il avait jadis été gouverneur, il lui resta toujours fidèle et lui rendit les plus grands services. Ce fut lui qui plaça par son influence la couronne impériale sur la tête de Charles (1). En 1515, il épousa Claude de Châlons, sœur du prince Philibert d'Orange, « afin, » écrivait-il à son père, « d'obéir à Sa Majesté Impériale, de plaire au roi de France, et surtout pour mon honneur et mon profit personnels (2). » Son fils, René de Nassau-Châlons, succéda à Philibert. La petite principauté d'Orange, si agréablement située entre la Provence et le Dauphiné, dans une si dangereuse proximité d'Avignon, cette Babylone où les papes étaient captifs, passa ainsi à la maison de Nassau. Le titre était fort ancien. Sous le règne de Charlemagne, Guillaume au court nez avait défendu la petite ville d'Orange contre les attaques des Sarrasins. L'influence et l'autorité qu'il acquit dans le pays qu'il avait protégé s'étendit si fort qu'elle devint un jour héréditaire dans sa famille. La principauté, convertie en souveraineté indépendante (3), avait été, en dépit de la loi salique, transmise de la famille d'Orange à celle de Baux, et de la maison de Baux à celle de Châlons.

En 1544, le prince René mourut aux pieds de l'empereur dans la tranchée à Saint-Dizier. Il ne laissait point d'enfants légitimes et ses biens et ses titres allaient de

(1) *Apologie*, p. 23.
(2) Arnoldi, *Hist. Denk.*, p. 187. Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 64, note 2.
(3) *Apologie*, p. 15.

droit à son cousin germain, Guillaume de Nassau, fils de Guillaume, frère de son père. Cet enfant de onze ans devint donc prince d'Orange sous le nom de Guillaume IX. Le passé et le présent semblaient accumuler pour cet adolescent, destiné à de si grandes destinées et à de si héroïques sacrifices, un pouvoir et des richesses provenant de sources très-différentes. Il était descendant des Othon, des Engelbert, des Henri des Pays-Bas ; il représentait les Philibert et les René de France ; il était chef d'une maison d'Allemagne plus pauvre et moins illustre, mais de haut rang pourtant, et digne déjà de la reconnaissance de l'humanité par l'empressement avec lequel elle avait embrassé les grands principes de la réformation.

Guillaume de Nassau, frère cadet de Henri, l'ami de l'empereur, était surnommé Guillaume le Riche. Il n'était toutefois riche qu'en enfants. Sa femme, Julie de Stolberg, lui avait donné cinq fils et sept filles. C'était une personne d'une réputation exemplaire et d'une piété profonde. Elle inspira à tous ses enfants les principes de dévotion qui la caractérisaient, et la semence qu'elle jetait ainsi était destinée à porter un jour une riche moisson. Rien n'est plus tendre et plus touchant que les lettres qui existent encore, et qu'elle écrivait à ses illustres fils dans des moments d'anxiété et de souffrance, en leur recommandant, avec la même simplicité que s'ils eussent été encore de petits enfants assis sur ses genoux, de se confier à Dieu au milieu des épreuves et des dangers qui assiégeaient leur sentier dans la vie. Julie de Stolberg mérite une place éminente parmi les mères des grands hommes, et ce n'est pas un médiocre éloge que de dire qu'elle était digne d'être la mère de Guillaume d'Orange, de Louis, d'Adolphe, de Henri et de Jean de Nassau.

A l'âge de onze ans, Guillaume, qui venait de succéder d'une manière inattendue à de si grands biens, quitta la maison de son père pour être élevé à Bruxelles. La vie qui attendait le jeune prince semblait devoir commencer par une éducation à la cour de l'empereur, pour devenir ensuite une succession d'aventures militaires, d'ambassades et de gouvernements, au milieu du luxe et de la magnificence. Il entra très-jeune dans la maison de l'empereur en qualité de page. Charles reconnut avec sa sagacité ordinaire les qualités remarquables de cet enfant. A quinze ans, Guillaume était devenu l'âme, presque le confident de l'empereur, qui se piquait par-dessus toutes choses de connaître et de savoir employer les hommes.

Le jeune homme vivait si constamment avec Charles que, même pendant les entrevues de l'empereur avec les plus grands personnages, et lorsqu'on traitait les affaires les plus importantes, celui-ci ne permit jamais qu'on regardât la présence de Guillaume comme un embarras inutile. L'empereur semblait croire que son page pouvait comprendre et garder tous les secrets. Ses facultés de compréhension et de réflexion, naturellement remarquables par la pénétration et la profondeur, acquirent ainsi un développement rare et précoce. Il fut élevé dans les coulisses de ce grand théâtre où se jouait tous les jours la tragédie des affaires du monde. Les masques et les ressorts qui ont amené les grandes erreurs historiques ne pouvaient le tromper. Habile à observer les actions des hommes, le prince eut bientôt pour habitude favorite, pendant son apprentissage à la cour, de peser en silence leurs motifs. Arrivé à l'âge d'homme, il fut choisi par l'empereur pour les charges les plus élevées. Charles, qui n'avait d'autre mérite vis-à-vis des Provinces que

d'être né à Gand par accident, était bien aise d'employer le représentant de tant d'illustres maisons des Pays-Bas à la défense de son pays. Le prince n'avait pas vingt et un ans quand il fut nommé général en chef de l'armée qui occupait la frontière française, en l'absence du duc de Savoie. Le poste avait été demandé par des officiers nombreux et célèbres; les comtes de Buren, de Bossut, de Lalaing, d'Aremberg, de Meghem, et surtout le comte d'Egmont (1), avaient énoncé leurs prétentions; mais Charles prouva la confiance extraordinaire qu'il éprouvait pour le prince d'Orange absent alors, en lui donnant ce grand commandement en dépit de sa jeunesse. Le prince était en France, mais il s'acquitta des devoirs qui lui étaient imposés de manière à justifier le choix de l'empereur.

C'était sur l'épaule du prince d'Orange que l'empereur s'appuyait lors de son abdication; ce fut par les mains du prince que ce monarque, descendant du trône, envoya les insignes impériaux à Ferdinand. Ces fonctions terminèrent ses relations avec Charles-Quint; ses rapports avec Philippe commencèrent. Le prince d'Orange suivit l'armée en Picardie pendant les hostilités, et conduisit les négociations secrètes des arrangements préliminaires avec la France que le traité du mois d'avril 1559 vint confirmer avec éclat. Il avait tenu les conférences préparatoires avec le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André, et y avait montré tant d'habileté, en dépit de son extrême jeunesse, qu'il rendit les plus grands services au roi d'Espagne. Philippe désirait si ardemment la paix qu'il eût pu la conclure à des conditions désavantageuses. Il avait assuré le prince que « le plus grand plai-

(1) *Apologie*, etc., p. 29.

sir qu'il pût lui faire au monde serait de faire la paix, et qu'il était décidé à l'obtenir à tout prix, tant il avait hâte de retourner en Espagne (1). » Il avait tenu le même langage à l'envoyé vénitien Suriano : « Je veux la paix, monsieur l'ambassadeur, et, si le roi de France ne l'avait pas demandée, je l'aurais supplié moi-même d'y consentir (2). »

Avec une telle impatience de la part du souverain, le plénipotentiaire prouva sans doute des talents diplomatiques du premier ordre, puisque le traité qu'il conclut ressemblait à une capitulation accordée à la France. Il fut choisi comme otage de l'exécution des conventions par le roi Henri, et ce fut en France qu'il fit cette mémorable découverte qui devait exercer tant d'influence sur sa vie tout entière. Il chassait avec le roi dans la forêt de Vincennes ; tous deux furent séparés de la chasse et se trouvèrent seuls. Le roi de France était préoccupé du grand projet qui se tramait alors secrètement entre Philippe et lui, pour détruire le protestantisme par l'extermination de tous les protestants. Philippe avait désiré ardemment de conclure le traité public avec la France, afin de pouvoir négocier avec Sa Majesté Très-Chrétienne l'acte solennel qui devait les obliger à massacrer tous les hérétiques en France et dans les Pays-Bas. Cette conspiration des deux rois contre leurs sujets tenait au cœur de tous les deux. Le duc d'Albe, présent à la cour de France en qualité d'otage, traitait cette importante affaire avec le roi. Henri II crut un peu légèrement que le prince faisait partie du complot, et il entra en matière sans aucune réserve. Il se plaignit du nombre toujours croissant

(1) *Apologie d'Orange*, p. 49
(2) Suriano, MS.

des sectaires dans son royaume, et déclara que sa conscience ne serait en repos et ses États en sûreté que lorsqu'il serait débarrassé de cette maudite vermine. Il craignait toujours qu'une révolution politique ne vînt à éclater sous le prétexte d'une réforme religieuse, surtout depuis qu'un si grand nombre de gens de distinction et les princes du sang eux-mêmes étaient entachés d'hérésie. Cependant, avec la faveur du ciel et le secours de son fils et son frère Philippe, il espérait bientôt devenir maître des rebelles. Le roi raconta alors avec une exactitude cynique tous les détails du complot, et développa à son discret auditeur la façon dont tous les hérétiques, petits et grands, devaient être reconnus et massacrés à la première occasion convenable. On comptait sur les régiments espagnols pour mettre le projet à exécution dans les Pays-Bas. Le prince, malgré l'horreur et l'indignation que lui faisait éprouver cette royale révélation, écoutait en silence et sans changer de visage. Le roi ne se doutait guère qu'en dévoilant cette délicate négociation au collègue du duc d'Albe et au plénipotentiaire de Philippe, il avait mis sur ses gardes l'homme qui était destiné à déjouer les machinations de Philippe et du duc d'Albe. Guillaume d'Orange dut son surnom de Taciturne au calme imperturbable avec lequel il avait reçu les communications du roi de France, sans qu'un mot ou un regard vînt avertir son interlocuteur de l'énorme méprise qu'il venait de commettre. Son parti fut pris ce jour-là. Quelque temps après, il obtint la permission de faire un voyage dans les Pays-Bas, et prit soin d'y exciter l'opposition la plus vive et la plus générale à la présence des troupes espagnoles (1), forces dont il avait,

(1) Pontus Payen, MS., p. 8-18.

contre son gré, été nommé commandant en compagnie du comte d'Egmont. Il sentait déjà, comme il le dit lui-même, qu'on avait décidé d'établir dans les Pays-Bas une inquisition plus cruelle que celle de l'Espagne, puisqu'il suffirait de regarder une image de travers pour être jeté dans les flammes (1). Quoiqu'il ne ressentît point encore de sympathie religieuse pour les réformés, il ne pouvait, disait-il, « s'empêcher d'éprouver quelque compassion pour tant d'hommes et de femmes vertueux dévoués à la mort (2), » et il résolut de les sauver, si cela était possible. Au moment du départ de Philippe, il avait reçu des instructions publiques et secrètes pour le gouvernement des provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht dont il était stadthouder. Il lui était ordonné de réprimer et d'extirper les sectes condamnées par notre sainte mère l'Église, et d'appliquer avec la plus grande rigueur les édits de Sa Majesté impériale, renouvelés par le roi. Il devait veiller à ce que les juges fissent exécuter les édits *sans infraction*, *altération ni modération*, puisqu'ils étaient nommés pour appliquer, et non pour faire et pour discuter les lois. Ses instructions secrètes portaient que les édits devaient être exécutés à la lettre, avec rigueur et sans acception de personnes. On lui rappelait que quelques-uns avaient cru que la sévérité des lois « n'était dirigée que contre les anabaptistes, tandis qu'au contraire les luthériens et tous autres sectaires devaient y être compris (3). » En outre, dans l'une de ses dernières entrevues avec Philippe, Sa Majesté lui avait remis les noms de « plusieurs personnes excellentes,

(1) *Apologie*, etc., p. 54.
(2) *Ibid.*, p. 53.
(3) *Archives et correspondance*, etc., t. I, p. 41-42.

soupçonnées de pencher vers la nouvelle religion, et il lui avait donné l'ordre de les faire mourir. Il se garda non-seulement d'exécuter cette recommandation, mais il fit avertir les prévenus, afin qu'ils pussent s'échapper, croyant « qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes (1). »

Guillaume d'Orange était âgé de vingt-sept ans au moment du départ du roi pour l'Espagne. Il était veuf. Sa première femme, Anne d'Egmont, était morte en 1558, après sept ans de mariage. Elle était fille du célèbre comte de Buren et la plus riche héritière des Pays-Bas. Guillaume, fidèle aux traditions de sa famille, avait accru ses biens par cette opulente union. Marié à dix-huit ans, il avait deux enfants, Philippe et Marie. Le mariage avait été plus heureux que les unions princières, toujours conclues par convenance, n'ont coutume de l'être. Les lettres du prince à sa femme indiquent l'affection et le contentement (2). Il fut pourtant accusé plus tard de l'avoir assassinée à coups de poignard (3). Ceux même qui répandaient cette absurde histoire n'y ajoutaient pas foi. Mais il est curieux de voir jusqu'où on a pu pousser les calomnies contre un homme dont la réputation devait devenir bientôt le point de mire de toutes les attaques, et dont la vie tout entière devait réfuter, sans succès parfois, les accusations de ses ennemis (4).

(1) *Apologie*, etc., p. 80.

(2) *Archives et correspondance*, t. I, p. 1-29.

(3) Wilhelm's von Oranien Ehe mit Anna v. Sachsen, von Dr H. W. Böttiger. Leipzig, 1836.

(4) Pour étudier l'histoire du prince d'Orange, jusqu'au départ de Philippe des Pays-Bas, voyez Groen van Prinsterer, t. I, p. 30 et 54. Gachard. *Correspondance de Guillaume le Taciturne* (Bruxelles), t. I. *Apologie d'Orange*, t. I, 54. Van der Haer, chap. xv, p. 183 sqq. Com-

Il ne faut pas toutefois considérer Guillaume d'Orange, sur le seuil de sa carrière, à la lumière répandue sur son caractère par sa conduite subséquente. La loi du développement et du progrès constant n'a jamais été mise au jour d'une façon plus frappante que dans la vie du prince d'Orange. A vingt-six ans, il n'est pas encore le père de la patrie, le grand homme qui devait marcher en avant à travers une nuée d'ennemis et d'obstacles qui semblent au-dessus des forces humaines, et suivre au milieu de la lutte, des privations et d'un travail incessant, un sentier dangereux et sombre où il ne devait trouver le repos qu'à sa mort. Il avait, au contraire, à peine posé le pied sur le premier degré de cette montagne de difficultés qui devait s'élever devant lui durant sa vie entière. Il marchait encore dans des sentiers jonchés de fleurs ; il était riche, puissant et prince souverain. Il ne possédait encore que les germes de la grandeur intellectuelle et morale qui devait le distinguer un jour. Il avait peu de sympathie pour la réforme dont il devait être l'un des plus illustres champions. Il était catholique de nom, et observait les cérémonies de son église ; il s'inquiétait peu des doctrines. Il avait donné des ordres stricts, mais non cruels, pour qu'on se conformât à la religion établie dans sa principauté d'Orange (1). En dehors des rites et des formes qu'on regardait alors comme les attributs inséparables d'un haut rang, il ne s'occupait point de théologie ; il était catholique comme Egmont, Hoorn, Berlaymont, Mansfeldt, Montigny et Brederode lui-même

parez Strada, t. II, p. 75-84. Bentivoglio, *Guerra di Fiandra*, t. I, p. 5, 6. Hoofdt, t. I, p. 22. Joa.-Meursii., *Ged. aur.*, t. I, p. 7. Lewensb., *Nederl. Man. en Vr.*, t. VI, p. 172-179.

(1) *Archives et correspondance*, t. I, p. 203.

étaient catholiques. Les tanneurs, les teinturiers et les prêtres apostats étaient seuls protestants alors dans les Pays-Bas. Le parti que Guillaume avait pris d'arracher une multitude d'êtres innocents à une mort horrible ne venait pas d'une sympathie quelconque pour leurs sentiments religieux, mais d'une généreuse horreur du meurtre; et si les semences jetées par sa pieuse mère dans son âme furent en réalité le germe de sa conversion au protestantisme, il faut avouer qu'elles restèrent longtemps sans fruit. Il fuyait avec soin les réflexions sérieuses; son esprit était occupé d'autres affaires. Il avait du goût pour une vie facile, joyeuse, princière, élégante. Il semblait destiné à mener une existence de banquets, de mascarades, de tournois et de chasses, mélangée de la routine des devoirs officiels, civils ou militaires. Son hospitalité était quasi royale comme sa fortune. Pendant que le roi et les ambassadeurs étrangers étaient encore dans les Pays-Bas, il tenait maison ouverte dans le splendide palais des Nassau à Bruxelles. Il recevait au nom du roi, trop pauvre, en réalité ou en imagination, pour remplir ses devoirs sur ce point; mais il recevait à ses frais (1). Il avait conservé ce grand établissement, et entretenait régulièrement vingt-quatre gentilshommes et dix-huit pages de bonne naissance pour le service de sa maison. Ses gens étaient si nombreux qu'il lui arriva un jour de renvoyer vingt-huit cuisiniers-chefs pour diminuer ses dépenses, et il n'y avait pas un prince en Allemagne qui n'envoyât ses cuisiniers apprendre leur métier à si bonne école (2). La réputation de la table du prince d'Orange se maintint pendant de longues années. Nous voyons plus

(1) *Apologie*, p. 26, 27.
(2) Van der Haer, p. 182.

tard que Philippe, au moment d'une des réconciliations nominales qui eurent lieu plusieurs fois entre le prince et lui, écrivait à Guillaume pour lui demander de lui faire présent de son premier cuisinier, maître Hermann qu'on disait fort habile, attendu que le chef de sa cuisine était mort (1).

Les fêtes se succédaient nuit et jour dans cette maison hospitalière. Depuis le matin jusqu'à midi, la table était couverte de vins et de viandes délicates qui se renouvelaient sans cesse pour satisfaire aux besoins des hôtes qui arrivaient à tout moment (2). Le dîner et le souper étaient des banquets journaliers auxquels des invités innombrables prenaient place. Le prince d'Orange ne se bornait pas à recevoir les grands seigneurs ; des hommes d'un rang inférieur étaient admis à sa table avec une hospitalité charmante qui les mettait bientôt à l'aise (3). Les contemporains de tous les partis sont d'accord pour vanter la bonne grâce et les manières affables du prince. « Jamais on n'entendit tomber de ses lèvres un mot insolent ou imprudent, » dit un historien catholique violent. Il ne montrait jamais de colère à ses domestiques, quelles que fussent les fautes qu'ils avaient commises, et se contentait de leur faire de doux reproches sans menaces, ni insultes. Il parlait d'un air si aimable et si séduisant qu'il pouvait faire ce qu'il lui plaisait de tous les gentilshommes de la cour. Il était aimé et honoré de tout le monde (4). Ses manières étaient gracieuses, avenantes, caressantes, sans rien perdre de leur dignité.

(1) *Correspondance de Guill. le Tacit.*, t. II, p. 89.
(2) Van der Haer, p. 182.
(3) Pontus Payen, Ms.
(4) *Ibid.*

Il avait la bonne grâce qui vient du cœur, et à laquelle venait s'ajouter un charme infini qu'il avait acquis dans les rapports constants qu'il entretenait depuis son enfance avec les hommes de tous les rangs.

On devine aisément que cette manière de vivre entraînait beaucoup de dépenses. Guillaume entretenait plusieurs établissements à la campagne et dans les villes, outre la résidence presque royale qu'il avait à Bruxelles. Il aimait passionnément la chasse et surtout le grand art de la fauconnerie. Il se consolait à la campagne « en prenant tous les jours un héron dans les nuages. » Ses fauconniers seuls lui coûtaient quinze cents florins par an, lors même qu'il eut infiniment réduit leurs dépenses (1). Il était fort endetté déjà, malgré sa grande fortune : « Nous venons d'une race, » écrivait-il gaiement à son frère Louis, « où nous sommes un peu mauvais ménagers dans notre jeune temps; mais quand nous serons vieux, nous serons meilleurs. Feu monsieur notre père, *sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in secula seculorum*. La plus grande difficulté est, comme à la coutume, pour mes fauconniers (2). »

Ses dettes se montaient déjà, d'après Granvelle, à 8 ou 900,000 florins (3). Elles avaient leur source, non-seulement dans ses magnifiques extravagances qui faisaient partager à tout le monde ses immenses richesses, mais aussi dans les nombreux emplois qu'il avait acceptés. Pendant qu'il commandait en chef sur la frontière, ses appointements étaient de trois cents florins par mois, ce qui n'était pas suffisant, dit-il, pour payer les domesti-

(1) *Archives et correspondance*, t. I, p. 196.
(2) *Ibid.*
(3) *Papiers d'État*, t. VII, p. 51. *Archives*, t. I, p. 38.

ques qui habitaient sous sa tente (1), attendu qu'il dépensait toujours deux mille cinq cents florins, à ce qu'on apprend par une lettre adressée à sa femme (2). L'ambassade dont il fut chargé auprès de Ferdinand pour lui porter la couronne impériale, et la résidence qu'il fit ensuite à Paris en qualité d'otage, lui furent également fort onéreuses. Il ne recevait aucun traitement, d'après le système économique suivi sur ce point par Charles et Philippe; ces deux missions, en y comprenant les fêtes offertes par le prince à la cour et aux étrangers à Bruxelles, après la paix, lui coûtèrent 150,000 florins, d'après son propre calcul. Il était donc embarrassé, mais non d'une manière irréparable, et il avait déjà pris ses mesures pour régler et pour diminuer sa maison. Ses revenus, ainsi que ceux qu'il touchait au nom de sa femme, étaient énormes; il avait droit à des sommes considérables sur le trésor public pour son service et ses dépenses. La rançon des prisonniers qu'il avait faits dans les campagnes de Saint-Quentin et de Gravelines devait, en outre, lui venir en aide. On peut juger de l'importance des sommes qui découlaient de cette source, en apprenant que le comte de Horn, sans être l'un des plus favorisés parmi les vainqueurs, reçut une rançon de quatre-vingt mille couronnes du duc Léonor de Longueville (3). Egmont, Orange et quelques autres pouvaient donc tirer beaucoup d'argent des prisonniers qui étaient entre leurs mains, s'il leur convenait de l'exiger. Granvelle en porte la valeur à deux millions en ajoutant cette remarque caractéristique, « chose à la vérité malséante et que nos

(1) *Apologie*, p. 27.
(2) *Archives et correspondance*, t. I, p. 16.
(3) *Apologie*, p. 27.

bons vieux pères, amateurs de vertu, n'eussent pas trouvée bien louable (1). » L'ecclésiastique avait parfaitement raison, et il eût dû ajouter que les amateurs de la vertu auraient sans doute trouvé peu louable l'habitude qu'avaient prise les membres du clergé de trafiquer des bénéfices en leur pouvoir, pour obtenir des tapis, des meubles, et un certain revenu sur les cures d'âmes (2). Si on comparait les profits des spéculations militaires et des spéculations ecclésiastiques du temps, il n'est pas probable que le désavantage se trouvât du côté du froc.

Tel était donc Guillaume d'Orange au commencement de 1560, un grand seigneur généreux, majestueux, magnifique, puissant. Il s'était acquitté avec succès de fonctions militaires rarement confiées à un homme aussi jeune; on croyait pourtant en général qu'il était d'un naturel timide (3). Il passait même pour avoir témoigné à Philippeville une terreur inconvenante, et pour avoir été sur le point d'abandonner cette forteresse et la ville de Charlemont à l'amiral de Coligny qui venait de paraître dans les environs pour faire une reconnaissance (4). Si l'anecdote était vraie, elle pourrait faire ranger le prince d'Orange parmi les personnages historiques qui, naturellement d'une organisation physique délicate et même craintive, ont su par une volonté forte et un grand courage moral, dompter la nature et devenir des héros.

Il est certain au moins qu'il était destiné à affronter le danger sous toutes les formes, que son sentier devait être

(1) *Archives*, t. I, p. 38.

(2) Gachard, *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. 318-320.

(3) Pontus Payen, Ms.

(4) *Ibid*.

semé d'embûches, et que son tranquille courage et son inébranlable confiance devaient passer en proverbe (1). On peut donc assurer que cette histoire est une fiction digne de prendre rang parmi celles qui traitaient Guillaume comme le meurtrier de sa première femme, comme un conspirateur vulgaire contre la personne et la couronne de Philippe, comme un malfaiteur astucieux, dépourvu de toute vertu. Il faut se rappeler que le terrible duc d'Albe lui-même, qui vécut sous les armes depuis sa plus tendre enfance, passait encore alors pour timide, et qu'on l'avait accusé de lâcheté dans sa jeunesse (2). Il méprisait de pareilles calomnies, qui n'avaient point de sens pour lui. Il faut avouer aussi que la prudence était un des traits distinctifs du caractère du prince. Ce fut une des causes de sa grandeur. Il eût été incapable alors, il le fut peut-être toujours, d'accomplir les exploits rapides et brillants qui avaient acquis tant de réputation au nom d'Egmont. On disait habituellement : « Les conseils d'Orange, les actions d'Egmont (3). » Mais nous verrons plus tard comment cette activité physique, qui avait été si utile au héros de Saint-Quentin, sur le champ de bataille, le servit dans la grande lutte politique qui approchait.

On n'a jamais mis en doute les facultés du prince d'Orange. Ses ennemis ne lui ont jamais contesté l'étendue et la profondeur de l'esprit, l'adresse et l'habileté à conduire les affaires d'État, la connaissance de la nature humaine, la justesse et la fermeté des vues. Il faut avouer que le nom de « *Taciturne* » n'a pas toujours été un sur-

(1) « Sævis tranquillus in undis, » telle est la devise qu'on grava souvent sur les médailles frappées en son honneur.

(2) Badovaro, Ms. Suriano, Ms.

(3) Pontus Payen, Ms.

nom mérité. Guillaume d'Orange n'était ni silencieux, ni taciturne, et cependant ces deux épithètes resteront éternellement unies au nom d'un homme, qui était dans l'intimité le plus aimable et le plus animé des compagnons, et qui a prouvé dans cent occasions publiques qu'en parlant, ou la plume à la main, il était l'homme le plus éloquent de son temps. Il était fort instruit, savait bien l'histoire, et parlait et écrivait facilement le latin, le français, l'allemand, le flamand et l'espagnol.

Le gouvernement des Pays-Bas reposait toutefois en réalité dans les mains d'Antoine Perrenot, alors évêque d'Arras, plus connu sous le nom de cardinal Granvelle, qu'il porta plus tard. Son père, Nicolas Perrenot, d'une obscure famille de Bourgogne, avait été longtemps le ministre favori et influent de l'empereur. Antoine, l'aîné de ses treize enfants, était né en 1517. Il se distingua de bonne heure par des facultés remarquables. Il étudia à Dôle, à Padoue, à Paris et à Louvain. A vingt ans, il parlait facilement sept langues, et sa science en droit civil et ecclésiastique passait pour prodigieuse. A vingt-trois ans il fut nommé chanoine du chapitre de Liége. Les huit quartiers de noblesse, qu'il fallut prouver à cette occasion, ont fourni à ses panégyristes une réponse victorieuse à la tradition qui lui donnait un grand-père forgeron (1). A la même époque, quoiqu'il n'eût pas encore atteint l'âge de rigueur, le riche évêché d'Arras lui était réservé par les soins de son père. Trois ans après, en 1543, il se fit remarquer par un discours éloquent et savant qu'il prononça devant le concile de Trente, et qui charma l'empereur à un tel point qu'il le nomma conseil-

(1) Dom Lévesque, *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal Granvelle*, Paris, 1753, II, p. 146-293. Comparez Strada, t. II, p. 60.

ler d'État. Quelques années plus tard, il donna à Charles des preuves plus importantes de son dévouement et de son habileté par la part qu'il prit au mémorable emprisonnement du landgrave de Hesse et des ducs de Saxe. Il fut depuis lors constamment employé à des ambassades ou autres offices de confiance fort avantageux.

On ne peut mettre en doute l'instruction profonde et variée de l'évêque d'Arras, non plus que son intelligence et son adresse naturelle. Il avait l'esprit prompt, la parole aisée et séduisante, l'imagination fertile en expédients ; il était courageux et résolu. Il savait à merveille l'art de manier les hommes, ses supérieurs surtout. Il savait gouverner, en semblant obéir. Il possédait un tact infini pour démêler le caractère d'hommes fort au-dessus de lui par le rang, et au-dessous de lui par l'esprit. Il avait la faculté de s'accommoder aux particularités de la disposition des souverains. Il changeait comme un caméléon sous la main qui le nourrissait. Dans ses rapports avec le roi, il revêtait, pour ainsi dire, les nuances du caractère de Philippe. Il n'était plus lui-même, il devenait Philippe, non le véritable roi d'Espagne, sombre, embarrassé, hésitant, mais un Philippe doué d'éloquence, d'animation, de facilité d'élocution. Le roi se trouvait sans cesse prévenu par la plus délicate flatterie ; le chaos de ses idées se débrouillait et lui revenait orné de formes élégantes sans avoir cessé de lui appartenir. Nulle séduction ne pouvait être plus adroite. L'évêque se pliait à la manie épistolaire du roi. L'éloquent prélat, toujours prêt à la discussion, substituait les protocoles à la conversation par égard pour un monarque qui ne pouvait parler. Il correspondait avec Philippe, avec la duchesse, avec tout le monde. Il écrivait des volumes à Marguerite

de Parme, lorsqu'il était dans le même palais qu'elle. Il écrivait au roi des lettres de quarante pages, puis faisait partir un second courrier avec deux ou trois nouvelles dépêches portant la même date. Une telle prolixité enchantait le roi qui avait la passion des lettres d'affaires. Le laborieux monarque travaillait en vain, la plume à la main, à suivre son habile ministre; Philippe n'était bon qu'à être le secrétaire de l'évêque; pourtant il croyait le diriger et le gouverner. Il mettait des apostilles en marge des dépêches pour prouver qu'il les avait lues avec attention, et se persuadait qu'il avait suggéré ce qu'il pouvait à peine comprendre. L'évêque donnait des avis et des instructions au moment où il semblait les recevoir. Il était le corps, et feignait d'être l'ombre. Cette tactique était au fond assez simple, et devait réussir tant qu'il n'avait de relations qu'avec Philippe et Marguerite. Le jour où il lui arriverait d'entrer en lutte avec un grand génie politique et un caractère élevé, il était fort possible que ses ressources vinssent à lui manquer.

Ses principes politiques étaient très-nets au fond, mais il les voilait sous une bienveillance de convention et de langage qui trompait le vulgaire. Il était complétement absolutiste. Sa déférence pour le pouvoir arbitraire était profonde et servile. Il faisait profession d'obéir avec la même humilité à Dieu et au « maître, » comme il appelait toujours Philippe. « Il me semble, » dit-il dans une lettre de cette époque, « que je ne pourrai jamais m'acquitter comme je le dois de mes devoirs envers Votre Majesté, dont je suis l'esclave, lié par de fortes chaînes; en tous cas, je ne cesserai jamais de travailler sincèrement à atteindre ce but (1). »

(1) *Papiers d'État*, t. VI, p. 96.

Il était naturellement ennemi juré des droits nationaux des Pays-Bas, quel que fût le soin qu'il apportât à cacher l'épée de l'absolutisme sous les fleurs d'une rhétorique éloquente. Il avait conseillé à Philippe de renoncer à assembler les États généraux avant son départ, pour demander des subsides. Il était d'avis qu'il fallait refuser aux autorités constitutionnelles tout droit à se mêler des dépenses du gouvernement, et assurait que cette coutume avait donné beaucoup d'embarras pendant la régence de la reine de Hongrie. On peut supposer qu'il n'avait pas plus de goût pour les autres priviléges que pour le droit des États à voter les subsides, quoique celui-là au moins fût indisputable. Les hommes, qui défendaient la constitution de leurs provinces étaient à ses yeux des hypocrites et des démagogues, qui cherchaient à capter la faveur du peuple. Cependant, ces chartes étaient bien restreintes. Personne n'avait jamais parlé des droits naturels de l'homme. L'homme n'avait droit naturellement qu'à l'oppression. Nul n'avait osé douter que le pouvoir du souverain ne fût divin et descendu en droite ligne du ciel. Les droits des Pays-Bas étaient spéciaux et non généraux; des libertés, non la liberté; des priviléges, non des maximes. C'était de la pratique, non de la théorie; de l'histoire, non de la philosophie. Mais tels qu'ils étaient, on les possédait, on les avait conquis. Ils avaient été achetés au prix du sang et des travaux des braves ancêtres; quelque matière qu'ils pussent offrir à la critique au point de vue philosophique, ils présentaient une digue solide contre le pouvoir arbitraire qui travaillait sans cesse à renverser toutes les barrières. Nul ne fut plus actif ou plus habile pour miner les fondements de ces remparts que les disciples de Granvelle. On eût pu

croire cependant qu'il était possible de supporter un degré de liberté pratique si éloigné des idées spéculatives et folles qui ont plus tard fait frémir à la fois les tyrans et les amis sensés de l'humanité. Les Néerlandais prétendaient surtout au droit de voter les énormes subsides qu'on levait sur les richesses qu'ils avaient si péniblement acquises; ils avaient en outre quelques objections à être brûlés vifs s'ils rejetaient la doctrine de la messe. Granvelle était très-décidément d'un avis contraire sur les deux points. Il repoussa de toutes ses forces l'intervention des États dans l'affaire des subsides, et ce fut d'après ses conseils que le cruel édit de 1550, l'ordonnance de feu et de sang de l'empereur, fut renouvelé par Philippe au début de son règne (1). Telle était sa manière de juger des droits de la nation à être représentée dans le gouvernement de l'État. Quant au peuple lui-même, il méprisait souverainement «cet animal vil et dangereux qu'on appelle le peuple (2),» d'après sa propre expression.

Il avait un grand talent pour manier les hommes; sa capacité en affaires était incontestable; mais il ne faut pas oublier qu'il s'agissait de conduire le gouvernement d'un despote. Politique habile et ingénieux, intrigant, adroit, il lui restait à prouver ses droits au nom d'homme d'État. Il était d'une activité infatigable. Il pouvait écrire dans la journée cinquante lettres de sa propre main. Il pouvait dicter à la fois à une demi-douzaine de secrétaires autant de lettres diverses en des langues différentes, et il lui arrivait de renvoyer tous ses employés épuisés.

(1) *Papiers d'État du cardinal Granvelle*, t. IX, p. 478, 479.

(2) « Tan ruin animal como es el pueblo. » *Papiers d'État*, t. VII, p. 367.

Il était riche déjà. En 1557, on portait à dix mille écus les revenus qu'il tirait de son évêché et d'autres bénéfices; ses biens en argent comptant, en meubles, en tapisseries, etc., se montaient à deux cent cinquante mille écus (1). Lorsqu'on se souvient que ces sommes représentent, de nos jours, un revenu de cent mille écus, et un capital de deux millions et demi, il faut convenir que le prélat avait bien commencé. Outre son revenu régulier, la simonie, alors réduite en système, lui rapportait beaucoup d'argent, attendu que chaque bénéfice qu'il conférait lui assurait d'ordinaire une rente viagère. Il n'était pourtant jamais satisfait; son avidité était insatiable; il mendiait sans cesse des faveurs pécuniaires et des places lucratives. En 1552, l'empereur lui avait déjà nettement reproché sa passion d'acquérir : « A ce que vous dites que vous n'avez ni « *merced*, ni *ajuda de costa*, » dit-il, « c'est bien *merced* et *ajuda de costa*, quand on a bons bénéfices, pensions et traitements, dont on se peut bien entretenir (2). L'évêque pourtant ne se laissait pas décourager si aisément, et au moment dont nous nous occupons, il sollicitait avec succès la célèbre abbaye de Saint-Amand. Certes, il n'eût pas accepté ce bénéfice si l'abbaye eût pu être annexée à l'un des nouveaux évêchés (3); bien loin de là, il assurait au roi qu'il eût volontiers contribué à une œuvre aussi sainte que la fondation des nouveaux siéges épiscopaux, aux dépens même de sa pauvre bourse (4). Philippe ne crut pas devoir confisquer l'abbaye au profit d'un nouvel évêque,

(1) Badovaro, Ms.
(2) Groen v. Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 189.
(3) *Papiers d'État*, t. VI, p. 31.
(4) *Ibid.*

et il en fit présent à monseigneur d'Arras, en y ajoutant une somme considérable comme « *ajuda de costa.* » Dans sa lettre de remerciements, le prudent évêque prie le roi de lui assurer cet argent sur les biens de la couronne en Aragon, à Naples, et en Sicile, « attendu que les affaires commencent à se compliquer dans les Provinces (1). »

Tels étaient, au commencement de l'administration de la duchesse Marguerite, les caractères et les antécédents de ceux à qui le roi avait confié les Pays-Bas. Nous nous sommes contenté de représenter les faits antérieurs à l'époque qui nous occupe. Nous avons esquissé leurs caractères, non d'après le développement auquel ils arrivèrent plus tard, mais tels qu'ils étaient au début de tant de grands événements.

L'aspect du pays et de ses habitants offrait d'étranges contrastes, et annonçait beaucoup de difficultés pour l'avenir.

L'aristocratie des Pays-Bas était dissipée, habituée à de folles dépenses, généralement embarrassée dans ses affaires. L'empereur et Philippe avaient eu l'habitude de nommer les grands seigneurs à des charges civiles, militaires ou diplomatiques, qui entraînaient d'énormes dépenses, sans leur assigner des appointements pour les défrayer. On a déjà pu remarquer les inconvénients de ce procédé dans le cas du prince d'Orange, et beaucoup de gentilshommes, moins en état que lui de supporter de pareils frais, avaient été ruinés par les honneurs. La guerre pourtant avait rétabli bien des fortunes ébranlées. La victoire avait valu d'immenses richesses aux offi-

(1) *Papiers d'État*, t. VI, p. 31.

ciers. La rançon des illustres prisonniers de Saint-Quentin et de Gravelines avait rempli les bourses; cette source de revenus était tarie. Cependant, après le départ du roi pour l'Espagne, le luxe continua d'augmenter. « Au lieu d'une cour, il semblait qu'il y en eût cinquante (1), » dit un contemporain; rien n'était plus somptueux que la manière de vivre à Bruxelles. Nous avons déjà décrit le palais du prince d'Orange. Celui du comte d'Egmont était tenu avec une magnificence presque égale. Les grands seigneurs commencèrent à lutter d'hospitalité et de luxe, et cette prétention gagna bientôt ceux qui ne pouvaient la soutenir. Pendant la guerre, la noble émulation du champ de bataille régnait seule; les gentilshommes cherchaient à illustrer le nom de leur maison par des actions d'une valeur désespérée, ou à relever leur fortune par les dépouilles de la guerre. On en était venu à rivaliser de folie et de splendeur. On cherchait à construire le plus magnifique palais, à s'entourer du plus grand nombre de pages et de gentilshommes ; on luttait d'élégance dans les livrées, d'hospitalité dans la table, de science chez les cuisiniers. La corruption égalait l'extravagance. Les mœurs de la classe supérieure s'étaient relâchées. On jouait énormément ; l'ivrognerie était le défaut ordinaire des grands seigneurs. Le prince d'Orange lui-même, sans être adonné à des excès habituels, était alors très-joyeux convive, et tolérait des scènes et des compagnons qui n'eussent pas trouvé grâce plus tard devant ses yeux. « Nous avons tenu la Saint-Martin très-gaiement, » écrivait-il à cette époque à son père ; « M. de Brederode a été un jour si mal que je

(1) Pontus Payen, Ms.

pensais, certes, qu'il devait mourir, mais il se porte mieux (1). » Le comte de Brederode, qui devait bientôt jouer un rôle si important dans les premiers moments de la révolte, était en effet célèbre par ses facultés en ce genre de fêtes. Il semblait avoir juré à l'eau claire une inimitié aussi profonde qu'à l'Inquisition, et il attaquait ses deux ennemies avec la même fureur plaisante. Les rapports constants entre les grands seigneurs des Pays-Bas et les gentilshommes allemands, à cette époque, avaient un funeste effet sur la sobriété des Néerlandais. On sait, en effet, que l'aristocratie allemande est puissante le verre à la main : « Quand les Allemands ne sont pas ivres, ils se croient malades, » dit amèrement Badovaro. Ils s'étaient réjouis de trouver l'occasion, depuis la paix, de boire en compagnie de leurs cousins des Pays-Bas. Le mariage de Guillaume d'Orange avec la princesse de Saxe qui approchait alors, et dont nous aurons bientôt à nous occuper, fut l'occasion d'orgies interminables. Le comte de Schwartzbourg, beau-frère du prince d'Orange, travailla sans relâche à resserrer les liens qui unissaient les deux pays, au moyen de ce goût commun. « J'ai eu à ma table des princes et des comtes, » écrivait-il au prince d'Orange, « et on a plus bu que mangé ; le frère du Rhingrave a bu trop de malvoisie, et est tombé mort ; mais nous l'avons fait embaumer, et nous l'avons envoyé à sa famille (2). »

De tels désordres dans la classe supérieure justifiaient le sarcasme du Vénitien : « Les hommes s'enivrent tous les jours, » disait-il, « et les femmes en font autant, sans le pousser aussi loin que leurs maris. » Ses remarques

(1) *Archives et correspondance*, t. I, p. 183.
(2) *Ibid.*, p. 93.

sur la moralité des deux sexes, sous d'autres rapports, sont aussi générales sans être plus flatteuses (1).

Lorsque les grands seigneurs donnaient un tel exemple, on peut supposer qu'il était suivi avec plus ou moins d'ardeur par tous ceux qui étaient exposés de près ou de loin à l'influence séductrice de la cour. Les gentilshommes imitaient les grands seigneurs et rivalisaient de luxe dans leurs maisons, leurs équipages et leurs festins. La conséquence naturelle de pareilles extravagances se produisait partout : les biens étaient grévés d'hypothèques; puis, au bout de quelques années, mis en vente et achetés par les négociants ou par les avocats et les juges qui avaient prêté de l'argent. Plus la ruine semblait imminente, plus les insensés redoublaient d'excès. « Tel était jadis, » fait remarquer un écrivain catholique, «l'état des affaires de Catilina, de Céthégus, de Lentulus et d'autres conjurés, quand ils entreprirent de bouleverser la République romaine (2). » Les embarras de la noblesse, le désespoir auquel étaient réduits plusieurs gentilshommes, firent croire qu'ils désiraient exciter une révolte dans les Pays-Bas, afin d'éviter de payer leurs dettes, de reprendre de force leurs domaines aux manants qui les avaient achetés, et de s'emparer des biens d'Église, inutiles entre les mains de prêtres oisifs, et qui pouvaient être si utiles à de pauvres gentilshommes (3). Il est probable que ces motifs intéressés ne furent pas sans quelque influence sur un cercle assez restreint de la classe supérieure. La réforme religieuse dans l'Europe tout entière a puisé une partie de sa force dans le prétexte qu'elle offrait aux po-

(1) Badovaro, Ms.
(2) Pontus Payen, Ms.
(3) *Ibid.*

tentats et aux grands seigneurs pour s'emparer des biens de l'Église. Sans doute beaucoup de nobles néerlandais se disaient que leurs fortunes pourraient bien se relever aux dépens des moines, au grand avantage de la religion. Même sans révolte contre l'Église, ils jetaient des regards avides sur les richesses de ses enfants favorisés et indolents. Ils disaient que le roi ferait bien de créer une certaine quantité de commanderies militaires, qu'il doterait avec les terres des abbayes, et dont les possesseurs seraient tenus à le servir selon l'ancienne coutume des fiefs; qu'on aurait là une belle cavalerie, commandée par les gentilshommes du pays, et toujours prête à monter à cheval et à exécuter le bon plaisir du roi, au lieu d'un amas de fainéants épicuriens, occupés à dire leur chapelet et à se laisser aller à la débauche (1).

Beaucoup de gens pensaient et parlaient ainsi. Il faut faire la part de leur position et de leurs sentiments dans les causes qui amenèrent la grande révolte qui allait éclater. Mais il faut prendre soin aussi de ne pas exagérer cette influence. Ce serait une grave erreur que d'attribuer cet important événement historique à des motifs aussi frivoles que l'ambition de quelques grands seigneurs et les embarras pécuniaires d'un certain nombre de gentilshommes. La révolution des Pays-Bas ne fut pas plus un mouvement aristocratique qu'une insurrection démocratique, mais bien une révolte populaire. Ce fut un grand épisode, le plus long, le plus tragique, le plus sanglant, le plus important épisode de l'histoire de la Réforme religieuse en Europe. Les grands seigneurs semblent jouer le premier rôle au début de la lutte, mais

(1) Pontus Payen, Ms.

ils étaient poussés par un orage qu'ils n'avaient pas soulevé et qu'ils ne pouvaient contenir.

L'état de la population était tout différent de celui de l'aristocratie. Le martyre avait duré longtemps et devait durer encore; mais les symptômes indiquaient déjà que la maladie allait revêtir une nouvelle forme. La révolte des Pays-Bas se fit longtemps attendre. Quand elle éclata, il eût été plus naturel de se demander comment elle avait pu tarder si longtemps, que de s'étonner de ce qu'elle arrivait enfin. Durant le règne de l'empereur, le seizième siècle avait acquis tous les jours des forces, pendant que le tout-puissant Charles-Quint arrivait à la décrépitude. Cette époque extraordinaire n'avait pas pour mission d'augmenter le pouvoir absolu et la superstition sur la terre. Le Nouveau-Monde n'avait pas été découvert, l'Ancien Monde reconquis, l'imprimerie perfectionnée, pour que l'Inquisition pût régner sans partage dans les plus beaux pays d'Europe, et pour que des moines oisifs pussent s'enrichir dans les terres les plus fertiles. Il était impossible que le peuple le plus intelligent et le plus énergique de l'Europe n'éprouvât pas une sympathie profonde pour le grand effort que faisait la chrétienté pour rompre ses chaînes. Dans les Pays-Bas, l'attachement pour Rome n'avait jamais été vif; les évêques d'Utrecht avaient jadis été Gibelins plutôt que Guelfes; les premières sectes de réformateurs, Vaudois, Lollards, Hussites y avaient trouvé de nombreux adhérents qui avaient souffert pour leur foi; il était évident que la population répondrait à l'appel qui se faisait entendre jusqu'aux confins de la chrétienté.

La population était nombreuse, industrieuse, accoutumée depuis de longues années à une liberté comparative et à un commerce actif avec l'étranger qui avait garanti

les esprits d'une dévotion étroite. Il était naturel qu'ils prissent l'habitude de généraliser et d'étendre les remarques qu'ils faisaient sur les monastères flamands aux institutions de Rome même. Les Flamands étaient, pardessus toutes choses, une nation de négociants. Le commerce était la source de la liberté qu'ils avaient conquise pour les affaires civiles, et qui présageait une liberté plus étendue, la liberté de conscience. Les Provinces étaient situées au cœur même de l'Europe. Le trafic du monde circulait tous les jours par les artères de ce pays, couvert de canaux et de rivières. Un échange continuel se faisait entre les Pays-Bas et le monde entier, et les idées circulaient comme les marchandises. La vérité entrait sans entraves, comme d'autres biens moins précieux. Les psaumes de Marot passaient de mains en mains comme les épices des Moluques et les diamants de Bornéo. Les mesures prohibitives d'un gouvernement despotique ne pouvaient arrêter le commerce intellectuel, et l'Inquisition n'avait pas su inventer une quarantaine assez efficace pour éviter la peste religieuse cachée dans chaque ballot de marchandise et portée sur tous les vents d'orient et d'occident.

On avait supporté les édits de l'empereur, on ne les avait pas acceptés. L'horrible persécution qui avait fait tant de victimes avait produit son inévitable résultat. Arrosés de tant de sang innocent, les Pays-Bas étaient devenus un sol fertile, propice à la liberté civile et religieuse. L'échafaud comptait tous les jours de nouveaux martyrs, il ne convertissait pas une seule âme. On ne saura peut-être jamais le nombre des victimes, mais ceux qui se plaisent aux détails horribles trouveraient dans les chroniques du temps une ample pâture. Les noms

de ces humbles martyrs inconnus pendant leur vie, rapportés seulement depuis leur mort dans les listes funèbres, auraient un son étrange à nos oreilles, et ne retentiront jamais d'une gloire terrestre. Pourtant ils ont osé et souffert tout ce qu'on peut souffrir en ce monde pour la plus noble cause qui puisse inspirer l'humanité. Ils n'étaient point fanatiques, si le fanatisme consiste à se contenter des apparences extérieures, sans que le fond des croyances y réponde. Pour eux, ils étaient aux prises avec des réalités terribles. L'empereur et ses édits étaient une réalité, la hache et l'échafaud étaient une réalité, et l'héroïsme, avec lequel les hommes se donnaient la main pour se jeter dans les flammes, pendant que les femmes entonnaient un cantique de triomphe au moment où le fossoyeur jetait la terre sur leurs visages, était aussi une réalité.

Le peuple des Pays-Bas tout entier était donc déjà imbu de l'esprit de la réforme religieuse. Une explosion devait avoir lieu tôt ou tard. Les Provinces étaient situées entre deux grands pays où les nouveaux principes avaient déjà pris racine. Le luthéranisme d'Allemagne et le calvinisme de France participèrent, chacun pour leur compte, à l'œuvre de la révolte des Pays-Bas, mais on se trompe souvent dans la part d'influence qu'on attribue à chacun des deux mouvements religieux. La réforme est entrée dans les Provinces, non pas armée de la confession d'Augsbourg, mais au nom des Huguenots. Les prédicateurs venus du midi de la France furent les premiers dont le zèle vint toucher les sentiments de la population du midi occidental des Pays-Bas. Les Wallons furent les premiers à se révolter contre Rome papale, comme les premiers à se réconcilier avec elle, de même

que leurs ancêtres Celtes, quinze cents ans auparavant, avaient été à la tête de la rébellion contre Rome impériale, et s'étaient ensuite soumis en hâte à son pouvoir. Les Hollandais plus lents à émouvoir, mais plus persévérants, conservèrent l'impulsion qu'ils avaient reçue de la même source que leurs compatriotes Wallons. Des prédicateurs français étaient déjà établis à Valenciennes et à Tournay, et furent suivis plus tard de beaucoup d'autres. Sans diminuer l'influence de l'Église d'Allemagne, et surtout celle des chapelains militaires qui accompagnaient les régiments allemands dans les Pays-Bas, on peut dire que les premiers réformateurs des Provinces étaient en grande partie Huguenots. L'Église hollandaise devint en conséquence calviniste et non luthérienne, et le fondateur de la république cessa d'être catholique de nom pour embrasser la même foi.

Cependant, il est plus naturel de regarder le grand mouvement de la réforme religieuse comme un tout complet, soit qu'elle se manifeste en France, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre ou en Écosse. La politique des gouvernements, le caractère national, les intérêts individuels et d'autres causes secondaires ont pu modifier les résultats, mais l'origine était la même; le principe de tous ces mouvements était unique, naturel et simple. La Réforme en Allemagne avait été ajournée d'un demi-siècle par la paix d'Augsbourg qu'on venait de conclure. Elle fut retardée en France par la politique machiavélique de Catherine de Médicis, qui devait continuer pendant plusieurs années à balancer l'influence des partis de façon à neutraliser tout autre pouvoir que le sien. La grande lutte devait donc avoir pour théâtre les Pays-Bas, et durer jus-

qu'à la fin du siècle, pendant que la chrétienté tout entière attendait avec anxiété l'issue du combat. Les nuages s'éloignaient à l'orient et à l'occident, et le ciel redevenait serein, tandis qu'ils s'amoncelaient à l'horizon des Pays-Bas. En Allemagne, les princes, non la population, avaient triomphé de Rome, et les princes, non la population, profitaient de leur victoire, en s'emparant des biens du clergé et en servant Dieu selon leur conscience. Le peuple avait le droit de suivre la religion de son maître ou de quitter son territoire. Cependant, en fait, la plupart des princes ayant adopté la foi réformée, un grand nombre de leurs sujets avaient acquis, pour eux et pour leurs enfants, le droit de pratiquer la religion qui leur était chère. C'était un fait plus agréable que la nécessité de choisir entre le bûcher et ce qu'on regardait comme une idolâtrie, seule alternative permise aux habitants des Pays-Bas. En France, l'éclat de la lance de Montgommery avait reculé de douze ans le massacre des protestants. Tant que la reine régente poursuivit sa politique perfide, toutes les supplications de Philippe et les intrigues du duc d'Albe ne purent la décider à mettre à exécution le projet que le roi Henri avait révélé au prince d'Orange dans la forêt de Vincennes. Quand le jour du crime vint enfin, il fut aussi incomplet que sanglant, à la fois prémédité et accidentel, et cette conspiration royale, réussissant sur un seul point, durant pendant plusieurs années, éclata sans entente : le massacre fut horrible, mais le complot échoua.

L'aristocratie et les masses se trouvant ainsi, par tant de causes diverses, dans un état de dangereuse agitation, quelles furent les mesures du gouvernement?

Philippe avait confirmé l'édit de 1550 immédiatement

après son accession au trône. Il est nécessaire de mettre sous les yeux du lecteur quelques-uns des articles de cet acte fameux, qu'on plaçait au-dessus de toutes les constitutions comme loi organique du pays. Quelques faits, présentés simplement et sans figures de rhétorique, en diront assez pour que les Américains puissent se convaincre que la persécution infligée par Laud et par Charles Ier à leurs ancêtres puritains, n'est pas la plus cruelle souffrance qu'un peuple ait jamais eu à supporter, et que la république des Pays-Bas a, comme les États-Unis, une origine élevée et pure.

« Nul, » dit l'édit (1), « ne pourra imprimer, écrire, copier, garder, cacher, vendre, acheter ou donner dans les églises, rues ou autres lieux, aucun des écrits ou livres de Martin Luther, Jean Œcolampade, Ulrich Zwingle, Martin Bucer, Jean Calvin, ou tous autres hérétiques condamnés par la sainte mère Église. Nul ne pourra briser ou injurier les images de la sainte Vierge ou saints canonisés..... Nul ne pourra tenir dans sa maison des réunions illégales, ou assister à celles où les hérétiques ci-dessus mentionnés enseignent, baptisent, et forment des conspirations contre la sainte Église et le bien général... En outre, nous défendons, au nom du roi, « continue l'édit, « à toutes personnes laïques, de converser ou de discuter touchant la sainte Écriture, en public ou en secret, surtout sur les matières douteuses et difficiles. Nous défendons de lire, d'enseigner ou d'expliquer les Écritures à tous ceux qui n'ont pas étudié la théologie, et qui n'ont pas été reçus par quelque université en renom... Nous défendons de prêcher en secret ou en pu-

(1) Le texte de l'édit se trouve dans Bor., t. I, p. 7-12.

blic, et d'entretenir aucune des opinions des hérétiques ci-dessus mentionnés, sous peine, dans le cas de contravention aux ordres ci-dessus récapitulés, d'être punis comme perturbateurs de l'État et du repos public, de la manière suivante. » Comment devait-on être puni? Quel était le châtiment infligé à une femme qui possédait un livre de cantiques, ou qui osait avancer en particulier l'avis que Luther n'avait pas grand tort de mettre en doute le droit d'un moine à vendre une dispense pour un cas de meurtre ou d'inceste? Comment devait-on punir un père qui, sans être docteur en théologie de l'Église catholique, osait lire à ses enfants le Sermon sur la montagne, dans sa chambre ou dans sa boutique? Quel châtiment de tels crimes devaient-ils attirer sur les transgresseurs? Devait-on les réprimander, leur faire payer des amendes, les emprisonner ou les bannir? Devait-on leur couper les oreilles ou leur fendre les narines, comme on le pratiqua plus tard envers les ancêtres puritains de la Nouvelle-Angleterre? Le châtiment était plus sévère. Les ancêtres puritains de la république des Pays-Bas eurent à lutter contre des souffrances plus amères. L'édit reprend :

« Les perturbateurs du repos public seront exécutés comme il suit : les hommes périront par l'épée, et les femmes seront enterrées vives, dans le cas de repentance de leurs erreurs; dans le cas d'obstination, hommes et femmes seront brûlés vifs; dans les deux cas, tous leurs biens seront confisqués au profit de la couronne. »

La clémence du souverain allait donc jusqu'à faire aux hérétiques *repentants* la grâce d'être décapités ou enterrés vifs, au lieu de périr sur le bûcher.

L'édit pourvoyait ensuite au danger de la dissimula-

tion de l'hérésie en déclarant que ceux qui manqueraient à dénoncer les hérétiques soupçonnés, seraient passibles des mêmes peines que les coupables. « Nous interdisons, » dit le décret, « à toutes personnes, de loger, soigner, nourrir, chauffer, vêtir, ou rendre aucun autre service à quiconque sera tenu pour hérétique, ou fortement soupçonné... et si quelqu'un manque à dénoncer les coupables, nous ordonnons qu'on ait recours contre lui aux châtiments susmentionnés. »

L'édit contenait ensuite cette provision : « Si une personne non convaincue d'hérésie et d'erreur, mais en étant fortement soupçonnée, est, *en conséquence, condamnée* par le juge spirituel, à abjurer son hérésie, ou par le juge séculier, à payer l'amende, et à faire réparation, dans le cas où cette personne paraîtrait de nouveau atteinte ou soupçonnée d'hérésie, lors même qu'elle ne semblerait pas avoir contrevenu à l'un des ordres ci-dessus mentionnés, nous voulons et ordonnons qu'une telle personne soit considérée comme relapse, et *punie par la perte de sa vie* et de ses biens, *sans aucun espoir* de voir diminuer ou mitiger les châtiments ci-dessus désignés. »

L'édit portait plus loin « que les juges spirituels, lorsqu'ils désireront poursuivre quelqu'un pour le crime d'hérésie, requerront l'une des cours souveraines, ou l'un des conseils provinciaux, de désigner un de leurs membres, ou tout autre fonctionnaire qu'il plaira au conseil de choisir, pour présider à la procédure contre les inculpés. Tous ceux qui connaîtront une personne soupçonnée d'hérésie sont tenus de la dénoncer et de la livrer aux juges, officiers de l'évêque, et tous autres ayant autorité sur les lieux, sous peine d'être punis selon le bon plaisir du juge. De même, tous ceux qui sa-

vent les lieux où les hérétiques se cachent sont tenus de les déclarer aux autorités, sous peine d'être regardés comme complices, et d'être punis comme les hérétiques le seraient eux-mêmes en cas d'appréhension. »

Afin de s'assurer un nombre considérable d'arrestations par un appel direct aux plus ignobles sentiments de la nature humaine, il était ordonné que « le dénonciateur, en cas de la conviction du coupable, aurait droit à la moitié de ses biens, s'ils ne dépassaient pas cent livres flamandes, et à dix pour cent sur les sommes dépassant cette valeur. »

La trahison était encouragée par la clause qui portait « que tout homme ayant assisté à des réunions secrètes obtiendrait son pardon en déclarant au juge les noms des membres de la congrégation. »

Afin que la bonne population des Pays-Pas, les juges et les inquisiteurs ne pussent se faire l'illusion que ces féroces décrets n'étaient destinés qu'à inspirer la terreur mais non à être appliqués, le souverain continuait ainsi : « A cette fin que les juges et les fonctionnaires ne puissent avoir de raison de punir les coupables moins sévèrement qu'ils ne le méritent, sous prétexte que les châtiments sont trop sévères et ont été inventés pour effrayer les délinquants, nous défendons à tous juges de modifier ou mitiger les pénalités en aucune manière ; nous entendons que les hérétiques soient punis, en réalité, par les châtiments ci-dessus mentionnés, et nous défendons que qui que ce soit, de quelque condition qu'il puisse être, demande à nous, ou à toute autre personne en autorité, le pardon des hérétiques ; il est interdit de présenter aucune pétition en leur faveur, ou pour les exilés et les fugitifs, sous peine d'être déclaré

pour toujours incapable de remplir des charges civiles ou militaires, et d'être passible, en outre, de châtiments arbitraires. »

Telles étaient les clauses principales de ce fameux édit, promulgué d'abord en 1550, et qui récapitulait et réunissait toutes les ordonnances antérieures de l'Empereur sur les affaires religieuses. Le titre et le style étaient ceux d'un édit permanent, et, d'après l'un des articles, il devait être affiché tous les six mois dans toutes les villes et villages des Pays-Bas. Il fut promulgué le 25 septembre à Augsbourg, où l'empereur tenait une diète. La sévérité du décret avait tellement effrayé la reine douairière de Hongrie qu'elle se rendit à Augsbourg, dans le but exprès d'obtenir quelques adoucissements à certaines clauses (1). L'Empereur ne lui accorda que des changements de mots. Comme concession aux préjugés populaires, l'expression « juges spirituels » remplaça celle « d'inquisiteurs, » partout où ce nom odieux paraissait dans l'acte original (2).

Sur l'avis de l'évêque d'Arras, Philippe avait confirmé l'édit en montant sur le trône. Le prélat connaissait le poids du nom de l'empereur; il savait peut-être aussi qu'il eût été difficile d'accroître la sévérité des peines. « J'ai conseillé au roi, » dit Granvelle dans une lettre écrite quelques années plus tard, « de n'apporter aucun changement dans les placards, mais de promulguer textuellement l'édit de l'empereur en son propre nom, sans omettre la phrase « Carolus, » etc. J'ai pensé qu'on évite-

(1) *Viglii epist. ad diversos*, CXLVIII. Brandt, *Historie der reformatie in em omtrent de Nederlanden*, t. I, p. 163; t. III. Amst., 1677. Grotii *Annal.*, t. I, p. 17. Amst.

(2) Brandt. *Reformatie, ubi sup*. Bor., t. I, p. 7-12.

rait ainsi que les hommes ne pussent accuser Sa Majesté d'introduire des nouveautés en matière de religion (1). »

L'édit dont nous venons de faire connaître au lecteur les principaux articles devait désormais être appliqué avec la plus grande rigueur. Les stadthouders et tous les fonctionnaires avaient reçu à ce sujet les ordres les plus positifs, de la main de Philippe lui-même. Tel fut le premier don de Philippe et de Granvelle aux Pays-Bas, la première grâce accordée par ce monarque qui disait « que depuis le commencement de son règne, il avait toujours suivi le sentier de la clémence, d'après sa disposition naturelle, si bien connue au monde entier (2), » et du prélat qui disait aussi « qu'il avait toujours été d'avis qu'on ne venait à bout de rien par la terreur, la mort et les violences (3). »

Pendant le temps de la guerre avec la France et le pape, on a vu qu'on n'avait pas insisté sur l'exécution des édits. La fureur redoubla au moment du départ du roi pour l'Espagne. Une nouvelle mesure vint en outre augmenter le mécontentement et l'effroi du peuple, dont l'inquiétude était déjà grande. Comme sécurité pour la suprématie de la religion établie, on avait cru désirable d'augmenter le nombre des évêques. Les Pays-Bas comptaient quatre siéges épiscopaux seulement, Arras, Cambrai, Tournai et Utrecht. L'évêque d'Utrecht dépendait de l'archevêque de Cologne, les trois autres évêchés relevaient de l'archevêché de Reims (4). On crut convenable que les prélats des Pays-Bas n'eussent plus de

(1) *Papiers d'Etat,* t. IX, p. 478, 479.
(2) Groen v. Prinst., *Archives,* t. IX, p. 46.
(3) *Archives,* t. I, p. 187.
(4) Wagenaer, t. VII, p. 62, 63.

supérieurs ecclésiastiques en dehors des Provinces. On pensa aussi que quatre pasteurs spirituels ne suffisaient pas à trois millions d'âmes. En tout cas, quel que fût l'intérêt du troupeau, il était évident que les pâturages étaient assez vastes et assez riches pour nourrir un plus grand nombre de bergers. Les revenus des maisons religieuses, dans les Provinces, étaient très-considérables. L'abbaye d'Afflighem, seule, possédait cinquante mille florins de rente (1), et beaucoup d'autres monastères étaient à peu près aussi opulents. Mais les élections des abbés étaient comparativement indépendantes du roi et du pape. Les bons pères nommaient eux-mêmes leurs supérieurs, ne désiraient aucun changement qui pût mettre en danger leurs richesses et leur bien-être, et n'avaient nulle envie d'entreprendre une croisade contre l'hérésie, ni de risquer de jeter leurs disciples dans la révolte et l'apostasie, pour le plaisir d'établir et de fortifier dans les Pays-Bas des institutions espagnoles, qu'ils savaient être odieuses au peuple. Ils se consolaient par une philosophie digne d'Érasme, qu'ils croyaient appropriée à la circonstance, et étaient aussi peu disposés que le sage de Rotterdam eût pu l'être à leur place, à courir la chance du martyre pour l'honneur d'extirper le calvinisme. Les abbés et les moines étaient d'ailleurs, en fait de politique, en grande partie sous l'influence des seigneurs, à côté desquels ils siégeaient sur les bancs de la première chambre des États généraux.

Le roi avait envoyé à Rome le docteur François Sonnius, pour représenter au pape la nécessité d'augmenter les forces épiscopales dans les Pays-Bas. Au moment du

(1) Bor., t. I, p. 23.

départ de Philippe, l'ambassadeur arrivait porteur de la bulle de Paul IV, datée du 18 mai 1559. Elle fut ensuite confirmée par un acte de Pie IV, au mois de janvier 1560 (1). La bulle portait que (2) « Paul IV, serviteur des serviteurs du Christ, désirant pourvoir au bonheur des Provinces et au salut éternel de leurs habitants, avait décidé d'établir, sur ce sol fertile, plusieurs nouveaux évêchés. L'ennemi du genre humain rôde sur la terre sous tant de formes diverses pour le moment, » continuait le Saint-Père, « et les Pays-Bas, présentement placés sous le sceptre du bien-aimé fils de Sa Sainteté, Philippe le Catholique, sont entourés de tant de nations hérétiques et schismatiques, qu'il est à croire que la félicité éternelle du pays est en grand danger. A l'époque de l'établissement primitif des églises cathédrales, les Provinces étaient peu peuplées ; la population étant infiniment augmentée, la première organisation ecclésiastique ne suffit plus. La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. »

En conséquence de ces raisons et de beaucoup d'autres, le pape fondait trois archevêchés. Le premier était celui de Malines, duquel devaient relever six évêchés, savoir : Anvers, Bois-le-Duc, Ruremonde, Gand, Bruges et Ypres. Le second archevêque devait siéger à Cambrai, et tenait sous sa juridiction les quatre évêchés de Tournay, Arras, Saint-Omer et Namur. L'archevêque d'Utrecht était le troisième, les cinq siéges épiscopaux de Harlem, Middlebourg, Leuwarden, Groningue et Deventer, dépendaient de lui (3).

(1) Bor., t. I, p. 24 seqq.
(2) Voyez ce document dans Bor., t. I, p. 24-26.
(3) Bor, t. I, p. 24-26. Bentivoglio, t. I, p. 10.

La nomination à tous les siéges fut concédée au roi, sous la réserve de la confirmation du pape. En outre, il fut ordonné que chaque évêque nommerait trois vicaires qui devraient l'aider dans l'œuvre de l'inquisition par tout le diocèse; «*deux de ces ecclésiastiques devaient être des inquisiteurs*.»

Pour mettre à exécution ces grandes mesures sur lesquelles Philippe comptait pour étouffer à jamais l'hérésie dans les Pays-Bas, il était nécessaire d'y maintenir indéfiniment les troupes espagnoles (1).

Ces forces n'étaient pas considérables, puisqu'elles ne dépassaient pas quatre mille hommes, mais les soldats étaient admirablement disciplinés et peu scrupuleux. C'était un secours inestimable pour faire pénétrer le despotisme religieux et militaire jusqu'au cœur de la nation. On ne pouvait guère exagérer l'effet moral qu'on attendait de la présence permanente d'une armée espagnole dans les Pays-Bas, en temps de paix. Philippe était donc décidé à employer tous les arguments et tous les subterfuges pour maintenir les troupes étrangères dans les Provinces.

(1) Pontus Payen, Ms.

CHAPITRE II.

Agitation dans les Pays-Bas. — On recourt aux anciennes chartes contre les mesures du gouvernement. — La joyeuse entrée du Brabant. — Constitution de Hollande. — L'impopularité d'Antoine Perrenot, archevêque de Malines, va toujours croissant. — Le prince d'Orange, Egmont et d'autres grands seigneurs s'opposent à l'établissement des nouveaux évêchés. — Le peuple est furieux de la présence prolongée des troupes étrangères. — Le prince d'Orange refuse de continuer à commander la légion espagnole. — Les troupes sont rappelées. — Attention personnelle de Philippe aux détails de la persécution. — Perrenot devient le cardinal Granvelle. — Le pouvoir réside tout entier entre ses mains. — Son impopularité augmente. — Animosité et violences d'Egmont contre le cardinal. — Relations du prince d'Orange avec Granvelle. — Leur ancienne amitié se change peu à peu en inimitié. — On renouvelle les magistrats d'Anvers. — Querelle entre le prince et le cardinal. — Lettre du prince d'Orange et du comte d'Egmont au roi. — Réponse du roi. — Indignation de Philippe contre le comte de Horn. — Correspondance secrète entre le roi et le cardinal. — Remontrance contre les nouveaux évêchés. — Position financière de Philippe. — Dénûment du trésor en Espagne et dans les Provinces. — On propose de falsifier les monnaies. — Le mariage de Guillaume le Taciturne avec la princesse de Lorraine est circonvenu. — Il entre en négociations pour épouser la princesse Anne de Saxe. — Correspondance de Granvelle et de Philippe à ce sujet. — Opposition du landgrave Philippe et du roi. — Caractère et conduite de l'électeur Auguste. — Mission du comte Schwartzbourg. — Communications du prince d'Orange au roi et à la duchesse Marguerite. — Lettre caractéristique de Philippe. — Astucieuse conduite de Granvelle et de la régente. — Visite du prince d'Orange à Dresde. — Note proposée par l'électeur Auguste. — Refus du prince. — Le landgrave proteste contre le mariage. — Préparatifs pour les noces à Leipzig. — Contrat préparé pour le jour du mariage. — Cérémonies

et fêtes du mariage. — Entrée de Granvelle à Malines comme archevêque. — Un compromis a lieu en Brabant entre les évêques et les abbés.

Les années 1560 et 1561 furent surtout remplies par l'agitation et les inquiétudes qu'amenèrent les événements exposés dans le chapitre précédent.

Les Néerlandais en appelèrent à leurs anciennes constitutions contre la politique arbitraire annoncée dans les édits, contre les nouveaux évêchés et les troupes étrangères. Les chartes portaient en flamand le nom de *Handvests*, parce que le souverain les avait confirmées par sa signature. On a déjà vu que Philippe leur avait donné, plus que tout autre prince de sa maison, les gages de son sceau et de son serment comme héritier présomptif en 1549 et comme monarque en 1555. Les raisons qu'il avait alors de promettre sans réserve de maintenir les chartes des Provinces dans toute leur étendue ont déjà été rapportées.

La constitution du Brabant connue sous le nom de Joyeuse Entrée (*Blyde Inkomste*) offrait les clauses les plus positives contre la tyrannie absolue qu'on prétendait établir. La Joyeuse-Entrée établissait en premier lieu : Que le prince ne pouvait élever le clergé au-dessus de la situation qu'il avait occupée jadis et qui lui avait été assignée par les anciens princes, sans le consentement des deux autres états, les nobles et les cités (1).

En second lieu, le prince ne pouvait poursuivre aucun de ses sujets ni les résidents étrangers pour des affaires civiles et criminelles devant une autre juridiction que

(1) *Die Blyde Inkomste dem Hertochdom. V. Brabant, by Philippus, Coninck v. Hispanien solennlick geschworen*. Gedruckt tot Cuelen. 1564. Comparez Bor., t. I, p. 19. Meteren, t. I, p. 28.

celle des tribunaux ordinaires et publics de la province où l'accusé pouvait répondre et se défendre à l'aide d'un avocat (1).

Il était dit plus loin « que le prince ne pourrait nommer aucun étranger à des fonctions en Brabant (2).

Enfin « dans le cas où le prince violerait par force ou autrement l'un de ces priviléges, les habitants du Brabant, après avoir légalement protesté, étaient dégagés de leur serment de foi et hommage, et avaient le droit, comme des gens indépendants et libres de tous liens, de se conduire comme bon leur semblerait (3). »

Tels étaient les articles principaux, portant sur les points alors en discussion, de cette fameuse constitution si fort estimée dans les Pays-Bas que les mères venaient faire leurs couches dans la province afin d'assurer à leurs enfants comme droit de naissance les priviléges du Brabant. Cependant les chartes des autres provinces eussent dû être des remparts aussi efficaces contre un pouvoir arbitraire. « Nul étranger, disait la constitution de Hollande, ne peut être élu comme conseiller, receveur, magistrat ou membre de l'une des cours. La justice ne peut être administrée que par les tribunaux et les juges ordinaires. Les anciennes lois et coutumes sont inviolables. Dans le cas où le prince contreviendrait à l'un de ces articles, nul n'est tenu de lui obéir (4). »

Nous citons seulement ces clauses des chartes de Brabant et de Hollande comme preuves de l'esprit qui régnait dans les constitutions. Presque toutes les Provinces

(1) *Die Blyde Inkomste*, etc.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.* Comparez l'*Apologie d'Orange*, p. 69, 70.
(4) Bor., *ubi sup.* Meteren, p. 28, 29.

possédaient des priviléges étendus, signés et paraphés. Si l'encre et les sceaux avaient pu défendre une nation contre le fer et le feu, les Pays-Bas eussent été en sûreté contre les édits et l'inquisition des évêques. Mais l'histoire tout entière prouve combien les remparts de papier et de parchemin, même avec la sanction du serment d'un monarque, sont faibles contre le flot de l'absolutisme royal ou ecclésiastique. Ce fut au moment de la réception dans les Provinces de la bulle du mois de janvier 1560, qui confirmait l'établissement des nouveaux évêchés, que la mesure commença à être connue et que le mécontentement se manifesta. L'indignation universelle était inévitable; les établissements ecclésiastiques, qui ne devaient ni s'étendre ni s'élever sans le consentement des États, se trouvaient tout d'un coup portés à trois archevêchés et quinze évêchés. L'administration de la justice, jadis confiée à des tribunaux locaux et libres, appartenant à chaque province, passait, pour ce qui regardait les plus chers intérêts des hommes, entre les mains des évêques et de leurs créatures, étrangers en grande partie, moines pour la plupart. La vie et les biens de la population tout entière allaient être à la merci de ces tribunaux sans responsabilité. Toutes les classes de la société ressentaient également l'injure. Les nobles étaient blessés de voir des ecclésiastiques, peut-être des ecclésiastiques étrangers, prendre place dans les États provinciaux pour contrôler leurs actions, au lieu des abbés et des moines faciles, indolents et ignorants qui acceptaient aisément l'influence des grands seigneurs (1). Les prêtres étaient furieux de voir les mai-

(1) *Papiers d'État*, t. V, p. 309.

sons religieuses échapper ainsi de leurs mains pour être confisquées au profit des évêques qui usurpaient les places des supérieurs jadis choisis par eux et parmi eux. Le peuple était inquiet, les couvents n'étaient ni populaires ni respectés ; mais les moines pratiquaient au moins la charité (1), et n'avaient aucune ambition d'exercer des cruautés religieuses, tandis que le nouvel établissement des évêques ajoutait trente nouveaux inquisiteurs au formidable appareil qui manœuvrait déjà en faveur de l'orthodoxie. La colère excitée par la mesure retombait tout entière sur la tête du nouvel archevêque de Malines qui devait bientôt prendre le nom de cardinal Granvelle. A partir de ce jour, le prélat fut l'objet d'une aversion toujours croissante. On le regardait comme l'incarnation de toutes les mesures odieuses qui venaient au jour, et comme l'instigateur de cette politique arbitraire qui se dessinait tous les jours plus nettement depuis le départ du roi pour l'Espagne. Ce fut en son honneur qu'on insista si fortement sur les clauses qui interdisaient toutes fonctions publiques aux étrangers. Granvelle était Bourguignon, son père avait fourni en Espagne une grande partie de sa carrière, et il était, ainsi que son fils, identifié dans l'esprit public avec la politique espagnole. On attribuait au nouvel archevêque les édits, les évêchés, et la présence des troupes étrangères. Le peuple avait raison sur le premier point, il se trompait dans ses autres accusations.

Le roi n'avait pas consulté Antoine Perrenot sur la création des nouveaux évêchés. Cette nouvelle mesure avait été un sujet de préoccupation pour Philippe le Bon,

(1) Hoofdt, t. I, p. 29, 30. Bor., t. I, p. 19. Meteren, t. I, p. 28.

Charles le Téméraire et l'empereur Charles-Quint ; elle avait enfin été mise à exécution par Philippe II, à l'insu du nouvel archevêque de Malines. Le roi avait réussi à endormir la vigilance rusée du prélat et il lui cacha ses projets, jusqu'au jour où Sonnius arriva avec les bulles. Granvelle donnait le plus simplement du monde la raison d'un pareil mystère : « Sa Majesté savait, disait-il, que je m'y opposerais, parce qu'il est plus honorable être un de quatre que un de dix-sept (1). » D'après ses propres calculs, en devenant archevêque de Malines et en cessant d'être évêque d'Arras, Granvelle perdait une portion de son revenu (2). Plus d'une fois il refusa la dignité qui lui était offerte, et ne se résolut enfin à l'accepter que dans la crainte d'offenser le roi, et après s'être assuré une compensation suffisante de ses pertes prétendues. Dans cette même lettre (en date du 29 mai 1560), il remerciait Philippe de lui avoir conféré la riche abbaye de Saint-Amand qu'il avait sollicitée en outre de l'argent comptant qu'il s'était empressé de faire placer en mains sûres ; puis il ajoutait qu'il était prêt à accepter l'archevêché de Malines, en dépit de la fureur qu'excitait cette mesure : il faisait observer au roi qu'il n'avait que peu de vigueur et d'autorité ; que tant que durerait la vie de l'évêque de Tournai, alors en possession de *la plus robuste santé*, il ne toucherait que trois mille ducats par an, qu'en abandonnant Arras, il ne gagnait rien à prendre Malines ; mais que cependant, en dépit de tout cela et de mille autres choses encore, il pouvait assurer Sa Majesté qu'il était prêt à tout entreprendre, ne trouvant rien trop difficile pour être au moins tenté, en pré-

(1) *Archives*, etc , t. I, p. 76. *Ibid.*, t. VIII, p. 54.
(2) *Ibid.*

sence du désir si formellement exprimé par le roi (1). Lorsqu'il se fut enfin décidé à accepter le siége de Malines et à soutenir les nouvelles mesures, il chercha à en tirer le plus de parti possible. Nous avons déjà vu comment il parvint à s'indemniser. Plus tard, nous le verrons importunant le roi pour obtenir l'abbaye d'Afflighem, dont l'immense revenu lui paraissait également propre à le dédommager de ses sacrifices.

En même temps, il souhaitait ardemment que le peuple, et surtout les chefs de la noblesse ne le crussent pas l'auteur des nouvelles mesures, comme ils persistaient à le faire : « On dit, » écrivait-il à Philippe, deux ans plus tard, « que c'est dans le but de satisfaire mon ambition que vous avez inventé les évêchés. Votre Majesté sait avec quelle insistance j'ai refusé le siége de Malines ; je ne l'ai accepté que pour ne pas vivre dans l'oisiveté, inutile à Dieu et à Votre Majesté (2). » Dans plusieurs occasions, il pria Philippe de faire savoir au gouvernement de la régente, aux seigneurs et à toute la nation que la mesure avait été prise à son insu, que le marquis de Berghen en avait eu le premier connaissance, et que le prélat n'en avait été informé que lors de l'arrivée de Sonnius, chargé d'apporter les bulles. Toujours docile aux instructions de son ministre, le roi écrivit à la duchesse, comme il le lui demandait, en employant même la plupart des phrases qui lui étaient suggérées ; et dans plusieurs occasions il répéta la même déclaration, soit dans la conversation, soit par écrit, à divers personnages importants (3).

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 96, 98.
(2) *Ibid.*, t. VI, p. 552-562.
(3) *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 207.

Cependant, le peuple s'obstinait à attribuer à l'évêque le nouveau plan de conduite. On le voyait à la tête des nouvelles institutions ; il se faisait la part du lion dans les biens confisqués ; il défendait à outrance les mesures qu'on venait de prendre, en dépit de la plus violente opposition. Elle devenait chaque jour plus ardente, et après avoir déclaré au roi que cette entreprise était une œuvre sainte (1), après avoir assuré le secrétaire Perez qu'il y consacrerait désormais sa fortune, son sang et sa vie (2), Granvelle était contraint de s'écrier dans l'amertume de son âme : « Plût à Dieu qu'on n'eût jamais songé à créer ces nouveaux siéges. Amen, amen (3) ! »

Le prince d'Orange était à la tête du parti de la résistance. Quoique catholique, il n'avait nul goût pour l'horrible persécution qu'on avait résolu d'entreprendre. Il regardait les nouveaux évêchés « comme une portion du grand plan qui tendait à établir la cruelle inquisition d'Espagne. Les susdits évêques étaient destinés à persécuter, à brûler les corps, et à tyranniser les consciences. Dans chaque siége deux des chanoines remplissaient déjà le rôle d'inquisiteurs (4). » Il essaya de tous les moyens de remontrance à ce sujet, s'adressant à la duchesse, à Granvelle, et même directement au roi. Ses efforts furent secondés par Egmont, Berghen et d'autres nobles influents. Berlaymont lui-même semblait d'abord disposé à se ranger dans l'opposition ; mais la duchesse lui ayant fait remarquer que les évêchés et les canonicats fourniraient d'excellentes positions à ses fils et à d'autres membres de

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 3.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 189.
(3) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 341.
(4) *Apologie*, p. 92, 93.

l'aristocratie, il prit le parti d'appuyer chaudement la mesure (1). Cependant la majeure portion du travail, et toute la haine qui s'attachait à cette innovation, retombèrent sur l'évêque. Il y avait encore dans le cœur de la nation un sentiment de loyale fidélité que quarante ans du gouvernement de l'empereur n'avaient pu détruire, et dont Philippe devait abuser avec prodigalité, comme si ce trésor eût été inépuisable. Par ces divers motifs, il semblait à propos de faire peser sur le ministre la haine populaire, et de répéter cette consolante formule que Philippe était un prince clément, doux et débonnaire.

Fidèle à sa conviction habituelle, que les peuples prennent plus garde aux mots qu'aux choses elles-mêmes, l'évêque était disposé à faire effacer du nouveau décret le mot d'inquisiteur. Il désirait calmer les esprits, et trouvait inutile de les troubler de nouveau sans nécessité. S'il était à propos de mettre en pratique l'inquisition et de brûler les hérétiques, il était d'avis de le faire doucement. Le mot d'Inquisition était impopulaire, presque indécent; mieux valait supprimer l'expression et conserver la chose. « On n'ose pas parler des nouveaux « évêchés, écrivait-il à Pérez, à cause de la phrase qui « prescrit à l'un des neuf chanoines d'être inquisiteur; « cela fait craindre au peuple l'Inquisition espagnole (2). » Il écrivait au roi pour lui suggérer de remplacer cette clause par une autre formule portant que les chanoines ou prêtres seraient obligés d'assister l'évêque en tout ce qu'il pourrait leur commander. Ces expressions lui paraissaient suffisantes, parce que, bien que cela ne fût pas dit expressément, il était clair que l'évêque était un in-

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 332.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 200.

quisiteur ordinaire; mais il fallait écarter tous les mots propres à offenser les esprits (1).

En dépit de toute son éloquence et de son habileté, l'évêque ne pouvait parvenir à rendre l'Inquisition agréable; le peuple ne l'aimait sous aucune forme et laissait clairement entrevoir qu'un jour ou l'autre éclaterait un orage si violent qu'aucun pouvoir humain ne pourrait l'apaiser. Pour le moment, il se bornait à témoigner son indignation contre une portion de l'édifice destiné à l'écraser. On regardait les troupes espagnoles comme l'instrument qui devait aider à mettre à exécution les nouveaux édits. D'ailleurs, la nation était lasse du long brigandage et de l'insolence de ces mercenaires. Nous avons vu comment le roi n'avait pu maîtriser sa colère lorsqu'on lui avait demandé de rappeler ces soldats étrangers. Plus tard, il avait paru s'y résoudre; après avoir enfin promis de les éloigner trois ou quatre mois après son départ, il avait pris le parti d'user de tous les artifices imaginables pour les faire rester dans les Provinces-Unies. A force de subterfuges, il avait réussi à les y maintenir pendant quatorze mois, mais il devenait évident que leur présence n'était plus possible. A la fin de 1560, ils étaient en garnison dans l'île de Walcheren et à Brill. Les Zélandais étaient tellement irrités de leur présence qu'ils avaient absolument refusé de mettre une seule pierre aux digues qui, à cette époque de l'année, exigeaient toujours de grandes réparations (1). Plutôt que de voir leur sol natal profané à l'avenir par ces odieux étrangers, ils étaient prêts à le laisser envahir par l'Océan. Hommes, femmes et enfants juraient de

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 200.
(2) Bor., t. I, p. 18-22. Strada, t. III, p. 87.

périr au sein des flots, plutôt que de supporter plus longtemps les outrages que leur infligeaient chaque jour les soldats espagnols. On jugea prudent, vu le caractère des Zélandais, de ne pas traiter légèrement leur courroux. L'évêque comprit qu'il était impossible de faire demeurer davantage les troupes étrangères, et que tous les prétextes inventés à cet effet par Philippe et son gouvernement devenaient inutiles. Dans une séance du Conseil d'État, qui eut lieu le 25 octobre 1560 (1), il représenta vivement à la régente la nécessité de renvoyer les Espagnols. Viglius, qui connaissait le caractère de ses compatriotes, appuya chaudement cette proposition. Le prince d'Orange exprima en peu de mots, mais avec fermeté, le même avis, et déclara qu'à l'avenir il ne pourrait continuer à commander la légion, n'ayant jadis accepté cette position, de concert avec le comte d'Egmont, que provisoirement et sur la promesse faite par le roi d'éloigner les troupes étrangères. La duchesse demanda qu'on attendît, pour donner l'ordre du départ, le retour du comte d'Egmont, alors en Espagne, mais cette proposition fut repoussée à l'unanimité (2).

On écrivit donc au roi, au nom de la régente. Les lettres portaient que la mesure en question ne pouvait être différée; que toutes les Provinces s'entendaient pour ne pas payer un liard au trésor tant que les étrangers demeureraient sur le territoire; que si une fois ils remettaient à la voile, on fournirait au gouvernement les sommes nécessaires pour payer l'arriéré de leur solde; mais que si jamais on les voyait revenir, il était probable que les habitants leur résisteraient par la force, et qu'ils ne

(1) Gachard, *Documents inédits*, t. I, p. 330, 331.
(2) *Ibid*.

pourraient entrer dans les villes qu'en bombardant les murailles (1). On ajoutait que trois ou quatre mille Espagnols ne suffiraient pas pour contenir toutes les Provinces, et qu'il n'y avait pas dans le trésor royal de quoi payer les gages d'une seule compagnie (2). « Le cœur me « saigne, écrivait l'évêque à Philippe, en songeant que « l'infanterie espagnole va nous quitter ; mais il le faut. « Plût à Dieu que nous pussions inventer quelque prétexte « pour la retenir ici, comme Votre Majesté le désire ! « Nous avons essayé de tous les moyens humainement « possibles, mais je crois qu'on ne saurait le tenter sans « s'exposer à voir les Provinces se soulever tout à « coup (3). »

Heureusement pour la dignité du gouvernement, ou pour le repos du pays, on découvrit un motif plausible pour employer ailleurs la légion espagnole. Les pertes sérieuses que venait de faire l'Espagne dans l'affaire de Gerbi obligeaient le gouvernement à renforcer l'armée qui combattait sur les côtes méridionales. Le désastre qui avait récemment eu lieu en Barbarie délivra enfin les Pays-Bas du fléau qui les avait si longtemps désolés (4). La nation put respirer un moment, libre de l'oppression de ces mercenaires étrangers.

Le gouvernement du roi devenait de jour en jour plus impopulaire. C'était encore, à vrai dire, sur l'évêque que se tournait la fureur du peuple, mais le départ des Espagnols ne parvenait pas à calmer l'agitation. Les soldats étaient loin, mais les édits et les évêchés demeu-

(1) *Archives*, etc., t. I, p. 62.
(2) Meteren, t. I, p. 24. Bor., t. I, p. 18-22. Strada, t. III, p. 87-89.
(3) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 25.
(4) Meteren, t. I, p. 24. Bor., t. I, p. 18-22. Strada, t. III.

raient. Le prélat accomplissait fidèlement l'œuvre que lui avait confiée son maître. Philippe, de son côté, travaillait activement à faire réussir ses mesures. Toujours occupé des plus minutieux détails, le monarque, du fond de son palais d'Espagne, envoyait à son ministre de fréquents renseignements sur les individus les plus inconnus des Pays-Bas. Il est curieux d'étudier les fils de cette tyrannique poursuite qui s'étendait sur toute une nation, tandis que dans sa froide et patiente haine, Philippe suivait de loin ses victimes, comme une araignée au centre de sa toile. Il faisait parvenir à la duchesse et au cardinal, mille particularités sur une foule d'hommes et de femmes, sur leur âge, leurs noms, leur apparence personnelle, leurs fonctions et leur résidence, le tout accompagné de l'ordre de les mettre immédiatement à mort (1). Les inquisiteurs de Séville étaient chargés de fournir au souverain des matériaux pour cet important travail : « Nous ne sommes plus que bien peu en ce monde qui « ayons souci de la religion, » écrivait-il à l'évêque; « il « nous importe donc de veiller de près au salut de la « chrétienté. Mieux vaut tout perdre, s'il le faut, que de « ne pas faire notre devoir ; car, en somme, » ajoutait-il, « avec ses répétitions habituelles, « il faut que chacun « fasse son devoir (2). »

Granvelle, comme il faut maintenant l'appeler, puisque nous allons faire tout à l'heure allusion à sa nomination au cardinalat, écrivit au roi pour l'assurer qu'on allait s'appliquer à poursuivre et à exécuter les individus suspects (3). Cependant il déplorait le peu d'ardeur que

(1) Strada, t. IV, p. 142. Hoofdt, t. I, p. 38.
(2) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 149.
(3) *Ibid.*, t. VI, p. 208-210.

les inquisiteurs et les juges des Pays-Bas apportaient à de telles poursuites : « Je remarque, disait-il, que tous les « officiers judiciaires n'exécutent les édits qu'avec répu- « gnance : ils craignent, je crois, de déplaire au peuple. « Quand ils agissent, c'est avec mollesse, et l'on ne sau- « rait recueillir le fruit désirable en de telles matières « si l'on n'y met pas l'ardeur nécessaire. Nous ne cessons « de les exhorter et de leur ordonner d'accomplir leur « devoir (1). » Il ajoutait que Viglius et Berlaymont déployaient un zèle louable, mais qu'il ne pouvait en dire autant du conseil de Brabant : « Ces conseillers ne font « que bavarder, disait-il, sur les droits constitutionnels « de leur province, et ne méritent nullement les mêmes « éloges (2). »

La popularité du prélat ne pouvait s'accroître par de tels efforts pour imposer à une nation infortunée une si barbare politique ; son élévation personnelle n'y vint rien ajouter. A la fin de l'année 1560, Marguerite de Parme, qui conservait encore une vive admiration pour ce ministre, et qui n'avait pas encore senti peser sur elle son joug égal, mais impérieux, s'était employée activement à lui préparer une douce surprise. A l'insu du roi et de l'évêque lui-même, elle avait correspondu avec le pape, et avait réussi à obtenir de lui, à titre de faveur personnelle, le chapeau de cardinal pour Antoine Perrenot (3). Au mois de février 1561, le cardinal Borromée écrivit à la régente pour lui annoncer que le pape avait accédé à ses désirs (4). La duchesse s'em-

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 208-210.
(2) *Ibid.*
(3) Strada, t. III, p. 92. Dom Lévesque, t. I, p. 256-264.
(4) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 296, 297.

pressa, avec une joyeuse bienveillance, de faire parvenir à l'évêque cette nouvelle ; mais elle fut profondément blessée en apprenant qu'il refusait absolument de revêtir les insignes de cette nouvelle dignité jusqu'à ce qu'il eût écrit au roi pour lui annoncer sa nomination et lui demander l'autorisation d'accepter ce nouvel honneur (1). Justement blessée de son refus, la duchesse chercha vainement à vaincre son obstination ; c'était elle, et elle seule, qui avait obtenu du pape cette faveur qu'il refusait de tenir d'elle. Elle lui représenta que, bien que Philippe n'eût point été instruit de la négociation ni du résultat de l'entreprise, il ne pouvait en être qu'agréablement surpris (2). Elle lui fit observer en outre qu'à Rome on ne comprendrait pas ce refus momentané, qu'on le tournerait en ridicule, et que, peut-être même on s'en offenserait en haut lieu (3). L'évêque fut inexorable ; il craignait, dit son panégyriste, que s'il en venait un jour à être mal avec la duchesse, elle ne pût se croire en droit de lui reprocher ses bienfaits passés (4). Il craignait aussi que le roi ne fût disposé à lui en vouloir plus tard de cette démarche et à le lui faire sentir lorsqu'il aurait besoin de sa faveur (5). Il écrivit donc au roi une lettre où on le retrouve tout entier. Il y informait Philippe qu'il venait de recevoir le chapeau de cardinal ; il ajoutait que plusieurs personnes venaient déjà l'en féliciter, mais qu'avant de pouvoir se permettre d'accepter ou de refuser, il attendait les ordres de Sa Majesté, décidé à se

(1) Strada, t. III, p. 93. Dom Lévesque, t. I, p. 258.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*

soumettre en toutes choses à son bon plaisir. Il alla même jusqu'à dire que, dans son intime conviction, c'était Sa Majesté qui avait secrètement obtenu cette faveur de Sa Sainteté (1).

Le roi reçut très-gracieusement cette nouvelle, et lui répondit que, bien qu'il n'eût jamais fait d'ouverture à ce sujet, « il y avait souvent songé (2). » L'ordre du roi, enjoignant à l'évêque d'accepter le chapeau, fut naturellement transmis à Rome en toute hâte. Par une faveur spéciale, le pape dispensa le nouveau cardinal de venir à Rome en personne, et fit partir pour Bruxelles son chambellan, Théophile Friso, chargé de porter à Granvelle la barrette et le chapeau rouge (3).

Le prélat avait enfin obtenu cette dignité à laquelle il aspirait depuis si longtemps; il n'en devint ni plus humble dans ses manières, ni moins ardent à poursuivre l'œuvre qui lui avait déjà procuré tant de richesses et de grandeurs. Sa conduite dans l'affaire des édits et des évêchés l'avait déjà placé dans des relations peu amicales avec ses collègues du Conseil. Chaque jour il cherchait à prendre de plus en plus l'autorité suprême. La Consulte, ou comité secret du conseil d'État, formait le véritable gouvernement du pays. C'était là que se décidaient les affaires importantes sans le concours des autres seigneurs, du prince d'Orange, d'Egmont et de Glayon, qui étaient cependant responsables de tous les actes du gouvernement. Le cardinal avait des manières insinuantes, un langage modéré; il s'emportait rare-

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 296, 297.

(2) Dom Lévesque, t. I, p. 256-264. *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 302, 303.

(3) Dom Lévesque.

ment, mais il était plein d'insolence et de hauteur dans sa feinte douceur. Habitué à gouverner, sous les formes les plus obséquieuses, des têtes couronnées, il commençait à mettre de côté, dans ses rapports avec des personnages d'un rang moins élevé, un peu de sa modestie servile et à s'arroger une autorité plus ouverte. Une telle conduite irritait jusqu'au fond de l'âme ceux qui, comme le comte d'Egmont ou le prince d'Orange, regardaient le fils de Nicolas Perrenot et de Nicole Bonvalot comme infiniment au-dessous d'eux dans la hiérarchie sociale. Le cardinal parvenait sans peine à vivre en bons rapports avec Philippe, ou même avec Marguerite de Parme; il se sentait leur supérieur en valeur intellectuelle, au moins autant qu'il était leur inférieur aux yeux du monde par sa position. Mais il lui était impossible de rester en bons termes avec un homme de la nature d'Egmont. Le comte, qui n'était, en dépit de son apparence chevaleresque, de ses brillants exploits et de son malheureux destin, qu'un esprit fort ordinaire, avait conçu pour Granvelle une haine mortelle. C'était un rude soldat, sans respect pour la science ou la culture de l'esprit, ignorant et hautain, peu propre en conséquence à courber la tête devant les airs de supériorité qui perçaient sous les formes doucereuses du cardinal. Granvelle, de son côté, avait pour Egmont un mépris poli, qu'il témoignait au roi dans toutes ses lettres particulières, et qu'on entrevoyait sans peine dans son langage. Il y avait eu d'ailleurs entre eux des causes positives d'animosité. Le gouvernement d'Hesdin étant devenu vacant, Egmont, appuyé par le prince d'Orange et d'autres nobles, l'avait demandé pour le comte de Rœulx, de la famille de Croy : ce gentilhomme avait, de même que son frère,

rendu jadis d'importants services à la couronne (1). Granvelle fit donner la place au seigneur d'Helfault (2), homme d'une fortune et d'un talent médiocres, qui n'avait, disait-on, nul droit à cette faveur. Egmont désirait en outre obtenir, pour un de ses parents sans fortune, l'abbaye de Trulle; mais le cardinal, qui ne trouvait rien au-dessous de lui en ce genre, avait déjà sollicité du roi la permission de s'approprier l'abbaye (3). Egmont, furieux, ne négligea aucune occasion d'exprimer son aversion pour le prélat, qu'il fût présent ou absent. Un jour sa colère alla jusqu'à se montrer autrement que par des paroles. Exaspéré par l'insolence polie avec laquelle Granvelle répondait à son violent langage, il tira son épée en présence de la régente elle-même, et « il aurait certainement, » dit un contemporain, « envoyé le cardinal dans l'autre monde s'il n'en avait été empêché par le prince d'Orange et par d'autres personnes présentes, qui lui représentèrent vivement que, pour vider de telles querelles, il fallait user de réflexion et non de violence (4). » A la même époque, et tandis que des scènes de cette nature avaient lieu au sein du conseil d'État, Granvelle affirmait positivement, dans ses lettres confidentielles au secrétaire Pérez, que ce qu'on racontait sur ses relations avec les autres seigneurs et les conseillers était faux, attendu que la bonne harmonie et les meilleurs rapports n'avaient cessé d'exister entre eux tous. Il ne voulait pas, avant que cela ne devînt nécessaire, souffrir que le roi le crût incapable de gou-

(1) Pontus Payen, Ms.

(2) *Ibid.*

(3) Dom Lévesque, t. I, p. 231.

(4) Pontus Payen, Ms., t. I, p. 180, 181. *De initiis tum. Belg.*

verner le Conseil d'après les instructions secrètes qu'il avait reçues.

Dans ses rapports avec le prince d'Orange, Granvelle passa moins rapidement de l'amitié à une hostilité déclarée. Le cardinal trouvait en Guillaume un rival digne de lui : il se voyait en présence d'un esprit aussi souple que le sien, d'une intelligence aussi fertile en expédients, d'un caractère aussi contenu, d'une nature aussi hautaine. Jamais il n'avait cherché à rabaisser la valeur intellectuelle du prince d'Orange : « C'est un homme d'un génie profond, d'une haute ambition; c'est un esprit politique, pénétrant et dangereux, » écrivait-il au roi dès le début de ses relations avec le prince d'Orange, relations qui avaient toujours été très-amicales. Le prélat avait trop de pénétration pour ne pas comprendre que l'amitié du jeune prince qui devait hériter de la principauté d'Orange et des vastes possessions de la maison de Châlons-Nassau, en Bourgogne et dans les Pays-Bas, ne pouvait qu'être avantageuse au fils ambitieux du conseiller bourguignon, Granvelle. Dès son enfance, le prince Guillaume avait été le favori de l'empereur; sa haute naissance et sa distinction personnelle le désignaient d'avance comme l'un des principaux personnages du règne futur. Il importait donc à Perrenot de saisir toutes les occasions de se rendre utile au prince.

Il se remua pour assurer à Guillaume la succession de son cousin. C'était, à vrai dire, prendre une peine inutile; et il semble presque ridicule qu'on fasse un mérite, non-seulement à Granvelle, mais même à l'empereur, d'avoir permis au prince de recueillir un héritage que le testament de René de Nassau lui confé-

rait positivement, et que personne au monde ne songeait à lui disputer (1). Quelques-uns des légistes de la couronne avaient prétendu que « le fils d'un hérétique ne pouvait avoir droit à la succession : » on en conclut gravement que Charles-Quint faisait preuve d'une immense générosité en ne confisquant pas l'héritage du jeune prince. En retour, le frère de Granvelle avait été choisi comme gouverneur de Guillaume qui, à sa majorité, le nomma à une haute position militaire. Le prélat avait plus tard engagé le prince à épouser l'héritière du comte de Buren, et s'était employé à vaincre les objections de l'empereur qui craignait que, par ce mariage, le jeune prince d'Orange ne devînt trop riche et trop puissant (2). D'un autre côté, Granvelle avait toujours une foule de parents ou de protégés qui recherchaient l'appui de Guillaume, vivaient dans sa maison ou recevaient de sa munificence les plus généreuses faveurs (3). C'était ainsi qu'il s'était établi entre eux une grande intimité basée sur des services mutuels; car on ne saurait dire que la reconnaissance dût être d'un seul côté.

Quand le prince d'Orange arrivait à Bruxelles, au retour d'un voyage, il se rendait chez l'évêque, avant même de descendre dans sa propre habitation (4). Lorsque le prélat venait rendre visite au prince, il entrait, sans la moindre cérémonie, dans sa chambre à coucher, avant même qu'il fût levé, car Guillaume conserva toute sa vie l'habitude de recevoir ses amis et même de

(1) *Apologie d'Orange,* p. 15-20.
(2) Pontus Payen, Ms.
(3) *Ibid.*
(4) Hoofdt, t. I, p. 21, 23.

s'occuper des affaires les plus importantes, tandis qu'il était encore au lit.

Cette grande intimité avait déjà cessé, et pourtant on continuait des deux parts à l'afficher. Granvelle était le plus politique des hommes, et le prince n'avait pas fait son apprentissage à la cour de Charles-Quint pour s'exposer, avec l'imprévoyance du comte de Horn et du comte d'Egmont, à l'animosité ou aux reproches du cardinal. L'explosion eut pourtant lieu, et cela au moment où Guillaume venait d'échanger avec Granvelle la correspondance la plus amicale, au sujet d'un édit d'amnistie religieuse que le prince voulait accorder à ses sujets, et que le prélat lui recommandait de ne pas trop étendre (1). Quelques semaines après, on devait renouveler la magistrature d'Anvers. Le prince, en sa qualité de burgrave héréditaire de la ville, avait une large part d'influence dans ces nominations politiques qui, en ce moment, étaient de la plus haute importance. Les citoyens d'Anvers avaient accueilli avec un vif déplaisir les nouveaux édits. Ils avaient résisté avec succès à l'installation du nouveau prélat, dont leur ville formait le diocèse. On savait que le prince était opposé à cette mesure et à tout le système de persécution ecclésiastique. Lorsque la régente eut à nommer les nouveaux magistrats, elle les choisit en conseil secret, sans que le prince d'Orange en fût informé, et parmi des hommes hostiles à ses vues politiques. On lui présenta enfin la liste des nouveaux magistrats, et on l'informa qu'il avait été nommé commissaire, de même que le comte d'Aremberg, et chargé de faire mettre le

(1) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 15-22

décret à exécution. L'indignation du prince fut extrême. Une fois déjà il avait exprimé son déplaisir de quelques expressions insolentes que le cardinal s'était permises à ce sujet. Il renvoya à la duchesse sa nomination, et alla même, dit-on, jusqu'à ajouter qu'il n'était pas son laquais, et qu'elle n'avait qu'à charger un autre messager de ses commissions. On répéta ses paroles au conseil d'État. Il y eut une violente discussion. Le prince d'Orange ne voulut point consentir à faire même mettre à exécution des mesures décidées sans sa coopération. Jadis ses ancêtres avaient, disait-il, changé de leur propre autorité tous les magistrats d'Anvers. Il ne pouvait souffrir que cette affaire, non plus que toutes les autres affaires d'État, se traitât dans un comité secret dont le cardinal était le chef. Granvelle, de son côté, était exaspéré. Il sortit brusquement de la chambre du Conseil, appela auprès de lui le chancelier de Brabant et lui demanda, non sans de violentes imprécations contre le prince d'Orange, s'il pouvait lui indiquer un personnage bien obscur et bien inconnu qu'il pût nommer au poste que le prince d'Orange et le duc d'Aremberg refusaient si insolemment. Il jura qu'à l'avenir, et dans toutes les occasions importantes, il emploierait des nobles moins orgueilleux et plus traitables que ces grands seigneurs. En vain le chancelier chercha à apaiser le prélat ; en vain il lui représenta que la ville d'Anvers serait irritée de la marche qu'on suivait, et il alla jusqu'à lui offrir de demander au prince la rétractation des paroles qui avaient causé un tel éclat. Le cardinal fut péremptoire et inexorable : « Je ne veux plus rien avoir à faire avec le prince. M. le chancelier, » dit-il, « et ce sont là des matières qui ne vous concernent nullement. » Ainsi se termina la

conversation, et ce fut ainsi que les nobles et le cardinal en vinrent à se faire ouvertement la guerre, après avoir si longtemps cherché à dissimuler la haine qui les animait également tous (1).

Le 23 juillet 1561, peu de temps après la scène que nous venons de décrire, le comte d'Egmont et le prince d'Orange adressèrent conjointement une lettre au roi. Ils lui rappelaient qu'ils avaient jadis hésité à prendre place au conseil d'État, ayant conservé le souvenir de la façon dont on avait conduit les affaires sous l'administration du duc de Savoie. Ils avaient manifesté la crainte qu'on ne réglât d'importantes questions sans leur concours. Mais le roi leur avait affirmé, lors de son voyage en Zélande, que toutes les affaires se traiteraient en grand Conseil. Il les avait même priés de lui faire savoir si jamais le contraire avait lieu, afin qu'il pût aussitôt y porter remède. Ils venaient aujourd'hui en informer Sa Majesté. On les consultait sur les petites questions; on réglait les grandes affaires en leur absence. Cependant ils ne se seraient pas plaints, ajoutaient-ils, si le cardinal Granvelle n'avait pas décrété que tous les membres du conseil d'État étaient responsables de toutes les mesures prises en son nom, qu'ils fussent ou non présents aux séances. Une telle responsabilité ne pouvait leur convenir; en conséquence, ils priaient le roi, ou de vouloir bien accepter leur démission, ou de donner ordre que toutes les affaires fussent traitées dans le grand Conseil, en présence de tous les conseillers (2).

Dans une lettre particulière, écrite quelques semaines plus tard (le 15 août), Egmont priait le secrétaire Érasso

(1) Bakhuyzen, v. d. Brink, p. 47, 48.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 195, 196.

d'assurer le roi que cette lettre leur avait été inspirée, au prince d'Orange et à lui, non par des sentiments de vengeance, mais par leur zèle pour son service. On ne pouvait, disait-il, se faire une idée de l'insolence du cardinal, ni du degré auquel il prétendait s'arroger le pouvoir absolu (1).

Granvelle oubliait, malgré toute sa perspicacité, que ses rapports avec le prince d'Orange, Egmont, Berghen, Montigny et leurs adhérents, ne pouvaient plus être ceux d'un homme d'État et d'un politique avec de simples pages ou de jeunes capitaines de cavalerie (2). Il avait six ou sept ans de plus qu'Egmont; il en avait seize de plus que Guillaume, et ne pouvait s'accoutumer à renoncer à un certain air de supériorité dédaigneuse, plus injuste et plus blessant alors que dans le temps où tous ces nobles seigneurs n'étaient encore que des enfants. Dans ses manières vis-à-vis d'eux, et dans toute sa correspondance particulière avec Philippe, il laissait percer, presque en dépit de lui-même, une affectation d'autorité qui révoltait Egmont, et que le prince n'était pas homme à supporter. Philippe répondit à leur lettre avec sa lenteur habituelle. Il chargerait, leur écrivait-il, le comte de Horn de leur transmettre la décision qu'il jugerait convenable de prendre à ce sujet : ce seigneur était sur le point de retourner dans les Pays-Bas, et de quitter l'Espagne où il avait accompagné le roi. En même temps, il les assurait qu'il n'avait jamais douté de leur zèle pour son service (3).

Granvelle avait déjà inspiré au roi de la défiance contre le comte de Horn; le cardinal et lui n'avaient jamais

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 195, 196.
(2) Bakhuyzen, p. 44, 45.
(3) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 197.

été bien ensemble. L'un des frères du prélat avait sollicité de l'amiral la main de sa sœur : il avait été repoussé non sans quelque mépris (1). Horn était d'un naturel hardi et impétueux; souvent d'humeur inégale, il n'avait pas longtemps cherché à feindre pour Granvelle une amitié qu'il ne ressentait nullement. Le cardinal venait d'écrire au roi que le comte de Horn était extrêmement opposé à la mesure que le roi avait si fort à cœur, celle des nouveaux évêchés. Durant son séjour en Espagne, il avait parlé sans ménagement de ce plan de conduite. Granvelle conseillait donc au roi de lui adresser des observations à ce sujet, *sans lui laisser savoir, bien entendu, d'où lui venaient* ces renseignements, et « comme si Sa Majesté parlait d'elle-même (2). » Muni de telles inspirations, Philippe reçut peu gracieusement le comte de Horn lorsqu'il vint prendre congé de lui avant son départ pour les Pays-Bas, où il devait rapporter la réponse promise par le roi à la lettre du prince d'Orange et d'Egmont. Rarement Sa Majesté s'était laissée aller à témoigner envers un de ses sujets autant de colère que ce jour-là; interrompant brusquement l'amiral, qui venait d'exprimer brièvement sa sympathie pour les seigneurs des Pays-Bas et son aversion pour Granvelle, le roi s'écria d'un ton de fureur : « Quoi! malheureux! vous vous plaignez tous de cet homme, et toujours à mots couverts! Et il n'y a personne, quoique je le demande, qui m'en sache dire la cause (3). » Et s'abandonnant à sa passion, Philippe employa de telles expressions que l'amiral changea de couleur, et se retira si trou-

(1) La déduction de l'innocence du comte de Horn.
(2) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 382.
(3) *Ibid.*, t. VIII, p. 443.

blé et si indigné qu'il put à peine trouver la sortie de la salle d'audience (1).

Ce fut ainsi que commença le combat à mort de Granvelle avec le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Horn. Ce fut la première réponse que reçurent ces nobles seigneurs à leurs remontrances contre les empiétements de Granvelle. Philippe était furieux de voir faire la moindre opposition à ses mesures coercitives, surtout aux nouveaux évêchés, à cette œuvre sainte que le cardinal était prêt à soutenir, « aux dépens de sa fortune et de son sang. » Granvelle excitait la passion de son maître en lui parlant constamment des efforts faits par d'illustres personnages pour nuire à l'exécution de ses projets. D'Assonville l'avait informé, écrivait-il, qu'à un souper chez le comte d'Egmont, plusieurs des invités s'étaient permis des plaintes à ce sujet. On avait assuré que le roi aurait dû les consulter tous, principalement les conseillers d'État. Les choix qu'on venait de faire pour les nouveaux évêchés étaient assez bons, mais on verrait bientôt appeler à ces hautes fonctions les individus les moins propres à les bien remplir. Les États devraient s'opposer à l'exécution de cette mesure. En un mot, continuait Granvelle, « on entend des propos dans le genre de ceux qui ont amené le rappel des troupes espagnoles (2). » Quelques mois plus tard, il informait Philippe que « les deux seigneurs » allaient lui adresser une pétition contre les nouveaux évêchés. Ils avaient, disait le cardinal, deux raisons de faire une telle démarche : d'abord, cela apprendrait au roi qu'il ne pouvait rien faire sans leur permission ; et en outre, ils deviendraient

(1) *Papiers d'Etat*, t. VIII, p. 443.
(2) *Ibid.*, t. VI, p. 261.

« les coqs du village » au sein de l'assemblée des États (1). Il ne leur convenait pas de voir mettre, dans la branche ecclésiastique des États, des prêtres d'un rang plus élevé que les abbés, dont ils pouvaient faire tout ce qu'ils voulaient (2). A la fin de l'année, Granvelle écrivait de nouveau à son souverain pour lui apprendre comment il devrait répondre à la lettre *qu'allaient lui adresser* le prince d'Orange et le marquis de Berghen, au sujet des évêchés. On lui ferait remarquer, disait-il, que l'incorporation des abbayes de Brabant, dans les nouveaux évêchés, était contraire à la constitution de la « Joyeuse Entrée. » Le roi n'aurait qu'à répondre qu'il avait consulté les universités et les légistes, qui l'avaient assuré que c'était parfaitement constitutionnel. Le cardinal conseillait donc à Philippe d'envoyer au prince d'Orange et à Berghen l'ordre d'user de toute leur influence pour amener le succès de la mesure (3). Le roi profita de ces instructions pour répondre, non-seulement à la pétition des nobles, mais aussi aux députés des États de Brabant, qui venaient d'arriver à Madrid. Les envoyés demandaient que l'on nommât des commissaires royaux qui traiteraient avec eux la question des évêchés, des abbayes et de « la Joyeuse Entrée. » Le roi répondit fièrement, « qu'en ce qui concernait le service de Dieu, il était son propre commissaire (4). » Puis il leur récita fidèlement la leçon qu'il avait reçue en particulier du rusé cardinal.

Philippe était décidé à ne pas souffrir que les remon-

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 307.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 463, 464.
(4) *Ibid.*, p. 504.

trances des grands seigneurs ou des simples citoyens vinssent entraver l'exécution complète du grand plan qu'il avait arrêté, et dont les nouveaux évêchés formaient une importante partie. L'opposition qu'il rencontrait l'irritait au point que sa haine pour les adversaires de ses mesures devenait implacable ; mais, en même temps, elle ne faisait que le confirmer dans ses desseins. « Il n'est plus temps de temporiser, » écrivait-il à Granvelle, « il nous faut châtier avec la plus grande rigueur. Ce n'est que par la terreur que nous viendrons à bout de ces misérables, et encore ne sommes-nous pas sûrs de toujours réussir (1). »

Les finances du royaume ne permettaient malheureusement pas au roi de prendre des mesures très-actives pour contraindre à l'obéissance ceux qui résistaient si énergiquement à sa politique. On retrouve, dans une note écrite de la main du roi, un tableau des revenus et des dépenses de son trésor, pendant les années 1560 et 1561, qui ne présente qu'un triste état financier. Dans ce tableau, qui ressemble fort à la balance que pourrait établir un simple particulier entre ses revenus et ses dépenses, on voit combien le despotisme est peu intelligent en matière d'argent, et combien les ressources d'un puissant empire restent inefficaces quand le monarque les considère uniquement comme sa propriété privée, et surtout quand il a la prétention de s'occuper lui-même des plus petits détails. « Il me faudrait vingt millions de ducats, » disait Philippe au début de ce memorandum (2), « pour dégager mes revenus. Mais, » ajoutait-il avec une emphase assez comique dans un livre de comptes, « il ne

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 421.
(2) *Ibid.*, p. 158-165.

faut pas y songer pour le moment, car c'est absolument impossible (1). » Puis il énumérait les diverses dépenses qu'on aurait à supporter pendant les deux années suivantes ; il faudrait payer tant de millions aux Fuggers (les Rothschild du seizième siècle), tant d'autres aux négociants de Flandre, de Séville, etc., etc. : on aurait aussi de fortes sommes à remettre au prince Doria ; enfin, il faudrait payer trois années de solde aux gardes du roi, subvenir aux dépenses de sa maison, aux frais de l'éducation de don Carlos et de don Juan d'Autriche : tout cela, grossi du salaire des ambassadeurs et des conseillers, des dépenses personnelles du roi, et des dépenses de l'État, des emprunts, etc., etc., formait un total de dix millions neuf cent quatre-vingt-dix ducats.

Il énumérait ensuite tristement les sommes sur lesquelles il pouvait compter pour suffire à de telles dépenses. Tous les impôts et les revenus ordinaires du trésor étant déjà engagés de la façon la plus onéreuse, il ne lui venait, de ce côté, que deux cent mille ducats. Le revenu des Indes, comme on l'appelait, était presque entièrement dépensé ; on pouvait cependant encore en tirer quatre cent vingt mille ducats. Les mines de mercure donneraient si peu de chose qu'on ne pouvait les compter pour rien. Quant aux autres mines, ce n'était pas la peine d'en parler non plus ; elles ne produisaient plus comme par le passé. Les licences données par le roi aux marchands d'esclaves, devaient rapporter, durant les deux années prochaines, cinquante mille ducats. On pouvait estimer à cinq cent mille ducats le produit de la « *crozada* » et de la « *cuerta*, » c'est-à-dire de l'impôt que

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 156-165.

lui payaient les particuliers, avec la permission de Sa Sainteté, pour avoir le droit de se soustraire aux jeûnes ordonnés par l'Église. En ajoutant à ces diverses sommes quelques autres faibles sources de revenus, on arrivait à un total d'un million trois cent trente mille ducats, qui devaient solder des dépenses de près de onze millions. « Ainsi, » finissait tristement le roi, « il me manque neuf millions, moins trois mille ducats (et encore se trompait-il en sa faveur de six cent soixante-trois mille ducats) ! Je n'ai qu'à les chercher dans le ciel, ou à tâcher de me les procurer par des inventions qui sont déjà épuisées (1). »

Philippe possédait toute l'Espagne et la moitié de l'Europe, et le monarque d'un tel empire ne pouvait compter que sur un million de ducats par an. Le souverain de tout le Pérou et du Mexique ne retirait de ces mines qu'un revenu insignifiant, et ce qui lui rapportait le plus, c'étaient les dispenses accordées à ses sujets pour les autoriser à faire le commerce des esclaves, et à manger de la viande le vendredi. C'était là un triste état de choses pour un roi qui se trouvait sur le point d'entreprendre une guerre destinée à durer plus longtemps que lui, plus longtemps même que ses héritiers ; une guerre où les frais de l'armée devaient s'élever à un demimillion de florins par mois, où ceux qui recueillaient les sommes requises, devaient s'en approprier régulièrement les deux tiers ; une guerre enfin, où sur quatre hommes enrôlés et payés par l'État, il ne devait, en moyenne, en paraître qu'un seul sur le champ de bataille (2).

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 156-165.

(2) Simon Pyl., *De Opkomst en Bloei der vereeingde Nederlanden*, p. 119. — Comparer avec Sleidani *Belgarum Annales*, lib. II.

Granvelle, de son côté, ne donnait à son maître que de mauvaises nouvelles financières des Provinces. Il l'assurait que « le gouvernement se trouvait souvent dans un tel embarras qu'on ne savait où prendre dix ducats (1). » Il se plaignait amèrement de ce que les États intervenaient dans l'administration des affaires d'argent, et apportaient la plus grande lenteur dans les questions de subsides. Le cardinal reprochait surtout à ces divers corps de vouloir surveiller l'emploi des sommes votées. On a déjà vu que les États avaient contraint le gouvernement à retirer les troupes, au grand regret de Granvelle. Cependant ils continuèrent à être intraitables sur la question des subsides : « Tout ceci est fort vilain, » écrivait-il à Philippe, « ils prétendent s'arroger l'autorité; ils disent avec toute sorte d'audace tout ce qui leur convient, et mettent les conditions les plus insolentes chaque fois que nous leur demandons des subsides (2). » Le cardinal affirmait qu'il avait essayé de les convainere de leur erreur, mais qu'ils restaient intraitables.

Ce fut probablement à cette époque que Philippe reprit son ancien projet de falsifier les monnaies : cette mesure lui avait été suggérée jadis par un chimiste habile nommé Melens, dont le roi et Ruy Gomez avaient toujours approuvé les plans. « Une autre source de revenus extraordinaires, » écrivait Suriano, « a été tenue secrète jusqu'ici : elle n'était peut-être pas fort honorable, et on l'a abandonnée par suite de quelque dissentiment d'opinion entre le roi et son confesseur. » Il paraît qu'on tirait ce revenu « d'une certaine poudre, dont une once, mêlée à six onces de vif argent, produisait six onces

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 180.
(2) *Ibid.*, p. 178-180.

d'argent. » Cette composition pouvait supporter l'épreuve du poinçon, mais non celle du feu. Le roi eut à ce sujet quelques scrupules théologiques, et craignit peut-être aussi l'opposition des États; il renonça donc, non sans regret, à son projet de payer son armée avec cette espèce d'argent. Mais cette invention plaisait tant au roi, et l'inventeur avait reçu des récompenses si libérales qu'on supposait, ajoutait Suriano, qu'en cas de nécessité, Sa Majesté emploierait sans répugnance cette sorte de monnaie (1).

Nous devons, avant de clore ce chapitre relatif aux événements de 1560 à 1561, nous arrêter un moment sur une affaire importante, qui occupa fort le public à cette époque. C'est le fameux mariage du prince d'Orange avec la princesse Anne de Saxe. Bien des écrivains superficiels ont cru voir, dans l'alliance de ce grand prince avec cette noble maison luthérienne, une des principales causes de la grande révolte des Pays-Bas. Il faut bien mal connaître le temps et les hommes dont il s'agit, pour croire que Guillaume d'Orange ait pu se laisser beaucoup influencer par des natures telles que celle d'Anne de Saxe, ou de son oncle l'électeur Auguste, « surnommé le Pieux. »

Le prince avait vingt-cinq ans, lorsqu'il devint veuf, en 1558. Granvelle qui s'était employé, dit-on, à faciliter son premier mariage, lui proposa, à l'expiration de son deuil, une alliance avec mademoiselle Renée (2), fille de la duchesse de Lorraine, et petite-fille de Christian III, roi de Danemark, et de sa femme Isabelle, sœur de l'empereur Charles-Quint. Une telle alliance était de na-

(1) Suriano, Ms.
(2) Pontus Payen, Ms.

ture à satisfaire l'ambition du prince ; elle le rapprochait non-seulement de la maison royale d'Espagne, mais aussi de la maison de France, car le jeune duc de Lorraine, frère de la princesse, avait épousé la fille de Henri II. Philippe et la duchesse Marguerite de Parme approuvaient, ou prétendaient approuver le mariage. La duchesse douairière de Lorraine, mère de la jeune princesse, désirait alors ardemment obtenir la régence des Pays-Bas. D'une nature ambitieuse, inquiète et intrigante, elle voyait en Guillaume un allié qui pouvait, par sa position et ses grands talents, l'aider efficacement dans le présent et dans l'avenir. Philippe avait hautement protesté de son désir de voir le prince s'unir ainsi plus étroitement à sa famille (1). Il l'assurait qu'il avait même chaudement plaidé sa cause auprès de la mère de la princesse ; mais, tout à coup, il annonça brusquement à Guillaume, en se promenant avec lui dans le parc de Bruxelles (2), que la duchesse de Lorraine avait repoussé sa demande en mariage. Un tel refus surprit le prince qui était dans les meilleurs termes avec la duchesse, et qui avait même usé de toute son influence pour la faire nommer régente, ayant lui-même entièrement renoncé à faire valoir ses droits à cette haute position. On n'expliqua jamais d'une façon satisfaisante cette bizarre conclusion d'une négociation qui avait été entreprise avec le consentement apparent de toutes les parties intéressées. On insinua que le prince n'était pas « à la bonne grâce de la demoiselle (3). » Mais tout le monde savait qu'ils n'avaient jamais échangé une parole, que par les agréments

(1) *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 271, 272.
(2) Reiffenberg, p. 273, 274.
(3) Pontus Payen, Ms.

de sa personne comme par sa réputation, le prince était un des plus brillants seigneurs de son temps, et qu'enfin, dans de tels mariages, le bon plaisir de la fiancée était rarement consulté : aussi chercha-t-on une explication plus plausible de ce mystère. Le prince soupçonna la sincérité du roi et de Granvelle qui avaient, disait-on, mûrement délibéré en secret. On assurait que l'évêque avait dit au roi qu'en dépit de son amitié pour le prince qui lui faisait souhaiter de lui voir faire un si grand mariage, il n'était pas bien convaincu qu'il y eût profit pour le roi à grandir un personnage déjà si haut placé par sa naissance, par sa richesse et par sa popularité en l'alliant à la famille de Sa Majesté (1). En conséquence, le roi avait engagé secrètement la duchesse de Lorraine à rejeter l'offre du prince d'Orange, tout en paraissant, aux yeux du monde, appuyer vivement ses prétentions (2). Le prince découvrit, dit-on, cette manœuvre, et crut y voir la seule cause de cet étrange refus (3). La duchesse de Lorraine avait aussi peu de raisons d'être satisfaite des intrigues du roi et de son ministre que le prince d'Orange lui-même : elle en était la première dupe, et ses projets ambitieux échouaient devant le bon plaisir de son royal parent qui, peu soucieux de ses promesses passées, venait de nommer, à la surprise générale, Marguerite de Parme, régente des Pays-Bas, en lui donnant Granvelle pour premier ministre. Peu après cette ridicule mystification, Guillaume tourna ses vues vers l'Allemagne. Anne de Saxe, fille du célèbre électeur Maurice, vivait à la cour de son oncle, l'électeur Auguste.

(1) Hoofdt, t. I, p. 35.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, Bakhuyzen v. d. Brink, *Het Heuwelijk*, etc., p. 8, 9, 10.

La carrière aventureuse de son père s'était terminée, sept ans auparavant, dans une obscure rencontre avec Albert de Brandebourg, où une balle vint le frapper, par suite peut-être d'une trahison (1). Sa fille, alors âgée de seize ans, avait, disait-on, hérité de la nature inquiète et passionnée de l'électeur Maurice. Elle n'avait aucune beauté; elle était même légèrement contrefaite et elle boitait (2). Son apanage était considérable pour cette époque : elle avait en se mariant soixante-dix mille rixdales ; et à la mort de Jean-Frédéric second, qui avait épousé sa mère en secondes noces, elle devait hériter encore de trente mille rixdales (3). En Allemagne, son rang passait pour plus élevé que celui de Guillaume de Nassau, et cette considération, bien plus que la dot, rendait un tel mariage désirable pour le prince d'Orange. Il n'était guère probable qu'une fortune de 100,000 thalers pût tenter un homme qui possédait tous les biens de la maison de Châlons-Nassau, et qui de plus était l'héritier du comte Maximilien de Buren. Il assurait aux enfants qui pourraient naître du mariage projeté soixante et dix mille florins par an (4). Une telle fortune n'avait pas beaucoup à s'augmenter d'une dot qui pouvait paraître énorme à la plupart des petits princes d'Allemagne. « La dot de la « fiancée, dit un contemporain, ne servit, après tout, qu'à « payer à grand'peine les banquets et les fêtes magni- « fiques qui suivirent le mariage. Quand on eut payé tous « les frais du mariage, il n'en resta pas un thaler (5). »

(1) Pfeilschmidt, p. 64.
(2) Böttiger, p. 87.
(3) *Ibid.*, p. 86.
(4) *Ibid.*, p. 93. Bakhuyzen, p. 15.
(5) Pontus Payen, Ms.

Rien n tait donc plus puéril que d'accuser le prince d'avoir recherché cette alliance par cupidité, accusation qu'on ne se fit cependant pas faute de diriger contre lui.

Avant que le mariage pût avoir lieu, il y avait des deux côtés de grands obstacles à surmonter. La fiancée était luthérienne; le prince était catholique. On n'avait jamais élevé le moindre doute sur la religion du prince d'Orange, il n'avait jamais non plus cherché à cacher sa foi. Granvelle lui-même attestait péremptoirement la parfaite orthodoxie de Guillaume : « Ce mariage me cause un vif « chagrin, écrivait-il à Philippe, mais je n'ai jamais eu le « moindre motif de douter de ses bons principes en ma-« tière de religion (1). » Dans une autre lettre, il disait qu'il voudrait voir rompre ce mariage, mais qu'il espérait trop de la vertu du prince pour craindre que quelque chose pût le séparer de la vraie foi (2). Les parents de la jeune princesse savaient également à quoi s'en tenir à ce sujet. Le vieux landgrave Philippe de Hesse, son grand-père, était passionnément opposé à ce mariage. « C'est un « papiste, disait-il; il va à la messe et il ne mange pas de « viande les jours de jeûne (3). » Il n'avait point d'objection à l'homme, mais il en avait d'insurmontables à sa religion : « Le vieux comte Guillaume, disait-il, a été dans la « foi évangélique jusqu'à sa dernière heure. Cet homme « est un papiste (4). » Le mariage devait naturellement être un mariage mixte. Il ne faut pas cependant commettre d'anachronisme à ce sujet. Les luthériens n'étaient

(1) Groen van Prinst., *Archives*, t. I, p. 512.
(2) *Archives*, t, I, p. 70.
(3) Bakhuyzen, p. 34.
(4) *Archives*, t. I, p. 59.

pas alors officiellement dénoncés comme hérétiques ; au contraire, c'était précisément à cette époque que le pape invitait les princes protestants d'Allemagne à se rendre au concile de Trente, afin de mettre un terme au schisme, et de faire rentrer au bercail toutes les brebis égarées. Bien loin de vouloir continuer les hostilités, le pape cherchait à tout apaiser. Les lettres d'invitation qu'on adressait aux princes étaient confiées à un légat, et commençaient par ces mots : « A notre cher fils. » On les renvoya toutes à Sa Sainteté, avec cette grossière plaisanterie pour toute réponse : « Nous croyons à la vertu de nos « mères, et nous espérons avoir eu de meilleurs pères « que vous (1). » Le grand Conseil n'avait pas encore fait connaître ses décisions. Il y avait de fréquents mariages entre les disciples de Rome et les sectateurs de la nouvelle religion, surtout parmi les princes et les potentats. Philippe lui-même avait désiré ardemment d'épouser Élisabeth, cette protestante qu'il aurait certainement fait brûler si elle avait été une simple paysanne et qu'elle se fût trouvée en son pouvoir. En Allemagne, et surtout dans les classes élevées, on cherchait à jeter un voile sur les controverses religieuses, à ne point attiser le feu qui couvait sous la cendre, et qui ne devait pas tarder à éclater (2). Il était extrêmement difficile à cette époque de définir sa croyance. Aussi ne s'étonnait-on point lorsqu'on voyait se conclure un mariage entre un homme et une femme dont les vues différaient à ce sujet, bien qu'en général on ne regardât pas une telle union comme une chose désirable.

Mais il y avait des raisons toutes spéciales pour que ce

(1) *Archives*, t. I, p. 92.
(2) Bakhuysen, p. 26-28.

mariage ne plût ni à Philippe II d'un côté, ni au landgrave Philippe de Hesse de l'autre. La fiancée était la fille de l'électeur Maurice. Ce nom rappelait à lui seul tous les désastres, tous les revers, tous les désappointements qu'avait essuyés l'empereur pendant son règne. C'était Maurice qui avait poursuivi l'empereur à travers les montagnes du Tyrol; c'était Maurice qui avait fait signer la paix de Passau; c'était Maurice qui avait vaincu l'Église catholique en Allemagne; c'était Maurice qui avait empêché l'élection de Philippe comme roi des Romains. Si Guillaume d'Orange devait choisir une femme parmi les païens, ne pouvait-on lui trouver une autre fiancée que la fille d'un tel homme?

D'un autre côté, le landgrave Philippe, grand-père d'Anne, avait été jadis l'illustre victime de la puissance et de la duplicité de Charles-Quint. Il voyait, dans le prince d'Orange, l'homme qui, depuis son enfance, était le page et le confident favori de cet empereur qu'il haïssait et qui l'avait si longtemps tenu emprisonné. Il voyait également en lui l'ami et l'allié de l'homme qu'il détestait le plus au monde, de Granvelle (car les discordes sourdes du conseil d'État n'avaient pas encore éclaté aux yeux du public), le fidèle soutien du prêtre rusé et perfide qui, en substituant le mot d'*einig* à celui d'*ewig*, l'avait entraîné dans cette terrible captivité. Ces considérations auraient suffi pour le mal disposer en faveur du prince, lors même qu'il n'eût pas été catholique.

Mais l'électeur Auguste, oncle et tuteur de la princesse, était décidé à faire ce mariage, et à vaincre tous les obstacles, y compris même l'opposition du landgrave, sans le consentement duquel il s'était engagé à n'accorder à personne la main de la jeune Anne. Il avait, pour

souhaiter cette alliance, plus d'un motif. Auguste qui, selon l'expression d'un des historiens critiques les plus remarquables de notre temps, n'était qu'un empereur byzantin de la plus basse espèce, revêtu du chapeau et du manteau électoral (1), n'avait pas des droits bien solides à la dignité qu'il possédait. Il avait succédé à son frère; mais son frère avait dépossédé Jean-Frédéric. Le jour où il était entré en lutte avec l'empereur, qui l'avait mis à la place de son cousin, Maurice n'avait pas cru nécessaire de rendre à son légitime possesseur le siége électoral qu'il devait lui-même à la violence de Charles-Quint. Ces droits pouvaient être revendiqués un jour et Auguste pouvait déchoir à son tour si la princesse Anne devenait la femme de quelque prince allemand turbulent ou intrigant. Une fois hors d'Allemagne, le danger était moins grand. Ce mariage n'était peut-être pas très-désirable, au point de vue du rang; mais sous tous les autres rapports mondains, c'était pour sa nièce une brillante alliance. Quant à la question religieuse, le prince Auguste se faisait fort de vaincre ses propres scrupules, s'il pouvait parvenir à surmonter ceux du landgrave.

Il était évident que le prince d'Orange ne pourrait parvenir à satisfaire tous les partis. Il voulait que le mariage se fît sur le principe de « l'*uti possidetis*, » principe qui était la base de la paix religieuse en Allemagne; c'était alors la coutume parmi les gens haut placés. Une fois le mariage accompli, sa femme s'établirait dans les Pays-Bas pour y « vivre catholiquement; » on la regarderait comme appartenant à la même Église que son

(1) Bakhuysen, *Het Heuwelijk*, p. 14.

mari, et elle ne violerait aucune des convenances religieuses, de façon à ne pas déplaire au gouvernement, et à ne point faire naître de soupçons sur son mari. Guillaume n'était pas disposé à aller plus loin dans ce sentier rempli d'épines ; c'était alors un catholique facile et indifférent, fort opposé aux persécutions de l'Église de Rome, mais presque également opposé aux longues prières et aux visages austères des puritains, et plus préoccupé des affaires de ce monde que des controverses théologiques. Bien convaincu qu'il ne pourrait entièrement satisfaire ni le monarque fanatique de Madrid, ni le fervent protestant de Cassel, il crut plus sage de ne chercher qu'à se satisfaire lui-même.

Au commencement de 1560, le comte Gunther de Schwartzburg, qui devait épouser la princesse Catherine, sœur du prince d'Orange, fut envoyé en Allemagne, avec le colonel George Van Holl, pour entamer la négociation. Ils trouvèrent l'électeur Auguste fort désireux de faire ce mariage. Les envoyés n'eurent point de peine à satisfaire ses exigences quant à la question religieuse. Ils allèrent jusqu'à promettre que la princesse aurait le droit d'entendre dans son appartement particulier un prédicateur évangélique, et de recevoir les sacrements (1) (comme l'électeur l'assura plus tard au landgrave). Il est certain qu'ils outre-passèrent infiniment leurs instructions, car Guillaume se refusa ensuite positivement à de telles concessions (2). Mais il est plus probable que l'électeur Auguste, disposé comme il l'était à franchir rapidement ce mauvais pas, se plut à représenter les avances du prince d'Orange sous le jour le plus

(1) *Archives*, p. 82, 83.
(2) *Ibid.*

favorable. En tout cas, les événements qui suivirent ne justifièrent en rien les conclusions qu'il avait voulu en tirer.

Dès le début, le landgrave Philippe manifesta sa répugnance à ce mariage. Aussitôt que l'électeur eut reçu l'offre du prince d'Orange, il envoya Hans Van Carlowitz au grand-père de la princesse. Il lui représenta que Guillaume était jeune, beau, riche, et fort bien vu du roi d'Espagne ; que la princesse Anne ne gagnerait probablement rien comme tournure ou comme élégance en vieillissant, et qu'on n'avait pas non plus à attendre grande amélioration d'un caractère obstiné et rusé (1). Il était donc très-désirable de la marier le plus tôt possible. Cependant l'électeur ne déciderait rien sans le consentement du landgrave.

Ce fut avec une rude franchise que le landgrave répondit à ce portrait peu flatté de la jeune princesse. Il dit que le prince était un sujet espagnol, et ne pourrait parvenir à protéger la princesse Anne, que sa foi contraindrait tôt ou tard à s'enfuir; qu'il n'était que comte en Allemagne, et nullement d'un rang convenable pour la fille d'un électeur (2); que, de plus, il fallait consulter sa petite-fille, qui n'avait pas vu une seule fois le prince. Si elle était contrefaite, comme le disait l'électeur, on ne pouvait la montrer; cependant il ne fallait pas non plus cacher sa difformité, car, plus tard, le prince aurait le droit de dire qu'on lui avait promis une princesse d'une taille régulière, et qu'au lieu de cela on lui en envoyait une bossue (3). Le landgrave insistait sur ces diverses objections avec une force un peu subtile, qui était dans

(1) Böttiger, p. 93.
(2) *Ibid.*, p. 94.
(3) *Ibid.*

le tour de son esprit. Au résumé, sa réponse équivalait au refus le plus catégorique, et il ne varia jamais sur ce point.

Par suite de cette opposition, les négociations furent suspendues pendant quelque temps. Auguste conjura le prince de ne pas renoncer à ce projet; il promit de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour amener le landgrave à céder; il insinua que le vieillard ne « tarderait peut-être pas à entrer enfin dans son repos. » Il suggéra même que si les choses en venaient à la dernière extrémité, il n'était pas obligé d'attendre le *consentement* du landgrave, puisqu'il s'était seulement engagé à ne rien faire *à son insu* (1).

Durant ces négociations, le prince avait informé le roi d'Espagne de ses intentions. Il avait eu à ce sujet de longues conversations avec la régente et avec Granvelle. Dans toutes ces entrevues, il n'avait jamais tergiversé sur le point capital : sa femme vivrait en « catholique (2), » et il jurait de rompre si on ne cédait pas à ce sujet. Il ne prétendait pas qu'elle dût abjurer sa foi protestante. La duchesse de Parme, en écrivant à Philippe les conditions que le prince d'Orange mettait à son mariage, disait expressément qu'Auguste de Saxe devait consentir à ce que sa nièce « vécût catholiquement après le mariage (3) ; » mais qu'il était très-peu probable qu'on pût, « avant la cérémonie nuptiale, l'amener à abjurer ses erreurs et à recevoir l'absolution indispensable, suivant les règlements de l'Église (4). » La duchesse

(1) Böttiger, p. 94.
(2) Reiffenberg, *Lettre de Marguerite de Parme*, p. 261.
(3) *Ibid.*, p. 261.
(4) *Ibid.*, p. 264.

exprimait sa confiance absolue dans l'orthodoxie du prince ; mais en même temps elle craignait, ajoutait-elle, que ses nouveaux parents ne tentassent, dans l'avenir, « de le gagner à leurs détestables opinions (1). »

Pendant plusieurs mois, le roi garda le silence : il les employa à prendre son parti, ou plutôt à recevoir un parti pris de gens qui vivaient à quatre cents lieues de lui. Dans l'automne, Granvelle lui écrivait que le prince s'étonnait fort de n'avoir pas encore reçu une réponse définitive à la communication qu'il lui avait faite au commencement de l'année, relativement à son mariage projeté. Il ne comprenait pas comment Sa Majesté prétendait ne pas lui avoir répondu, parce que le projet avait été abandonné, lorsque, au contraire, les négociations avaient été reprises avec plus d'ardeur que jamais (2).

Rien ne saurait être plus impuissant et plus caractéristique que la réponse de Philippe, lorsqu'il se vit ainsi contraint de se décider. « Vous m'écriviez, » disait-il, « que vous aviez bon espoir de voir abandonner ce projet de mariage du prince ; et voyant que vous ne m'écriviez pas plus souvent à ce sujet, j'ai cru la chose ainsi terminée. Cela m'agréait fort, car c'était ce qui pouvait arriver de mieux. Et certainement, » continuait-il en reprenant sa pensée, « cela me plaisait infiniment. Cependant, si ce mariage doit se faire, *je ne sais réellement trop qu'en dire ;* je ne puis que m'en remettre à ma sœur, qui, étant elle-même sur les lieux, peut mieux juger de ce qu'il y a à faire ; elle verra si on peut l'empêcher, ou bien s'il faut donner notre autorisation à ce mal sans remède. Mais s'il y a un remède, mieux vaudrait l'empê-

(1) Reiffenberg, *Lettre de Marguerite de Parme*, p. 265.
(2) *Papiers d'État*, t. VI, p. 169, 170.

... dans l'orthodoxie du ... ajoutait-elle, ... dans l'avenir, ...

... silence : il les ... à recevoir un ... deux lettres de ... que le prince ... une réponse ... avait faite au ... mariage ...

cher, » finissait le roi d'un ton pathétique, « car je ne sais comment le prince pourrait songer à épouser la fille d'un homme qui a agi, comme l'a fait le duc Maurice, envers Sa Majesté, que Dieu a maintenant recueillie dans sa gloire (1). »

Munis de cette lumineuse épître, qui contenait un consentement donné bien à contre-cœur à la demande du prince, la régente et Granvelle s'appliquèrent à faire la leçon au prince d'Orange, de la façon la plus propre à blesser son orgueil, et en exagérant à outrance le sens possible des paroles de Philippe II (2). Ils lui assurèrent que Sa Majesté avait réuni diverses personnes, versées dans la théologie et dans les cas de conscience, « et que, sur leur avis, le roi lui ferait connaître plus tard sa détermination (3). » Cette assemblée de théologiens et de gardiens des consciences n'existait que dans l'imagination de Granvelle et de Marguerite. La lettre du roi, quelque vague et quelque embrouillée qu'elle pût être, donnait à la duchesse le droit d'accorder son consentement, sous sa propre responsabilité. Mais c'était de fictions semblables que se composait en grande partie « la politique de dissimulation » qu'affectionnaient particulièrement les disciples de Machiavel. Le prince, bien que profondément irrité, resta inébranlable ; il soutint à la régente que la négociation était trop avancée pour qu'il fût possible de l'abandonner, et répéta que la future princesse d'Orange vivrait « en catholique. »

Au mois de décembre 1560, Guillaume fit une visite à Dresde, où l'électeur le reçut avec un grand empresse-

(1) *Papiers d'État*, t. VI, p. 175, 176.
(2) Bakhuysen, p. 41, 42.
(3) *Ibid.*

ment. Cette visite fut concluante. La personne et les grandes facultés du noble prince firent une profonde impression sur la princesse Anne. Elle se prit de passion pour lui, et, se croyant violemment éprise du fiancé qu'on lui proposait, elle se montra bientôt aussi pressée que son oncle de clore les négociations, et s'exprima avec la violence qui lui était naturelle : « Ce que Dieu a décrété, » disait-elle, « le diable ne l'empêchera pas (1). »

On prétendit que le prince avait montré le plus grand empressement à assister aux services du culte protestant pendant son séjour à Dresde (2). Mais comme sa visite ne dura en tout que dix ou onze jours, il n'eut pas beaucoup l'occasion de témoigner un si grand zèle (3).

A la même époque, Guillaume expédia au vieux landgrave un certain Guillaume Knuttel dans l'espoir d'obtenir son consentement, sans faire de concessions sérieuses : « Le prince permettra-t-il à ma petite-fille d'avoir dans sa maison un ministre évangélique ? » demanda le landgrave. — « Non, » répondit Knuttel. « Pourra-t-elle au moins recevoir la communion dans sa propre chambre, suivant le rite luthérien ? » — « Non, » répondit Knuttel, « ni à Bréda, ni à aucun endroit des Pays-Bas. Si elle demande absolument à recevoir les sacrements, il faudra qu'elle passe la frontière, et qu'elle se rende chez le souverain protestant le plus voisin (4). »

Le 14 avril 1561, l'électeur revint à la charge, et envoya au prince une note qu'il avait fait rédiger sur la question religieuse, dans l'espoir d'amener Guillaume à

(1) Böttiger, p. 101.
(2) *Ibid.*, p. 95.
(3) Bakhuysen, p. 62.
(4) *Ibid.*, p. 63.

la copier et à la signer. Il promettait de ne jamais rendre ce memorandum public, si le prince le désirait (1). Il disait en même temps au comte Louis qu'il avait été satisfait de toutes les déclarations faites par le prince pendant son séjour à Dresde, *sauf au sujet de la religion.* Il se voyait donc forcé de lui demander une transaction par écrit (2). « Certainement pas ! certainement pas ! » répliqua vivement Louis, en l'interrompant dès le premier mot, « le prince ne saurait donner à Votre Altesse électorale une semblable assurance. Ce serait risquer *sa vie, son honneur* et sa fortune, et Votre Grâce le sait bien (3). » L'électeur protesta que cette déclaration, si Guillaume consentait à la signer, n'arriverait jamais entre les mains du roi d'Espagne, et persista dans son intention (4). Louis écrivit à son frère que c'était une pièce « bizarre, prolixe et artificieuse, » et qu'il lui conseillait fortement de ne pas la signer (5).

Le prince ne la signa jamais, en effet ; voici ce qu'elle contenait : on ne chercherait jamais, après le mariage, ni par menace, ni par persuasion, à détourner la princesse de la pure parole de Dieu, ou de l'usage du sacrement, conformément aux doctrines de la confession d'Augsbourg. Le prince lui permettrait de lire des ouvrages écrits dans l'esprit de la confession d'Augsbourg. Il lui permettrait aussi de s'absenter des Pays-Bas aussi souvent qu'elle le désirerait, pour se rendre dans quelque endroit où elle pût recevoir le sacrement, con-

(1) *Archives,* t. I, p. 98.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 100.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 100, 101.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*

formément au rite de la confession d'Augsbourg. En cas qu'elle fût malade, ou en danger de périr après ses couches, le prince appellerait auprès d'elle un ministre évangélique qui pourrait lui administrer la sainte communion dans sa chambre. Les enfants qui pourraient naître de ce mariage seraient élevés suivant les doctrines de la confession d'Augsbourg (1).

Lors même qu'il aurait été mis à exécution, ce fameux memorandum aurait à peine dépassé les déclarations faites par le prince au gouvernement espagnol. Il n'avait jamais promis que sa femme deviendrait catholique, mais qu'elle vivrait en catholique. Tout ce qu'il avait promis, tout ce qu'on pouvait attendre de lui, c'était que sa femme se conformerait à la loi des Pays-Bas. La note reconnaissait cette loi d'une façon générale. Cependant il y était stipulé qu'en cas de nécessité absolue, la princesse pourrait recevoir, en son particulier, les sacrements. S'il s'était agi d'une calviniste ou d'une anabaptiste, cela aurait été une mortelle offense; mais, pour les luthériens, la pratique n'avait jamais été aussi sévère. D'ailleurs, le prince avait déjà répudié la doctrine proclamée par les édits, et il avait refusé de les faire exécuter dans son gouvernement. Il n'aurait donc été ni un hypocrite ni un traître, lors même qu'il aurait fait en secret une promesse générale dans le sens de la note que lui envoyait l'Électeur : il aurait seulement estimé à leur juste valeur les exigences religieuses d'âmes aussi basses que celles de Philippe, de son ministre favori, ou d'Auguste de Saxe. Malgré cela, il est évident que le gouvernement espagnol aurait considéré comme

(1) *Archives*, t. I, p. 102, 103. — Bakhuysen, *Het. Huwelijk*, etc., p. 75 et 76.

criminel un document par lequel Guillaume aurait formellement consenti à toutes les demandes de l'électeur. Le prince ne signa jamais la note ; mais, comme nous aurons l'occasion de le dire plus loin, il fit, devant un notaire, le jour du mariage, une déclaration verbale, dans le sens du memorandum, en termes vagues et brefs (1).

Si nos lecteurs trouvaient que nous avons donné trop d'importance à ce fait, nous demanderions la permission de rappeler qu'on ne saurait trop positivement établir la réputation d'un grand homme de bien. Il est peu intéressant de connaître à fond la foi positive d'Auguste de Saxe ou de sa nièce ; il est peu utile de découvrir précisément l'instant où Guillaume d'Orange cessa d'être un catholique honnête, mais libéral, et ouvrit son cœur à la lumière de la réformation ; mais il importe infiniment d'éloigner de son nom toute accusation de fraude préméditée ou d'hypocrisie. Il nous a donc paru nécessaire de prouver que le prince ne donna jamais, ni à Dresde, ni à Cassel, la moindre assurance en opposition avec le langage qu'il tenait au roi et au cardinal. Il montra ce qu'il pensait sur les questions religieuses lorsqu'il répondit, immédiatement après son mariage, à l'Électrice qui le conjurait de ne pas détourner sa nièce de la vraie foi : « Je ne l'inquiéterai pas de si tristes sujets. Au lieu de l'Écriture sainte, elle lira « *Amadis de Gaule,* » et d'autres livres qui discourent *de amore ;* au lieu de tricoter et de coudre, nous lui enseignerons à danser la *gaillarde,* et autres *courtoisies* d'usage dans notre pays, et conformes à son rang (2). »

La réponse était insouciante, frivole, presque mépri-

(1) Bakhuysen, p. 83, 86.
(2) Böttiger. *Archives de Dresde.*

sante. Guillaume d'Orange n'était évidemment pas encore tout ce qu'il devait devenir plus tard, grave, porté aux sacrifices, profondément religieux, héroïque; et évidemment aussi il ne témoignait que peu de sympathie, soit en public, soit dans l'intimité, pour le luthéranisme ou pour la controverse théologique. Le landgrave Guillaume n'avait pas tort, en lui rappelant cette réponse bien connue, d'ajouter dans son langage expressif : « Votre Grâce voudra bien ne pas oublier que, quand l'abbé a des dés dans sa poche, tout le couvent joue (1). »

A la petite cour de Cassel, la passion était si vive que beaucoup de princes et de nobles protestants déclaraient « qu'ils aimeraient mieux marier leur fille à un rustre, ou à un gardeur de cochons, qu'à un papiste (2). » Le Landgrave protesta avec la même vigueur contre ce mariage, dans une déclaration officielle du 26 avril 1561. Il n'avait pas l'habitude, disait-il, de flatter ou de chatouiller avec une queue de renard (3); » si son langage offensait certaines personnes, il le regrettait : « mais ce mariage était une odieuse chose, et il ne pouvait rien dire de plus (4). » Il n'avait point d'objection personnelle au prince, qui, « aux yeux du monde, était un brave et galant homme. » Certainement le prince avait une grande fortune, bien qu'il eût aussi de pesantes dettes : il vivait magnifiquement, on disait même « qu'à un banquet donné par lui, les nappes, les assiettes, et tout le service était fait en sucre (5), » et tout cela pouvait bien passer pour un peu d'extravagance ; enfin, ajou-

(1) Böttiger. *Archives de Dresde.*
(2) Voy. Rommel, Böttiger, p. 102.
(3) Böttiger, p. 104.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*

tait l'électeur, après avoir longuement disserté sur ce ton, « je proteste, devant Dieu et devant tous les vrais chrétiens, que je ne suis pas responsable de ce mariage : c'est l'œuvre du prince Auguste, et de quelques autres, qui auront un jour à en rendre compte devant l'Éternel (1). »

Le mariage fut fixé au dimanche 24 août 1561. C'était le jour de Saint-Barthélemy, anniversaire nuptial qui ne devait pas être heureux dans le seizième siècle. Le Landgrave et sa famille refusèrent d'être présents à la cérémonie, mais on invita une nombreuse et brillante société. Le roi d'Espagne envoya à la régente une lettre de change, en la priant de faire, en son nom, présent à la fiancée d'une bague valant trois mille couronnes (2). Non content d'avoir aussi généreusement prouvé qu'il ne s'opposerait plus au mariage, il autorisa sa sœur à choisir, parmi les nobles les plus considérables, des envoyés chargés de le représenter dans cette occasion. En conséquence, le baron de Montigny, suivi d'une brillante escorte, fut désigné par la duchesse pour remplir cette mission, bien qu'elle refusât d'envoyer tous les gouverneurs des Provinces, comme le prince le lui avait demandé (3). Le mariage devait avoir lieu à Leipzick. Nous tirons de documents complétement inédits le récit suivant des fêtes qui eurent lieu à cette occasion : on pourra y retrouver en partie la vie et les habitudes de la haute noblesse de cette époque, en Allemagne et dans les Pays-Bas (4).

(1) Böttiger, p. 106.

(2) *Corresp, de Marguerite d'Autriche*, p. 181.

(3) *Ibid.*, p. 288.

(4) *Archives de Dresde.* « Acta des Prinzen tzu Uranieun und Frawlein Annen tzu Saxen Beylager, 1561. »

Le roi d'Espagne et le roi de Danemark avaient été invités à la cérémonie ; ils se firent représenter par des ambassadeurs nommés à cet effet. Les ducs de Brunswick, de Lauenbourg, de Mecklenbourg, l'électeur et les margraves de Brandebourg, l'archevêque de Cologne, le duc de Clèves, les évêques de Naumburg, de Meissen, et beaucoup d'autres potentats acceptèrent les invitations, et vinrent presque tous en personne : un très-petit nombre d'entre eux se firent représenter par des envoyés. Les conseils municipaux d'Erfurt, de Leipzick, de Magdebourg, et de plusieurs autres villes, furent aussi convoqués. Le prince d'Orange était accompagné de ses frères, Adolphe, Jean, et Louis, des seigneurs de Buren, de Leuchtenberg, et d'un grand nombre d'autres personnages considérables.

Le palais électoral de Leipzick n'étant pas encore complétement achevé, on prépara, pour chacune des familles souveraines, des logements séparés dans des maisons particulières, situées pour la plupart sur la place du Marché. La maison de l'électeur devait leur fournir les approvisionnements ; mais il leur fallait amener avec eux leurs cuisiniers, leurs maîtres d'hôtel, et même apporter toute leur vaisselle plate et jusqu'à leur batterie de cuisine. Les souverains étaient invités à dîner tous les jours chez l'électeur ; mais leur suite avait à prendre ses repas dans les maisons particulières. L'électeur, ayant choisi une brillante réunion de nobles et de pages pour servir à sa table cette imposante compagnie, leur donna l'ordre de se rendre à Leipzick le 22 août. C'était le 23 qu'il attendait ses hôtes. On fit à tous ces jeunes seigneurs les recommandations les plus formelles, afin qu'ils s'acquittassent de leurs fonctions avec le plus grand

décorum. Entre autres instructions, on leur enjoignit spécialement d'avoir à s'abstenir de tout bruit ou de toute boisson tandis que les souverains seraient à table. « Il serait choquant, » leur disait-on, « que la noble compagnie fût assourdie par le tapage des jeunes gens chargés de la servir (1). » Cette recommandation avait son utilité. On les prévint également que, si un des nobles personnages assis aux grandes tables leur offrait de boire en sa compagnie pendant le dîner, ils devaient refuser respectueusement cet honneur, et expliquer après le repas le motif de ce refus.

On prit aussi des précautions toutes particulières pour la sûreté de la ville. Outre la garde régulière de Leipzick, on fit venir des villes voisines deux cent vingt arquebusiers ou hallebardiers. Ils devaient être tous en uniforme ; la moitié du costume était noire et l'autre jaune : les magistrats des diverses villes reçurent d'avance des instructions à cet effet. Pour toute patrouille à cheval, Leipzick possédait une force de deux hommes. On les porta à dix, et on leur donna l'ordre de parcourir à cheval toutes les rues et tous les sentiers, une lanterne en main, d'aborder tous ceux qui chemineraient dans la ville sans lumière, de leur demander dans un langage courtois ce qu'ils désiraient, et de veiller à la tranquillité et à la sûreté de la ville. On choisit cinquante arquebusiers, qui furent chargés de veiller sur l'Hôtel de ville, et six cents bourgeois eurent à se disperser dans différents quartiers pour monter la garde et empêcher les incendies (2).

Le samedi 23 août, veille du jour fixé pour le mariage,

(1) *Archives de Dresde.*
(2) *Ibid.*

tous les invités étaient réunis à Leipzick ; le prince d'Orange et ses amis arrivaient à Memburg. Le dimanche 24, l'électeur sortit de la ville, à cheval, pour aller à la rencontre du fiancé. Sa suite, dans le plus magnifique appareil, se composait de quatre mille personnes. Guillaume d'Orange avait une escorte de mille hommes à cheval. Les deux troupes entrèrent ensemble dans la ville, et le prince se rendit à l'Hôtel de ville. Là il descendit de cheval, et fut reçu en haut de l'escalier par la princesse Anne, suivie de ses dames. Immédiatement après elle rentra dans son appartement.

Ce fut alors, entre quatre et cinq heures, que l'électeur, l'électrice, la princesse Anne et Guillaume d'Orange se présentèrent devant Wolf Seidel, notaire, dans une petite pièce d'un étage supérieur de l'Hôtel de ville. Du côté de la princesse, les témoins étaient la dame Sophie Von Miltitz, et les conseillers Hans Von Ponika et Ulrich Waltersdorff; et du côté du prince d'Orange le comte Jean de Nassau et Henri Von Wiltberg. Un des conseillers adressa la parole au fiancé, au nom de l'électeur. Il dit que Son Altesse n'avait sans doute pas oublié le contenu d'un mémorandum ou billet que lui avait adressé l'électeur le 14 avril de la même année. Dans cette note, on demandait au prince de promettre que jamais, ni par menace ni par persuasion, il n'empêcherait sa future femme de rester fidèle aux doctrines de la confession d'Augsbourg; qu'il lui permettrait de se rendre là où elle pourrait recevoir les sacrements selon le rite de la confession d'Augsbourg; qu'en cas de nécessité absolue, elle pourrait même les recevoir dans sa chambre, et que les enfants qui pourraient naître de ce mariage seraient élevés dans les

doctrines de la confession d'Augsbourg. Cependant, continua le conseiller, Son Altesse le prince d'Orange a, pour diverses raisons, refusé de donner par écrit une telle promesse : il a donc été convenu qu'avant la cérémonie du mariage, le prince ferait à ce sujet une promesse verbale, en présence de sa fiancée et d'autres témoins. En conséquence, le mariage étant sur le point d'avoir lieu, l'électeur ne doutait pas que le prince ne fût tout prêt à donner son consentement aux divers points énumérés dans le mémorandum, en présence des témoins assemblés en ce lieu. Puis on lut la note en question. Le prince répondit en personne : « Gracieux électeur, je me rappelle la note que vous m'avez envoyée le 14 avril. Elle contenait bien tous les points sur lesquels le docteur vient d'appeler notre attention. Je déclare ici à Votre Altesse que je m'y conformerai absolument, comme il convient à un prince. » Puis il tendit la main à l'électeur (1).

Que signifiait une semblable promesse, aux yeux du prince? A peu près rien. Il comptait se conformer aux demandes de l'électeur dans la mesure où il avait jusque-là promis de le faire. Si l'on rapproche cette promesse verbale faite par Guillaume de son refus formel de signer un engagement à ce sujet, et des objections positives qu'il avait faites au landgrave (par l'entremise de Struttel) à la proposition qu'on lui adressait de permettre à la princesse d'avoir près d'elle un prédicateur évangélique, ou de recevoir les sacrements dans les Pays-Bas, si l'on se rappelle comment le landgrave avait publiquement protesté contre ce mariage, et comment l'é-

(1) *Archives de Dresde.*

lecteur avait déclaré à Dresde que, sauf la question religieuse, les promesses du prince étaient satisfaisantes, peut-on trouver à cet engagement verbal un autre sens que celui-ci : le prince consentait à tenir, quant à la question religieuse, ce qu'il avait toujours promis, et rien de plus? Ce fut précisément ce qui arriva. Plus tard, l'électeur ne chercha nullement à soutenir qu'il eût eu autre chose en vue. Depuis le jour de son mariage, la princesse vécut catholiquement, comme le prince d'Orange l'avait déclaré à la duchesse Marguerite, et comme l'électeur le prévoyait bien. Son premier enfant, comme tous ceux qui suivirent, furent baptisés par des prêtres catholiques, au milieu des plus pompeuses cérémonies de l'Église catholique, et cela du plein consentement de l'électeur, qui envoya des députés, et fut même parrain dans une occasion mémorable.

Parmi tous ces innocents agneaux, qui donc fut la dupe des actions ou du langage du prince? Fut-ce Philippe d'Espagne, ou l'électeur de Saxe, ou le cardinal Granvelle? Ni les uns ni les autres. On peut affirmer hautement que le prince se conduisit, en cette circonstance, avec autant de loyauté que de prudence. Il se trouvait dans une époque de transition; lui-même, il se transformait avec son siècle; environné de toutes parts des difficultés les plus inextricables, il vivait au milieu des personnages les plus intrigants et les plus astucieux que l'histoire ait jamais connus. Il est difficile de voir dans l'intervention du notaire autre chose qu'un mémorandum inventé par Auguste plutôt que par le sage Guillaume, dans le but de conserver par écrit un souvenir de ses efforts répétés, quoique inutiles, pour obtenir du prince d'Orange un acte olographe, signé et muni de

son grand sceau, et portant sur tous les points détaillés dans la fameuse note.

Une fois ces formalités accomplies, la procession nuptiale entra dans la grande salle de l'Hôtel de ville; elle était précédée des musiciens de la cour, et suivie des maréchaux, des conseillers, des grands officiers de l'État et de la famille électorale. La cérémonie nuptiale fut bénie par « le surintendant docteur Pfeffinger. » Immédiatement après, et toujours dans la même salle, la fiancée et le prince furent publiquement placés sur un lit magnifique et chargé de dorures, garni de rideaux brodés d'or : la princesse y fut conduite par l'électeur et l'électrice. On distribua ensuite à toute la compagnie des friandises de toute sorte et des boissons épicées. Après cette cérémonie, les mariés se rendirent dans leurs chambres respectives pour s'habiller. Au moment où ils allaient se retirer, le margrave Hans de Brandebourg recommanda solennellement la princesse à son mari, de la part de l'électeur de Saxe, l'exhortant à la traiter avec fidélité et avec affection, et à « la laisser jouir en paix de la vérité, telle que la renferme le saint Évangile, et de l'usage des sacrements (1). »

On dressa ensuite dans la même salle cinq tables rondes, chacune pouvant recevoir dix personnes. Dès que le premier service, composé de vingt-cinq plats, eut été mis sur la table principale, la fiancée et le prince, l'électeur et l'électrice, les envoyés d'Espagne, de Danemark, et leurs collègues, vinrent y prendre place, et le banquet commença. Pendant toute sa durée, la musique ne cessa pas; le chœur de l'électeur fit entendre « les chants

(1) *Archives de Dresde*, Ms.

les plus joyeux. » Les nobles vassaux faisaient circuler l'eau, les serviettes et le vin : tout se passa avec ordre et convenance. Aussitôt que le dîner fut achevé, on enleva les tables, et le bal commença dans le même appartement. La danse dura longtemps; puis on servit des rafraîchissements, et l'on conduisit les mariés jusqu'à la chambre nuptiale.

Le mariage avait eu lieu, suivant la coutume luthérienne à cette époque, non pas dans une église (1), mais dans une habitation particulière; la salle de l'Hôtel de ville représentait en cette occasion le salon de l'électeur. Le lendemain matin, à sept heures, une brillante procession vint chercher le nouveau couple pour le conduire à l'église Saint-Nicolas, où l'on devait leur adresser une exhortation et une bénédiction supplémentaires (2). Deux compagnies de gentilshommes, suivis d'un grand nombre de « fifres, de tambours et de trompettes, » escortèrent le prince et sa femme ; « douze comtes, portant chacun une écharpe aux couleurs de la princesse Anne, avec des couronnes dorées sur la tête et des torches allumées à la main, » la menèrent jusqu'au chœur de l'Église, où l'on avait placé des siéges pour les personnages les plus illustres de l'assemblée. L'église avait été magnifiquement décorée, et lorsque la princesse y entra, un grand orchestre exécuta les plus beaux motets. Après avoir entendu un long discours du docteur Pfeffinger, qui les bénit ensuite devant l'autel, le prince et la princesse d'Orange revinrent à l'Hôtel de ville, suivis des deux processions.

Après le dîner il y eut un grand tournoi qui se répéta

(1) *Archives de Dresde.*
(2) Böttiger, *Archives de Dresde*, p. 109.

pendant les trois jours qui suivirent. Le champ du tournoi était sur la place du Marché, du côté de l'Hôtel de ville; l'électrice et toutes les dames se placèrent sur les balcons et aux fenêtres pour animer le combat par leur présence et adjuger le prix. Le héros de ces joutes, si on en croit le récit des Archives, fut l'électeur de Saxe. Il se comporta avec tant de prouesse que son lointain et illustre successeur, Auguste le Fort, ne put se montrer plus vaillant chevalier. Le premier jour, il combattit George Von Wiedebach, et le jeta si galamment à bas de son cheval que l'épaule du pauvre chevalier en fut démise. Le jour suivant, il se mesura avec Michel Von Denstedt, et fut de nouveau victorieux; il vint frapper son adversaire sur le bouclier, et « le fit si bien sauter par-dessus la queue de son cheval, que le chevalier tomba la tête en bas sur le sol (1). »

Le mercredi, il y eut ce qu'on appelait le tournoi de parade. Le prince d'Orange, à la tête de six compagnies, composées en tout de vingt-neuf hommes, entra dans la lice, en même temps que le margrave George de Brandebourg, avec sept compagnies, montant en tout à trente-quatre hommes, et l'électeur Auguste avec une *seule compagnie* de quatre hommes. On tira au sort la défense de la porte d'honneur qui échut au margrave. Il y eut vingt sorties exécutées par ses chevaliers contre le prince d'Orange et ses hommes d'armes. Les suivants de Brandebourg rompirent sept lances; la compagnie du prince d'Orange, n'en ayant rompu que six, dut s'avouer vaincue. Le vaillant Auguste de Saxe parut alors, et fit vingt assauts contre les défenseurs de la porte d'honneur;

(1) *Archives de Dresde.*

il rompit quatorze lances contre dix que rompit la bande de Brandebourg. Ainsi défait, le margrave abandonna la porte d'honneur à l'électeur qui en resta maître tout le jour. Il n'est que juste de supposer, bien qu'il n'en soit pas fait mention, que la petite troupe de l'électeur s'était augmentée de quelque renfort. Autrement, il serait difficile d'expliquer de si constants succès, sans attribuer à Auguste et à ses quatre acolytes une force et une valeur vraiment surhumaines. Ses hommes rompirent cent cinquante-six lances, et l'électeur lui-même en rompit trente-huit. Il reçut le premier prix, mais refusa toutes les autres récompenses qu'on voulait lui adjuger. On accorda le prix pour les plus vigoureux assauts à Wolf Von Schœnberg, « qui fit tomber de sa selle Kurt Von Arnim, et le lança contre les lices (1). » Le jeudi, il y eut la course à la bague ; les seigneurs qui prirent part à ces jeux portaient des costumes variés par-dessus leurs armures. Les uns étaient déguisés en hussards ou en lansquenets ; d'autres avaient pris des costumes de mineurs, de Tartares, de pèlerins, de fous, d'oiseleurs, de chasseurs, de moines, de paysans ou de cuirassiers des Pays-Bas. Chaque bande était accompagnée d'une troupe de musiciens habillés de même. De plus, le comte Gunther de Schwartzburg fit son entrée dans la lice accompagné de « cinq géants d'aspect singulier et de proportions fabuleuses, très-comiques à voir, qui firent mille drôleries à cheval. »

Le lendemain, il y eut un tournoi à pied, suivi dans la soirée par des mascarades qui se renouvelèrent le lendemain soir à la satisfaction générale. Les costumes

(1) *Archives de Dresde.*

étaient magnifiques, couverts de broderies d'or et de perles. Les danses furent fort animées et gaies, et les musiciens déployèrent un talent remarquable. Ces mascarades avaient été importées des Pays-Bas par Guillaume d'Orange, à la demande expresse de l'électeur, parce qu'en Allemagne on ne connaissait qu'à peine ce divertissement.

Ce fut par de telles réjouissances que se célébra ce malheureux mariage, accompli le jour de la Saint-Barthélemy. Tandis que Guillaume d'Orange passait ainsi son temps en Allemagne, Granvelle s'empressait de faire son entrée à Malines, en qualité d'archevêque, croyant prudent de profiter de l'absence du prince (1). Dans la ville, le cardinal ne trouva personne pour l'accueillir ; les nobles étaient en pays étranger (2) ; le peuple regarda passer la procession avec une haine silencieuse. Personne ne cria : « Dieu le bénisse ! » Il écrivit au roi qu'il comptait faire finir aussi promptement que possible l'affaire des évêchés, et termina par cette ridicule assertion que l'opposition venait entièrement de la noblesse, et que si les seigneurs n'avaient pas fait tant de bruit, pas un homme du peuple n'aurait ouvert la bouche à ce sujet (3).

La remontrance adressée à Philippe par les trois États du Brabant n'avait nullement agi sur lui. Il avait répondu de la façon la plus péremptoire ; il avait assuré les États qu'il n'avait nulle intention de céder et que la province de Brabant lui devait de la reconnaissance, puisqu'il lui donnait des prélats au lieu d'abbés pour veiller sur ses

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 332.
(2) Hopper, t. III, p. 24.
(3) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 332.

intérêts spirituels et qu'il transformait en épiscopats les maisons religieuses (1). Les abbayes firent quelques efforts pour résister ; mais il fallut bientôt en venir à un compromis avec les évêques ; on convint de leur donner une part des revenus de l'abbaye, tandis que le reste appartiendrait à l'abbaye elle-même. Les moines pourraient continuer à élire eux-mêmes leurs supérieurs avec l'approbation des prélats de chaque diocèse (2). Ce fut ainsi que se régla en Brabant la question ecclésiastique. Dans beaucoup d'autres évêchés, les nouveaux dignitaires furent traités sans le moindre respect, au moment de leur entrée dans les villes, et ils eurent souvent la plus grande difficulté à s'emparer du revenu qui leur avait été assigné.

(1) Bor., t. I, p. 28.
(2) Hoofdt, t. I, p. 37. Bor., Hopper, p. 29.

CHAPITRE III.

La principale cause de la révolte est l'inquisition. — Les trois inquisitions. L'inquisition Espagnole. — L'inquisition Épiscopale dans les Pays-Bas. — L'inquisition Papale établie dans les Provinces par Charles-Quint. — Ses instructions aux inquisiteurs. — Philippe les renouvelle. — L'inquisiteur Titelmann. — Ses procédés. — Comparaison de l'inquisition espagnole et de l'inquisition des Pays-Bas. — Conduite de Granvelle. — Condamnation de Faveau et de Mallart, à Valenciennes. — Journée « des maubrûlés. » — Mesures sévères prises à Valenciennes. — Attaques des rhétoriciens contre Granvelle. — Insinuations de Granvelle contre le comte d'Egmont et Simon Renard. — Timidité de Viglius. — Le cardinal est détesté. — Bouffonneries de Brederode et de Lmney. — Courage de Granvelle. — Philippe met un impôt sur les Pays-Bas pour aider à combattre les Huguenots en France. — Réunion des chevaliers de la Toison. — Assemblée chez le prince d'Orange. — On demande des subsides aux États. — Montigny est envoyé en Espagne. — Opposition déclarée à Granvelle. — Correspondance secrète de Granvelle avec Philippe, sur la conduite du comte d'Egmont et d'autres seigneurs. — Plan de conduite qu'il trace au roi. — Représentations de Montigny à Philippe. — La mission de Montigny reste infructueuse.

La principale cause de la révolte qui éclata quelques années plus tard dans tous les Pays-Bas, ce fut l'inquisition. Il serait puéril d'en chercher une autre, lorsqu'on retrouve à chaque pas un si puissant motif de désordres et de soulèvements. Durant la guerre il y avait eu, pour des raisons que nous avons déjà données, un temps d'arrêt dans la persécution religieuse. Philippe était de re-

tour en Espagne; il avait arrêté de la façon la plus précise son plan d'extermination : il fallait anéantir cette foi religieuse qui régnait déjà alors dans le cœur d'une grande partie de ses sujets des Pays-Bas. On voyait planer au loin sur ces provinces l'ombre prophétique d'un mal plus terrible encore que tous ceux qui les avaient accablées. De même que, lorsque le soleil se lève sur les plaines dorées de la Sicile, la forme gigantesque du mont Etna vient s'y dessiner, fantôme d'un ennemi toujours prêt à répandre au loin la ruine et l'incendie ; de même, à l'aurore du règne de Philippe II, l'ombre de l'inquisition s'élevait à l'horizon et se dressait sur ces riches et joyeuses contrées, spectre plus menaçant et portant dans ses mains des flammes plus ardentes et des désastres plus cruels que ceux que peuvent causer les seules forces de la nature.

On a discuté longuement et sans grand profit, sur les différents genres d'Inquisition. La distinction qu'on a voulu établir entre l'inquisition papale, l'inquisition épiscopale et l'inquisition espagnole, ne parvenait pas, au seizième siècle, à convaincre beaucoup d'esprits simples et peu subtils de l'utilité de cette terrible institution, sous quelque forme qu'elle se présentât. C'était une machine de guerre inventée pour scruter les pensées les plus secrètes des hommes, sauf ensuite à les brûler si le résultat de l'enquête ne paraissait pas satisfaisant.

L'Inquisition espagnole, c'est-à-dire, l'institution établie par le pape Alexandre VI et Ferdinand le Catholique, était évidemment munie de ressources plus complètes pour infliger les plus douloureuses tortures et pour épouvanter l'imagination des hommes qu'aucune autre inquisition. Ni les papes, ni les évêques n'avaient jus-

qu'alors mis autant d'art à inventer des persécutions. Instituée d'abord en vue des Juifs et des Maures, que les chrétiens ne regardaient pas comme des êtres humains, l'Inquisition espagnole dépeuplait des districts entiers pour arriver à bannir ces infortunés. Bientôt elle s'étendit des païens aux hérétiques. Le dominicain Torquemada fut le premier Moloch que l'on plaça sur ce piédestal de feu et de sang; et, à dater de ce jour, le Saint-Office resta presque exclusivement entre les mains de cet ordre. Pendant les dix-huit ans que dura l'administration de Torquemada, il y eut dix mille deux cent vingt personnes brûlées et quatre-vingt-dix-sept mille trois cent vingt et une personnes punies par la dégradation, la confiscation des biens, ou la prison perpétuelle : en sorte que le nombre total des familles détruites par ce seul moine s'éleva à cent quatorze mille quatre cent une (1). Plus tard, la juridiction du Saint-Office s'étendit au loin ; elle apprit aux sauvages de l'Inde et de l'Amérique à redouter le nom du christianisme. Les premiers hérétiques d'Italie, de France et d'Allemagne abandonnèrent la foi véritable et revinrent à l'orthodoxie catholique, tant était grande la terreur que leur inspirait l'Inquisition. C'était une cour qui ne reconnaissait aucune autorité temporelle et se déclarait supérieure à tous les autres tribunaux. C'était une réunion sans appel de moines qui avaient dans chaque maison leurs affidés, qui pénétraient dans les secrets de toutes les familles, qui prononçaient les jugements et exécutaient, sans en être responsables, leurs atroces décrets. L'Inquisition condamnait non les actions, mais les pensées; elle pré-

(1) Llorente, t. I, p. 280.

tendait descendre jusqu'au fond des consciences et punir les crimes qu'elle y trouvait renfermés. Les procédés étaient d'une horrible simplicité : on arrêtait sur un simple soupçon, on torturait jusqu'à ce qu'on eût arraché un aveu, puis on punissait par le feu. Deux témoins qui venaient rapporter des faits différents, suffisaient pour faire jeter les victimes dans un effroyable donjon. Là, on leur donnait à peine de quoi manger, on leur défendait de parler ou même de chanter (passe-temps pour lequel ces infortunés ne devaient se sentir que peu d'inclination); puis on les abandonnait à eux-mêmes, jusqu'à ce que la famine et la misère les eussent forcés à se soumettre. Lorsqu'on supposait qu'ils étaient sur le point de céder, on les examinait. Si l'accusé confessait son hérésie et l'abjurait, qu'il fût innocent ou non, il pouvait revêtir la chemise sacrée et en être quitte pour la confiscation de tous ses biens. S'il persistait à soutenir son innocence, deux témoins suffisaient pour l'envoyer au bûcher, un seul témoin pouvait le mener à la torture. L'accusé savait qu'on avait témoigné contre lui, mais jamais on ne le confrontait avec le témoin. L'accusateur pouvait être son fils, son père ou sa propre femme; il était enjoint, sous peine de mort, d'informer les inquisiteurs de toutes les paroles suspectes qui pouvaient sortir de la bouche de ses plus proches parents. L'accusation étant ainsi établie, on mettait le prisonnier à la torture. Or, la torture servait de cour de justice : pour tout avocat, le criminel n'avait que son courage, car le conseiller nominal, auquel on ne permettait ni de communiquer avec le prisonnier, ni de se procurer des preuves, ni de réunir des documents, n'était qu'un vain nom, qui servait uniquement à aggraver l'iniquité de l'acte en y ap-

portant un semblant de légalité. La torture avait lieu à minuit, dans un obscur donjon à peine éclairé par quelques torches. La victime était dépouillée de tous ses vêtements, que ce fût un homme, une femme ou une jeune fille: puis on l'étendait sur le banc de bois. Ensuite, on faisait agir l'eau, le feu et le fer, les poulies ou les écrous, tout ce qui pouvait servir à disjoindre les jointures sans les faire éclater, à écraser les os sans les briser absolument et à torturer le corps sans faire rendre l'âme au patient. L'exécuteur, enveloppé de la tête aux pieds dans sa robe noire, les yeux attachés sur sa victime qu'il regardait à travers des trous pratiqués dans le capuchon qui lui couvrait la tête, mettait successivement en pratique tous les modes de torture qu'avait inventés la cruelle imagination des moines. L'imagination peut à peine supporter le récit de ces épouvantables réalités. Ceux qui désirent satisfaire leur curiosité en recherchant des détails à ce sujet peuvent facilement s'en procurer aujourd'hui. On a répandu sur ce sujet une lumière suffisante pour qu'il soit facile de comprendre l'épouvante et la rébellion des habitants des Pays-Bas.

On pouvait infliger la torture pendant un temps indéterminé : l'aveu du crime pouvait seul délivrer la malheureuse victime : l'échafaud était le seul refuge. Il y eut des individus qui après avoir supporté la torture et la prison pendant quinze ans, terminèrent enfin leur vie sur un bûcher.

L'exécution suivait la confession, mais on attendait qu'il y eût un nombre de condamnés suffisant pour qu'une multitude de victimes pussent honorer les jours de grande fête. L'*auto-da-fé* était une réjouissance solennelle. Le monarque, les grands fonctionnaires de l'État,

le clergé et la populace regardaient cette horrible exécution comme une délicieuse récréation. Le matin du jour fixé, on faisait sortir le prisonnier de son donjon, puis on le revêtait d'une robe jaune sans manches, comme l'habit d'un héraut d'armes, et toute couverte de broderies noires représentant des diables. On lui mettait sur la tête une grande mitre de papier, sur laquelle on avait peint un homme au milieu des flammes, entouré des esprits malins; ensuite on le bâillonnait de façon à ce qu'il ne pût ni ouvrir ni fermer la bouche. Lorsqu'il était ainsi accoutré, et au moment de quitter sa cellule, on lui apportait un repas des plus délicats, et on le pressait, avec une politesse ironique, de satisfaire sa faim; puis on le conduisait sur la place publique. La procession était pompeuse. En tête marchaient les enfants des écoles, suivis de la bande de prisonniers, tous habillés de la manière horrible et ridicule que nous venons de décrire; ensuite venaient les magistrats, la noblesse, les prélats et autres dignitaires de l'Église; les saints inquisiteurs, avec leurs acolytes et leurs familiers, tous à cheval, et suivis de l'étendard rouge du « Saint-Office, » qui s'agitait au-dessus de leur tête, avec les effigies d'Alexandre et de Ferdinand, les deux fondateurs de l'institution. La population suivait la procession. Quand on avait atteint le voisinage de l'échafaud, on prêchait à la multitude réunie. Le sermon célébrait la sainte inquisition, et faisait entendre les plus infâmes blasphèmes contre les prisonniers condamnés; ensuite on lisait à chaque victime sa sentence. Le clergé entonnait le psaume LI, et toute la foule s'unissait pour chanter un horrible *Miserere*. S'il y avait un prêtre parmi les coupables, on le dépouillait des ornements canoniques, puis on lui enlevait la

peau des mains, des lèvres, et celle du sommet de la tête, avec un morceau de verre, ce qui faisait disparaître, disait-on, l'huile sainte par laquelle il avait été jadis consacré. Enfin on le renvoyait au milieu des autres accusés. Alors on séparait ceux des prisonniers qui avaient obtenu leur grâce et ceux dont l'exécution n'était pas encore fixée, des infortunés qui allaient monter sur le bûcher, déjà tout prêt à les recevoir. Les inquisiteurs les remettaient entre les mains du bourreau, en lui recommandant avec une cruelle ironie, de les traiter avec miséricorde, sans les faire souffrir ou verser une goutte de leur sang. Ceux qui restaient fidèles à leur foi étaient livrés aux flammes ; ceux qui faiblissaient au dernier moment étaient étranglés avant d'être brûlés. Voilà ce qu'était l'inquisition *espagnole*, proprement dite. C'était, dit le biographe de Philippe II, « un remède céleste, un ange gardien du paradis, une fosse aux lions où Daniel et d'autres justes comme lui ne pouvaient souffrir aucun mal, mais où les pécheurs obstinés étaient mis en pièces (1). » C'était un tribunal supérieur à toute loi humaine, sans appel, et qui ne courbait la tête devant aucun pouvoir, qu'il fût humain ou divin. Sa juridiction s'étendait du rang le plus humble à la position la plus élevée. La famille royale était à sa merci comme la cabane du pauvre. La mort elle-même ne protégeait pas contre l'inquisition. Elle poursuivait le prince dans son palais, et le mendiant dans son linceul. On mutilait et on brûlait les cadavres des hérétiques ; les inquisiteurs profanaient jusqu'aux sépultures de leurs victimes. Philippe avait été accueilli dans son pays natal par une mons-

(1) Cabrera, t. I, p. 236.

trueuse réjouissance faite en son honneur par le Saint-Office. Dans les Pays-Bas, on avait reçu presque simultanément les bulles qui créaient de nouveaux évêchés et le récit de ces terribles *auto-da-fé*, où tant de victimes illustres avaient été sacrifiées sous les yeux de leurs maîtres. Ces plaisirs royaux n'étaient que peu propres à faire bien accueillir la nouvelle mesure (1).

L'inquisition *espagnole* n'avait jamais été exercée ailleurs que dans la Péninsule. Peut-être le roi et Granvelle étaient-ils sincères, lorsqu'ils affirmaient qu'ils n'avaient nulle intention de l'établir dans les Pays-Bas. Il est cependant permis d'ajouter peu de foi aux protestations d'hommes tels que Philippe II et son favori. A vrai dire, l'inquisition existait déjà dans les Provinces. Le gouvernement voulait assurer et étendre cette terrible institution. Dans ce but, il avait énormément augmenté le nombre des évêques, comme nous l'avons déjà dit : chaque évêque devait être grand inquisiteur dans son diocèse, et avoir sous ses ordres deux autres inquisiteurs. On pourrait croire qu'un tel personnel, armé des édits dont nous avons parlé, pouvait suffire à supprimer l'hérésie. Mais on avait fait plus encore. Une inquisition papale existait aussi dans les Pays-Bas. Cette institution, de même que les édits, était un don de Charles-Quint. Ici il faut encore quelques mots d'explication : on n'en saurait trop donner sur ce grand et pénible sujet. Pour se faire une idée précise du caractère de la révolte des Pays-Bas, il faut comprendre parfaitement quelle en fut la cause ; il faut étudier à fond la persécution religieuse au

(1) Bor., t. III, p. 113-119. Hoofdt, t. I, p. 30-34. Llorente, t. I, chap. VIII et IX ; t. IV, chap. XLVI. Van der Vynckt, t. I, p. 200-238. Hopper, t. II, chap. IX. Grot. Ann., t. I, p. 14, 15.

milieu de laquelle la nation avait vécu et souffert depuis plus d'un siècle, persécution qui aurait fini par éteindre ou par abrutir entièrement la population, si la révolte n'avait enfin éclaté. Pendant les années dont nous allons avoir à nous occuper, nous verrons croître rapidement la fermentation des esprits, sous l'influence de causes qui existaient depuis longtemps déjà, mais que le nouveau règne tendait à rendre puissantes et plus redoutables encore.

Lorsque Charles-Quint monta sur le trône, l'inquisition n'avait jamais été, à proprement parler, établie dans les Provinces. Des exemples isolés du contraire, fournis à Marguerite de Parme par les prêtres qui lui donnaient des avis, semblent prouver l'absence de ce système de persécution. Sous le règne de Philippe le Bon, le vicaire de l'inquisiteur général prononça un jugement contre des hérétiques, qui furent brûlés à Lille, en 1448. En 1459, Pierre Troussard, moine Jacobin, condamna un grand nombre de Vaudois, en même temps que plusieurs citoyens considérables de l'Artois, accusés de sorcellerie. En cette circonstance, il agissait au nom de l'évêque d'Arras; c'était donc un acte d'inquisition épiscopale et non d'inquisition papale (1). En général, lorsqu'on avait besoin d'appeler des inquisiteurs dans les Provinces, on était obligé de les emprunter à la France ou à l'Allemagne. La persécution croissante exigea bientôt un état-major particulier, et Charles-Quint s'adressa dans ce but, en 1522, à son ancien précepteur, qu'il avait placé sur le trône papal (2).

(1) *Renom de France*, Ms. Bibl. de Bourgogne, t. I, chap. v et vii.

(2) Gachard, *Introduction à la correspondance de Philippe II*, vol. I.

Déjà, l'année précédente, Charles avait nommé François Van Der Hulst, inquisiteur général des Pays-Bas (1). « C'était, » dit Érasme, « un homme prodigieusement ennemi de toute science : » on lui donna un coadjuteur, Nicolas d'Egmont, moine carmélite, « un fou armé d'une épée, » ajoute encore Érasme. L'inquisiteur général reçut plein pouvoir pour citer en sa présence, arrêter, emprisonner et torturer les hérétiques sans observer les formes ordinaires de la justice : on ne pouvait appeler de ses sentences. Avant de prononcer un jugement définitif, il lui était cependant enjoint de consulter le président du grand conseil de Malines, nommé Laurens, homme grossier, cruel et ignorant, qui « haïssait la science d'une mortelle haine (2), » et qui devait toujours être prêt à appuyer de son autorité les jugements les plus sévères rendus par l'Inquisition. Adrien donna à Van Der Hulst le titre de grand inquisiteur général de tous les Pays-Bas. En même temps, il déclara expressément que ces fonctions, qu'il créait, n'abolissaient en rien celles que devaient exercer les évêques en qualité d'inquisiteurs de leurs propres diocèses. Ce fut ainsi que s'établit dans les Provinces l'inquisition papale. Van Der Hulst, homme de la plus méprisable espèce, n'était pas propre à rendre moins odieuse cette nouvelle institution. Deux ans ne s'étaient pas écoulés que l'empereur se voyait forcé de le dégrader pour avoir fait un faux (3). En 1525, Buedens, Houseau et Coppin furent choisis par Clément VII comme inquisiteurs à la place

(1) Gachard, *Introduction*, etc., chap. CIX.
(2) Expression employée par Érasme. Brandt, t. I, p. 93.
(3) Gachard, *Introduction*, etc., t. I, chap. CXI.

de Van Der Hulst. En 1537, sous le règne de Paul III, Ruard Tapper et Michel Drutius remplacèrent Coppin, qui venait de mourir. Peu à peu la puissance des inquisiteurs du pape s'était accrue, et vers 1545, non-seulement ils étaient entièrement indépendants de l'inquisition épiscopale, mais même ils avaient acquis le droit de juridiction sur les évêques et les archevêques, qu'ils avaient le pouvoir de faire arrêter et mettre en prison. Ils avaient aussi reçu le privilége de nommer de leur propre autorité des délégués ou sous-inquisiteurs. Ces personnages étaient chargés d'une grande partie du travail; les plus célèbres étaient Barbier, de Monte, Titelmann, Fabry, Campo de Zon et Stryen (1). En 1545, et plus tard en 1550, l'empereur rédigea lui-même les instructions les plus formelles pour les inquisiteurs du pape. On peut, en y jetant un rapide coup d'œil, se convaincre de l'importance qu'on voulait, à cette époque, donner à cette terrible institution.

Les inquisiteurs avaient le droit de rechercher, de juger et de châtier tout hérétique, toute personne soupçonnée d'hérésie, et tous ceux qui protégeaient un hérétique (2). Suivis d'un notaire, ils recueillaient des renseignements écrits sur tous les individus « convaincus ou véhémentement soupçonnés d'hérésie. » Ils étaient autorisés à faire comparaître en personne tous les sujets de Sa Majesté, quel que fût leur rang, leur emploi ou leur nom, et de les contraindre à fournir des preuves ou à communiquer des soupçons. Ils devaient condamner à mort tous ceux qui se refusaient obstinément à de telles dépositions. L'empereur ordonnait à tous les présidents,

(1) Gachard, *Introduction*, etc., t. I, chap. CXIV.
(2) Van der Haer, t. I, p. 161-175.

juges, magistrats et officiers judiciaires de prêter leur « concours aux inquisiteurs et à leurs employés dans cette sainte et pieuse inquisition, aussi souvent qu'ils en seraient requis, » sous peine de passer pour encourager l'hérésie, c'est-à-dire sous peine de mort. Lorsque les inquisiteurs avaient reconnu l'hérésie d'un individu, ils devaient le faire arrêter et mettre en prison par l'ordre du juge du lieu ou de tout autre choisi par eux. Les juges, ainsi arbitrairement nommés, étaient contraints d'obéir à l'inquisiteur, sous peine d'être pris pour des protecteurs de l'hérésie, et en conséquence de périr par l'épée ou par le feu. Si le prisonnier était un ecclésiastique, l'inquisiteur avait l'ordre d'agir sommairement, « sans bruit et sans forme de procès, et de charger un conseiller impérial de rendre une sentence d'absolution ou de condamnation (1). » Si le prisonnier était un laïque, l'inquisiteur devait enjoindre au conseil de la province de le punir, d'après les édits en vigueur. Lorsqu'il s'agissait de laïques qui étaient seulement soupçonnés d'hérésie, l'inquisiteur devait procéder à les faire punir « sur l'avis d'un conseiller ou de quelque autre expert. » En terminant, l'empereur ordonnait aux inquisiteurs « de répéter sans cesse, que cette œuvre était l'œuvre du Christ, et de convaincre de ce fait tout l'univers (2). » Cette clause de leurs instructions semblait difficile à remplir, car comment douter que Jésus-Christ n'eût été immédiatement crucifié ou livré aux flammes, sous le règne de Charles-Quint ou de Philippe II, s'il avait voulu revêtir de nouveau une forme humaine ? La façon blasphématoire dont ces persécuteurs cherchaient à

(1) Van der Haer, p. 168.
(2) *Ibid.*, p. 173.

se couvrir du nom de Jésus pour sanctifier les horreurs dont ils se rendaient coupables, n'est pas le moindre de leurs crimes.

En outre de ces instructions, l'empereur rendit le 29 avril 1550, un édit spécial, par lequel il commandait à tous les officiers judiciaires, d'arrêter, sur la demande des inquisiteurs, tout individu soupçonné d'hérésie, et cela « en *dépit de tout privilége ou charte qui pourrait s'y opposer* (2). » En un mot, les inquisiteurs n'étaient pas soumis à l'autorité civile : c'était l'autorité civile qui courbait la tête devant eux. L'édit impérial leur donnait le pouvoir « de châtier, de dégrader, et de dénoncer les hérétiques, de les abandonner aux juges séculiers chargés de les punir ; de faire usage des prisons et d'arrêter tous les suspects, sans mandat d'arrêt régulier : ils pouvaient se borner à en avertir un seul conseiller, *qui était forcé de rendre la sentence conformément à leur désir,* et sans en référer au juge ordinaire (2). »

Dès le premier mois de son règne, le 28 novembre 1555, Philippe avait renouvelé et confirmé ces instructions. De même que lorsqu'il s'était agi des édits, Granvelle crut nécessaire d'employer le nom magique de l'empereur pour sanctifier tout ce grand système de persécution. Pendant la plus grande partie du règne de Charles-Quint, on l'avait appliqué avec la plus grande cruauté. La guerre avec la France avait ralenti un moment la persécution, mais elle avait repris plus tard avec une ardeur nouvelle. Parmi tous les inquisiteurs, Peter Titelmann avait une odieuse célébrité. Il parcourait les portions les plus riches et les plus peuplées des Pays-Bas,

(1) Brandt, *Histoire de la réformation*, t. I, p. 158.
(2) Meteren, t. II, p. 37.

la Flandre, Douai et Tournai, et s'acquittait de ses atroces fonctions avec une promptitude, une précision, et même une bouffonnerie presque incroyables. Les chroniques contemporaines nous le représentent comme une sorte de démon grotesque et terrible, qui parcourt nuit et jour les campagnes, à cheval, et toujours seul; de son lourd bâton, il frappe les paysans épouvantés, il sème partout la terreur, il arrache de leur paisible foyer tous ceux qu'il soupçonne d'hérésie; il les jette au fond d'une prison, il arrête, il torture, il étrangle, il brûle, sans mandat d'arrêt, sans examen préalable et sans procès (1).

Un jour le juge séculier qui avait reçu le surnom de la Verge-Rouge, à cause de la couleur de son bâton officiel, rencontra sur la grande route l'inquisiteur Titelmann, et il lui dit d'un air étonné : « Comment pouvez-vous donc vous aventurer à voyager seul, ou tout au plus avec un seul homme pour vous accompagner, lorsque vous arrêtez des individus tout le long de votre route? Pour moi, je n'ose essayer d'exécuter mes fonctions, qu'à la tête d'une troupe de gens bien armés, et encore est-ce souvent au péril de ma vie ! »

« Ah, Verge-Rouge, répondit joyeusement Péter, vous avez affaire à de mauvaises gens. Moi, je n'ai rien à craindre, je ne saisis que les innocents; ils ne font pas la plus légère résistance, et se laissent prendre comme des agneaux. »

« A la bonne heure, » dit l'autre; « mais si vous arrêtez tous les bons, et moi tous les méchants, je ne vois pas

(1) Brandt, t. I, p. 228; XVI, 8, 16, et passim. Kock. *Vaderl Wörterbuch*, art. Titelmann.

trop qui pourra en ce monde échapper au châtiment (1). » On ne connaît pas la réponse de l'inquisiteur, mais il est probable qu'il reprit ce jour-là sa marche, comme un homme vaillant qu'il était.

Titelmann était, à l'époque qui nous occupe, le plus actif agent de la persécution religieuse, mais depuis longtemps déjà il était inquisiteur. Le martyrologe des Provinces est rempli de ses meurtres. Il faisait brûler de malheureuses victimes sur la parole la plus insignifiante, ou même sur un simple soupçon ; il ne lui arrivait que rarement, c'est lui qui l'avoue, d'attendre des actes coupables pour condamner. Ayant appris un jour qu'un maître d'école d'Audenarde, nommé Geleyn de Muler, « était adonné à lire la Bible, » il fit comparaître le coupable, et l'accusa d'être hérétique. Le maître d'école demanda à être jugé par les juges de sa propre cité, s'il avait à répondre d'un crime. « Vous êtes mon prisonnier, » dit Titelmann, « c'est à moi que vous devez répondre, et non à d'autres. » Après quoi l'inquisiteur procéda à l'interrogatoire, et se convainquit promptement de l'hérésie du maître d'école. Il lui ordonna de se rétracter à l'instant. Le maître d'école refusa. « Vous n'aimez donc pas votre femme et vos enfants ? » lui demanda le diabolique Titelmann. « Dieu m'est témoin, répondit l'hérétique, que si le monde entier était tout en or, et qu'il m'appartînt, je le donnerais à l'instant pour qu'ils fussent auprès de moi, lors même que je devrais vivre dans l'esclavage, et me nourrir seulement de pain et d'eau. — Alors, lui répondit l'inquisiteur, vous n'avez qu'à renoncer à vos erreurs. — Ni ma

(1) Brandt, *Histoire de la réformation*, t. I, p. 228.

femme, ni mes enfants, ni le monde entier, ne pourraient me faire renoncer à mon Dieu et à la vérité, » répondit le prisonnier. Titelmann l'envoya au bûcher. On l'étrangla, puis on le livra aux flammes (1).

A peu près à la même époque, Thomas Calberg, ouvrier tisserand, de Tournai, justiciable du même inquisiteur, fut accusé d'avoir copié des hymnes dans un livre imprimé à Genève; il fut brûlé vif (2). Un autre dont le nom reste inconnu, fut frappé sept fois avec une épée rouillée, en présence de sa femme, qui expira de douleur avant son mari (3). Il était anabaptiste, et c'était un des crimes les plus irrémissibles aux yeux des inquisiteurs. Dans la même année, Walter Kapell fut brûlé comme hérétique (4). Il possédait quelque fortune, et s'était fait chérir de tous les pauvres de Dixmude, ville de Flandre, où il habitait. Un pauvre idiot, qu'il avait longtemps secouru, s'élança vers les exécuteurs qui attachaient sur le bûcher son bienfaiteur, en s'écriant: « Vous êtes des assassins; cet homme n'a point fait de mal et il m'a donné de quoi manger. » Puis il se jeta au milieu des flammes, pour périr avec son protecteur : on ne l'en arracha qu'à grand'-peine (5). Un ou deux jours après, il s'approcha du bûcher, où on voyait encore le cadavre à demi consumé de Walter Kapell, et le prenant dans ses bras, il traversa la ville et l'apporta jusqu'à la maison du bourgmestre, où plusieurs autres magistrats étaient alors

(1) *Histoire des martyrs*, chap. CLXVII, f. 27; apud Brandt, t. I, p. 168.

(2) Brandt, t. I, p. 169.

(3) *Hist. des martyrs*, p. 229; apud Brandt, t. I, p. 167.

(4) *Ibid.*, chap. II, p. 229-819; apud Brandt, t. I, p. 167.

(5) *Ibid.*

réunis. Il se précipita dans la salle du conseil, et déposa à leurs pieds son fardeau, en criant de toutes ses forces : « Tenez, assassins, vous avez mangé sa chair, maintenant, mangez ses os (1) ! » On n'ajoute pas si Titelmann l'envoya tenir compagnie à son ami dans l'autre monde. Le sort d'une si obscure victime ne pouvait trouver place dans les pages déjà si pleines du martyrologe des Pays-Bas.

Ces exécutions, qui se renouvelaient tous les jours, ne servaient pas à augmenter l'affection du peuple pour l'inquisition ou pour les édits. Beaucoup de gens étaient terrifiés par de tels spectacles, mais un nombre bien plus grand encore y puisaient ce noble besoin de résister à l'oppression, surtout à l'oppression religieuse, qui est le plus sublime instinct de la nature humaine. Il se trouvait en présence de ces terribles inquisiteurs des hommes dont le courage ne faiblissait point. A Tournai, l'une des villes principales du district de Titelmann, et presque sous ses yeux, un certain Bertrand Le Blas, fabricant de velours, commit un des crimes les plus effroyables dont on pût se rendre coupable alors, aux yeux des fanatiques disciples de Rome. Après avoir demandé à sa femme de prier Dieu de bénir ce qu'il allait entreprendre, il se rendit le jour de Noël dans la cathédrale de Tournai, et se plaça près de l'autel. Lorsque vint le moment où le prêtre élevait vers le ciel l'hostie consacrée, Le Blas se fraya un passage à travers la multitude, arracha des mains du prêtre étonné l'hostie qu'il mit en morceaux, et s'écria : « Hommes abusés, prenez-vous cet objet pour Jésus-Christ, votre

(1) *Hist. des martyrs*, apud Brandt, t. I, p. 167.

Dieu et votre Sauveur? » Puis il jeta par terre les fragments de l'hostie, et les foula aux pieds (1). En présence d'un si horrible attentat, la multitude stupéfaite et épouvantée ne chercha pas à arrêter le criminel. Prêtres et fidèles semblaient également paralysés; Le Blas eût pu facilement s'échapper. Il resta parfaitement immobile; il était venu dans la cathédrale, décidé à faire ce qu'il regardait comme une œuvre sainte, et à en supporter les conséquences. Au bout d'un moment, on le fit prisonnier. L'inquisiteur lui demanda s'il se repentait de ce qu'il avait fait. Il protesta qu'il se glorifiait de son action et qu'il supporterait plutôt cent fois la mort que de voir ainsi profaner tous les jours le nom du Christ, son Rédempteur. Trois fois on le mit à la torture pour le forcer à avouer le nom de ses complices. On ne voulait pas croire qu'un seul homme eût pu accomplir une action si noire. Bertrand n'avait point de complices, et ne pouvait en dénoncer. Alors on inventa une condamnation atroce, châtiment trop faible encore, disait-on, pour un tel crime. On le traîna sur une claie jusqu'à la place du marché, on lui ferma la bouche avec un bâillon de fer : on lui brûla la main et le pied droits avec des fers rouges. Puis on lui arracha la langue, et comme il essayait encore d'invoquer le nom de son Sauveur, on le bâillonna de nouveau. Enfin, après lui avoir attaché les bras et les jambes derrière le dos, on l'accrocha par le milieu du corps à une chaîne de fer, et on le fit balancer au-dessus d'un foyer ardent jusqu'à ce qu'il fût absolument grillé. Sa vie se prolongea jusqu'à la fin de ces incroyables

(1) *Hist. des martyrs,* chap. CXCV, p. 356; apud Brandt, t. I, p. 171, 172.

tortures, mais sa force d'âme ne l'abandonna pas un seul instant (1).

L'année suivante, Titelmann fit arrêter Robert Ogier, de Lille, en Flandre, ainsi que sa femme et ses deux fils. Leur crime consistait à ne pas aller à la messe et à avoir un culte domestique. Ils confessèrent leur faute, mais en déclarant qu'ils ne pouvaient supporter de voir profaner le nom de leur Sauveur dans les sacrements. On leur demanda quel rite ils suivaient dans leur culte de famille. L'un des fils, qui n'était encore qu'un enfant, répondit : « Nous nous mettons à genoux, pour prier Dieu d'éclairer nos cœurs et de nous pardonner nos péchés. Nous prions pour notre souverain, afin que son règne soit prospère et sa vie paisible. Nous prions aussi pour les magistrats et pour tous ceux qui sont en autorité, afin que Dieu les protége et les conserve. » La simple éloquence de cet enfant arracha des larmes à quelques-uns des juges, car l'inquisiteur avait porté la cause devant le tribunal civil. Cependant le père et le fils aîné furent condamnés aux flammes. « Oh, mon Dieu! » s'écria le jeune homme, sur son bûcher, « mon Père céleste, accepte le sacrifice de nos vies, au nom de ton Fils bien-aimé. — Tu mens, scélérat! » cria un moine qui attisait le feu, « Dieu n'est pas votre père; vous êtes enfants du diable. » Les flammes s'élevaient au-dessus de leur tête; le jeune homme s'écria encore : « Voyez, mon père, le ciel s'entr'ouvre, et je vois des milliers d'anges qui se réjouissent à cause de nous. Soyons heureux, car nous mourons pour la vérité. — Tu mens, tu

(1) *Hist. des martyrs,* chap. cxcv, p. 356; apud Brandt, t. I, p. 171, 172. — De la Barre, *Recueil des actes et choses plus notables qui sont advenues ès Pays-Bas.* Ms. des Archives de Bruxelles, p. 16.

mens ! » répéta le moine en fureur ; « c'est l'enfer qui s'ouvre, car voici des milliers de démons qui vont vous précipiter dans le feu éternel. » Huit jours après, la femme d'Ogier et son autre fils furent également brûlés ; il ne resta plus personne de la famille (1).

Ce ne sont là que quelques exemples isolés de la façon dont on procédait alors dans un seul district des Pays-Bas. L'inquisiteur Titelmann méritait certainement sa terrible réputation. On le nommait Saul le persécuteur, et tout le monde savait qu'il avait jadis été entaché de cette hérésie que, depuis tant d'années, il punissait si cruellement (2). A l'époque qui nous occupe, il redoublait de zèle, et semblait vouloir dépasser toutes les atrocités dont il s'était déjà rendu coupable. En un seul jour, il pénétra dans une maison de Lille, saisit Jean de Swarte, sa femme, ses quatre enfants, deux couples de nouveaux époux, et deux autres personnes ; il les accusa d'avoir lu la Bible et d'avoir prié dans leur maison ; puis il les fit immédiatement tous conduire au bûcher (3).

Est-ce pour exciter une horreur superflue que nous racontons de pareilles cruautés ? Les souffrances de ces obscurs chrétiens sont-elles au-dessous de la dignité de l'histoire ? Ne vaudrait-il pas mieux raconter en peu de mots ces temps de meurtre et d'oppression, sans entrer dans des détails souvent vulgaires ?

Si ces questions se présentent à l'esprit du lecteur,

(1) *Hist. des martyrs*, p. 233, 385, 387, 388 ; apud Brandt, t. I, p. 193-197.

(2) Kock, *Vaderl. Woordenbœch*, p. 27, art. Titelmann.

(3) Brandt, t. I, p. 259.

voici notre réponse : C'est l'histoire des Pays-Bas à cette époque ; ces hideux détails donnent la clef de l'immense mouvement populaire qui a détruit l'antique tyrannie, et donné naissance à une grande république ; ils montrent si le cardinal Granvelle avait le droit d'affirmer, que sans tout le fracas fait par les seigneurs, le peuple n'aurait pas ouvert la bouche. On a prétendu que « ce vil et malfaisant animal qu'on appelle le peuple, n'avait nulle objection à un système qui existait depuis si longtemps ; » des écrivains superficiels ont soutenu que le pays n'avait été bouleversé que parce que les nobles « devaient jusqu'à leur propre âme » et que tout désordre les aidait à payer leurs dettes, leurs mascarades ou leurs banquets ; on a affirmé que la nation s'était soulevée parce que le prince d'Orange était ambitieux, et qu'Egmont était jaloux du cardinal. Nous croyons exactement le contraire. Ce grand mouvement restera éternellement un grand fait historique, parce que ce fut un mouvement populaire et religieux. Les documents officiels, les papiers d'État, et les traités solennels, n'ont souvent pas plus de durée que le parchemin où on les a consignés. Dix mille martyrs inconnus de la liberté civile et religieuse, peuvent fonder de grands États et transformer des continents entiers.

Sans doute, les nobles se mettaient en avant dans cette grande entreprise, de même qu'au berceau de la liberté en Angleterre, l'épée et le bouclier des barons venaient s'opposer pour une bonne cause, à la couronne et à la mitre. Si tous les seigneurs avaient pactisé avec Philippe et avec Granvelle, au lieu de s'armer contre l'Inquisition, la vérité et la liberté auraient eu assurément peu de chances de triompher. Quoi qu'il en soit, ils étaient

conduits et gouvernés, sous le regard de Dieu, par des instruments plus humbles et en même temps plus puissants qu'ils ne l'étaient eux-mêmes.

Ce ne sont pas d'ailleurs les phrases sonores qui produisent la plus profonde impression. Il est des esprits qui sont peu touchés des plus pathétiques déclamations sur la liberté de conscience et la tyrannie religieuse, mais qui se sentent émus en lisant un simple fait raconté de la façon la plus sèche dans un livre de comptes, tel que nous en prenons un au hasard dans le registre des dépenses municipales de Tournay, pendant les années qui nous occupent (1).

« A M. Jacques Barra, bourreau, pour avoir torturé deux fois Jean de Lannoy, *dix sous.*

« Au même, pour avoir exécuté par le feu, ledit Lannoy, *soixante sous.* Pour avoir jeté ses cendres dans la rivière, *huit sous* (2). »

Voilà le traitement qu'on faisait subir, dans les Provinces, à des milliers d'individus. On brûlait les hommes, les femmes, les enfants; on jetait au vent « leurs cendres, » parce qu'ils avaient prononcé, dix ans auparavant, des paroles peu respectueuses sur l'Église de Rome (3), parce qu'ils avaient prié dans le secret de leurs cabinets, parce qu'ils ne s'étaient pas mis à genoux devant l'hostie qu'on portait par les rues, parce qu'ils avaient le cœur trop élevé pour nier des pensées qu'ils n'avaient pas même communiquées à d'autres. Certes, lorsqu'une telle œuvre s'accomplissait dans toutes les

(1) Gachard, *Rapport concernant les archives de Lille,* p. 87.
(2) *Ibid.*
(3) Brandt, t. I, p. 243.

villes des Pays-Bas, lorsqu'elle recevait une impulsion nouvelle d'un homme qui semblait n'être monté sur le trône que pour torturer plus efficacement ses sujets, il était temps que les pierres elles-mêmes vinssent se dresser contre lui.

On a pu voir ce que signifiaient les protestations de Philippe et de Granvelle, dont on a beaucoup parlé depuis quelque temps; ils promettaient de ne pas introduire dans les Provinces l'Inquisition espagnole. A vrai dire, c'était à peine nécessaire : on pouvait agir avec les édits et l'Inquisition des Pays-Bas.

En réalité, la seule différence importante qui existât entre les deux institutions, c'était que l'Inquisition espagnole savait plus habilement découvrir, parmi les victimes, celles qui étaient disposées à renier leur foi. Inventée jadis pour punir des infidèles plus timorés et moins consciencieux, qui se retiraient souvent dans d'obscurs réduits, et renonçaient publiquement à des erreurs qu'ils continuaient à chérir en secret, l'Inquisition avait, en Espagne, une foule de serviteurs mystérieux et lâchement cruels, qui se glissaient dans toutes les demeures, et s'abritaient près de tous les foyers. Le Saint-Office et le monarque pénétraient ainsi dans les plus secrets détails des familles; nul hérétique ne pouvait leur échapper. Cet invisible appareil de guerre n'était pas nécessaire dans les Pays-Bas. On n'avait comparativement que fort peu de peine à traquer cette « vermine (1). » Suivant l'expression d'un historien wallon de cette époque, il n'y avait qu'à maintenir en bon état les piéges destinés à détruire ces êtres nuisibles lorsqu'ils sortaient de leurs terriers. Les hérétiques des

(1) *Renom de France*, Ms., t. I, p. 13.

Provinces se réunissaient pour pratiquer ces rites, si simplement décrits par Baudouin Ogier, et si sévèrement châtiés par les édits. Le système de l'Inquisition Espagnole était à peine nécessaire dans les pays où les coupables ne cherchaient pour ainsi dire pas à cacher leur foi, bien moins encore à la désavouer. « J'ai envie de rire, » écrivait Granvelle, qui se permettait parfois de se moquer de l'Inquisition, « quand le roi nous envoie des dépositions faites en Espagne, qui doivent nous aider à poursuivre les hérétiques de ces provinces, comme si nous n'en connaissions pas déjà des milliers. Plût au ciel, » ajoutait-il, « que j'eusse autant de doublons de revenu qu'il y a d'hérétiques publics et déclarés (1). » Sans nul doute, l'Inquisition paraissait à un tel homme une institution précieuse. « Pour parler avec calme, » dit l'historien wallon, « l'Inquisition bien comprise est un instrument utile, et non moins nécessaire que tous les autres moyens spirituels et temporels qu'emploient les évêques et les commissaires de la cour de Rome (2). » L'Inquisition papale et épiscopale, fortifiée des édits, pouvait suffire; les édits seuls suffisaient. « Les édits et l'Inquisition sont une seule et même chose, » disait le prince d'Orange (3). Les autorités civiles n'étaient pas aussi complétement mises de côté dans les Pays-Bas qu'en Espagne, mais c'était encore plus une différence de forme que de fond. Nous avons vu que les officiers séculiers de la justice étaient soumis aux inquisiteurs. Il était enjoint au magistrat, au geôlier, au juge et au bourreau de leur obéir, sous peine des plus terribles

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 105-107.
(2) *Renom de France*, Ms., t. I, p. 8.
(3) Groen van Prinsterer, *Archives et corresp.*, t. III, p. 29.

châtiments. Le lecteur sait à quoi s'en tenir sur les édits. Il sait quelles étaient les instructions données par Charles-Quint et par Philippe, aux inquisiteurs du pape. Il a vu comment Philippe avait, soit directement, soit par écrit, fait tout ce qui dépendait de lui pour rendre ces instructions encore plus efficaces, tandis qu'il se trouvait dans les Pays-Bas. Il avait aussi choisi quatorze nouveaux évêques assistés chacun de deux inquisiteurs, qui devaient faire triompher la cause sacrée à laquelle le souverain avait consacré sa vie. En retraçant brièvement la carrière de Pierre Titelmann, nous avons montré comment on pourchassait les hérétiques dans les Provinces. Le monarque et son ministre n'avaient nul besoin d'y transplanter l'Inquisition de la Péninsule. Pourquoi l'auraient-ils fait? Philippe, qui n'avait cependant pas pour coutume de dire beaucoup de choses en peu de mots, nous a laissé, dans une courte phrase, la vérité à ce sujet : « Pourquoi introduire dans les Pays-Bas l'Inquisition espagnole? » disait-il, « l'Inquisition des Pays-Bas est plus impitoyable que celle d'Espagne (1). »

Tel était le système de persécution religieuse institué par Charles, et perfectionné par Philippe. Le roi ne pouvait réclamer le mérite de l'invention, qui appartenait à l'empereur. Mais cela ne diminue en rien la responsabilité qui pèse sur lui; en continuant une telle œuvre, il a causé un mal indicible : pendant quelque temps l'Inquisition était tombée en désuétude. Elle répugnait absolument aux institutions et aux mœurs des Pays-Bas. Dans les Provinces, un grand nombre de ca-

(1) *Lettre à Marguerite de Parme; correspondance de Philippe II*, t. I, p. 207.

tholiques lui étaient opposés. Beaucoup des principaux nobles faisaient les plus grands efforts pour faire cesser ces cruelles pratiques, bien que tous fussent catholiques sans exception. En un mot, l'Inquisition avait pu être tolérée, mais on ne l'avait jamais regardée comme une chose établie. D'ailleurs, elle n'avait jamais existé, ni dans le Luxembourg, ni dans la province de Groningue (1). Dans la Gueldre, elle avait été interdite par le traité qui annexait cette province aux domaines de l'empereur (2) ; dans le Brabant, on l'avait repoussée avec succès. Aussi, bien que Philippe ait cherché, d'après les habiles conseils de Granvelle, à se mettre à couvert derrière le nom de son père, en exécutant mot à mot ses décrets, et en publiant de nouveau ses instructions, l'histoire ne saurait lui reconnaître une telle excuse. Il est plus que futile de prétendre se justifier ainsi de crimes aussi monstrueux. En réalité, le père et le fils reconnaissaient instinctivement le lien intime qui unissait la liberté civile et la liberté religieuse. « L'autorité de Dieu et la suprématie de Sa Majesté, » c'était la formule qu'on employait constamment pour sanctionner les exécutions et la torture. Philippe était bigot en matière religieuse, et avait une foi fanatique au pouvoir absolu des rois ; il s'identifiait avec la divinité, dans le but de punir plus facilement les crimes que l'on commettrait contre sa personne sacrée. Granvelle le fortifiait dans ces convictions, et l'engageait à se méfier de ceux qui s'opposaient à ses mesures. Le ministre représentait sans cesse au roi les grands seigneurs, comme uniquement guidés par leur ambition et par leur orgueil.

(1) Gachard, *Introd. à Philippe II*, chap. IV, p. 1-123.
(2) *Ibid.*

Il prétendait que les nobles avaient désapprouvé les nouveaux évêchés, parce qu'ils trouvaient mauvais que Sa Majesté osât faire quelque chose sans leur concours, ce qui dimiuuait leur influence dans les États. Ils voulaient, disait encore Granvelle, tenir le roi « en tutelle, » faire de lui une « ombre et un zéro, » tandis qu'ils gouverneraient en son nom les Provinces. On ne saurait rendre l'effet de pareilles suggestions sur l'esprit sombre et pesant de Philippe II. Mais il est aisé de comprendre qu'un ministre avec de telles opinions devait plaire au souverain autant qu'il était odieux à la nation. Déjà, au commencement de 1562, Granvelle était extrêmement impopulaire. « Le cardinal est détesté de tout le monde (1), » écrivait sir Thomas Gresham. La grande lutte entre le ministre et les nobles avait commencé. Le peuple l'accusait avec raison d'avoir inventé ou de s'être approprié tout le système de persécution en vigueur. Viglius et Berlaymont étaient ses créatures. Nous avons déjà raconté comment il ne daignait pas s'entendre avec les autres membres du conseil d'État, tout en les déclarant responsables des mesures de l'administration. La régente elle-même se plaignait de ce que le cardinal lui enlevait entièrement le maniement des affaires (2), et décidait les questions les plus importantes sans la consulter. Elle commençait à comprendre qu'on ne voulait lui laisser que le fantôme de la souveraineté ; et elle sentait diminuer rapidement l'attachement respectueux que lui inspirait jadis Granvelle, lorsqu'elle obtenait pour lui le chapeau de cardinal.

(1) Burgon, t. II, p. 267.
(2) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 513-545.

Mais Granvelle était résolu à faire triompher les vues de son maître. Nous avons vu avec quelle vigueur il s'était attaché à inaugurer les nouveaux évêchés, en dépit des reproches et de l'opposition qu'il rencontrait. Il encourageait ou il réprimandait les inquisiteurs des Provinces, les exhortant à remplir avec zèle leurs « pieuses fonctions. » Cependant, malgré ses efforts, l'hérésie continuait à se répandre. Dans les provinces wallonnes, elle faisait de rapides progrès, et les juges ne voyaient pas sans terreur les soulèvements populaires qu'excitait chaque nouveau sacrifice. On applaudissait les victimes qui montaient à l'échafaud. On chantait les psaumes de Marot à côté des inquisiteurs. Deux ministres de l'Évangile, Faveau et Mallart, remuaient la contrée aux environs de Valenciennes. Le gouverneur de la province, le marquis Berghen, était souvent absent, car il détestait de toute son âme le système de persécution qui sévissait alors. Granvelle ne se lassait pas de le dénoncer en secret à Philippe (1). « Le marquis dit ouvertement, » écrivait le cardinal, « qu'il n'est pas juste de répandre du sang pour les questions religieuses. Avec de tels appuis, Votre Majesté peut juger des progrès que nous faisons (2). » Cependant Granvelle croyait utile de mettre à mort les deux ministres qui agitaient Valenciennes. C'étaient des hérétiques avoués, et ils prêchaient à leurs disciples, bien qu'ils ne fussent nullement docteurs en théologie. On les accusait d'avoir la prétention de faire des miracles. On disait qu'en présence de plusieurs témoins, ils avaient essayé de chasser des démons, et c'était sur une accusation de cette nature

(1) Dom l'Évesque, *Mémoires*, t. I, p. 302-308.
(2) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 75.

qu'ils avaient été arrêtés (1). Tout leur crime, c'était d'avoir lu la Bible à quelques-uns de leurs amis. Granvelle envoya Philibert de Bruxelles à Valenciennes, pour obtenir leur condamnation et leur exécution immédiate (2). Il réprimanda les juges et les inquisiteurs, il envoya au marquis Berghen l'ordre formel de se rendre dans son gouvernement. Les prisonniers furent condamnés dans l'automne de 1561. Mais les magistrats n'osaient mettre la sentence à exécution (3). Granvelle ne cessait de leur reprocher leur pusillanimité, et écrivait presque journellement aux juges, les accusant d'être eux-mêmes la cause des soulèvements qu'ils redoutaient. L'émotion populaire était à son comble. Les coupables passèrent six ou sept mois en prison, et chaque jour le peuple rassemblé proférait des menaces horribles contre les autorités. On venait se presser en foule autour du cachot, pour encourager les ministres captifs, et leur promettre de venir à leur aide, au cas où on tenterait d'exécuter la sentence (4). Enfin, Granvelle donna l'ordre de conduire les prisonniers à l'échafaud. Le 27 avril 1562, Faveau et Mallart furent menés sur la place du Marché, où on avait élevé le bûcher. Tandis que le bourreau faisait monter Simon Faveau, le ministre s'écria : « Oh! Père éternel (5)! » Au même instant une femme sortit du milieu de la foule, et ôtant rapidement son soulier, elle le

(1) *Histoire des choses les plus mémorables qui se sont passées en la ville et comté de Valenciennes, depuis le commencement des troubles des Pays-Bas, sous le règne de Philippe II, jusqu'à l'année 1621*, Ms. (Collect. Gérard).

(2) Dom l'Évesque, t. I, p. 302-308.

(3) *Ibid.* *Valenciennes*, Ms.

(4) Dom l'Évesque, t. I, p. 302-308. *Valenciennes*, Ms.

(5) *Ibid.*

jeta sur le bûcher (1). C'était un signal convenu d'avance. La foule s'ébranla. On se précipita sur les barrières qui entouraient le lieu de l'exécution. Les uns saisirent les fagots déjà embrasés et les jetèrent de tous côtés; les autres enlevèrent les pavés ou les grilles. Les bourreaux ne purent exécuter la sentence, mais les soldats parvinrent à ramener les ministres condamnés jusqu'à la prison. Les magistrats, troublés et inquiets, ne savaient quel parti prendre. Les inquisiteurs voulaient qu'on mît à mort les coupables dans leur cachot, et qu'on jetât leur tête dans la rue. Le soir approchait, et les magistrats délibéraient encore. Le peuple, qui avait passé la journée à parcourir la ville en chantant les psaumes de David, résolut enfin de sauver les victimes. Après une longue hésitation, la foule se dirigea vers la prison. « Il fallait voir, » dit un témoin oculaire, « cette vile populace qui se mettait en marche, puis s'arrêtait, puis reculait et s'arrêtait de nouveau, semblable aux vagues de l'Océan, lorsque des vents contraires les agitent (2). » L'attaque fut vigoureuse, et la défense misérable. Les autorités ne s'attendaient nullement à une démonstration si puissante, malgré le langage menaçant des jours précédents. Les prisonniers furent délivrés et parvinrent à quitter la ville. On appela le jour où l'exécution fut ainsi arrêtée « la journée des mau-brulez. » Simon Faveau ne se laissa pas décourager par le souvenir du martyre qu'il avait vu de si près, et persista dans ses travaux hérétiques : quelques années plus tard on s'empara de lui de nouveau : « Et ayant esté rattrapé, » dit gaiement le chroni-

(1) Dom l'Évesque, t. I, p. 302-308. *Valenciennes*, Ms.
(2) *Valenciennes*, Ms.

queur, « lui qui avait esté un des mau-brulez, il fust brûlé bien et beau à Valenciennes (1). »

Pendant un certain temps, cette résistance désespérée triompha : le gouvernement n'avait pas cru à de tels actes, en dépit des murmures et des menaces qui, depuis longtemps déjà, éclataient au sein de la multitude. Les hérétiques s'étaient laissé mener à la boucherie comme des agneaux, disait le cruel Titelmann. Mais la consternation des magistrats se transforma bientôt en fureur. Le gouvernement de Bruxelles reçut avec des transports de rage le récit de ce qui venait de se passer. On ordonna immédiatement une expédition sanglante pour venger l'insulte faite à l'Inquisition. Le 29 avril, plusieurs détachements des « troupes d'ordonnance » de Bossu et de Berghen furent dirigés sur Valenciennes, ainsi qu'une compagnie du régiment du duc d'Aerschot. Les prisons se remplirent d'hommes et de femmes convaincus ou soupçonnés d'avoir pris part au tumulte. L'ordre était donné de juger rapidement et d'exécuter immédiatement tous les criminels. Le 16 mai, le massacre commença. Les uns furent brûlés sur l'échafaud, les autres eurent la tête tranchée : le nombre des victimes fut incroyable. « Les magistrats ne négligèrent rien, » dit un témoin qui leur sait gré de tant de zèle, « pour arriver à corriger et à améliorer ce pauvre peuple (2). » Les juges et les bourreaux travaillèrent longtemps et sans relâche. Et lorsqu'enfin on s'arrêta, il est permis de supposer qu'on avait pris une revanche suffisante de « la journée des mau-brulez, » et que le « pauvre peuple » était amplement « corrigé et amélioré. »

(1) *Valenciennes*. Ms.
(2) *Ibid.*

De telles scènes n'étaient pas de nature à augmenter l'attachement de la nation pour le souverain, ou la popularité du gouvernement. Granvelle devenait tous les jours davantage l'objet de la haine du pays. On le regardait dans les Pays-Bas comme la personnification de cette oppression religieuse qui semblait croître à chaque instant. Le roi et la régente étaient moins détestés qu'ils ne le méritaient, parce que le peuple se plaisait à faire peser sur le cardinal toutes ses malédictions. A vrai dire, l'injustice n'était pas grande; Granvelle était le gouvernement. Dans ces temps de respect pour la royauté, on exhalait toute sa fureur contre le ministre, tandis qu'on gardait une déférence de convention pour les actes du gouvernement. Le prélat était le point de mire des « chambres de rhétorique. » Ces clubs populaires où le sentiment public se manifestait par des chansons vulgaires et des farces comiques, occupaient alors la place qu'est venue prendre plus tard, dans les pays libres, la presse quotidienne. Avant qu'on eût commencé à manier cette puissante arme, la plus redoutable de toutes celles que la liberté ait jamais employées contre la tyrannie, ces associations, souvent efficaces en dépit de leur absurdité, étaient avec la chaire le seul moyen qui existât pour émouvoir le peuple ou pour le diriger. Elles étaient éminemment libérales dans leurs tendances. Les auteurs et les acteurs de leurs comédies ou de leurs poëmes, étaient pour la plupart des artisans ou des négociants, appartenant à la classe qui fournit les premières victimes et les derniers soldats de la réformation. Leurs plaisanteries hardies et leurs sanglantes satires avaient déjà réussi à répandre dans les masses l'horreur des abus ecclésiastiques. On y était

particulièrement sévère pour le relâchement des mœurs parmi les moines. « Les comédiens corrompus qu'on « appelait les rhétoriciens, » dit le chroniqueur wallon, « amusaient infiniment le peuple. Il y avait toujours sur « la scène quelque pauvre petite religieuse ou quelque « bon moine. Il semblait qu'il n'y eût pas de plus grand « plaisir que de tourner en ridicule Dieu et son Église (1). » Le peuple croyait permis de séparer l'idée de Dieu et le respect des moines. Certainement, la piété des premiers réformateurs était ardente ; ils l'avaient prouvé par la fermeté avec laquelle ils envisageaient la torture et la mort ; mais ils ne se lassaient pas d'accabler de leurs sarcasmes les hommes qui les faisaient périr chaque jour par milliers. Les comédies rhétoriques n'étaient pas remarquables au point de vue de l'art, mais elles étaient puissantes et sincères. Aussi firent-elles verser beaucoup de sang, mais non sans avoir répandu au loin la semence qui devait un jour grandir et se multiplier, pour apprendre aux nations comment il fallait résister à la tyrannie religieuse. Il était naturel que les autorités s'efforçassent de supprimer ces drames ambulants. « Il y « eut alors, écrivait l'honnête Richard Clough à sir « Thomas Gresham, des comédies qui coûtèrent la « vie à des milliers d'individus, car ce fut par ces « comédies que la parole de Dieu pénétra d'abord « dans ces contrées. Aussi les défendait-on beaucoup « plus sévèrement qu'aucun des livres de Martin Lu- « ther (2). »

Les rhétoriciens s'attaquaient surtout à Granvelle. Ils lui en voulaient personnellement, parce qu'il avait fait

(1) *Renom de France*, t. I, chap. v, Ms.
(2) Burgon, t. I, p. 377-391.

supprimer leurs drames religieux. « Ces rhétoriciens qui font des farces et des comédies populaires, » écrivait le cardinal à Philippe, « sont furieux contre moi, parce que je les ai empêchés, il y a deux ans, de tourner en ridicule les saintes Écritures (1). » Cependant, ces institutions continuaient leur opposition à la marche que suivait le gouvernement. Leurs plaisanteries grossières, leurs attaques plus vigoureuses qu'habiles rendaient chaque jour de puissants services à la cause de la liberté religieuse. Ils ne cessaient de publier une série de rébus, de vers, d'épigrammes ou de caricatures sur les nouveaux évêques (2). On collait des poëmes sur les murs des maisons, on les faisait circuler de main en main. Dans toutes les rues, il y avait des représentations en plein air où les prêtres jouaient toujours le rôle de bouffons. Ces représentations irritaient tellement le pouvoir qu'on publia plusieurs édits pour les interdire (3). Dans plusieurs provinces, et surtout en Hollande, la défense fut considérée comme non avenue et même tournée en ridicule (4). La tyrannie, qui parvenait à noyer tout un peuple dans le sang et dans les larmes, ne pouvait empêcher ses victimes de se moquer amèrement des oppresseurs. Cléon le tanneur ne fut jamais plus maltraité par les beaux esprits d'Athènes, que ne l'était alors le prélat par ces rhétoriciens flamands. Les poëtes populaires fournissaient au ministre les moyens les plus complets de connaître la position qu'il occupait dans les Pays-Bas, et ils mettaient dans leurs vers infiniment moins de sel at-

(1) *Papiers d'Etat,* t. VI, p. 552-562.
(2) Hoofdt, t. I, p. 38.
(3) *Repert. der Plakaten,* bl. 96, Wagenaer, t. VI, p. 76.
(4) Wagenaer, t. VI, p. 76, sqq.

tique, mais tout autant de passion qu'aurait pu en mettre Aristophane. Un jour, sous prétexte de remettre au cardinal une pétition, un homme se présenta chez lui ; il mit un papier dans la main de Granvelle et disparut. C'était une caricature accompagnée de quelques vers satiriques sur le prélat. On l'y représentait comme une poule assise sur ses œufs, et couvant une quantité d'évêques. Les uns avaient déjà brisé la coquille et montraient un bras ou une jambe ; d'autres couraient çà et là avec des mitres sur la tête : tous avaient une ressemblance grotesque avec divers évêques récemment nommés. Au-dessus de la tête du cardinal paraissait le diable qui prononçait ces paroles : « C'est ici mon fils bien-aimé, écoutez-le (1). »

Une autre attaque de même nature excita toute la fureur de Granvelle. C'était une satire en vers, suivant la coutume, mais si fine et si poignante que le cardinal l'attribua à Simon Renard, jadis son ami et maintenant son adversaire. C'était un Bourguignon, camarade de collége de Granvelle et protégé de son père (2). Grâce à l'appui de ce dernier et à ses propres talents, Renard était parvenu à des fonctions importantes ; il avait rempli le poste d'envoyé d'Espagne en France et en Angleterre, et avait négocié le traité de Vaucelles. Il venait d'échouer dans son désir de devenir conseiller d'État, et avait juré de s'en venger sur le cardinal auquel il attribuait son peu de succès. C'était certainement de sa part une grande ingratitude, car il avait de grandes obligations à l'homme qui devait plus tard le rencontrer sans

(1) Hoofdt, t. II, p. 42.

(2) Groen van Prinsterer, *Archives et corresp.*, t. I, p. 177. Dom Lévesque, *Mémoires*, t. I, p. 97.

cesse sur son chemin. Il faut avouer d'autre part que Granvelle ne resta pas en arrière, et que si Renard ne perdit pas à la fois sa tête et ses fonctions politiques, ce ne fut pas faute d'insinuations perfides dirigées contre lui par son ancien protecteur (1). Granvelle le dénonçait sans cesse à son maître comme s'employant à pervertir Egmont : « Ce seigneur est bien intentionné et loyal, » disait-il, « mais il est faible, frivole et ami de la vaine fumée, « il est facile de le mener à mal (2). » Il ne manquait jamais de raconter à ce monarque soupçonneux tous les faits ou tous les bruits qui pouvaient faire tort au comte. Il écrivit au roi qu'il pouvait affirmer que la satire en question était l'œuvre de Renard, bien que, pour mieux dissimuler, on eût pris le nom des comédiens rhétoriques (3). C'était, à l'en croire, une production abominable, pleine de choses fausses et infernales (4), et où il n'était pas seul maltraité, puisque le pape et tous les prêtres y étaient accablés d'autant d'injures que si cette satire fût venue d'Allemagne. Puis il insinuait avec sa duplicité habituelle qu'Egmont n'était pas étranger à cette publication. Renard allait sans cesse chez le comte, et on l'y recevait avec une bienveillance inconvenante. Huit jours avant l'apparition de la satire, il y avait eu, chez Egmont, une conversation exactement de la même nature que la substance du pamphlet. C'était entre les mains d'un armurier, filleul du comte (5), qu'on l'avait vu pour la première fois. Cet homme prétendait l'avoir arraché de la grande porte de l'Hôtel-de-Ville. « Dieu veuille, »

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 568, 569, 552-562.
(2) *Ibid.*, t. VII, p. 115.
(3) *Ibid.*, t. VI, p. 552-582.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*

ajoutait pieusement le cardinal, « qu'il ne l'ait pas collé d'abord lui-même sur ladite porte. » Puis il finisssait en disant que, d'après le bruit public, Egmont et Mansfeld avaient fait prendre chez le coutelier plusieurs copies de cette satire, ce qui aggravait singulièrement les soupçons qui pesaient sur eux (1).

Il était dans d'aussi mauvais termes avec les nobles qu'avec le peuple ; les principaux seigneurs, Guillaume d'Orange, Egmont, Horn, et beaucoup d'autres avouaient ouvertement leur hostilité, et en avaient déjà fait connaître au roi les raisons. Mansfeld et son fils étaient alors tous deux dans l'opposition. Aerschot et d'Aremberg se tenaient à l'écart de la ligue qui se formait contre le prélat, mais ils n'avaient pour lui que peu de sympathie ; Berlaymont lui-même commençait à prêter l'oreille aux ouvertures des nobles qui lui promettaient, entre autres choses, de fournir ses enfants d'évêchés. Les seuls hommes qui restassent vraiment fidèles et soumis au cardinal, étaient ceux qui, comme le prévôt Morillon, avaient reçu de lui de nombreuses faveurs. Ce prêtre avait reçu, dans le peuple, le nom du « double A, B, C, » pour indiquer qu'il avait deux fois autant de bénéfices qu'il y avait de lettres dans l'alphabet (2). Mais il n'avait nulle objection à en recevoir davantage, et restait attaché au pouvoir chargé de les distribuer. Le secrétaire Bave, Bordey et d'autres subalternes, faisaient de même. Viglius, célèbre pour sa pusillanimité, cherchait déjà un moyen de se retirer des affaires. Le riche et savant habitant de la Frise préférait une carrière moins ora-

(1) *Papiers d'Etat*, t VI, p. 552-562.

(2) *Lettre de la duchesse de Parme à Philippe II ; correspondance de Philippe II*, t. I, p. 318-320.

geuse. Il était favorable aux édits, mais il tremblait à la vue du tumulte qu'excitait chaque jour leur exécution littérale, car il connaissait la nature de ses concitoyens. D'un autre côté, il était trop sagace pour ne pas comprendre quelle était l'inévitable conséquence de toute résistance aux volontés de Philippe. Aussi désirait-il vivement ne pas avoir à résoudre un pareil dilemme. Il était érudit, et trouvait dans ses livres une agréable occupation. Il avait amassé une grande fortune, et voulait en jouir le plus longtemps possible. Il avait une tête bien meublée, et tenait à la garder sur ses épaules. Tout cela était plus facile à exécuter au sein de la vie privée, que dans le tourbillon de la politique. Le poste de président du Conseil privé et de membre de la « Consulte » était dangereux. Il savait que le roi était sincère dans ses résolutions. Il prévoyait que le peuple se soulèverait un jour de la façon la plus redoutable. Né lui-même d'une ancienne famille frisonne, il voyait que l'esprit des anciens Bataves animait encore leurs descendants. C'était une race patiente et lente à s'éveiller, mais propre à la lutte et aux généreux efforts. Il supplia le roi de lui rendre sa liberté, donnant pour excuse sa mauvaise santé (1). Philippe ne voulut pas y consentir, et se servit d'arguments sans réplique pour le retenir. Le savant docteur s'avoua vaincu lorsque le roi lui offrit quatre cent cinquante florins de rente, garantis sur de riches marais de la Frise, deux mille florins payables immédiatement, et la promesse d'émoluments plus considérables encore, quand Philippe viendrait dans les Pays-Bas (2). Fortifié par de si puissants raisonnements, Vi-

(1) *Vita Viglii*, chap. LXXVI, p. 36.
(2) *Ibid.*

glius resta à son poste, se montra l'ami et le partisan déclaré de Granvelle, et supporta avec magnanimité les invectives des nobles et du peuple. Il faut ajouter qu'il fit tout ce qui dépendait de lui pour réconcilier les antagonistes, et atténuer les mesures rigoureuses. Si l'on avait pu trouver l'étroit sentier qui sépare le bien du mal, le président l'aurait découvert et y aurait marché la tête haute et le cœur satisfait.

Dans le conseil, le cardinal continuait cependant à vouloir agir en maître; il tournait le dos au prince d'Orange et au comte d'Egmont, et se retirait, après chaque séance, avec la duchesse et le président du conseil, pour régler avec eux les questions débattues. Le prince et le comte d'Egmont étaient trop fiers et trop importants pour supporter patiemment une telle insolence; d'ailleurs ils croyaient savoir que le cardinal cherchait à prémunir contre eux l'esprit du souverain. On racontait, et presque tout le monde ajoutait foi à ce bruit, que Granvelle avait expressément conseillé à Sa Majesté, de faire couper la tête à plusieurs des principaux nobles de la contrée. C'était une erreur : « Ces deux seigneurs, » écrivait le cardinal à Philippe, « ont entendu dire que j'avais écrit à Votre Majesté, que vous ne pourriez jamais être maître de ces provinces, si vous ne vous décidiez à faire trancher au moins une demi-douzaine de têtes : on ajoutait que Votre Majesté comptait les faire venir en Espagne dans ce but, parce qu'il serait difficile d'en venir à bout dans ce pays, à cause des désordres qu'occasionnerait probablement une telle mesure. Votre Majesté peut juger si une pareille idée m'a jamais traversé l'esprit. J'en ai ri comme d'une ridicule invention. Cette grossière fourberie vient sans

doute de Renard (1). » Le cardinal disait plus loin qu'il avait appris des mêmes seigneurs que le duc d'Albe, lorsqu'il était retenu comme otage pendant la négociation du traité de Cateau-Cambrésis, avait conclu une alliance entre la France et l'Espagne, dans le but d'extirper l'hérésie par les armes. Il ajoutait qu'il comptait traiter les nobles avec toute sorte d'égards, et qu'il chercherait en tout à leur plaire. La seule chose qu'il était décidé à ne pas sacrifier, c'était l'autorité de Sa Majesté; car pour la soutenir, il donnerait au besoin sa vie (2). En même temps, Granvelle recommandait vivement au roi de contredire ce rapport, et il lui faisait adresser par la régente la même requête (3). Il avait déjà prié le roi, en son propre nom et par l'intermédiaire de Marguerite, de nier formellement qu'on eût jamais eu l'intention d'introduire dans les Pays-Bas l'Inquisition espagnole, ou que le cardinal eût conseillé la création des évêchés (4). Le roi écrivit à Marguerite de Parme dans le sens indiqué; mais il ajoutait à sa lettre une remarque significative : « Le cardinal ne m'a pas conseillé de faire couper une demi-douzaine de têtes, mais peut-être le mal ne serait-il pas grand (5) ! » Le temps devait montrer si Philippe profiterait ou non de l'insinuation que contenait la justification du cardinal, et s'il ne dépasserait pas un jour ce chiffre d'une « demi-douzaine » dans la terrible lutte qui allait éclater.

En général, on n'ajouta que peu de foi aux déclara-

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 568, 569. — Comparer ce passage avec la *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 202, 203.

(2) *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 204, 205.

(3) *Ibid.*, p. 202, 203.

(4) *Ibid.*, p. 202, 207.

(5) *Ibid.*, p. 207.

tions du roi. Presque tous les nobles continuèrent à regarder le cardinal avec aversion et méfiance ; un certain nombre de seigneurs d'un esprit ardent et sans frein rivalisaient avec les rhétoriciens et les acteurs populaires, et inventaient comme eux mille farces grossières pour insulter l'ennemi commun. Le comte Brederode, « personnage escervellé, si oncques en fut (1), » comme dit un contemporain, ne se lassait pas de tourner Granvelle en ridicule. Il se rendait presque tous les soirs à des mascarades, habillé en moine ou en cardinal (2) ; et comme il était presque toujours ivre en pareille occasion, il se livrait aux plaisanteries les plus choquantes. Il était toujours accompagné par son cousin Robert de la Marck, seigneur de Lumey, digne descendant du fameux « Sanglier des Ardennes, » homme brave jusqu'à en être téméraire, mais profondément dépravé, licencieux et sanguinaire. Ces deux hommes, qui devaient plus tard prendre une part si active à la plupart des grandes scènes qui inaugurèrent la révolte de leur pays, avaient voué au cardinal une violente animosité, qu'ils lui témoignaient avec l'insouciante bouffonnerie de leur nature. Non contents de revêtir, dans leurs fréquentes réunions, un costume ecclésiastique, ils portaient à leurs chapeaux des queues de renard, au lieu de plumes (3); leurs domestiques portaient les mêmes ornements; ils déclaraient ouvertement, par ces symboles, que le vieux renard, c'est-à-dire Granvelle, et tous ses petits, Viglius, Berlaymont, etc., etc., seraient bientôt traqués et mis à mort, et qu'ils porte-

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

raient leurs queues sur leurs chapeaux comme trophée d'une si grande victoire (1).

Sans nul doute, le cardinal était souvent exposé à des violences personnelles. Il informait le roi que les nobles menaçaient sans cesse d'attenter à sa vie, mais qu'il les craignait peu, les croyant trop prudents pour rien entreprendre de cette nature (2). Certainement il y avait, dans la position où il se trouvait vis-à-vis du peuple et de la noblesse, de quoi alarmer un homme timide; mais Granvelle était véritablement brave. On l'accusait de porter sous ses vêtements une cotte de mailles (3); de vivre dans un tremblement perpétuel, d'avoir supplié à genoux le prince d'Orange et Egmont de l'épargner (4), et d'avoir envoyé Richardot, évêque d'Arras, à ces mêmes seigneurs, pour intercéder en sa faveur (5). Tout cela n'était que des fables. Aussi hardi qu'il était arrogant, Granvelle affectait d'envisager avec un généreux mépris l'animosité que lui portaient les nobles. Il passait dans la solitude presque toutes ses journées, écrivant au roi d'interminables dépêches. Il avait une maison de campagne, appelée La Fontaine, et entourée par de beaux jardins; elle était à peu de distance de Bruxelles, et il y résidait en général; souvent il lui arrivait, malgré les remontrances de ses amis, de revenir à la ville le soir, sans se faire accompagner, ou avec une très-petite escorte (6). Il disait qu'il ne craignait nullement qu'on attentât à sa vie; car les seigneurs se priveraient ainsi

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Papiers d'État*, t. VI, p. 552-562.
(3) *Ibid.*, t. VII, p. 426.
(4) Ev. Reydani, *Ann.*, t. I, p. 4.
(5) *Papiers d'État*, t. VII, p. 449, 150.
(6) Pontus Payen, Ms.

« d'un très-bon ami (1). » Le peuple avait surnommé cette maison de campagne, « la Forge, » en souvenir des ancêtres plébéiens du cardinal (2). C'était là qu'il arrêtait ses plans et qu'il rédigeait ses papiers d'État: c'était là qu'il forgeait, disait-on, les chaînes qu'il voulait faire porter aux Pays-Bas; c'était là qu'abandonné par la plupart de ses anciens partisans, il cherchait à se revêtir d'un calme philosophique qui exaspérait ses adversaires sans les tromper. Sur la grille principale de sa maison, il avait placé une statue de femme en marbre. D'une main elle tenait une coupe vide, et de l'autre une corne d'où jaillissait de l'eau en abondance (3). Sur le piédestal on lisait ce seul mot : « Elle dure (4). » Cette devise voulait dire sans doute que son pouvoir subsisterait lorsque celui des nobles serait détruit, et qu'éternel et pur comme une eau vive, il continuerait à l'exercer en paix, lorsque la vie de ses ennemis serait arrivée à son terme. Il voulait ainsi donner au monde l'expression symbolique de sa tranquillité et de sa modération, en présence de l'impétueuse extravagance de ses adversaires. Cette inscription ne plaisait nullement aux nobles; ils évitaient de le rencontrer et refusaient ses invitations. Le cardinal se consolait de leur mépris, en s'entourant des petits gentilshommes (5), qu'il commençait à favoriser hautement : il les recommandait souvent à la bienveillance du roi (6). et lui insinuait qu'on pouvait arriver à abaisser l'orgueil des grands, en confiant à leurs inférieurs des fonctions

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) Van der Vynckt, t. I, p. 164.
(3) Hoofdt, t. I, p. 38.
(4) *Ibid.*
(5) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 449, 450.
(6) Dom Lévesque, t. II, p. 53.

civiles ou militaires (1). Il appelait même auprès de lui des individus d'une naissance plus humble. « J'ai souvent envie de rire, » écrivait-il à Philippe, « lorsque je vois les grands seigneurs s'absenter de mes dîners; je peux toujours réunir assez de monde à ma table, gentilshommes ou conseillers. Parfois même j'invite de simples citoyens, pour gagner leur bon vouloir (2). »

La régente n'ignorait pas avec quelle indignation les nobles s'étaient vus dépouiller de leur part dans l'administration des affaires de l'État. Elle se défendait avec vivacité dans ses lettres au roi (3), bien qu'elle eût à peine besoin de se justifier d'avoir obéi implicitement aux ordres de Sa Majesté. Elle avouait qu'elle ne pouvait se résoudre à consulter ses ennemis (4). Elle confessait qu'elle était décidée à ne pas révéler les secrets du gouvernement à des gens capables d'abuser de sa confiance. Elle représentait au roi que certains des membres du conseil seraient tout prêts à profiter des doutes qui naissaient souvent dans son esprit, doutes qu'elle ne pouvait leur cacher, si elle parlait sans réserve en leur présence (5). C'était à cause de cela qu'elle se bornait souvent à réunir la Consulte, comme Philippe l'avait toujours désiré (6). Il était facile de reconnaître l'auteur de la lettre que signait Marguerite de Parme.

Une autre circonstance venait à cette époque augmenter l'irritation des nobles et du peuple. La guerre civile avait éclaté de nouveau en France, et, suivant la promesse

(1) Dom Lévesque, t. II, p. 53.
(2) *Papiers d'État*, t. VI, p. 552 562.
(3) *Strada*, t. III, p. 116, 117.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.* Comp. ceci à Groen van Prinsterer, t. I, p. 117, 118.

qu'il avait faite lors de son mariage, à Catherine de Médicis, Philippe II se voyait sommé de venir en aide au parti catholique. En conséquence, il réunit trois mille fantassins Italiens et trois mille Espagnols, et donna ordre à la duchesse de Parme d'envoyer en France deux mille cavaliers des Pays-Bas (1). A la lecture de ce commandement du roi, l'indignation fut grande dans le Conseil. Marguerite était dans le plus grand embarras. Il était impossible d'obéir au roi. On ne pouvait songer à envoyer la fameuse gendarmerie des Provinces combattre les Huguenots de France. Les « bandes d'ordonnance » étaient peu nombreuses, et occupées à veiller sur les frontières. Elles ne pouvaient suffire qu'à des services intérieurs. Il ne fallait pas songer à les employer à des croisades en pays étranger, bien moins encore à leur faire prendre part à une querelle religieuse, ou à venir au secours d'un monarque contre ses sujets. Le Conseil insista si fortement sur ces divers points, que la duchesse sentit l'impossibilité d'obéir aux ordres de son frère. Elle écrivit à Philippe à cet effet. Sur ces entrefaites, elle reçut de lui une autre lettre : le roi lui reprochait sa lenteur, et la pressait vivement de fournir très-promptement la cavalerie dont on avait besoin (2). La duchesse se trouvait dans une fâcheuse situation. Elle craignait de provoquer un nouvel orage au sein du Conseil, toujours prêt à prendre feu sur les questions intérieures. Elle savait que Berlaymont et Viglius eux-mêmes ne se prêteraient certainement pas à une pareille mesure. Mais en même temps, le ton péremptoire de la dépêche du roi l'effrayait. Avec l'aide de Granvelle, elle eut recours

(1) Strada, t. III, p. 102, 103.
(2) *Ibid.*, p. 104.

à une supercherie. Elle lut au Conseil une lettre confidentielle de Philippe, où le cardinal avait changé et interpolé divers passages. Le roi s'y montrait furieux du retard apporté à l'exécution de ses ordres, mais il consentait à ce qu'on fournît une somme d'argent au gouvernement français, en échange des troupes requises (1). Malgré une vive opposition, le Conseil accepta ce compromis, la duchesse écrivit à Philippe pour expliquer la transaction, le roi l'adopta avec toute la bonne grâce qu'on pouvait attendre de lui en pareil cas, et envoya d'Espagne, à sa belle-mère, quinze cents hommes à cheval : la duchesse de Parme fournit les sommes nécessaires à cette expédition, et les artisans des Pays-Bas payèrent un impôt supplémentaire pour aider la reine de France à persécuter ses sujets (2).

Philippe avait interdit à la régente de convoquer les États généraux, s'opposant en cela au désir du prince d'Orange, qui souhaitait la réunion de ce corps, de même que Berghen, Montigny, et plusieurs autres nobles. On comprend aisément que Granvelle appuyât de tout son pouvoir la défense du monarque. La duchesse commençait, nous l'avons déjà dit, à souffrir impatiemment la domination du cardinal, et voulait prendre l'avis d'un conseil plus nombreux que celui qui se réunissait chaque jour autour d'elle. On convoqua les chevaliers de la Toison d'or. Ils se réunirent à Bruxelles, en mai 1562 (3). Le docte Viglius leur adressa un éloquent discours, où il discuta longuement l'état des Provinces, fit allusion aux troubles qui venaient d'avoir lieu, en re-

(1) Strada, t. III, p. 104.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid*, p. 118. — *Vit. Viglii*, 36.

chercha les causes, et indiqua divers remèdes. Il est inutile de dire qu'il ne rangea pas l'Inquisition parmi les causes du mal, et qu'il ne conseilla pas sa suppression comme un des remèdes les plus efficaces. Un discours, où on laissait ainsi volontairement de côté le point capital, n'était pas de nature à faire une grande impression sur les seigneurs mécontents, ni à exercer sur le peuple une heureuse influence. Cependant l'orateur fut charmé de son propre succès. Il nous apprend en outre que la duchesse était de son avis, et qu'elle assurait n'avoir jamais entendu quelque chose de « plus délicat, de plus à propos, ni de plus éloquent (1). » Le prince d'Orange ne témoigna pas la même admiration. Les élégantes périodes du président ne produisirent que peu d'effet sur son esprit. L'assemblée se sépara, après que la duchesse eut, en quelques mots, prié les chevaliers de peser mûrement les causes d'un mécontentement qui allait toujours croissant, et de venir bientôt lui déclarer quelle conduite ils croyaient sage de tenir pour assurer l'honneur du roi, la sûreté des Provinces et la gloire de Dieu (2).

Peu après que l'assemblée se fut séparée, le prince d'Orange fit inviter la plupart des chevaliers à se rendre chez lui, pour y délibérer en particulier (3). Le président et le cardinal ne furent pas compris dans cette invitation. C'était, en réalité, plutôt un comité consultant qu'une réunion générale. Cependant, il s'y trouvait beaucoup de partisans du gouvernement et des gens disposés à soutenir Granvelle. La discussion fut orageuse. Elle porta sur deux points. On s'occupa d'abord de la

(1) *Vit. Viglii*, p. 36.
(2) Hopper, *Rec. et Mém.*, t. IV, p. 25.
(3) Hoofdt, t. I, p. 40. Hopper, *ubi sup.*, *Vit. Viglii.*

demande faite par la duchesse, quant aux causes du mécontentement populaire ; puis on chercha comment il serait possible de discuter à l'avenir les questions politiques, ce qui était impossible dans le présent, à cause de la perversité et de l'arrogance de certains fonctionnaires; chaque fois qu'on avait voulu le tenter, le résultat avait été toujours le même. Cette attaque directe contre le cardinal souleva une violente tempête. Ses ennemis étaient ravis de pouvoir enfin s'abandonner à la haine qu'ils avaient si longtemps contenue. Ils prononcèrent les plus furieuses invectives contre l'homme qu'ils détestaient si sincèrement. Ses partisans, Bossu, Berlaymont, Courières, prirent sa défense avec une égale vivacité. Ils repoussèrent avec indignation les reproches qu'on lui adressait, et glissèrent dans leurs discours d'amères insinuations contre le prince d'Orange. Ils l'accusèrent de nourrir en secret le dessein de se faire nommer gouverneur de Brabant, fonction qu'on regardait comme inséparable du stadthoudérat général de toutes les Provinces (1). Ils protestèrent de leur désintéressement personnel, assurant qu'ils étaient parfaitement satisfaits de leur situation, et qu'ils n'étaient en rien guidés par des sentiments de jalousie contre de puissants personnages (2). De telles récriminations ne pouvaient apaiser les esprits : l'abîme se creusait toujours davantage entre les amis du cardinal et ses adversaires. La seconde réunion des chevaliers de la Toison eut lieu quelques jours après (3). La duchesse s'efforça de réconcilier les factions rivales, sans pouvoir appliquer au mal le seul re-

(1) Groen van Prinsterer, t. I, p. 147, sqq. Strada.
(2) Hoofdt, t. I, p. 40, 41. Hopper, *Vit. Viglii, ubi sup.*
(3) Hopper, *Vit. Viglii,* p, 36.

mède efficace. Celui qui devait bientôt se montrer le premier homme d'État de son pays savait que le gouvernement ne pouvait arrêter le flot qui montait rapidement qu'en changeant complétement de conduite. D'un autre côté, la régente, qui ne fit pas, il faut le reconnaître, preuve d'une grande capacité pendant sa résidence dans les Pays-Bas, avait toujours un vague espoir de voir les partis opposés en venir à un compromis. Malheureusement, l'Inquisition n'était pas un sujet sur lequel on pût amener un compromis.

L'assemblée des chevaliers de la Toison ne fit rien d'important. On y décida qu'on s'adresserait aux différents États pour obtenir un subside (1), et qu'en outre, un envoyé spécial se rendrait en Espagne. La duchesse et ses conseillers espéraient qu'on pourrait donner à Philippe des renseignements plus satisfaisants sur l'état des Provinces, par l'intermédiaire d'un ambassadeur, que dans les dépêches les plus détaillées (2). L'assemblée se sépara, après avoir voté ces deux résolutions. Le docteur Viglius fut chargé de rédiger la pétition aux États, ce dont il s'acquitta avec son talent habituel, et comme de coutume, à sa grande satisfaction (3). Mais, en retournant chez lui, il vit, à sa grande consternation, qu'un beau mûrier de son jardin avait été déraciné par un violent ouragan. Le président prit ce fait pour un sinistre présage, et fut plus tard moins surpris que mortifié lorsqu'il apprit que sa pétition avait porté aussi peu de fruits que l'arbre dont les racines avaient

(1) *Vit. Viglii*, p. 36.
(2) Strada, t. III, p. 119.
(3) *Vit. Viglii*, p. 36.

été ainsi arrachées (1). Il crut voir, dans l'orage qui avait dévasté son jardin, un symbole de la tempête qui devait désoler les Pays-Bas, et ne souhaita que plus vivement d'atteindre au port, tandis qu'il en était encore temps.

Les États rejetèrent, par divers motifs, la requête du gouvernement ; ils alléguèrent, entre autres causes de leur refus, la conclusion probable de la guerre civile en France : il y avait moins à craindre de ce côté que par le passé. Granvelle fut de nouveau contraint d'approcher de ses lèvres la « coupe d'amertume » dont il s'était déjà plaint tant de fois, et il put regretter plus vivement encore de voir les représentants du pays s'ingérer dans les questions financières (2).

Florence de Montmorency, seigneur de Montigny, fut choisi par la régente pour remplir la mission projetée auprès du roi d'Espagne. Il était frère du comte de Horn, mais il était d'un caractère plus conciliant et d'une nature plus élevée que l'amiral. Ami dévoué de Guillaume d'Orange, il détestait Granvelle. C'était un catholique sincère et un ennemi ardent de l'Inquisition. Son frère avait refusé cette mission (3). On ne saurait s'en étonner si on se rappelle la colère de Philippe à leur dernière entrevue. L'envoyé des Pays-Bas avait à exposer, contre le cardinal, des sujets de plaintes plus amers encore que ceux qui avaient jadis excité chez le roi un si violent courroux. Montigny aurait voulu refuser, comme son frère, un si périlleux honneur, mais cela ne lui fut pas permis. Il était destiné à s'avancer deux fois dans l'antre du lion rugissant, et à en sortir une fois vivant.

(1) *Vita Viglii*, p. 36.
(2) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 543-545.
(3) *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 202, 203 (*Note*).

L'hostilité était donc déclarée entre les seigneurs, suivis d'une grande partie de la petite noblesse, et le cardinal Granvelle. Le peuple applaudissait avec enthousiasme à la marche que suivait le prince d'Orange. L'opposition se faisait à ciel découvert. Les Pays-Bas ne constituaient pas une monarchie absolue. Ce n'était pas même une monarchie. Les Provinces n'avaient pas de roi. Philippe était roi d'Espagne, de Naples et de Jérusalem, mais il n'était que duc de Brabant, comte de Flandre, seigneur de Frise, en un mot chef héréditaire, sous divers titres, de dix-sept États, qui tous possédaient, sans être républicains, des constitutions aussi sacrées, et beaucoup plus anciennes que la couronne (1). La résistance à l'absolutisme de Granvelle et de Philippe était donc logique, légale et constitutionnelle. Ce n'était pas une cabale, une ligue secrète, comme le cardinal avait l'effronterie de l'appeler, mais l'exercice légitime de pouvoirs qui avaient de tout temps appartenu à ceux qui voulaient s'en servir, de pouvoirs qu'une injuste innovation pouvait seule détruire.

Granvelle était adroit et secret dans toute sa conduite. Pendant le cours des événements que nous venons de raconter, il avait avec le roi une correspondance journalière et confidentielle, et de plus, c'était toujours lui qui redigeait les nombreuses dépêches qu'on envoyait en Espagne avec la signature de la duchesse. Il affirmait ouvertement avoir le droit de monopoliser tous les pouvoirs du gouvernement : il s'efforçait de faire exécuter, au milieu d'un peuple mécontent et presque rebelle, les mesures odieuses que le roi avait ordonnées, et dans ses

(1) *Apologie d'Orange*, p. 39, 40.

lettres secrètes, il représentait constamment les nobles qui lui résistaient, comme guidés par leur jalousie et leur désir de vengeance, bien plus que par la haine de l'oppression et par un attachement sincère à d'anciens droits. Il déclarait, dans ses lettres à son maître, que l'absolutisme que le roi voulait établir, existait déjà en droit et en fait. Et tandis qu'il dépouillait les nobles, les États et la nation de leurs priviléges, et même de leurs droits naturels (chétive possession à cette époque), il assurait le roi qu'on cherchait à anéantir son autorité.

Il disait que les États avaient *usurpé* toute l'administration des finances (1), et l'avaient affermée à Antoine Van Straaten et à quelques autres, qui y faisaient d'énormes profits (2). « Les seigneurs déclarent, dans leurs réunions, que je veux les soumettre au despotisme absolu de Votre Majesté. En réalité, ils exercent un pouvoir bien plus étendu que ne le faisaient jusqu'ici les gouverneurs de Provinces, et il s'en faut peu que Madame et Votre Majesté ne deviennent de purs zéros, tandis que les nobles s'emparent de toute l'autorité (3). C'est là, » ajoutait-il, « le principal motif de leur opposition aux nouveaux évêchés. Ils étaient furieux que Votre Majesté *eût osé solliciter* une telle mesure à Rome, *sans avoir préalablement obtenu leur consentement* (4). *Ils veulent abaisser l'autorité de Votre Majesté, à un tel point que vous ne puissiez rien faire contre leur gré.* Par là, ils espèrent détruire le pouvoir royal et l'administration de la justice,

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 513-545.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 552-562.
(4) *Ibid.*

pour éviter de payer leurs dettes; ils vont partout, disant à leurs créanciers qu'ils ont dépensé tout leur avoir au service de Votre Majesté, et qu'ils n'en ont reçu ni récompense ni salaire. Ils font tout cela pour arriver à *faire détester Votre Majesté* (1). »

Il attribuait aux plus méprisables motifs la résistance des nobles, qui tous étaient catholiques. C'étaient de purs démagogues, qui refusaient de brûler leur prochain, non par une répugnance naturelle, mais uniquement pour gagner la faveur de la populace. « Ce n'est qu'un prétexte, » disait-il, « que tout ce bavardage sur l'Inquisition. Ils veulent jeter de la poudre aux yeux des masses, et les amener à se soulever; mais, en réalité, ils prétendent que Votre Majesté ne fasse rien sans leur permission et leur entremise (2). »

Il affectait cependant parfois, dans ses lettres, de parler avec indulgence des seigneurs, hypocrisie qui les aurait peut-être tout autant offensés qu'une dénonciation plus franche et plus sincère. Il était tout prêt à leur pardonner les torts qu'ils avaient envers lui. C'était au roi à décider de leurs mérites ou de leurs crimes, en ce qui concernait la couronne. Souvent son langage était celui d'un sage qui parle de très-jeunes enfants. « Assonleville m'a dit tenir d'Egmont, » écrivait-il, » qu'un grand nombre de nobles m'en veulent, et qu'on leur écrit d'Espagne que je cherche à mettre Votre Majesté dans de fâcheuses dispositions à leur égard. » Certes les soupçons des nobles n'auraient pu que s'aggraver, s'ils avaient vu les lettres du cardinal à son souverain. Granvelle suppliait le roi de les désabuser à ce sujet. « Plût à Dieu, »

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 552-562.
(2) *Ibid.*, p. 569, 570.

disait-il dévotement, « qu'ils fussent tous décidés à soutenir l'autorité de Votre Majesté, et à prendre des résolutions favorables au service de Dieu et à la sécurité de cette contrée. Que je périsse, s'il n'est pas vrai que je désire être utile au moindre de ces gentilshommes. Votre Majesté sait que je ne garde jamais le silence, quand ils font quelque chose pour le service du roi, mais ils sont ainsi faits. J'espère cependant que toute cette émotion s'apaisera, et que, lorsque Votre Majesté viendra, elle les trouvera tous dignes de sa faveur (1). »

Il parlait souvent d'Egmont en particulier, dans des termes favorables, mais pleins de condescendance. Il ne manifestait jamais de ressentiment dans ses lettres, bien que le comte se fût souvent laissé aller, non-seulement à des paroles, mais encore à des actes d'une violence extrême contre lui. Mais le cardinal était un trop bon chrétien et un trop habile politique pour ne pas laisser passer de telles offenses, aussi longtemps qu'il pouvait espérer de voir un noble rester ou devenir son ami. En conséquence, il le représentait, en général, comme un homme dont les principes étaient bons en somme, mais qui était aisément entraîné dans la mauvaise voie par sa propre vanité et par les conseils pervers de ses amis. Il disait que le comte avait d'abord vivement approuvé les nouveaux évêchés, et avait même exprimé sa satisfaction d'en compter deux, ceux de Bruges et d'Ypres, dans son propre stathoudérat (2). Mais il regrettait d'avoir à informer le roi de la froideur actuelle du comte pour son service : il redoutait probablement de se séparer des au-

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 535.
(2) *Ibid.*, p. 533.

tres nobles (1). « En tout, c'est, » ajoute le cardinal, « l'un des moins intraitables. Malheureusement il se laisse influencer par tout ce qu'il y a de plus mauvais parmi eux. Un jour, sans doute, il ouvrira les yeux (2). » Malgré cette vague approbation qu'exprimait Granvelle dans ses lettres à Philippe, il ne manquait jamais de transmettre au monarque tous les faits, tous les bruits, tous les soupçons qui pouvaient lui inspirer de la défiance contre ce seigneur, ou contre tous ceux dont il prétendait toujours vouloir servir les intérêts. Il est vrai qu'il agissait en général par insinuation, et qu'il terminait ses lettres en se déclarant convaincu de la fausseté de tous les rapports qu'il envoyait au roi, et en assurant qu'il espérait mieux de la fidélité des seigneurs. A l'époque qui nous occupe, il rédigea pour Philippe un récit long et circonstancié d'une correspondance secrète, qui existait, disait-on, entre les chefs du parti populaire des Pays-Bas et le futur empereur Maximilien (3). C'était un bon spécimen du talent que mettait le cardinal à semer des calomnies propres à convaincre son maître de la vérité de certains faits, que, pour son compte, il assurait ne pas croire véritables. Il avait appris, disait-il, une chose qu'il se voyait forcé de communiquer à Sa Majesté, bien qu'il n'y ajoutât pas une foi implicite. Il croyait d'autant plus de son devoir de la révéler à Sa Majesté, *qu'elle s'accordait parfaitement* avec des renseignements qu'il tenait d'ailleurs. On disait (4) que l'un des seigneurs (le cardinal ignorait lequel, n'ayant pas encore jugé à propos de

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 553.
(2) *Ibid.*, t. VII, p. 45, 46.
(3) *Ibid.*, t. VI, p. 535-538.
(4) *Ibid.*

s'en informer,) avait dit que, plutôt que de consentir à laisser le roi violer les priviléges du Brabant dans la question des évêchés, les nobles *éliraient pour leur souverain quelque autre prince du sang*. C'était, ajoutait le cardinal, probablement une fantaisie plutôt qu'une résolution positive. Le comte d'Egmont avait, il est vrai, une correspondance très-active avec le roi de Bohême (Maximilien), ce qui faisait croire qu'il était le prince du sang destiné par les nobles à gouverner les Provinces. On avait décidé qu'on le nommerait roi des Romains, librement ou par force, qu'il assemblerait une armée pour attaquer les Pays-Bas, qu'un mouvement analogue aurait lieu dans les États, et qu'on mènerait le peuple à se soulever, en lui promettant « de lui *lâcher la bride* en matière de religion. » Après avoir raconté avec la plus grande minutie tous les détails de cette fable, le cardinal ajoutait, avec une franchise apparente, que la correspondance entre Egmont et Maximilien ne le surprenait pas, parce qu'il y avait eu entre eux une grande intimité, du temps du dernier empereur. Il n'était donc pas convaincu, malgré l'activité qu'ils mettaient à s'écrire, qu'il y eût un complot pour attaquer les Provinces et pour élire Maximilien par la force. Au contraire, le roi de Bohême ne pouvait accomplir un tel projet sans l'aide de l'empereur son père, et Granvelle était convaincu que jamais il ne se prêterait à une si coupable trahison contre Philippe (1). D'ailleurs, à moins que le peuple ne se laissât complétement corrompre par les mauvais conseils qu'il recevait constamment, il n'était pas probable que les seigneurs pussent ainsi disposer à leur gré des Provinces. C'est pourquoi il incli-

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 535-538.

nait à penser que cette histoire n'était pas véritable, bien qu'elle lui vint en droite ligne de la maison du comte d'Egmont (1). Il faut remarquer qu'au commencement de son récit, le cardinal avait déclaré ignorer le nom du seigneur qui tramait ce complot, tandis qu'à la fin il prétend savoir que tout s'est passé dans le palais d'Egmont. Et enfin, il ajoute ce trait caractéristique. « Après tout, je crois ce seigneur plus honnête que beaucoup d'autres, *si l'apparence ne trompe pas* (2). »

Tous les détails de ce complot parfaitement imaginaire étaient de nature à produire plus d'effet sur l'esprit étroit et soupçonneux de Philippe que toutes les vagues assurances du cardinal en faveur de la loyauté du comte et de la bonne foi du genre humain.

En dépit des conspirations qu'on formait constamment contre lui, et qui menaçaient jusqu'à sa vie, Granvelle ne demandait point au roi de prendre sa défense, en faisant publiquement éclater sa colère. Il se souvenait, ajoutait-il dévotement, que la vengeance appartenait à Dieu qui se chargerait de punir ses ennemis (3). Aussi, supportait-il patiemment les insultes dans l'intérêt du service de Sa Majesté. C'était dans le même esprit qu'il engageait Philippe à s'abstenir de toute démonstration hostile qui pourrait faire tort à ses affaires. Il lui conseillait d'user de dissimulation et de prétendre ignorer ce qui se passait dans les provinces. Granvelle savait que son maître attendait de lui toutes ses résolutions, qu'il lui obéissait avec une entière docilité et que, sans lui, il ne pouvait agir dans la question des Pays-Bas.

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 535-538.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 552-562.

Aussi, lui dictait-il la conduite à suivre envers les nobles, et lui envoyait-il des instructions en vue de ses prochaines entrevues avec le seigneur de Montigny (1). Philippe n'avait d'autre talent que celui de retenir péniblement de telles leçons, et dans la circonstance dont il s'agit, il avait le plus grand besoin des conseils de son ministre. Le cardinal lui écrivit donc qu'il fallait à tout prix dissiper la crainte populaire et nier le projet d'introduire l'Inquisition *espagnole* au sein des Provinces. Il fallait promettre aux seigneurs de payer tous les salaires arriérés, les exhorter à user de tout leur pouvoir pour soutenir la vraie religion et l'autorité du roi, et leur suggérer que, dans sa réponse aux députés d'Anvers, le roi avait prouvé qu'en établissant les nouveaux évêchés, il n'avait nullement l'intention d'introduire dans les Pays-Bas l'Inquisition espagnole (2). Le roi ferait bien de signifier aux nobles son désir de les voir s'efforcer à déraciner de l'esprit du pays cette fausse appréhension. Il ferait sagement aussi de prendre la même position sur tous les points ci-dessus énoncés dans ses lettres *publiques* à la duchesse de Parme, attendu qu'on les lirait en grand Conseil (3). Le cardinal renouvelait également à Philippe ses instructions; quant à la réponse à adresser aux députés d'Anvers, il lui recommandait de les assurer qu'il était aussi impossible de transplanter l'Inquisition espagnole dans les Provinces que de chercher à l'établir à Naples (4).

Il recommandait de nouveau au roi de contredire le bruit qu'on avait fait courir sur les six têtes qu'il serait

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 552-562. — *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 219.

(2) *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 219.

(3) *Ibid.*

(4) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 564.

utile de faire tomber, et le priait de dire à Montigny que Berghen avait eu connaissance des nouveaux évêchés avant le cardinal. « Ceci, répétait Granvelle, est extrêmement nécessaire, parce que les seigneurs sont irrités qu'on ait décidé une question si importante sans les consulter, et parce que le marquis Berghen est maintenant le coq de l'opposition (1). »

En même temps, Granvelle et la régente, d'accord avec le roi, décidaient qu'il serait bon de semer parmi les nobles la méfiance et la jalousie, en donnant à quelques-uns d'entre eux des sommes plus importantes qu'aux autres, bien que tous eussent en réalité droit à des payements considérables. On voulait par cette misérable tactique humilier le prince d'Orange (2). Il fut donc remis à Egmont une somme énorme, tandis que le prince n'en recevait qu'une très-insignifiante. Le duc d'Aerschot fut envoyé à la diète de Francfort, où le roi des Romains allait être élu, dans le but exprès, comme Marguerite l'écrivait à Philippe, de créer des divisions parmi les nobles (3).

La duchesse informait en même temps son frère que, s'il fallait en croire Berlaymont, le prince d'Orange formait quelque grand dessein qui porterait préjudice au service de Sa Majesté (4).

Philippe soupçonnait déjà qu'un homme qui réfléchissait tant devait être dangereux. Inquiet de savoir quel pouvait être le projet caché de Guillaume le Taciturne,

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 219.

(2) Strada, t. III, p 121. — Dom l'Évesque, t. II, p. 41-45.

(3) Dom l'Évesque, Strada, *ubi sup. Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 225.

(4) *Ibid.*

il écrivit à la duchesse pour avoir de nouveaux renseignements. Mais ni Marguerite ni le cardinal ne parvinrent à rien découvrir contre le prince : il s'était rendu, pour son propre compte, à la diète de Francfort, et tout ce qu'on lui avait entendu dire se bornait à ces quelques mots : « Un jour, nous serons les plus forts (1). » Granvelle et la duchesse de Parme les firent parvenir au roi le même jour, mais sans pouvoir lui rien apprendre de plus sur ce mystérieux complot (2).

Dans l'automne de cette même année (1562), Montigny se rendit en Espagne comme envoyé confidentiel de la régente. Le roi était muni de ses instructions quant à la manière dont il devait le traiter ; il l'accueillit avec une grande cordialité. Il lui affirma, pendant leurs diverses entrevues, que Granvelle n'avait jamais cherché à lui inspirer de la défiance contre les nobles, qu'il était incapable de toutes les méchancetés qu'on lui attribuait, et que, lors même qu'il en serait autrement, le roi ne prêterait point l'oreille à des rapports malveillants contre ses autres serviteurs (3). Le roi l'assura en outre qu'il n'avait nullement l'intention d'établir dans les Pays-Bas l'Inquisition espagnole, que les nouveaux évêques n'avaient pas été créés dans un tel dessein, mais uniquement dans le but d'aplanir les difficultés religieuses au sein des Provinces et de faire rentrer son peuple au bercail. Il ajoutait que son projet d'établir de nouveaux évêchés remontait à sa visite en Angleterre, lors de son mariage avec la reine Marie, et il se référait sur ce point au

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 5. *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 241, 242.
(2) *Ibid.*
(3) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 230. Strada, t. II, p. 122, 123.

témoignage du marquis Berghen, avec lequel il en avait alors souvent causé (1). Quant à l'action qu'avait pu exercer Granvelle dans cette affaire, Philippe déclara à Montigny qu'il n'avait pas consulté le cardinal et que ce dernier n'avait connu ses intentions qu'après la mission de Sonnius (2).

Telles furent en somme les conversations du roi avec l'envoyé de sa sœur. On les retrouve en notes dans les papiers de Philippe et dans la correspondance de Marguerite de Parme. Il suffit de les comparer avec les lettres qu'adressait à son maître le tout-puissant cardinal, pour se convaincre de l'exactitude avec laquelle le roi se conforma aux instructions qu'il avait reçues.

Il n'y a pas une phrase qui soit de lui. Il n'était en réalité que le plénipotentiaire du cardinal, comme Montigny l'était de la régente. Tant que le pouvoir de Granvelle dura, il resta absolu et infaillible. Voici ce que produisit en somme la mission de Montigny. La persécution religieuse n'en fut nullement diminuée; mais on déclara au peuple, au nom du roi, qu'il ne fallait pas donner à l'Inquisition qui faisait chaque jour dresser des bûchers ou des échafauds, le nom d'Inquisition espagnole. Le pays eut de plus la consolation d'apprendre que Granvelle n'avait pas inventé les évêchés. Il avait soutenu la mesure dès qu'elle avait été annoncée, il avait accusé en secret ceux qui s'y opposaient de n'être que des *traîtres* et des démagogues ; il avait remis en vigueur les édits ; il s'efforçait de faire exécuter dans toute leur rigueur les décrets d'une Inquisition « plus impitoyable que l'Inquisition espagnole » ; il travaillait constamment à en

(1) *Corresp. de Philippe II*, p. 230. — Strada, t. II, p. 122-123.
(2) *Ibid.*

aggraver les horribles cruautés; mais en dépit de tout cela, les nobles devaient le regarder comme un homme d'un caractère doux et indulgent qui le rendait incapable de nuire même à ses ennemis. « Je traiterai les seigneurs avec la plus grande douceur, » écrivait Granvelle à Philippe, « et je leur rendrai service, même contre leur gré, pour l'amour de Dieu et de Votre Majesté (1). » Ce fut sous ce jour que Philippe présenta à l'ambassadeur son ministre favori. Bien qu'il prêtât trop de confiance aux assurances hypocrites que lui donnait le roi en ce qui regardait les Pays-Bas, Montigny ne pouvait être dupe du portrait flatteur d'un homme qu'il connaissait à fond et qu'il détestait cordialement. Dans sa dernière entrevue avec le souverain qui le pressait de lui dire franchement la cause du mécontentement des Provinces, Montigny s'abandonna ouvertement et avec la plus grande imprudence à son animosité personnelle contre le cardinal. Il parla de sa vie débauchée, de son avidité, de son ostentation, de son despotisme, et assura le roi que presque tous les habitants des Pays-Bas pensaient de même à son sujet. Puis il s'étendit sur l'horreur qu'inspirait l'Inquisition et sur la répugnance qu'on éprouvait pour la création des nouveaux évêchés. La véritable cause du mécontentement populaire, c'étaient ces trois grands maux : Granvelle, l'Inquisition et les évêchés (2). Le temps devait montrer si ce loyal ambassadeur échapperait au châtiment que méritait tant de sincérité, et si, comme le disait peu auparavant le cardinal, la vengeance ne devait appartenir qu'au Seigneur.

(1) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 573.
(2) Strada, t. III, p. 122, 123. *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 232.

Montigny repartit d'Espagne à la fin de décembre (1). Il fit devant le Conseil d'État le récit de sa mission : l'indignation y fut grande (2). Le prince d'Orange n'ajouta pas la moindre foi aux protestations du roi quant à ses bienveillantes intentions. Il avait en Espagne des agents secrets qui le tenaient au courant des projets du gouvernement. Il savait qu'on restait dévoué en Espagne au programme que lui avait révélé jadis Henri II dans le bois de Vincennes. Sa colère s'accrut encore lorsque Montigny lui apprit que, pendant son voyage en France, on lui avait cité le prince d'Orange, Egmont et leurs partisans comme de zélés défenseurs des Huguenots en politique et en religion. Le prince était encore sincèrement catholique, bien qu'il détestât l'Inquisition. Ce rapport l'irrita profondément; une violente scène eut lieu au sein du Conseil. Guillaume accusa le cardinal de cette nouvelle calomnie ; Marguerite défendit le ministre et repoussa l'accusation, tout en faisant les plus grands efforts pour rétablir l'harmonie entre les partis opposés (3).

Mais il devenait évident que le gouvernement ne pouvait rester dans la même voie. Il fallait que, soit les seigneurs, soit Granvelle fussent renversés. Le prince d'Orange était résolu à se retirer entièrement du gouvernement, si le cardinal n'en était écarté. Egmont, Horn, Montigny, Berghen et tous les chefs de la noblesse étaient décidés à marcher à la suite de Guillaume.

(1) Strada, t. III, p. 123.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Philippe II dans les Pays-Bas (1555-1559).

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

DEUXIÈME PARTIE

Administration de la duchesse Marguerite de Parme (1559-1567).

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

FIN DE LA TABLE.

Corbeil, typographie et stéréotypie de Crété.

HISTOIRE

DE LA

FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

DES

PROVINCES-UNIES

PAR

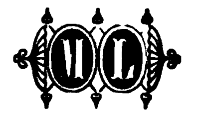
J. LOTHROP MOTLEY

TRADUCTION NOUVELLE
PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

PAR

M. GUIZOT

TOME PREMIER



PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS.

1859

Paris. — Imprimerie de A. Wittersheim, rue Montmorency, 8.

